UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN HISPANIQUE

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse
XXXVe ANNÉE

BULLETIN HISPANIQUE

Paraissant tous les trois mois

TOME XV

1913

142337
23/4/17

Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI
Lyon : Henri GEORG, 36-42, passage de l'Hôtel-Dieu
Marseille : Paul RUAT, 54, rue Paradis | Montpellier : C. COULET, 5, Grand'Rue
Toulouse : Édouard PRIVAT, 14, rue des Arts
Madrid : MURILLO, Alcalá, 7

Paris :
Albert FONTEMOING, 4, rue Le Goff
Alphonse PICARD & FILS, 82, rue Bonaparte.

PQ
6001
B8
année 15

Vol. XV. Janvier-Mars 1913 N° 1.

L'ARCHÉOLOGIE EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL

MAI 1910-MAI 1912.

(Dessins de Mme P. PARIS.)

Si j'ai pu contribuer par de modestes efforts au développement de l'archéologie hispanique, ce m'est une flatteuse récompense que la faveur dont cette étude, naguère encore assez négligée, jouit maintenant hors de la Péninsule comme dans la Péninsule même. Le sol prodigieusement riche de l'Espagne et du Portugal est plus exploré, mieux exploré surtout, et si l'activité et la chance de ceux qui le fouillent ne se démentent pas, c'est chaque année maintenant, et non plus tous les deux ans que je devrai demander la bienveillante hospitalité de cette Revue.

*
* *

Les découvertes d'antiquités et de stations préhistoriques continuent à être nombreuses et fort intéressantes. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour insister longuement sur toutes les trouvailles qui ont une grande valeur archéologique, mais non artistique ; je dois au moins citer les plus importantes.

Telle est la station de Ciurana, à quatre kilomètres de la route de Reus à Cornudella et Lerida, au sommet d'un promontoire dépendant de Prades, au bord du rio Ciurana. D'antiques fortifications signalent le lieu où l'on a retrouvé sur la surface du plateau, et aussi sous des abris rocheux et dans des grottes, une quantité d'objets de silex. Le 22 septembre 1909 ce fut la découverte d'un atelier, avec tout un matériel de pierres taillées, percuteurs, retoucheurs, poinçons, burins,

grattoirs, râpes, scies, flèches, etc. A tous ces objets paléolithiques se joignent les pierres polies, haches de fibrolithe et de basalte, poinçons, compresseurs, marteaux, etc. A ces outils assez rudimentaires et de types peu précis il faut ajouter des objets d'os ou d'ivoire très maltraités. Suivant M. Massot y Palmers qui a publié les résultats de cette trouvaille, et à qui je laisse la responsabilité de son jugement, « tous ces objets dénotent la décadence par leurs dimensions, leur variété, leur manque de beauté, décadence qui commence à la fin de l'époque magdalénienne, s'accentue à la tourassienne, arrive à l'apogée à la robenhausienne »[1].

Plus importante encore, parce que beaucoup plus antique, serait la station de Capellades (Parti judiciaire d'Igualada, près de Barcelone) où M. Lluis Marian Vidal, au nom de l'*Institut d'Estudis Catalans* a retrouvé pour la première fois en Catalogne un outillage moustérien sous une couche magdalénienne[2].

L'*Anuari* de l'Institut nous fait connaître encore par quelques bonnes images les derniers objets préhistoriques recueillis par le R. P. Furgus, qu'un horrible accident a ravi à la science espagnole sur le terrain même, au cours même de ses recherches, à Orihuela. Ce sont des outils d'os, des haches de bronze, des bols et coupes en grossière céramique qui sont entrés dans la collection de M. Rubio de la Serna; ils ont surtout une valeur de souvenir, car ils n'ajoutent rien de nouveau à notre connaissance de la station d'Oriola[3].

Les grottes de Serinya (Gérone) et les autres stations du nord-est de la Catalogne étaient connues après les fouilles de MM. Bosoms père et fils et depuis les explorations du P. Jose Cata (1866), de D. Pedro Alsius (1871), et de notre compatriote M. Harlé (1881). Mais l'excellente étude d'ensemble que vient de leur consacrer D. Manuel Cazurro leur redonne une véritable actualité[4].

1. J. Massot y Palmers, *Estacio-Taller de Ciurana* (*Institut d'Estudis Catalans, Anuari*, 1909-10, p. 263-280).
2. *Ibid.*, p. 704. *Estacio prehistorica de Capelludes.*
3. *Ibid.*, p. 70. *Els ultims treballs del P. Furgus a Oriola.*
4. M. Cazurro, *Las Cuevas de Serinya y otras estaciones prehistoricas del N. E. de Cataluña* (*Anuari*, 1908, p. 43 et s.).

La *Bora gran d'en Carreras*, ou plus simplement la *cueva de Serinya* est vraiment un abri et non une grotte; on y a déterré en foule de belles armes et de beaux ustensiles en cornes de cervidés et en os, caractéristiques de l'époque magdalénienne. Les harpons barbelés à un ou à deux rangs, les hameçons, les aiguilles, les pointes de zagaies sont dans les précieuses collections de M. Alsius ou de MM. Bosoms, à Besalu, de dimensions et de formes aussi belles que variées. Des poinçons, des racloirs, des outils de toute sorte forment d'importantes séries, et surtout des poignards en cornes dont quelques-uns sont décorés de coches et de trous en lignes, en groupes symétriques, même de dessins plus compliqués, donnant l'illusion d'une écriture. On retrouve ces marques alphabétiformes sur nombre d'objets en os et en corne, ce qui permet de rapprocher heureusement Serinya des stations françaises ou suisses de la Madeleine, de Robenhaus, de Niaux, du Mas d'Azil, etc. Il va sans dire que les instruments de silex caractéristiques de la même époque, racloirs, poinçons, burins, couteaux, etc., sont en grand nombre mélangés aux objets d'os et de corne, et aussi que les ossements d'animaux s'y rencontrent par milliers. Toute la faune magdalénienne est représentée. Les plus intéressants de ces débris sont des os certains de rennes, ce qui lève tous les doutes anciens sur la présence de ces animaux au sud des Pyrénées à l'époque paléolithique.

La *grotte des Enchantés*, *de los Encantados*, voisine de la précédente, presqu'à l'embouchure du Ser, avait donné à M. Alsius, dès 1895, des débris d'époques très diverses : de la céramique néolithique, des os travaillés, des objets de pierre et de métal, et aussi de la céramique assez moderne. MM. Bosoms en ont repris l'exploration et en ont retiré des haches en pierre polie, des pointes de flèches, des racloirs, des couteaux de silex, des objets en os, poinçons, poignards, écorchoirs, aiguilles, grains de colliers et pendeloques. Tout cela remonte à la fin du néolithique. Le premier âge du métal a donné de belles pointes de dards en bronze ou en cuivre, et même un anneau d'or pâle, formé d'un fil en spirale. Mais l'intérêt de la fouille est surtout dans la céramique qui appor-

tient à des époques diverses, qu'il s'agisse de poteries à la main, de pâte grossière, de forme lourde, de cuisson maladroite, qu'il s'agisse de tessons plus soignés, lissés à la spatule, à décoration variée de traits incis autour du col et de la panse, formant carrés, losanges, croix, grecques, arêtes ou fougères. Les formes des bols, tasses, urnes et cruches, quoique toujours basses et trapues, sont de galbe plus élégant, et l'originale nouveauté du décor donne une véritable importance à l'atelier que l'on ne connaissait pas encore. Tous les autres morceaux de vases peuvent se distribuer de l'époque ibérique à l'époque romaine sans qu'il soit bien prudent de tenter une classification précise.

Il serait fâcheux de ne pas signaler des stations secondaires qui complètent le groupe de Serinya, et dont les dépouilles, réunies par le regretté D. Romualdo Alfaras, sont passées après sa mort au Musée municipal de Barcelone. D. Romualdo retrouva une nécropole à incinération entre la plage de l'Aball et la Punta del Pi, en face de Puerto de la Selva. Les sépultures étaient tantôt de simples urnes, tantôt de petits caissons formés par quatre pierres de champ couvertes par une pierre dressée, qui dépassait la surface du sol en forme de petit menhir. Les urnes étaient de modèles et de dimensions diverses, mais déjà bien connus; très rarement elles portent un dessin linéaire incis, simples traits groupés, dents-de-loup ou grecque assez élégante. Tous ces détails semblent révéler le début de l'âge du fer ou, pour préciser, la civilisation de Vilanova.

A la même époque se rattachent par leur contenu les grottes voisines, creusées dans le mont Bufadors, dont l'une s'appelle aussi *grotte des Enchantés*, dont une autre, *grotte de la Porte*, était curieusement fortifiée de murs et de portes en un lieu dangereusement abrupt.

Enfin à cet ensemble se joignent quelques monuments de ceux dits mégalithiques, que M. Alfaras a reconnus et étudiés, la *Taula dels Ladres*, à la Mora (à gauche du chemin de Puerto de la Selva à San Pedro de Rada), et le dolmen *de la Cendrera*, presque complètement détruit. Un troisième, celui de *Taballera*, n'existe plus.

Les Musées du Portugal, grâce à l'activité sans seconde dont J. Leite de Vasconcellos donne l'exemple, et les collections particulières s'enrichissent avec une rapidité rare des dépouilles d'un sol très fécond en antiquités préhistoriques. A défaut de *Portugalia*, cette belle revue morte, hélas! en son jeune âge, ou tout au moins bien irrégulière, l'*Archeologo portuguès* signale sans se lasser, par malheur avec un peu de retard et d'intermittence, les trouvailles de ce genre.

Le Musée ethnologique de Lisbonne a reçu, de la province de Tras-os-Montes, une gouge et un couteau de schiste ardoisier provenant du Concelho de Alijo, une hache de bronze du Concelho de Villa Real[1], et des environs mêmes de Lisbonne quelques coups-de-poing chelléens, quelques instruments acheuléens, dons de M. J. Fontes. C'est, dit on, la première découverte d'objets chelléens en Portugal, et la station de Casal do Monte d'où elle provient prend ainsi une importance exceptionnelle[2].

Les âges du bronze et du fer ont laissé dans ce pays des traces plus abondantes, aux environs de Setubal, au *Castro de Chibanes*. A. I. Marques da Costa y avait déjà fait des fouilles dont l'*Archeologo portuguès* avait rendu compte. L'heureux explorateur a continué ses recherches, et avec succès[3].

La station, où il avait surtout trouvé des objets de cuivre, lui a donné maintenant, malheureusement dans des couches brouillées, des objets qui se distribuent depuis l'âge du bronze jusqu'à l'époque romaine.

Aux plus anciens dépôts se rattache, avec des épingles d'os terminées par une spatule ornée sur chaque plat de deux cercles concentriques, un certain nombre de vases et de tessons que l'inventeur distribue en trois groupes : 1° vases de pâte fine sans peinture, ou couverte d'une peinture noire qui ne résiste pas à la température du fer rouge; 2° vases de pâte plus fine et homogène avec peinture noire et rouge, couverte d'un vernis très vif et résistant à l'action des acides et à la tempé

1. H. Botelho, *Archeologia de Tras os Montes* (*Archeologo portuguès*, 1910, p. 83 et s.).
2. J. Fontes, *Estaçao paleolithica do Casal do Monte* (1910, p. 93 et s.).
3. A.-I. Marques da Costa, *Estações prehistoricas dos aredores de Setubal* (*Arch. port.*, 1910, p. 55-83 et XI pl.; cf. 1908, p. 270).

rature des fours céramiques; 3° vases de pâte grossière sans aucune peinture ou simplement blanchis à la chaux. Les formes sont tantôt très simples, tasses ou bols à pied ou à fond arrondi, coupes plates à pied, petites cruches à une ou deux anses, une entre autres, à bec trilobé et décor de chevrons incis. Parmi les tessons du troisième groupe il en est qui ont reçu l'impression d'ornements géométriques curieux inscrits dans un carré ou dans un cercle, formant losange ou toute autre figure régulière. Sont-ce de purs ornements ou des symboles *(fig. 1)*?

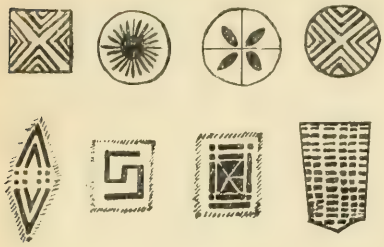

Fig. 1.
Ornements sur des vases de Chibanes.

Il est plus intéressant et plus nouveau d'apprendre que *Chibanes* a donné un assez grand nombre d'amphores à queue du genre des amphores puniques qui pullulent dans la nécropole de Sainte-Monique à Carthage, mais plus longues et de forme moins trapue *(fig. 2)*. Il n'est pas impossible qu'il y ait là, sinon importation, du moins imitation indigène de modèles étrangers, d'autant plus que l'un des plus intéressants débris recueillis dans la station est un petit morceau de pâte de verre à disposition bleue, rouge et verdâtre, dont la fabrication est certainement phénicienne, comme celle de quelques perles de même matière trouvées au même endroit.

Fig. 2
Amphore de Chibanes.

Fig. 3. — Fibules de Chibanes.

L'introduction à *Chibanes* en fut probablement contemporaine de plusieurs fibules de bronze, de celles qu'on peut appeler sans hésitation ibériques, toutes de type bien connu *(fig. 3)*.

Ces pâtes de verre et ces fibules peuvent naturellement dater de l'époque romaine, représentée en particulier par une monnaie portant au droit la tête laurée, en profil, de Jupiter ou plutôt de Neptune, avec une légende invisible, au revers, entre deux thons, le mot turdétan ƎEHᚺ⊞⊠: on attribue sans certitude ces pièces à *Salacia*, aujourd'hui Alcacer do Sal. Une autre monnaie de *Chibanes* est un moyen bronze de l'empereur Claude.

M. da Costa a fait suivre son inventaire descriptif d'intéressantes considérations sur la qualité des habitants probables de *Chibanes* depuis l'âge du bronze jusqu'à l'abandon de la place. L'état de confusion du sol, le manque de stratification bien nette rendent ses hypothèses assez précaires, et nous ne sommes pas sûrs, même après ses réflexions spécieuses, que se soient établis à *Chibanes* dans des vues commerciales plus que conquérantes des étrangers, des orientaux antérieurs même aux Phéniciens (il évoque souvent le souvenir de Mycènes). Bien plus simplement, penserais-je, là fut une ville indigène, ouverte assez largement au commerce et à l'importation orientale.

Ce compte rendu des découvertes préhistoriques s'allongerait singulièrement s'il nous était donné de pouvoir parler des travaux par lesquels notre éminent ami le marquis de Cerralbo est en train d'ajouter une illustration à son nom illustre, et que vient si justement de récompenser, au grand concours quinquennal de Barcelone, l'attribution du Prix Martorell.

J'ai exposé avec ampleur, il y a deux ans, les campagnes mémorables qu'il conduisit dans la région du *Haut Jalon*. Depuis lors la chance a souri avec non moins de faveur à l'érudit et passionné chercheur ; mais si j'ai eu l'heureuse fortune d'admirer à Madrid, dans le somptueux palais du marquis, les trésors qu'il a retirés de la nécropole de *Aguilar de Augusta* et les photographies si originalement instructives de ses nombreux champs de fouilles, je serais coupable de ne pas attendre pour en parler que M. de Cerralbo les ait livrés le premier au public ; même j'aime mieux ne pas effleurer

un si beau sujet, et je m'abstiens de reproduire les comptes rendus sommaires de la séance du 12 février 1912 au cours de laquelle le marquis a communiqué à ses confrères de l'Académie de l'Histoire quelques résultats des fouilles[1].

Je remets donc à plus tard mon plaisir et celui de mes lecteurs et je reviens aux découvertes moins sensationnelles

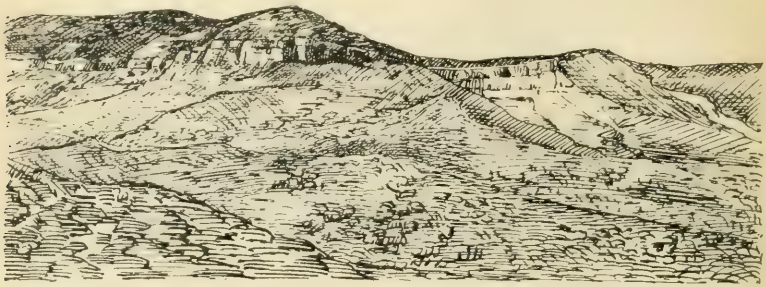

Fig. 4. — Rochers de Peñalba.

aujourd'hui, mais toujours pleines d'intérêt, de peintures rupestres ou de peintures de grottes.

Je ne signale qu'en passant l'étrange enchevêtrement de dessins, de signes, d'inscriptions que M. Cabré a relevés sur les rochers de *Peñalba*, dans la province de Teruel, et que j'annonçais par allusion il y a deux ans. M. Cabré a publié cet ensemble dans le *Boletin* de l'Académie de l'Histoire avec beaucoup de soin, mais aussi en faisant une trop large part à l'hypothèse[2] ; M. Albertini, membre de l'École de Hautes Études hispaniques, l'a étudié à son tour, et le rapport qu'il m'a adressé sur sa mission est d'une telle prudence, et cette prudence paraît si légitime, que je me contente de signaler ici la station où, c'est tout ce que l'on peut dire de certain, parmi beaucoup de traces de civilisations mal définies, plus ou moins anciennes, se distinguent avec précision de curieux graffitti romains (*fig. 4, 5 et 6*)[3].

L'abbé Breuil nous fait marcher sur un terrain plus solide

1. *Boletin de la real Academia de la Historia*, 1912, p. 275.
2. *Ibid.*, 1910, p. 241, *La montaña escrita de Peñalba.*
3. E. Albertini, *Rapport... sur une mission à Peñalba* (Teruel) (*Bulletin hispanique*, 1912, p. 197).

lorsqu'il nous conduit aux vallées de *Las Baluecas* et de *Garcibuey*, sur les flancs de la *Peña Francia*, entre les *Sierras de Gata* et de *Gredos*, dans la partie la plus pittoresquement sauvage de la province de Salamanque : « Cette vallée déserte et boisée est à cinq heures de cheval de la *Alberca* (Salamanque), village original éloigné de douze heures de cheval et de diligence de toute voie ferrée. *Aller à Las Baluecas* signifie de longue date faire un voyage absurde. » Mais pour récompenser le voyageur, il y a là vingt abris plus ou moins importants décorés de fresques, et « l'escalade sous la brousse des chênes verts et des chênes-lièges, peuplée de sangliers et de loups » a permis à l'abbé Breuil, non moins subtil que hardi et infatigable — il est le pionnier, j'allais dire le trappeur idéal de la préhistoire — et à son digne compagnon de route M. Cabré, de retrouver les *cabras pintadas* depuis longtemps oubliées. Les chèvres, ou plutôt les bouquetins rouges, noirs, blancs, les poissons, les oiseaux, les bonshommes tirant de l'arc sur des cerfs, les bœufs, les félins, sans compter les points, les traits alignés et groupés, les motifs et symboles aziliens de toute sorte prouvent évidemment que la station est paléolithique. Lorsque MM. Breuil et Cabré auront publié les innombrables photographies en couleur qu'ils ont prises au cours de leur exploration, il deviendra évident que par le caractère de certains dessins *Las Baluecas* et *Garcibuey* se rattachent aux stations de *Cogul* (Lerida) qu'ils ont déjà fait connaître, et à celle d'*Albarracin* (Teruel) qu'ils ont aussi récemment découverte.

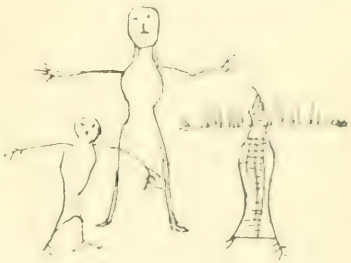

Fig. 5. — Graffiti de Peñalba.

Fig. 6. — Graffiti de Peñalba.

A quatre kilomètres d'Albarracin il y a des rochers formant des abris appelés *Los Toricos*, et l'on voit au fond de l'un de ces abris « une frise assez unie, peinte sur environ quatre mètres de figures de taureaux se détachant en couleur blanc jaunâtre légèrement rosé sur le fond roux sombre de la roche ». Un seul taureau, en partie évanoui, en partie recouvert d'incrustations transparentes, était peint en rouge avec un liséré blanc jaunâtre. « Un second abri est décoré d'une frise analogue, mais parmi les taureaux peints en couleur claire sur un fond plus sombre se trouve un groupe de chasseurs, les uns noirs, les autres blancs, qui tirent de l'arc. » M. Breuil n'a fait que signaler ces fresques. Il nous apprend du moins « qu'elles sont d'un art magnifique, d'une exécution impeccable ; une gravure peu profonde accompagne la fresque légèrement polychrome. C'est le même art qu'à *Calapata* et à *Cogul*, mais avec une palette où les tonalités blanches prédominent »[1]. Il ne nous reste qu'à attendre avec impatience la publication de ces merveilles. Nous pouvons compter sur l'activité intense de l'abbé Breuil pour nous satisfaire promptement, si les nouvelles peintures d'extrême curiosité découvertes dans la région d'Albacete et dans la région andalouse ne lui fournissent pas un surcroît d'études plus pressées encore.

Ce n'est point d'ailleurs en téméraire que l'abbé Breuil s'est lancé dans l'Espagne du Sud-Est et du Sud. Si des renseignements d'amis très dignes de confiance ne l'y avaient attiré, il l'eût été par un récent mémoire de D. Manuel Gomez-Moreno dernièremment paru sous ce titre : *Pictografias andaluzas*[2].

L'auteur nous transporte au milieu de rochers sauvages de la province de Jaen, presque au confluent du Guadalquivir et du petit Guadiana, à un demi-kilomètre de Jimena. Là se trouve la grotte ou plutôt l'abri de *La Graja*, dans la *cimbra de Caneva*, où l'on savait de temps immémorial qu'il existait des peintures, sans qu'on songeât à les étudier comme antiques. Les figures, au nombre de quinze, les plus grandes ayant

1. H. Breuil, *Nouvelles découvertes en Espagne* (*L'Anthropologie*, 1910, p. 369); H. Breuil et H. Obermaier, *Les premiers travaux de l'Institut de paléontologie humaine* (*ibid.*, 1912, p. 17).

2. *Anuari*, 1908, p. 89.

quinze centimètres, les plus petites trois, sont placées partout où se trouve quelque surface un peu plane, à portée de la main; un seul groupe, le plus important, est dans une cavité plus haute (*fig. 7 et 8*). Les dessins ont été tracés au pinceau avec du cinabre et de l'ocre délayés, et résistent aux frottements et aux lavages. M. Gomez-Moreno ne doute pas de l'antiquité des images d'hommes chasseurs et d'animaux très grossièrement stylisés, de ces signes divers parfois très difficiles ou impossibles à interpréter. Ils ne sont pas d'ailleurs uniques, et les pictographies de *Fuencaliente*, dans la Sierra Morena, connues depuis 1783, de *Velez-Blanco* (Almeria) décrites par Gongora, aussi bien que d'autres relevées en 1830 près de Tarragone, dans la vallée du Ladron, forment avec celles de l'abri de *La Graja* un ensemble de dessins très originaux qui d'une part se rattachent à quelques figures analogues de la région de Santander, d'autre part peut-être à certaines pictographies rupestres de l'Algérie et du Maroc.

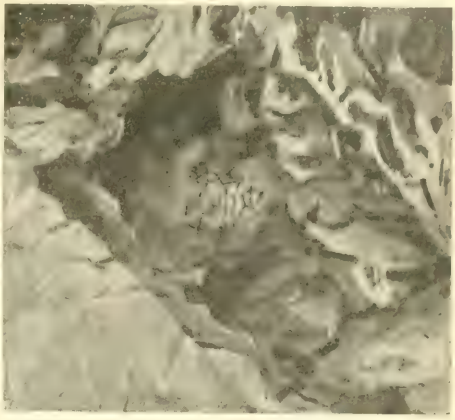

Fig. 7. — Peinture dans la grotte de la Graja.

Fig. 8. — Détail de la fig. 7.

Mais voici que maintenant, je l'ai dit, l'abbé Breuil est attaché à cette piste. Depuis que sa liberté lui a été rendue par la création de l'*Institut de paléontologie humaine*, où le prince de Monaco lui a réservé une place d'honneur, il a déjà parcouru systématiquement l'Andalousie et la partie méridionale de l'ancien royaume de Murcie: il a successivement visité avec M. Cabré de nouvelles roches peintes à *Lubrin*

(Alméria), et les quatre abris de *Velez-Blanco*, les quatre abris de *Fuencaliente* (*fig. 9*). Partout ont été prises de nombreuses photographies en noir et en couleur, partout ont été relevées les stylisations d'hommes et d'animaux (*fig. 10*), les signes et symboles de toute espèce, et lorsque ce véritable *Corpus* des pétroglyphes espagnols aura été publié, on pourra juger si, comme le croit M. Breuil, « la grande masse de ces images, en Andalousie comme à *Las Batuecas*, appartient à un âge contemporain de notre magdalénien, mais est l'œuvre des populations qui ont amené en France l'azilien, et qui ont laissé dans les abris du paléolithique de la région d'Alméria un ensemble de vestiges se rapprochant extrêmement du capsien supérieur d'Algérie et de Tunisie[1]. »

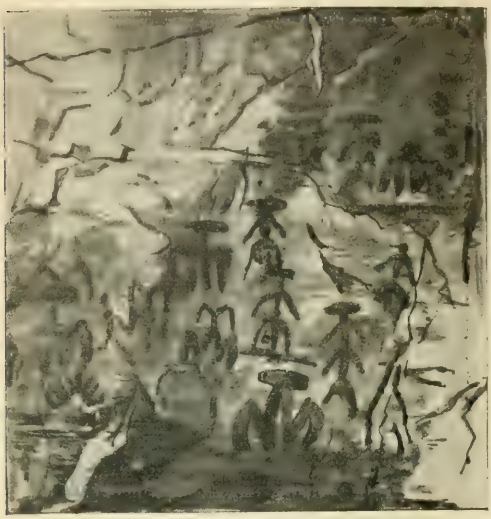

Fig. 9. — Peintures dans la grotte de Fuencaliente.

Fig. 10. — Stylisations d'hommes et d'animaux dans des grottes d'Andalousie.

1. H. Breuil et H. Obermaier, *Les premiers travaux, etc. Pétroglyphes d'Andalousie et de Murcie méridionale* (*L'Anthropologie*, 1912, p. 23 et s.).

Ces nouvelles enquêtes n'ont pas fait que MM. Breuil et Obermaier, son collaborateur, se soient désintéressés des grottes de la région cantabrique dont l'étude se continue grâce à leur activité jointe à celle de M. Alcalde del Rio, du P. Sierra et de notre compatriote M. l'abbé Bouyssonie[1]. A *Hornos de la Peña* (San Felices de Buelna) et à *Castillo* (Puente Viesgo), les déblaiements commencés ont continué.

Dans la première grotte les niveaux moustérien, aurignacien, solutréen, une couche magdalénienne ont été reconnus avec une précision suffisante. L'aurignacien a donné en particulier un frontal de cheval sur lequel est gravé un arrière-train du même animal; à *Castillo* la stratification de dix couches a été de même rigoureusement établie depuis le moustérien jusqu'au néolithique en passant par l'aurignacien, le solutréen, le magdalénien et l'azilien.

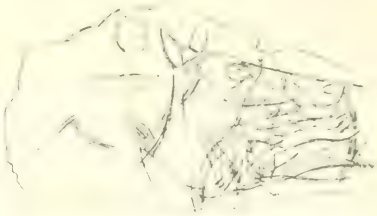

Fig. 11. — Tête de biche, sur une omoplate de cerf, à Castillo.

Les zagaies et harpons magdaléniens se sont trouvés en nombre, et M. Breuil a déjà fait connaître une fine gravure de la même époque choisie parmi beaucoup d'autres, sur une omoplate de cerf. C'est une jolie tête de biche, malheureusement enchevêtrée avec d'autres dessins peu distincts (*fig. 11*).

Deux grottes ont aussi été fouillées pour la première fois. Celle de *Valle (Rasines)* fut découverte par le P. Sierra; trois couches de la fin du paléolithique ont été reconnues, et l'on a recueilli huit beaux harpons aziliens plats en bois de cerf à base perforée, à barbelures uni ou bilatérales, un galet azilien à plages coloriées rouges et jaunes, une série d'outils microlithiques du style dit tardenoisien, de nombreux harpons magdaléniens fort beaux, un bâton de commandement, et un radius d'oiseau très délicatement gravé de deux petits chevaux.

1. H. Breuil et H. Obermaier, *loc. cit.*

d'une tête de cerf de face, d'une autre de profil et de quelques motifs stylisés, peut-être des poissons *(fig. 12)*.

La grotte de la *Pasiega*, près de celle de *Castillo*, découverte par MM. Obermaier et Wernert, est une nouvelle et fort importante grotte à dessins peints et gravés (226 peintures et 36 gravures), 50 biches, 51 chevaux, 47 tectiformes, 46 signes divers, 16 bœufs, 15 bisons, 12 cerfs, 9 bouquetins, 1 chamois, et 16 divers. C'est toute une admirable décoration qu'il y aura plaisir et profit à connaître bientôt, et qui place *Pasiega* en très bon rang à côté d'*Altamira*.

Fig. 12. — Radius d'oiseau de Valle.

Ce n'est pas tout : une région nouvelle s'est ouverte à l'investigation de nos infatigables préhistoriens. D. Pascual Serrano, d'Alicante, correspondant de l'Académie de l'Histoire, avantageusement connu par la collaboration très désintéressée qu'il donne sans cesse aux archéologues de son pays ou de l'étranger, a fait une découverte sensationnelle, l'abri peint dit *Cueva de la Vieja* tout près d'*Alpera* (Albacete) et de la célèbre ville ibérique de *Meca*.

Appelés par le marquis de Cerralbo, à qui D. Pascual avait communiqué la nouvelle, MM. Breuil et Cabré se sont rendus à Meca, ont commencé par découvrir un second abri, la *Cueva del Queso* (du Fromage). Les deux abris, le premier avec une meilleure conservation, sont couverts de figures toutes peintes en rouge, d'hommes et d'animaux, et de signes. Il y en a 130 à *la Vieja*, 30 au *Queso*, qui se répartissent ainsi : hommes, 70; cerfs, 26; bœufs, 4; cheval, 1; chèvres ou bouquetins, 30; loups ou canidés, 7; élan, 1; daims, 2; signes, 17. Beaucoup des figures d'hommes sont très semblables aux figures du Bas-Aragon et de la Catalogne, *Cogul* et *Cretas*. Mais ce qui fait la grande nouveauté de la découverte et lui donne une valeur hors ligne, ce sont des images humaines telles que l'on n'en a jamais trouvé encore de si abondantes et de si précises. Nos gravures montrent ce que sont ces chasseurs difformes, mais agiles et vivants, avec leurs armes, leurs flèches, leurs anneaux de jambes, leurs plumes ou ramures plantées sur la

tête, les uns debout, d'autres courant, d'autres penchés, d'autres à genoux *(fig. 13 et 14)*. M. Breuil, à qui je laisse la responsabilité de son jugement, attribue toutes ces images à la même époque que celles de *Cogul* (Lerida), *Calapata* et *Albarracin* (Teruel), et cette époque correspondrait à notre époque magdalénienne. Il ajoute qu'elles paraissent l'œuvre de populations différentes de celles de la France méridionale et de l'Espagne cantabrique[1].

Fig. 13. — Peintures de la grotte de la Vieja près d'Alpera.

Les derniers monuments préhistoriques dont il me reste à parler sont d'époque bien plus récente, à savoir quatre stèles anthropomorphes du Musée ethnologique portugais. M. Leite de Vasconcellos les a tout récemment éditées[2].

La première a été trouvée à *Casal*, paroisse d'*Insalde*, conseil de *Paredes de Coura*. M. Leite de Vasconcellos la décrit ainsi : « Dalle largement équarrie dans sa moitié supérieure qui est tout entière sculptée. On peut supposer cette moitié divisée en deux parties égales. En bas se voient beaucoup de traits qui forment des figures rectangulaires enfermées les unes dans les autres. En haut on ne peut dire certainement ce que l'artiste a voulu représenter (personne ne songera que ce soit une tête). A peine à droite de l'observateur semble se dessiner une figure de poignard. »

Fig. 14. — Peinture dans la grotte de la Vieja près d'Alpera.

La seconde est une pierre plate, épaisse de 7 à 8 centimètres, découpée en forme de tête pointue surmontant des épaules sans bras, et un corps allongé sans pieds (hauteur, 1m12; largeur, 0m54 à 0m56). Par derrière la dalle est fruste, du visage

1. H. Breuil et H. Obermaier, *loc. cit.*
2. J. Leite de Vasconcellos, *Esculpturas* [illegible] (*Arch. port.*, 1910, p. 31 et s.).

on distingue seulement les yeux, deux trous, tout au sommet de la tête. Le cou est marqué par un trait horizontal; quatre colliers s'arrondissent à l'endroit de la gorge. A droite et à gauche deux trous indiquent peut-être de façon étrange les mamelons des seins. Une large bande verticale en léger relief veut probablement exprimer les plis droits d'une robe. Provenance : la *Sierra de Boulhosa* (Haut Minho) *(fig. 15)*.

Fig. 15. — Stèle anthropomorphe du Musée Ethnologique Portugais.

Les figures 16 et 17 dispensent de décrire les deux monuments suivants, ébauches plus que barbares de bustes, où les visages sont réduits ici à un nez et à des yeux, là à des yeux, un nez et une bouche plus qu'embryonnaires, et dont l'ornementation consiste surtout en colliers arrondis sur la gorge. Notons sur la première tête un essai de résille ou peut-être de chevelure au moyen d'un quadrillage. La première stèle a été trouvée à *Crato*, la seconde à *Quinta do Couquinho*, territoire de Vide, conseil de Moncorvo.

Fig. 16. — Stèle anthropomorphe du Musée Ethnologique Portugais.

Fig. 17. Stèle anthropomorphe du Musée Ethnologique Portugais.

Enfin la cinquième, provenant aussi de la région de *Moncorvo*, représente une tête d'autre style: le visage est un creux où le nez saillit tout en haut, comme une dent *(fig. 18)*.

L'éditeur de ces trop primitives statues néolithiques les a très utilement rapprochées des statues-menhirs analogues, assez nombreuses maintenant dans le midi de la France, qu'il devient superflu d'énumérer depuis que M. Déchelette les a réunies dans son parfait *Manuel d'archéologie préhistorique*[1]. M. Leite de

1. T. I, ch. X, p. 583 et s.

Vasconcellos a eu raison d'y joindre les stèles d'*Orgon*, en Provence, et celles d'*Asquerosa*, près de Grenade, que j'ai le premier fait connaître[1], et qui, ainsi que la cinquième figure du Musée de Lisbonne, ont la plus curieuse ressemblance avec les sculptures des grottes artificielles de la vallée du *Petit-Morin*. Combien il est intéressant de noter le même schématisme naïf à la fois à l'est, au centre, au sud de la France, en Portugal et en Andalousie, de retrouver aussi sur la dalle de *Casal* une ornementation similaire de celle des dalles de *Gavr'inis* en Morbihan. On sait d'ailleurs que ces monuments et leur interprétation préoccupent beaucoup actuellement les préhistoriens, et il est regrettable que M. Déchelette n'ait pas eu connaissance de ceux de Lisbonne en écrivant son tout récent et fort original article de l'*Anthropologie* intitulé : *Une nouvelle interprétation des gravures de Noé-Grange et de Gavr'inis*[2].

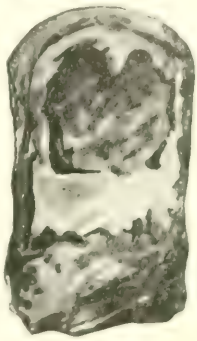

Fig. 18
Stèle anthropomorphe du Musée Ethnologique Portugais

PIERRE PARIS.

(A suivre.)

1. Pierre Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, t. I, fig. 66, 67.
2. *L'Anthropologie*, 1912, p. 29-52.

CHRONIQUE LATINE DES ROIS DE CASTILLE

JUSQU'EN 1236

(Suite)*

[III. — A. — Henri I et Ferdinand III. Les Laras.]

31. Post mortem gloriosi regis cum adhuc uiueret uxor eius licet iam egrotaret uñ[a] et mortua est[1]. henricus filius eius sublimatus est in regem et receptus ab omnibus castellanis et prelatis ecclesiarum et populis ciuitatum et fecerunt ei omagium manuale[2]. Puer autem erat bone indolis. sed nondum attigerat annum duodecimum[3]. Cum igitur dña regina alienor laboraret in extremis comendaũ filium suum regem enricum et regnum filie sue (fol. 104) regine domine b'engg. Post mortem uero matris regina dña berengg. fratrem suum regem henricum habuit in tutela sua et curam regni gessit cum archiepiscopo toletano et episcopo palentino per tres menses uel paulo plus[4]. Magnates autem quidam indignati ceperunt machinari et quedam inuenire figmenta per que regi[b] puero subducto de potestate et cura sororis et prelatorum[5] ipsi dñarentur in regno pro sua uoluntate. factum est igitur quod maior pars uaronum consensit in aluarum nunnii ut fieret tutor regis et regni curam gereret. Inducta igitur regina dña berengg. ut cumque ut predictus aluarus nũnii regem et regnum teneret ita tamen quod in omnibus arduis et maioribus negociis consilium et uoluntas dñe regine requireretur

a) unde. — b) rege.

* Voir *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 30, 109, 244 et 353.

31. 1. Cf. § 28, note 8.

31. 2. Le baise-main.

31. 3. Il était né le mercredi 14 avril 1204, selon les *An. Toledanos I.* Il n'avait donc même pas onze ans à la mort de son père.

31. 4. Rodrigue de Tolède et Tello, évêque de Palencia, eurent donc alors la haute main sur les affaires, cela jusqu'au début de 1215.

31. 5. Rodrigue (IX, 1) explique que ce fut par l'entremise d'un chevalier de Palencia, García Lorenzo, gouverneur du prince, à qui Alvar Núñez promit une terre. De même la Chr. gén. (texte de Pidal, 709 b, l. 15; texte d'Ocampo, fol. cccc v.) Sur les faits qui suivent, voir Salazar, *Lara*, t. III, l. XVI, ch. 8.

et sine ipsa nichil fieret. hoc totum iurauit aluaro nunnii, et super hiis fecit omagium dñe regine[6]. Quod utrum tenuerit[a] ipse uiderit.

a) Sic (tenuerit).

31. 6. Entre les mains de Rodrigue de Tolède (Rodrigue, IX, 1), Maurice évêque de Burgos, Tello, évêque de Palencia (texte d'Ocampo, fol. 400[v], et ms. 1347, fol. 418), et dans les *cortes* réunies à Burgos en 1215 (cf. Colmeiro, *Cortes de los antiguos reinos de Leon y Castilla*, t. I p. 149). — Alvar Núñez de Lara était fils de Nuño Pérez de Lara. Rodrigue joint ici à son nom ceux de ses deux frères, Fernando et Gonzalo. Il était plus jeune que Fernando, peut-être même que Gonzalo (Salazar, *Lara*, t. III, p. 14 et 51). « Fue señor de Lerma, Villafranca de Montes Doca, Vusco, Amenguyo, Velacanes, Tordeblanco, y san Leonardo. Tuvo en feudo las villas, y castillos de Tariego, Cereço, Amaya, Pacoruo, Belhorado, Nagera, Cañete de Cuenca, y Alarcon. Diole el Rey la villa de Castrouerde en la ribera de Esgueua, diziendo le haze aquella merced, por el notable seruicio que le hizo quando tuuo su uandera varonilmente contra el Miramamolin de Africa... » (Salazar de Mendoça, *Origen de las dignidades*, fol. 52).

Le comte D. Pedro González de Lara († 1130)
épouse Dª Eva Pérez de Trava.

- Le comte D. Manrique Pérez de Lara seigneur de Molina († 1164).
  - Pedro de Molina.
  - Dª María épouse Diego López el Bueno.
  - Dª Mafalda Manrique épouse Affonso de Portugal.
- Le comte D. Alvaro Pérez de Lara.
- Le comte D. Nuño Pérez de Lara († 1177) épouse Dª Teresa Pérez de Trava.
  - Le comte D. Fernando Núñez de Lara.
  - Le comte D. Alvar Núñez de Lara († 1219) régent de Castille épouse Dª Urraca Díaz.
    - Lope Díaz de Haro.
    - Dª Urraca Díaz.
  - Le comte D. Gonzalo Núñez de Lara épouse Dª María Díaz.
  - Dª Teresa ép. Fernando II de Léon.
  - Dª Sancha comtesse de Roussillon.
    - Dª María Díaz.

Cf. § 65, note 3. Voir Salazar de Mendoza, fol. 36, 46, 48, 52. Le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* remplace D. Alvar Pérez par D. Rodrigo Pérez; et la seule fille qu'il donne au comte D. Nuño est « dona Eluira Nuniz que casou com dom Fernam Rodriguez de Castro » (p. 262). D'après la *Crónica de España* éditée par Ocampo, Aluar Núñez n'aurait trouvé de compétiteur que dans son frère, le comte Fernando : « E todos dixeron q̃ serie bie, sino tanto el conde don Ferrado q̃ lo contradixo, ca lo quisiera para sy : po non lo quisieron oyr, ꝛ lo touiero a bien que lo diesen a do Aluar Nuñez... » (fol. 400[v]; à peu près même texte dans 1347, fol. 417[v], mais *al conde don aluaro*, au lieu de « do Aluar Nuñez »). En tous cas, cela n'empêcha pas les deux frères de s'entendre fort bien ensuite, Le manuscrit 1347 (fol. 417) diffère, à partir de cet endroit, à la fois du texte de Pidal et de celui d'Ocampo, et insiste longuement sur les promesses d'Alvar Núñez (fol. 417[v]); le manuscrit 8817 le suit de près, et j'en marque les principales variantes : ... « po la Reyna temiendo sse delo q̃ despues avino ante q̃ gelo diesse en poder ante le figo jurar sobꝰ los stos euagelios ꝛ sobre la cruz los finojos fitos ¶ que fuese maldito ꝛ descomulgado sy (8817 om. « fuese... sy ») no fuese amigo del Rey en todo ꝛ verdadero ¶ leal vasallo ¶ q̃ [illegible] ꝛ derecha mente ¶ E q̃ aderesçaria si[illegible] ꝛ q̃ acreçentasse semp' sua onrra ꝛ sa[illegible] ¶ [illegible] ¶ [illegible] ¶ [

32. Educto rege de potestate regine post non multos dies facta est diuisio inter barones regni quibusdam adherentibus aluaro nunnii. s. goncaluo roderici et fratribus eius et aliis multis[1]. quibusdam uero inter se contra istos pacta firmissima īc[. . ? . . .] post non multum tempus aluarus nūnii factus est comes. Postea uero gonzaluus nunii factus[a] comes[a] regni status cotidie deteriorabatur. et non regimen sed pocius regni desolatio ab omnibus procurabatur. comes aluarus nunnii ductus consilio quorumdam tractauit[b] coniungendo matrimonialiter de facto quia de iure[c] poterat dñam mafaldam filiam regis portugalie henrico regi castelle quod et factum est[3]. Erant autem tunc inimicie[d] grauissime inter comitem

a) suppléer *est* et mettre un point après *comes*. — *b)* suppléer *de*. — *c)* ajouter *non*. — *d)* *Sic*.

cuerpo de daño ¶ E q̃ no tolliese a ningū Rico ome trr̃a a menos de ser oydo ꝛ librado por der° ¶ E mantouiesse derecha mente la trr̃a ꝛ alas çibdades ꝛ alas villas sus fueros ni que tollese a ning° heredam° ninguno, nin fiçiesse enel Reyno nigū gra fecho syn la Reyna doña berenguella, ꝛ syn su mandado ¶ E esta jura fiço a don Rod'go arçob° de toledo (8817 ajoute *q̃lla tomou*) ꝛ a don tello obp° de palençia ꝛ a do mauris obispo de burgos ¶ E ssy desto pasase q̃ fuese maldito ꝛ descomulgado ꝛ demas traydor ¶ E juro mas q̃ nunca fuese contra la Reyna doña berenguella pues q̃ ella tan grande merçed le façia escogiendelo entre todos los de la trr̃a ¶ E q̃ fuese siempre todo lo suyo guardado señalada mente el castillo de burgos ꝛ vallīd ꝛ los puertos de la mar q̃ erā sus arras ꝛ sus çilleros (8817 : *çeleyr'*) ¶ E todos los otros derechos ꝛ q̃ sienp° la amase ꝛ la siruiese cōmo a su señora fija de su señor natural ¶ E todo esto juro los jnojos fincados ante los sobredichos perlados por corte.»

32. 1. De même Rodrigue (IX, 1). Sur Gonzalo Ruíz Girón et ses frères, cf. le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 270 : «...dom Rodrigo Gomçalluez Girom foi casado con dona Mayor, e fez en ella dom Gonçallo Rodriguez Girom, e dom Munho Rodriguez Girom, e dom Pero Rodriguez Girom, e dom Aluar Rodriguez Girom, e todos estes forom na lide das naues de Tollosa com elrrey dom Affomso... Este dom Gomçallo Rodriguez Girom foi casado com dona Eluira Diaz filha de dom Diego de Castanheda... foy despois mestre da ordem de Samtiago de Castella». Il faut ajouter aux fils ici nommés de Rodrigo Gonzalvez, Rodrigo Ruiz, et deux filles, Teresa et Elvira (Núñez de Castro, *Coronica de los señores reyes de Castilla*, p. 182). Cf. § 24, note 5.

32. 2. C'est donc lorsqu'ils eurent le roi entre leurs mains que les deux frères furent faits comtes. Fernán Núñez l'était aussi, d'après Rodrigue (IX, 1), qui ne marque pas depuis quand ils l'étaient tous trois. Pour Alvaro, c'est après les *cortes* de Valladolid qu'il le devint, suivant le texte d'Ocampo : « Estōces fuese dō Aluaro con el rey para Medina ꝛ dēde pa Auila, ꝛ alli fizo el rey cōde a don Aluaro, ca ante nō lo era » (fol. CCCCI). Fernando s'y trouve dénommé comte auparavant (cf. la note 6 du § 31). Etant l'aîné, il pouvait en effet avoir obtenu le titre antérieurement, sous Alphonse VIII. Le manuscrit 1347, on l'a vu, est ici différent. Cf. Salazar (*Lara*, t. III, p. 54), qui cite un privilège du 12 juillet 1216, dans lequel tous trois portent ce titre ; et un autre du 28 avril 1215, où Alvaro est déjà dénommé comte. Il ajoute que Gonzalo eut le titre à la fin de juin ou au début de juillet 1216 (p. 29).

32. 3. Avant le 29 août 1215 (Flórez, *Reynas*, t. I, p. 429, d'après un document cité par Núñez de Castro). Selon Rodrigue (IX, 2), le mariage ne fut pas consommé : « era donzella en cabellos », nous dit-on dans la *Chr. gén.* (p. 711a, l. 3). Mais on nous dit le contraire dans le texte édité par Ocampo : « ꝛ maguer que el rey era niño ꝛ la reyna era grand dueña ꝛ guisada, fizo el rey su cōprimiēto con ella » (fol. CCCCIV). Le manuscrit 1347 diffère encore ici des textes d'Ocampo et de Pidal, mais ne présente rien de particulier. Manuscrit 8817 : « ꝛ po el Rey era muy peq̃no ꝛ ela era muy grā dona

aluarum et lupum didaci et rodericum didaci de camberos [illegible] procurauit idem comes cum fratribus ut rex guerram moueret predictis nobilibus quod et factum est. Eodem tempore cum rex et illa regina qualis qualis essent[a] apud mirandam separati sunt ab inuicem de mandato dn̄i innocencii. pape[5]. Tunc et facta est conueniencia quedam simulata quidem et non uera inter comitem aluarum et complices suos et alios nobiles. Postea uero circa festum assumptionis[6]

a *esset*. Abella : « locus mendosus ».

« muy g sada fezo en ela todo seu conplimto » (fol. [illegible]). Manuscrit X-I-6 : « fizo el rey todo su conplim̄o con ella » (fol. [illegible]). — La trisaïeule d'Enrique, Urraca, et la bisaïeule de Mafalda, Teresa, étaient sœurs de père. Mais il y avait une autre parenté plus rapprochée : le grand-père de Mafalda et la bisaïeule d'Enrique étaient frère et sœur (cf. § 18, note 2 ; Flórez, *ibid.* ; Herculano, t. II, p. 193). Le concile général de Latran (novembre 1215) fixa au quatrième degré inclus la parenté faisant empêchement au mariage (canons 50 et 51). Auparavant elle était dirimante jusqu'au septième degré. Le mariage d'Enrique et Mafalda était donc nul de droit après comme avant le concile. — Il n'est pas question dans notre texte du projet postérieur d'union entre Henri et sa cousine Dª Sancha, fille aînée d'Alphonse IX de Léon et de Dª Theresa de Portugal (Mariana, XII, 6 : Salazar, *Lara*, t. III, p. 56).

32. 4. Lope Díaz de Haro « que chamaron Cabeza brava », (*Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 259), fils de Diego López (sur lequel cf. [illegible], note [illegible] ; [illegible], note [illegible] ; [illegible], note 4) et de María Manrique (cf. § 65, note 4). Sa sœur consanguine, Doña Urraca, avait épousé Alvaro Núnez de Lara (*Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 259). Il était donc, comme le remarque l'auteur de la *Casa de Lara* (t. III, p. 55) beau-frère et neveu, mais à la mode de Bretagne, de D. Alvaro. « Don Lope Diaz de Haro, undecimo señor, y sexto Code de Vizcaya, fue Alferez mayor de Castilla... Hallose con su padre don Diego en la de las Navas, y con el Rey en la conquista de Andalucia, especialmente en la de Baeça dia de San Andres, y por esto orlò el escudo de sus armas cō ocho aspas de oro en campo rojo. Tuuo la tenencia de esta ciudad (cf. § 50, note 2)... Resistió valerosamente a los condes de Lara... aunque eran sus primos, y por otra parte don Alvaro, y dō Gonçalo, eran sus cuñados, casados con dos hermanas suyas. Casò don Lope con doña Urraca Alonso, hija de el Rey don Alonso de Leon. Fue su hija doña Mencia de Haro, que casò cō don Sancho Capelo, Rey de Portugal » (Salazar de Mendoça, *Origen de las dignidades*, fol. 57). Cette dernière assertion est une erreur. Cf. § 65. — Quant à Rodrigo Díaz de los Cameros, fils de Diego Ximénez de las Cameros et de Dª Guiomar, fille de D. Fernando de Trava (cf. Salazar de Mendoça, *Origen*, fol. 51ᵛ), il épousa la fille de Diego López, Urraca, veuve d'Alvar Núñez de Lara (*Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 260, 269 et 272, où il faut corriger *Alvar Pirez* en *Alvar Nuñez*). Sa fille épousa Guillén Pérez, fils de Pedro Rodrigue[illegible] de Guzmán (cf. *ibid.*, et § 13, note 1). « Ruy Diaz, y Alvaro Diaz, fuero de los Señores de los Cameros : hallaronse estos dos hermanos en la de las Navas. Confirmaron los privilegios de el Rey don Alonso, que la ganò, y otros muchos de el Rey. Ruy Diaz casó cō doña Aldonça Diaz de Haro, hija de do Diego Lopez de Haro, y fue su hijo don Simon Ruiz señor de los Cameros. Alvaro Diaz casò co doña Urraca Diaz de Haro, hermana de doña Aldonça... » (Salazar de Mendoça, fol. 58ᵛ).

32. 5. De même Rodrigue (IX, 2), qui n'indique pas l'endroit où fut exécutée la sentence pontificale. La séparation fut ordonnée avant la mi-juillet 1216, date de la mort d'Innocent III. Rodrigue prétend que le comte Alvaro voulut alors épouser la princesse, affirmation reproduite dans le texte d'Ocampo (fol. CCCCIV) et les manuscrits 1347 (fol. 418ᵛ), 8817 (fol. 221ᵛ), mais non dans les manuscrits de Lisbonne et de Paris (voir à l'appendice). A cette affirmation s'oppose Salazar (*Lara*, t. III, p. 56), le comte étant marié à cette époque et sa femme lui ayant survécu ; et notre texte, par son silence, donnerait raison à Salazar.

32. 6. Vers le 15 août (1216 ?). Colmeiro (*Cortes*, t. I, p. [illegible]) [illegible] n'est pas indiquée dans Rodrigue, qui parle aussi de cette assemblée *curia* (*cortes* dans la *Chr. génér.*). Suivant le texte d'Ocampo, la reine Bérengère n'y assista point (fol. CCCCI).

cum conuenissent omnes magnates apud uallem oleti. ut de formatione pacis inter se tractarent orta est inter eos dissensio noua et tunc recesserunt a comite aluaro gonzalus roderici et fratres eius et omnes qui eum sequi tenebantur. et alfonsus telli et frater eius et adheserunt omnes regine dñe berenḡ. Similiter | lupus didaci. et R. didaci et aluarus didaci et iohannes goncalui et omnes isti confederati sunt inter se contra comitem aluarum et fratres eius et alios consanguineos ipsius qui ei fauebant 7. facta est igitur et firmata tanta dissensio et discordia inter predictas partes quanta numquam fuit antea in castella. Secessit igitur comes aluarus pre timore in partes toletanas et cum trasitum[a] faceret per extremadura[b] ascium[c] animos maiorum sibi qui erant in ciuitatibus et in uillis et nexu indissolubilis[d] sibi eos conglutinauit. et ipsis fauentibus fauebat ei fere tota extremadura. et terra que est ultra serram 8. Igitur in yeme sequenti

a) Sic. — b) Sic. — c) asciuit. — d) Sic.

32. 7. Le texte d'Ocampo nous explique l'attitude de ces personnages (fol. cccc^{v}): « ...luego dó Alvaro començo de estrañar los ricos omes ꝛ dixo a don Lope diaz de Faro ꝛ a dó Gõçalo ruyz gyrõ ꝛ a otros ricos omes q̃ se fuesen de la corte, ca non tenie por que estar enella sinon quando fuessen llamados, ꝛ que non viniessen y sinon quãdo embiasen por ellos... » Le manuscrit 1347 ne désigne pas nommément ici Lope Díaz et Gonzalo Ruiz. Le 8817 ne nomme que le second (fol. 220^{v}). Les têtes du parti de Bérengère furent donc Gonzalo Ruiz Girón et ses frères (brouillés avec les Lara), Alfonso Téllez de Meneses et son frère (Suero), Lope Díaz de Haro, Ruy Díaz et Alvaro Díaz de los Cameros, Juan González.

Rodrigue (IX, 2) ne cite ici ni le dernier, ni Ruy Díaz, ni Suero Téllez. Il ajoute Rodrigo Rodríguez. Le texte d'Ocampo a seulement « Lope Diaz de Faro, do Gonçal ruyz gyron ꝛ sus hermanos, ꝛ dó Aluar dias d' los Cameros, ꝛ dó Alfonso Tellez ». — Gonzalo Ruiz Girón fut d'autant plus hostile qu'Alvar Núñez lui avait retiré la charge de majordome: « Estõces tomo el mayordomazgo a dó Gonçalo ruyz gyron, ꝛ diol a su hermano el conde don Ferran Nuñez de Lara » (texte d'Ocampo, fol. cccci; manuscrit 8817, fol. 220^{v}). Cf. Salazar, *Lara*, t. III, p. 55. Sur Alfonso et Suero Téllez, cf. le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* (p. 277 et 362), d'après lequel ils étaient fils de Tello Pérez et descendaient de Ramiro II de Léon; Alfonso Téllez épousa la fille de Ruy González Girón, et est désigné par le *Livro das Linhagens* « o velho o que pobro Alboquerque ». — « Don Alonso Tellez de Meneses, llamado de Alburquerque, porque poblò esta villa, fue señor de las villas de Meneses, y Montalegre, Fuente Empudia, San Cebria, Poblacion, Villalba, Mojados, Alba de Aliste, Castrouerde, Caruajales, Castro Nuño, Tiedra, Grajal, y otras. Hizo guerra siete años a los Moros, desde el castillo de Alburquerque, y hallose en la de las Navas. Casò con doña Teresa Ruiz, hija de don Rodrigo Gõçalez, y de doña Mayor Nuñez de Lara, hija de dó Nuño de Lara; y uuo a dó Alonso Tello de Meneses, que murio sin hijos, y a don Alonso Tellez, y a doña Mayor de Meneses, muger de Do Ruy Gomez de Trastamar. Casò segunda vez cõ doña Teresa Sanchez, hija de el Rey don Sancho el primero, de Portugal y de doña Maria Perez de Ribera: y fue su hijo don Ioan Alonso Tello de Meneses, señor de Alburquerque. Don Suer Tello de Meneses, hermano de don Alonso Tellez de Meneses, hijos de Tel Perez. Tuuo la villa de Cabeçon per el Rey don Alonso el Bueno, y hallose con el en la de las Nauas. Casò con doña Maria, hija de don Gutierre Rodriguez de Castro, y de doña Eluira Osorez » (Salazar de Mendoça, fol. 68). Cf. Herculano, t. II, p. 294.

32. 8. Rodrigue (IX, 3) dit: « extrema Dorii peragrauit ... & inde se transtulit ultra Serram. Et cum venisset Maquedam ... ». Par *serram*, Rodrigne désigne ici la sierra de Gredos, qui continue vers l'ouest la sierra de Guadarrama, et au sud

cum regina dña bereng misisset quendam de domesticis suis ad fratrem suum per quem posset certificare de statu et salute ipsius satellites quidam sathane fraudulenti uasa pessima qui erant cum comite aluaro finxeunt diablicum[a] quoddam commentum, componentes quandam maledictam cartam quam dixerunt se inuenisse apud predictum nuncium regine per quam nitebantur probare quod dña regina conspirauert in mortem fratris cum goncaluo roderici et alfonso telli et quibusdam aliis magnatibus ut sic possent illos omnes inducere in odium regis quod cum multis modis prius temptassent nunquam illud efficere potuerant. Hac igitur occasione suspenderunt in patibulo predictum nuncium regine. Volentes et sic denigare[b] famam dñe regine et nobilium qui ei aderebant. Sed iustus dñus qui iusticias dilexit cuius uultus equitatem uidet qui saluat innocentem et innoxium qui liberauit susanam de manibus iudicium[c] iniquorum. Ipse siquidem imunem tanti criminis et inll'o[d] sibi consciam dñam reginam et eos qui fauebant ei liberauit de angustia et exaltau in tempore tribulationis[9]. Ipsa siquidem regina audita morte nuncii sui et intellecta machinatione diabl'ica cognito et quod ei et sorori sue[10] que circa erat minabantur contumeliam et dedecus recessit de mon°[e] patris sui in quo morabatur cum sorore sua et iuit ad castellum gonzalui roderici quod dicitur aotiello[11]. Ipse

a) Sic. — *b)* Abella : « forte *denigrare* ». — *c) Sic.* — *d) in nullo.* — *e) monasterio.*

de laquelle se trouve Maqueda. *Ultra serram* a donc, comme précédemment, dans notre auteur, le sens de « au delà des sierras de Gredos et de Guadarrama ». Quant à *Extremadura*, le texte de Rodrigue montre aussi ce qu'il désigne : le pays situé au delà du Duero. Cf. § 2, note 5, et § 61, note 2. La Chronique générale (p. 711[a], l. 41) traduit par « las Extremaduras del Duero » ; la *Crónica de Esp.* (*Doc. inéd.*, t. CV, p. 489), par « por la ribera del Duero ».

32. 9. Même histoire dans Rodrigue (IX, 3), qui compare également Bérengère à Suzanne, et omet de dire que Gonzalo Ruiz et Alfonso Téllez étaient impliqués dans la conjuration supposée. Notre auteur ne parle pas de la tentative de Ruy González de Valverde (Rodrigue, IX, 3). — Salazar (*Lara*, t. III, p. 55) veut que l'affaire de cette fausse lettre soit elle-même une « hablilla » inventée contre D. Alvaro. On voit en tout cas qu'elle est attestée par deux sources contemporaines. La même histoire est passée dans les textes de Pidal (p. 711[b]) et d'Ocampo (fol. cccci), ainsi que dans le manuscrit 8817 (fol. 221), mais non dans le 1347.

32. 10. *Alienor* (Rodrigue, IX, 2) : Léonor, qui, en 1221, devait épouser D. Jayme I, roi d'Aragon (Flórez, *Reynas*, t. I, p. 418 et 455). Le monastère où notre auteur dit ensuite que les deux sœurs se trouvaient alors est évidemment celui de Las Huelgas.

32. 11. Rodrigue : *Aptellum* (IX, 2) ; Chronique générale : *Otiello*. Autillo de Campos, à 25 kilomètres au nord-ouest de Palencia. Voir Madoz, qui dit que, selon la tradition, Bérengère y fut enfermée par le comte de Lara quand elle se sépara d'Alphonse IX. La vérité serait donc qu'elle y vint d'elle-même se mettre sous la protection de Gonzalo Ruiz. Il est à noter que Rodrigue place ce fait avant l'histoire de la fausse lettre, et même avant le mariage du jeune roi, tandis que notre auteur le place après. — Madoz fait allusion à un acte de donation par lequel Ferdinand III cède la ville à Gonzalo Ruiz Girón « por los servicios prestados por los Laras ». Il y a là une étrange confusion, mais j'ignore le document en question.

uero nobilis benignissime recepit eas et humiliter et deuote seruium[a] eis se et suos et sua exponens uoluntati earum quamdiu ibi moram fecerunt quod fuit usque ad mortem regis henrici. Comes autem aluarus et sui cum rege uenerunt ad ualem oleti in quadragessima proxima et iñ[b] post pascha[12] exeuntes cum militibus et extremaduranis qui ei fauebant ceperunt in ualle de trigueros[13] uastare omnia bona .G. roderici et fratrum suorum et aliorum qui eis fauebant sucedentes[c] domos eorum igni et bona alia crudeliter dissipantes. Deinde uenerunt ad castrum quod (fol. 105) dicitur mont alegre et obsederunt illud et intus erant[d] suerus telli. qui uidens regem reddidit ei castrum suum[14]. Postea uero transitum facientes per terram de campis peruenerunt usque carrionem uir[e] moram fecerunt per dies aliq[o]. Exinde reuersi sunt ad uillam aliam[f] del alcor et de nocte peruenientes alfonsum telli uulnerauerunt grauissime et rapuerunt equos et arma ipsius. Ipse uero protegente se diuina misericordia euasit de manibus eorum et recepit se in terram suam[15]. Quam obsedit comes aluarus cum rege et fauctoribus ipis[g] et tenuit multis diebus obsessam sed non potuerunt eam capere. Recedentes ab obsidione illa uenerunt palenciam. Regina uero dña berenḡ. et omnes qui ei fauebant erant in aotiello et in castro cisneros[16] et in aliis uillis uicinis. Erant autem omnes in tanta angustia constituti ut quid agerent ignorarent. Proposuerant tamen reddere terram suam regi uir[h] tunc aliter cum comite aluaro componere potuissent. Quod quasi impossibile uel saltem difficile uidebatur. Cum rex henricus luderet in palencia more solito cum pueris nobilibus qui eum sequebantur proiecit unus eorum lapidem et ipsum regem in capite grauiter uulnerauit. Ex quo quidem uulnere rex idem infra paucos dies uite terminum dedit[17]. Cuius corpus extra-

a) seruiuit. — b) inde. — c) Sic Abella : « forte *succendentes* ». — *d) Sic.* — *e)* Abella: « forte *ubi* ». — *f) aluam (albam).* — *g) ipsius.* — *h) nisi?*

32. 12. 1217.

32. 13. C'est ce que Rodrigue appelle en latin *vallem triticariam,* « la vallée du Blé » (Chr. génér., p. 712, l. 19 : Val de Trigueros). Le pays appartenait donc à Gonzalo Ruiz, à ses frères et à ses partisans. La ville de Trigueros est entre Palencia et Valladolid, non loin du canal de Castille et du Pisuerga.

32. 14. Rodrigue ajoute que Gonzalo Ruiz, ses frères et Alfonso Téllez n'osèrent lui porter secours à cause de la présence du roi. Montealegre, au sud-ouest de Palencia, ainsi que Villalba del Alcor, citée plus loin, et où le comte et le roi revinrent après une pointe au nord, à travers le pays de Campos jusqu'à Carrión. La conformité avec Rodrigue est remarquable pour tous ces faits jusqu'à la mort du roi.

32. 15. Il faut, je pense, lire « in turrem suam », à cause de la suite. Rodrigue : « in municipio »; Chronique générale (p. 712, l. 31) : « fortaleza ». Alfonso Téllez fut surpris hors de sa forteresse (Villalba del Alcor), mais put s'y réfugier et y soutenir le siège.

32. 16. Cisneros (Rodrigue, IX, 4 : *Cinisario*), près d'Autillo.

32. 17. Rodrigue (IX, 4) ajoute seulement que le jeune prince était logé chez l'évêque (*Crón. de Esp.*, p. 491 : « cerca de la yglesia de Sant Anton »); selon lui, ce n'est pas une pierre, mais une tuile, et du haut d'une tour, qu'un de ses compagnons

hentes de palencia comes aluarus et sui posuerunt ipsum in quadam turre. in castro quod dicitur tariego[18]. Sic igitur mortuus est rex henricus ante annos pubertatis anno regni sui tercio nondum completo. in mense iunii.

33*. Audita morte fratris cum nondum tamen diuulgata esset con-

lui lança *casu*. C'est un fragment de tuile, d'après Luc (p. [illegible], l. 28), qui se borne, touchant ce prince, à dire l'accident qui causa sa mort. La date de la mort est donnée par les *An. Toled. I* : « Seis dias de Junio en dia Martes Era MCCLV » (cf. Florez, *Reynas*, t. I, p. 433), ce qui concorde avec l'indication partielle donnée plus loin par notre auteur. C'est la date adoptée par Mariana (XII, 6). — Cf. *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* : « ... e amdamdo trebelhando deu huum do linhagem de Mendoça com huum tigello em beyra de huum telhado e deu a telha a elrrey na cabeça de que morreo ... » (p. 250).

32. 18. Au sud de Burgos. Rodrigue : *Tarecum*.

33*. La biographie de Ferdinand III par Juan Gil de Zamora, publiée par le P. Fita dans le *Boletín de la Real Academia de la Historia*, t. V, 1884, p. 308, d'après le manuscrit de la Bibl. Nacional de Madrid (XVIIIe siècle, extraits), n'est qu'une compilation abrégée faite à l'aide de Rodrigue de Tolède (§ 1-2, 5-15) et de Luc (§ 3-4), copiés presque à la lettre, ce qui permet de corriger leur texte quand il est défectueux. Il y a seulement au début un passage qui ne se trouve ni chez Luc ni chez Rodrigue : « Hic Fernandus rex *Montanus* dictus est, quia in monte quodam inter Zamoram et Salmanticam natus fuit » (cf. *Chr. Cerrat.*, qui dit « Rex Fernandus *Montesinus* »). — Gil s'arrête à l'endroit où s'arrête Rodrigue, ce qui montre bien qu'il n'avait pas d'autre source. Il n'a en tout cas point connu la nôtre.

En 1526, « a XX dias d'Agosto », parut à Séville, imprimée par Jacob Cromberger, une *Cronica del sancto rey don Fernando tercero deste nombre que gano a Sevilla y a Cordoua y a Jaen ꝛ a toda el Andalucia. Cuyo cuerpo esta en la sancta yglesia de Seuilla.... Emendada por don Diego lopez arcediano de Seuilla dirigida al manifico ꝛ muy noble señor don Fernando enrriq̃z hijo del illustre señor don Pedro enrriq̃z adelantado mayor del andaluzia que aya gloria* (n° 2722 de Gallardo ; British Museum, C. 55. h. 3). Dans le prologue, dont Gallardo reproduit une partie, l'éditeur dit ceci : « Entre otras escrituras... q̃ ẽla libreria d'sta sẽtã iglesia de Seuilla se guardã : halle la hystoria del sancto rey don Fernando q gano esta insigne ꝛ muy noble ciudad. E como quier que algunos sumarios de su cronica se aya imprimido : paresciome que era bien publicar esta por ser mas copiosa y en ella largamente se cuentan sus notables hazañas... Comiença la narratiua o exordio dede el rey don Alonso su abuelo hijo del Rey don Sancho el desseado... La qual (crónica) fue emendada o hablando mas cierto renouada en la pronunciacion de algunos vocablos antiguos porque mejor los modernos los entiendan... Bien creo yo que no faltara quien me reprehenda diziendo que no es justo mudar los vocablos antiguos : porque me paresce que tienen magestad ꝛ mas auctoridad que los modernos. Pero a esto es facil la respuesta que quando alguna hystoria latina se torna en nuestra lengua ꝛ comun hablar : no usamos delos vocablos latinos aunque son mas resonantes que el romance, sino dela cotidiana la qual sirue segun el tiempo corre. Que ya vemos en espacio de quarenta o cinquenta años assaz diferencia y mudamiento en muchos vocablos de entonces alos de agora... » C'est la même chronique qui a été reimprimée en 1540 à Salamanque, en 1551 à Séville, en 1555 à Valladolid, en [illegible] à Medina del Campo, toutes éditions signalées par Muñoz dans son *Diccionario* (*Castilla*, n° 25), auquel s'en rapporte évidemment M. Rafael Ballester y Castell dans *Las fuentes narratiuas de la historia de España durante la edad* [illegible] de Mallorca, 1908, p. 116, puisqu'il omet, lui aussi, de citer l'édition de 1526. Gallardo, qui cite celle de 1566 (n° 712) et en reproduit particulièrement le prologue comme pour celle de 1526 (prologue identique de part et d'autre), ne renvoie pas de l'une à l'autre. Cristóbal Pérez Pastor a aussi décrit, et plus complètement, d'après l'exemplaire de la Bibl. Nac. de Madrid, celle de 1566 dans *La imprenta en Medina del Campo*, n° 45. Il relève l'absurdité qu'on y trouve en tête du Prologue : « Prologo del Illustrissimo y Reuerendissimo señor don Rodrigo Arçobispo de Toledo al magnifico

festim regina dña berenḡ misit nuncios suos uiros nobiles et potentes.

y muy noble señor don Fernando Enriquez »; et il note que « D. Rodrigo no pudo escribir este prólogo, sino Diego López de Cortegana, Arcediano de la santa Iglesia de Sevilla, que fue el editor de esta obra y reformador de su ortografía, el cual la publicó por primera vez el año 1516 (lire 1526) en la imprenta de Jacobo Cromberger... ». Dans le *Prólogo* des *Memorias para La Vida del santo Rey Don Fernando* (voir plus bas), Miguel de Manuel Rodríguez dit : « La mas antigua que nota don Nicolas Antonio en su famosa biblioteca, es la de Valladolid de 1515... » C'est 1555 qu'il faut lire; de même plus loin, c'est 1566 et non 1576 qu'il fallait mettre pour l'édition de Séville. Il est question, dans le même prologue, d'une refonte de cette Chronique par le P. Ajofrín (1658), travail resté inédit. Dans *La Bibliothèque du Marquis de Santillane*, M. M. Schiff signale un manuscrit de la Bibl. Nac. de Madrid (Ii-120) contenant uniquement le texte de cette *Cronica de San Fernando* (p. 397).

La *Vida de San Fernando el tercer rey de Castilla y Leon*, par Alonso Núñez de Castro, Madrid, 1673 (British Museum, 4825. bb.1; Bibl. Nac. de Lisbonne, 5039) est une laborieuse et emphatique compilation. Entres autres nombreuses sources, l'auteur cite « la coronica antigua del Santo Rey »; il s'agit de la Chronique castillane, ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte en se reportant aux chapitres de cette chronique indiqués par les références que Núñez a mises en marge de son propre texte. Une autre édition de cette *Vida*, en 1787, est signalée dans le *Prólogo* des *Memorias para la Vida del Santo Rey D. Fernando*, où l'œuvre est appréciée d'un mot : « en esta produccion ne fué mas feliz que en otras de igual clase ».

Sur les biographies écrites par Juan Bernal et Juan Lucas Cortés, et disparues, voir le même *Prólogo* (p. III), qui signale également, mais comme dénuées de valeur et d'intérêt, des *Memorias para la Vida de san Fernando, rey de España, recopiladas de monumentos antiguos*, ouvrage manuscrit du cordubais Juan de Herrera y Silva. Pour l'œuvre de Juan Lucas Cortés (mort en 1701), écrite sur l'ordre de Dª Mariana, mère de Charles II, voir aussi la *Bibl. hisp. nova* d'Antonio, et Gallardo, *Ensayo*, t. II, col. 608.

Les *Acta Vitæ S. Ferdinandi regis Castellæ et Legionis ejus nominis tertii...*, publiés par le P. Daniel Papebrock en 1684, à Anvers, comprennent, 1° une *Vita brevior* constituée par le texte de Luc de Tuy concernant ce roi (depuis la p. 112, l. 31 jusqu'à la p. 113, l. 34; puis p. 113, l. 52-53; p. 114, l. 9-20; de la p. 114, l. 54 à la fin), et par une *Legenda* « ex libro hispano dicto *Flos sanctorum* anni MDXXXII »; 2° des *Acta prolixiora*, qui ne sont autre chose qu'une traduction latine par Papebrock de la Chronique castillane de Ferdinand III (édition de Valladolid, 1555) y compris la préface; et cette traduction a été faite de façon que les passages tirés de Rodrigue par l'auteur de cette chronique se retrouvent ici selon la lettre même de Rodrigue. A cette traduction Papebrock a ajouté des *Parerga* et des notes. Puis viennent *Gloria postuma*, c'est-à-dire un recueil de documents prouvant la sainteté du roi, et un *Appendix* de corrections et d'additions, plus l'*Historia et miracula S. Crucis Caravacanæ...* L'auteur a inséré son travail dans les *Acta sanctorum*, 30 mai.

Les *Memorias para la Vida del Santo Rey Don Fernando* déjà citées (Madrid, Ibarra, 1800, XXXVI-574 p. in-folio) sont l'œuvre du P. Andrés Marcos Burriel, quoique son nom ne paraisse pas sur le titre, qui les présente comme « dadas á luz con apéndices y otras ilustraciones por Don Miguel de Manuel Rodriguez bibliotecario primero de los Reales estudios de Madrid ». Dans le *Prologo*, Manuel Rodríguez explique comment le P. Burriel avait réuni des documents concernant Ferdinand III, les avait offerts au roi Ferdinand VI en lui demandant de les faire mettre en œuvre par un tiers et avait fini par rédiger lui-même une biographie sous le titre de *Memorias*. Ce travail resté inédit, Manuel Rodriguez, l'avait complété et mis au point; mais il mourut avant la publication, qui n'eut pas toute l'ampleur à laquelle il avait songé, car des appendices et dissertations qu'il annonce dans le *Prologo* ne purent être retrouvés par l'éditeur définitif (Ibarra). L'ouvrage comprend trois parties : I, la Vie de Ferdinand; II, son Éloge; III, les Documents. A la fin viennent des notes de Manuel Rodríguez. — Ni ce dernier ni Burriel n'ont connu notre chronique.

L'auteur de la Chronique de Ferdinand III que contient le manuscrit Egerton 442, aux fᵒˢ 58-84ᵛ (cf. Gayangos, t. II, p. 148) cite Luc de Tuy et l'archevêque de Tolède.

s. lupum didaci et goncaluum roderici[1] ad regem legion qui tunc erat apud taurum. ut filium suum maiorem natu. s. domum[2] fernandum qui tunc erat cum patre q̄dq3[3] simulatione. quacumque arte de patris educerent. potestate et ad ipsam adducerent habens [in] proposito quod uere comparuit ex post facto dare ipsi filio maiori regnum patris sui quod ad ipsam reginam pertinebat ea rone qui ipsa maior etate ceteris sororibus cum filius masculus regis alfonsi nullus superstes esset. Declarabatur insuper quod hec fuisset uoluntas gloriosi regis per quandam cartam sigillo suo plumbeo munitam que facta fuerat in curia apud carrionem celebrata que reperta fuit in armario burgen̄ ecclesie[4]. Predicti uero nobiles accedentes ad regem legion̄ utilem simulationem inuenerunt per quam uoti compotes effecti sunt et puerum predictum cum multa celeritate ad matrem adhuc apud aotielo | moram facientem adduxerunt[3]. Vere quidem utilis fuit simulatio castellanis. nam nisi tam prudenter processum fuisset for-

a Sic. — *b* quandoque (lire *quacumque*). — *c* ratione quoniam (manque *erat*).

Ce n'est du reste qu'un début de chronique avec une dissertation sur la question de savoir qui était l'aînée de Bérengère ou de Blanche.

L'article de Potthast, *Bibl. historica medii aevii* (1896), p. 1309, est peu exact, mais indique d'autres biographies que je n'ai pu consulter : Laureti (Naples, 1680), Ligny (Paris, 1759), Pineda (Sevilla, 1627), Settier y Gimeno (Barcelona, 1889), Vergara (Ossano, 1629).

33. 1. De même Rodrigue, la Chr. gén. et la *Crón. de Esp.*; la *Est. de los Godos* met *Garci* Royz au lieu de *Gonzalo* Ruiz. (*Doc. inéd.*, t. LXXXV, p. 165). La *Cronica del sancto rey don Fernando* (1526) raconte ainsi l'enlèvement : «... doña Beréguela ebio por su hijo cō alguna cautela como es ya dicho : y fueron por el Lope diaz y Gonçalo ruyz q̄ erā dos cauall'ros d' quiē ella mucho fiaua. Los caualleros se partiero luego y llegados al rey do Aloso no le diverō cosa alguna de la muerte d' l rey do Enriq̄ porq̄ assi les era mandado : mas hablauā con el rey en otras cosas q el se holgaua. E q̄ndo los cauall'ros vieron tiēpo oportuno q el rey estaua d' buena gana : suplicarō le q̄ diesse licēcia al infante dō fernādo pa q fuesse cō ellos a ver ala reyna doña Beréguela su madre : y q despues q̄ se viessen madre ꝛ fijo q̄ ellos se lo boluerīā. El rey dō Alonso agrado se tāto delas buenas razones delos caualleros : q̄ de buena gana les cōcedio lo q le suplicarō. Auida pues la licēcia ellos se partierō cō el infante muy alegres : y lleuarō lo a Aotillo do estaua la reyna su madre. » Papebrock traduit cela à la page 61 de ses *Acta*.

33. 2. Rodrigue (IX, 5) parle aussi de ce document conservé « in armario Burgensis ecclesiæ » et datant de l'époque où il n'y avait pas d'héritier mâle. Les *cortes* de Carrión mentionnées ici seraient celles dont il est question au § 11. Zurita dit que les Laras motivèrent leur opposition à Bérengère par le fait que Blanche était l'aînée (*Anales*, II, 75), fait affirmé par Rodríguez de Almella, Garibay et Mariana, et contredit par nombre d'auteurs, depuis Mantuano jusqu'à Lupián Zapata (cf. les *Memorias* de Mondéjar, ap., p. XXXIII) et Salazar (*Lara*, t. III, p. 58). Cf. § 11, note 5, et, à l'appendice, le texte tiré du manuscrit de Lisbonne.

33. 3. Une inscription moderne placée sur une chapelle à Autillo et reproduite par Madoz affirme que c'est en ce lieu que Ferdinand III fut proclamé roi la première fois. C'est ce que dit également la Chr. gén., p. 713, l. 13. — « Coronóse en Náxera, adonde le llevó su madre desde Otella... y fue la funcion debaxo de un olmo », est-il dit dans les *Mem. para la vida del S. Rey D. Fernando* (p. 19), qui placent ce couronnement avant l'entrée à Palencia. Il n'est pas, après tout, impossible qu'il y ait eu une pareille cérémonie avant la proclamation de Valladolid (cf. § 35).

sitam hodie regem proprium non haberent. Inito ergo consilio regina cum magnatibus qui cum ea erant uenerunt palenciam ubi recepti sunt mater et filius honorifice cum processione solempni ab episcopo. s. dn̄o tellio qui tunc preerat ecclesie palentine. Deinde uenerunt ad castellum quod dicitur donas et ipsum ui ceperunt[4]. Tunc magnates qui cum regina erant habuerunt colloquium cum comite aluaro sperantes quod possent ipsum regine reconciliare ut sic regnum posset pacificari. Sed nichil actum est. Regina ergo cum suis uenit ad uallem oleti ubi honorifice recepta est. Deinde tractatu diligenti habito uisum est omnibus ut transiret[a] dorium et intrarent in extremadura[b][5].

34. Volentes igitur ire segouiam uenerunt q°cam[c]. Habitatores autem ipsius loci noluerunt eos recipere in uilla ipsa. Ibidem et intimatum est eis quod non reciperent eos segouien̄ nec alii extremadurani[1]. Insinuatum est insuper eis quod nisi sibi cauerent sancius fernandi frater regis legion̄[2] cum multitudine militum insequebatur eos ut eis noceret. et eos si posset caperet. Reuertentes igitur cum multa festinancia uenerunt ad ualem oleti un̄[d] exierant. Miserunt autem segouiam uir[e] conueniebant extremadurani et illi qui erant ultra serram ad tractandum de rege substituendo. Venientes autem segouiam inuenerunt predictos homines congregatos et induxerunt eos per se et amicos suos ut iterum conuenirent apud uallem oleti ad tractandum de rege substituendo quod et factum est[3]. Comes autem aluarus postquam regina cum suis recessit de duennas accessit personaliter ad regem legionen̄ et multa promictens ei que tamen per dei gratiam non potuit implere induxit ipsum regem ut congregato exercitu suo intrarent in regnum castelle et q̄m[f] uacabat regnum uel totum uel saltem magnam partem regni posset acquirere[4]. Rex igitur legion̄ acquieuit comitis consilio et congregato exercitu cepit

a) Sic. — b) Sic. — c) Rodrigue : *Cauca* (IX, 4). — *d) unde. — e) ubi. — f) quoniam*

33. 4. Rodrigue : « castrum quod Doniæ dicitur »; Chr. gén. : Dueñas (au sud de Palencia).

33. 5. De même Rodrigue. On voit encore par ce passage ce qu'on entendait par *Extremadura*.

34. 1. Rodrigue ajoute que repoussés de Coca (entre Medina del Campo et Ségovie), ils durent s'arrêter à Santiuste (de San Juan Bautista), situé auprès, et qu'on leur refusa l'accès d'Avila comme de Ségovie. La Chr. gén. (p. 713, l. 34) porte *Cabeçon* (au nord de Valladolid, sur la route de Palencia) au lieu de *Coca*. L'erreur, voulue ou non, est manifeste.

34. 2. Le fils que Ferdinand II eut de sa première femme, Dª Urraca López? (cf. § 24, note 3; Flórez, *Reynas*, t. I, p. 333) ou bien un autre fils, mais bâtard celui-là, et nommé aussi Sancho Fernández? (cf. Salazar, *Lara*, t. III, p. 18; Flórez, *ibid.*, p. 328). Le premier, *el de Cañamero*, fut le héros et la victime d'une aventure que les *An. Tol.* placent en 1220 et Salazar en 1217.

34. 3. De même Rodrigue (IV, 4 et 5).

34. 4. Cela n'est qu'implicitement dans Rodrigue.

uillam garsiam. deiñ coroniam et cast' mont[a]. et uenit ad idam uillam que est inter uallem oleti et siet mancas que dicitur arroyo et ibi cast' metatus est[5].

35. Castella vero tunc regem habebat. s. donu fernande filium dñe bereñ. Extremadurani namque et illi qui erant de ultra serram conuenientes apud uallem oleti secunda die (fol. 106) mensis iulii. tercia s. die antequam rex legioñ uenisset arroyo[b] tractauerunt de rege substituendo et cum diuersi diuersa sentirent. tandem ille per quem reges regnant et principes dominantur nolens destituere castellam proprii regis solatio uolens et stultam superbiam et elationem regis legioñ reprimere. discordiam discordantium ad concordiam reuocau. Currentes igitur extremadurani et alii qui conuenerant extra portam vallis oleti in campo quodam uenerunt ad mercatum et supplicauerunt ut regina dña bereñ cum filiis suis exiret ad predictum locum. Tanta siquidem erat multitudo populorum quod eos non posset capere palacium regis. Exiens igitur regina nobilis cum filiis suis fernando et alfonso[3] et cum episcopis. s. burgen et palentin et cum aliis uiris religiosis et cum uaronibus qui ei fauebant uenit ad predictum locum ubi multitudo gentium expectabat aduentum ipsius. Vnus igitur loquens pro omnibus cunctis in idipsum consentientibus ex persona populorum recognouit regnum castelle deberi de iure regine dñe berengarie et quod eam omnes recognoscebant dñam et reginam regni castelle. Verumptamen supplicauerunt omnes unanimiter ut regnum quod suum erat iure proprietatis concederet filio suo maiori. s. dōno fernando. quia cum ipsa femina esset labores regiminis regni tolerare non posset. Ipsa uero uidens quod ardenti desiderio concupierat petitis gratanter annuit et filio supradicto regnum concessit[4]. Clamatum est ab omnibus clamore ualido. Viuat

a) uroniam et castromonte. — b) Sic.

34. 5. Rodrigue ne mentionne pas la prise de Villagarcía, Urueña et Castromonte (au sud de Medina de Rioseco). Arroyo (*Airoium* dans Rodrigue, texte de Lorenzana), entre Valladolid et Simancas, comme indique notre texte, probablement Arroyo de la Encomienda (voir Madoz). *Crón. de Esp.* (p. 492) : « Arrayazes, que es cerca de Fompudia » (?).

35. 1. Cette date de la réunion des Cortes de Valladolid n'est pas indiquée dans Rodrigue, qui raconte à peu près de même la scène de la proclamation (IX, 5). Il semble bien que cette proclamation ait eu lieu le même jour. Il faut en tout cas rectifier la date du 1er juillet trouvée par Flórez (*Reynas*, t. I, p. 436) dans un missel de Cardeña. Lafuente adopte la date du 31 août, que Lupián Zapata tire d'un texte publié par lui dans sa *Vida de Doña Berenguela*, p. 96. Flórez, qui la cite, s'en tient à celle du 1er juillet : il n'avait sans doute pas grande confiance en Zapata.

35. 2. «... á un lugar en que agora facen mercado, e en aquel tiempo era despoblado, e ficieron despues el monesterio de Sant Francisco. » (*Crón. de Esp.*, p. 492).

35. 3. Alfonso de Molina. Cf. Flórez, *Reynas*, t. I, p. 363; Salazar, *Lara*, t. I, l. IV, c. 2. — Les évêques de Burgos et de Palencia qui accompagnaient la reine sont Maurice et Tello.

35. 4. Rodrigue dit que Bérengère «regnum sibi *noluit* retinere » (IX, 5) ; la *Crón. de Esp.* (*Doc. inéd.*, t. CV, p. 492), traduit : « *non quiso* tomar el reyno para si ». La

rex|.] Exinde cum ingenti leticia uenerunt omnes ad ecclesiam sancte. Marie. et ibidem deo[a] agentes fecerunt omagium manuale omnes qui aderant tam magnates quam populi ciuitatum et aliarum uillarum regi dn̄o fernando et sic mater cum honore et ingenti gaudio reuersa est ad palacium patris sui. Rex autem dōnus fernandus incipiebat agerere[b] sextum decimum annum[5].

36. Post hoc autem audiens regina et qui cum ea erant aduentum regis legion̄ in uilla supra nominata arroyo miserunt ad eum duos episcopos burgen̄ et abulen̄[1] rogantes ut desisteret ab inquietatione filii sui iam regis castelle. Noluit autem rex legion̄ preces admittere sed elatus uento inanis glorie quam conceperat sicut dicebatur de imperio habendo transiuit pisorgam et uenit lagunam[2][c] mansit diebus aliquot. Exinde duxx̄[d] cursum suum uersus burḡ et uastans terram undique peruenit | usque ad arcos[3] gerens in proponito burgis adire spem habens licet uanam uanam[e] quod eam posset habere. Erat autem illis diebus burgis lupus didaci et multi nobiles et strenui castellani cum eo parati exponere animas suas si opus esset per ciuitate tuenda[f]. Videns autem rex legionen̄ quod spem uanam conceperat et quod inutiliter laboraret per aliam uiam reuesus[g] est in terram suam. Regina uero cum filio suo rege et cum uassalis suis tunc erant palencie. Ad quem locum quinquaginta milites abulen̄ ex parte concilii sui bn̄ parati cum uexillo suo uenerunt et quinquaginta milites segouie[h] similiter ad seruicium regis et regine. Cum ergo rex legion̄ redisset in terram suam rex et regina cum suis exierunt de palencia uersus burgis procedentes et miserunt duos episcopos mauricium burgen̄ et tellium palentinum ad castrum quod dicitur tariego cum aliis uiris religiosis ut extraherent inde corpus regis henrici sepeliendum cum parentibus suis. Iam enim mandauerat comes aluarus dari corpus henrici sorori sue dn̄e regine quod et factum est. Deinde uenerunt ad palenciam uir[h] bene recepti sunt. Exinde profecti sunt

a) Abella « deest forte *gratias* ». — *b) Sic.* — *c)* Abella : « deest forte *ubi* ». — *d) Sic (duxit).* — *e) Sic.* — *f) Sic.* — *g) reuersus.* — *h) ubi.*

Chron. gén. rend comme s'il y avait *uoluit* : « *quisiera* tomar alli (c'est-à-dire dans le palais) luego el regno pora si » (p. 714, l. 1); de même l'*Est. de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 166) : « quiso retener su regno ». Chose à noter, notre auteur ne paraît pas considérer comme absolument spontanée la renonciation de Bérengère.

35. 5. Selon Rodrigue, Ferdinand avait alors dix-sept ans : « anno aetatis suae decimo octauae ». Sur la date de sa naissance, Flórez (*Reynas*, t. I, p. 357 et 368) tire d'un passage de Roger de Hoveden un argument sérieux contre la date de 1198 proposée par Papebrock, et accepte celle de 1199, qui ressort du texte de Rodrigue. Or, celle de 1201, qu'implique ce que dit notre auteur, peut être acceptée, puisque la séparation d'Alphonse IX et de Bérengère n'eut lieu qu'en 1204 (Flórez, *ibid.*, p. 370).

36. 1. Rodrigue (IX, 5) les nomme : Maurice et Domingo.

36. 2. Laguna, au sud de Valladolid.

36. 3. Arcos, au sud de Burgos. Luc ne parle pas de cette première expédition du roi de Léon.

uersus castrum quod dicitur muño quod statim obsederunt remanentes ibi cum rege[4].

37. Regina uero cum episcopis et aliis uiris religiosis fecit deferri corpus fratris sui ad monasterium paternum et ibidem honorifice sepeliuit. Exinde reuersa est regina ad castrum de muño quod uassalli sui potenter et uiriliter expugnantes ui ceperunt et milites qui ibidem erant captiuos eduxerunt. Progredientes inde ceperunt lerma post ea lara[1] et inde reuersi sunt burgis. Tunc autem recepti sunt in eadem ciuitate rex et regina cum processione solempni cum honore magno et gaudio infinito. Liberauerat enim dñus deus quasi miraculose ciuitatem burgen̄ de manibus inimicorum suorum et restituit eam uere et naturali domine. Vbi dna regina quecumque habere potuit donauit militibus. Iam enim expenderat quicquid auri uel argenti reliquerat ei pater sua[a] in fine uite sue. Deinde profecti sunt de consilio lupi didaci uersus belli foramen et naieram[2] uir[b] recepti sunt a populis uillarum sed munitiones habere non potuerunt qm[c] tenebant eas milites comitis goncalui munii. Reuersi sunt ergo burgis[3].

38. Cum ibidem moram facerent comes aluarus et fās[d] et omnes fautores sui collecta multitudine militum transitum fecerunt per otardaios. Deinde per quin(fol. 107)tana[e] fortunno et uenerunt a[f] rio cereso. Exinde a uillam francam unde surgentes mane irruerunt in bilforado et eam intrantes ui rapierunt[g] bona quecumque inuenire potuerunt. quosdam de habitatoribus occidentes quosdam uulnerantes alios uero captiuos ducentes et sic predicta uilla possita est in ruinam et desolationem. Nulli pepercerunt homini uel etati.

a) Sic.— b) ubi.— c) quoniam.— d) fratres— e) Abella : « deest forte *et* ».— *f) ad.— g) Sic.*

36. 4. Tout ce paragraphe est conforme pour le fond au texte de Rodrigue, qui toutefois ne précise pas le nombre de chevaliers d'Avila et de Ségovie qui vinrent offrir leurs services. Il y a, au sud-ouest de Burgos, un grand nombre de localités qui portent le nom de Muño : Villamiel de Muño, Pedrosa de Muño, Arenillas de Muño, Vilviestre de Muño, Palazuelos de Muño, Barrio de Muño.

37. 1. Lerma, à mi-chemin de Burgos et d'Aranda de Duero. Lara, à gauche de la route de Burgos à Salas de los Infantes.

37. 2. Belorado (anc. *Bilforado*) et Nájera, sur la route de Burgos à Logroño. Rodrigue : « ad partes Belli foraminis, Anagari, & Naiarae » ; mais *Anagarum* n'est que le nom latin ou latinisé de Nájera (cf. Govantes, *Dicc. geogr. hist. de Esp.*, p. 126). La Chron. gén. met à la place *Nauarra* (p. 715, l. 1). Quant à *Belli foramen*, c'est également une forme latinisée (cf. Govantes, p. 26). Notre auteur emploie au § 38 la forme *Bilforado*.

37. 3. Ce paragraphe est encore conforme, quant au fond, au texte de Rodrigue (IX, 6 et 7).

38. 1. Rodrigue : « per aggerem Alliorum & Quintanam fortunii » (IX, 7). Tardajos (= Otero de ajos? puis Oterdajos, cf. § 39, note 1, et § 60, note 8), et Quintanafortuño (la conjecture d'Abella est erronée). Le comte et ses partisans font le tour de Burgos en passant par ces deux localités, situées l'une à l'ouest, l'autre au nord de la ville; et ils continuent, ce que n'indique pas Rodrigue, par Riocerezo (au nord-est) et Villafranca (sur le bord de l'Oca).

Exinde reuertentes cum uictoria et rapina multa abierunt quilibet in locum suum. Rex autem et regina mater eius et qui eis adherebant audientes que fecerant comites et eorum complices in predicta uilla ingemuerunt tacti intrinsecus dolore uehementi. Sed altissimus qui paciens reditor est uidens mala que facta erant de excelso glorie sue uindictam cunctis seculis admirabilem ex'tuit[a] in comitem aluarum et in fautores ipsius. Decima namque die quarta. s. feria quatuor temporum mensis septembris cum rex et regina et quidam de magnatibus exirent de palenciola ut irent uersus palenciam[2] transitum facientes prope ferreruela[3] ubi u[ib] erat comes aluarus uiderunt eum extra uillam inter uineas unde uidere posset transeuntes. Videns autem ipsum alfonsus telli cui multa mala uitup'na[c] intulerat dixit fratri suo et aliis qui eum sequebantur precedebant enim regem et reginam armati et parati ad prelium. Ecce comes aluarus uenite et congrediamur cum eo. Duxxerunt[d] igitur aciem suam contra eum. Ipse uero uidens hoc uoluit intrare uillam cum suis et cum postremus remansisset iam enim intrauerant sui qui eum insequebantur appropinquantes ei retinuerunt ipsum et de equo precipitauerunt eum in luctum[e] tunc enim pluerat. et sic inuolutum ceno captiuum ante dn̄am reginam adduxerunt. Videns autem dn̄a regina inimicum suum capitalem qui tot et tanta mala intulerat regine et illis qui eam diligebant gratias egit altissimo quantascumque potuit pro tanto beneficio sibi collato[4]. Exinde uenerunt palenciam. Deinde profecti sunt ad Uallem oleti trahentes secum predictum comitem aluarum captiuum et ipsum cum omni custodia custodiebant. Vbi per dies aliq[o'f] detentus post longum tractatum pro liberatione s[ig] dedit regi et regine. munitiones omnes quas ipse tenebat. et omnes alii qui eidem

a) exercuit. — b) Sic. — c) uituperia. — d) Sic. — e) lutum. — f) Sic (aliquot). — g) Sic (sui).

38. 2. *Decima die*, dix jours après le sac de Belorado. Rodrigue donne la même date du mercredi des Quatre-Temps de septembre. Il dit que le roi et sa mère allaient de Burgos à Palencia et qu'au moment où ils arrivaient à *Palenciola* (Chron. gén., p. 715, l. 25 : *Palençiuela* = Palenzuela, sur la rive droite de l'Arlanza et sur la rive gauche de l'Arlanzón, près de la route de Burgos à Palencia), le comte Fernando était campé « in Ripella vallis Guiariae » (Chron. gén., p. 715, l. 26 : « en la Ribiella de Val de Guijera » = Revilla Vallejera sur la rive droite de l'Arlanzón, en face de Palenzuela).

38. 3. Ferreriolam (Rodrigue), Ferrera (Chr. gén., p. 715, l. 28 ; *Crón. de Esp.*, p. 494) : Herrera (selon Madoz et Lafuente), au nord-est de Palencia. Salazar (*Lara*, t. III) dit *Villa de Herrera*, p. 29, et *Ferrezuela*, p. 58. Luc écrit Ferrerola (p. 112, l. 58), et mentionne brièvement l'aventure d'Alvaro. Gil de Zamora, § 3 : *Terrerola* (?).

38. 4. Rodrigue raconte l'affaire à peu près de même. Il explique que le roi avait envoyé les Téllez pour protéger sa marche sur le flanc (et il nomme avec eux Alvar Ruiz); que le comte, par gloriole, n'avait pas voulu se réfugier dans la ville. Il le montre bien couché à terre et se protégeant de son bouclier, mais non pas souillé de boue.

fauebant. exceptis castro soriz. et orzeio[5]. que duo castra comes fernandus frater eius tenebat contra quem ex pacto debuit iuuare regem cum centum militibus donec predicta castra recuperaret rex si frater eius restituere nollet regi. fuerunt autem munitiones quas rex recuperauit : pro liberatione comitis aluari. ultra serram. Marcon. Canet[.] citra dorium. Tariego. Amaya. Villafranca. Cereso. Pancoruo. Turrem belli foraminis et alia quedam. et Naiera[a]. quam lupus didaci cepit[.] Predictus igitur comes aluarus fuit in potestate goncalui roderici donec ista data fuerunt[6]. Quibus datis liber permissus est abire. Consequenter rex et regina uenerunt ad castrum soriz contra comitem fernandum qui rebellare parabat ibidem. Multos namque milites secum habebat. triticum et ordoum[b] et uinum. Carnes et alia necc̄. in longum tempus sibi et hiis qui cum eo erant preparauerat in molla de castro. Saniori tamen ductus consilio regem recepit et dn̄m. et ei castra que tenebat reddens eadem recepit statim de manu regis et factus est uassallus ipsius. Sic igitur diuina id agente misericordia infra sex menses turbatio regni castelle que a quibusdam sperabatur perpetua resedit. et rex cum matre sua cepit in cunctis partibus regni sui regis officiā[c] exercere[7].

39. Sequenti uero estate proxima comes aluarus et fratres sui et complices sui uidentes se de regno expulsos receperunt se in uilla[d] que dicitur ualde nebro uir[e] parauerunt se iterum ad rebellandum. Venit autem rex cum matre sua et cum multitudine militum ad medinam de riuo seco[1]. Factum est autem non post multos dies ut comes et qui cum eo erant relicta predicta uilla regi legionen adheserunt[f]. Tunc iterum ductus consilio eorum rex legionensis mouit guerram filio

a) Sic — b) Sic (ordeum). — c) Sic. — d) Sic. — e) ubi. — f) Abella : « forte *adhaeserunt* ».

38. 5. De même Rodrigue. Castrogeriz, à l'ouest de Burgos. Au lieu de *Orzeionem* (Rodrigue), que l'*Est. de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 167) traduit par *Orzeion*, la Chr. gén. a *Monçon* (p. 716 b, l. 11) = Monzón de Campos (?), près de Palencia, la *Crón. de Esp.* (*Doc. inéd.* t. CV, p. 495) : *Orejon*. Cf. à l'appendice le texte d'Ocampo, qui tronque l'exposé des faits, et d'après lequel le comte Fernando serait parti tout de suite après pour le Maroc.

38. 6. Cf. Rodrigue (IX, 81, qui ne parle pas ici de Lope Díaz, rend *Cereso* par *Caesareum* (Chr. gén. : *Cesareo*) et ajoute *Villam francam* (Chr. gén. : *Villafranca de Montes d'Oca*, p. 716, l. 5). Son texte porte encore ici *Naiaram* à côté de *Anerpuerto*. — *Cañet* = Canete, à l'est de Cuenca. — Cerezo del Río Tirón, au nord-est, et Villafranca à l'ouest de Belorado.

38. 7. De même Rodrigue, avec la même réflexion et le même mot *exercere* pour finir. Cf. Salazar, *Lara*, t. III, p. 30.

39. 1. De même Rodrigue (IX, 9), qui ne marque pas l'époque, et rend Valdenebro (à l'est de Medina de Rioseco) par *Valle iuniperii*, et Tordehumos (au nord-ouest), que ne cite pas notre auteur, par *Aggerem fumorum* (Chr. gén. : *Oter de Fumus*, p. 717, l. 11). — « ... al val que diablo numqua... », dans l'*Est. de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 168), est évidemment un non-sens pour traduire *valle iuniperii*. — Le manuscrit 8817 place le mariage du roi avant les faits relatés dans ce § 39 : « Et el rey estando ena çidade de burgos fazendo suas vodas obegoulle mandado como o conde de Alaua (sic) lle fazia guerra de val denebro ».

suo. Tandem cum apud castreionem[2] aldeam quandam de medina obsedisset rex regionēn[a] pl'es de[b] magnatibus regis castelle quibusdam mediantibus pacificatum est inter patrem et filium. Videntes autem comites et qui cum eis erant se destitutos consilio et auxilio tam regis legionen̄ quam regis castelle. doluerunt ignorantes quo irent et quid agere deberent. Tunc comes aluarus incidit in lectum egritudinis apud taurum[3] et desperans de uita sua suscepit habitum et ordinem fratrum milicie sancti iacobi et sic mortuus est et sepultus in ucles[4]. Comes autem ferrandus transfretaū regemque marroquitanum adiit cum quibusdam uassallis et consanguineis suis. Apud quem cum moram fecisset per aliquantum tempus tandem mortuus est in marrocos ipse et quidam alii qui secuti fuerant ipsum. Cuius comitis corpus inde allatum sepultum est in ecclesia hospitalis potis[c] de fitero[5].

40. Anno (fol. 108) secundo[1] dña regina berenḡ cuius intencio tota et desiderium sumum[d] erat honorem filii modis omnibus procurare. cepit tractare de querenda uxore filio suo. Sed cum diuersi diuersa sentirent placuit predicte regine de illius matrimonio tractare que sibi

a) legionensis. — b) plures dies? — c) pontis. — d) Sic.

39. 2. Luc : *Castellon*. Rodrigue : « in Aldea Medinae del Campo que Castellio dicitur »; Chr. gén. : *Casteion* (p. 417, l. 43); Gil de Zamora § 3 : *Castrelon*. Salazar (*Lara*, t. III) dit, p. 30, *Castellon*, et p. 62 : « *Castejon*... entre Medina del Campo y Salamanca ». Sans doute Castrejón (comme on lit dans la *Crón. de Esp.*, *Doc. inéd.*, t. CV, p. 496), à l'ouest de Medina del Campo. — Luc expose les faits à peu près de même; mais, d'après lui, les nobles castillans assiégés dans la ville s'y étaient réfugiés après une défaite.

39. 3. Rodrigue ne présente pas tout à fait les choses ainsi. C'est avant qu'il ne fût question de paix et au moment où il mettait ses chaussures de fer (*caligis ferreis*; Chr. gén., p. 717, l. 51 : *brahoneras*), que le comte Alvaro tomba tout à coup malade. Pour le reste il est d'accord avec notre auteur. Luc ne parle pas ici des Laras.

39. 4. Cf. Salazar, *Lara*, t. III, p. 62. — « Aunque el Padre Juan de Mariana (lib. 11, fol. 471) siguiendo el corriente de los Historiadores dize, que la muerte del Conde fue muy saludable para todo el Reyno, á el passo que su vida auia sido inquieta, y perjudicial; no faltaran parciales, que dissimulando los defectos, escribiessen clausulas honorificas en la piedra de su sepulcro : porque en lo natural se componen grandes vicios con prendas relevantes ... » (Núnez de Castro, *Vida de San Fernando*, fol. 13v).

39. 5. Puente Fitero « en la ribera de Pisuerga e en el camino frances et en el obispado de Palencia » (Chr. gén., p. 717, l. 53). Hitero del Castillo? Rodrigue ajoute à cela que le comte Fernando se fit transporter de Marrakech dans un bourg situé auprès et habité par des chrétiens, Elbora (*Crón. de Esp.*, *Doc. inéd.*, t. CV, p. 497 : *el Boran*); plus quelques autres détails. Cf. Salazar, *Lara*, t. III, p. 30. — Son fils, Alvar Fernández, épousa Doña María Alfonso, fille naturelle d'Alphonse de Léon et de Teresa Gil (*Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 293).

40. 1. Pas de date dans Rodrigue, qui expose encore les faits à peu près de la même façon (IX, 10), et que suit la Chronique Générale, texte de Pidal. Le manuscrit 8817 réduit à ceci le récit : « Conta a estoria q̄ a reyna dona beringla ouue muy grā sabor de casar el rey seu fillo ꝛ enuiou demandar pa elle . a filla do empador de alemana aq̄ diziam doña Beat'x . ꝛ q̄ndo o empador viu as cartas ¡puguelle muyto ꝛ envioulle logo muy onrradamente ꝛ el rey fezo logo suas bodas cō ela muy onrradas ꝛ ouue en ella estos fillos ... »

uidebatur in toto[a] xp̄ianitate precellere ceteris in generis nobilitate. Erat autem tunc in alemannia puella nobilissima pulcra nalde moribus et honest[b] ut in tali etate honesta. ffilia. s. philipi regis alemannie electi in imperatorem romanum filii frederici magni romanorum imperatoris. Mater uero predicte puelle filia fuerat ysaac imperatoris constantinopolitan et sic ipsa neptis erat duorum imperatorum qui maiores et preclariores habentur in uniuerso mundo[2]. Post alios ergo nuncios quos dn̄a regina premiserat in partes alemannie pro facto isto[3] receptis litteris regis alemannie futuri imperatoris romanorum de mittendis nunciis solempnioribus pro ad ducenda domicella misit mauricium burgen̄ episcopum et petrum ouarii priorem hospitalis et abbatem sancti petri de asilancia. et com̄arium carrionen et garsiam gonzalui quondam magistrum ordinis uclen̄ hoc est milicie sancti iacobi[4]. Qui adeuntes regem alemanie recepti sunt honorifice ab ipso et cum moram fecissent in alemania fere per quatuor menses. tandem no[d] compotes domicellam nobilissimam et pulcherrimam post multa pericula tam longe uie[5] ad reginam dn̄am bereng. que ultra uictoriam occurrit nunciis predictis et domicelle cum nobili comictatu uirorum religiosorum et dn̄arum[e] ipsam sanam et incolumem adduxerunt. Exinde euenientes burgis uir[f] rex erat cum magnatibus suis et aliis nobilibus multis et primoribus ciuitatum et uillarum regni sui recepta est ab ipso rege domicella et nuncii supradicti cum honore magno et gaudio. Tercia igitur[g] ante festum sancti andree. Rex fernandus in monasterio regali quod auus et auia sua construxerant gladium militarem in signum milicie auctoritate propria de altari accepit benedictum prius cum ceteris armis a mauricio burgen̄ episcopo missa prius ab eodem ibidem solempniter celebrata. ffactum est igitur

a) Sic. — *b) Sic* (fin de ligne). — *c) Sic.* — *d)* Lire evidemment *uoti* ; Abella : « locus mendosus ». — *e) que... dn̄arum* forme une incidente. — *f) ubi* — *g)* Abella : « deest forte *die* ».

40. 2. Cf. Flórez, *Reynas*, t. I, p. 442. Rodrigue et la Chronique Générale écrivent *Corsac* au lieu d'*Ysaac*. L'*Est. de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. CXXXVIII, p. 169) : *Corsar*.

40. 3. Rodrigue ne parle pas de cette ambassade préliminaire.

40. 4. Outre l'évêque Maurice, Rodrigue nomme aussi « Petrus Odoarii prior Hospitalis » et Pedro, abbé de San Pedro de Arlanza. L'auteur ou le copiste de notre chronique semble confondre les deux personnages. Rodrigue ne nomme pas García González (de Aranzo? cf. *Lara*, t. IV, p. 166), grand-maître d'Uclés (siège principal de l'ordre de Saint-Jacques à cette époque ; cf. Salazar, *Lara*, t. IV, p. 12, où D. Pedro González, grand-maître de Santiago est aussi appelé *maestre de Uclés*), ni ce *com̄arium carrioñ*, que je ne puis identifier. En revanche, il cite Rodrigo, abbé de Rioseco, que la Chr. génér. transforme en *Pedro* (p. 718, l. 50). — *Petrus Ouarii* ou *Odoarii* est le même que le *Petrus Ouarii* du § 15, Pedro Ovarez ou « Pedro Odoardo prior del Hospital de San Juan de Acre, que asi llamaban entónces por razon del lugar de los Caballeros, que antes se llamaron de Jerusalem, luego de Rodas, y últimamente de Malta » (*Mem. para la Vida del S. R. D. Fernando*, p. 26).

40. 5. Rodrigue, qui mentionne aussi les quatre mois de séjour en Allemagne, ajoute que le roi de France, Philippe(-Auguste) reçut à Paris la princesse et la fit accompagner à travers son royaume.

magnum gaudium in predicta ciuitate in ipsa die. Post tercium uero diem. s. in festo sancti andree rex donus fernandus duxit solempniter in uxorem predictam nobilissimam domicellam reginam dn̄am beatricem in ecclesia sancte marie burgen̄ per manum mauricii burgen̄ episcopi recipiens benedictionem sacerdotalem cum eadem. Celeberrima curia tunc | habita est burgis. magnatum et militum et primorum ciuitatum multitudine conuocata[6]. Astiterunt preterea regine dn̄e beren̄ in curia illa omnes nobiliores dn̄e tam religiose quam seculares q̄ quot[a] erant in regno castelle. A diebus antiquis non fuit uisa talis curia in ciuitate burgen̄.

41. Procedentem tp̄2[b] cum rodericus didaci de camberos rebellare uoluisset contra regem tandem dimisit ei terram suam recepta quadam suma pecunie uolens ire in sucursum terre sancte. Erat enim iam cruce signatus a multis retro diebus[1]. Anno iterum postea reuoluto. Gonzaluus petri de molina ductus consilio minus sano[2] cum fauctoribus suis cepit partem regni uicinam moline uastare et rapinas exercere. Rex autem cum clarissima genitrice sua congregatis uassallis suis iuit super molinam et uastauit totam terram dn̄i de molina. Tandem obsedit castrum de zafra et firmata obsidione dictus gonzaluus petri uidens quod non posset resistere potencie regis recognouit rege[c] dn̄um. et quicquid habuerat in molina rex clarissimus dōnus alfonsus auus eius et ut dicitur aliquid amplius recognouit[3].

42. Septimo anno regis dn̄i fernandi rex ihrl'imitanus iohannes iter agens ad sanctum iacobum veniebat ducturus in uxorem unam de filiabus regis legion̄ cum qua promissum erat ei regnum legionen̄. Premisit tamen nuncios suos dictus rex ad reginam dn̄am berengariam

a) quodquot (quotquot). — b) Sic (procedente tempore). — c) regem.

40. 6. Le mariage eut lieu le 30 novembre, mais l'année n'est indiquée nulle part. Lafuente marque 1219, adopté par Flórez (*Reynas*, t. I, p. 445); Colmeiro (*Cortes*, t. I, p. 151), 1220. La date de 1234, marquée par la *Chr. Cerratense*, prouve que l'on ne doit pas faire la chronologie avec les chroniques de cette espèce. Elles ne valent que pour confirmer.

41. 1. Rodrigue, suivi par la Chr. gén. (§ 1035), et la version portugaise des manuscrits de Lisbonne et de Paris, mais non par le texte d'Ocampo, donne plus de détails et indique le chiffre de 14,000 *aurei* donnés à Ruy Díaz de los Cameros. Sur ce dernier, cf. § 32, note 4.

41. 2. Rodrigue : « Anno postea iterum reuoluto, Gonzalus Petri, Molinae dominus (texte de Lorenzana) consilio Comitis Gundisalui... » Mais malgré cette identité littérale du début, il expose très différemment les faits : il ne dit pas que le roi dévasta les terres du seigneur de Molina; et il dit en revanche que le roi ne put prendre le château de Zafra (*Crón. de Esp.: Carhar*).

41. 3. Rodrigue, qui attribue aux conseils du comte Gonzalo Núnez la rébellion du seigneur de Molina, explique ici que le comte retourna chez les Arabes et mourut à Baeza (cf. Salazar, *Lara*, t. III, p. 30), en 1121, selon Madoz (t. III, p. 296). La Chr. gén. dit *Baena* au lieu de *Baeza;* de même la *Crón. de Esp.* (*Doc. inéd.* t. CV, p. 499). L'*Est. de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 169) en fait *Bayne* et transforme *Gonzalo* en *Sancho*. Le manuscrit portugais de Lisbonne a *beeça*, et celui de Paris *baeça*.

et ad regem filium eius. rogans ut placeret eis quod uideret eos. Erant autem tunc toleti. Placuit autem regi et regine et sic idem rex adiciens toletum receptus honorifice a rege et regina. tractauit cum eis de matrimonio filie regine et sororis[a]. Regina uero dna bereng precauens in futurum et taquam prudens femina preuidens impedimentum quod dictus Rex ihr'limitanus posset afferre filio suo regi domino fernando in iure quod habebat in regno legionen̄ si predictus rex contraheret matrimonium cum altera filiarum regis legionen̄ quas susceperat ex regina dn̄a Therasia et si remaneret in ipso regno. Preelegit dare dicto regi filiam suam b'en̄[b] nomine in uxorem. Promisit regina. promissum soluit in reditu sepedicti regis de peregrinatione sua. Erat autem idem rex uir magni consilii. strenuus in armis potens in ope[d] et sermone. Celebrata est igitur curia burgis et tradita est puella predicta regi sepedicta[c] solempniter in uxorem. Rex et regina mater eius et uxor conduxerunt regem ihrl'imitanum et uxorem ipsius usque lucronium et eis munera larga dantes comendauerunt eos gratie dei. Ipsi (fol. 109) uero reuersi sunt burgis[1].

GEORGES CIROT.

(A suivre.)

a) Abella : « forte *adiens* ». — *b)* ajouter *regis*. — *c)* *berengariam*. — *d)* *opere* [illegible] Sa.

42. 1. *An. Toled. II :* Vino el Rey de Acre, dalent del mar pora Toledo, e reciviolo el Rey D. Ferrando, e ficieronlo grand alborozo en Toledo. Esto fué en viernes, en cinco dias de Abril. De si fuesel a Sant Yago, e de su venida caso con la hermana del Rey de Castiella, Era MCCLXII ». C'est bien l'année indiquée par notre auteur, 1224 (cf. aussi § 43). Ce passage des *An. de Toled. II* est le seul texte cité par Flórez au sujet du mariage de Jean de Brienne avec Bérengère, fille d'Alphonse IX et de Bérengère. Il n'y a rien dans Rodrigue. Ce que notre auteur nous apprend, c'est que le prince était venu pour épouser une des filles d'Alphonse IX et de sa première femme Dª Theresa de Portugal. L'habileté et la prévoyance de la reine Bérengère éclatent ici plus que jamais : on sait que, par son testament, le roi de Léon devait laisser son royaume aux deux filles issues de son premier mariage. Le plus piquant, c'est que, l'accord conclu avec le roi de Castille et sa mère, Jean de Brienne s'en alla dans le royaume de Léon faire son pèlerinage, pour revenir à Burgos épouser la fiancée substituée. — Comme on voit par la suite, le mariage eut lieu avant la Pentecôte.

LOUIS DE LA CERDA OU D'ESPAGNE

Le hasard d'une recherche dans les archives départementales du Gard[1] a mis sous nos yeux quelques documents du XIVe siècle provenant du fonds de l'abbaye de Saint-Gilles et se rapportant à deux membres de l'illustre famille de La Cerda laquelle tire, comme on sait, son origine des maisons royales de France et de Castille: Louis Ier, prince de Fortunie, comte de Talmont et son fils Louis II. L'un et l'autre s'établirent à un moment de leur existence aux confins de la Provence et du Languedoc, dans la sénéchaussée de Beaucaire, au château de La Motte-sur-Rhône[2] et entretinrent avec les moines de Saint-Gilles des relations assez amicales pour léguer à ceux-ci une partie de leurs biens. C'est en raison de cette circonstance que des expéditions authentiques de leurs testaments se trouvaient dans le chartrier du monastère d'où elles ont passé dans les archives du département du Gard. L'examen de ces pièces et d'une autre qui s'y rattache, permet de compléter les renseignements trop sommaires qu'on possède sur le compte de ces deux hommes dont le premier joua au début de la guerre de Cent Ans un rôle militaire et naval important et dont le second était jusqu'à ces dernières années presque ignoré des historiens et des généalogistes. Les plus savants, les mieux informés d'entre eux, ceux dont les grands recueils restent pour les travailleurs modernes des guides indispensables, soit en France, soit en Espagne, le P. Anselme[3] d'une part, Luis de Salazar y Castro de l'autre[4], ne fournissent au sujet de certains

1. C'est pour nous un devoir d'adresser à M. Bligny-Bondurand, archiviste du Gard, nos plus sincères remerciements pour son bienveillant accueil et pour les précieuses indications qu'il nous a données.

2. La Motte, château, Gard, commune de Saint-Gilles.

3. *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France* (Paris, 1726-1733, 9 vol. in-fol.)

4. *Historia genealógica de la casa de Lara* (Madrid, 1696-1697, 4 vol. in-4°).

membres de la famille de La Cerda, qui vécurent à la fin du XIIIe et pendant la première moitié du XIVe siècle, que des données incomplètes et parfois inexactes. Le tome cinquième de l'*Historia genealógica y heráldica de la monarquía española*[1] de D. Francisco Fernandez de Béthencourt, qui parut en 1904 et qui est consacré au *titre* de Medina Celi appartenant à la maison de La Cerda, marque un véritable progrès sur les travaux antérieurs.

L'auteur a pu pénétrer dans certaines archives privées; il en a tiré un excellent parti pour l'établissement de la généalogie de cette famille et la rédaction des notices relatives à chacun des personnages qui la composent. Il a eu notamment entre les mains la copie d'une des pièces que nous avons rencontrées dans les archives du Gard, le testament de Louis Ier de La Cerda et a reconnu l'intérêt qu'il présentait tant au point de vue généalogique qu'au point de vue biographique. Sans prétendre à renouveler entièrement ce que l'on sait de la vie de ce personnage et de celle de son fils, on peut essayer de compléter les résultats acquis par Béthencourt et les contrôler, ce qui ne sera sans doute point jugé inutile, cet érudit négligeant le plus souvent d'indiquer où se trouvent les textes dont il se sert.

I

Rappelons d'abord en quelques mots l'origine de la famille de La Cerda. Au cours de l'année 1266, des négociations avaient été entamées et suivies[2] dans le but de marier à Blanche, troisième fille de saint Louis, le fils aîné d'Alphonse X, roi de Castille, l'infant D. Fernando auquel une particularité physique assez singulière avait fait attribuer le surnom de *La Cerda*. L'accord s'était conclu le 28 septembre de la même année où les représentants des deux souverains avaient rédigé à Saint-Germain-en-Laye[3] le texte des conventions matrimo-

1. Madrid, 1897-1910, 8 vol. in-4°.
2. *Layettes du Trésor des Chartes*, t. IV, p. 173, n°s 5153 et 5154.
3. Achery, *Spicilegium*, t. XII, p. 593.

niales qui réglaient le montant de la dot, celui du douaire et fixaient la date du mariage à l'époque où les fiancés atteindraient l'âge de la puberté. Tout s'exécuta suivant les stipulations arrêtées alors[1]: la princesse française fut menée en Espagne et la cérémonie nuptiale célébrée à Burgos le 30 novembre 1269[2]. De cette union naquirent deux fils, Alphonse et Ferdinand qui sont connus dans l'histoire sous le nom des infants de La Cerda; ils paraissaient destinés, l'un à défaut de l'autre, à ceindre la couronne en Castille après leur aïeul et leur père. Mais il arriva que le père mourut sans avoir régné, terrassé en quelques jours par une maladie, à Ciudad Real au mois d'août 1275, dans sa vingtième année.

C'était alors l'usage que l'héritier du trône fût d'avance proclamé et reçût de ses futurs sujets le serment de fidélité. Le problème de l'héritage royal se posa donc inopinément, et pour le résoudre, la législation en vigueur n'offrait que des règles incertaines: la preuve en est qu'on hésita avant de désigner le successeur d'Alphonse X[3]. Serait-ce l'aîné des infants de La Cerda ou son oncle D. Sancho? Ce dernier, déjà parvenu à l'âge d'homme et qui dans les circonstances critiques où s'était trouvé récemment le royaume, avait fait preuve d'énergie et de vaillance, se croyait digne du trône; ses prétentions, appuyées par la grande majorité de la noblesse, eurent assez vite raison des hésitations d'Alphonse X. Les fils orphelins de D. Fernando de La Cerda furent évincés au profit du frère cadet de leur père qui régna effectivement sous le nom de Sanche IV. Mais il ne régna pas sans contestations : d'une part le roi d'Aragon, d'autre part certains seigneurs mécontents ne se firent point faute de l'inquiéter en soutenant par les armes le parti d'Alphonse de La Cerda.

Ils ne réussirent pas à mettre celui-ci sur le trône, mais la lutte se prolongea pendant des années, s'éteignant et renaissant à maintes reprises suivant les occasions: elle durait encore lorsque Sanche mourut et ce fut seulement son successeur,

1. *Layettes*, t. IV, p. 370, n° 5555; p. 372, n°s 5558 et 5559; p. 373, n° 5561.
2. Florez, *Memorias de las reynas cathólicas*, t. II, p. 522.
3. *Crónica de D. Alfonso X* dans les *Crónicas de los reyes de Castilla* (coll. Rivadeneyra), t. I, p. 53.

Ferdinand IV, qui termina cette querelle dynastique. Les souverains d'Aragon et de Portugal, choisis comme arbitres, rendirent à Torrellas près de Tarazona, le samedi 8 août 1304, une sentence[1] en vertu de laquelle l'infant de La Cerda renonçait définitivement à la couronne de Castille; il se reconnaissait vassal du roi et recevait une dotation constituée en domaines et en revenus.

La carrière d'Alphonse de La Cerda, soit comme prétendant, soit comme feudataire de Ferdinand IV et d'Alphonse XI de Castille, est connue, du moins dans ses grandes lignes[2]. Petit-fils de saint Louis, fils d'une princesse française, c'est en France qu'il passa sa vie d'exilé, qu'il se maria et que se fixèrent plusieurs de ses fils qui y furent connus sous le nom d'*Espagne*.

Mais au sujet de son mariage d'abord, au sujet de sa descendance ensuite, des confusions ont été faites et des erreurs commises. On a déjà relevé les unes et corrigé les autres; nous nous bornerons ici à consigner les résultats acquis. A une date qui n'est point connue, Alphonse épousa Mahaud, fille d'Aimeri VI, vicomte de Narbonne. Il eut sept enfants, trois filles et quatre fils:

1° Dª Margarita, qui épousa l'infant D. Felipe, seigneur de Cabrera et Ribera, « pertiguero mayor de la tierra de Santiago »[3], grand majordome du roi, « adelantado » et « merino mayor »[4] de Galice, dernier fils de Sanche IV et de Marie de Molina. — 2° Dª Ines, mariée à D. Fernando Rodriguez de Villalobos, seigneur de Villalobos. — 3° Dª Maria, femme de D. Alonso Meléndez de Guzman, XXIVe Maître de Santiago[5]. — 4° Louis d'Espagne, prince de Fortunie et comte de Talmont, qui fait l'objet de la présente étude.— 5° D. Juan Alfonso, seigneur de

1. Le texte de cette sentence est publié dans les *Crónicas de los reyes de Castilla* (collection Rivadeneyra), t. II, pp. 155 et 156. — Torrellas, prov. de Saragosse, dist. jud. de Tarazona.

2. Cf. Salazar, *op. cit.*, t. I, pp. 180-185, et Béthencourt, *op. cit.*, t. V, pp. 24-41.

3. C'est une dignité de l'église métropolitaine de Santiago qui conférait au seigneur qui en était revêtu un droit de patronage et un devoir de protection.

4. Charges qui correspondent respectivement à celles de gouverneur et de juge supérieur d'une province.

5. Salazar n'a point connu cette fille d'Alphonse de La Cerda; son existence nous a été révélée par Béthencourt (*op. cit.*, t. V, p. 46).

Gibraleon, Huelva, el Real de Manzanares et Deza, vécut en Portugal, dont le roi Denis lui fit épouser sa fille naturelle, Dª Maria; en 1333, il accompagna Alphonse XI au secours de Gibraltar, puis retourna en Portugal. Il abandonna définitivement ce pays en 1337 et devint vassal du roi de Castille qu'il servit dans la suite, notamment à la bataille du Salado et au siège de Gibraltar; on pense qu'il mourut après 1346. — 6° Alphonse d'Espagne, seigneur de Lunel, souvent confondu avec son père; M. H.-François Delaborde a publié son testament auquel est joint un codicille et donné de lui une substantielle biographie[1]. Il vécut exclusivement en France: destiné d'abord à l'Église, il fut archidiacre de Paris, mais bientôt après devint homme de guerre et favori du roi Charles le Bel. Il épousa Isabeau d'Antoing et fut père du célèbre connétable Charles d'Espagne.— 7° Henri d'Espagne, qui reçut la dignité d'archidiacre de Paris après que son frère eut renoncé à la carrière ecclésiastique.

Il convient d'observer que cet Henri d'Espagne est inconnu aux généalogistes espagnols, aussi bien à Salazar qu'à Béthencourt; son existence nous est révélée par un passage d'une chronique anonyme qui fait suite à celle de Jean de Saint-Victor. L'auteur de cet écrit prétend que le seigneur de Lunel et Henri étaient fils d'Alphonse de La Cerda et d'une dame de Normandie qu'il ne nomme pas[2] : s'il dit vrai, l'un et l'autre seraient des bâtards, car nous savons de source absolument certaine[3] que Mahaud de Narbonne survécut à son mari et nous ne possédons aucune preuve que leur union ait été dissoute par l'autorité ecclésiastique. Un doute subsiste donc sur la légitimité d'Alphonse, seigneur de Lunel et d'Henri, archidiacre de Paris.

On voit d'après ce qui précède que les trois filles d'Alphonse

1. H.-F. Delaborde, *Un arrière-petit-fils de saint Louis, Alfonse d'Espagne* (Mélanges Julien Havet, pp. 412-427), Paris, in-8°, 1895.

2. *Historiens de France*, t. XXI, p. 686. D'après ce chroniqueur, Alphonse de La Cerda épousa cette dame de Normandie qui l'avait rendu père du seigneur de Lunel; après le mariage, un autre fils, nommé Henri, serait né. Cf. Delaborde, *op. cit.*, p. 413.

3. Le testament de Louis d'Espagne, rédigé le 30 juin 1348, atteste que Mahaud était encore vivante à cette date (Archives du Gard, H 1).

de La Cerda se marièrent en Castille, qu'un de ses fils s'établit également dans la péninsule ibérique et que les trois autres se fixèrent en France.

II

L'aîné, Louis, naquit certainement dans ce pays pendant l'exil de son père à une date qu'il n'est point possible de fixer même approximativement. Du moins savons-nous que lors de la réconciliation des deux branches de la maison royale de Castille et de la renonciation à la couronne qui fut imposée à l'infant de La Cerda, Louis était tout près d'atteindre l'âge de la puberté, car on le voit, deux ans après, en 1306, épouser à Séville Dª Leonor de Guzman, fille d'Alonso Perez de Guzman « el Bueno », le glorieux défenseur de Tarifa, et de Dª Maria Alonso Coronel. Devenu, du chef de sa femme, seigneur de Deza, Enciso et du Puerto de Santa Maria, il vécut quelque temps en Castille, où sa présence est constatée en 1332 au couronnement d'Alphonse XI qui lui conféra l'ordre de la chevalerie, et l'année suivante dans les rangs de l'armée qui alla secourir Gibraltar assiégée par les Maures[1]. Depuis cette époque, il cesse de figurer parmi les grands vassaux appelés à souscrire les privilèges royaux, et les annales de Castille ne font plus mention de sa personne. Il est certain qu'il se rendit en France, mais nous ne connaissons point les motifs qui le déterminèrent à quitter l'Espagne.

L'hypothèse d'une disgrâce royale, d'une rupture sérieuse et durable entre Alphonse XI et Louis de La Cerda semble devoir être écartée, car celui-ci conserva jusqu'à sa mort la propriété de ses domaines espagnols et en disposa par son testament; or, ces domaines auraient été sans nul doute confisqués si le roi avait eu de graves sujets de plainte contre son vassal. Une preuve que leurs relations ne furent point altérées, c'est la promesse d'un appui bienveillant que le souverain de Castille fit à son cousin lorsque celui-ci tenta

1. *Crónica de D. Alfonso XI* (éd. cit.), t. I, p. 235, 236 et 237.

de se rendre maître des îles Canaries. Il y a donc lieu de penser qu'en regagnant le pays de sa naissance, Louis avait simplement l'espoir d'y faire une fortune plus brillante que celle qu'il pouvait attendre en Espagne.

Il arriva à la cour du premier roi de la dynastie de Valois au moment où s'engageait la grande lutte contre l'Angleterre, et trouva sans doute lors des premières opérations militaires qui ouvrirent la guerre de Cent Ans l'occasion de se distinguer assez pour mériter de recevoir dès 1339 une brillante récompense. Par un acte donné à Vincennes au mois de janvier de cette année[1], Philippe VI, voulant reconnaître les « bons et aggréables services » que lui avait rendus Louis d'Espagne, octroyait à celui-ci, en échange de l'hommage lige, le château, la châtellenie et la ville de Talmont-sur-Gironde[2] ainsi que l'île d'Oléron avec toutes leurs dépendances, fiefs et arrière-fiefs, avec la haute, moyenne et basse justice, sans retenir autre chose que le droit de battre monnaie. Cette donation était faite à perpétuité et les terres qui la composaient devaient après la mort de Louis passer à ses descendants légitimes et, à défaut de ceux-ci, à ses plus proches héritiers. Le roi érigeait l'ensemble de ces domaines en un comté qui porterait le nom de Talmont. Situé à l'extrême frontière du royaume, dans le voisinage immédiat des possessions anglaises de la Guyenne, ce comté se trouvait particulièrement exposé aux entreprises de l'ennemi, et ce fut peut-être à dessein que Philippe en confia la garde à l'homme de guerre éprouvé qu'était Louis d'Espagne. Il s'engageait du reste par avance à le dédommager lui ou ses hoirs si le fief venait dans la suite à être cédé au roi d'Angleterre : il assurerait au possesseur ainsi dépouillé, des domaines équivalents comme dignité et comme revenus et l'indemniserait des frais qu'il aurait faits pour améliorer la défense de ces territoires.

Là ne se borna point la générosité du roi à l'égard de son cousin : l'année suivante[3], en considération des services qu'il

1. Arch. nat., JJ 71, n° 160.
2. Charente-Inférieure, arrondissement de Saintes, canton de Cozes.
3. Arch. nat., JJ 71, n° 336. Lettres datées de Vincennes en février 1340 (n. st.).

rendait « de jour en jour en plusieurs manières », le comte de Talmont se voyait encore gratifié, moyennant prestation de l'hommage, de mille livres tournois de rente à prendre perpétuellement par lui et ses héritiers sur les recettes des seigneuries de Poitou et de Saintonge ou de tout autre lieu du royaume.

Ces largesses prouvent que le roi de France appréciait le zèle de son nouveau vassal. Les documents sont trop rares pour nous permettre de suivre celui-ci dans le détail de ses actions guerrières, mais de brèves mentions relevées dans les comptes nous le montrent figurant en 1339 dans l'armée que Philippe de Valois conduisit jusqu'à Buironfosse[1], tenant en 1340 garnison dans son château de Talmont[2], puis chargé après le désastre de l'Écluse de défendre Lille en qualité de « capitaine souverain »[3].

Il reçut un témoignage plus éclatant de la confiance royale lorsqu'il fut appelé le 13 mars de l'année suivante à remplir la charge d'amiral que laissait vacante Hue Quiéret, blessé mortellement dans cette bataille navale. Durant la trêve qui suivit, on travailla avec ardeur du côté français à reconstituer la marine si durement éprouvée, et tandis que la plus grande activité régnait dans les chantiers de construction et qu'on armait les nefs disponibles dans tous les ports de France, le nouvel amiral s'employait à recruter des équipages parmi les populations maritimes des provinces basques. Quittant Paris quelques jours après avoir été investi de son office, il s'embarqua à La Rochelle et sa petite escadre jeta l'ancre devant Bermeo[4] le 21 avril. Pendant deux mois il négocia sans obtenir autre chose que des promesses et rentra à La Rochelle le 3 juillet. A peine une nouvelle campagne commençait-elle qu'une trêve conclue au mois d'août suspendit les opérations[5].

1. Bibl. Nat., Nouvelles acquisitions françaises 7413 (collection de Camps), fol. 448 recto.
2. Bibl. Nat., Clairambault 43, p. 3235.
3. Bibl. Nat., Nouvelles acquisitions françaises 7413, fol. 310 verso. Cf. Froissart, *éd. Luce*, t. II, p. XVIII.
4. Bermeo, province de Biscaye, dist. jud. de Guernica.
5. La Roncière, *Histoire de la marine française* (Paris, 1899, in-8°), t. I, p. 459-461.

III

La période de la vie de Louis d'Espagne qui correspond aux années 1341, 1342 et 1343 est celle qui nous est le mieux connue grâce aux détails qu'ont transmis les chroniqueurs Jean Le Bel et Froissart sur la guerre de la succession de Bretagne. On sait que la possession de ce duché était disputée par Charles de Blois et Jean de Montfort et que la lutte entre les deux prétendants constitue un simple épisode de la guerre de Cent Ans, l'un des compétiteurs étant soutenu par le roi de France, l'autre par le roi d'Angleterre. Lorsque les pairs du royaume se furent prononcés en faveur de Charles de Blois, celui-ci entreprit de conquérir son héritage et une expédition s'organisa sous le commandement du duc de Normandie : sollicité d'y prendre part, le comte de Talmont promit son concours et en octobre 1341 se rendit à Angers où se concentrait l'armée française. Nous le voyons conduire avec le vicomte de Rohan, les seigneurs d'Avaugour, de Clisson et de Beaumanoir la première bataille qui se composait de cinq cents lances[1]. Le principal fait de guerre de cette campagne entreprise à l'arrière-saison fut le siège de Nantes où le comte de Montfort s'était retranché : un jour, aux premières lueurs de l'aube, les défenseurs de la place s'étant emparés d'un convoi de vivres destiné aux assiégeants furent aperçus par Louis d'Espagne, qui exerçait alors le commandement et vivement poursuivis jusqu'au pied des murailles, où une furieuse mêlée s'engagea; une partie du butin put être mis en sûreté dans la ville dont on ferma les portes, mais une bonne moitié des Nantais qui avaient pris part à cette sortie, se trouvant acculés au rempart, furent tués ou faits prisonniers[2].

Vers la Toussaint, les Français, grâce à la complicité de quelques habitants, pénétrèrent dans Nantes par surprise et capturèrent Jean de Montfort, puis, l'hiver survenant, leur

1. Froissart, *éd. Luce*, t. II, p. 107. — Jean Le Bel, *éd. Viard*, t. I, p. 264.
2. Froissart, *éd. cit.*, t. II, p. 312.

armée se disloqua; elle devait se réunir au printemps suivant pour continuer la conquête de la Bretagne.

En effet, si Charles de Blois était débarrassé de son compétiteur que le roi de France gardait étroitement à Paris dans le château du Louvre, le parti de Montfort n'était point abattu : à défaut de son mari, la comtesse Jeanne, avec une énergie virile, se préparait à la lutte : elle comptait sur le secours de l'Angleterre et en l'attendant manifestait l'intention de ne rien céder à l'adversaire. On en eut bientôt la preuve et cette campagne de 1342 allait être particulièrement rude.

Entre temps, le comte de Talmont avait résigné sa charge d'amiral[1] : nommé, comme nous l'avons vu, au mois de mars 1341, il y renonça le 28 décembre suivant sans que nous connaissions les motifs d'une si prompte démission. Mais nous savons qu'au printemps de 1342, il rejoignit l'armée de Charles de Blois où il exerçait un commandement important. Il est probable qu'il assista à la prise de Rennes et les chroniqueurs nous le montrent sous les murs d'Hennebont, où la comtesse de Montfort s'était enfermée[2]. Un jour que les Français montaient à l'assaut, cette vaillante princesse, accompagnée de trois cents hommes d'armes, sortit de la place et s'en vint mettre le feu aux tentes des assiégeants qui n'étaient gardées que par quelques valets. Attiré par les cris et la fumée, Louis d'Espagne rassembla en hâte des cavaliers et chargea l'escorte de la comtesse. Celle-ci, obligée de s'enfuir, fut assez heureuse pour échapper à la poursuite et se réfugier dans un château voisin. On regretta dans le parti français de n'avoir pu la faire prisonnière, mais comme elle était l'âme de la défense d'Hennebont, on se consola en pensant qu'elle s'en trouvait désormais éloignée et par conséquent moins dangereuse. Aussi le désappointement fut-il grand lorsque, peu de jours après, Jeanne de Montfort, déjouant la surveillance,

1. Ce fait n'a pas échappé au P. Anselme, (t. VII, p. 751); il ressort avec évidence de l'examen du précieux compte de Nicolas de l'Ospital, clerc des arbalétriers : « Mgr Loys d'Espaigne... du XIIIe jour de mars l'an CCCXL que il fut fait admiral jusques au XXVIIIe jour de décembre l'an CCCXLI que il se démist dudit office. » (Bibl. Nat., Nouv. acq. fr., 9241, fol. 9.)

2. Cf. Froissart, *éd. cit.*, t. II, pp. 144-147. — Jean Le Bel, *éd. cit.*, t. I, p. 309. — Hennebont, Morbihan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lorient.

rentra dans la ville et réchauffa par sa présence l'ardeur de ses fidèles. Bientôt lassés de la résistance qu'ils rencontraient, les assaillants se décidèrent à porter leurs efforts sur un autre point et à attaquer Auray [1]; on ne laissa devant les murs d'Hennebont qu'une partie de l'armée sous le commandement de Louis d'Espagne [2]. Ce prince, pourvu de grosses machines de siège qu'on avait amenées de Rennes, poussa les opérations aussi vivement qu'il put, et la détresse des défenseurs fut bientôt telle qu'il crut avoir ville gagnée; déjà s'engageaient des pourparlers en vue d'une capitulation lorsqu'une flotte anglaise parut à l'horizon; elle portait des hommes d'armes et des vivres. Ce secours opportun sauva Hennebont, car les assiégés ainsi réconfortés firent une sortie heureuse et détruisirent un des engins de guerre qui battaient leurs remparts. Un tel coup porta à son comble le découragement parmi les Français : dans un conseil qu'il tint avec ses principaux lieutenants, Louis d'Espagne, perdant tout espoir d'emporter une ville si bien ravitaillée, résolut de lever le siège et de rejoindre devant Auray Charles de Blois.

Pour chercher une revanche de ce grave échec, les troupes du comte de Talmont [3] furent alors dirigées sur Dinan; chemin faisant on s'empara d'un mauvais petit château que les chroniqueurs nomment Conquest, dont la garnison fut massacrée et qui fut d'ailleurs repris dès le lendemain par les partisans de Monfort.

La ville de Dinan n'avait pour toutes défenses que la rivière de la Rance et des palissades; pour faire franchir l'eau à ses soldats, Louis d'Espagne ordonna de construire des bateaux, mais ces préparatifs mêmes furent superflus, car au bout de quatre jours, les bourgeois tuèrent leur capitaine qui prétendait les forcer à la résistance et ouvrirent leurs portes. Après cette facile victoire, l'armée traversa la presqu'île de Bretagne dans toute sa largeur et vint assiéger Guérande [4] qu'on investit

1. Auray (Morbihan), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lorient.
2. Froissart, *éd. cit.*, t. II, pp. 147 à 154. — Jean Le Bel, *éd. cit.*, t. I, pp. 313 et s.
3. Froissart, *éd. cit.*, t. II, pp. 154 à 158. — Jean Le Bel, *éd. cit.*, t. I, pp. 320 et s.
4. Guérande (Loire-Inférieure), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Nazaire.

du côté de la terre; non loin de là, dans la baie du Croisic, se trouvaient un certain nombre de navires chargés de vins provenant du Poitou et de la Saintonge. L'ancien amiral eut l'idée d'y embarquer ses auxiliaires espagnols et gênois, de sorte que la place, assaillie de tous côtés, fut promptement emportée d'assaut. Sans faire quartier aux habitants, les vainqueurs se livrèrent à un pillage effréné et ne respectèrent même pas les églises, dont cinq furent profanées et brûlées. Ce dernier forfait parut au chef de l'expédition excéder la mesure des licences permises aux gens de guerre et il fit pendre sur le-champ vingt-quatre des principaux coupables. Chargée du butin recueilli dans une ville riche et commerçante, l'armée se divisa: tandis que les seigneurs bretons allaient rejoindre Charles de Blois toujours occupé devant les murs d'Auray, Louis d'Espagne et Antonio Doria s'embarquèrent avec leurs Espagnols et leurs Génois sur les navires saisis au Croisic et, mis en goût d'aventures et de gain, firent voile vers les côtes occidentales de la Bretagne. Ils y continuèrent leurs fructueuses opérations, rançonnant et pillant la région de Quimper et de Quimperlé[1], chargeant les vaisseaux du produit de leurs rapines.

Cette expédition, qui tenait plus du brigandage que de la guerre, eut une issue fatale pour ceux qui l'avaient entreprise. En effet, à la nouvelle des ravages commis, Gautier de Mauny sortit d'Hennebont et atteignit le port de Quimperlé au moment où les bandes de Louis d'Espagne étaient à terre et faisaient le dégât; il s'empara sans peine des vaisseaux mal gardés, y mit cent hommes d'armes et trois cents archers, et débarquant le reste de ses troupes qu'il partagea en trois corps, se mit à la recherche des pillards. Son avant-garde fut repoussée avec perte par le comte de Talmont qui, tout heureux de cette victoire, arma chevalier sur le champ de bataille un de ses neveux qui l'accompagnait nommé Alphonse[2]. Succès éphémère que l'arrivée du gros des forces de Gautier de Mauny,

1. Froissart, *éd. cit.*, t. II, pp. 160-163. — Jean Le Bel, *op. cit.*, t. I, pp. [illegible] et suiv.

2. On ne saurait identifier avec certitude ce personnage que ni Salazar ni Béthencourt ne mentionnent: c'est peut-être un fils de D. Juan Alfonso, seigneur de Gibraleon, frère de Louis d'Espagne.

auquel s'étaient joints les paysans des environs, changea vite en déroute : le nouveau chevalier périt dans la mêlée et ce fut à grand'peine que Louis d'Espagne blessé put gagner le rivage et se jeter avec une poignée de compagnons dans une barque qui mit aussitôt à la voile pourchassée par les vaisseaux des partisans de Montfort. Elle aurait été rejointe si elle n'avait trouvé refuge dans la Vilaine qu'elle remonta jusqu'à Redon. Ayant pris terre sans tarder, le comte de Talmont réquisitionna les chevaux du pays et galopa jusqu'à Rennes, où, enfin à l'abri de la poursuite de l'ennemi, il soigna ses blessures. Guéri au bout de six semaines, il rejoignit Charles de Blois qui tentait pour la seconde fois le siège d'Hennebont après s'être emparé d'Auray et de Carhaix[1], et en fut très bien accueilli, « car il estoit, dit Froissart, moult honnorés et amés... et tenus pour très bon homme d'armes et vaillant chevalier »[2]. Sa présence, cependant, n'intimida en aucune façon les défenseurs de la place, qui, instruits de sa récente défaite, le narguaient du haut des remparts et lui conseillaient ironiquement d'aller au champ de Quimperlé chercher ceux de ses compagnons qui y étaient restés.

Si l'on en croyait Jean Le Bel et Froissart,[3] ces moqueries s'ajoutant au dépit qu'il éprouvait de son humiliant échec et au chagrin que lui causait la mort de son neveu, auraient irrité le comte de Talmont à tel point qu'elles l'auraient porté à chercher une vengeance en tout indigne d'un homme de cœur. Ces chroniqueurs, dont l'un, du reste, a en cet endroit fidèlement copié l'autre, racontent qu'il se présenta un jour dans la tente de Charles de Blois, et devant les seigneurs qui entouraient ce prince, le pria de lui octroyer une grâce en récompense de ses services. Le duc de Bretagne n'attacha pas grande importance à ce propos et promit de le satisfaire. Louis demanda alors qu'on lui remît deux chevaliers du parti de Montfort récemment capturés, Jean le Bouteiller et Hubert de Frenay, qui s'étaient trouvés à l'affaire de Quimperlé; il

1. Carhaix (Finistère), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Châteaulin.
2. Froissart, *éd. cit.*, t. II, p. 170.
3. Jean Le Bel, *éd. cit.*, t. I, pp. 336-339. Froissart, *éd. cit.*, t. II, pp. 171 à 177.

ajouta qu'il les ferait décapiter au pied des remparts sous les yeux de leurs compagnons. Charles de Blois, étonné, lui fit observer qu'en agissant ainsi à l'égard de prisonniers de guerre, on commettrait une cruauté inutile et déshonorante; il l'engagea à réfléchir et à modérer sa colère. Mais Louis d'Espagne refusa nettement de changer sa résolution et menaça de quitter l'armée s'il n'obtenait satisfaction. Il fallut lui céder, et les deux chevaliers, qui étaient gardés au château du Faouët, furent amenés au camp; le comte de Talmont les alla voir, et savourant d'avance sa vengeance, leur reprocha de l'avoir blessé, d'avoir tué son neveu bien-aimé et les avertit de pourvoir au salut de leurs âmes, car leur dernier jour était arrivé. Les seigneurs français eurent beau joindre leurs instances à celles de Charles de Blois pour obtenir que les deux malheureux aient la vie sauve, Louis demeura inaccessible à la pitié et annonça que l'exécution aurait lieu le jour même après dîner. Aucun détail de ces événements n'était resté inconnu à Gautier de Mauny et à Amaury de Clisson, qui, enfermés dans Hennebont, entretenaient des espions dans le camp français. Lorsqu'ils surent à quel péril pressant se trouvaient exposés Jean le Bouteiller et Hubert de Frenay, ils résolurent de tout tenter pour les arracher au supplice. Tandis que Clisson simulait une sortie pour attirer l'attention des assiégeants, Mauny gagnait par un détour le camp français dégarni et se dirigeait vers le lieu où l'on gardait les deux chevaliers voués à une mort prochaine, les délivrait et les mettait en sûreté derrière les solides remparts de la place. Ainsi Louis d'Espagne vit il sa vengeance lui échapper et ne lui resta-t il que la honte d'avoir voulu accomplir un assassinat.

On a fait remarquer avec raison combien cette histoire était invraisemblable[1] : il est certain que la mise à mort de chevaliers pris les armes à la main, de prisonniers reçus à rançon est en tout contraire aux usages chevaleresques; en admettant même que Louis d'Espagne ait eu la pensée de contrevenir à une loi aussi bien établie que l'inviolabilité de la personne des captifs d'un rang distingué, on peut douter que Charles

1. La Borderie, *Histoire de Bretagne* (Paris, 1899, in-8°), t. III, p. [illegible], note [illegible].

de Blois et ceux qui l'entouraient aient permis qu'on exécutât froidement Jean le Bouteiller et Hubert de Frenay. Il y a donc lieu de penser que les deux chroniqueurs se sont faits sur ce point les échos d'un récit calomnieux; il faut observer cependant que ni l'un ni l'autre n'ont une parole de blâme pour le comte de Talmont.

Que cet épisode soit vrai ou faux, le second siège d'Hennebont se prolongeait sans que l'armée de Charles de Blois fît aucun progrès; on abandonna l'entreprise vers le milieu d'octobre[1] et le duc de Bretagne s'attaqua à la petite ville de Jugon[2] avec une partie de ses troupes, tandis que l'autre tenait garnison à Carhaix sous le commandement de Louis d'Espagne.

La chronologie de Froissart est trop incertaine et les documents d'archives trop peu précis pour que l'on puisse raconter dans l'ordre où ils se passèrent réellement les événements de cette période de la guerre de Bretagne. C'est ainsi que les historiens ne savent au juste à quelle époque de l'année 1342[3] il faut placer une bataille navale qui se livra dans les parages de l'île de Guernesey entre une flotte anglaise amenant des secours au parti de Montfort, portant la comtesse Jeanne et Robert d'Artois, et la flotte française qui lui barrait la route. Celle-ci, composée de navires espagnols, était commandée par Grimaldi, Doria et le comte de Talmont qui brûlait du désir de prendre une revanche de la journée de Quimperlé. Il attaqua l'ennemi avec impétuosité et « fist... grand fuison de belles apertises d'armes »[4], mais la lutte engagée à la fin de l'après-midi se trouva interrompue par le crépuscule. Les combattants ne pouvant se reconnaître dans l'obscurité jetèrent l'ancre pour garder leurs positions et recommencer le combat à l'aube du jour suivant. Une tempête qui s'éleva pendant la nuit força les adversaires à se séparer, mais pas avant que les Français aient capturé quatre nefs anglaises chargées de vivres et de chevaux. Ils n'en avaient pas moins manqué leur but

1. Froissart, *éd. cit.*, t. II, p. 415.
2. Jugon (Côtes-du-Nord), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.
3. Cf. La Roncière, *op. cit.*, t. I, p. 468.
4. Froissart, *éd. cit.*, t. III, p. 9.

puisque Robert d'Artois et ses troupes purent aborder en Bretagne.

Contrairement aux habitudes généralement suivies, la campagne de 1342 n'avait pas pris fin avec la belle saison ; elle se continua pendant l'automne et une partie de l'hiver jusqu'à la conclusion de la trêve de Malestroit (19 janvier 1343). Édouard III vint en personne sur le théâtre des opérations, qui se bornèrent au siège de quelques villes occupées par Charles de Blois. Nous y voyons paraître Louis d'Espagne qui, après avoir tenu la mer un certain temps en compagnie de Grimaldi et de Doria sans se faire faute, si l'on en croit Froissart[1], de rançonner les navires marchands des deux partis, débarqua à Guérande et vint secourir Nantes ; nous le voyons encore avec les deux Génois s'efforcer d'arrêter les convois de vivres destinés aux Anglais qui assiégeaient Vannes, et surprenant un jour la flotte ennemie qui mouillait non loin de là, s'emparer de quatre navires chargés d'approvisionnements, dont trois furent coulés[2].

IV

La suspension des hostilités en Bretagne faisait au comte de Talmont des loisirs ; il ne les consacra pas au repos dans sa seigneurie de Saintonge ou dans sa maison de La Rochelle[3]. Possédant, à n'en point douter, des sommes considérables qui provenaient du butin recueilli pendant ses dernières expéditions, son ambition l'allait pousser à tenter une fortune plus haute et à employer ses gains à la conquête d'un royaume. A vrai dire, ce royaume était situé dans des régions plutôt devinées que connues et habité par des peuplades sauvages : il s'agissait de l'archipel qui porte dans la nomenclature géographique moderne le nom de Canaries. Des navigateurs genois

1. Froissart, *éd. cit.*, t. III, p. 229.
2. Froissart, *éd. cit.*, t. III, pp. 28 et 29.
3. Louis d'Espagne avait acquis à La Rochelle antérieurement au mois de [illegible] pour le prix de 500 livres tournois une maison flanquée d'une grosse tour et un jardin sis en face de l'église Saint-Barthélemy (Arch. nat., JJ 74, n° 499).

en quête de la route des Indes avaient découvert à la fin du XIIIe siècle[1], non loin de la côte occidentale d'Afrique, un groupe d'îles que les Carthaginois et les Romains avaient certainement visitées, et dans l'une desquelles un autre Génois, Lanzaroto Malocello, avait vécu vingt ans. Vers 1341, des Italiens au service du roi de Portugal avaient fait dans ces parages peu fréquentés une expédition dont ils avaient ramené divers objets curieux et même quatre indigènes. La nouvelle de ce voyage d'exploration et de ses résultats eut un retentissement assez grand pour venir aux oreilles de Louis d'Espagne et lui inspirer le désir de se rendre maître et souverain de ces terres lointaines à défaut du royaume de Castille, dont un caprice du sort l'avait privé. Il serait intéressant de savoir comment il fut informé de ces découvertes et quels renseignements il recueillit sur ces régions extraordinaires, mais il faut se résigner à ignorer tout cela et se borner à dire comment il se prépara à exécuter un si hardi dessein.

Les terres qu'il s'agissait de conquérir n'appartenant à aucun prince chrétien et étant habitées par des païens dont la conversion intéressait l'Église, c'est au Pape que le comte de Talmont s'adressa pour se faire donner l'investiture. On ne connaît pas le détail des négociations qu'il engagea à ce sujet avec le Saint-Siège, mais on constate qu'il était à Avignon au mois de novembre 1344 et qu'il y reçut de Clément VI le titre de prince de Fortunie ou des îles Fortunées avec les insignes de sa dignité, la couronne et le sceptre. Pétrarque rapporte que le jour où il traversa solennellement la cité papale, une pluie soudaine troubla la cérémonie, trempant jusqu'aux os Louis de la Cerda et son cortège; le poète vit là un présage de ce qui attendait le nouveau souverain dans son royaume entouré d'eau et qu'on croyait doté d'un climat pluvieux[2].

Des lettres pontificales[3] datées du 15 novembre 1344 conféraient à Louis la souveraineté de onze îles, les unes habitées, les autres désertes, dont dix étaient situées dans l'Océan et la

1. La Roncière, *op. cit.*, t. II, pp. 104-106.
2. Pétrarque, *Vita solitaria*, lib. II, sectio VI, cap. III.
3. Raynaldi, *Annales ecclesiastici*, t. VI, pp. 359 et suiv.

onzième dans la Méditerranée; elles étaient énumérées et désignées sous leurs noms antiques, transmis par Pline. Le pape les érigeait en un fief héréditaire qui se transmettrait dans la descendance légitime, masculine ou féminine, du comte de Talmont; celui ci et ses héritiers y exerceraient tous les droits royaux, y compris la frappe des monnaies, pourraient y fonder des églises et des monastères et leur assurer une dotation. Ces établissements ecclésiastiques ainsi que le personnel qui les desservirait jouiraient d'une pleine et entière liberté. Le nouveau souverain et ses successeurs reconnaîtraient la suzeraineté du pontife romain, lui prèteraient le serment de fidélité et lui paieraient chaque année à la fête de saint Pierre et de saint Paul un cens de 400 florins d'or de Florence, sous peine d'encourir l'excommunication et la déchéance de leur dignité. Toutefois, ce tribut ne serait exigible que lorsque Louis d'Espagne ou ses hoirs auraient effectivement occupé la totalité ou la majeure partie des îles Fortunées; l'Église ne s'engageait d'ailleurs à fournir aucun subside pour aider à la conquête. L'hommage et le serment de vassalité seraient renouvelés en personne ou par procureur à chaque changement de pontificat. Le texte de l'engagement souscrit par le prince d'observer toutes ces conditions et d'être d'une façon générale entièrement soumis au siège apostolique fut inséré dans la bulle du 15 novembre 1344.

Clément VI ne se borna pas à donner ainsi l'investiture à Louis d'Espagne, il voulut encore recommander aux princes chrétiens une entreprise qui devait étendre à des populations païennes le bienfait de la foi catholique. Il écrivit donc aux rois de France, de Sicile, d'Aragon, de Castille et de Portugal, au dauphin de Viennois et à la seigneurie de Gênes[1] pour les engager à favoriser l'expédition projetée en permettant au prince de Fortunie de se fournir dans leurs États de soldats, d'armes, de navires et de provisions de toutes sortes. Il accordait de plus des indulgences à ceux qui participeraient à la conquête de ces terres nouvelles.

Mais parmi les souverains à la bonne volonté de qui le pape

1. *Annales ecclesiastici*, t. VI, p. 362.

faisait ainsi appel, il en était deux que la concession des îles Fortunées à Louis d'Espagne ne pouvait laisser indifférents, car l'un et l'autre avaient sinon des droits, du moins des prétentions sur ce lointain archipel : c'étaient les rois de Portugal et de Castille. Aussi eurent-ils soin de répondre aux lettres pontificales en formulant d'expresses réserves. Tous deux se trouvant en lutte presque continuelle avec les Musulmans, espéraient conquérir un jour ou l'autre des territoires sur le continent africain ; et si des troubles intérieurs et des guerres avec leurs voisins les avaient jusqu'alors empêchés d'étendre leurs domaines au delà du détroit de Gibraltar, l'établissement d'un prince chrétien sur une portion des terres qu'ils convoitaient devait exciter leur jalousie. Par une lettre[1] adressée au pape le 12 février 1345, Alphonse IV de Portugal exposa que les îles Fortunées étaient plus proches de ses États que d'aucun autre royaume, et qu'il en avait déjà pris possession en quelque sorte puisqu'il y avait envoyé des navires; il avait la ferme intention d'en faire la conquête et d'y porter le christianisme, et il aurait déjà accompli ce projet s'il n'en avait été détourné par des soins plus pressants. Il réservait donc formellement ses droits et annonçait que ses ambassadeurs iraient prochainement à la cour pontificale pour les faire valoir. Il ajoutait cependant que, par déférence pour le Saint-Siège et en raison des liens de parenté qui l'unissaient à Louis d'Espagne, il autoriserait ce dernier à se pourvoir dans son royaume, moyennant un prix raisonnable, des hommes et des objets qui lui seraient nécessaires pour son expédition. Le roi de Castille, Alphonse XI, pour justifier ses prétentions sur l'archipel des îles Fortunées, ne pouvait alléguer que des vaisseaux de sa nation y eussent abordé, mais il se réclamait, dans une lettre datée d'Alcalà de Henares, des droits acquis par ses prédécesseurs sur l'Afrique en général[2] ; il n'insistait d'ailleurs pas sur ce point et promettait de favoriser l'entreprise de son cousin.

Le prince de Fortunie, cependant, s'occupait activement de ses préparatifs de départ et l'on possède le texte d'un contrat

1. *Annales ecclesiastici*, t. VI, pp. 362-363.
2. *Ibidem*, t. VI, pp. 363-364.

qu'il passa le 3 janvier 1345 dans le but de se procurer une flotte, avec Humbert, dauphin de Viennois[1]. Il paraît singulier au premier abord qu'il se soit adressé pour cela à un seigneur dont les États n'étaient bornés par aucune mer, mais on doit remarquer, d'une part, que la navigation sur le Rhône était à cette époque très active et, d'autre part, que les montagnes boisées du Dauphiné étaient susceptibles de fournir d'excellents matériaux pour la construction des vaisseaux. Humbert se préparait d'ailleurs lui-même à partir pour une croisade dont le pape lui avait confié le commandement; il n'est donc pas étonnant de le voir en 1345 s'employer aux choses de la marine.

Il s'engagea à fournir, dans un délai qui n'est point spécifié dans l'acte, douze huissiers et six galées munis de voiles, d'ancres et de cordages moyennant le prix de mille cent onze florins et demi de Florence pour chaque unité; il se réservait de garder pour son usage, s'il en avait besoin, douze de ces vaisseaux, le prince de Fortunie ne conservant plus dans ce cas que la disposition des six autres. Il est évident que la construction de cette flotte devait exiger un délai assez long, trop long pour l'impatience de Louis d'Espagne. Il est probable qu'il résilia le contrat qui le liait au dauphin de Viennois et qu'il chercha ailleurs des moyens plus prompts de réaliser son dessein. On constate que dès la fin de décembre 1344, le Saint Siège s'efforça d'intéresser à l'entreprise le roi d'Aragon et qu'au cours de l'été suivant, le comte de Talmont se rendit à l'abbaye de Poblet, où résidait Pierre IV le Cérémonieux : accueilli avec distinction, il fut pendant plusieurs jours l'hôte de ce prince et obtint de lui la promesse d'un concours effectif[2]. On ne peut dire si cette promesse fut tenue et nous ne savons en quel pays Louis recruta ses équipages et arma les vaisseaux qui devaient le conduire dans son royaume. Encore n'est-on pas sûr qu'il ait réussi à réunir le personnel et le matériel nécessaires: aucun texte ne donne la certitude qu'il se soit réellement mis en route vers les Canaries. Son voyage, en tout

1. Valbonnais, *Histoire du Dauphiné* (Genève, 1722, in-fol.), t. II, p. 502.
2. *Crónica del rey de Aragon D. Pedro IV el Ceremonioso*, éd. Bofarull (Barcelone, 1850, in-8°), p. 239.
3. *Ibidem*, p. 246.

cas, s'il eut lieu, devrait se placer dans les derniers mois de l'année 1345 et les auteurs modernes qui en parlent ne donnent sur ce sujet aucun détail: ils se bornent à nous apprendre que le comte de Talmont ne put même pas atteindre l'archipel des Fortunées; seul, un de ses lieutenants, nommé Alvaro Guerra, aurait débarqué dans l'île qui porte aujourd'hui le nom de Lancerote, mais sans être capable de s'y maintenir[1]. Ainsi s'évanouit pour Louis d'Espagne ce rêve de royaume africain.

V

Revenu en France, il reprit le harnais de guerre au service de Philippe de Valois, et les chroniqueurs[2] nous apprennent qu'il participa à la campagne menée par le duc de Normandie en Guyenne contre les Anglais du comte de Derby pendant la première moitié de l'année 1346, campagne qui se termina par l'échec de l'armée française devant la place forte d'Aiguillon, dont elle dut abandonner le siège presque au moment où le roi se faisait battre de la manière que l'on sait à Crécy. D'après Froissart, le comte de Talmont se distingua au siège d'Aiguillon par l'ingéniosité dont il fit preuve en inventant « maint nouviel et soutil enghien » pour battre les murailles de la forteresse. Mais ses talents d'ingénieur ne purent avoir raison de la valeur et de la ténacité des défenseurs. Il est probable que ce fut sa dernière expédition guerrière; avant d'y prendre part, il avait, au mois de mars de cette même année, épousé Guiote, fille de Robert Ier, vicomte d'Uzès[3].

1. Verneau, *Cinq années de séjour aux îles Canaries* (Paris, 1891, in-8°), p. 17. — Le meilleur historien de cet archipel, Viera y Clavijo, dans ses *Noticias de la historia general de las islas de Canaria* (Madrid, 1772, in-4°), t. I, pp. 270-272, parle des projets de Louis d'Espagne, mais ignore s'ils eurent un commencement d'exécution. — M. Verneau n'a pas cité les documents dont il s'est servi : il prétend que le comte de Talmont s'embarqua à Cadix au mois d'avril 1345. Cette date est certainement inexacte, puisque dans l'été de cette même année le prétendant négociait avec le roi d'Aragon, ainsi que ce prince le dit lui-même dans sa chronique.

2. Jean Le Bel, *éd. Viard*, t. II, p. 47. — Froissart, *éd. Kervyn de Lettenhove*, t. V, p. 88.

3. G. Charvet, *Étude généalogique sur la première maison d'Uzès* dans les *Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, 1870, t. II, p. 97. — Guiote d'Uzès était née à la fin de 1332; son père était Robert Ier, vicomte d'Uzès, et sa mère Guiote de Posquières. Leonor de Guzman, première femme de Louis, mourut postérieurement à 1341, date à laquelle elle fit son testament (Béthencourt, *op. cit.*, p. 56).

Ce second mariage tardif fixa Louis d'Espagne pour ses derniers jours dans le Languedoc. On se rappelle qu'au mois de février 1340, le roi de France lui avait fait don d'une rente perpétuelle de 1.000 livres à prendre sur les revenus du Poitou et de la Saintonge : désormais attaché au Midi par ses nouveaux liens de famille, il demanda et obtint que cette rente fût assignée sur des terres plus voisines de la région qu'il se proposait d'habiter. Par un acte[1] donné à Paris au mois de janvier 1348, Philippe de Valois lui concéda, moyennant prestation de l'hommage, la maison forte de La Motte-sur-Rhône, sise dans la sénéchaussée de Beaucaire, avec toutes ses dépendances, haute, moyenne et basse justice, dont le revenu annuel montait à 600 livres tournois ; quant aux 400 livres nécessaires pour parfaire la somme de 1.000 livres équivalente à celle qu'il abandonnait en Poitou et en Saintonge, on les prendrait sur le château et la châtellenie de Grèzes[2] en Gévaudan et sur le péage de Marvejols ; tous ces biens étant transmissibles aux héritiers de Louis d'Espagne après sa mort.

Le prince de Fortunie ne devait pas jouir longtemps de ces domaines et lorsque le 30 juin 1348 il dicta son testament[3], il était déjà malade, comme il le dit lui même. Il choisit pour le lieu de sa sépulture le célèbre monastère de Saint-Gilles, voisin de son château de la Motte ; il demanda qu'on l'ensevelît dans l'église, qui était alors une des plus belles de la chrétienté, à une place convenable qui serait choisie par ses exécuteurs testamentaires, et si quelque empêchement survenait, dans la chapelle des Franciscains d'Uzès. Ce fut naturellement à l'abbaye de Saint-Gilles qu'il attribua la plus large part de ses legs pieux : il lui faisait don en effet de deux rentes, l'une de 40 livres tournois à charge de dire chaque jour deux messes pour le repos de son âme et de celles de sa grand'mère, Blanche de France, de son père, Alphonse de La Cerda, et de sa seconde femme, Guiote d'Uzès ; l'autre de 10 livres tournois spécialement destinée à la nourriture des moines, à condition que

1. Arch. nat., JJ 76, n° 52.
2. Grèzes (Lozère), arrondissement et commune de Marvejols.
3. Archives du Gard, H 1.

chaque année on célébrât deux services, le premier au jour anniversaire de sa mort et le second en mémoire de son aïeule la feue reine de Castille[1]. De plus, on verserait au monastère une somme de cinq livres tournois pour les frais de l'enterrement. Ces dispositions ne devaient recevoir leur effet qu'au cas où le corps de Louis d'Espagne reposerait à Saint-Gilles. D'autres établissements religieux de la contrée, les Frères Mineurs, les Carmes, les Augustins et les Clarisses de Nîmes, les Franciscains de Saint-Gilles pour la construction de leur couvent se voyaient gratifiés chacun de 100 sous tournois; l'hôpital de Saint-Antoine de Viennois recevait 50 livres. Enfin une somme de 100 livres était affectée à la célébration de 2,000 messes pour les âmes des défunts qui auraient été à quelque titre attachés à la personne et à la maison de Louis d'Espagne.

A l'époque où fut rédigé le document que nous analysons, les héritiers directs du comte de Talmont étaient sa seconde femme, Guiote d'Uzès, sa mère, Mahaud de Narbonne, deux fils et une fille issus de son premier mariage, Louis, Jean et Isabelle, ainsi qu'un fils naturel qui portait également le prénom de Jean. C'est entre ces personnages qu'il partagea ses biens.

Les îles Fortunées et le titre de prince revenaient au fils aîné, Louis; Jean, le cadet, posséderait la quatrième partie de ces terres lointaines qu'il tiendrait en fief de son frère à condition de l'aider à les conquérir. Au cas où Louis décéderait sans postérité légitime, Jean recueillerait la totalité de l'archipel; si tous deux mouraient sans enfants, la principauté ferait retour au Saint-Siège, qui en disposerait à son gré.

Le château de la Motte avec les meubles qu'il contenait et ses dépendances était attribué à titre viager à Guiote d'Uzès, qui le conserverait même au cas où elle contracterait une nouvelle union, pourvu toutefois que son second mari fût d'un rang équivalent au sien. Si de son mariage avec Louis

1. La personne que le testateur veut ainsi désigner est certainement Blanche de France, fille de saint Louis, sa propre grand'mère en ligne paternelle, qui aurait été effectivement reine de Castille si l'infant D. Fernando de La Cerda, son mari, eût vécu.

d'Espagne, Guiote d'Uzès avait des enfants, ceux-ci se partageraient après elle en parts égales la seigneurie de la Motte; dans le cas contraire, ce serait Jean qui l'obtiendrait.

Quant au comté de Talmont et à l'île d'Oléron, le testateur les réservait encore aux enfants qui naîtraient de lui et de sa seconde femme; celle-ci en jouirait de toute manière jusqu'à sa mort, et si elle décédait sans postérité, Louis, ou à son défaut Jean, hériterait de ces domaines de Saintonge.

Mahaud de Narbonne, sa mère, recevait les revenus de trois seigneuries situées en Espagne[1], revenus qui à la mort de cette princesse seraient employés à fonder quatre chapellenies, deux dans l'église du Puerto Santa Maria[2] et deux dans l'église Notre-Dame de la Consolation à Séville, chacune étant dotée de 400 maravédis. Louis d'Espagne confiait spécialement l'exécution de ce legs à l'évêque d'Avila. Il attribuait le reste des biens qu'il possédait encore soit en France, soit en Espagne, par portions égales à ses deux fils et à sa fille. Son fils naturel, Jean, recevait une somme de 100 livres tournois et devait rester jusqu'à sa quinzième année confié à Guiote d'Uzès, qui prendrait soin de lui. Ses serviteurs enfin, écuyers, valet de chambre, courrier, secrétaire, cuisinier, pannetier, valets d'écurie, femmes attachées à la maison de la princesse, dont plusieurs portent des noms qui décèlent leur origine espagnole, se voyaient gratifiés de sommes variant entre 60 sous et 20 livres tournois; à Ortun Garcia, prévôt d'Oléron, il laissait sa maison de La Rochelle. Pour le paiement de ses dettes et des obligations qu'il avait pu contracter, il assignait les revenus qu'il possédait à Grèzes et à Marvejols.

Il mettait ses volontés dernières sous la protection du pape, du roi et de la reine de France et du duc de Normandie, les priant, en considération de ses services et des liens de parenté qui l'attachaient à la famille royale, de protéger sa femme et ses enfants.

1. C'étaient Garganta la Olla, Torremenga et Pasaron, localités sises dans la province de Cáceres, dist. jud. de Jarandilla. Ce legs fait supposer que Mahaud était restée en Espagne après la mort de son mari; elle fut enterrée avec lui au couvent des Carmes de Gibraleon (cf. Salazar y Castro, *op. cit.*, t. I, p. 184).

2. Puerto Santa María, chef-lieu de district judiciaire de la province de Cádiz.

Il désignait comme exécuteurs testamentaires Guiote d'Uzès, l'abbé et le prieur de Saint-Gilles et le gardien du couvent des Franciscains d'Uzès.

On ne connaît point la date de la mort de Louis d'Espagne, du moins la date d'année; le mois et le quantième sont indiqués sur l'expédition du testament déposé dans les archives de l'abbaye de Saint-Gilles en marge de l'article où il est question du service funèbre que le testateur demandait qu'on célébrât au jour anniversaire de son décès, et c'est le 5 juillet. Des lettres de rémission accordées au mois d'octobre 1350[1] à un certain Jean de Bondys qui, en état de légitime défense, avait tué un individu nommé Etienne Bernard, mentionnent expressément que le meurtrier avait appartenu à la compagnie de *feu* Louis d'Espagne : on doit donc placer la mort de celui-ci soit en 1348, c'est-à-dire peu de jours après la confection du testament, qui est du 30 juin, soit en 1349, soit en 1350.

Il y a lieu de rectifier un renseignement donné par le P. Anselme et accueilli par Salazar y Castro : d'après lui, le prince de Fortunie aurait été encore vivant le 8 mars 1351. Le savant généalogiste a été probablement induit en erreur par l'examen superficiel d'une pièce insérée dans un des registres du Trésor des Chartes[2] donnée le 8 mars 1351 et qui est en réalité du 8 mars 1352 si on en ramène, comme on le doit, la date au nouveau style. Cette pièce est bien relative à un personnage du nom de Louis d'Espagne, mais qui est le fils aîné du comte de Talmont et non le comte de Talmont lui-même.

VI

La vie de ce Louis II d'Espagne est fort peu connue : Salazar y Castro ignore même son existence, et le P. Anselme qui en fait le fils cadet du prince de Fortunie, se borne à nous

1. Arch. nat., JJ 80, n° 116 « ... in comitiva defuncti carissimi et fidelis consanguinei nostri Ludovici de Yspania ... » Jean de Bondys figure en effet parmi les gens de guerre attachés à Louis d'Espagne lorsque celui-ci remplissait la charge d'amiral (Compte de François de l'Ospital, Bibl. Nat., Nouv. acq. fr. 9241, p. 10).

2. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 751.

3. Arch. nat., JJ 81, n° 189.

apprendre qu'il mourut jeune. Au vrai, il était encore de ce monde en 1383 et dès l'année 1345, il était d'âge à porter les armes. Nous possédons en effet d'une part son testament daté du 15 octobre 1383[1], et d'autre part des documents qui ne peuvent s'appliquer qu'à lui le montrent servant dans les armées du roi de France et recevant des gages au mois de septembre 1345 en Saintonge, au mois d'août 1346 à Paris, au mois de juin 1357 en Angoumois et au mois d'octobre 1358 en Languedoc[2]; dans les deux premières de ces quittances il est qualifié d'écuyer et dans les deux autres de chevalier.

Il ne semble pas qu'il ait jamais pris dans un acte public le titre illusoire de prince de Fortunie non plus que celui de comte de Talmont, attaché cependant à un fief qui n'était point situé aux extrémités du monde et dont il possédait, de par le testament de son père, la nue propriété.

D'ailleurs, les documents que nous avons sous les yeux prouvent que les volontés dernières de Louis Ier d'Espagne ne furent pas entièrement exécutées, du moins en ce qui concerne l'attribution de ses biens à chacun de ses héritiers. En effet, s'il paraît certain que Louis II ne reçut jamais le comté de Talmont qui aurait dû lui revenir après le décès de sa belle-mère, ce qui s'explique à la rigueur par ce fait que Guiote d'Uzès a pu survivre à son beau-fils, on le voit au contraire dès l'année 1351 maître du château de la Motte, ainsi que des revenus assis sur la châtellenie de Grèzes et le péage de Marvejols, qui auraient dû passer à son frère cadet, Jean, lorsque Guiote aurait disparu. Or, celle-ci était bien vivante à cette époque, puisqu'en cette même année elle épousa en secondes noces Aymar de Poitiers, seigneur de Chalançon[3]; et Jean n'était point mort non plus. Une seule hypothèse est plausible, c'est que les héritiers s'entendirent pour échanger leurs parts et que Guiote d'Uzès, se disposant à un nouveau mariage, préféra abandonner La Motte et les rentes du Gévaudan moyennant une compensation en argent. Incapable de la verser à sa

1. Archives du Gard, H 2.
2. Bibl. Nat., Clairambault 43 et Pièces originales 1065, n° 4.
3. Charvet, *op. cit.*, p. 97.

belle-mère, Louis II, pour se procurer des fonds, songea à vendre le produit de la châtellenie de Grèzes et du péage de Marvejols, qui montait par an à 400 livres tournois : il trouva un acquéreur en la personne d'un chevalier, Astorge seigneur de Pierre, qui les lui paya 7,000 florins d'or. Mais comme cette portion de l'héritage paternel provenait d'un don royal, il dut pour que l'aliénation fût valide, solliciter et obtenir l'agrément du roi de France. Jean II le Bon approuva en juin 1351 ce transfert de propriété[1] et consentit à exempter le vendeur du paiement des droits de lods et ventes; mais le seigneur de Pierre fut obligé, pour son acquisition, de verser au trésor royal 2,000 florins[2]. Il semble aussi qu'à ce moment, Louis II d'Espagne ne se souciait pas de conserver le château de La Motte qui, du reste, avec ses dépendances, ne produisait pas plus de 300 livres de revenu annuel, quoiqu'on eût estimé celui-ci à une valeur double lorsque le prince de Fortunie en avait été gratifié. L'héritier demanda donc la permission de s'en dessaisir, renonçant à réclamer une indemnité pour les sommes que son auteur et lui-même avaient, de ce chef, perçues en moins ; et le 8 mars 1352, le roi l'autorisa[3] à aliéner ce fief entre les mains de toute personne soit séculière, soit ecclésiastique, et même à le céder à un établissement de main-morte; il le dispensa aussi du paiement des droits de mutation.

L'acquéreur de la seigneurie de La Motte fut, à n'en pas douter, Jean II lui-même. Un acte dont l'analyse seule a été conservée[4] fournit en effet la preuve que ces terres situées au bord du Rhône avaient été achetées par le roi de France et qu'en 1358 le régent du royaume les donna à Imbert de Peschiés, écuyer et chambellan, pour le récompenser de ses services; plus tard, le roi Jean, sorti de captivité, confirma cette donation.

1. Arch. nat., JJ 80, n°511.

2. *Ibid.*, JJ 82, n° 101.

3. Lettres données à Poissy (Arch. nat., JJ 81, n° 189). Dans la notice qu'il a consacrée à Louis II d'Espagne, Béthencourt (*op. cit.*, t. V., p. 60) visant cette pièce citée par le P. Anselme prétend qu'elle avait pour objet de confirmer à Louis la possession du comté de Talmont. Cette assertion est complètement inexacte.

4. Archives du Gard, B 1, p. 124 : « ...donnation faite en 1358 par le fils du roi Jean à Imbert de Peschiés écuyer et chambellan, du chateau de La Mote avec ses appartenances que le roy avoit acheté de Louis d'Espagne... »

Un autre fait demeure certain, c'est que Louis II s'établit et mourut sans postérité dans une région assez éloignée du diocèse de Nîmes: son testament, rédigé le 15 octobre 1383, alors qu'il était gravement malade[1], nous le montre installé dans le pays de Gaillac, au château de Belbèse, sur la rive droite du Tarn, près de Lisle-d'Albi[2]. C'est dans la chapelle des Augustins de cette ville qu'il demandait à être enterré et il faisait aux églises, aux couvents et aux confréries pieuses de la contrée différents legs, mais il n'avait point oublié le Languedoc, car l'abbaye de Saint Gilles était appelée à recueillir l'ensemble des biens qu'il possédait en France, moyennant certaines charges; quant à ceux de ses domaines qui étaient situés en Espagne, il les laissait à sa sœur, Isabel de La Cerda, dame du Puerto Santa Maria et comtesse de Medina Celi, ou à ses descendants.

Après la mort de Louis, qui dut suivre de peu la confection du testament, les moines de Saint Gilles commencèrent les démarches nécessaires pour entrer en possession de leur part d'héritage, mais ils se virent contrariés par la sœur du défunt, qui prétendait que son frère était décédé intestat et que la succession tout entière devait lui revenir. La cause fut portée à la cour du sénéchal de Toulouse et un procès se serait engagé si les parties n'eussent préféré transiger. Elles en vinrent à un accord qui fut scellé à Saint-Gilles[3] dans le courant de l'année 1386: les fondés de procuration de la comtesse de Medina Celi et les religieux s'entendirent pour revendiquer de concert l'ensemble des biens de Louis II d'Espagne sis en France et pour se les partager dans une proportion déterminée. Nous ne savons d'ailleurs pas à quel résultat leurs efforts aboutirent.

Dª Isabel de La Cerda, qui vint ainsi réclamer contre tout droit, si l'on s'en rapporte à la lettre du testament, une part dans la succession de Louis, était la seule proche parente qui lui restât, car son frère Jean était mort dans des circonstances tragiques que nous rappellerons plus loin. Elle était le dernier

1. Archives du Gard, H 2.
2. Lisle-d'Albi (Tarn), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gaillac.
3. Archives du Gard, H 2. La date du mois est effacée.

enfant du prince de Fortunie et de Leonor de Guzman; on ignore la date de sa naissance et on ne sait si elle vint jamais en France. Mariée d'abord à D. Rodrigo Alvarez de Asturias, seigneur de Gijon, Trastamara et Noroña, « adelantado mayor » de Léon et des Asturies, elle épousa en secondes noces D. Ruy Perez Ponce, seigneur de la Puebla de Asturias, Cangas et Tineo[1], l'un des grands à qui Alphonse XI conféra l'ordre de la chevalerie en 1332 lors de son couronnement. Devenue veuve, elle fut, dit-on, en butte aux poursuites amoureuses de Pierre le Cruel. Par un acte daté de Séville, le 25 mai 1366, Henri II lui confirma la possession du Puerto Santa-Maria qu'elle avait hérité de son frère Jean et lui concéda en outre des domaines dans la région de Jerez de la Frontera. Son troisième mari fut Bernard de Foix, fils bâtard de Gaston III Phébus, venu en Espagne pour servir Henri II dans sa lutte contre Pierre le Cruel et qui reçut en récompense le comté de Medina Celi[2]. De cette union naquit un fils, D. Gaston de La Cerda dont les descendants formèrent une des plus illustres et des plus puissantes familles de la monarchie espagnole.

Nous avons dit déjà que le second fils de Louis Ier s'appelait Jean; de même que pour sa sœur, il ne reste nulle trace des séjours qu'il put faire en France. Fixé dans la péninsule ibérique, il est connu sous le nom de D. Juan de La Cerda et posséda les seigneuries de Gibraleon et du Puerto Santa-Maria. De son mariage avec Da Maria Coronel il n'eut point d'enfants[3]. En 1357, pendant une guerre contre l'Aragon, il commandait sur la frontière un corps de troupes avec D. Alvar Perez de Guzman, qui avait épousé Da Aldonza Coronel et était par conséquent son beau-frère. Là ils apprirent que le roi Pierre Ier, lors de son dernier séjour à Séville, s'était épris de Da Aldonza et l'on savait que ce prince ne connaissait aucun obstacle quand il s'agissait de satisfaire son désir. Offensés, les deux

1. Béthencourt, *op. cit.*, t. V, pp. 176 et 177.

2. *Representacion documentada del duque de Medina Celi sobre precedencia en el acto de la cobertura como grande de España* (Madrid, 1900, in-8°), pp. 35 et suiv.

Par un acte daté de Burgos, 15 décembre 1371, Henri II confirma à Isabel de La Cerda la possession de la ville de Medina Celi (*ibid.*, pp. 43 et suiv.).

3. Béthencourt, *op. cit.*, t. V, pp. 61 et suiv.

beaux-frères résolurent de quitter le service d'un roi qui voulait attenter à leur honneur. Abandonnant son poste, D. Alvar Perez de Guzman passa à l'ennemi, tandis que D. Juan de La Cerda gagnait l'Andalousie où étaient situés ses domaines, dans l'intention de soulever le pays. Le roi, inquiet de cette défection, songea un moment à venir en personne combattre les rebelles, mais il crut pouvoir se confier à la fidélité des autorités de Séville[1]. Et de fait, les bandes réunies par D. Juan de La Cerda furent vaincues aux environs de Beas et Trigueros[2]; leur chef fut fait prisonnier et enfermé dans la tour del Oro. Pierre Ier, prévenu, dépêcha aussitôt un des arbalétriers de sa garde, qui étaient les ministres ordinaires de ses vengeances, avec l'ordre de tuer le seigneur de Gibraleon. Sur ces entrefaites, la femme du rebelle vint se jeter aux pieds du roi, implorant la grâce de son mari. Elle l'obtint, mais si grand que fût son empressement à rejoindre et à devancer l'exécuteur de la fatale sentence, lorsqu'elle arriva à Séville, il y avait huit jours que D. Juan avait cessé de vivre[3]. La veuve désolée chercha un asile dans le couvent des Clarisses de cette ville et y embrassa la vie religieuse; elle fonda plus tard un autre monastère placé sous le vocable de sainte Inès et c'est là qu'elle mourut[4].

GEORGES DAUMET.

1. *Crónicas de los reyes de Castilla*, éd. cit., t. I, p. 477.
2. Beas et Trigueros, prov. et dist. jud. de Huelva.
3. *Crónicas de los reyes de Castilla*, éd. cit., t. I, p. 478.
4. Mérimée, *Histoire de Don Pèdre Ier* (Paris, 1865, in-16), p. 226.

NOTES

SUR LES RAPPORTS DE NANTES AVEC L'ESPAGNE

II (*Suite*[1].)

III. Les Espagnols à Nantes sous le gouvernement du duc de Mercœur.

On a écrit que le duc de Mercœur avait transformé Nantes en une cité espagnole. Ainsi présentée, cette affirmation est inexacte, car la lecture des pages qui précèdent suffit à démontrer que la colonie espagnole de Nantes était prospère et florissante bien avant son gouvernement. Néanmoins la politique suivie par lui et son alliance avec Philippe II furent pour la colonie espagnole une cause indirecte de développement. Sous le gouvernement du duc de Mercœur, la Bretagne et la ville de Nantes reçurent un nouvel apport de population méridionale, car de nombreux soldats et marins déserteurs se fixèrent sur nos côtes et dans nos ports.

Nous n'entreprendrons pas de raconter les intrigues de Philippe II et du duc de Mercœur[2]; néanmoins, il nous faut retracer dans les grandes lignes les événements qui ont grandement influencé l'histoire économique de Nantes. Durant la période qui s'étend de la mort d'Henri III à l'année 1598, le duc eut deux attitudes différentes. De 1589 à 1595, le gouverneur de Bretagne garda au cœur ses ambitions secrètes. Pendant cette phase de six ans il accorda et refusa tour à tour son concours à Philippe II. Il tergiversa, changea d'attitude

1. Voir *Bull. hispan.*, t. XIV, p. 119 et 383.
2. De Carné, *Correspondance du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, 2 vol. in-4°. Rennes, 1899. Cf. Introduction et Correspondance.

et de tactique, cherchant surtout à obtenir du roi d'Espagne des secours en hommes et en argent. Après l'année 1595, il se lia définitivement à la cause de Philippe II par des serments solennels. Mais, ce roi ne tenant pas à son égard les engagements qu'il avait contractés, Mercœur ne prit pas une position très nette entre le roi d'Espagne et Henri IV. Aussi, au moment où ce dernier triompha définitivement des ligueurs bretons, le duc n'eut-il pas de peine à faire son évolution, évolution profitable d'ailleurs et dont le terme fut marqué par le mariage de sa fille Françoise avec César, duc de Vendôme.

Cette période de dix ans est intéressante au point de vue de l'histoire des Espagnols à Nantes. Au cours de l'année 1589, arrivait dans la ville Diego Maldonado, ancien secrétaire d'ambassade à Paris. Homme de confiance de Philippe II, il était chargé de lui faire connaître tout ce qui se passait en Bretagne et de le tenir au courant des faits et gestes du duc de Mercœur. Ce fut par son intermédiaire que le gouverneur de Bretagne obtint un premier secours de troupes destinées à combattre l'armée française. Ce corps d'expédition débarqua à Saint-Nazaire le 12 octobre 1590 et vint ensuite à Nantes. Cette armée de secours fut traitée aux frais de la ville. A cette occasion le miseur paya 589 écus pour 29 pipes de vin clairet d'Anjou et d'Orléans et 587 écus pour les frais de nourriture[1].

Les soldats furent-ils trop bien traités, trouvèrent-ils du charme à l'existence de Nantes, toujours est-il que le 25 novembre, trois cents hommes se déclarèrent malades, au moment où le corps d'expédition devait rejoindre au Blavet le gros de l'armée. Ces soldats se répandirent dans les faubourgs de Nantes où ils commirent mille bassesses. Malgré les réclamations de Don Juan d'Aguila qui commandait en Bretagne les forces espagnoles, Diego Maldonado ne put jamais faire rejoindre les déserteurs. La municipalité de Nantes dut même, pour les surveiller, créer un poste d'administrateur des soldats malades. Cette fonction échut à Lycentrado Yglayme, qui, à

1. Arch. mun. Nantes, CC. 136.

titre d'honoraires, reçut une somme de 30 écus[1]. Bon nombre de ces pillards s'établirent définitivement à Nantes et entrèrent au service des marchands de la Fosse.

Une grande partie de la population de Nantes était à ce moment complètement gagnée à la cause de l'Infante d'Espagne. Des lettres de la municipalité, datées de 1590 et 1591, nous renseignent sur les sentiments qu'elle professait à l'égard du roi d'Espagne. Dans celles-ci, le maire et les échevins remercient Philippe II d'avoir envoyé des secours à la ville, ils supplient le roi de les autoriser à faire venir d'Espagne de la poudre, des boulets de Biscaye et des munitions. Non seulement la municipalité était en correspondance avec le roi d'Espagne, mais elle lui envoyait même un ambassadeur spécial pour l'assurer de ses sentiments de sympathie.

Pour soutenir la cause de l'Infante, les Nantais versaient des fonds. Dans les comptes des années 1589 et 1591, on relève une souscription de 11,000 écus donnés par le Chapitre de Nantes; 3,000 écus furent versés par Rocaz. Les fournisseurs ouvraient des crédits aux troupes espagnoles. François Le Goff et José Merceron, boulangers, Pierre Hernao, apothicaire, d'origine espagnole, étaient créanciers du roi d'Espagne pour fournitures faites à ses troupes. A la fin de l'année 1594, plus de 8,000 écus étaient dus par Philippe II à la ville de Nantes.

Des particuliers rédigeaient des mémoires sur les droits de l'Infante. De la Mothe-Jacquelot et sa fille écrivaient au roi d'Espagne des épîtres suppliantes : « J'ozere supplier très humblement S. M. de croire que si en peu de temps elle n'envoyt nouvelles forces pour la rivière de Loyre et conquester les provinces qui la voisinent et villes qui sont sçituées sur icelle et sur la rivière de Meyne, l'établissement de l'hérétique prendra tel fondement qu'il sera impossible d'y remédier. »

L'opinion publique de Nantes était nettement favorable à la cause de l'Infante, ce qui n'a pas lieu de surprendre, estimera-t-on, car vu le nombre et l'importance de la colonie espagnole établie dans la ville, celle-ci avait pu influencer les sentiments

1. *Ibid.*, CC. 136.

des nantais. Or, c'est un fait qui paraît indéniable, les grandes familles espagnoles, à quelques rares exceptions près, paraissent être demeurées fidèles à la cause du roi de France. En 1589, Charles de Harrouys, sieur de Lespinay, conseiller du roi et président présidial de Nantes, était maire pour la seconde fois. Le 7 avril, la duchesse de Mercœur, le trouvant trop dévoué aux intérêts du roi, le fit enlever et jeter dans une chambre étroite du château[1]. Il demeura deux ans en prison et pour en sortir il dut payer 3,000 écus de rançon, deux écus par jour pour ses gardes et un écu et demi par jour pour sa nourriture. Pendant sa détention ses biens avaient été saccagés et pillés. Sa veuve ne fut indemnisée qu'en 1619. Lors de son séjour à Nantes, Henri IV devait reconnaître les services de Charles de Harrouys en le nommant maire de Nantes pour l'année 1598-1599.

Jean de Santo Domingo, échevin, subit le même sort que Charles de Harrouys. Il fut remplacé dans ses fonctions par Étienne Poullain. Si nous ouvrons le *Livre doré* de la ville, nous constatons que pas un membre de la colonie espagnole n'appartint au corps municipal pendant plusieurs années. Seul Bernardin d'Espinoze fut élu échevin au mois de mai 1595; il avait d'ailleurs embrassé le parti du duc de Mercœur, qui le récompensa en le pourvoyant d'une charge de conseiller au Parlement de Bretagne en septembre 1597.

L'opinion publique de Nantes, durant toute la première période de l'alliance de Philippe II et de Mercœur, fut surtout travaillée par les envoyés et les affidés du roi d'Espagne. En dehors de ses agents officiels, ce roi avait en Bretagne de nombreux agents secrets. Outre Maldonado, on vit arriver à Nantes, au mois de mai 1591, Martin de Camudio et un cordelier espagnol, Matteo de Aguirre. Ils étaient accrédités auprès de Mercœur et chargés de lui faire des propositions personnelles au cas où les droits de l'Infante sur la Bretagne seraient officiellement reconnus. Ces envoyés furent reçus au son du violon, des fêtes furent données en leur honneur, la munici-

1. *Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, art. *Charles de Harrouys*.

palité les logea à ses frais et prit même à sa charge leurs dépenses de location de linge et de blanchissage, ainsi qu'il résulte d'une quittance donnée par Marie Juchaud, marchande de lingeries.

A cette époque, Nantes avait pris les allures d'une cité espagnole. Dans la ville circulaient les ambassadeurs et leur suite. Des soldats espagnols erraient dans les rues. La langue castillane était parlée à la Fosse, dans le quartier de Saint-Nicolas et sur la paroisse de Sainte-Croix. Outre les navires de commerce venant de Bilbao, des vaisseaux battant pavillon du roi d'Espagne amenaient ses courriers Martin de Çamudio, Juan Reyero de Penayoras. Les maîtres de camp, Rodrigo de Horosco et Carlos de Amecola, commandants des troupes de renfort envoyées par Philippe II, stationnaient à Nantes avec de nombreux officiers. De toutes les villes de la Péninsule débarquaient à Nantes des facteurs espagnols qui se firent naturaliser par la suite. Les Domingo, les Jean Darroque, les Jacques de Sangon, les Hortuno de Barec, les Petro de Lescampo, les Seanche de Villeab et tant d'autres qui n'ont pas laissé de traces apparentes dans les annales de la ville vinrent se fixer à Nantes dans le dernier quart du XVIe siècle. A aucun autre moment la colonie espagnole de Nantes ne fut plus nombreuse et plus envahissante. Et cependant les crises politiques, les troubles causés par les guerres de religion, les coquetteries même de Mercœur et du roi d'Espagne n'allaient pas sans de graves inconvénients pour le commerce maritime de la ville. Nous rapporterons ailleurs les méfaits des marins espagnols commandés par don Diego Broschero. Ceux-ci croisaient sur les côtes de Bretagne et pillaient les navires. Les nantais, que leur zèle pour Philippe II n'aveuglait pas absolument, se plaignaient de l'insécurité des mers et de l'absence d'affaires commerciales. Ils avaient beau faire décréter la liberté du commerce par les États réunis à Vannes, leur négoce était dans le marasme le plus complet. Il était urgent qu'un administrateur habile reprît en main la cause du commerce et de l'industrie et rétablît l'ordre dans un pays que les factions et les guerres civiles conduisaient à la ruine.

IV. La Contractation.

Dans la notice qu'il a consacrée à la ville de Nantes, d'Expilly, en parlant de la Contractation, dit après la Martinière : « On remarque à Nantes une société bien singulière, établie depuis plus d'un siècle entre les marchands de cette ville et ceux de Bilbao. Cette société s'appelle la Contractation et a un tribunal réciproque en forme de juridiction consulaire. Un marchand de Nantes qui se trouve à Bilbao a droit d'assister aux séances de ce tribunal et y a voix délibérative. De même les marchands de Bilbao, quand ils sont à Nantes, sont traités de la même manière. C'est à cause de cette société que les laines d'Espagne ne paient à Nantes qu'un droit fort léger, en revanche, les toiles de Bretagne sont traitées sur le même pied en Espagne. » Depuis le XVIIIe siècle, presque tous les historiens de la ville se sont contentés de reproduire cette notice du dictionnaire d'Expilly et sauf M. de la Nicollière-Teijeiro, dans un article consacré aux Cordeliers de Nantes[1], nul n'a cherché à retracer, même brièvement, les origines et l'histoire de cette confrérie commerciale et religieuse.

La Contractation est cependant l'institution qui a le plus contribué au développement des relations de la ville de Nantes avec les cités commerçantes de l'Espagne et notamment avec Bilbao. Pour saisir les origines de cette institution, il nous faut faire une incursion dans l'histoire des Flandres et dans celle de Bilbao.

Le 11 octobre 1428, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, accordait au roi de Castille quelques privilèges, au nombre desquels étaient les suivants : le roi de Castille et ses successeurs avaient le droit d'instituer à Bruges un ou plusieurs consuls et gouverneurs de marchands, maîtres de navires et marins de la nation d'Espagne résidant en Flandres[2]. Ces consuls, conjointement avec les Espagnols habitant la contrée,

1. *Bull. de la Soc. des Archives de Nantes*, année 1877.
2. Finot, *op. cit.*, passim.

pouvaient tenir *loge et assemblée* pour y délibérer et ordonner les mesures utiles au commerce, connaître de toutes les actions civiles entre gens de leur nation. Le droit de vingtième denier sur les biens et marchandises des négociants des cinq provinces d'Espagne était aboli. Les souverains prenaient également l'engagement de ne plus délivrer de lettres de marque sur les innocents et non coupables de la nation d'Espagne à l'occasion de *roberies* ou prises faites par les sujets du roi de Castille au préjudice des Flamands. Ce traité fut la charte constitutive de la Chambre de commerce espagnole de Bruges, la *Casa de Contractacion.*

Au xve siècle, la ville de Bilbao, malgré sa fondation récente, était devenue la cité la plus florissante et la plus prospère d'Espagne, et lorsqu'au siècle suivant les principaux commerçants de cette ville eurent fondé à Bilbao une Casa de Contractation, celle-ci entretint avec les Chambres de commerce privilégiées des pays étrangers les relations les plus suivies. Les membres de la Contractacion de Bilbao prirent en quelque sorte l'initiative de la direction du commerce espagnol[1]. Nous en avons une preuve dans les faits suivants. Par suite de perturbations politiques et économiques, plusieurs années se passèrent sans que fût remplie à Bruges la charge de consul de la nation d'Espagne. Le 4 mai 1585, considérant que cet état de choses était dommageable à leurs intérêts et à ceux du commerce de la Péninsule, les consuls de Bilbao réunis aux négociants de la ville désignèrent d'office, Pierre de Orozeo comme consul de Bruges, et Louis Vasseur comme trésorier de la Chambre de commerce de cette ville. En 1610, Louis Vasseur ayant dû faire des avances aux Espagnols résidant en Flandres se trouva leur créancier et voulut, pour se rembourser, faire saisir la maison de la Contractation de Bruges. Les négociants de Bilbao décidèrent que pour le dégagement de cet immeuble on appliquerait à toutes les marchandises venant d'Allemagne ou des Flandres un droit d'un réal. Exception était faite pour les marchandises advenant par la voie de Nantes.

1. Teofilo Guiard Larauri, *Historia de la noble villa de Bilbao,* passim., Bilbao, 1905.

Les traités de commerce anciennement passés entre les Flandres et le roi de Castille étaient donc tombés en désuétude; seule, la ville de Bilbao avait cherché à maintenir à Bruges les prérogatives que Philippe le Bon avait octroyées aux Espagnols.

Les événements qui se sont passés en Flandres se sont sans doute reproduits en Bretagne. Aussi bien quelques historiens ont-ils pu croire que l'institution de la Contractation, au lieu d'avoir, dans les débuts, le caractère d'un accord hispano-breton avait été le résultat d'une entente entre les deux seules villes de Nantes et de Bilbao.

Ces faits exposés, revenons en Bretagne.

Au moment de la mort du duc Jean IV, en 1399, son fils, à peine âgé de dix ans, fut placé, jusqu'en 1404, sous la tutelle de son oncle Philippe, duc de Bourgogne. Après son retour en Bretagne, l'oncle et le neveu entretinrent des relations cordiales; il n'est pas surprenant que Jean V ait adopté sur plusieurs points les idées de son tuteur et notamment ses vues économiques.

Jean V fut toujours disposé à favoriser les relations commerciales des Bretons et des étrangers. Il en a donné maintes preuves. Or, en 1430, il conclut avec le roi de Castille et de Leon un traité de commerce qui fut confirmé dès l'année 1435. Si l'on rapproche cet instrument du traité passé entre le duc de Bourgogne avec le roi de Castille en 1428, on constatera une analogie complète entre les deux actes. Dans l'un et dans l'autre, on relève des modérations de droits fiscaux, la suppression des lettres de marque ou de représailles. Le traité hispano-breton prévoyait à Nantes l'établissement d'un *consul, procureur et boursier* d'Espagne, ayant juridiction sur les commerçants de sa nation trafiquant en Bretagne. Outre ce consul, était créé à Nantes un conservateur des alliances entre la Bretagne et l'Espagne.

Ce traité, publié dans les actes et mandements de Jean V, a un caractère général[1]. A part la résidence du consul qui est

1. Blanchard, *Lettres et mandements de Jean V*, année 1430. Le dispositif seul du traité a été publié.

fixée à Nantes, il n'est stipulé aucun avantage spécial pour cette ville.

Le traité de 1430 fut signé le 20 avril par Nicolas de Villamusar et Alfonso de Vergianos, ambassadeurs du roi d'Espagne. Jean de Malestroit, évêque de Nantes et Chancho d'Escarre, furent établis juges des contestations qui avaient pu naître depuis le 10 avril 1429[1]. Ynigo d'Arceo de Burgues fut institué consul auprès des officiers du duc pour défendre les intérêts des Espagnols.

Ce traité fut la base et l'origine de la Contractation. Dans quelles conditions fonctionnèrent, au cours du xve siècle, les institutions qu'il avait créées? Nous l'ignorons. Toutefois on peut affirmer que le juge conservateur des alliances existait en 1466. Jean d'Orbieto, sujet espagnol, ayant été fait prisonnier à cette date, le duc de Bretagne ordonna aux gens de la justice de Rennes de se dessaisir de l'affaire concernant cet étranger, l'instruction de celle-ci étant de la compétence du chancelier de Bretagne, résidant à Nantes, son juge naturel, comme conservateur des alliances entre la Bretagne et l'Espagne[2].

Au point de vue fiscal, les Espagnols prétendaient à des immunités à la fin du xve siècle. Le 21 mai 1492, les fermiers du denier pour livre sur les marchandises foraines représentent que leurs bénéfices ont fléchi par suite du ralentissement du commerce et surtout par suite des prétentions des Espagnols qui se prétendent exempts de droits en vertu des anciens traités[3].

Les documents du xve siècle sont muets sur l'organisation de la Chambre de commerce des Espagnols de Nantes et sur le rôle de leur consul.

Les faits semblent toutefois démontrer que ces étrangers possédaient une organisation commerciale. En effet, pendant la guerre entre la France et la Bretagne, le commerce n'étant

1. Pâques tombant le 16 avril 1430, la rétroactivité du traité ne dut porter que sur dix jours; il faut lire par conséquent 10 avril 1430.

2. Arch. de la Loire-Inférieure Livre des mandements de la Chambre des comptes, B 4, f° 76.

3. Arch. mun. de Nantes, CC. 383.

pas sûr à Nantes, les maîtres de navires espagnols avaient délaissé ce port et peu à peu les étrangers s'étaient retirés à La Rochelle. Or, en 1493, le 29 décembre, par mandement spécial, Charles VIII constate que les Espagnols avaient avant la guerre *bourse et estappe coutumière* et qu'à la suite des événements politiques ils ont cessé de se réunir comme ils avaient l'habitude de le faire : aussi, pour favoriser le développement du commerce hispano-nantais rétablit-il les privilèges jadis accordés aux Espagnols.

Il résulte de ces différents faits qu'au cours du XVe siècle, les négociants espagnols avaient à Nantes des prérogatives spéciales dont ils avaient su profiter et tirer parti.

A dater du règne de François Ier, la colonie espagnole de Nantes prit un essor considérable. Les Ruys, les Santo-Domingo, les Myrande, les d'Espinoza, les Compludo, les de la Presse et tant d'autres allaient donner au trafic hispano-nantais un essor considérable.

Ce fut sans doute vers cette époque que les habitants de Bilbao cherchèrent à profiter exclusivement des avantages dont jouissaient à Nantes les trafiquants de la nation d'Espagne. Ils voulurent absorber à leur profit la majeure partie du commerce existant entre le port de Nantes et la Péninsule ibérique.

Ils accordèrent aux Nantais le droit de prendre part aux délibérations de leur Chambre de commerce. En octroyant ce privilège aux négociants nantais ils ne se compromettaient guère, car bien rares étaient à cette époque les commerçants français qui se déplaçaient pour leurs affaires. Les habitants de Bilbao, en revanche, faisaient valoir leurs prérogatives commerciales. Depuis le début du XIVe siècle, ils avaient supprimé dans leur port les droits de péage, ils avaient obtenu à Séville, à Malaga, aux Canaries diverses exemptions de droits. Les Bretons avaient donc avantage à faire transiter leurs marchandises par le port de Bilbao. En outre, ils avaient même intérêt à les faire partir par le port de Nantes. En effet, si les toiles de Bretagne exportées en Espagne parvenaient par les navires sortant de ce port, elles ne payaient pas de taxes

à Bilbao. Ce privilège avait été rappelé en 1610 lorsqu'on dut établir des droits d'entrée pour le dégagement de la Casa de Contractacion de Bruges. Par contre, les laines d'Espagne arrivant en Bretagne par Nantes étaient exonérées de droits. C'était là un avantage appréciable, car, à certaines époques, le droit de la prévôté de Nantes atteignit 40 % de la valeur des laines[1].

Peu à peu, en se basant ainsi sur les anciens traités, en s'octroyant de mutuels avantages, il s'était formé une alliance tacite entre les habitants de Nantes et de Bilbao. En même temps une association s'était établie à Nantes entre les armateurs français et les courtiers espagnols. Ils avaient institué une société chargée d'affréter des navires en commun. Cette Société était dénommée Compania de los Señores del Salvo Conduto[2]. Les affrètements étaient le plus souvent effectués par les soins du consul espagnol de Nantes que les documents dénomment parfois *facteur général.*

Cette institution du consul espagnol fut du reste fortement attaquée par les Nantais, lorsque, aux environs de l'année 1560, commença à se faire sentir, contre les Espagnols, le mouvement de réaction dont nous parlerons. Quand Charles IX eut institué dans les grandes villes la juridiction consulaire, les Nantais demandèrent la suppression du consul espagnol. Ils arguaient de son inutilité, de son favoritisme à l'égard de ses nationaux et ils s'élevaient principalement contre l'usage en vertu duquel ce facteur général se chargeait de l'affrètement des navires pour le compte des membres de la Compagnie du Sauf-Conduit, en excluant les marchands non affiliés à la société. Une enquête fut ouverte par les juges-consuls de Nantes sur les us et coutumes admis pour les chargements des navires destinés à la traite d'Espagne. L'information fut ouverte au mois de février 1567[3], mais il ne semble pas que les habitudes aient été modifiées puisque jusqu'en 1733, les membres de la *Contractation* ont toujours élu un consul choisi parmi leurs membres.

1. Arch. de la Chambre de commerce de Nantes, C. 697, cote 3; C. 699, cote 2, f° 5.
2. Arch. de la ville Nantes, HH. 190, 191.
3. Arch. mun. de Nantes, HH., 188.

Tandis que les Nantais entamaient la lutte contre le consul espagnol, quelques-uns de leurs compatriotes commerçaient difficilement en Espagne et principalement à Bilbao. Sans doute, n'étaient-ils pas affiliés à la Société du Sauf-Conduit; toujours est il que les ennuis ne leur étaient pas épargnés.

La doctrine mercantile s'était infiltrée à Bilbao. Au mois d'octobre 1566, Vezerra, juge des traites de cette ville, ordonna que tous les négociants étrangers dussent, à l'arrivée au port, manifester toutes leurs marchandises, en déclarer la valeur; puis, à leur départ, dire celles qu'ils avaient vendues, et indiquer le montant de leurs achats, de manière que l'on fût assuré que le numéraire ne sortît pas du pays. Cette mesure fut l'origine de la *Saca*, dont des Caseaux proposa l'établissement en France dans son mémoire sur le commerce[1].

Les Nantais eurent beaucoup à souffrir de la sévérité des lieutenants de la *Saca*. Noël Breton et Louis Poullain, ayant eu des difficultés avec ces officiers, furent jetés en prison et du fond de leur cachot ils firent connaître aux maires et échevins de Nantes les mauvais traitements qu'on leur avait infligés. La municipalité s'émut de ces plaintes et de celles d'autres Nantais. Aussi, le 25 août 1578, le maire de Nantes écrivit-il aux alcades de Bilbao pour protester contre les mauvais traitements subis par ses compatriotes. Sa lettre se terminait par ces mots : « Veuillez permettre que l'ancienne amitié et contractation de votre ville et de celle-ci ne se perdent. » Cette lettre de 1578 est le seul document du siècle où se rencontre l'expression de *Contractation*[2].

De l'ensemble des faits que nous avons rapportés, il semble bien résulter que si les Espagnols n'avaient pas à Nantes, comme à Bruges, une Chambre de commerce installée dans une demeure spéciale, ils possédaient au moins une organisation complète.

Les négociants espagnols résidant à Nantes devaient même avoir des archives au XVIe siècle, car une partie des comptes du fameux André Ruys a passé aux archives de la Contrac-

1. De Boilisle, *Correspondance des contrôleurs généraux*, t. II, p. 492.
2. Arch. mun. de Nantes, HH., 188.

tation. Les registres qui les contiennent nous sont parvenus, ainsi que les cahiers des délibérations des membres de la Contractation de 1602 à 1733.

Au XVIIe siècle, la Contractation apparaît comme une association commerciale fortement constituée et empreinte d'un caractère religieux très marqué.

La Contractation était composée de commerçants nantais et de facteurs espagnols[1]. Le but poursuivi par la Société était l'affrètement en commun des navires à destination de l'Espagne. Les connaissements étaient rédigés par le consul de la confrérie. Quiconque violait les règlements était passible d'une amende de dix livres, destinée à subvenir aux frais du service divin célébré dans l'église des Cordeliers. Seuls pouvaient utiliser les navires de la Contractation les membres de cette Société. Ainsi fut-il décidé, lorsqu'en 1623 les Portugais, particulièrement nombreux à Nantes, émirent la prétention de jouir des prérogatives accordées aux commerçants affiliés à la Contractation.

La Compagnie soutenait des procès commerciaux d'un intérêt commun, elle émettait des vœux analogues à ceux que les Chambres de commerce actuelles font parvenir au gouvernement. En 1621, la Contractation soutint devant le Conseil d'État un procès contre le fermier de la Traite. Celui ci prétendait faire payer des droits aux importateurs de laines provenant de Bilbao. S'appuyant sur des pancartes anciennes de 1537, les membres de la Société soutenaient qu'ils étaient libres d'importer des laines espagnoles franches de droit. En 1635, le bureau de la Compagnie émettait un vœu sur la liberté du commerce avec l'Espagne.

Un consul, un trésorier et des administrateurs constituaient le bureau de la Contractation. Cette Société avait un budget établi tous les ans à la réunion du 31 décembre.

Celui-ci était alimenté par les droits d'entrée, les cotisations, les amendes et des taxes spéciales frappant les importations et sorties des marchandises appartenant à ses affiliés. Ces taxes furent fixées, en 1642, à cinq sous par fardeau de toiles, deux

1. Arch. mun. de Nantes, HH., 188 et suivants.

sous par balle de papiers, trois sous par fardeau de laines d'Espagne. Les dépenses étaient de natures diverses. Elles comprenaient les frais de chargement des navires, les frais de procès, les dons à effectuer aux religieux et les impenses occasionnées par les cérémonies diverses.

Le trésorier de la Contractation rendait compte du budget à la réunion de fin d'année. A titre d'exemple, voici le compte des dépenses présenté par René Drouin. Elles se montent à 792 l. 12 s. et comprennent notamment : 16 l. 12 s. pour 41 paires de gants ; 14 livres pour frais du feu à la veille de la Saint-Jean ; 200 livres au cirier ; 140 livres aux Cordeliers ; 83 livres au Bon-Pasteur ; 133 livres au traiteur, pour le repas des soixante-six membres à la Fête-Dieu. Les recettes de l'année se sont élevées à 108 l. 12 s. pour droits d'entrée et à 28 livres payées comme prix de certificats pour l'Espagne[1].

Le budget de la Contractation ne se serait pas équilibré si la Compagnie n'avait eu d'autres ressources personnelles, mais elle possédait une fortune propre qui était placée de diverses manières. En 1716, le bureau avait placé 1,700 livres à 35 o o sur les navires l'*Aurore* partant pour la Guinée, le *Jason* et la *Marie de-Bon Secours* qui faisaient voile pour Saint-Domingue. En 1719, les membres de la Contractation préférèrent placer leurs fonds en actions de la Compagnie des Indes plutôt que de les risquer directement dans des aventures maritimes.

Les réunions des associés de la Contractation avaient lieu au couvent des Cordeliers. Dans cet établissement se trouvait la chapelle des Espagnols. De tous temps les membres de leur colonie avaient enrichi celle-ci de leurs dons généreux ; la lecture des registres des délibérations de la Contractation prouve que les tenants de cette confrérie ne négligèrent pas la chapelle des Espagnols. Une somme de 160 livres fut votée en 1632 pour réparer l'église des Cordeliers ; en 1663, ordre fut donné au consul de la Contractation de faire blanchir la chapelle et d'y faire peindre les armes d'Espagne.

La réunion la plus importante de l'année avait lieu le jour de la Saint-Sylvestre. C'était au cours de cette assemblée que

1. Arch. mun. de Nantes, HH., 165

le budget était voté et qu'avaient lieu les élections du bureau. La nomination du consul était surtout intéressante, puisqu'il était l'âme même de la Compagnie. Ce haut dignitaire fut presque toujours choisi parmi les membres de la colonie espagnole. Tour à tour au XVIIe siècle, Jacques de Bourgues, André de Santo-Domingo, Étienne de Bourgues, Bonaventure de Marquès, Jacques et Pierre d'Espinoze, remplirent la charge de consul de la Contractation.

Les statuts de la Société demeurèrent presque immuables jusqu'en l'année 1714. A cette époque, ils furent modifiés en assemblée générale et les règles suivantes furent établies : le nombre des adhérents sera limité à quatre-vingt-dix. Il ne sera reçu, pour combler les vides, que des négociants domiciliés à la Fosse de Nantes. — Les droits d'entrée seront de 25 livres pour les fils des membres de la Société et de 50 livres pour les autres personnes. Le récipiendaire devra aller remercier les anciens dont les noms seront désignés par le consul. Le consul recevra 40 sols, au lieu de 20, pour les dépenses du repas qui se fait le jour de l'octave de la Fête-Dieu. — Un bedeau sera nommé pour aller porter à chacun des membres de la Société un billet d'avertissement, la veille de chaque cérémonie. — Le jour de la Fête-Dieu, il sera présenté à chacun des membres de la Contractation une paire de gants blancs. — Une grand'messe de requiem sera célébrée pour les défunts à Saint-Julien de la Fosse. — On ne pourra assister aux services et cérémonies des RR. PP. Cordeliers qu'en habit noir et gants blancs, sauf à peine de 30 sols d'amende et de la privation du cierge qui doit être présenté au jour de la Purification... etc.

Ces règles nouvelles ne devaient pas subsister très longtemps; l'ancienne Contractation des marchands de la Fosse disparut le 26 janvier 1733. A cette date, les membres de la Société se réunirent une dernière fois; puis, considérant que, par suite du grand nombre de démissions, les derniers membres étaient contraints de payer aux Cordeliers de Nantes 140 livres par an pour entretien de leur chapelle, ils décidèrent de se retirer de leur couvent.

Ainsi prit fin la Contractation de Nantes. La chapelle des

Espagnols n'en subsista pas moins jusqu'en 1875. A cette époque, le couvent des Cordeliers fut démoli et la chapelle disparut avec lui.

V. Rapports de Nantes et de l'Espagne aux XVIIe et XVIIIe siècles.

La colonie espagnole de Nantes atteint son apogée à la fin du XVIe siècle. Durant cent cinquante ans, elle s'est développée, ses membres ont acquis des fortunes rapides, se sont fait naturaliser Français, se sont confondus avec la population et ont infusé un sang nouveau dans les veines des anciens habitants du Comté nantais. Si quelques-uns des Espagnols sont repartis vers leur pays d'origine, la majeure partie d'entre ceux qui ont commercé à Nantes ont élu domicile dans cette ville et ont francisé leurs noms. Au XVIIe siècle, aussi bien dans les charges municipales que dans les fonctions consulaires, nous retrouvons les noms déjà connus des Marquez, des Jacques de Bourgues, des d'Espinoze, des Hérédié, des Santo-Domingo. De nouveaux Espagnols arrivent encore et renforcent le contingent de la colonie, mais ces nouveaux venus s'adonnent seulement au négoce et ne se mêlent pas à la vie de la cité à l'instar de ceux qui les avaient précédés. Toutefois, le nombre des naturalisations diminue sensiblement à dater de l'avènement de Henri IV. Sur les registres de la Chambre des Comptes, on relève cependant les noms de Sébastien de Segnantes (de Bilbao), de Gilles Barberan, de Martin Gueldo (de Bilbao), de Domingo Durquixo, de Domingo Verguno, de Jean Antoine de Lares (de Bilbao) [1].

De cette diminution du nombre des lettres de naturalisation, on ne saurait cependant inférer que les marchands espagnols fussent, à Nantes, moins nombreux que par le passé. Le commerce nantais était entièrement aux mains des étrangers. Jamais les négociants français ne subirent une crise semblable

1. Arch. de la Loire-Inférieure. Mandements de la Chambre des Comptes, V^e XV-XVI et suivants.

à celle qui dura depuis la mort de Henri III jusqu'au début du XVIIe siècle. La marine marchande était réduite à néant; la piraterie sévissait de toutes parts; les guerres de religion avaient affaibli et ruiné le pays. De tous côtés s'installaient en France des étrangers qui s'emparaient des meilleures affaires.

A Nantes, les Hollandais affluaient déjà, les Portugais s'étaient peu à peu introduits dans la ville à la fin du XVIe siècle et leur nombre allait encore s'accroître à partir du moment où Henri IV les prit sous sa protection. Sur cent cinquante navires de commerce ayant appartenu aux négociants de la ville de Nantes, douze seulement subsistaient à cette époque. Dans tous les ports de France et dans les grandes cités commerciales, les habitants faisaient entendre de lamentables supplications.

A Nantes, un mouvement de réaction contre les Espagnols avait commencé à se faire sentir vers 1565. Il était dû à diverses causes. Les commerçants de la place jalousaient les fortunes rapides des étrangers venus de Bilbao, de Burgos et des autres cités de la Péninsule. En parlant de la contractation nous avons déjà relaté l'animosité des Nantais contre le consul espagnol. En 1576, les Nantais protestaient auprès du roi de la trop grande facilité avec laquelle était accordée la qualité de Français aux étrangers établis dans leur ville. Leur supplique visait principalement les Espagnols, ils demandaient que les lettres de naturalisation ne leur fussent accordées que s'ils étaient mariés à une Française, en ayant déjà des enfants, et après deux ans de séjour dans la ville[1].

Les habitants de Nantes suivaient alors le mouvement général qui poussait tous les Français à se plaindre de la trop grande multiplicité des maisons espagnoles établies en France. « Journellement les estrangers s'habituent et prennent pied dans la ville, jouissant de pareils privilèges que les bourgeois... ils embrassent tout le traffic. » écrivait au roi le Parlement de Rouen. Il n'y a pas vingt familles de négociants français en Espagne, tandis que la seule ville de Rouen ne compte que des

1. Le Bœuf, *Du Commerce de Nantes*, ch. Ier.

maisons hollandaises, espagnoles ou flamandes, rapporte un ambassadeur étranger, au début du XVIIe siècle[1].

Il faut avouer, d'ailleurs, que les procédés adoptés par les Espagnols à l'égard des commerçants français trafiquant dans leur pays n'étaient pas faits pour encourager ceux ci à fonder des comptoirs dans la Péninsule. Nous avons rapporté plus haut les mauvais traitements infligés à Noël Breton et à Louis Poullain. S'étant rendus à Bilbao, ils furent maltraités par les officiers de la *Saca*. La municipalité de Nantes protesta. D'autres marchands de Nantes avaient été obligés, pour se dérober à de mauvais traitements, de fuir dans les montagnes ou de se réfugier dans les églises[2]. Les États de Bretagne s'émurent de ces plaintes fréquentes des sujets bretons commerçant en Espagne et à la session du mois de décembre 1578, les membres des États demandèrent au roi des lettres de marque contre les Espagnols. A titre de représailles contre les marchands de Bilbao qui molestaient les Bretons, ils sollicitèrent l'autorisation d'arrêter huit ou dix sujets du roi d'Espagne[3].

Si les Espagnols s'installaient en France comme en pays conquis, ils supportaient difficilement la présence des négociants français. En Biscaye, ils n'accordaient que très peu de lettres de naturalisation, tenant à conserver intacte la pureté de leur sang, *la limpieza de sangre*[4].

Sous le gouvernement de Mercœur, le mouvement de réaction contre les Espagnols alla en s'affaiblissant. Nantes eut bien à subir des dommages de la part des marins de Don Diego Broschero, mais les plaintes des habitants furent plutôt individuelles que générales. Quand devint définitif le triomphe de Henri IV, les lamentations des Nantais se firent entendre de nouveau. Ils avaient espéré que le traité de Vervins, signé en 1598, allait ramener l'harmonie entre la France et l'Espagne. Leurs illusions furent de courte durée. Les Espagnols avaient établi sur les marchandises importées sous pavillon français

1. De la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. IV.
2. Arch. mun. de Nantes, HH., 188.
3. Arch. d'Ille-et-Vilaine, C, 2647.
4. Hye Hoys, cité par Finot, *op. cit.*, p. 298.

un droit *ad valorem* de 30 o/o. Henri IV répondit par l'établissement d'un droit analogue. Les Hollandais et les Anglais seuls profitèrent de cette taxe, car ils vinrent à la Fosse de Nantes chercher des affrètements. La traite avec l'Espagne fut même un instant interdite. La liberté du commerce avec ce pays ne reprit qu'en 1602, mais bien que l'interdiction de commercer avec la Péninsule eût été levée, la traite des blés ne fut autorisée à Nantes qu'à dater de l'année 1604[1].

Le commerce hispano-nantais fut tellement atteint au début du XVIIe siècle, que les fermiers des droits de la prévôté de Nantes obtinrent des remises importantes sur leurs prix de ferme. Par arrêts du Conseil du roi, en date du 18 décembre 1604, les cautions et associés de feu Georges Moucheron, fermier de la prévôté de Nantes, obtinrent une remise de 6,000 livres, « attendu les pertes causées par les épidémies et la défense de trafiquer avec l'Espagne »[2]. L'année suivante, un arrêt du 12 mars 1605 accordait un rabais d'un quart aux fermiers des deniers de la prévôté, « à cause de l'interdiction de commercer avec l'Espagne »[3].

Durant toute cette période, les marchands de Nantes qui s'étaient rendus en Espagne avaient été maltraités de diverses manières. Ils adressèrent au roi de nouvelles suppliques en 1601, mais celles-ci ne furent sans doute pas écoutées, car à quelques années de là ils eurent encore occasion de réclamer au gouvernement aide et protection contre les autorités espagnoles[4].

A dater de cette époque, il est presque impossible de suivre les rapports de l'Espagne et de Nantes. Pour ce faire, il serait nécessaire de retracer l'histoire générale du commerce de la France. Aussi relaterons-nous seulement quelques faits ayant spécialement trait à l'histoire de ce port. Malgré les diverses phases des luttes engagées entre la France et l'Espagne, le port de Nantes continua sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV à entretenir des relations commerciales avec Bilbao

1. Travers, tome III, *Lettre de Henri IV à M. de Monbazon.*
2. Noël Valois, *Arrêts du Conseil*, n° 8828.
3. *Ibid.*, n° 9157.
4. Arch. mun. de Nantes, HH. 188, 189.

et Cadix. Les récits des voyageurs comme Jouvin de Rochefort, les statistiques commerciales comme celles de Béchameil de Nointel nous renseignent à ce sujet. Nous savons par les délibérations des membres de la Contractation qu'au cours du XVIIe siècle, les navires sortant de la Loire à destination de l'Espagne emportaient les marchandises les plus diverses. A cet égard les registres de l'Amirauté de Nantes nous sont une source abondante de renseignements, peu variés il est vrai. *L'entrecours* des marchandises entre Nantes et la Péninsule n'alla pas sans quelques difficultés nouvelles. En 1664, le gouverneur de cette ville interdit l'entrée du port aux navires nantais sous le prétexte qu'ils pouvaient être contaminés par la peste[1]. A Cadix, en 1683, les Espagnols entrepositaires de denrées françaises furent taxés de droits très lourds par le Conseil d'Espagne et les Nantais joignirent leurs protestations aux autres négociants français[2]. Ces plaintes motivèrent d'ailleurs l'expédition du maréchal d'Estrées qui, à la tête de quarante navires de guerre, alla menacer Cadix.

Comme bien d'autres, les Nantais eurent à souffrir de la mesure prise par les États d'Aragon, lorsque ceux-ci interdirent aux Français non naturalisés de faire le commerce de gros ou de détail[3]. Il est probable enfin que certains marchands de Nantes périrent à Saragosse, en 1694, lorsque les habitants de cette ville massacrèrent les Français qui s'y trouvaient[4].

Durant le XVIIe siècle ont subsisté à Nantes les grandes maisons fondées par des Espagnols qui s'y étaient établis du temps de François Ier. Nous retrouvons la trace des Ruys, des de Bourgues, des Marquez, des Rocaz, des Hérédié, des Santo Domingo et des d'Espinoze. En revanche, nous perdons la trace de mutiples Espagnols arrivés plus tardivement et de tous ceux qui se fixèrent à la Fosse à partir du règne de Henri IV. Il faut toutefois excepter les Polo, qui s'installèrent à Nantes vers 1680. Venus de Burgos, ils fondèrent une maison de taillanderie importante et leur descendance a fait souche dans la ville.

1. Arch. mun. de Nantes, HH. 188, 189.
2. *Ibid.*
3. De Boilisle, *Correspondance des contrôleurs généraux.*
4. *Ibid.*

Moins énergiques, moins audacieux sans doute, les nouveaux venus ne réalisèrent pas les mêmes fortunes que leurs prédécesseurs. Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que ceux-ci furent, au XVIe siècle, les maîtres du commerce nantais. A peine eurent-ils à lutter contre quelques Anglais ou Hollandais. Les Espagnols qui émigrèrent à Nantes au XVIIe siècle eurent au contraire à subir la concurrence des Portugais et des Hollandais, dont la colonie fut toute-puissante pendant près de cent ans.

Au XVIIIe siècle, la concurrence commerciale devint encore plus vive. En dehors des étrangers de tous les pays et dont le nombre s'accrut par suite de l'émigration des Jacobites, les Espagnols durent compter à Nantes, tout au moins, avec les armateurs et les commerçants indigènes, dont l'esprit d'entreprise s'était réveillé. Ceux-ci, à leur tour, dans des affaires de toutes sortes, constituèrent des fortunes considérables et donnèrent un essor nouveau au port de Nantes.

Ce ne fut pas toutefois au début du nouveau siècle que les négociants nantais purent faire aux étrangers une concurrence sérieuse. Le commerce était retombé dans le marasme le plus absolu. Des Caseaux signale dans son mémoire le triste état du port de Nantes à la fin du règne de Louis XIV[1].

Le négoce avec l'Espagne était très ralenti, les Nantais avaient espéré que l'avènement du petit-fils de Louis XIV aurait modifié le cours des choses, mais les traités de commerce qu'on avait étudiés en 1705 n'avaient pas abouti. Les relations avec Bilbao, Barcelone et quelques autres ports étaient déjà bien amoindries quand éclata la guerre, en 1719. Cette déclaration des hostilités surprit les commerçants. Ils demandèrent au comte de Toulouse l'autorisation de continuer pendant six mois la traite d'Espagne de manière à pouvoir retirer leurs effets et recevoir ceux qui étaient en souffrance; ils désiraient aussi adresser dans ce pays les approvisionnements qu'ils avaient effectués en vue de la campagne d'été. Cette autorisation leur fut refusée[2]. Les armateurs des deux

1. Gabory, *La marine et le commerce de Nantes*, 1902.
2. Arch. de la Chambre de commerce de Nantes, C. 893.

pays essayèrent de se livrer à leurs opérations et ils y réussissaient tant bien que mal, lorsque, le 26 janvier 1723, l'Amirauté donna l'ordre de ne plus délivrer de congés aux navires emportant des marchandises à destination de l'Espagne et du Portugal. Les Nantais protestèrent contre cette mesure, ils écrivaient : « Le commerce souffre beaucoup de ces interruptions du trafic avec l'Espagne. Il y a en ce moment trois ou quatre vaisseaux de Bilbao qui chargent ordinairement du sucre, du cacao et de la toile... il faut bien que ces bâtiments s'en retournent chez eux[1]. » L'Amirauté fut inflexible et il fallut attendre encore six ans avant de voir renaître la liberté absolue du commerce avec l'Espagne. La paix fut signée en 1729 et notre orientation politique se modifia.

Lorsqu'une alliance étroite fut intervenue entre la France et l'Espagne, nos navires voguèrent librement dans les mers du Sud. Les grands armateurs nantais des Caseaux, Montaudouin et d'autres s'adonnèrent principalement au commerce des matières d'or et d'argent. La fièvre de l'or sévit en France, galvanisa en quelque sorte la marine marchande à son déclin et lui donna une vie nouvelle. Des mers du Sud arrivaient à Nantes des navires chargés de riches cargaisons et de métaux précieux. Sur tous les effets venant de la mer du Sud un droit de 5 à 6 o/o était perçu au profit du roi d'Espagne. Ce droit était connu sous le nom d'*Indult du roi d'Espagne*. Les Nantais qui comptaient alors parmi les principaux armateurs de France ne cessaient de réclamer l'abolition de cette taxe et leurs doléances étaient d'autant plus vives que le taux de l'indult n'était pas toujours fixe, d'une part, ni par ailleurs, proportionné à leurs bénéfices. Après l'expédition de Gibraltar, par exemple, l'assemblée des commerçants de Cadix, présidée par Francisco de Vaxas décréta que, pour couvrir les frais de la guerre, l'indult serait porté à 25 o/o pour les commerçants étrangers. Les négociants espagnols avaient, quant à eux, accordé un indult de 18 3/4 o/o sur les matières d'argent et de 12 1/2 o/o sur celles d'or. Les étrangers établis à Cadix protestèrent. Les Nantais écrivirent à leur député pour lui demander

1. Arch. de la Chambre de commerce de Nantes, C. 893.

d'intervenir auprès de l'ambassadeur d'Espagne afin de faire rapporter cette mesure[1]. Ils établissaient dans leur mémoire les charges qui pesaient sur le commerce des métaux précieux. Celles-ci se chiffraient de la manière suivante :

5 o/o d'indult ordinaire — 1 o/o pour le consulat espagnol — 1/4 o/o pour la reconstruction de la cathédrale de Cadix — 1/2 o/o comme droit de navigation — 1 1/2 o/o de fret.

Les frais généraux de ce négoce se montaient donc à 8 1/4 o/o. Les Nantais faisaient valoir dans leur supplique les risques considérables qu'ils couraient en armant des navires au long cours chargés d'apporter des métaux précieux. Les navires de guerre qui accompagnaient ces bateaux de commerce ne réussissaient pas toujours à éloigner les corsaires. Le désastre de Vigo est, du reste, une preuve célèbre de la véracité des faits avancés par les Nantais.

L'intervention de l'ambassadeur réussit à faire donner satisfaction aux Français.

La nature du commerce nantais s'était complètement modifiée aux environs de l'année 1730. Les armateurs au long cours tiraient principalement de Hollande les pacotilles qui leur servaient de monnaie d'échange avec les nègres de Saint-Domingue et des Antilles. L'Espagne ne profitait guère de leur nouvelles entreprises. Entre le port de Bilbao, déserté au profit de ceux de Cadix, de Barcelone et de Lisbonne, et le port de Nantes, il n'existait plus guère qu'une navigation de grand cabotage. Les membres de la *Contractation* abandonnaient peu à peu leur association dont les jours étaient désormais comptés. Grâce à leur union et à leur entente avec leurs correspondants de Bilbao, ils avaient durant plusieurs siècles développé des liens d'amitié entre les deux villes ; malgré des difficultés passagères, ceux-ci subsistaient encore au XVIIIe siècle. Les habitants de Bilbao demandaient à Nantes tout ce dont ils avaient besoin. On en trouve un exemple curieux dans une lettre de Lusancay, commissaire du roi dans cette ville : « Messieurs de Bilbao ont écrit icy de leur envoyer un maître de

1. Arch. de la Chambre de commerce de Nantes. Lettres reçues et adressées 1727-1728.

danse pour apprendre à dançer à la française ; ils lui donnent cent écus pour le voyage, six cent livres de pension et ce qu'il pourra tirer des écoliers qui voudront apprendre[1]. »

Malgré le déclin du commerce hispano-nantais, il résulte d'une statistique de 1729[2] que les importations d'Espagne à Nantes se montaient encore à 402,000 livres. Le chiffre des exportations atteignait 285,685 livres. L'Angleterre et la Hollande seules dépassaient le montant de ce trafic. En 1735, celui-ci avait fortement baissé, en 1764 sur un total de 458 navires sortis du port de Nantes, 42 seulement s'étaient dirigés sur les ports d'Espagne et de Portugal, 61 navires étaient arrivés d'Espagne sur 971 bateaux entrés dans le port de Nantes[3].

Les principaux articles d'exportation étaient les sucres raffinés et les toiles de Bretagne. En 1768, le gouvernement espagnol défendit l'importation des mouchoirs peints, des tissus de fils et des toiles. Cette interdiction portait un coup terrible au commerce hispano-nantais. Les exportateurs de Nantes protestèrent contre cette mesure. Ils adressèrent au roi un long mémoire. Pour faire rapporter cette interdiction ils se basaient sur le traité de Ryswick dont certaines clauses proclamaient la liberté du commerce. En outre, ils invoquaient à l'appui de leur thèse un argument spécieux. Depuis la signature du Pacte de famille, les deux nations ne font qu'une, écrivaient-ils, les produits fabriqués en France ne doivent pas être considérés comme étrangers[4].

Le gouvernement du roi d'Espagne maintint l'interdiction prononcée et les exportations sur la Péninsule tombèrent sensiblement. En 1790, sur 271 navires du port de Nantes destinés au grand cabotage, 15 seulement abordèrent en Espagne.

Peu à peu, beaucoup d'Espagnols s'étaient retirés des affaires. Les vieilles familles avaient liquidé leurs maisons de commerce. Dans la liste des grands négociants nantais dressée à la

1. Arch. de la Marine, B³ 146, p. 258.
2. Le Bœuf, *Du Commerce de Nantes.*
3. *Ibid.*
4. Arch. de la Ch. de com. de Nantes. Lettres écrites, mai 1768.

fin du XVIIIe siècle, on ne trouve plus un seul des noms que nous avons rencontrés antérieurement.

Plusieurs membres de l'ancienne colonie espagnole avaient encore exercé des fonctions municipales au XVIIe siècle. Le *Livre doré* ne mentionne plus un seul Espagnol parmi les échevins de Nantes à partir du XVIIIe siècle. Et si, cependant, quelques descendants des anciennes familles sont allés se fixer dans des provinces voisines, comme les Rocaz par exemple, d'autres sont restés dans le Comté nantais. Ils sont parfois difficiles à retrouver, car ils ont changé de nom. Les d'Espinoze par exemple, sont devenus marquis de Frossay en 1764[1]. Les Ruys possédaient encore en 1761 la terre de la Brosse-Gaspoil sur la paroisse de Saint-Colombin[2]. Les de Santo-Domingo et les de Bourgues n'avaient pas quitté la ville de Nantes. Le premier fut pris au combat de Bourmont en vendémiaire an VIII et le second fut emprisonné en 1793[3].

On ne saurait douter malgré tout que la ville de Nantes n'ait reçu un fort appoint de population espagnole. Après une ou deux générations, les filles des opulents marchands à la Fosse s'alliaient à des autochtones, et bien que l'histoire n'ait pas conservé la trace de tous les négociants venus d'Espagne et qui se sont contentés de vivre modestement leur existence sur les bords de la Loire, il serait téméraire de penser que tous ont abandonné la Bretagne et la ville de Nantes.

JULES MATHOREZ.

(A suivre.)

1. E. de Cornulier, *Dictionnaire des terres et des seigneuries du Comté nantais*, 1858.
2. Marquis de Surgères, *Notes d'État civil*, 1903.
3. Arch. de la Loire-Inférieure, série L, *passim*.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES QUESTIONS ET AUTEURS DES PROGRAMMES D'AGRÉGATION ET DU CERTIFICAT SECONDAIRE POUR LA LANGUE ESPAGNOLE EN 1913.

I. Questions.

N° 1. Les historiens espagnols de l'Amérique au XVIe siècle.

Les candidats trouveront les textes principaux dans : 1° *Historiadores primitivos de India, colección dirigida é ilustrada por don Enrique de Vedia.* (Bibl. Rivadeneyra, t. XXII et XXVI); 2° *Nueva biblioteca de autores españoles* (t. XIII et XV), *por D. M. Serrano y Sanz.*

Les renseignements bibliographiques les plus importants se rencontrent dans les préliminaires de ces deux collections. Il sera nécessaire de les compléter avec les notes bibliographiques du tome IV (pages 521 à 532) de R. Altamira : *Historia de España y de la civilización española*, Barcelona, 1911.

Il suffira de s'en tenir à la conquête du Mexique et à celle du Pérou et de se rendre compte des conditions dans lesquelles elles furent accomplies.

On s'attachera de préférence aux historiens les plus significatifs : Gómara, Bernal Díaz, Zárate, etc. (Sur Gómara, cf. *Bull. hisp.*, t. IV, p. 364).

On étudiera les sources d'information, les méthodes d'exposition, le style, et on tâchera de dégager de cette étude les diverses conceptions de l'histoire qui sont alors en honneur. On s'efforcera enfin de délimiter la place et la portée qu'il convient d'attribuer aux historiens de l'Amérique dans l'Espagne du XVIe siècle et dans sa littérature.

Pour le Pérou, en dehors des ouvrages indiqués dans les notes d'Altamira, on pourra consulter aussi José de la Riva Agüero : *La historia en el Perú*, Lima, 1910.

Il est indispensable de consulter l'édition de Bernal Díaz del Castillo par Genaro García (Mexico, 1904, 2 vol. in-8°), où le texte courant, détestable, est absolument remanié.

Voir pour l'ensemble de la question, Fueter, *Geschichte der neueren Historiographie*, p. 291-307 (cf. *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 449).

N° 2. L'influence française sur la littérature espagnole au XVIIIe siècle, de Philippe V à Charles IV (1700 à 1788).

Pour l'étude de cette question, il conviendra, avant tout, de lire les œuvres didactiques ou satiriques les plus marquantes de la période indiquée, notamment la *Poética* de Luzán (1737; édition Llaguna y Amírola, 1789); la *Sátira contra los vicios introducidos en la poesía castellana* (1782), de Juan Pablo Forner, et la satire *Contra los malos escritores de su tiempo*, de Jorge Pitillas, pseudonyme de José Gerardo de Hervás (1741); sur les œuvres de ces deux derniers auteurs, on trouvera des renseignements bibliographiques dans le *Bull. hisp.*, t. XII, p. 440-441. On lira aussi avec profit quelques-unes des œuvres de polémique de Forner, notamment la *Oración apologética por la España y su mérito literario*, les *Exequias de la lengua castellana*, qui complètent la *Sátira contra los vicios introducidos en la poesía*. On pourra même glaner quelques détails intéressants dans le *Fray Gerundio* du père Isla, particulièrement au chapitre VIII du livre IV, où l'on trouvera cités nombre de gallicismes dont certains ont prospéré et dont les autres n'ont pu obtenir droit de cité dans la langue, mais qui tous permettent d'étudier l'une des conséquences de l'influence française sur la littérature : à savoir, son action sur la langue elle-même.

On pourra consulter aussi la *Historia crítica de la Poesía Castellana en el siglo XVIII*, du marquis de Valmar (3e édition, 1893, 3 vol.).

En ce qui concerne plus particulièrement l'influence française au théâtre, on pourra lire : 1° dans les œuvres de Nicolás Fernández de Moratín (*Bibl. de Aut. Esp.*, t. II), la préface de la *Petimetra* et les satires *Desengaño al teatro español;* 2° *La Escena española defendida*, de Vicente Antonio García de la Huerta. De même, bien que l'ouvrage de Quintana, *Las Reglas del Drama*, n'ait paru qu'en 1791, on pourra le lire avec profit, parce que sur bien des points l'auteur ne fait qu'exposer certaines des idées qui avaient cours vers la fin de la période à étudier. — On trouvera enfin quelques détails intéressants dans les premières pages du chapitre VII de *L'épopée castillane à travers la littérature espagnole*, de R. Menéndez Pidal, traduction H. Mérimée, Paris, Armand Colin.

II. Auteurs.

N° 1. Poema de Fernán González, depuis le quatrain 328 jusqu'au quatrain 372 (édition C. Carroll Marden).

Le poème de Fernán González ayant déjà figuré au programme de l'agrégation (pour le concours de 1902), on trouvera des renseignements bibliographiques sur cet ouvrage dans le *Bull. hisp.*, t. III,

p. 434-435. Mais l'édition Carroll Marden, qui alors était simplement annoncée, a paru depuis (*Poema de Fernan González, texto crítico, con introducción, notas y glosario*, por C. Carroll Marden : Baltimore, The Johns Hopkins Press; Madrid, Murillo, 1904). Sur la plupart des questions relatives au poème, cette édition dispense presque entièrement d'avoir recours à d'autres sources. Toutefois, on pourra consulter, dans le *Bull. hisp.*, t. II, p. 157 et suiv., une série de trois *Notes au Poema de Fernán González* : I. *Venta del caballo y del azor* (C. Pitollet). II. *Variantes*. III. *Vasquebanas* (E. Mérimée). Voir aussi l'étude de Federico Hansen : *Sobre el metro del Poema de Fernán González*, Santiago de Chile, 1904, et un compte rendu critique de cet opuscule dans le *Bull. hisp.*, t. VII, p. 69-71.

N° 2. H. Cortés : Cartas de relación... Carta tercera.

Dans la correspondance de H. Cortés, cinq lettres ont une extension et une importance spéciales. Ce sont de longs rapports adressés à l'empereur Charles-Quint. Le premier fut écrit en 1519; le second, écrit en 1520, ne fut envoyé qu'en 1524; le troisième est de 1522, le quatrième de 1524 et le cinquième de 1526. Ces rapports, peu de temps après avoir été lus par l'empereur, furent publiés en *pliegos sueltos*, la plupart à Séville, par les soins de l'imprimeur allemand Cromberger. On trouvera les renseignements essentiels sur les vicissitudes qu'ils ont subies dans les préliminaires des deux éditions les plus facilement accessibles :

1° Tome premier des *Historiadores primitivos de Indias, coleccion dirigida é ilustrada* por don Enrique de Vedia (Madrid, Rivadeneyra, 1852).

2° H. Cortés, *Cartas y relaciones... al Emperador Carlos V... colegidas* por P. de Gayangos (Paris, 1866).

Les *Cartas de relación...* de H. Cortés ne tardèrent pas à être traduites en latin et dans les principales langues étrangères. Le livre publié en 1588, à Paris, par Guillaume Le Breton, sous le titre : *Voyages et conquêtes du capitaine Ferdinand Courtois*, est tiré autant d'Oviedo et de Gómara que des lettres du conquérant du Mexique. Le vicomte de Flavigny a publié à Paris, en 1778, sous le titre : *Correspondance de Fernand Cortés avec l'empereur Charles Quint sur la conquête du Mexique*, une traduction française des trois rapports de Cortés imprimés à Mexico en 1770 par Lorenzana. Ce sont les rapports 2, 3 et 4. Dernière traduc- française : D. Charnay, *Lettres de Cortés à Charles-Quint*, Paris, 1896.

H. Cortés n'est pas un grand écrivain, mais sa correspondance nous donne une image exacte de l'état de la langue de son temps, telle qu'elle était écrite par des hommes d'une culture moyenne. C'est d'abord à ce point de vue qu'il conviendra d'étudier le texte proposé.

Mais l'effort principal de l'explication devra porter sur le commentaire historique et géographique. Il s'agit avant tout de mettre en lumière les conditions dans lesquelles s'est accomplie une conquête d'une portée aussi considérable et les sentiments qui animaient les conquérants et leur chef.

Les trois livres essentiels à consulter sont :

1° Francisco López de Gómara, *Historia de las Indias* (éd. Rivadeneyra). (Cf. dans la traduction de la *Conquête de la Nouvelle-Espagne*, par Heredia, la polémique du chapelain de Hernán Cortés avec Bernal Díaz del Castillo.)

2° A. Solís, *Historia de la conquista de Méjico...* 1648.

3° Prescott, *Histoire et conquête du Mexique*, traduction par Amédée Pichot, 3 volumes.

N° 3. Fernando de Herrera, Canción por la pérdida del Rey don Sebastián. — Canción al Sr D. Juan de Austria.

Les deux textes les plus importants pour l'étude de ces *Canciones* sont : 1° celui de l'édition donnée par Herrera lui-même, en 1582 (*Algunas Obras de Fernando de Herrera*. En Sevilla, año de MDLXXXII); 2° celui de l'édition posthume, publié en 1619, à Séville également, par Francisco Pacheco (*Versos de Fernando de Herrera emendados i divididos por el en tres libros*, año 1619, Sevilla). — Le premier a été reproduit par M. A. Coster, dans la réédition critique du recueil de 1582, avec le même titre (Paris, Champion, 1908, thèse de doctorat de Paris). Les variantes qu'offre le texte de 1619 sont données dans cette réédition, où l'on trouvera en outre (pp. 42 et 98) une notice historique sur les événements chantés par le poète, et quelques remarques de métrique. Il conviendra de rapprocher de la *Canción* sur le désastre d'Alcazar Kebir les quatre sonnets consacrés par Herrera à ce même événement (*Ibid.*, p. 43). Les deux *Canciones*, et surtout la première, ont été souvent reproduites dans les anthologies. La *Canción* sur la mort du roi Sebastián a été traduite en vers italiens par Conti (*Scelta di poesie castigliane tradotte in verso toscano*, tomo III, Madrid, 1783, p. 124) et commentée par le même auteur (*Ibid.*, p. 299), qui a donné les « pasages de la Escritura cuyas imágenes ha entretexido con las suyas el poeta ».

Sur le poète et sur son œuvre en général, l'ouvrage suivant de M. Coster fournira toutes les indications nécessaires : *Fernando de Herrera (el divino)*, 1534-1597... Paris, Champion, 1908, 450 pages. Il n'en faudra pas moins lire l'opuscule de M. A. Morel-Fatio : *Fernando de Herrera, l'hymne sur Lépante, publié et commenté...*, Paris, Picard, 1893, 37 pages, et consulter la réédition donnée en 1870, par la *Sociedad de Bibliófilos andaluces*, des *Observaciones del Licenciado Prete*

Jacopín à las Anotaciones de F. de H. à las obras de Garcilaso, avec une introduction par M. J. M. Asensio (1re serie, tomo II). Rappelons que les œuvres poétiques de Herrera se trouvent au tome XXXII de la *Biblioteca de Autores Españoles*, de Rivadeneyra, et, en partie, au tome XVII de la petite *Biblioteca Universal*.

N° 4. Cervantes, D. Quijote, Primera parte, capit. XVIII.

A plusieurs reprises nous avons eu l'occasion de résumer, dans les *Notes bibliographiques* du *Bulletin hispanique*, certaines parties de la bibliographie de Cervantes. On voudra bien se reporter aux notes antérieures sur ce sujet. Pour la préparation et l'interprétation du texte fixé au programme pour 1913, l'on trouvera les secours nécessaires dans les éditions annotées qui suivent : D. Clemencín, Madrid, 1833 (6 volumes), tome II, pp. 65-90. — C. Cortejón, Madrid, Suárez, 1906 (5 volumes, inachevé), tome II, pp. 65-90. — F. Rodríguez Marín, Madrid, *Ediciones de la Lectura*, 1911-12 (5 volumes, inachevé), au tome II, p. 71-100. C'est l'édition commentée la plus récente et la plus accessible. On y peut joindre les *1633 Notas puestas por... Hartzenbusch á la 1ª edición... reproducida por D. Francisco López Labra*, Barcelona, Ramírez, 1874 (pp. 39 et suiv.) et quelques observations sur le commentaire de Rodríguez Marín par Juan Givanel y Mas, sous le titre de *Examen de Ingenios, apostillas, comentarios y glosas al comentario del «Don Quijote» editado por D. Francisco Rodríguez Marín*, Madrid, 1912, 124 pages.

Une nouvelle édition de Clemencín a paru récemment chez Ollendorff (cf. *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 455).

N° 5. Lope de Vega, El perro del hortelano.

La comedia *El perro del hortelano* ne figure pas dans les manuscrits conservés à la Biblioteca Nacional de Madrid. On la rencontre sous ce titre : *Amar por ver amar* dans un manuscrit daté de 1659 et qui fait partie de la bibliothèque de lord Holland.

On la trouve comme *comedia suelta* au British Museum et dans la collection de John Rutter Charley.

Elle est aussi comme *comedia suelta* attribuée à Moreto sous le titre : *La condesa de Belflor*.

Son authenticité ne saurait cependant être mise en doute puisqu'elle est comprise dans les comedias que Lope déclare avoir composées dans la liste de la 6e édition de *El peregrino en su patria* (Madrid, 1618).

Le texte doit être établi d'après la XIe partie des Comedias de Lope à laquelle l'auteur a donné son aveu et qui ne soulève aucune des

difficultés que présentent quelques-uns des vingt-cinq tomes de cette grande collection. *El perro del hortelano* est la première des douze comedias contenues dans cette partie dont deux éditions parurent en 1618, l'une à Madrid, l'autre à Barcelone.

Éditions postérieures:

1° Dans le XXVe tome de la *Colección de comedias escogidas de los mejores ingenios de España* (1652 à 1704).

2° Dans le tome II du *Tesoro* ... d'Ochoa (Paris, Baudry, 1838).

3° Dans le tome I des *Comedias escogidas* par Hartzenbusch, Bibl. Rivadeneyra, t. XXI, 1853-60.

Cette charmante comedia a été composée avant 1618 et probablement après 1604. Elle appartient à la période du plein épanouissement du génie de Lope. C'est une de celles où l'on peut le mieux étudier la richesse de son imagination et les ressources de sa psychologie. Elle traite un thème qui a été souvent repris par les contemporains et les successeurs de Lope. La recherche de ses sources et la comparaison avec les imitations qui en ont été faites seront particulièrement instructives. Pour ce qui concerne les emprunts que lui a faits notre théâtre classique, on pourra consulter: E. Martinenche, *La comedia espagnole en France de Hardy à Racine*, Paris, 1900; et du même auteur: *Molière et le théâtre espagnol*, Paris, 1906.

N° 6. Zorrilla, Granada, libro primero.

Sur Zorrilla on trouvera quelques renseignements bibliographiques dans le *Bull. hisp.*, t. IX, p. 420. On y trouvera signalées, notamment, deux biographies du poète, l'une publiée dans l'édition de ses *Obras*, Paris, 1864, 2 vol., et dont l'auteur est Ovejas; l'autre, par Isidoro Fernández, dans la collection des *Personages Ilustres*. On pourra lire aussi *La poésie castillane contemporaine*, de M. Boris de Tannenberg (Paris, 1889, pp. 77-119). On consultera également *La literatura española en el siglo XIX*, du P. Blanco García, passim, mais surtout t. II, pp. 202-222; le *Florilegio de poesías castellanas del siglo XIX*, de Juan Valera, Madrid, Fernando Fe, 5 vol. (voir particulièrement les tomes I, III et V); et aussi *El romanticismo en España*, de Enrique Piñeyro, pp. 169-198, Paris, Garnier (voir un compte rendu critique de ce dernier ouvrage, par E. Mérimée, dans le *Bull. hisp.*, t. VI, p. 260 et suiv.). — Sur la poésie lyrique contemporaine en général, on pourra consulter une série d'articles de J. Valera, parus dans *La Ilustración Española y Americana*, de janvier à octobre 1901; *Disertaciones y Juicios, Estudios críticos sobre literatura*, et aussi les *Bocetos* de M. de la Revilla, dans ses *Obras*, Madrid, 1883.

Comme en étudiant l'œuvre de Zorrilla on ne peut faire abstraction du *D. Juan Tenorio*, qui par ses défauts même est si caractéristique

de certains des aspects du talent de Zorrilla, on pourra consulter à cet égard la traduction de *D. Juan Tenorio* par Henri de Curzon (Paris, Fischbacher), et le compte rendu critique de cette traduction, par E. Mérimée, *Bull. hisp.*, t. III, p. 73-76.

N° 7. Angel Ganivet, Idearium español.

La deuxième édition de l'ouvrage d'Angel Ganivet (1865-1898) intitulé *Idearium español*, est de 1905 (Madrid, Suárez). La biographie de cet auteur a été écrite par F. Navarro y Ledesma. M. Miguel de Unamuno a étudié sa philosophie et Azorín (Martínez Ruiz) sa psychologie. Enfin, M. C. Roman Salamero nous a présenté « l'homme et l'écrivain ». Ces quatre études ont été réunies dans un opuscule : *Angel Ganivet*, qui forme le tome II (1905) de la *Colección Serred* (vol. à 0,50 cent.), Librería Serred, Valencia. — Les principales œuvres de Angel Ganivet sont les suivantes : *Cartas finlandesas*, 1 vol. ; *Los trabajos del infatigable creador Pio Cid*, 2 vol. ; *Epistolario*, 1 vol. ; *El escultor de su alma*, drama místico, 1 vol. ; *Granada la bella*, 1 vol. ; *Hombres del Norte y el porvenir de España*, 1 vol.

Auteur spécial au certificat.

J. y S. Quintero, El patio.

El patio, comédie en deux actes des frères Serafín et Joaquín Alvarez Quintero, fut représenté pour la première fois au théâtre Lara, à Madrid, le 10 janvier 1900. Publiée la même année, réimprimée l'année suivante (Madrid, Velasco, 1901, *Sociedad de Autores Españoles*), avec une intéressante dédicace à E. Narbona et Francisco Bravo, cette œuvre a été insérée au tome I des *Comedias escogidas* de ces auteurs, éditées par la *Biblioteca Renacimiento* (Madrid, Pontejos, 8). Cette collection comprend actuellement cinq tomes, qui ne renferment qu'une quinzaine de pièces, c'est-à-dire une minime partie de l'œuvre dramatique des Quintero. Une foule d'articles de journaux ou de revues ont été consacrés à ces œuvres, mais nous ne sachons pas qu'aucune étude d'ensemble ait encore été tentée sur cet abondant et charmant théâtre.

E. M., E. M., H. G.

NÉCROLOGIE

Henri Léonardon.

Le *Bulletin hispanique* vient d'être encore douloureusement atteint dans la personne d'un de ses collaborateurs de la première heure et qui lui était très fidèle. Notre ami Henri Léonardon, conservateur de la bibliothèque de Versailles, est mort en cette ville le 23 novembre, à l'âge de quarante-neuf ans, après une courte maladie. Sur les bancs mêmes de l'École des Chartes, il s'adonna aux études hispaniques et soutint une thèse sur la conquête du Portugal par Philippe II et sur les agissements d'un de ses compétiteurs, Catherine de Médicis, qui aboutirent à un désastre naval dont les trophées, recueillis par le marquis de Santa Cruz, ornent aujourd'hui l'armeria de Madrid. Plus tard, il s'occupa de l'histoire diplomatique du XVIIe siècle, et, après avoir collaboré aux deux derniers volumes des *Instructions* d'Espagne pour le Ministère des Affaires étrangères, il entreprit une histoire de Marie-Louise d'Orléans, femme de Charles II d'Espagne, que de multiples labeurs professionnels ne lui ont pas permis de mener à bonne fin. Très régulièrement, il rendait compte dans la *Revue Critique* et dans la *Revue Historique* des ouvrages nouveaux concernant l'Espagne et les colonies espagnoles. Il eut aussi l'occasion de toucher à l'histoire contemporaine : on lui doit une très bonne biographie du général Prim, où certaines origines de la guerre de 1870 ont été étudiées avec beaucoup de sagacité.

L'auteur de ces quelques lignes perd en Léonardon un de ses plus chers élèves et de ses meilleurs amis, car à la lucidité et à la vigueur de l'intelligence il alliait un caractère d'une loyauté absolue et d'une sûreté à toute épreuve. Ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier ses qualités d'esprit et de cœur le regretteront profondément ; ils déploreront que sa vie de travail et de dévouement à ses devoirs n'ait pas obtenu toutes les satisfactions et les récompenses qu'elle méritait si bien.

A. M.-F.

BIBLIOGRAPHIE

Bonilla y San Martín (Alfredo). *Historia de la filosofía española (siglos VIII-XII, Judíos).* 1 volume in 4°, 491 pages. Biblioteca de derecho y de ciencias sociales. Suárez, Madrid, 1911.

Lévy (Louis-Germain). *Maïmonide.* 1 vol. grand in 8°, 284 pages, de la Collection des grands philosophes. Alcan, 1911.

Voici deux livres qui se complètent. M. Bonilla étudie le développement de la philosophie juive en Espagne, du VIIIe au XIIe siècle et consacre près de la moitié de son livre à la personne et aux doctrines de Maïmonide. De son côté, si M. L.-G. Lévy se donne pour objet propre d'étude la philosophie de Maïmonide, il ne manque pas d'en chercher les sources dans les écoles juives, arabes et même helléniques (chapitre II). — A vrai dire, les deux auteurs se placent à des points de vue quelque peu différents. Professeur à l'Université de Madrid, M. Bonilla voit dans la pensée juive un moment de la pensée de sa nation et il pousse ce nationalisme expansif et sympathique jusqu'à faire de Spinoza un philosophe espagnol (p. 411). M. L.-G. Lévy est un rabbin parisien qui, après s'être fait connaître par une savante et vigoureuse thèse sur la *Famille dans l'antiquité israélite*[1], a consacré sa vie à la conciliation du judaïsme libéral et de la philosophie spiritualiste[2]. Il n'est peut-être pas disposé à faire hommage de la pensée de sa race à une terre qui ne lui fut pas toujours aussi sympathique et hospitalière que l'est la critique de M. Bonilla. Quoi qu'il en soit, ces deux œuvres rappelleront l'attention des historiens de la philosophie sur tout un côté de l'histoire des idées qui est très souvent négligé et laissé dans l'ombre par l'enseignement officiel.

I. M. Bonilla était déjà connu de tous ceux qui s'intéressent à la pensée orientale par son édition de la traduction castillane du célèbre *Cuzary* de Yehuda-Ha-Levi[3]. L'œuvre qu'il nous présente est une nouvelle contribution à la connaissance des rapports de la pensée sémitique avec la pensée occidentale. Elle intéresse autant l'histoire

1. Alcan, 1904.

2. Ses idées sur ce problème sont résumées dans *Une religion rationnelle et laïque*, 3e édition. Paris, Émile Nourry, 1908.

3. *El-Cuzary. Diálogo filosófico por Yehuda Ha-Levi [illegible] por Yehuda Abentibbo y del hebreo al castellano por Jacob Abendana;* publicado por D. Adolfo Bonilla y San Martín, con un apéndice de D. Marcelino Menéndez y Pelayo (in *Colección de filósofos españoles* de Victoriano Suárez. Madrid).

externe des écoles juives que l'histoire interne de l'évolution des doctrines. L'auteur nous peint les alternatives de tolérance et de persécution à travers lesquelles se développa la philosophie juive en Espagne. Rarement inquiétés pendant la période romaine et celle de l'arianisme gothique, les Juifs commencent à éprouver les traitements les plus rigoureux quand les princes wisigoths se convertissent au catholicisme. La domination arabe leur rend une liberté relative. Sous les khalifes ommyades et leurs successeurs immédiats, ils peuvent fonder et développer librement leurs académies de théologie et de philosophie (aljamas). Mais à dater de 1148 la conquête almohade, œuvre du fanatisme berber, met fin à cette heureuse période. Les rois chrétiens de Castille et d'Aragon leur accordent une tolérance précaire qui s'affaiblit et prend fin à dater de l'ère des Rois Catholiques.

L'histoire interne est celle des luttes engagées depuis Philon au sein même de la conscience juive entre la tendance à chercher une justification rationnelle de la foi, au risque d'en réduire le contenu historique à de purs symboles, et la revendication absolue des titres de la foi dans ses conflits avec la raison. Aben-Gabirol et Maïmonide sont par excellence les représentants de la première tendance, Yehuda-Ha-Levi, auteur du *Cuzary*, l'interprète le plus brillant de la seconde.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail des écoles et des doctrines juives. Constatons seulement son souci de nous faire connaître à la fois la personnalité des auteurs, la physionomie de leurs œuvres et leur place dans l'histoire des idées. M. Bonilla ne conçoit pas l'histoire de la philosophie à la manière de l'école hégélienne; elle est pour lui autre chose qu'une succession dialectique de concepts; elle consiste à revivre autant que possible l'âme et la pensée des auteurs; elle suppose une sympathie profonde du critique pour les œuvres et pour les états de pensée, de croyance et de sentiment qui en sont l'origine. Ces qualités, M. Bonilla n'en a fait nulle part une application plus heureuse qu'à la reconstitution de la personnalité douloureuse et géniale d'Aben-Gabirol, le mystérieux Avicebron de nos scolastiques. Gabirol fut un poète autant qu'un philosophe. Bonilla nous donne une traduction castillane de quelques-unes de ses plus belles strophes, et à elle seule cette page mérite à son livre l'attention des lettrés (pp. 110-111). Mais l'intérêt qu'il porte au poète ne lui fait pas négliger le philosophe. Nous lui devons une claire et copieuse analyse de la « Source de Vie » (pp. 149-162). La portée de cette œuvre est que l'on y trouve déjà l'esquisse d'une philosophie de la volonté. La forme qui fait l'unité de la matière dans les substances composées est une lumière qui découle d'une lumière supérieure, essence de la vertu agissante, la Volonté : c'est elle qui tire la forme de la puissance et la fait passer à l'acte. Par là Gabirol se sépare profondément des Alexandrins, dont il paraît ailleurs s'inspirer.

II. Le livre de M. L.-G. Lévy est à un plus haut degré l'exposition d'un système. Cependant l'histoire externe n'en est pas absente. La lecture du premier chapitre suffit à nous convaincre de l'extrême importance que conservait au Moyen-Age la diaspora juive. Au douzième siècle, un penseur juif mettait, comme en se jouant, les trois parties du monde en rapport. M. Lévy nous montre un homme qui, né à Cordoue et après avoir passé au Maroc les années de sa jeunesse, se fixe en Égypte, embrasse la profession médicale parce que son frère, négociant en pierres précieuses, a ruiné sa famille dans les affaires qu'il faisait avec l'Inde. Encore sous le coup de la proscription que font peser sur lui les Musulmans d'Afrique, il devient le médecin et le conseiller du plus puissant sultan de l'Asie et doit résister aux offres de Richard Cœur de lion qui veut l'enlever à Saladin. Il entretient une active correspondance religieuse avec les Juifs de l'Arabie méridionale et avec ceux du Languedoc et de la Provence, confirmant la foi des premiers et le zèle philosophique des autres. Tour à tour, il codifie la législation biblique et rabbinique dans la *Mischné Torah* et rationalise la foi dans le *Guide des Indécis*. Les Juifs d'Egypte et de Syrie, dont il a été le chef, lui font des obsèques solennelles à Tibériade, mais tandis que les maîtres de la scolastique catholique, les Albert le Grand et les saint Thomas d'Aquin le citent comme une autorité sous le nom de Rabbi Moyses, sa mémoire devient suspecte aux orthodoxes de sa religion ; et, contre son école, les communautés juives vont parfois jusqu'à faire appel à l'Inquisition.

Pour l'histoire de la philosophie, Maïmonide reste l'auteur du *Guide des Indécis*[1]. Comme le *Cuzary* de Yehuda-Ha-Levi, le *Guide* est une apologie, mais au lieu que la Foi y soit opposée d'emblée aux incertitudes de la raison au nom de l'expérience et de l'histoire, la raison est présentée comme le guide naturel de ceux qui doutent des fondements de la révélation. Maïmonide vient après la série des philosophes arabes ; il reprend les données du grand problème qui les avait tous arrêtés, la difficulté d'accorder l'Absolu de l'Unité et de la Liberté divines, inhérent aux dogmes des grandes religions sémitiques, avec la doctrine de l'Émanation que sous l'influence alexandrine les Arabes voulaient retrouver dans l'aristotélisme. Sa philosophie est donc avant tout une théologie rationnelle à laquelle la psychologie et la physique servent seulement d'introduction. Le moment capital de l'œuvre, c'est la démonstration de l'existence d'un Dieu sans attributs, même dans l'hypothèse de l'éternité du monde. « On ne saurait démontrer l'existence de Dieu par la nouveauté du monde, attendu qu'il est impossible d'établir démonstrativement ni que le monde est éternellement ni qu'il est créé. Ce problème passe notre entendement.

1. M. Lévy traduit ainsi l'arabe Dalalat-el-Haïrim, de préférence à la forme courante : Guide des Egarés.

Or comment conclure à l'existence de Dieu d'une prémisse douteuse? Si le monde est créé, dira-t-on, il y a un Dieu, mais si le monde est éternellement, il n'y a pas de Dieu. La vraie méthode qui ne comporte point de doute consiste à établir l'existence de Dieu par les procédés des philosophes, procédés fondés sur l'éternité du monde. Ce n'est qu'en se plaçant dans l'hypothèse de l'éternité du monde, quitte à réfuter plus tard cette hypothèse, qu'on obtiendra la démonstration rigoureuse de l'existence de Dieu. » (Chap. VIII, pp. 125-126.)

Maïmonide retient de la philosophie arabe, et notamment d'Al-Kindi, la critique des attributs divins. Dieu est l'Un absolu; il n'a pas d'attributs essentiels. Nous ne saisissons rien de lui sinon qu'il est; nous ne savons pas ce qu'il est. Tout attribut que nous prêtons à Dieu est ou la négation d'un privatif ou un attribut d'action. Tels sont ceux dont parle l'Écriture : ils désignent des manifestations de l'activité divine.

Néanmoins le rapport de Dieu à l'éternité de l'Univers peut être discuté, tout au moins au point de vue de la Foi. Les opinions sur ce point se ramènent à trois : la première (mosaïque) n'admet rien d'éternel à côté de Dieu qui a évoqué l'Univers du néant pur; la seconde (platonicienne) fait la matière coéternelle à Dieu qui la façonne à son gré; la troisième (aristotélicienne) professe la coéternité de l'univers et de Dieu. Les objections que l'on peut faire au système d'Aristote valent contre tous les philosophes.

« Étant donné que la question de savoir si le monde est éternel ou créé demeure indécise, notre auteur se rallie à la solution mosaïque. Ayant établi que l'opinion juive est possible, il chercha à la faire prévaloir sur l'opinion péripatéticienne pour la raison que, si nous sommes conduits à quelque absurdité dans l'hypothèse de la création, nous aboutissons à une absurdité plus forte encore dans l'hypothèse de l'éternité... L'absurdité, c'est que l'éternité du monde implique la nécessité dans l'univers et supprime toute liberté divine. » (Chap. IV, p. 70, sq.)

L'habileté dialectique de Maïmonide consiste à passer d'Aristote à la Bible, de la Pensée pure, coéternelle à un Univers qui ne s'ordonnerait pas sans elle, à la Volonté pure. Mais cette dialectique, on le voit assez, présuppose une critique agnostique qui dépouille l'Absolu divin de tout attribut positif.

III. Ces livres, on le voit, sont de nature à intéresser également l'historien de la philosophie et l'ami de la culture espagnole. Ils nous renseignent sur les sources de la philosophie catholique dont l'Espagne est, aujourd'hui encore, un des principaux foyers. N'est-il pas frappant de voir le professeur espagnol et le rabbin français s'accorder sur la dette de la scolastique chrétienne envers la pensée juive et sur la contribution que celle-ci a reçue de la pensée arabe? Sans les Gabirol et les Maïmonide, ni les Albert le Grand ni les saint Thomas

n'auraient sans doute posé comme ils l'ont fait les problèmes de la dogmatique et de l'apologétique et réussi provisoirement à concilier la métaphysique d'Aristote avec la double croyance à l'immortalité et à la création; mais sans les Al-Kindi, les Al-Farabi, les Avicenne, sans les discussions des Motekallemîn, ni la *Source de Vie* ni le *Guide des Indécis* n'auraient peut-être été écrits.

D'ailleurs l'étude des origines judéo-arabes de la scolastique chrétienne intéresse la pensée contemporaine plus que ne le soupçonnerait un lecteur superficiel. Nous assistons aujourd'hui à la lutte ardente de l'intellectualisme et des philosophies dites « irrationnelles », au conflit des diverses formes du rationalisme et d'une philosophie de l'action qui cherche encore sa voie. L'enjeu de cette lutte, c'est la représentation du monde moral et religieux lui-même et la lutte ne sévit pas seulement, comme on pourrait le croire, entre les Églises chrétiennes et la libre pensée issue de la science; on la retrouve au sein même de l'Eglise catholique, où les vieux thomistes ne peuvent avoir raison d'un esprit nouveau discernant dans leur dogmatisme intellectualiste plus de difficultés qu'eux-mêmes n'y savent en voir. Ce conflit du Rationalisme et du Volontarisme, ne le retrouvons-nous pas dans les antinomies de la Critique kantienne? Mais où faut-il (historiquement parlant) chercher l'origine des antinomies les plus profondes, des antinomies de la causalité, sinon, comme l'a montré Dilthey[1], dans l'effort des apologistes chrétiens, juifs et musulmans pour concilier la foi à l'absolu de la liberté divine avec la tradition de la philosophie grecque qui postulait l'éternité de l'univers ou tout au moins la coéternité de Dieu et de la matière? Le docteur chrétien pouvait se sentir séparé du Juif et du Musulman par sa conception du salut et par toutes ses expériences religieuses. Mais s'il mettait mieux qu'eux un acte de la liberté humaine à l'origine de notre espèce, il plaçait comme eux, à l'origine de l'univers physique, un acte de la liberté divine. Là était l'abîme qui le séparait de la science grecque. Il devait donc sympathiser avec ceux qui, par un acte de foi, passaient du Dieu-Pensée d'Aristote au Dieu-Volonté de la Bible. En cette opération consiste, nous l'avons vu, l'originalité des juifs espagnols.

GASTON RICHARD.

Cristóbal Espejo y Julián Paz. *Las antiguas ferias de Medina del Campo.* Valladolid, 1912, VII-343 pages in-8°.

Le présent ouvrage fut composé à l'occasion des Jeux floraux qu'on célébra à Medina del Campo en 1904, pour le centenaire d'Isabelle la Catholique. Un concours avait été ouvert, et ce fut le mémoire de MM. Espejo et Paz qui remporta le prix. Ils le publient aujourd'hui.

1. *Einleitung in die Geisteswissenschaften*, livre II, 3e section, chap. VI (Leipzig, 1883).

C'est un livre riche d'indications précieuses sur l'histoire économique et financière de l'Espagne au xve et au xvie siècle, et qui mérite d'être signalé.

Les foires étaient dans l'Espagne du Moyen-Age, comme ailleurs, un des éléments les plus importants de la vie économique, et toute une législation — surtout au xive et au xve siècle — fleurit pour régler leur activité. Parmi les foires espagnoles, celles de Medina étaient sans contredit les principales. Il est difficile, faute de documents, de remonter jusqu'à leur origine : MM. Espejo et Paz admettent, avec beaucoup de vraisemblance, qu'elles existaient dès le xive siècle, mais qu'elles n'eurent d'éclat que grâce aux encouragements de l'infant D. Fernando de Antequera, frère de Henri III, seigneur de Medina del Campo, qui était chargé, vers 1421, du gouvernement de la Castille. La première ordonnance que nous connaissions touchant Medina, et qui date précisément de 1421, nous donne une idée de l'importance de ces foires. Il existait en effet un *maréchal général des logis (aposentador mayor)* chargé de répartir dans les maisons suivant des règles minutieuses les marchands du dehors. Il était assisté par de nombreux agents, élus par les corps de métiers. A cette époque, arrivaient à Medina des produits de toutes les provinces espagnoles et des principaux pays étrangers, surtout de France, et il était nécessaire chaque année de faire de gros paiements à l'étranger pour solder les comptes. C'était également aux foires que le roi effectuait le remboursement de ses créances. La fin du xve siècle et le début du xvie furent donc pour la ville une époque de prospérité, que n'arrivaient à entamer ni les incendies ni les inondations, et qui fut marquée par des travaux d'utilité publique considérables pour le temps.

Elle eut à se défendre contre la concurrence des villes voisines, Valladolid et Villalar en particulier, qui auraient voulu attirer chez elles le commerce des foires; mais, protégée par les rois, et principalement par Isabelle la Catholique, elle sut conserver sa prospérité. Les foires de Medina étaient surtout au début, jusque vers le temps de Charles-Quint, consacrées à l'échange des marchandises; plus tard, leur caractère se transforma et elles devinrent un grand marché d'argent. Les changeurs furent peu à peu dépositaires de grosses sommes et servirent d'intermédiaires pour les prêts des capitalistes. Ainsi, leurs comptoirs devinrent de véritables banques, où les paiements se faisaient par simples virements, ce qui facilitait grandement les transactions. Ces procédés, d'abord employés pour les paiements à faire à l'étranger, finirent par être appliqués au commerce intérieur. L'importance des changeurs explique l'abondante législation par laquelle, dès le xve siècle, on essaie de limiter le prix du change. Il ne semble pas que, là plus qu'ailleurs, la loi ait été respectée : on exigeait

de trop fortes primes, et on pratiquait, sous le couvert du change, le prêt à intérêt, proscrit par l'Eglise. Il y avait cependant des agents officiels, les agents de change *(corredores de cambio)*, qui étaient chargés de régler le cours de l'écu sur les places étrangères, et y faisaient passer l'argent sur les avis qu'ils en recevaient. Ils n'avaient pas le droit de faire du commerce. A côté d'eux, des courtiers en marchandises *(corredores de mercaderias)* servaient d'intermédiaires pour les ventes.

On rencontrait aussi à Medina ce qu'on appelait les *asentistas* ou *hombres de negocio*. C'étaient de gros capitalistes qui formaient dans toute l'Europe, mais surtout en Allemagne et en Italie, un réseau immense, avec leurs agents et leurs succursales, qui se soutenaient toutes entre elles. Ils déposaient chez les changeurs de grosses sommes, et suivant l'emploi qu'ils en faisaient, le stock de numéraire nécessaire au commerce augmentait ou diminuait, et le taux de l'intérêt variait. Sans doute la loi exigeait un délai de vingt jours après la fin de la foire pour pouvoir retirer son argent d'une banque, mais cette disposition était généralement tournée. En outre, pour augmenter leurs bénéfices, les hommes d'affaires accaparaient l'argent, en l'empruntant à bas prix, au début de la foire, pour le prêter ensuite à un taux élevé. Par leur intermédiaire les petits capitalistes, confiants dans la solidité de leur crédit, pouvaient participer aux grandes affaires. Ils accaparaient également les marchandises. Ces spéculations donnaient souvent lieu à des faillites et à des crises, mais sans les hommes d'affaires il n'y avait pas de foire possible, et la loi exigeait leur présence. Ils étaient les prêteurs des rois : Juan II, les Rois catholiques eurent recours à eux, mais c'est surtout au XVIe et au XVIIe siècle que leur rôle grandit avec Charles-Quint, Philippe II et Philippe III. Ils fournissaient à l'État de l'argent en numéraire ou en lettres de change sur diverses places, et on les remboursait sur les retours d'Amérique, sur le produit de certains impôts ou de certains domaines. Ils couraient des risques, car l'État manquait parfois à ses engagements, comme cela arriva lors de la grande banqueroute de 1575, qui provoqua des ruines immenses en Espagne et dans toute l'Europe, et fut cause de l'interruption des foires de Medina. On suspendit encore les paiements en 1596, 1607, 1647, 1652, 1664. Le résultat de ces pratiques fut la perte du crédit, les hommes d'affaires cessèrent de venir en personne aux foires, qui déclinèrent très vite.

Parmi les marchandises échangées, les plus importantes étaient sans contredit les laines. L'Espagne fut en effet, au Moyen-Age, le principal fournisseur de laines de l'Europe, et Medina en était l'un des plus grands marchés. Mais peu à peu les restrictions apportées par les lois, le poids des impôts, la découverte de l'Amérique, qui attira le commerce vers les ports, le développement de l'industrie qui

ralentit l'exportation, toutes ces causes vinrent atteindre le commerce des laines, qui resta néanmoins, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'un des plus florissants de l'Espagne. Il en fut de même du commerce des draps pendant le premier tiers du XVIe siècle, époque à laquelle l'industrie espagnole soutint la concurrence avec l'étranger. Medina était également un grand marché de livres : on en envoyait de France et on en expédiait de Medina pour l'Amérique. Il en était de même de la papeterie. Les soieries, les tapisseries, l'argenterie et l'orfèvrerie, la céramique, l'épicerie, etc..., étaient également l'objet d'échanges très actifs. La question des subsistances avait une grande importance, d'abord à cause de la nécessité d'alimenter une énorme population flottante, ensuite à cause du rôle régulateur que jouaient les foires dans la vie économique de l'Espagne. Aussi le pouvoir politique taxait-il les objets nécessaires à la vie, et c'est cette législation qui permet à MM. Espejo et Paz de nous donner quelques aperçus des prix. Naturellement ces lois n'étaient pas ponctuellement obéies.

Le marchand au détail, ou le regrattier *(regatón)*, était comme la cheville ouvrière du commerce des subsistances. Il jouait parfois le rôle de courtier et d'usurier; il était en rapport avec les changeurs et les hommes d'affaires; il faisait de l'accaparement en allant acheter dans les villes ou les campagnes toutes sortes de choses qu'il revendait ensuite avec un gros bénéfice. On le détestait, on le rendait responsable de la cherté de la vie, mais on avait besoin de lui.

Il y avait des conflits fréquents entre tous les intérêts qui se pressaient aux foires de Medina. Il semble que le logement ait été une source de discussions inépuisable; le droit du *poyo* que les maîtres drapiers devaient à leurs hôtes fut en particulier l'objet de nombreux procès. La municipalité, le corregidor ou l'*aposentador* décidaient de ces litiges. Plus tard on créa un consulat à Medina, mais à cette date (1602) les foires n'avaient plus, tant s'en faut, l'importance de jadis.

L'état des voies de communications pouvait avoir beaucoup d'influence sur l'activité des foires. Malgré la difficulté qu'il y a à se renseigner sur cette matière, on peut assurer que les chemins étaient rares, mal entretenus et peu sûrs. Les chemins de pèlerins allant vers Compostelle semblent avoir joué un grand rôle commercial. Le transport par eau était à peu près inexistant; force était donc aux marchands de se contenter des voies de terre, qu'on parcourait à dos de mulet, et parfois en chariot, ce qui revenait très cher. Pour la poste, déjà développée sous les Rois catholiques, elle fit des progrès dans la suite; on utilisait les courriers qui allaient en Italie, et il y avait entre Valladolid et Madrid une estafette rapide qui rendit de grands services aux hommes d'affaires de Medina.

Les foires étaient en relation étroite avec les retours des flottes des Indes, dont les voyages n'étaient ni sûrs ni ponctuels. Même arrivé

à bon port, l'argent n'était pas encore en sûreté, car le fisc négligeait souvent de payer ses créanciers, ou bien il s'emparait par voie de réquisition de l'argent des particuliers. Dans l'un et l'autre cas le numéraire manquait au commerce, les paiements ne se faisaient pas et tout le trafic souffrait. Ce fut la raison des prorogations qui finirent par disloquer complètement le système des foires. Quand on prolongeait la durée de la foire avec toutes ses exemptions, cela permettait à toutes les opérations de s'achever et les commerçants n'avaient qu'à s'en féliciter. Mais quand on prorogeait les échéances seules, — ce qui arrivait le plus souvent, — on enlevait aux négociants le profit de leurs opérations et on les forçait de l'attendre parfois plus d'un an. C'était toujours à la suite des embarras du Trésor qu'on agissait ainsi; le roi ne pouvant pas payer ses créanciers leur accordait la faculté d'en faire autant. Il en résulta que les foires chevauchèrent les unes sur les autres et qu'aucune ne fut plus à sa place pour ce qui concerne les échéances, en même temps que l'absence d'argent les paralysait. On chercha à plusieurs reprises, en 1575, en 1578, en 1582, à rétablir les choses dans l'ordre, mais ce fut en vain.

Les causes de la décadence étaient nombreuses : d'abord le fameux décret du 1er septembre 1575 qui suspendit les paiements de l'État; à partir de ce moment il n'y eut plus aucune régularité dans les foires. En second lieu, sous Philippe II, on augmenta l'impôt des *alcabalas*, et la franchise de Medina, qui avait fait sa fortune, en fut atteinte : alors la ville se dépeupla, le commerce l'abandonna, les facteurs des maisons étrangères ou espagnoles la quittèrent, les ventes se firent dans les lieux de fabrication ou dans les ports de Biscaye. La variation des monnaies ne fut pas non plus sans influence. Quant à la guerre des *Comuneros*, son action fut passagère et la véritable décadence ne commença pas avant 1550. En avril 1582, une enquête fut confiée par Philippe II au contador Francisco de Garnica pour trouver les moyens de ranimer le commerce de l'Espagne. Les réponses vinrent de partout, des villes, des consulats de Burgos et de Séville, des *asentistas*, des changeurs, des marchands. Le 7 juillet 1583 on établit à Medina trois foires au lieu de deux, car on trouvait trop longues les échéances de six mois, on interdit la prorogation des foires, on réglementa le commerce de l'argent et les paiements. Mais cette réforme ne changea pas grand'chose. En 1602, de nouvelles ordonnances établirent quatre foires au lieu de trois, et renouvelèrent les anciennes prescriptions, mais en vain : pendant tout le XVIIe siècle la décadence continua. On peut considérer qu'à cette époque les foires ne sont plus qu'un souvenir. Elles furent supprimées très probablement vers 1708, sous Philippe V, lors de la réunion de la *Junta de Incorporación*, qui supprima de nombreux privilèges et exemptions.

On voit que l'ouvrage de MM. Espejo et Paz touche à beaucoup de

points du plus haut intérêt pour l'histoire économique de l'Espagne. L'importance des foires de Medina fait qu'à chaque instant ils sont amenés à s'occuper soit des finances royales, soit du commerce général de la Péninsule. C'est grâce à des monographies comme celle-là qu'on arrivera à connaître d'une façon précise la vie intérieure de l'Espagne.

ALBERT GIRARD.

Azorín, *Lecturas españolas*. Madrid, 1912; in-8°, 200 pages.

Le dernier livre de M. Martínez Ruiz se recommande, comme les précédents par une forme très personnelle, où tous les effets sont prévus et mesurés. Mais l'atticisme n'est pas inconciliable chez lui avec le casticisme. Azorín connaît les ressources du vocabulaire castillan; il ne lui déplaît pas d'en faire étalage et de pousser jusqu'au pastiche, au moins dans les chapitres qu'il consacre à Góngora ou à Guevara, le respect de la couleur. Pourtant son but n'est pas d'exhumer par une satisfaction frivole de virtuose des vocables déconcertants. La tenue même de la phrase, toujours ferme et volontairement condensée, nous avertit que l'auteur vise plus haut et plus loin. Dans ces courtes études, entre lesquelles un lecteur non prévenu aurait peine à saisir un lien apparent, il ne s'agit de rien moins que d'éclairer la nation sur ses destinées, en consultant les hommes représentatifs de l'Espagne d'autrefois. Trois noms, placés en vedette au seuil même du livre, lui assurent, mieux qu'une déclaration de principes, une portée sociale. M. Martínez Ruiz se réclame de Cadalso, qui incarne ici le besoin de savoir, d'avancer par la science; de Larra, dont il aime la curiosité inquiète, les angoisses de patriote passionné; enfin, de Joaquín Costa, le moins chimérique des réformateurs. Nous retrouvons dans les prescriptions terre à terre de sainte Thérèse (entre los pucheros anda el Señor), dans les observations dictées par la sagesse positive de Saavedra Fajardo (son los frutos de la tierra la principal riqueza) et jusque chez Mor de Fuentes, ce curieux aventurier du XVIIIe siècle finissant, la même alliance du sens pratique et de l'idéalisme. L'ouvrage se termine par un éloquent plaidoyer en faveur de la culture : « Esos españoles eminentes, que hemos hecho desfilar por estas páginas, movidos estaban de una insaciable curiosidad intelectual. » Félicitons Azorín d'avoir pris à tâche de réveiller le goût des choses nationales. Ceux mêmes que sa thèse ne convaincra pas se rallieront à son impressionnisme. Car il excelle à replacer les âmes dans une atmosphère espagnole. Ses paysages ont tantôt le charme vaporeux des toiles de Santiago Rusiñol, tantôt la précision dure des Zuloaga. Dans le domaine de la critique proprement dite et de l'érudition, il apporte, avec des qualités éprouvées de psychologue, un vil sentiment des réalités. S'il est vrai que la connaissance des classiques

espagnols est entrée pour une faible part dans la formation intellectuelle de la génération présente, pourquoi ne chercherait-on pas dans l'étude patiente des chefs-d'œuvre artistiques et littéraires de la péninsule un remède à ce cosmopolitisme superficiel et un peu naïf qui a fait dévier trop souvent l'activité bien intentionnée des classes dirigeantes?

G. LE GENTIL.

Azorín, *La ruta de Don Quijote*. Madrid, 1912, in-8°; 203 pages.

Cette jolie réimpression mérite à bien des égards d'être signalée. M. M. Ruiz a eu l'idée excellente, en reproduisant le texte de 1905, de l'enrichir au moyen des photographies publiées jadis par le *Blanco y Negro*, qui montrent chez les campagnards de la Manche, paysans ou fonctionnaires, la persistance du type ethnique. On en pourrait tirer le meilleur parti dans nos classes afin de rendre un intérêt d'actualité aux explications de Cervantes. D'autre part, les faits rassemblés, qu'ils proviennent de l'expérience d'Azorín ou des archives locales, contribueront à préciser les données psycho-physiologiques du problème soulevé par l'interprétation morale du *Don Quijote*. Il est possible qu'il y ait quelques traces d'arrangement littéraire et quelque exagération dans le piquant chapitre intitulé « La exaltación española » et consacré aux hallucinations, mais combien de coïncidences suggestives! Enfin les impressions d'Argamasilla et du Toboso, assaisonnées de la malice coutumière à l'auteur de *Los Pueblos*, qui semble s'être spécialisé dans l'étude de la vie provinciale, promettent de rester classiques en leur genre, au même titre que la description de la Sierra Morena chez Gautier.

G. LE GENTIL.

Augustin Bernard, *Le Maroc*. Paris, Alcan, 1903; 412 pages in-8°, cinq cartes.

Non seulement parce que désormais une partie du Maroc est terre espagnole, mais bien aussi parce que l'histoire de ce pays est liée à celle de l'Espagne (et du Portugal), et enfin parce que sa transformation politique récente s'est trouvée déterminée par les négociations qui viennent d'aboutir entre les gouvernements espagnol et français, le livre de M. Augustin Bernard, abondamment documenté sur l'histoire, la géographie, les ressources de ce pays, doit être signalé dans notre *Bulletin*. L'auteur s'y est placé, nul ne s'en étonnera, au point de vue français, opposé, c'était encore vrai hier, au point de vue espagnol. Il intéressera pourtant nos voisins autant que nous-mêmes, aussi bien pour tout ce qu'il contient sur le passé d'un empire naguère si mystérieux, qu'à cause de l'actualité encore toute fraîche des questions exposées. Nul doute que le succès de ce livre ne soit grand; il le mérite par le fond comme par la forme, alerte et bien française. G. C.

CHRONIQUE

~~ Nous ne pouvons qu'annoncer *Santa Teresa de Jesús, su vida, su espíritu, sus fundaciones*, un chef-d'œuvre de D. Miguel Mir (2 vol., Madrid, J. Ratés, 1912), qui nous arrive pour nos étrennes de 1913.

~~ *Touring in 1600, a Study in the development of travel as a means of education*, by E. S. Bates (London, Constable and C°., 1911, 418 pages in-8), est une jolie et intéressante publication, agréablement et richement illustrée, où l'Espagne tient une place assez importante, comme de juste, puisqu'à cette époque c'était, après l'Italie, le pays qui attirait le plus les étrangers, à cause des pèlerinages de Saint-Jacques et de Montserrat. Les vrais touristes étaient-ils bien nombreux? Un homme comme Jacques Sobieski, qui voyageait pour son plaisir et son instruction, se rencontrait-il souvent? Il y avait aussi les érudits, ceux qui cherchaient des inscriptions ou des manuscrits : le nombre n'en fut pas très grand. Les touristes d'alors, en Espagne du moins, c'étaient plutôt les *pícaros*, ou ces jeunes gens de bonne famille que Cervantes nous montre, dans ses Nouvelles, traversant l'Espagne du nord au midi, pour le seul plaisir de se déplacer. Au surplus, ce qui arrête l'auteur de *Touring in 1600*, ce sont moins les voyageurs eux-mêmes, quoiqu'il nous retrace plusieurs silhouettes historiques, que les conditions mêmes des voyages d'alors : les moyens de locomotion, les routes, les auberges, les dépenses, les risques, les agréments. L'Espagne ne gagne pas toujours à la comparaison, si ce n'est, comme on nous le rappelle, avec le Portugal ; mais enfin, un peu partout, il fallait s'attendre à n'être pas aussi bien que chez soi. Pour faire du *touring* en ce temps-là, en Espagne et même ailleurs, il fallait vraiment avoir la vocation ; et si le livre de M. Bates avait paru en l'an 1600, il eût fait une mauvaise réclame pour les agences de voyage. C'est un de ces livres dont l'intérêt gagne vraiment à être rétrospectif. — L'auteur donne à la fin une bibliographie qui même pour la seule Espagne est intéressante, tant à cause des manuscrits (Bodleian L., British M., Tournay) que des imprimés cités.

~~ La collection des *Clásicos castellanos* (Ediciones de la « Lectura ») s'est encore enrichie de plusieurs volumes, datés de 1912. C'est d'abord la suite de *Cervantes, Don Quijote de la Mancha*, éditée et annotée par M. Francisco Rodríguez Marín, et dont la *primera parte* finit avec le tome IV. Le tome V a paru également. Puis *Duque de Rivas, Romances* (t. I et II), avec introduction et notes par Cipriano de Rivas Cherif, qui a mis en tête des *Romances* le *Prólogo* où l'auteur a cherché à justifier

l'emploi du vers octosyllabe dans l'épopée. En troisième lieu, *Torres Villarroel, Vida*, avec une introduction et des notes abondantes par Federico de Onís, qui a pu profiter de l'*Ensayo biográfico* de M. Ant García Boiza (cf. *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 336) et d'ailleurs reconnaît très honnêtement sa dette, et dont le labeur comme commentateur n'en est pas moins considérable. Enfin, *B. Juan de Avila, Epistolario espiritual*, avec prologue et notes de Vicente García de Diego, qui reproduit l'édition de 1578 en respectant les traits caractéristiques de l'époque, tels que l'emploi du *b*, du *v* et de l'*u*, de l'*h*, de l'*x*, de *ss*, de *ç*, mais en substituant *f*, *c*, *t*, à *ph*, *ch*, *th*; *ción* à *ction*; *i* à *y* dans *ay*, *oy*, *huya*, etc. Peut-être aurait-on pu ne pas faire de telles exceptions, et se borner à réunir les enclitiques aux verbes, et à mettre une ponctuation rationnelle; mais les exceptions indiquées n'ont pas d'importance, au lieu que les formes respectées par l'éditeur en avaient une. En tout cas, on nous annonce que le système adopté restera désormais celui de la collection des *Clásicos castellanos*.

~~ La librairie Ollendorff nous a envoyé de nouveaux volumes faisant partie de sa collection d'*Escritores españoles y sud-americanos*. Nous les mentionnons bien volontiers. Les *Horas de estudio* de M. Pedro Henríquez Ureña contiennent des articles sur Comte, Nietzsche et Hostos, sur Gabriel y Galán, Rubén Darío, les poètes dominicains José Joaquín Pérez et Gastón F. Deligne, sur la vie intellectuelle à Saint-Domingue, etc., et enfin sur le vers endécasyllabe, à propos duquel l'auteur fait des remarques réellement intéressantes. Au total, un bon recueil qui se détache par son caractère plus particulièrement critique et littéraire dans cette collection un peu mélangée. — Les *Dilectos decires* de M. A. Bórquez-Solar sont constitués par divers articles sur le pays de l'auteur, le Chili : il y en a un sur la psychologie des habitants des îles Chiloe, sujet assez neuf, semble-t-il, même pour les géographes, et un autre sur l'épopée chilienne, c'est-à-dire l'*Araucana*, avec une apologie des *Conquistadores* entre parenthèses. M. Bórquez-Solar, qui n'oublie pas qu'il est de race espagnole, a compris parmi ces *Dilectos decires* une étude sur la tristesse de Don Quichotte (*Del dolor del Quijote*), où il met bien en relief le caractère mélancolique de l'œuvre, et qu'il termine en reprochant à ses compatriotes de ne plus guère s'y attrister du reste. — *La muerte del Cisne* de M. Carlos Reyles, 4e édition, dépasse, par son aspect philosophique, le cadre de notre Bulletin, mais a bien droit à une mention dans une revue française, pour la culture toute française et la hardiesse de l'auteur comme moraliste et comme sociologue. *La muerte del Cisne*, c'est la mort de la morale idéaliste et le triomphe de la Force, de l'Or et de la Beauté.

~~ M. Henri Collet, agrégé d'espagnol, vient de publier chez Delagrave les textes espagnols portés au programme du brevet supérieur pour 1914-1917, avec des notes explicatives ou grammaticales et des

notices sur les auteurs (*Romancero,* Lupercio Leonardo de Argensola, Juan Ruiz de Alarcón, Bécquer, Pereda, Juan Valera, Palacio Valdés, Mme Pardo Bazán, Blasco Ibáñez, Jacinto Benavente).

~~ Nous avons reçu le tome premier d'une *Historia de la Universidad central de Venezuela,* par J. de D. Méndez y Mendoza (Caracas, Typogr. americana, 1911). Cette Université fut fondée par Philippe V en 1721, par la concession faite au Collège-séminaire de Santa Rosa de Lima des mêmes privilèges que ceux dont jouissait l'Université de Saint-Domingue. Par ces temps de centenaires universitaires et académiques, il devient indispensable d'être renseigné sur la chronologie de telles fondations. On trouvera d'ailleurs dans ce volume de 414 pages de nombreux documents et renseignements intéressants sur la vie de l'Université vénézuelienne.

~~ Une *Société d'Histoire de l'Amérique latine* s'organise en ce moment en vue de la publication d'ouvrages relatifs aux pays américains de langue espagnole ou portugaise. Le comité d'initiative qui s'est constitué pour cette fin est présidé par M. Seignobos, professeur à la Sorbonne. Il vient de publier un programme-spécimen d'une *Histoire des nations de l'Amérique latine* à laquelle nous sommes heureux de voir collaborer plusieurs universitaires, MM. Desdevises du Dézert, Mariéjol, Lorin et Humbert. Ces deux derniers, professeurs l'un à la Faculté des Lettres, l'autre au Lycée de Bordeaux, s'occupent depuis longtemps d'une façon toute spéciale de l'Amérique latine, et contribueront grandement au succès de cette vaste entreprise.

~~ Le *Bulletin de la Bibliothèque américaine,* consacré à l'Amérique latine, et dirigé par MM. Appell, Martinenche et Juge, a commencé sa troisième année d'existence, et, par des articles signés Texeira da Silva Telles, Dr Capitan, Eugenio Egas, Jules Humbert, Dr Pozzi, Jules Superville, José de la Riva Agüero, Oliveira Lima, Ramón Alvarez de Toledo, Georges Battanchon, P. Aguirre Cerda, Ventura García Calderón, Carlos E. Porter, Ch. Lesca, Carlos Villanueva, A. Velloso-Rebello, José Verissimo, Carlos Cuervo-Marquez, R. da Trindade, Ch. Axel, Albert Girard, F. García Calderón, J. Nicolás Matienzo, M. Arrojado Ribeiro-Lisboa, E. W. Dalgren, Hugo D. Barbagelata, J. Pérès, colonel Pedro Dartnell, a prouvé son utilité et sa vitalité.

Ce n'est pas d'hier que datent les rapports intellectuels entre l'Amérique latine et la France; mais ils ont pris depuis peu un aspect plus officiel et plus universitaire. Il est à noter aussi que, au cours de ces deux ou trois dernières années, plusieurs professeurs de l'Université de Bordeaux sont allés en Argentine et jusqu'au Chili : MM. Henri Lorin, Duguit, Jacob, Sauvaire-Jourdan, ces trois derniers appelés pour faire des conférences, ou plutôt des cours suivis, sur le droit administratif, les sciences naturelles et l'économie politique. Le mouvement n'est donc pas enfermé dans la sphère parisienne; et en

fondant le « Groupement des Universités et grandes écoles de France pour les relations avec l'Amérique latine », en centralisant encore quelque chose en France, le Comité de direction que préside M. Appell n'a voulu que coordonner les efforts et les ressources. Aussi trouvera-t-il avec lui toutes les bonnes volontés.

~~ M. Henri Lorin, qui, depuis 1906, consacre son cours public de la Faculté des Lettres de Bordeaux à l'Amérique latine, traite cette année du Mexique. La conférence d'ouverture a été honorée de la présence de M. Díaz Lombardo, ministre du Mexique à Paris.

~~ C'est avec plaisir que nous signalerons une étude de M. Juan M. Dihigo, professeur à l'Université de la Havane, intitulée *Bréal. estudio crítico* (Habana, 1911).

~~ M. J.-D. Monsalve a publié à Bogotá (Imprenta nacional, 1911), sous le titre de *Atanasio Girardot*, un éloge du héros de la Nouvelle-Grenade, petit-fils de deux Français de Paris, tué le 30 sept. 1813, étant colonel sous les ordres de Bolivar, qui le pleura éloquemment.

~~ A la collection de documents publiés par lui, en 1909, sous le titre de *Nota acerca das invasões francezas em Portugal*, et mentionnée dans le *Bull. hisp.*, (t. XIII, p. 511), M. Brito Aranha a ajouté des notes publiées dans le *Boletim da Segunda Clase* (vol. II, n° 7, setembro de 1910) de l'Academia das Sciencias de Lisboa, sous le titre *Antes e depois da batalha do Bussaco*. (Tiré à part.)

~~ *La Junte supérieure de Catalogne* (Extrait du tome XXII de la *Revue hispanique*, 1910) est une étude tirée des documents, comme tout ce que publie M. Desdevises du Dezert. Les conclusions en sont nettement favorables à la Junte : « La Junte supérieure de Catalogne a été une autorité révolutionnaire..., a réellement représenté la Catalogne..., a été essentiellement traditionnaliste et conservatrice..., a été l'âme de la résistance..., n'a eu recours à aucun procédé violent ou illégal..., a tiré de la province des ressources énormes..., a levé, équipé, armé et nourri quatre armées successives... »

~~ M. Carlos Roma du Bocage, colonel du génie portugais et membre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, a publié dans la *Revista de Engenheria militar* les détails de l'opération du débarquement des troupes du duc d'Albe près de Cascaes, en 1580 (*O desembarque do duque d'Alba em 1580*. Lisboa, Typ. do Commercio, 1910).

~~ Dans *Historia e Memorias da Academia das Sciencias de Lisboa* (Nova serie, 2ª classe, Sciencias moraes e politicas e Bellas Artes, tomo XII, parte II, n° 2), M. Edgar Prestage, professeur de littérature portugaise à l'Université de Manchester, dont nous avons déjà mentionné d'autres publications préparatoires à un ouvrage d'ensemble (*Bull. hisp.*, t. XIII, p. 380), a édité des *Cartas de D. Francisco Manuel de Mello escritas a Antonio Luis de Azevedo*, au nombre de soixante et une, et tirées d'un manuscrit (n° 155) de la Bibliotheca Nacional de

Lisbonne, copie du XVIIIe siècle. Elles sont des années 1647 à 1653. Neuf seulement avaient été publiées, avec des variantes sensibles, par Azevedo dans les *Cartas familiares* du célèbre historien (Roma, 1664). Une introduction fait ressortir l'importance de ces lettres : des notes en éclaircissent le texte et les allusions. (Tiré à part, 1911).

~~ Le numéro précédent du même recueil de l'Académie des Sciences de Lisbonne contient une *Noticia acerca da vida e obras de João Pinto Delgado*, par M. Sousa Viterbo (tiré à part, 1910). L'auteur du *Poema de la Reyna Ester*. *Lamentaciones del propheta Ieremias*, *Historia de Rut y varias poesias*, le tout publié à Rouen en 1627 (n° 881 de Salvá), était juif de race, portugais de naissance, nouveau chrétien par force, et espagnol de langue. C'est en castillan qu'il a écrit. Menéndez Pelayo le loue dans son *Historia de los heterodoxos* (t. II, p. 606); Rodríguez de Castro donne des extraits de son œuvre, qu'il admire également (*Biblioteca española*, t. II, p. 510-516). Diego Barbosa Machado le confond avec un homonyme mort en 1590. Il était donc utile que M. Sousa Viterbo établît une biographie sur des données au moins probables. Il pense que l'auteur du *Poema de la Reyna Ester* vivait encore vers 1637. Il suppose que c'est par erreur que Rodríguez de Castro place l'impression de son œuvre au XVIIIe siècle, et que celle-ci n'a en tout cas jamais été réimprimée. G. C.

~~ On sait combien étaient rares, il y a quelques années encore, les collections de classiques espagnols. Il semble depuis quelque temps que les éditeurs veuillent rattraper le temps perdu. On connaît la collection de *Clásicos Castellanos* éditée par la revue *La Lectura*. Elle compte actuellement treize volumes. Quatre autres sont sous presse : *Las Mocedades del Cid*, par Victor Said Armesto, *El Libro de buen amor* de l'Archiprêtre de Hita, par Julio Cejador, le *Cantar de Mio Cid*, par Ramón Menéndez Pidal, les *Poesías escogidas de Villegas*, par Narciso Alonso Cortès. — On annonce de plus la prochaine publication de classiques espagnols et étrangers, entreprise par la librairie *Renacimiento*, dirigée par D. Gregorio Martínez Sierra. Ces éditions, qui ne contiendront que le texte, coûteront deux pesetas. La même maison prépare deux anthologies, l'une de poètes lyriques espagnols depuis la fin du romantisme jusqu'à nos jours, l'autre de lyriques français traduits en vers espagnols depuis la période romantique. Les noms de Diez-Canedo et de Fernando Fortún font bien augurer de ces deux derniers recueils, qu'ils sont chargés de publier. E. M.

---

2 janvier 1913.

LA RÉDACTION : E. MÉRIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS.
G. CIROT, *secrétaire ;* G. RADET, *directeur-gérant.*

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XV. Avril-Juin 1913. N° 2.

L'ARCHÉOLOGIE EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL

MAI 1910-MAI 1912.

(*Suite et fin*[1].)

L'art et l'industrie ibériques n'auront pas aussi longtemps à nous retenir, les monuments continuant à en être assez rares.

Cependant le catalogue des sculptures du Cerro de los Santos doit un heureux accroissement de numéros inédits à M. Eug. Albertini, dont j'ai déjà cité, dont je citerai encore plusieurs fois le nom dans cette chronique, et qui mérite aussi bien de l'archéologie espagnole que les Cerralbo, les Cabré, les Melida, les Cazurro, les Breuil[2].

FIG. [illegible]. — Tête du Cerro de los Santos (Collection Marti à Valence).

M. Albertini a publié six têtes et deux torses appartenant les uns au Musée de Barcelone, les autres à la collection Marti de Valence, et qui jusqu'à présent avaient échappé (sauf l'une des têtes) aux

1. Voir *Bull. hisp.*, t. XV, p. 1.
2. E. Albertini, *Sculptures du Cerro de los Santos* (*Bull* [illegible], pl. I-IV).

investigations des savants qui se sont intéressés au Cerro. Ces fragments sont de valeur inégale, mais trois têtes viriles au moins, l'une de style assez libre, les autres à la chevelure fortement stylisée suivant la convention dont le Cerro nous a donné beaucoup d'exemples, l'une souriant à la manière archaïque, les autres sérieuses avec une heureuse recherche de pureté classique, sont parmi les plus caractéristiques qui soient sorties du sanctuaire célèbre *(fig. 19)*.

Les sculpteurs ibériques, on le sait, employèrent la pierre tendre de préférence à toute autre matière, sauf le bronze, et comme il est de règle, ce choix n'était pas sans influence sur le style de leurs œuvres, tantôt lourdes et molles, tantôt sèchement précises. La lourdeur et la mollesse caractérisent un corps de bœuf accroupi trouvé aux environs d'Elche, et dont l'Institut d'études catalanes a reproduit une photographie due à l'actif historien et archéologue d'Elche, D. Pedro Ybarra[1]. Cet animal, découvert à la *Sierra del Molar*, non loin de la mer, augmente une série déjà longue de *toros*, de sphinx, de *bichas*, pour lesquels les ateliers tartessiens ont eu une véritable prédilection *(fig. 20)*.

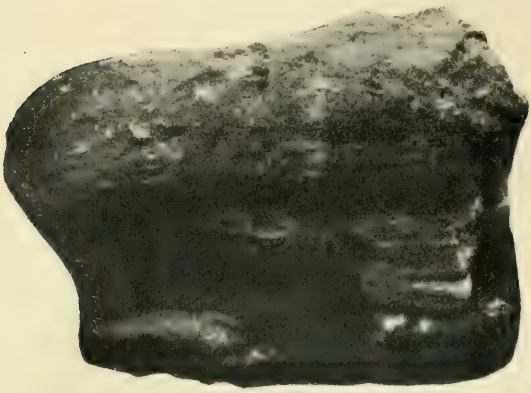

Fig. 20. — Corps d'un bœuf d'Elche.

Mais dans ce groupe vient prendre une place de choix le grand lion qui, de *Baena*, en Andalousie, est récemment venu à Madrid. Il fait heureuse figure au Musée archéologique en face du monstre célèbre de Balazote, près du moulage de la lionne de Bocairente. Il est étonnant qu'il soit resté inédit jusqu'au jour tout récent où M. Edmond Pottier, au nom de

1. *Anuari*, 1908, p. 550, *Un altre toro iberich a Elx* (fig. 10).

M. Albertini, l'a présenté à l'Académie des Inscriptions[1]. Ici c'est la sécheresse qui l'emporte. Sans doute la tête, très mutilée, et le cou sont massifs; la crinière est maladroitement traitée par grosses saillies, ou naïvement indiquée par des traits en arête; mais le corps taillé par plans soudés à angles vifs, les pattes creusées à la gouge de sillons rectilignes, le ventre aminci et relevé ont vraiment un aspect héraldique. La surface du dos, du ventre, des cuisses est râclée, polie, sans modelé. Nous sommes loin, très loin de la nature, et

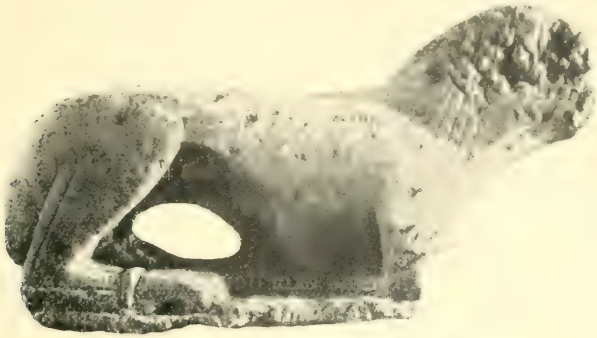

Fig. 21. — Lion de Baena, au Musée de Madrid.

l'œuvre est le produit d'un art décoratif tout de routine, de convention et d'à peu près, intéressant néanmoins parce qu'il a son air bien à lui (*fig. 21*).

Parmi les idoles de bronze, dont la piété des dévots rendit pourtant, nous le savons, l'industrie assez florissante, à peine pouvons-nous en citer deux, provenant de *Santesteban del Puerto,* au nord de la province de Jaen. L'une a été trouvée au *Castillo:* c'est une demi-figure presque informe, avec deux petits moignons en guise de bras. L'autre provient du cerro de *San Marcos :* étroite, allongée, comme serrée dans une gaine, coiffée peut-être d'une mitre, non moins informe que la première, elle est d'un type connu. M. Mariano Sanjuan Moreno, qui la publie, y retrouve le style égyptien[2]. Quand

1. Séance du 10 mai 1912.
2. Mariano Sanjuan Moreno, *Antigüedades de Santesteban del Puerto* (*Boletin de la Academia*, 1910, p. 465 et s.).

donc les Espagnols cesseront-ils enfin de poursuivre ces fantômes d'Égypte à travers leur histoire ancienne? Oublient-ils la cause de ces mystifications déplorables, les statues égyptisantes de l'horloger Amat au Cerro de los Santos et le sépulcre néo-égyptien de Tarragone?

Un autre domaine récemment ouvert de l'archéologie ibérique est celui qui nous offre toujours les plus intéressantes et les plus nouvelles découvertes; c'est celui de la céramique. Des ateliers très divers, bien qu'ayant entre eux des relations plus ou moins proches, se révèlent successivement à nous.

M. Pijoan a donné l'étude des vases ibériques du Musée municipal de Barcelone que j'annonçais il y a deux ans. Nous connaissons maintenant la collection complète des vases trouvés il y a plus de trente ans à *La Zaida* par M. Paul Gil y Gil, et dont j'avais édité seulement les spécimens conservés au Musée de Saragosse, le reste ayant été acheté par Barcelone[1].

On retrouve sur les dessins excellents donnés par M. Pijoan les motifs que j'ai analysés en détail, c'est-à-dire les crosses, les spirales et les rinceaux agencés en bandes circulaires, les ornements courants mi-géométriques, mi-floraux, mi-animaux, où l'imagination du peintre s'est répandue en combinaisons ingénieusement variées, mais où l'on retrouve sans cesse un goût singulier pour la stylisation plus ou moins consciente.

A ce propos on a lu le mémoire tout à fait intéressant de l'abbé Breuil dans le *Bulletin hispanique*, sur l'*Origine de quelques motifs ornementaux de la céramique peinte d'Aragon*[2]. Il y est montré par un très habile groupement de figures tirées des vases ibériques de l'*Amarejo* (Albacete), de *Numance*, de *Calaceite* et de *La Zaida*, que des motifs qui paraissent, détachés, de pures fantaisies décoratives, sont issus très simplement de représentations plus ou moins heureuses de la tête et de l'encolure du cheval vues de profil, ou bien de la tête de cheval vue de face, ou bien encore de petits chevaux très stylisés et disposés de différentes manières en théorie.

1. J. Pijoan, *La Ceramica iberica a l'Arago* (*Anuari*, 1908, p. 241 et s.).
2. *Bull. hisp.*, 1911, p. 253-269. L'article est signé de Breuil et J. Cabré Aguilo.

Notre gravure 22 donne la meilleure idée de la subtilité spirituelle que l'abbé Breuil applique à ces curieuses recherches. On y voit comment, sur des vases de *La Zaida,* un petit cheval fort amusant en arrive, par un jeu de transformations hardies, à n'être plus qu'une moitié d'accolade, que l'élément, désormais méconnaissable, d'un ornement très peu significatif.

Fig. 22.
Chevaux stylisés sur des vases de la Zaida.

Le Musée de Barcelone a recueilli quelques vases sinon plus originaux, du moins plus rares que ceux de Saragosse, et je note dans les images qu'a justement prodiguées M. Pijoan un couvercle où de chaque creux d'une ligne ondulée se détachent des feuilles et des baies de lierre d'un dessin assez naturel *(fig. 23)*, un autre où se placent entre les rayons d'une étoile des fleurs à peine déformées. Mais surtout les débris d'un grand pot sont curieusement instructifs; on voit sur le premier, tout le long d'une large zone courant entre des bandeaux circulaires, ici cinq chiens superposés chassant probablement des animaux dont l'un a disparu, dont l'autre semble un gros mouton suspendu entre deux palmettes compliquées. Derrière les chiens et leur tournant le dos s'aperçoivent quatre

Fig. 23.
Couvercle d'un vase de la Zaida
(Musée de Barcelone).

gros oiseaux volants dont il ne subsiste que les queues, les bouts d'ailes et parfois les pattes. Sur le second, un oiseau

Fig. 24. — Débris d'un pot ibérique (Musée de Barcelone).

posé, un oiseau volant, un petit taureau font face à quatre oiseaux au repos ou en plein vol (*fig. 24 et 25*). Toutes ces

Fig. 25. — Débris du même pot.

images sont superposées comme les précédentes. Les animaux sont traités en silhouettes opaques, de couleur noire brune,

avec seulement quelques réserves pour indiquer les yeux ou des plumes. Leur superposition en échelle est peut être une perspective de convention à la mode de tant d'arts archaïques, peut être l'intention est elle purement décorative, l'image de l'oiseau, du chien ou du taureau jouant le même rôle qu'ailleurs, ou ici même, le motif linéaire ou floral. Mais le prix du vase augmente encore si l'on remarque sur deux autres tessons des silhouettes d'hommes mêlées à des silhouettes d'animaux et à des plantes stylisées (*fig.* 25). Que le fragment de droite n'est-il plus grand! Nous y verrions sans doute un petit tableau de composition et de style bien nouveaux, si l'on en juge par la position et le geste des personnages dont l'un semble coiffé et vêtu, et nous saurions assurément s'il est juste, comme le soutient M. Pijoan, ce dont je crois pouvoir douter encore, de reconnaître ici l'influence des vases grecs à figures noires. Cependant je dois dire que le regretté professeur Gil y Gil, à qui l'on doit le trésor de *La Zaida*, semble avoir recueilli avec cette vaisselle ibérique de la poterie grecque archaïque.

M. Pijoan a eu la bonne idée de joindre à son étude des vases Gil quelques pages sur des vases ibériques recueillis par M. Cabré à *Calaceite*, au *Puig de San Anton*. Cette station, dont j'ai parlé en 1910 en regrettant de n'en avoir pas une description plus précise, se révèle vraiment comme de première importance. En attendant qu'on nous en présente les vases grecs, notons que si la vaisselle ibérique semble parfois sortir des mêmes ateliers que celle de *La Zaida*, nombre de pièces semblent plus anciennes, car elles n'ont que des ornements géométriques beaucoup plus simples, de ceux qui furent adoptés, paraît-il, par tous les ateliers. D'autres semblent plus récentes, car cette fois-ci les dessins, par exemple, des oves très régulièrement tracés au compas, en sont directement empruntés aux modèles grecs[1]. Une décoration de même style s'est déjà rencontrée à l'*Amarejo*[2], et certaines figures de M. Pijoan évoquent la pensée d'une fabrique comme par

1. J. Pijoan, *l. l.*, p. 244, fig. 6, 7, 8.
2. Cf. Pierre Paris, *Essai*, t. II, fig. [illegible] et Pijoan, *l. l.*, fig. [illegible].

des tessons de Meca[1]. Ces rapprochements sont importants, étant plus inattendus, car ils prouvent bien que l'on n'a pas tort de parler de l'unité de l'art et de l'industrie de l'Ibérie.

Les produits des ateliers numantins s'accumulent de plus en plus nombreux et de plus en plus intéressants au Musée de Soria. C'est que les fouilles se poursuivent avec méthode au sommet de la colline héroïque. Les rues ibériques se dégagent

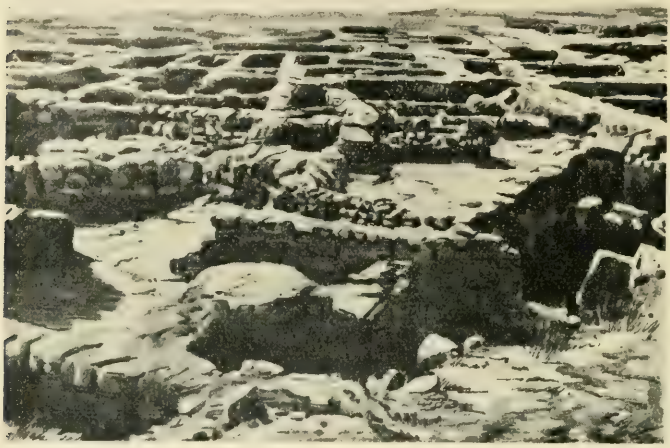

Fig. 26. — Ruines de Numance.

sous le croisement des rues romaines, les vieilles habitations indigènes sous la superstructure des maisons des conquérants colons *(fig. 26)*. Il n'a pas paru encore sur ces travaux d'étude approfondie et de détail, telle que celles de M. Schulten sur les camps des Romains en pays arévaque. Mais M. Melida a donné dans les *Pequeñas monografias de arte español* un article, *Numancia*, écrit avec amour, abondamment illustré de vues des fouilles, rues et maisons, et d'images des principaux objets. J'ai dit ici même, en 1910, ce qu'était la ville, et les lecteurs du *Bulletin hispanique* connaissent en partie les travaux exceptionnellement heureux aux environs de la ville qui illustrent à jamais le nom d'Adolf Schulten.

Le persévérant archéologue continue à déblayer méthodiquement les camps romains qui font autour de la ville, les

1. Cf. Pierre Paris, *Essai*, t. II, fig. 173, et Pijoan, *l. l.*, fig. 8.

uns tout proches, les autres à grande distance, une formidable ceinture. Avec une patience égale à sa science sagace, il est arrivé à reconstituer ces vastes cités militaires et à débrouiller l'enchevêtrement des installations successives. L'*Archäologischer Anzeiger* de 1912 (p. 82 et s.) nous fait connaître en détail la superposition des six camps de Renieblas, et deux camps nouveaux, l'un situé à 1 kilomètre au nord de Soria, l'autre à 3 kilomètres d'Almazan, sur la rive droite du Duero, gardant la route antique de Numance à Okilis-Medinaceli, c'est-à-dire sur la ligne d'étapes des Romains qui allaient investir l'héroïque cité des Arévaques. M. Schulten a besoin d'une dernière campagne pour terminer ses heureuses investigations. Grâce à lui, nous connaîtrons admirablement, avec une précision inespérée, l'ensemble grandiose des œuvres que sut créer le génie militaire des Romains pour assurer la conquête et la domination des peuples qui leur furent les plus rudes à dompter.

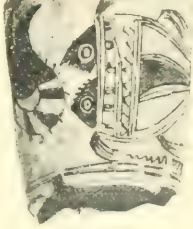

Fig. 27 *a*.
Vase de Numance.

Quant à Numance même, les fouilles poursuivies n'apprennent rien de nouveau sur la distribution de la cité, mais je puis parler de quelques monuments archéologiques précieux que M. Melida s'est empressé de nous faire connaître comme ils le méritaient.

A côté des peintures de vases déjà connues, décors géométriques, têtes de chevaux, oiseaux stylisés, en voici d'autres où apparaissent deux poissons singulièrement confondus en un seul, près d'un

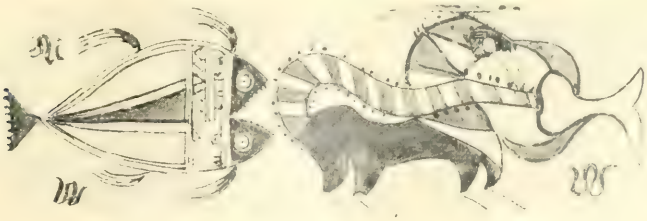

Fig. 27 *b*. — Détail du vase Fig. 27 *a*.

non moins monstrueux cheval (*fig.* 27 [illegible] et [illegible]) ; un autre où l'on

voit deux torses d'hommes du plus naïf dessin *(fig. 28)*, un autre encore où un affreux être qui veut représenter un homme, impossible à décrire tant il est difforme, est colorié en blanc sur fond rouge. La tête est surmontée de deux maladroites cornes de cerf, à moins que ce ne soient des plumes; deux gros points noirs en guise d'yeux constituent tout le visage; deux tiges coudées, les pointes en l'air, tiennent lieu de bras en attitude d'adoration ou de bénédiction, et cinq traits rayonnants simulent de part et d'autre des mains aux doigts écartés *(fig. 29)*.

Fig. 28. — Fragments de vases de Numance.

Fig. 29.
Fragment de vase de Numance.

C'est la première fois que l'on trouve à Numance des figures humaines; décidément c'est à cette difficulté qu'ont échoué les peintres céramistes de la vieille Espagne. J'en donne encore pour témoin, après les tessons d'Elche publiés par Albertini, après les tessons de *La Zaida*, après ces fragments numantins, ce débris d'une œnochoé de même origine, où paraît, rouge sur fond blanc, le plus barbare palefrenier devant le plus barbare cheval au galop *(fig. 30)*[1].

Fig. 30.
Œnochoé de Numance.

La stylisation est plus favorable au pinceau numantin que

1. Ce vase est donné par M. Melida (*Pequeñas monografias de arte*, 1909-1910, *Numancia*, fig. 36), avec ceux que j'ai cités en même temps. L'*Anuari* de Barcelone en a publié une meilleure image, 1908, fig. 25 et 26, dans un compte rendu des fouilles de Numance (p. 560-563 et 5 figures).

la copie de la nature. Le coroplaste d'ailleurs n'est pas plus habile que le céramiste, et les quelques idoles d'argile que nous présente M. Melida sont de la plus infime catégorie *(fig. 31)*; ce sont d'aussi enfantines ébauches que les plus

Fig. 31. — Idoles d'argile de Numance.

mauvaises des figurines de bronze connues, celle de Gulina, par exemple[1]. Bien qu'un peu plus soigné, un taureau mal encorné, planté sur quatre basses pattes en piquets, obèse et bouffi, n'a d'amusant que l'enroulement de sa queue à plumet sur sa grosse croupe ronde: c'est le vrai frère de toutes ces lourdes bêtes ibériques dont les *toros* de *Guisando* et les *cerdos d'Avila* restent le type *(fig. 32)*.

Fig. 32.
Taureau d'argile de Numance.

Il est intéressant de noter qu'à côté de trois fibules en bronze de pure facture indigène, — deux sont au type du cheval — dont il nous donne les images, M. Melida en a placé une quatrième, plus grande, dont le corps reproduit exactement le taureau de terre cuite; rarement l'art du bronze et celui de l'argile se voient si fraternellement confondus.

Pour revenir à la céramique, on ne sera pas étonné que les ateliers plus rapprochés de la côte orientale, où la culture étrangère avait une plus naturelle influence, aient été parfois mieux inspirés que ceux de l'intérieur. C'est la vue des vases

1. Pierre Paris, *Essai*, t. II, fig. 221, 222.

grecs à figures noires qui, sans qu'on puisse le nier, a inspiré le décorateur des curieux fragments qui appartiennent à M. Cazurro, et qu'il a publiés lui-même dans le *Bulletin hispanique* et dans l'*Anuari*[1]. Ils ont été trouvés à Ampurias, « parmi des sépultures d'époque grecque ». Sur une zone que bordent en haut et en bas des lignes et des groupes de demi-cercles, motifs courants de la poterie indigène, sur un terrain planté d'arbres dont des crosses figurent les aspérités, des chasseurs armés de la lance poursuivent des cerfs à toutes jambes. Ces

Fig. 33. — Fragment de vase ibérique d'Ampurias.

chasseurs, vêtus d'un simple pagne, semblent des nègres; ils ont la taille fine et sont vigoureusement musclés; le cerf qui est conservé galope, le cou tendu, la langue pendante. C'est le seul vase ibérique que je connaisse où le peintre ait montré le souci de la vérité des formes et le goût du pittoresque; pour la première fois je constate de la correction dans les lignes et les mouvements d'un animal et surtout d'un homme, et de la liberté dans une composition formant tableau. Le décorateur doit ce progrès à l'imitation des vases dont usaient de son temps les Grecs d'Emporiae; le contact de l'art hellénique a une fois de plus vivifié l'art ibérique, et c'est pour cela que, je le répète, toutes proportions gardées, le tesson de M. Cazurro

1. M. Cazurro, *Bull. hisp.*, 1911, p. 31, pl. I; *Anuari*, 1908, p. 551.

a la même importance pour l'histoire de la céramique espagnole que le buste d'Elche pour l'histoire de la sculpture (*fig. 33*).

Il prend d'autant plus de valeur que toute la céramique purement ibérique d'Ampurias est moins originale, réduit qu'en est le décor aux motifs linéaires les plus simples et les plus courants. Elle reste, jusqu'à nouvelles découvertes, très inférieure à celle d'Elche, d'Archena, de La Zaida, de Numance, ou même de l'Amarejo. Le fait est du reste fort explicable, puisque les Emporitains pouvaient se fournir de vaisselle élégante dans les magasins des colons de Marseille.

Je suis amené tout naturellement à parler des fouilles d'Ampurias, qui sont assurément avec celles de Numance la plus grande entreprise archéologique de ces dernières années en Espagne[1].

On connaît les textes anciens relatifs à cette petite ville indigène, Indica, située sur une côte très découpée et rocheuse, au fond du golfe de Rosas, tout près du cap Creus, et aux portes de laquelle les Phocéens de Marseille vinrent établir une colonie florissante. Strabon et Tite Live, d'après Caton, nous ont dit comment les Grecs occupèrent d'abord une petite île qu'ils appelèrent *Palæopolis*, en face d'*Indica*, ensuite le continent, tout contre la ville, dont ils restèrent séparés par un mur. Emporiæ devint ainsi une cité double. Avec le temps, bien que le mur subsistât, les voisins s'unirent et fondirent leurs lois sous un même gouvernement. Plus tard encore César établit à Emporiæ une colonie romaine, mais la ville garda son double aspect d'autrefois, ses ports largement ouverts, ses fortes murailles étroitement surveillées du côté de la terre, sa population hybride, affinée parce qu'elle avait du sang grec, enrichie de commerce, et redoutant les attaques de voisins grossiers et belliqueux.

Emporiæ, grand centre de culture grecque, le seul qui se soit vraiment développé et qui ait résisté sur ces côtes au fond assez fermées aux établissements, sinon aux visites des étrangers,

1. J. Puig y Cadafalch, *Les Excavacions d'Empúries* (*Ausa*, [illegible] 45 gravures et un grand plan hors texte. — *Crónica de* [illegible] 1909-10, p. 705 et s.).

a toujours, au cours des siècles, sollicité la curiosité des archéologues, d'autant plus que le sol en livrait sans cesse, au hasard des travaux de terrassement, de culture ou de fouilles désordonnées, des centaines d'objets précieux. Qui dira, dans les Musées et les collections d'Espagne ou d'ailleurs, les monnaies, les vases, les bronzes, les terres cuites, les statues grecques

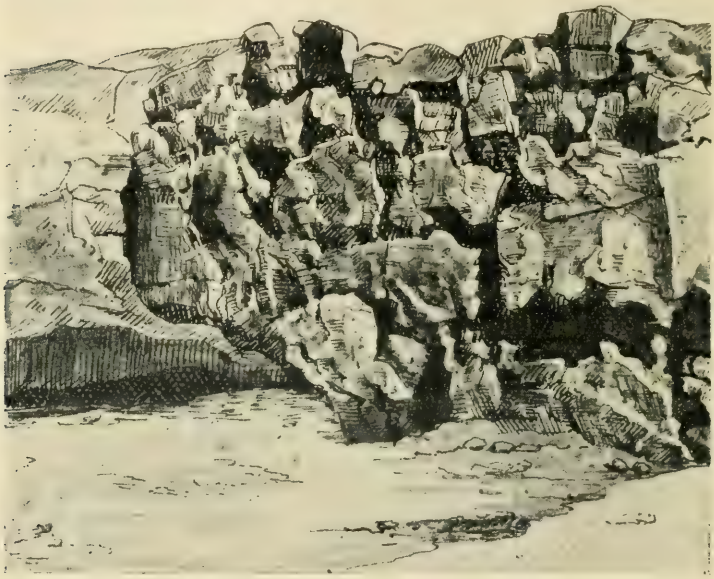

Fig. 34. — Restes des murailles de la ville grecque à Ampurias.

même qui proviennent d'Ampurias? L'état des lieux, avec quelques restes encore visibles des murailles de la ville grecque *(fig. 34)* et du môle du port, l'ondulation des dunes cachant assurément des ruines d'édifices, les études déjà anciennes et les plans de Jaubert de Passa (1823), du regretté Botet y Sisos (1878), de Pella y Forga (1888), les trouvailles incessantes, les précieux objets, particulièrement les vases recueillis dans les Musées et collections particulières de Gérone et de Barcelone, l'importance même d'une ville originale où se prolongeait si merveilleusement la Grèce d'Ionie, tout

poussait au déblaiement d'Emporiæ, et c'est l'honneur de la *Junta de Museos* de Barcelone de l'avoir entrepris.

Depuis 1908, M. Villanueva, le corps des Ingénieurs des Monts, M. Manuel Cazurro, directeur du Musée provincial de Gérone, s'y sont employés avec un zèle qu'un juste succès a récompensé. Les résultats de leurs travaux commencent à se répandre. Le très savant architecte, M. Puig y Catafalch, a

Fig. 35. — Muraille et porte d'Ampurias.

donné à l'*Anuari* une étude de la topographie; M. Frickenhaus, une étude des vases; M. Ramon Casellas, une étude sur les trouvailles de sculpture. On trouve dans la belle revue des comptes rendus des déblaiements successifs, avec des photographies des ruines retrouvées, des principaux objets découverts.

De ces publications il résulte que l'île de Palæopolis est une presqu'île, la pointe de terre où se trouve l'actuelle Saint-Martin d'Ampurias. On a reconnu les murailles et la porte dont parle Tite-Live : « La partie de mur qui regardait la terre, dit-il, était la plus forte et n'avait qu'une porte; un magistrat gardait cette entrée sans pouvoir abandonner son poste un seul instant (*fig.* 35). »

Les murailles, avec de forts bastions carrés, sont construites en assez gros appareil. Quand la presqu'île devint trop étroite, les Grecs s'installèrent sur la terre ferme, autour du port très bien défendu par les rochers. Le centre de la nouvelle ville paraît être le couvent de la Vierge de Grâce. L'enceinte qui la protégeait et la séparait de la ville des Indicètes est maintenant bien déterminée. Les murs sont plus régulièrement établis par files à peu près horizontales. Le village de Saint-Martin ne permet

Fig. 36. — Escalier à Ampurias.

pas les fouilles dans la vieille ville, mais la ville nouvelle, qui était petite, 400 pas de tour, dit Tite Live, se déblaie avec ses rues irrégulières, les larges escaliers qui rachetaient quelques différences de niveau *(fig. 36)*, les citernes privées ou publiques, les ruines de constructions dont les murs sont plus ou moins bien appareillés, mieux d'ordinaire que le mur d'enceinte. Mais l'on ne retrouve avec certitude les vestiges d'aucun temple (celui d'Artémis éphésienne devait être dans Palæopolis, véritable acropole de la colonie) et les maisons étaient sans doute édifiées en terre *(tapia)*.

Le système des eaux semble avoir été particulièrement soigné à Emporiæ, si l'on en juge par la savante disposition des citernes. On a même trouvé dans une maison située dans la

partie haute de la ville, près d'une de ces citernes, une sorte de caveau dont les parois sont construites avec des amphores dressées côte à côte, maintenues par du mortier. Ces vases sont décapités par en haut, et percés d'un trou latéral un peu au-dessus du pied. Il est probable, comme on y a songé, que c'était là un système de filtrage. Je ne crois pas qu'une telle disposition ait encore été signalée; on ne peut penser d'ailleurs à une de ces constructions de murailles, comme l'antiquité et les temps modernes en donnent des exemples, où l'usage de récipients creux comme matériaux de remplissage s'explique par des raisons de légèreté, d'économie ou de sonorité *(fig. 37)*.

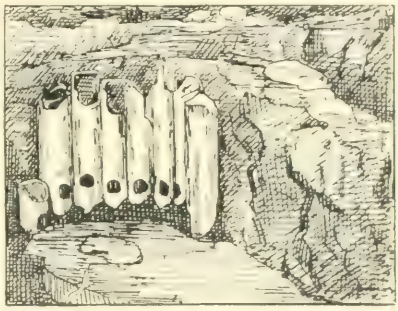

FIG. 37
Système de filtrage à Ampurias.

Quant à la ville indigène, que les textes anciens mentionnent avec tant de précision, on n'en a pas reconnu de traces certaines en dehors des murailles grecques, là où l'on était en droit de la chercher. De là pour les explorateurs la nécessité d'hypothèses qu'il est peut-être trop tôt pour vulgariser ou même pour discuter. La suite des fouilles, qu'il faudra pousser très profondes, apprendra peut-être tout simplement que la ville romaine s'est superposée à la ville ibérique jusqu'au point de la recouvrir complètement ou même d'en faire disparaître les vestiges si cette ville n'était qu'une humble et pauvre bourgade mal construite. Car il est remarquable de voir que les lieux où l'on s'attendait à retrouver Indica sont couverts de constructions romaines d'époques diverses. C'est ainsi qu'une large porte percée dans une muraille au couchant est constituée par une série d'assises anciennes en pierres que surmonte un arc en ciment d'époque postérieure *(fig. 38)*.

Mais il va sans dire qu'à l'époque romaine la ville entière, aussi bien l'ibérique que la grecque, fut romanisée, comme il convenait à un port que sa situation rendait important et très

utile aux dominateurs, où César, après Monda, établit une colonie. Suivant l'habitude, cette colonie à forme de camp se construisit sur plan rectangulaire (700 à 800 mètres environ). La porte que je viens de signaler était au bout du *Cardo maximus*, belle voie d'allée, bordée d'une colonnade dont plusieurs chapiteaux de bel ordre toscan ont été retrouvés, ainsi que des bases et des fragments de fûts encore en place, et de maisons en partie édifiées en pisé, avec revêtement de stuc. Le plan de

Fig. 38. — Porte et arc en ciment d'époque romaine à Ampurias.

la colonie a, du reste, besoin d'être encore précisé, aussi bien hors de la ville grecque que sur l'emplacement de cette ville. Elle paraît n'avoir jamais été bien luxueuse, malgré le déblaiement de quelques *atria* entourés de colonnes et pavés de mosaïques, et quelques débris de peintures sur stuc. Quelques ruines semblent marquer la place d'édifices publics, peut être de temples, mais il reste à étudier tout cela dans le détail, à préciser l'époque des diverses constructions depuis l'établissement des Romains jusqu'au IIIe siècle, où une série de sarcophages, les plus anciens monuments chrétiens de Catalogne, marque à la fois la décadence de l'antique Emporiæ et l'avènement de l'ère nouvelle, où Saint-Martin d'Ampurias trouve son origine.

La suite de cette investigation si bien commencée fera la lumière sur cette histoire; mais déjà les fouilles ont livré des œuvres d'art ou d'industrie dont les unes ont une grande valeur de beauté, dont les autres servent à résoudre d'importantes questions. C'est ainsi que la céramique grecque, recueillie dans les ruines ou dans la nécropole du *Portichol*, découverte sur une petite colline de sable au sud de la ville grecque, près de la mer, classifiée et étudiée en détail par M. Frickenhaus[1], fixe de façon indiscutable l'époque où les Grecs fondèrent leur comptoir : aucun vase ou fragment n'est antérieur à la moitié du VIe siècle. La poterie ionienne, et en général asiatique, est extrêmement rare, et déjà même dans les plus anciennes sépultures comme dans les couches les plus profondes de la ville c'est l'industrie attique qui domine. Or, on sait que, à la fin du VIe siècle, cette industrie a tué la concurrence d'Asie. Dans le catalogue de M. Frickenhaus, on trouve, sur un peu plus de 150 vases classés, 1 vase cypriote, et 13 vases asiatiques provenant de fabriques diverses, 2 chalcidiques, 8 corinthiens et italo-corinthiens; en revanche, les lécythes attiques, forme presque unique dans la nécropole, avec les alabastres à figures noires sont au nombre de 46, les lécythes à figures rouges au nombre de 26. Il faut y ajouter : 13 lécythes décorés d'un réseau de traits, 23 alabastres à figures noires, souvent sur fond blanc; 6 autres vases à figures noires de formes variées, dont une amphore de la forme des panathénaïques, sont encore importés d'Athènes, et aussi trois œnochoés dont la panse est formée d'une tête humaine. Ces dernières se rattachent aux vases à figures rouges de même origine, au nombre de quatre seulement, une kylix, une hydrie, un cratère et une grande péliké. On a noté seulement trois vases italo-grecs sans importance.

Dans cette collection, il y a peu de pièces vraiment rares ou belles. Parmi les vases de type oriental, il faut citer le rhyton (?) formé d'un oiseau à tête d'homme cornu, que M. Heuzey

1. Aug. Frickenhaus, *Griechische Vasen aus Emporion* (*Anuari*, 1908, p. [illegible]) avec 61 fig. et 2 pl.

a déjà publié avec un savant commentaire[1], et un autre de même genre, mais où la tête d'homme est remplacée par une tête de bélier *(fig. 39)*.

Fig. 39. — Rhyton d'Ampurias.

Parmi les alabastres, le plus remarquable me semble celui où est peinte une femme drapée dans sa robe blanche et son long manteau noir *(fig. 40)*. Mais la pièce la plus belle était la grande péliké à figures rouges, malheureusement très incomplète. On y voit représenté, d'un côté, le banquet des noces de Pirithoos, au moment de l'irruption des Centaures; de l'autre, des Victoires et Hygie couronnant un trépied en présence d'Apollon joueur de lyre, de Dionysos et d'autres personnages, le Jeu *(Paidia)*, une muse tenant le masque tragique, un satyre, etc. Combien le dessin des personnages est élégant, on en peut juger par la Niké que reproduit la figure 41. Elle est, par sa grâce ailée, la contemporaine et la digne sœur des exquises Victoires du petit temple de la Victoire aptère à l'Acropole d'Athènes. M. Frickenhaus songe, en étudiant cette belle œuvre de la fin du ve siècle, au peintre Aristophanès, et même à Meidias.

Fig. 40
Vase d'albâtre d'Ampurias.

Le cimetière du *Portichol* ne cessa de recevoir les morts depuis l'arrivée des Marseillais jusque sous l'Empire romain. J'ai dit combien la ville romaine fut florissante, Dans la terre et le sable qui la recouvrent, on a recueilli par centaines les débris de vases rouges à reliefs, que les Espagnols appellent sagontins. D. Manuel Cazurro en a fait

1. Léon Heuzey, *Monuments Piot*, VI, p. 123.

une longue étude d'ensemble, un peu trop touffue peut-être, sous ce titre : *Terra sigillata; les vases arétins et leurs imitations gallo-romaines à Ampurias*[1]. Les ustensiles complets de ce genre sont aussi clairsemés que les fragments sont abondants. Il a été néanmoins facile à M. Cazurro d'inventorier les formes aussi bien que d'étudier les divers décors et relever les estampilles qui, comme on le sait, ajoutent beaucoup à l'intérêt des vases sigillés. Les types emporitains se retrouvent tous parmi ceux qu'ont classifiés MM. Dragendorff et Déchelette, bols plus ou moins ouverts, à pied plus ou moins haut, gourdes, coupes plus ou moins plates et basses. Deux groupes s'y forment naturellement, celui des formes plutôt arétines, celui des formes plutôt gallo-romaines. Les marques de fabrique sont extrêmement variées, plus de mille diverses au seul Musée de Gérone. Elles servent encore mieux que les formes ou les motifs de décoration à préciser l'origine des vases. M. Cazurro retrouve les marques arétines dont voici le type : L. RAISINUS PISANUS ; les marques gallo-romaines, plus simples, comme OF. AMAN [of(icina) Aman(di)], ou seulement AMAN. Une marque grecque, ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ est particulièrement intéressante; elle est imprimée sur un fragment arétin.

Fig. 41
Niké sur une péliké d'Ampurias.

Toutes ces estampilles ont permis à M. Cazurro de classer la céramique rouge d'Emporiæ en poterie arétine primitive et de beau style, et en poterie gallo-romaine, où sont représentés surtout les ateliers de *Lézoux*, de la *Graufesenque*, de *Montans* et de *Banassac*. Le résultat le plus important de cette enquête est que tous les vases sigillés d'Ampurias et de Sagonte même,

1. *Anuari*, 1909-10, p. 294-360 (30 grav. et un catalogue des estampilles).

sans aucune exception, proviennent d'Italie ou de Gaule. A moins de supposer que les ateliers espagnols et même ceux de Sagonte employaient des moules importés, il faut admettre que la poterie sagontine très estimée au temps de Pline, moins estimée par Martial de Bilbilis, n'était pas celle qu'on appelle par abus *barro saguntino*.

Fig. 42. — Coupe arétine d'Ampurias.

La *terra sigillata* étant bien connue par de récents travaux, auxquels celui de M. Cazurro ajoute un beau chapitre, ce n'est pas le lieu d'inventorier la collection emporitaine. Il suffira de

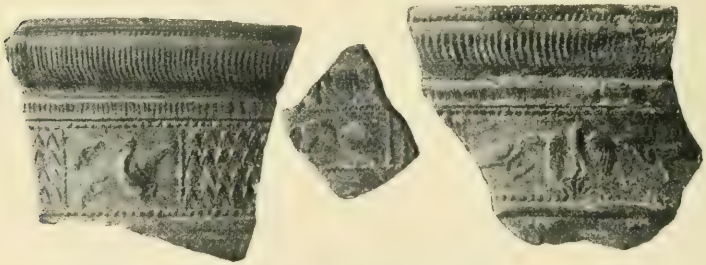

Fig. 43. — Fragment de terra sigillata gauloise d'Ampurias.

montrer deux beaux spécimens, l'un arétin, l'autre gaulois *(fig. 42-43)*.

Je ne sais trop s'il faut rattacher à ces séries la petite amphore que reproduit la figure 44, et sur la panse de laquelle on voit un aigle debout sur ses pattes, les ailes éployées. Faite de pâte plus sombre, moulée en deux parties, elle est d'une technique et d'un aspect qui semblent nouveaux[1].

Plutôt que sur ces produits d'une industrie étrangère, j'aime

1. *Anuari*, 1909-10, p. 726, fig. 31.

mieux insister sur les trouvailles de sculptures exposées dans un copieux mémoire de M. Ramon Casellas[1].

Bien avant les fouilles actuelles, les découvertes fortuites de fragments plus ou moins précieux ont été signalées : une tête d'empereur romain (Hadrien ?), une tête de Silène, les pieds d'une table de marbre, formés de pattes surmontées de têtes de lions, un oscillum de marbre. Une curieuse tête de femme en bronze, de l'époque des Flaviens, de la collection du comte de Güel, à Barcelone, a été plusieurs fois publiée.

Fig. 44.
Amphore d'Ampurias.

Parmi les récentes découvertes il faut citer une magnifique tête de lion en bronze qui décorait peut-être l'extrémité d'un timon de char; c'est la seule sculpture archaïque d'Ampurias. Une jolie tête de femme en marbre (M. Casellas y voit à tort, je crois, un Éros ou un Télestor), toute petite ($0^{m}08$), nous conduit en plein âge classique. Elle est fort gracieuse, quoique mutilée, et d'un joli mouvement. Elle le cède pourtant à une admirable tête de Diane, selon M. Casellas, mais je crois plutôt à une Aphrodite. Très grassement modelée, d'un art très savant et très sûr, je la rattacherais volontiers à l'école de Scopas, tant l'expression des yeux noyés et de la bouche un peu mélancolique semble vivante et passionnée; mais on peut aussi songer à Praxitèle *(fig. 45)*.

Fig. 45.
Tête d'Aphrodite (?) d'Ampurias.

C'est là un morceau de choix, et je le préfère, pour ma part, à une statue colossale d'Esculape dont la découverte a fait beaucoup de bruit, mais qui me semble d'un art plus banal et un peu conventionnel. Plus que la tête un peu molle et sans style ou

1. Ramon Casellas, *Les troballes esculptoriques a las excavacions d'Empuries* (*Anuari*, 1909-10, p. 281-295).

que le torse lourdement modelé, j'estime l'ampleur des draperies, la belle pondération des plis simplement massés, la noblesse calme de l'attitude. L'œuvre, sans doute romaine, est inspirée des bons modèles de la statuaire grecque classique *(fig. 46)*.

Fig. 46.
Statue d'Esculape d'Ampurias.

Il en est de même d'une statue de femme malheureusement sans tête et sans bras, dégagée des fondations d'une église détruite à *Besalu* (Catalogne) et qui est entrée au Musée de Gérone[1]. Les plis de la tunique et du manteau sont d'un beau style, mais ce qui est tout à fait nouveau et digne de remarque, c'est que l'œuvre, quoique romaine, est taillée dans une sorte d'albâtre très friable extrait de la montagne proche appelée *de la Mare de Deu del Mont (fig. 47)*.

A l'Esculape d'apparat je préfère encore l'humble figure de terre cuite de beau style sévère que j'ai eu plaisir à publier dans la *Revue des Études anciennes*[2]. C'est une Déméter archaïque, de grande noblesse, qui peut prendre place à côté des plus beaux exemplaires dus au génie des coroplastes de Phocide, de Béotie ou d'Attique, une statuette que sa majesté divine élève au rang des grandes statues de culte *(fig. 48)*.

Le Musée de Gérone a récem-

1. *Adquisicions del Museo de Girona* (*Anuari*, 1908, p. 567, fig. 29).
2. Pierre Paris, *Rev. des Etudes anciennes*, 1910, p. 152, pl. IV ; cf. *Anuari*, 1908, p. 560, fig. 21 (*Cronica de las excavacions d'Empuries*, p. 560 fig. 21).

ment acheté, provenant encore d'Ampurias, les fragments de deux plaques de bronze travaillées au repoussé et argentées[1]. Sur l'une est l'élégante image d'un Dioscure debout devant son cheval qui piaffe. Une étoile à six rayons est dans le champ, près du bonnet du héros. Le dessin est pur et franc, mais il est étrange que l'arrière-train du cheval ait été supprimé *(fig. 49)*. Sur l'autre se voit une scène beaucoup plus compliquée, où figure au centre un roi ou un dieu barbare, coiffé du bonnet phrygien, vêtu de braies brodées. Il fait de la main droite un geste de bénédiction, tandis qu'il s'appuie de la main gauche sur une longue lance. Le corps a malheureusement beaucoup souffert, mais on reconnaît aisément un personnage oriental. Il appuie son pied droit sur une tête de mouton. Entre ses pieds, sur le sol, sont posées trois petites amphores. A sa droite se dresse un tronc de lierre supportant un buste couronné, Dionysos assurément. Au pied de l'arbre un autel porte sur chacune de ses cornes en volute une main emmanchée d'une tige et ayant les deux derniers doigts repliés. Devant l'autel un grand cratère; à gauche, un buste d'Hermès coiffé du pétase, et, au dessus de l'autel, un caducée; en croix devant le tronc d'arbre, deux thyrses d'où pendent un tambourin et des clochettes. Dans le champ, près du buste de Dionysos, une courte épée plate,

Fig. 47. — Statue de femme de Besalu.

1. *Adquisicions del Museo de Girona* (*Anuari*, 1908, p. 504 et 505, fig. [illegible]).

le soleil, la lune et des étoiles. La partie gauche de la plaque est occupée par un pin autour duquel s'enroule un serpent dont la tête s'orne d'une crête. Au pied du pin marche un homme brandissant une bipenne, comme s'il voulait couper l'arbre. Et sous chacun des arbres, dans une grotte en dôme, on aperçoit, ici une femme drapée devant un autel allumé, ayant derrière elle une tortue, devant elle une autre tortue et un lézard, et là une femme assise tenant un enfant; un gros oiseau et un serpent occupent le champ. Le dessin de cette plaque est très inférieur à celui de la précédente; l'œuvre, aussi bien par son sujet confus que par sa négligence, se date naturellement de l'époque où les cultes orientaux se mêlèrent de si curieuse façon, dans le monde romain, aux cultes classiques. Le bronze mystérieux d'Ampurias se rapporte sans aucun doute à la religion de Mithra, et en deviendra peut-être un des monuments les plus utiles *(fig. 50)*.

Fig. 48. — Statue de Déméter d'Ampurias.

Les deux plaques ont été trouvées par Pedro Martin Pujol dans la nécropole romaine; elles devaient servir de revêtement à quelque coffre de bois.

*
* *

Les fouilles de *Merida* n'ont pas l'ampleur, ni l'intérêt vraiment exceptionnel de celles d'Ampurias; elles n'en sont pas moins très importantes, et, faites au nom de l'État, comme celles de Numance, par le savant et expérimenté D. J. Ramon

Melida, elles montrent dans quelle heureuse voie s'est engagée l'Espagne pour la résurrection de ses trésors antiques. La grande colonie romaine méritait que l'on songeât sans tarder à elle; il s'imposait de dégager non plus au hasard, mais d'après un plan rigoureux ses monuments devinés superbes sous l'amoncellement des terres. La fouille était nécessaire au moment de la réorganisation d'un riche musée qui n'était encore qu'un magasin poussiéreux et sombre.

Fig. 49.
Plaque de bronze
avec un Dioscure d'Ampurias.

Il y a déjà quelques années nombre de statues avaient été retrouvées dans l'Amphithéâtre et autour de cet édifice; plusieurs, provenant d'un sanctuaire de Mithra, étaient de grande valeur historique. En déblayant à fond le théâtre[1], M. Melida est parvenu jusqu'à l'orchestre dallé de marbres de couleur, et a réussi à rendre au jour vingt-quatre files de sièges, dont un siège de marbre, fauteuil présidentiel sans doute, orné sur le côté d'un beau sphinx de marbre en relief. On a déblayé aussi un passage latéral voûté, conduisant de l'extérieur à l'orchestre, le mur avant de la scène, les restes de la colonnade à double étage du mur arrière, avec des bases et de magnifiques chapiteaux corinthiens en marbre blanc.

M. Melida a retrouvé une grande inscription disparue ainsi rédigée :

M · AGRIPPA · L · F · COS · III · TRIB · POT · III

qui prouve que le théâtre fut achevé en l'an XVI avant Jésus-Christ, sous le troisième consulat du gendre d'Auguste[2].

1. J. R. Melida, *Excav. arqueol. en la ciudad de Merida* (*Boletin de la Academia*, 1911 (LVIII), p. 62 et s.).
2. *Id.*, *Inscripciones romanas de Merida* (*Ibid.*, p. 187 et s., n° 1).

Mais la découverte qui, à elle seule, eût payé l'explorateur de sa peine est celle d'une grande statue de femme assise en marbre blanc (2m10) (*fig. 51*). L'attitude, la gravité de la tête

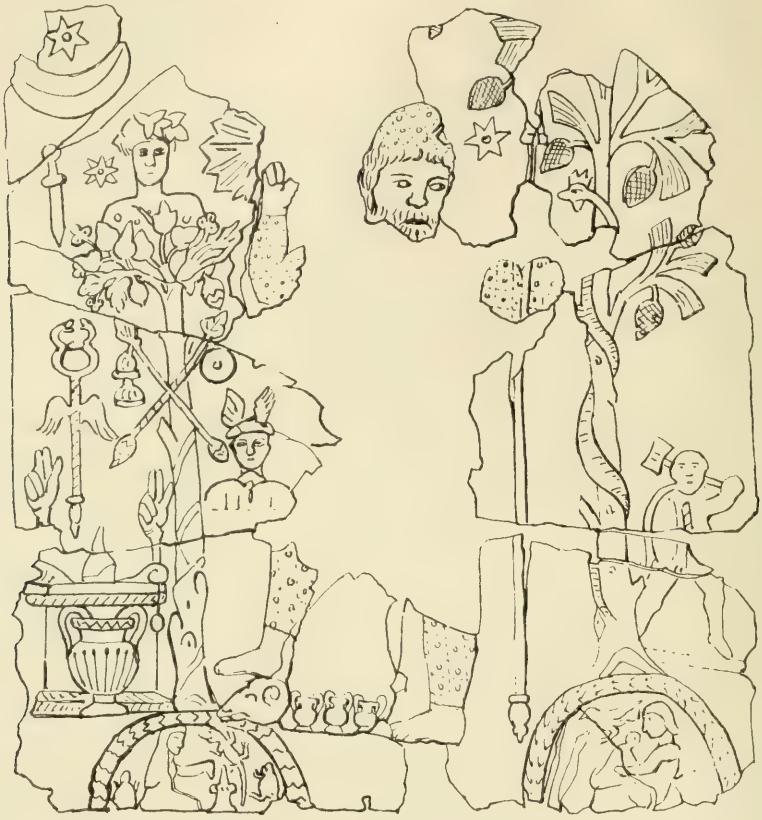

Fig. 50. — Plaque de bronze avec représentation mithriaque d'Ampurias.

couverte d'un voile, l'ampleur matronale, l'opulence des draperies sévères, tout révèle la déesse Déméter, et cette Déméter, cela saute aux yeux, est la sœur de la Déméter de Cnide. L'éloge est d'autant moins banal que l'œuvre de Merida est certainement romaine, puisque le théâtre date du début de notre ère, et qu'elle était faite pour décorer le fond de la scène. Le sculpteur, comme celui de l'Esculape d'Ampurias, a bien choisi son modèle dans la grande tradition classique du IVe siècle, et si la statue, mutilée d'ailleurs, un peu trop allongée

et maigre, de technique quelquefois un peu sèche, n'a pas la saveur d'un bel original de l'école de Scopas, elle n'en est pas moins une des bonnes œuvres gréco-romaines que l'on connaisse; elle est digne que le moulage en figure dans les grands musées de reproductions, et l'étude en sera toujours instructive comme la vue en est impressionnante. Espérons que la fortune servira encore son heureux inventeur, et que Merida réserve à Melida d'autres surprises non moins flatteuses. Nous aimerons à être des premiers à l'en féliciter.

Fig. 51.
Statue de Déméter de Merida.

Il est étonnant qu'ayant de tels exemples sous les yeux, les sculpteurs indigènes de l'époque romaine, aussi bien les tailleurs de pierre que les fondeurs de bronze, se soient montrés le plus souvent si irrémédiablement maladroits. Ceux qui ont voulu décorer de bas-reliefs des stèles funéraires se sont d'ordinaire contentés d'innommables ébauches, telles que celles que j'ai honte de reproduire.

Si la pierre tombale de *Q. Articuleius Avitus,* trouvée à Merida, nous montre deux personnages debout assez corrects, bien que trop courts et trop lourds, et assez bien vêtus à la romaine[1], que dire de la stèle de *Tiberius Postumus Victorinus*[2] (*fig. 52*) ou de celle de *Julius Severianus*[3] (*fig. 53*) provenant de la région de *Cando* et de *Noya* vers l'embouchure du *Tambre*. Il est vrai que nous sommes au fin fond de la Galice, mais cela ne suffit pas à excuser l'aspect par trop

1. J. R. Melida, *ibid.*, n° 6.
2. F. Fita, *Nuevas lapidas romanas de Moya, Cando, Cerezo y Junalla* (Boletin, [illegible] (LIX), p. 398 et s., fig. à la p. 403).
3. *Ibid.*, fig. à la p. 406. Cf. 1910 (LVI), fig. p. 361.

préhistorique de Victorinus et le comique du grand Severianus et de son petit cheval. Sans doute les signes astronomiques qui accompagnent l'un et l'autre ajoutent quelque intérêt à ces humbles travaux d'ouvriers présamarques; plaignons seulement les Romains de n'en avoir pas suscité de plus habiles.

Fig. 52.
Stèle de Tiberius Postumus Victorinus (Cando).

Le cheval au galop figuré sur la stèle de *Lucius Julius Bilicus (fig. 54)* n'est pas beaucoup meilleur, mais il a du moins l'avantage de nous rappeler celui que nous avons vu peint tout à l'heure sur un vase ibérique de Numance. La pierre où il est sculpté provient de la région de Cordoue, et appartient à Doña Julia, fille du collectionneur D. Victoriano Rivera y Romero[1].

Pour ne pas laisser le lecteur sur la fâcheuse impression de ces pierres barbares, je lui présente deux bas-reliefs qui sont de véritables œuvres d'art, et dont nous devons la connaissance à M. Albertini; il les a communiqués à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le premier dans la séance du 24 janvier, l'autre dans la séance du 27 octobre 1911[2].

Le premier bas-relief est grec; il provient de la région de *Javea* (Alicante), célèbre par la découverte de beaux bijoux d'or analogues à ceux qui parent quelques saintes du Cerro de los Santos et la Dame d'Elche. On y voit un des Dioscures à cheval entre un homme barbu, nu-tête, vêtu d'une tunique à manches courtes et d'un manteau qui passe sur l'épaule gauche et enveloppe le bras gauche, et un autre homme à pied, imberbe et nu-tête, portant une lance sur l'épaule droite,

1. E. Romero de Torres, *Nuevas inscripciones romanas halladas en Cordoba* (*Boletin*, 1910 (LVI), n° 2, fig. p. 454).
2. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1911, p. 165 et 652.

caché en partie par la croupe du cheval et par un bouclier rond. Le marbre étant brisé à gauche, on ne sait s'il y avait, faisant face à ces trois personnages, un second Dioscure ou simplement un autel, comme semblerait l'indiquer l'attitude d'offrande du premier piéton qui avance la main droite, fâcheusement brisée, tandis que dans la gauche il tient contre sa taille un objet rond, sans doute un fruit. Quoi qu'il en soit, l'essentiel est que le bas-relief est grec, et l'on sait combien les marbres grecs sont rares en Espagne, même sur cette côte orientale, aux environs immédiats de l'*Hemeroscopion*. Celui-ci a beaucoup de prix, qu'il soit de l'époque hellénistique ou plutôt, comme je le pense avec MM. Collignon et Pottier, du IVe siècle avant notre ère (*fig. 55*).

Fig. 53.
Stèle de Julius Severianus (Noya).

Fig. 54.
Cheval au galop sur la stèle de Lucius Junius Bilicus.

L'autre a été découvert il y a plusieurs années à Cordoue, et il est conservé à l'École des Beaux Arts de cette ville. M. Albertini l'a étudié et photographié sur un moulage du *Centro de Estudios históricos* récemment organisé à Madrid. C'est un *puteal* qui vaut plus encore par le sujet que par le style. La scène figurée à trois personnages, Athéna, Poseidon et un Triton, est bien indiquée par la présence d'un tronc d'olivier entre les deux divinités qui se disputèrent l'Attique, et nous sommes transportés à l'Acropole au moment

de la dispute *(fig. 56)*. Athéna est tournée vers Poseidon. La tête manque; d'après le mouvement du cou, il semble qu'elle était de trois quarts et non de profil. La déesse est debout, s'appuyant sur la jambe droite, la jambe gauche un peu en arrière et légèrement relevée. Elle porte une longue tunique, un manteau qui descend jusqu'au-dessous du genou, et vraisemblablement l'égide, placée de biais et dégageant le sein gauche. La main droite semble tenir un court bâton; la

Fig. 55. — Dioscure sur un bas-relief de Javea.

main gauche est posée sur la hanche. Quant à Poseidon, il est « debout, le pied gauche posé sur un objet qui semble être une proue de navire. Le dieu a une chevelure abondante, une barbe en pointe; il est nu, mais un petit manteau est jeté sur la cuisse gauche; de la main droite il tient le trident, sur lequel il s'appuie; la main gauche semble ouverte et est tendue en avant dans un geste de conversation. » Le grand intérêt de ce curieux *puteal* est dans sa grande ressemblance avec la peinture d'un vase du Musée de Madrid, signalé auparavant à l'Académie par MM. Leroux et Collignon, et où le savant professeur en Sorbonne a reconnu la transcription d'une œuvre sculpturale du IVe siècle vue et décrite par Pausanias (I, 24, 3). Seul le Triton paraît un intrus : « Introduit ici pour symboliser la source sacrée, le κῦμα créé par Poseidon, il est d'un relief plus prononcé que les deux autres figures, et semble de style plus tardif. Il faut remarquer

que rien n'y correspond sur le vase. Cette figure secondaire peut représenter la part d'intervention personnelle de l'artiste qui a sculpté le *puteal*, et qui, pour les figures principales, était lié par le modèle dont il s'inspirait. » N'est-il pas tout à fait inattendu de retrouver à Cordoue un document sculpté de cet intérêt et de cette importance pour l'histoire artistique de l'Acropole? Mais l'Espagne est le pays de toutes les surprises.

Fig. 56.
Bas-relief de Cordoue
avec Athéna, Poseidon et Triton.

Il ne me reste plus, pour être complet, qu'à relever quelques inscriptions lapidaires recueillies en Espagne[1] pendant ce dernier biennium, je parle de celles qui ne sont pas purement funéraires, celles-ci n'ayant même pas, le plus souvent, l'intérêt d'enrichir l'onomastique des Ibères et des Celtibères.

Les plus dignes d'être notées, d'ordinaire, sont celles qui font connaître le nom de quelque divinité locale; telle est une dédicace aux *Lucoves*, dieux galiciens déjà connus par plusieurs textes, sur une pierre trouvée à *Sinoga*, à deux lieues au nord de *Lugo*, et transportée au Lycée de La Corogne[2]. A *Lugo*, un autel porte un vœu à Jupiter Ahoparaliomegus. Est-ce bien ainsi qu'il faut couper l'épithète, et y a-t-il lieu d'en rapprocher le grec παράλιος, ce qui ferait de ce Jupiter le Sauveur des naufragés[3]? Une pierre de *Mosterio de Riveira* (Orense) porte un vœu à la déesse *Reva*, dont on retrouve peut-être

1. L'*Archeologo português*, comme toujours, a régulièrement enregistré jusqu'aux moindres fragments épigraphiques nouveaux de Portugal; mais aucun n'entre dans la série que seule j'admets ici, pour me restreindre.

2. Andres Martinez Salazar, *Los Lugoves, dioses gallegos y celtibericos* (*Boletin*, 1910 (LVI), p. 349).

3. F. Fita, *Nuevas lapidas romanas del Norte de Galicia* (*Boletin*, 1910 (LVI), p. 351. *Ara votiva de Lugo*).

le nom dans celui des Arévaques[1]. Une stèle de *Cerezo* (Caceres) est dédiée au dieu *Aernus*, déjà connu par deux textes de *Castro de Arelates*[2]; enfin à *Barbarin*, en Navarre, *Pomponius Betanus*, dont le nom est romano-celtique, et *G. Germanus* ont inscrit des dédicaces à la déesse *Stelatesa*[3].

Les offrandes aux dieux romains importés sont moins fréquentes. J'ai noté d'abord celle d'un Procurateur des Augustes Caracalla et Géta, *L. Didius Marinus*, à *Mars Gradivus*, invoqué pour la première fois à *Orense*, et, si je ne me trompe, en Espagne[4]; ensuite celle du consulaire *Catinus*, trouvée à Leon en démolissant une maison près de la Cathédrale, *Minervæ et Magnæ Deum Matri Ideæ, patriæ conservatricibus, et numini Imperatoris Cæsaris Marci Aurelii Cari*[5]; celle d'un certain Tongius à Vesta[6]; enfin celle de la République des *Murgitani* à *Mars Dominus*. Celle-ci a de plus une valeur géographique; elle provient du *Cerro de Ciaveja*, à dix-huit kilomètres de *Dalias*, où sans doute il faut placer la ville des Murgitans[7].

Parmi les inscriptions diverses, je n'ai connaissance d'aucune pièce de prix, car deux ou trois bornes milliaires où, parfois, manque l'indication des distances, ou la mention sur une pierre des environs de Jaen d'un *Legatus pro prætore de Marcus Licinius Crassus*, consul en l'an 27 de Jésus-Christ, n'ont qu'un intérêt secondaire[8].

Il en est de même pour quelques inscriptions grecques d'Ampurias. La plupart sont impossibles à restituer ou funéraires et d'époque assez récente[9]. Les plus notables sont un

1. F. Fita, *ibid.*, 1911 (LVIII), p. 512, et fig. à la p. 513.
2. *Ibid.*, 1911 (LIX), p. 408.
3. *Ibid.*, 1911 (LVIII), p. 223 et s. *Nuevas lapidas romanas de Barbarin* (Navarre), etc.
4. M. Macias, *Aras votivas de Lucio Didio Marino* (*Boletin*, 1911 (LVIII), p. 88, d'après *Boletin de la Comision de monumentos de Orense*, IV, p. 16-21).
5. F. Fita, *Nuevas lapidas romanas* (Leon) (*Boletin*, 1911 (LVIII), p. 229).
6. *Ibid.*, 1912 (mai), p. 439, Autel votif d'*Arroyo* (Caceres).
7. *Ibid.*, 1911 (LVII), p. 121.
8. F. Fita, *Nuevas inscripciones de Hasta regia* (*Boletin*, 1910 (LVI), p. 72 et s.). L'inscription est au *Deposito arqueologico* municipal de Jerez.
9. A. Frickenhaus, *Griechische Vasen aus Emporion* (*Anuari*, 1908, fig. 1, 2, 3, p. 196-198). Il faut faire exception pour la stèle du Marseillais Thespis: ΘΕΣΠΙ ΑΡΙΣΤΟΛΕΟΥ ΜΑΣΑΛΙΗΤΑ ΧΑΙΡΕ.

graffito gravé en beaux caractères sur un tesson qui a dû servir de jeton ou de tessère[1], et dont je renonce, pour ma part, moins intrépide que D. Lluis Nicolau, à deviner la restitution et le sens :

ΣΑΝΗΣΔΙΖΗΣΘΑ
ΕΡΜΗΣΩΝ

et une inscription bilingue, latino-grecque, difficile à reconstituer. D'après ces lettres, d'assez mauvaise époque, ΑΡΑΙΗ, c'était une consécration à Sérapis[2].

Je regretterais de terminer cette revue biennale sans mentionner une découverte que M. l'ingénieur anglais Horace Sandars, le savant et généreux hispanophile, en collaboration avec M. G.-F. Hill, a fait connaître dans un mémoire aussi sobre que lumineux[3]. Dans la Sierra Morena, à douze kilomètres environ de *La Caroline* (Jaen), la Compagnie anglaise qui exploite la mine de plomb argentifère d'*El Centenillo* a relevé de nombreuses traces de l'exploitation romaine. On a retrouvé les restes du matériel d'épuisement des eaux, soit des vis d'Archimède desservant des citernes superposées, fort bien établies et conservées. A la surface, aux environs des puits, on a recueilli des monnaies, depuis des monnaies ibériques ou autonomes, jusqu'à des monnaies de Constantin. L'une de ces monnaies, en bronze, porte au droit une tête d'Auguste avec, de chaque côté du cou, les lettres **S. C.**; au revers, une jument ayant une clochette suspendue au cou, et en exergue les mêmes lettres **S. C.** La fabrication, disent les auteurs, est hispanique. Ces lettres répétées sur les deux faces de la pièce peuvent difficilement se traduire autrement que par *Senatus Consulto*. Mais il est très curieux qu'on les retrouve, avec un

1. *Anuari*, III, p. 709 et 710, fig. 12.
2. *Ibid.*, p. 609, fig. 11.
3. G. F. Hill, M. A. and H. W. Sandars, F. S. A., *Coins from the neighbourhood of a roman mine in Southern Spain* (extrait du *Journal of roman studies*, I, part I, 1911, avec 1 pl.). Plus récemment encore MM. Hill et Sandars ont publié dans la *Numismatic Chronicle* (5e série, vol. XII) de très intéressantes *Notes on a find of roman republican silver coins and of ornaments from the Centenillo mine, Sierra Morena.* Il y a là en particulier les images curieuses d'un bracelet et d'un collier en argent (fig. 1 et 2).

sens différent sans aucun doute, au pointillé, sur un grand seau d'épuisement en cuivre provenant de la mine, sur des sceaux de plomb de même origine destinés à plomber des sacs, et, aussi tracés au pointillé, comme contremarques sur des monnaies de *Cose* (Tarragone) ramassées au même endroit. Ces caractères, par une curieuse coïncidence, sont justement les initiales de la Société anglaise d'El Centenillo. Si la lettre S est bien la première lettre du mot Societas, comme cela ne semble pas douteux, ce doit être aussi la première lettre du nom antique de la mine romaine. Quoi qu'il en soit, il y a dans le mémoire de MM. Sandars et Hill un ensemble de faits rares qu'il est intéressant de noter.

*
* *

Les grottes des Asturies, de l'Aragon, de l'Andalousie, de la province d'Albacete, tous les abris et toutes les stations préhistoriques, Numance l'ibérique et ses camps romains, Emporiæ la grecque, Merida la romaine, voilà des champs d'explorations et de fouilles admirablement choisis pour nous faire connaître les étapes de la civilisation antique dans la Péninsule. Il manque à cet heureux ensemble, depuis la mort regrettée de D. Juan Roman y Calvet, l'exploration de la punique Iviza. J'ai parlé, il y a quatre ans, des merveilleuses trouvailles de ce chercheur passionné, et reproduit quelques spécimens des terres cuites qu'il avait exhumées. Quand connaîtrons-nous maintenant les figures vraiment extraordinaires dans leur nouveauté bizarre, dépouilles d'un sanctuaire, qu'il voulut bien me montrer à Madrid? Certes, les recherches continuent, et c'est une bonne fortune que le savant collectionneur académicien, D. Antonio Vives y Escudero, s'y emploie avec succès. J'ai vu dans son cabinet de Madrid des terres cuites puniques et grecques de grande valeur, des masques de faïence, d'un esprit, d'une verve, d'un comique qui les égale aux beaux masques de Carthage conservés au Musée du Bardo. Tout cela est en bonnes mains; mais il faudrait à l'exploitation scientifique d'*Ebusus* plus que les

ressources et le zèle d'un particulier, pour si utile et actif qu'il soit. C'est avec raison que l'*Anuari* de Barcelone, en publiant quelques bonnes pièces de la collection Vives, demande qu'à ce savant si bien qualifié pour travailler dans les Baléares, son pays, soit confiée par l'État ou par la Société archéologique ébusitane la mission officielle de continuer, avec plus de précision encore, l'œuvre qui illustra Juan Roman y Calvet[1].

PIERRE PARIS.

Bordeaux, mai 1912.

J'ai, comme toujours, de vifs remerciements à adresser à mes confrères de l'Institut archéologique allemand, qui me permettent de reproduire dans le *Bulletin hispanique* ces *comptes rendus* écrits pour l'*Anzeiger des Iahrbuchs*, et si libéralement mettent à ma disposition les clichés qui leur appartiennent. Ma gratitude et celle de la rédaction de notre *Bulletin* va tout particulièrement à l'extrême bienveillance de M. Dragendorff.

1. *Anuari*, 1908, p. 55 et s., fig. 13-16. *Excavacions a Ibiça*.

LES DÉCLAMATEURS ESPAGNOLS

AU TEMPS D'AUGUSTE ET DE TIBÈRE

(*Suite*[1])

VI

Les déclamateurs espagnols en Espagne et à Rome. — L'école de Tarragone : Gavius Silo. — L'école de Cordoue : Clodius Turrinus. — Le poète Sextilius Ena de Cordoue. — L'Espagnol Statorius Victor, déclamateur et poète à Rome. — Catius Crispus. — Cornelius Hispanus. — Broccus. — Quintilianus Senex. — Seneca Grandio.

Horace disait d'un mauvais recueil de vers que, s'il ne peut se vendre à Rome, il est assez bon pour qu'on l'expédie à Ilerda, dans la Tarraconaise[2] : les soldes de la librairie romaine auraient suffi à la consommation littéraire des compatriotes d'Egnatius aux dents blanches et des armateurs d'Espagne qui venaient en Italie débaucher les matrones à prix d'or.

Sénèque tient à prouver que la Tarraconaise a ses littérateurs et à proclamer que, moins dédaigneux qu'Horace, l'empereur Auguste se plaisait à les entendre. Il rappelle à ses fils que, lorsque l'empereur avait son quartier général à Tarragone, où la maladie devait le retenir tout l'hiver de 729-25, il occupa ses loisirs, avant la campagne de 728-26 ou pendant sa convalescence, à écouter les plaidoiries du déclamateur Gavius Silo, à qui il rendait pleine justice : « Je n'ai jamais, » disait-il, « entendu père de famille plus éloquent[3]. » L'élo-

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, p. 1 ; t. XIV, 1912, p. 11, 229, 341.
2. Horace, *Epître.*, I, xx, v. 13.
3. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 14.

quence du *pater familiae* est celle du simple bourgeois, brave père de famille, qui entend plaider suivant le bon sens et un certain esprit de finesse naturelle, sans s'inquiéter des théories et des règles techniques dont les professionnels abusent; c'est l'éloquence simple et familière que le Crassus du *De Oratore* prétend posséder[1]. Mais ce père de famille développe dans son école les mêmes sujets que les déclamateurs de Rome et imagine des traits aussi brillants et aussi subtils que ses confrères de la grande ville[2].

Tarragone n'était pas la seule cité d'Espagne qui possédât une école de déclamation. Sénèque donne un souvenir à ces déclamateurs que ses fils ne connaissent pas et à qui ce n'est pas le talent qui manquait pour conquérir la célébrité, mais un théâtre où ce talent pût se faire apprécier[3]. L'Empire souffrait de ce qu'on appelle aujourd'hui la centralisation : les écoles provinciales de rhétorique n'existaient pas pour Rome, parce que Rome ne s'inquiétait pas de connaître leur existence.

Les fils de Sénèque avaient un ami que Sénèque aimait comme l'un de ses fils, Turrinus, qui étudiait à Rome, jeune homme modeste, qui aurait été un grand orateur s'il n'eût mieux aimé cultiver les qualités qu'il possédait que de s'efforcer d'en acquérir de nouvelles, mais qui se contentait de mettre un soin scrupuleux à ses controverses sans chercher l'éclat, et qui, dans la vie politique, n'ambitionnait pas les hautes dignités où son mérite aurait pu l'élever[4]. Le père de ce jeune homme, Clodius Turrinus, était lié avec Sénèque qui avait été son condisciple à l'école de grammaire de Cordoue, ou qui avait fait sa connaissance pendant son séjour en Espagne, entre l'an 737-17 et l'an 750-4. Turrinus n'était jamais sorti de Cordoue où il instituait des controverses avec Latron, quand l'illustre déclamateur revenait dans sa ville

1. Cicéron, *De Orat.*, I, XXIX, 132 ; XXXIV, 159.
2. Sénèque, *Controv.*, X, II, 7, 16 ; III, 14 ; IV, 7 ; V, 1.
3. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 13.
4. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 14, 16. — On ne trouve dans les œuvres de Sénèque le philosophe aucune mention de ce Turrinus, qui, au dire de Sénèque le père, était uni à ses fils par les liens d'une amitié fraternelle, *fraterno vobis amore conjunctus.*

natale. C'est peut-être le manque de fortune qui l'avait empêché d'aller à Rome : petit-fils d'un homme qui avait eu l'honneur d'être l'hôte de Jules César, fils d'un père de haute distinction, il dut rétablir la fortune de sa famille ruinée par les guerres civiles; et c'est sa seule éloquence, comme déclamateur et comme avocat, qui lui valut sa richesse qui fut grande et son rang qui fut le premier dans la province d'Espagne. Sénèque dit qu'il n'a rien manqué à Turrinus pour être illustre, que de pouvoir se produire sur une scène digne de lui. Mais il reconnaît que le déclamateur de Cordoue avait beaucoup perdu de sa vigueur oratoire en suivant Apollodore dont il tenait la méthode pour la loi souveraine de l'éloquence [1].

L'école d'Apollodore de Pergame avait été vaincue par celle de Théodore de Gadara. A la fin de la République, Apollodore professait à Rome avec un succès qui avait déterminé César à le choisir pour précepteur d'Octave, qu'il accompagna, en 710-44, à Apollonie, ville d'Épire, pour y diriger son instruction dans les lettres grecques; il était le chef de la première école de déclamation, le représentant d'un genre d'éloquence régulier et un peu étroit, soumis aux disciplines précises de la discussion judiciaire; il fixait scrupuleusement les divisions immuables du discours, exorde, narration, argumentation et péroraison, l'étendue et le caractère de chacune de ces parties du développement, le style qui devait être précis, le ton qui devait être calme et mesuré. C'était la vieille méthode, voisine de celle des plaidoyers civils, prononcés au Forum.

Théodore, qui fut le précepteur de Tibère, dégageait de ces règles étroites la déclamation qui devenait un genre propre, affranchi de toutes les traditions de l'ancienne éloquence judiciaire; il introduisait les traits, la fantaisie dans les développements auxquels on demandait le brillant et non la rigueur, la passion dans le style et dans le ton, qui ne conservaient rien du calme des discussions académiques. L'école de Cordoue n'avait pu suivre les progrès de l'art de la déclamation. Clodius Turrinus, disciple fidèle d'Apollodore, n'avançait aucun argument sans preuves; il ne manquait pas de vigueur,

1. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 15, 16.

mais il était timide à force de circonspection. Ce déclamateur précis et solide semblait arriéré par rapport à ses confrères de Rome.

Horace, qui n'avait pas accompagné Auguste en Espagne et qui regardait Gadès comme une ville perdue au bout du monde, pouvait à la rigueur ignorer l'existence des déclamateurs de Cordoue et le jugement favorable que l'empereur portait sur Gavius Silo de Tarragone. Mais des déclamateurs espagnols tenaient école à Rome avec succès. Le poète familier de l'empereur et de son entourage ne savait-il pas que César Auguste assistait en compagnie d'Agrippa et de Mécène aux controverses plaidées par Latron[1]? Le fondateur de l'empire, qui avait intérêt à encourager toutes les manifestations littéraires capables de détourner les esprits de la politique, assistait avec une patiente bienveillance aux séances de déclamation, aux récitations publiques mises à la mode par Pollion; il entendait en donnant des marques d'intérêt les controverses, les poèmes, les morceaux historiques[2].

Le critique des *Satires* n'avait pas les mêmes raisons que l'empereur de supporter toute lecture de poème, toute déclamation de controverse; il avait des motifs personnels pour désapprouver ces manifestations d'une activité intellectuelle qui lui semblait mal dirigée. Toutes ces réunions de littérateurs qui lisaient des vers ou déclamaient de la prose oratoire devenaient des cénacles d'admiration mutuelle où le goût se corrompait[3]. Gros petit homme d'aspect peu élégant, dépourvu d'assurance et incapable de trouver ses mots quand il était intimidé[4], Horace n'avait rien de ce qu'il fallait pour réussir dans les séances publiques; il les évitait et ne consentait à réciter ses vers devant un auditoire restreint d'amis que lorsqu'il y était contraint et forcé[5]. Il n'aimait pas plus à être spectateur qu'auteur dans ces séances de récitation ou de déclamation. Comme parmi les poètes qui disaient leurs vers il y avait des

1. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 12-13.
2. Sénèque, *Controv.*, IV, *Praefat.*, 2; Suétone, *Auguste*, LXXXIX.
3. Horace, *Épître.*, II, II, v. 87-105.
4. Horace, *Sat.*, II, III, v. 309; *Épître.*, I, IV, v. 15; XX, v. [illegible]; *Sat.*, I, VI, v. 56-[illegible]
5. Horace, *Sat.*, I, IV, v. 23, v. 73-74.

Espagnols, comme les plus illustres des déclamateurs qui traitaient des controverses étaient Espagnols, la mauvaise humeur d'Horace s'aigrissait du succès de ces barbares dans des manifestations littéraires qui lui étaient interdites et qui lui paraissaient d'ailleurs dangereuses pour l'éloquence et pour la poésie romaines. Aussi, malgré la flatteuse assiduité de l'empereur aux déclamations des Espagnols à Tarragone et à Rome, il s'obstine à voir dans les Espagnols qui ne sortent pas de la péninsule des gens grossiers, qui méritent qu'on leur envoie des livres de rebut, et à considérer comme type des Espagnols qui viennent à Rome le commerçant débauché qui profite de la richesse acquise dans les affaires pour acheter l'honneur des femmes d'Italie.

On peut s'étonner de ne trouver aucune mention des littérateurs espagnols chez des poètes qui n'avaient pas les mêmes raisons qu'Horace de fuir et de condamner les récitations publiques. Délie, Cynthie et Corinne s'étaient-elles laissé séduire, comme jadis la Lesbie de Catulle, par la belle barbe et les dents blanches de quelque Egnatius, ou s'étaient-elles vendues à quelque opulent marchand de Gadès? Tibulle ne parle pas de l'Espagne; Properce fait une simple allusion à l'éclat du minium de l'Ibérie[1]; Ovide se borne à dire du mal du vin d'Espagne, qui n'est bon, selon lui, qu'à endormir, quand on le lui offre en abondance, le gardien d'une belle dont quelque galant veut forcer la porte[2]. Ovide avait le goût difficile : les auteurs contemporains d'Auguste et de Tibère vantent les vins d'Espagne; plus tard, Pline les classe, appréciant l'abondance des crus de la Lacétanie, dans le bassin de l'Ebre, la finesse (*elegantia*) de ceux de la Tarraconaise, la supériorité de ceux des Baléares, qui valent ce qu'on récolte de meilleur en Italie[3].

Si Ovide appréciait mal les vins d'Espagne, il connaissait bien les littérateurs espagnols. Deux des plus illustres déclamateurs sont, l'un Latron, son maître, l'autre Gallion, son

1. Properce, II, III, v. 11... *minio... Hibero.*
2. Ovide, *Art d'aimer*, III, v. 645-646.
3. Pline. *N. H.*, XIV, VI, 71.

camarade d'école[1], avec qui il reste en relations d'intimité toute sa vie : une de ses dernières lettres écrites à Tomes, où il est exilé, est adressée en 767 14 à son cher Gallion[2]. Et cependant les Espagnols de Rome ne tiennent aucune place dans le tableau de la vie mondaine et littéraire que l'auteur de l'*Art d'aimer* trace avec un tel luxe de détails : on ne voit les Espagnols ni sous les portiques, ni dans les temples, ni au Forum, ni au théâtre, ni aux bains de Baies.

Ovide connaît tous les poètes de Rome; il les cite tous dans les *Amours*, dans les *Tristes* et dans les *Pontiques*; il est l'ami de Cornelius Severus[3], dont les *Pontiques* vantent une épopée que Quintilien n'hésitera pas à rapprocher de l'*Énéide*[4]. Il assistait peut être avec Cornelius Severus à la lecture qui était faite par un poète espagnol chez Messalla et qui donna lieu à une incartade assez ridicule de Pollion. Sénèque raconte toute la scène[5] : son compatriote de Cordoue, Sextilius Ena, commence par ce vers : « Il faut pleurer Cicéron et le silence de l'éloquence latine[6]. » L'assistance applaudit; mais Pollion se lève furieux : libre à Messalla de laisser réciter des sottises dans sa maison; quant à lui, il n'écoutera pas plus longtemps un homme qui le traite de muet. Ayant ainsi parlé, il quitte la place.

Pollion n'aimait pas les Espagnols qui l'avaient si bien battu au temps de sa propréture; il critique durement Latron et ne devait pas être bien disposé pour son concitoyen Sextilius Ena. Pollion n'aimait pas Cicéron dont il attaquait sans mesure l'éloquence, trop asiatique à son goût[7]; il se jugeait lui-même un pur attique, bien supérieur à l'orateur d'Arpinum, et les contemporains de Tacite, qui voyaient en lui le chef de la nouvelle école oratoire plus savante que celle de Cicéron, lisaient ses discours avec admiration[8].

1. Sénèque, *Suasor.*, III, 7.
2. Ovide, *Pont.*, IV, XI.
3. Ovide, *Pont.*, IV, II; XVI, v. 9.
4. Quintilien, *Inst. Orat.*, X, I, 89.
5. Sénèque, *Suasor.*, VI, 27.
6. *Deflendus Cicero est Latiaeque silentia linguae.*
7. Sénèque, *Suasor.*, VI, 14, 15, 24.
8. *Dialogue des Orateurs*, XXXIV.

Quant à Sextilius Ena, c'était un poète inégal, qui avait plus de facilité que de science. Malgré sa prédilection pour les Espagnols, Sénèque, qui juge toujours ses compatriotes avec une louable impartialité, reconnaît qu'il a tous les défauts de ces poètes de Cordoue auxquels Cicéron reprochait une latinité dont la lourdeur se ressentait de son origine exotique. Mais, ajoute-t-il, Cornelius Severus ne se leva pas comme Pollion; il assista à la lecture et profita du premier vers de Sextilius Ena pour en faire un des meilleurs de l'éloge de Cicéron qui se trouve dans son poème : « Frappée avec lui, portant son deuil, l'éloquence latine a gardé un triste silence[1]. » Ovide ne dit rien du poète de Cordoue dont Cornelius Severus s'était inspiré pour ce *carmen regale* dont il loue la beauté[2].

L'Espagne avait peut-être envoyé aussi à Rome un poète dramatique. Sénèque dit, en effet, que son compatriote de Cordoue, Statorius Victor, est l'auteur de *fabulae* très dignes de mémoire auxquelles beaucoup de personnes prennent un plaisir extrême[3]. Par *fabulae*, M. Bornecque entend des apologues et il fait de Statorius Victor un « fabuliste »[4]. Mais Sénèque le philosophe, qui connaît bien la *sententia* de ce déclamateur cité dans la *Suasoria* II, puisqu'il l'imite[5], ignore ses fables puisqu'il écrit, alors que le recueil de Phèdre n'est pas encore parvenu dans l'île de Corse où il est exilé, que les fables[6] et les apologues à la manière d'Esope constituent un genre littéraire où le génie des Romains ne s'est pas essayé. Sans doute, Ennius et Lucilius mettaient des fables dans leurs satires et nous connaissons celles qu'Horace a développées ou citées par allusions dans ses *Satires* et dans ses *Épîtres*. Mais Phèdre est le premier fabuliste latin. Les

1. *... Ictaque luctu*
Conticuit Latiae tristis facundia linguae.

2. Ovide, *Pont.*, IV, XVI, v. 9.

3. Sénèque, *Suasor.*, II, 18.

4. Bornecque, *Les déclamations*, p. 195.

5. Sénèque, *Suasor.*, II, 18 : *Trecenti*, sed *viri*, sed *armati*, sed *Lacones*, sed *ad Thermopylas*. — Sénèque le philosophe, *De Const. Sap.*, XIII, 4 : *Bactrianos*, sed *quos metu contines*, sed *propter quos remittere arcum tibi non contigit*, sed *postremos*, sed *venales*, sed *novum aucupantes dominium*.

6. Sénèque le philosophe, *Ad Polyb., de Consol.*, VIII, 3... *fabellas*. — C'est le mot propre pour désigner les fables. Quintilien (*Inst. Orat.*, I, IX, 2) garde le mot *fabellae* pour les apologues d'Esope et réserve *fabulae* pour les contes de nourrices.

orateurs d'Athènes, pour exciter l'attention de ceux qui les écoutaient mal, agrémentaient leurs discours d'apologues ou d'anecdotes. Dans le *De Oratore*, C. Julius Caesar Strabo dit qu'on peut faire rire les auditeurs en leur racontant des fables[1]. On connaît par Tite-Live le succès qu'aurait eu, l'an 260 494, le consul Menenius Agrippa en racontant à la plèbe insurgée l'apologue des membres et de l'estomac[2]. Sénèque fait-il allusion à des fables que Statorius aurait intercalées dans ses déclamations pour l'agrément de son public? Il n'y a guère de place pour des fables dans le cadre des *controversiae* et des *suasoriae*: et, d'ailleurs, immédiatement après avoir parlé des *fabulae* de Statorius, Sénèque parle des *fabulae* de Silon. Cette fois, il précise : ce sont des *fabulae* écrites pour les pantomimes[3]. Les *fabulae* de Statorius, qui n'étaient pas des pièces pour les acteurs pantomimes, devaient être des tragédies. Le passage du déclamateur cité dans la *Suasoria* II est bien d'un auteur tragique. Statorius fait parler les trois cents Lacédémoniens aux Thermopyles : « Nous ne sommes que trois cents, dira-t-on. Oui, trois cents. Mais ces trois cents sont des hommes, mais ces trois cents sont armés, mais ces trois cents sont des Lacédémoniens, et ils défendent les Thermopyles : jamais je n'ai vu trois cents hommes plus nombreux. » Ce dernier trait ne serait pas désavoué par le matamore du théâtre espagnol[4].

C'est incidemment que Sénèque, dans son recueil de sujets traités par les maîtres et par les élèves des écoles de rhétorique, parle de ceux de ses compatriotes qui n'étaient pas déclamateurs ou des œuvres de ces déclamateurs qui ne sont pas des déclamations[5]. Mais il n'oublie aucun des Espagnols

1. Cicéron, *De Orat.*, II, LXVI, 264 : *Et ad hoc genus adscribamus etiam narrationes apologorum.*

2. Tite-Live, II, XXXII.

3. Sénèque, *Suasor.*, II, 19 : *Pantomimis fabulas scripsit.*

4. J'ai développé les arguments qui me paraissent démontrer que les *fabulae* de Statorius étaient des tragédies dans une étude sur « les *Fabulae* de Statorius Victor » (*Revue de philologie*, juillet 1911).

5. Sénèque ne dit rien de l'illustre grammairien C. Julius Hyginus, affranchi d'Auguste, qui lui confia la direction de la bibliothèque du Palatin. Grand ami d'Ovide, Hygin avait peut-être eu le futur poète comme élève à son école de grammaire. Il était Espagnol d'origine, dit Suétone (*De Grammat.*, XX), qui rapporte une autre tradition d'après laquelle, né à Alexandrie, l'affranchi d'Auguste aurait été,

qui ont déclamé avec plus ou moins de succès à Rome ou dans leur patrie. En même temps que Gavius Silo, qui est resté à Tarragone, et Clodius Turrinus, qui n'a pas quitté Cordoue, il cite à côté de Statorius Victor, le déclamateur auteur de *Fabulae*, d'autres Espagnols qui réussissaient plus ou moins heureusement dans les écoles de Rome. « Le Gaulois et l'Espagnol, — dit M. Boissier[1], — voyant le succès qu'obtenait la rhétorique, s'y adonnaient avec passion. Dans une civilisation qu'il commence à connaître, l'étranger prend d'abord les exagérations, c'est ce qui frappe le plus, et ce qu'il est le plus facile d'imiter. » Ces exagérations convenaient bien à la tournure d'esprit des Espagnols qui paraissent être assez nombreux parmi les déclamateurs dont parle Sénèque.

Faut-il mettre dans les Espagnols ce Catius Crispus dont Sénèque constate le goût arriéré et blâme l'enflure maladroite[2]? Nous savons, dit M. Bornecque, que Catius Crispus est Espagnol et qu'il n'est jamais sorti d'Espagne[3]. A la vérité, nous savons simplement que, dans la *Suasoria* II, Catius Crispus est appelé *municipalis orator*. Rien ne prouve que le municipe où Catius est né soit le municipe espagnol de Cordoue, patrie de Sénèque. Quand Tacite traite Séjan de *municipalis adulter*[4], c'est pour faire ressortir l'humble origine du parvenu, issu d'un simple municipe, qui a séduit Livie, femme de Drusus. Quand Sénèque traite Catius Crispus de *municipalis orator*, il donne à entendre que si ce personnage déclame si médiocrement, c'est qu'il vient d'un simple municipe, et il ne permet en rien de supposer que ce municipe soit Cordoue ou toute autre ville d'Espagne.

tout enfant, après la prise de sa ville natale, amené comme esclave à Rome par César. L'Espagnol de Gadès L. Junius Moderatus Columella, qui fait un grand éloge du traité *De agri cultura* d'Hygin (*De Re Rustica*, I, I, 13) ne dit pas que son prédécesseur dans la littérature agricole soit son compatriote. Hygin a écrit des ouvrages d'agriculture, de mythologie, d'astronomie, de géographie, d'histoire. Mais ce fécond polygraphe n'a été qu'un *grammaticus;* il n'est pas sorti de son école de grammaire pour déclamer dans les écoles de rhétorique. C'est pourquoi Sénèque n'avait pas à mentionner dans ses livres de *Controversiae* et de *Suasoriae* ce contemporain qu'il connaissait certainement et qui était peut-être son compatriote.

1. Boissier, *Tacite*, p. 234.
2. Sénèque, *Controv.*, VII, IV, 9; *Suasor.*, II, 16,
3. Bornecque, *Les déclamations*, p. 138.
4. Tacite, *Annal.*, IV, III.

Le *cognomen* de Cornelius Hispanus permet-il d'attribuer à ce déclamateur une origine espagnole? Sénèque, qui est seul à nous le faire connaître, ne fournit sur lui aucune indication biographique. Mais les renseignements qu'il donne sur le talent de Cornelius Hispanus caractérisent bien une éloquence espagnole dont les qualités vigoureuses sont gâtées par ces exagérations, ces subtilités, ces outrances qui déparent les déclamations des plus célèbres compatriotes du rédacteur des *Controversiae* et des *Suasoriae*. L'argumentation de Cornelius Hispanus est souvent énergique, juste et précise[1]. Dans la controverse traitée par Marullus[2], où il est question du jeune homme chassé par son oncle qui l'a recueilli, pour avoir secouru son propre père qui l'avait auparavant banni de sa maison, Cornelius fait parler avec une véritable éloquence ce fils qui doit se justifier d'avoir fait preuve de piété filiale[3]. Mais, dans la *Suasoria* sur les Lacédémoniens aux Thermopyles, il fait déclamer en matamores, au goût de Statorius Victor, ces héros qui se réjouissent d'avoir été abandonnés par les autres Grecs : « Le Lacédémonien ne sera plus perdu dans la foule: partout où Xerxès portera ses regards, ce sont des Spartiates qu'il verra[4]. » Il abuse des subtilités. Dans la controverse où le brave amputé des deux mains à la suite des blessures reçues à la guerre chasse son fils qui a refusé de tuer son frère surpris en flagrant délit d'adultère avec la seconde femme de son père, il prête cette antithèse au guerrier mutilé : « Qui ne penserait ou que je n'ai pas de fils, ou que mon fils n'a pas de mains[5]? » Il apostrophe ainsi le proconsul qui, pendant un repas, fait décapiter un condamné à la demande d'une courtisane, sa compagne de table: « Vis sans courtisane, soupe sans bourreau[6]! » Les subtilités de Cornelius Hispanus sont souvent obscures. Une vestale, condamnée pour avoir violé ses vœux de chasteté, a invoqué Vesta avant d'être précipitée de la Roche

1. Sénèque, *Controv.*, I, II, 9; II, III, 17; VII, I, 7; VI, 5; *Suasor.*, VI, 7.
2. Voir *Bulletin*, 1910, p. 12.
3. Sénèque, *Controv.*, I, I, 9.
4. Sénèque, *Suasor.*, II, 7.
5. Sénèque, *Controv.*, I, IV, 1.
6. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 22.

Tarpéienne, et elle a survécu à sa chute; le déclamateur lui reproche en ces termes d'avoir adressé ses prières à Vesta : « Pourquoi as-tu invoqué les dieux? Si tu es innocente, c'est qu'il n'y a pas de dieux. Voyez combien est grand le crime de cette prêtresse qui n'a pu réussir ni à être acquittée, ni à mourir[1] ! » Il se complaît à décrire avec exagération les horreurs d'un supplice, et Sénèque reconnaît que les gens de goût *(prudentes)* reprochent à Cornelius d'abuser de couleurs trop dures *(duro colore)*[2]. Cette outrance est bien dans la manière espagnole.

Comme le *cognomen* Hispanus, le *nomen* Broccus semble indiquer une origine espagnole : Broccus, forme latinisée du mot indigène *brokko*, qui signifie *blaireau*, se trouve souvent comme nom propre dans les inscriptions d'Espagne[3]. Sénèque ne dit pas la patrie de Broccus, assez bon rhéteur *(non malus rhetor)*, dont il rapporte, sans donner d'autres renseignements sur son compte, une hypothèse introduite dans la controverse où il est question du jeune homme pauvre qui refuse de se laisser adopter par le vieillard riche qui a chassé ses trois fils[4].

Sénèque, qui cite beaucoup de déclamateurs, juge inutile d'apprendre à ses fils comment déclamaient ceux dont la renommée ne leur a pas survécu; parmi ces rhéteurs qui étaient déjà morts au moment où il rédigeait son recueil de *Controversiae* et de *Suasoriae*, il nomme le vieux Quintilien — *Quintilianus senex*[5] — dont il ne cite qu'une seule *sententia*. C'est à propos de la controverse sur les mendiants estropiés où il s'agit d'accuser et de défendre un homme qui estropiait les enfants abandonnés et les forçait à mendier à son profit. Quintilien disait : « Des deux malheurs dont vous êtes victimes, je ne saurais dire quel est le plus grand : est-ce parce que vous recevez des aliments, ou parce que vous en donnez à

1. Sénèque, *Controv.*, I, III, 5.
2. Sénèque, *Controv.*, IX, VI, 4; VII, I, 24.
3. Carnoy, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, Bruxelles, 1906, 2e édit, p. 106 et 142.
4. Sénèque, *Controv.*, II, I, 23.
5. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 2.

cet homme? En effet, c'est en votre qualité d'estropiés que vous recevez des aliments, et vous devez en donner à celui qui vous a estropiés[1]. » Sénèque loue médiocrement ce petit développement antithétique qui ne manque ni de vigueur ni de justesse; il semble peu bienveillant pour le vieux Quintilien.

Le père de Quintilien était déclamateur. L'auteur de l'*Institution Oratoire* s'excuse de citer un exemple domestique de l'emploi heureux d'un contraste de mots. Dans la controverse qui avait pour sujet l'ambassadeur qui s'est vanté de poursuivre son ambassade jusqu'à la mort et qui rentre avant d'avoir accompli sa mission, *Quintilianus pater* s'écriait : « Je ne demande pas que tu meures *(immoriaris)* dans ton ambassade, mais que tu y demeures *(immorare)*[2]. » Quintilien est né vers 788-35; il est peu probable que son père soit le *Quintilianus senex* dont Sénèque parle comme d'un vieillard déjà mort au moment où il rédigeait son ouvrage, peu de temps après l'année 790-37. Ce *senex* pouvait être le grand-père de Quintilien, l'Espagnol de Calagurris, qui ne mentionne nulle part l'ouvrage de Sénèque le père[3] et qui juge très défavorablement Sénèque le philosophe[4]. M. Fabius Quintilianus dit qu'on l'accusait de malveillance à l'endroit du philosophe : était-il suspect de se venger sur Sénèque le fils de ce que Sénèque le père avait dit qu'il convenait de passer sous silence *Quintilianus senex*, déclamateur dont la renommée était morte avec lui?

Sénèque fait le portrait d'un maniaque bien singulier, homme à l'esprit confus et brouillon, un certain Seneca dont, dit-il à ses fils, « le nom est peut-être parvenu jusqu'à vous »[5]. A la manière dont L. Annaeus Seneca parle de son homonyme, déclamateur de la génération antérieure à celle de ses fils, il

1. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 19.
2. Quintilien, *Instit. Orat.*, IX, III, 73.
3. Quintilien cite (*Instit. Orat.*, IX, II, 42) un trait de Sénèque dans la *Controversia* où il est question du père aveugle qui se fait conduire par un de ses fils à la chambre où il tue son autre fils surpris en flagrant délit d'adultère avec sa marâtre. Nous ne connaissons pas cette *controversia*. Quintilien ne dit pas si ce trait appartenait à une déclamation de Sénèque ou au développement de quelque déclamateur qu'il reproduisait.
4. Quintilien, *Instit. Orat.*, X, I, 125.
5. Sénèque, *Suasor.*, II, 17.

est peu probable que ce personnage appartînt à la *gens Annaea*. C'était du moins un Espagnol, car le mot *Seneca* est la forme hispanique du *cognomen* latin *Senecio*.

Ce déclamateur était atteint de la maladie qui se nomme aujourd'hui mégalomanie ou folie des grandeurs. Il voulait posséder de grandes choses, dire de grandes choses, faire de grandes choses : si bien qu'on le surnomma *Grandio*. Mais le terme ordinaire de *cognomen* (surnom) était trop court pour cet ami des grands mots ; et Sénèque rapporte qu'au dire de M. Valerius Messalla Corvinus, celui des contemporains d'Auguste qui connaissait le mieux la propriété des vocables et des expressions de la langue latine, c'est par un « surnommement » *(cognomentum)* que Seneca devint Seneca *Grandio*. Un grand mot était nécessaire pour désigner cet original épris de grandeur.

Un homme de bon sens s'inquiète peu de la taille de ses esclaves, pourvu que leur service soit irréprochable. Quelques personnages de l'aristocratie ont des nains musiciens. Un certain Conopas, haut de quatre-vingts centimètres, fait les délices de Julie, petite-fille d'Auguste ; à la table de Tibère, un nain favori a son franc-parler dont il abuse. Seneca Grandio se soucie peu des avortons : il veut pour esclaves des hommes dans le genre de ces géants contemporains d'Auguste, Pusio et Secundilla, dont Pline l'Ancien a vu les squelettes longs de trois mètres que l'on conservait comme des curiosités dans le caveau souterrain des jardins de Salluste[1]. Il ne se contente pas des vases d'argent dont on se sert d'ordinaire : il recherche les plus grands qui se peuvent trouver chez les marchands. Il ne s'accommode pas de brodequins à sa mesure : il s'en fait confectionner d'immenses. A sa table, il n'admet qu'une espèce de figues, les *mariscae :* elles sont de la plus mauvaise qualité, mais ce sont des figues géantes. Il se met en quête de la courtisane la plus gigantesque qu'on puisse lui procurer pour en faire sa maîtresse, *concubinam ingentis staturae*.

Lorsqu'il déclamait, ce mégalomane voyait tout très grand.

1. Pline, *N. H.*, VII, XVI, 75 ; Suétone, *Tibère*, LXI.

Un jour que l'on traitait à l'école cette *suasoria* où Statorius Victor faisait parler en matamores les trois cents Lacédémoniens aux Thermopyles, quand vint le tour de Seneca Grandio, il se dressa sur la pointe des pieds, — c'était, dit Sénèque, son habitude pour se grandir, — il leva les bras — ce qui le grandissait encore — et il s'écria d'une grande voix : « Tous ceux que la Grèce avait envoyés pour combattre à nos côtés se sont enfuis! Quel bonheur! Ah! quel bonheur! » On se demandait avec étonnement quel grand bonheur était arrivé aux Lacédémoniens; mais, après un temps, il continua : « C'est pour moi tout seul que Xerxès est réservé. » Il devait pourtant concéder dans la suite de son argumentation que les dieux ses alliés auraient leur part de sa victoire sur le roi des Perses, car il ajoutait : « Ce tyran qui a caché les mers sous ses flottes, qui a réduit les limites du continent et élargi le domaine des eaux profondes, ce tyran qui a donné un nouvel aspect à la nature, va, sans doute, établir son camp pour menacer le ciel : j'aurai les dieux comme compagnons d'armes! » Faire campagne avec les dieux olympiens contre Xerxès, c'était l'apothéose de Seneca Grandio.

Ce grotesque personnage aurait mérité une place dans le catalogue de Théophraste; son portrait pourrait se trouver dans la galerie de La Bruyère, à côté de ceux de Pamphile, « l'homme plein de lui-même », ou de Diphile, l'amateur d'oiseaux. Et l'un des plus burlesques héros de Scarron a des traits frappants de ressemblance avec lui. Ragotin, « ce petit homme, avocat de profession, le plus grand petit fou qui ait couru les champs depuis Roland, » aime, lui aussi, le grandiose dans ses œuvres : une pièce de sa façon est intitulée *Les Faits et Gestes de Charlemagne en vingt-quatre journées*. Le déclamateur romain se faisait confectionner d'immenses chaussures : pour aller à une noce, l'avocat du Mans se hisse, une grande épée au côté, sur le plus grand cheval qu'il peut trouver. Seneca Grandio prend pour maîtresse une géante : ce « godenot » de Ragotin se montre à l'auberge trop entreprenant avec « une puissante servante », qui l'enferme dans un grand coffre où il pousse « des hurlements fort peu différents de

ceux que fait un pourceau qu'on égorge ». Ce petit homme qui abuse des grands discours, a de nombreuses disgrâces qui auraient bien pu arriver à Seneca Grandio s'il s'était trouvé dans la compagnie des personnages du *Roman comique*.

Il ne serait pas étonnant que Scarron se fût souvenu du déclamateur des *Suasoriae,* quand il a imaginé le personnage de son petit avocat qui avait une petite charge dans une petite juridiction voisine du Mans. Au XVIIe siècle, on lisait beaucoup le livre de Sénèque et on en usait. Les thèmes romanesques développés à l'école de déclamation entraient dans le roman d'aventures et de galanterie. Une des controverses où s'escrimaient les plus illustres déclamateurs que Sénèque ait entendus, notamment ses compatriotes M. Porcius Latro et L. Junius Gallio, avait pour matière l'histoire de la fille du pirate, qui délivre par amour un jeune prisonnier de son père, s'enfuit avec lui et l'épouse[1]. Toute cette histoire se retrouve dans un roman de Scudéry, *Ibrahim ou l'Illustre Bassa*. Le *Roman comique* est à peu près du même temps que *l'Illustre Bassa*. Scarron a bien pu emprunter au recueil pillé par Scudéry le déclamateur Seneca Grandio pour en faire l'avocat Ragotin. S'il eût été d'origine romaine, ce Seneca se serait nommé Senecio, ce qui veut dire *seneçon,* la plante que les Grecs appelaient *le vieillard du printemps*, ὁ ἠριγέρων, parce que le seneçon, au printemps, devient tout blanc, quand il développe les aigrettes de ses graines. Les deux personnages falots de l'avocat manceau et du déclamateur romain ressemblent bien à des seneçons qui se haussent sur la crête de quelque vieille muraille et dont la brise du printemps secoue et disperse les blanches aigrettes.

Sénèque se moque franchement de Seneca Grandio; il n'accorde que des louanges modérées aux autres Espagnols qu'il a entendus à Rome. Gavius Silo et Clodius Turrinus, dont il apprécie particulièrement le talent, déclament, l'un à Tarragone, l'autre à Cordoue. Mais d'autres Espagnols avaient à Rome même la gloire dont Gavius Silo et Clodius Turrinus

1. Sénèque, *Controv.*, I, VI.

jouissaient dans leurs municipes. Sénèque place en tête des déclamateurs qui composent ce qu'il appelle le premier quadrige *(primum tetradeum)* ses deux compatriotes, M. Porcius Latro et L. Junius Gallio. « Toutes les fois — dit-il à ses fils — que les orateurs du premier quadrige auraient fait assaut d'éloquence, la gloire eût été pour Latron, la palme pour Gallion. Les autres, rangez-les dans l'ordre qu'il vous plaira[1]. »

Et le recueil des *Controversiae* abonde en renseignements sur Latron et sur Gallion dont les mérites suffisent à affirmer la supériorité des Espagnols dans l'art de la déclamation.

(A suivre.)

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

1. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 13.

CHRONIQUE LATINE DES ROIS DE CASTILLE

JUSQU'EN 1236

(Suite)*

[III. — B. — Ferdinand III. — Quesada (1224); Salvatierra (1225); Capilla (1226).]

43. Celebrato festo penthecostes tunc instanti sub era. M^a^. CC. LXII. burgis solempniter rex secessit in loc̄ qui dicitur munno[1]. Erant autem tunc in curia regis. Lupus didaci et gonzaluus roderici et alfonsus telli. et rodericus roderici[2] et fere omnes magnates regni.

* Voir *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 30, 109, 244 et 353; t. XV, p. 18.

43. 1. Cf. § 36, note 4.

43. 2. Lope Diaz (cf. § 32, note 4), Gonzalvo Rodríguez ou Ruiz Girón (cf. § 32, note 1); Alfonso Téllez (f. § 32, note 7); Rodrigo Rodríguez Girón, frère de Gonzalo (§ 32, note 1). Salazar de Mendoça parle d'un autre « Dō Rodrigo Rodriguez, ó Ruiz, Rico Home, y como tal tratado en el repartimiento de Seuilla, fue hijo de Roy Fernandez Señor de Cabrera, y Ribera... Fue familiar de la orden (de Calatrava)... uiuio en Galicia en la torre de Ribera » (fol. 58^v^).

La scène qui suit et qui se déroula devant la cour (il ne s'agit pas précisément de *cortes*), s'est-elle passée réellement comme la décrit notre auteur et d'une façon si théâtrale, ou avons-nous là un avant-goût des procédés chers à Mariana? Toujours est-il que Rodrigue présente les choses d'une façon beaucoup plus simple (IX, 12): c'est Bérengère qui, voulant profiter de la paix établie entre les rois chrétiens, aurait décidé de ne pas proroger la trêve avec les Arabes. Il est vrai que Rodrigue ne put être témoin de ce qui se passa à Muño. La Chr. gén. dénature l'exposé de Rodrigue, traduisant « noluit ulterius protelari » comme s'il y avait *uoluit* (p. 720, l. 31); de même le manuscrit portugais de l'Acad. de Lisbonne. La *Crón. de Esp.* (p. 500) traduit bien: cf. § 35. note 4. L'*Est. de los Godos* également (*Doc. inéd.*, t. LXXXV, p. 170). — Le texte d'Ocampo (fol. cccv) présente les choses tout différemment. et entame ainsi l'exposé des luttes de Ferdinand III contre les Maures : « Cuenta la estoria que los de Cuenca ꝛ los de huete ꝛ los de Alarcō ꝛ los de Moya entraron tierra de moros : ꝛ quebrarō (ms. Acad. Lisb. *queymaron*) muchas alcarias ꝛ catiuarō muchos moros ꝛ moras. E entonçes el rey don Fernando de Castiella quādo esto sopo saco su hueste muy granada sobre moros. E quando fue al pie del puerto d' Muladar (cf. fin du § 44) estremo por algarras que fuesen correr la tierra adelante a don Lope diaz de Faro, ꝛ don Ruy gonçalez giron, ꝛ a don Alfonso tellez de meneses con quinientos caualleros muy biē guisados. E estonçes el rey de Baeça (cf. § 45 et 46) quando aquesto sopo vinose para el rey don Ferrādo que era en Guadalhimar ꝛ finco por su vasallo con quanto auie. Entōçes el rey de Castiella mouio de alli ꝛ fue se sobre Quesada ꝛ tomol por fuerça ꝛ mato (cf. § 44 et 46) y muchos moros ꝛ catiuo y bien siete mill. ꝛ fallo tres castillos desmanparados Lacra ꝛ Toua ꝛ Pahes (ms. Acad. Lisb, *Letra*, *Tena*, *Pollos*): ꝛ dēde fuese pa Esnader ꝛ mādo derribar el castiello : ꝛ fuese para Esclamel

Quadam uero die. Rex ex insperato humiliter et deuote tanquam filius obediencie cum irruisset in eum spiritus dn̄i coram nobilissima genitrice sua magnatibus cunctis astantibus uerbum proposuit in hunc modum. Karissima genitrix et dn̄a dulcissima quid michi prodest regnum castelle quod ura liberalitas a se uelud sibi de iure debitum abdicauit mihique concessitur. Quid nobilissima coniux de longinquis partibus per nr̄am[a] solicitudīe et industriam adducta. mihique cum honore inenarrabili matrimonialiter copulata? Quid quod desideria mea preuenitis in dulcedine materna et antequam sint a me plene concepta effectu celeberrimo consumatis? Si ignauia torpeo.si flos mee iuuentutis euanescit. sine fructu si lux glorie regalis que iam uelud radios quosdam effundere ceperat in se extinguitur et

a) Pour *ur̄am (uestram).*

ꝛ para Espeluy, ꝛ preytearon con el rey que los dexare salir tan solmente cōlos cuerpos ꝛ quel darien los castiellos. ꝛ el rey touol por bien, ꝛ mando derribar los castiellos. Estādo el rey dō Ferrādo d' Castiella eneste logar ouo sabiduria de grandes gētes d' Alaraues q̄ erā en Biuorias (ms. Ac. Lisb. : *burores*) cō sus ganados ꝛ cō sus mugeres ꝛ cō sus fijos, ꝛ embio alla a don Lope diaz con trezientos caualleros, ꝛ enbio cō el a dō Ferrā coçí maestre d' Santiago ꝛ al maestre de Calatraua con grandes conpañas d' freyles.ꝛ llegaron alos moros q̄eran y bien mill ꝛ quiniētos caualleros ꝛ ouieron y lid muy grande ꝛ morierō y muchos moros, ꝛ fueron los moros vençidos, ꝛ catiuaron muchos : ꝛ dexaron los en guarda a vna pieça d' omes a pie. ꝛ los moros que yuan fuyendo apartaronse vna alcanela dellos ꝛ dieron tornada alos que guardauā los presos ꝛ mataron dellos, ꝛ ellos mataron los moros que guardauan ꝛ dieron buelta sobre los que vinieron, ꝛ ganaron dellos muchas tiēdas ꝛ paños ꝛ ganados ꝛ cauallos ꝛ muchas otras cosas ꝛ tornaronse con gran honrra para el rey. ꝛ tal fue el comienço de la primera entrada quel rey don Fernando fizo en tierra de moros. » —¶ *El rey de Ualençia fecho uassallo del rey de Castiella.* ¶ Fincaron los moros d'sta vez muy quebrātados ꝛ mal trechos ꝛ mucho espantados. ꝛ tornoso el rey d' Castiella pa Toledo do era su madre ꝛ su muger, ꝛ mouio ende ꝛ fuese para Cuēca : ꝛ andādo por esa trr̄a cuydo como podiese ētrar a trr̄a d' Murcia ꝛ de Ualēcia, ꝛ ouol d' saber Caet abuçeit rey d' Ualēçia ꝛ vinose pa el rey dō Ferrādo ꝛ finco por su uasallo cō q̄nta trr̄a auie ꝛ besol la mano» (cf. § 46).

Pour cet exposé, le manuscrit 8817 suit de très près le texte d'Ocampo jusqu'à la reconnaissance de Ferdinand comme roi de Léon, avec quelques variantes (ainsi, dans ce qui précède on lit *don pedro* au lieu de *don Fernan Coci*). Le manuscrit 1347 présente un texte fort voisin de celui d'Ocampo. On le trouvera en entier à l'appendice. Le manuscrit portugais de l'Acad. de Lisbonne et celui de Paris compilent le texte d'Ocampo relatif aux premières opérations de Ferdinand contre les Maures, avec le texte de Pidal. On y trouve en effet d'abord le texte d'Ocampo, depuis « Cuenta la historia que los de Cuenca... » jusqu'à « non lo podieron tomar por ningũa guisa » (fol. CCCCVII, cf. § 49, note 3); ensuite, depuis « quando fueron andados seys años » jusqu'à « era del linage de Abēalfāge » (fol. CCCCVIII; cf. § 53, note 1). Puis vient un résumé du ch. 1037 de Pidal à partir de la ligne 40 de la page 721[b]; puis les ch. 1035-1036. Une histoire *das palauras que elrrey dom afonso disse contra auõotade de d̄s per que depois foy deserdado do Reyno* est insérée dans le ch. 1036 de Pidal avant les mots « Et la noble reyna Berenguela... queriendol estoruar de yr uengar los tuertos ». Enfin, les ch. 1037-1047 (pour nous en tenir à la partie qui nous occupe). — L'histoire d'Abenhut est donc deux fois répétée, avec des variantes, et les campagnes de Ferdinand contre les Maures sont en partie exposées deux fois. Le tout traduit assez librement Le ch. 1047 est fortement allégé dans le manuscrit de Lisbonne, et plus encore dans celui de Paris, qui abrège en outre le ch. 1046. Les ch. 1045-1047 (prise d'Ubeda et de Cordoue) se retrouvent du reste à peu de chose près dans le texte d'Ocampo.

adnichilatur? Ecce tempus reuelatur ab omnipotente deo. in quo nisi tamquam pusillanimis et deses dissimulare uelim. dn̄o ih'u xp̄o per quem reges regnant seruire possum contra inimicos fidei x'ane. ad honorem et gloriam nominis eius. Porta siquidem aperta est. et uia manifesta. pax nobis reddita est in regno nostro. Discordia et capitales inimicicie inter mauros [.] secte et rixe de nouo exhorte. x'. deus et homo ex parte nostra. ex parte uero maurorum infidelis et dampnatus apostata machometus. Quid ergo restat? Supplico clementissima genitrix a qua post deum teneo quicquid habeo ut placeat uobis quod guerram moueam contra mauros. Hiis dictis rex cuius cor sp̄s dni accenderat et inflamauerat tacuit. Barones omnes qui adherant obstupuerunt et pre nimio gaudio fere omnes lacinati[a] sunt uidentes regis animositatem et propositum gloriosum.

44. Nobilis regina uidens cor filii inflamatum et tam nobili desiderio accesum[b]. ut erat mos eius breuibus filium allocuta est. ffili dulcissime gloria mea. et gaudium meum nos[c] estis. beatitudinem nr̄am[d]. et successus semper ex animo desideraui et quantumcumque potui procuraui. Astant uasalli uestri curia inter c̄[e] ipsi consulant nobis sicut tenentur et consilium eorum sequimini in hoc facto. Rex de uoluntate magnatum ad modicum[1] secessit in partem. Ipsi uero remanentes cum regina nobili tractatu modico et deliberatione | habita. omnes in eadem[f] sn̄iam[g] conuenerunt. ut rex modis omnibus guerram sarracenis moueret. Rex autem intellecta uoluntate matris et audito responso magnatum exultauit in dn̄o ultra quam credi possit. Nec mora comendator uclen̄ mittitur ad archiepiscopum. Tolletanum et magistrum de calatraua[2]. qui erant ultra serram ut omni mora et excusatione postponita. personaliter ad regem. Carrionem accederent. ubi rex erat celebraturus curiam super hoc facto. In principio igitur mensis iulii. Rex intrauit carrionem uir[h] cum nobili genitrice sua et cum archiepiscopo tolletano et episcopo burgen̄ et cunctis magnatibus regni ubi[i] tractatu habito firmatum est consilium mouendi guerram contra sarracenos. Mandauit igitur rex omnibus magnatibus et aliis uassallis suis et magistris ordinum vt in principio septembris instantis toletum accederent parati cum eo intrare in terram sarracenorum. Ipse uero rex tanquam leo fredens[j] quasi

a) lacrimati. — *b) accensum.* — *c) uos.* — *d) uestram.* — *e) interest?* — *f) Sic.* — *g) sententiam.* — *h) ubi.* — *i)* supprimer cet *ubi.* — *j) fremens* ou *frendens.*

44. 1. « Pour un moment ». De même plus loin, *tractatu modico*, « un court examen ».

44. 2. Le commandeur d'Uclés était, en 1222 du moins, D. Pedro González; le grand maître de Calatrava était Frey D. Gonzalo Yañez de Novoa, élu en 1218 et mort en 1238. Cf. § 50, fin de la note 2 et Francisco de Rādes y Andrada, *Chronica de las tres ordenes, Santiago*, p. 26ᵛ, *Calatrava*, p. 34ᵛ-40ᵛ; Madoz, au mot *Calatrava*, donne la liste chronologique des grands-maîtres.

uoti compos transiens per extremaduram circa festum assumptionis beate marie toletum intraũ. Conuenerunt ad eum barones sui et archiepiscopus et fratres ordinum [.] in septembri proximo circa festum sancti michaelis castra uersus mauros mouerunt[3]. Transeuntes igitur portum de muradal uersus uillam que dicitur quesada iter arripuerunt ad quam peruenientes quasi in momento uillam inuaserunt. quam inuenientes refertam diuiciis. bonis omnibus spoliauerunt. muris ad solium[a] dirutis uiros et feminas maiores cum lactentibus[b] captiuos duxerunt. uir[c] tanta multitudo hominum inuenta est. quanta uix ab ullo prius credi posset.

45. Rex baecie tempore illo regi nostro adherebat. Expulsis[d] namque de regno suo. s. de iahen et de ubeda et de aliis uillis que ad illud regnum pertinebant in uaecia morabatur illa namque sola remanserat ei[1]. Mortuo siquidem rege marroquitano[2] filio eius quem illustrissimus

a) solum. — b) Sic — c) ubi. — d) Sic (expulsus).

44. 3. Fin septembre 1224. Cf. les *An. Toled. II* (1224), qui marquent que l'on partit en septembre et que l'on revint « por la fiesta de San Martin ». C'est probablement à cette expédition que se rapporte le document publié dans les *Mem. para la Vida del s. rey D. Fernando* (p. 352) avec la date « VII idus septembris, sub era M.CC.LXII », traduite en note d'une façon erronée « era 1263, año de 1225 », à moins que ce ne soit le texte lui-même qui soit fautif. L'archevêque de Tolède y accorde à ceux qui travaillèrent pendant un mois à la construction projetée par Alfonso Téllez, du « castrum situm in Sarracenorum frontaria, quod Ayalaguiella vocatur » les mêmes indulgences qu'à ceux qui combattent contre les Maures. Cf. § 60, note 1. On remarquera qu'il n'est pas question d'autres combattants, que les *barones* et les *fratres ordinum*. C'est une expédition de nobles, à laquelle les milices ne prennent pas part, vu l'époque avancée de l'année. Le projet de campagne n'a, du reste, été agité qu'entre les nobles et le roi *(curia)*.

Rodrigue omet encore tout ce qui précède et arrive tout de suite à l'expédition, qui commença par le ravage de la contrée de Baeza et d'Ubeda et la prise de Quesada, dont on ne garda pas la forteresse parce que, dit-il, les assauts l'avaient mise en ruine. Pas plus que notre auteur il ne fait la moindre allusion à l'expédition *(cruzada)* peu fructueuse de 1219, que lui-même dirigea contre Requena *(An. Toled. I)*.

45. 1. Abou-Mohammed Al-Bayasi Adh-Dhafir. Dans ce qui suit, l'auteur explique pourquoi ce roi (wali) dut s'allier avec Ferdinand.

45. 2. Abou-Abd-Allah Mohammed An-Nacir ben Yacoub, fils d'Al-Mançour, et le vaincu de las Navas (cf. § 18, note 7), mourut le 25 décembre 1213. Son fils, Yousof Al-Mostancir (ou Al-Montacir) Billah, mourut en janvier 1224, empoisonné, disent les uns, d'un coup de corne de vache, disent les autres. Voir la *Chronique des Almohades et des Hafçides attribuée à Zerkechi*, traduite par Fagnan (Constantine, 1895), p. 26 et 268. On trouve dans cette histoire un résumé des origines des souverains almohades, utile à consulter pour les généalogies, mais à peu près vide de faits en ce qui concerne l'Espagne : il n'y est question ni d'Alarcos, ni de las Navas (une allusion peut-être, p. 24 : « En-Naçir s'occupa ensuite de faire en Espagne la guerre sainte avec plus de décision qu'aucun prince avant lui » !), ni enfin d'Ibn-Houd (cf. § 53). Au t. II, p. 161-257, de l'*Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, d'Ibn-Khaldoun, trad. par le baron de Slane (Alger, 4 vol., 1854), il y a un historique plus détaillé de la domination almohade, qu'il est utile de consulter pour se reconnaître dans l'exposé assez confus mais pourtant précis et, semble-t-il, exact, que donne ici notre chronique. J'aurai du reste à revenir, pour toute la période qu'elle comprend, sur ce que nous fournissent les chroniques ci-dessus désignées et avec elles particulièrement le *Roudh-el-Kartas, Histoire des souve-*

rex castelle dōnus a' fugaū de bello quod fuit enlas nauas de tolosa. Regnum marroquitanum uacauit aliquantis diebus cum nullum predictus rex sibi sustituisset heredem in regno paruulis filiis derelictis. Tunc uero diuisis uotis in curia almohode apud marrocos qui quidem floruerat multis diebus usque ad tempus illud electus fuit unus in regem quem alii quibus non placebat. post paucos dies interfecerunt[3]. Ex q̄ cam[b] tanta discordia inter potentes illius terre orta est quanta sedari non potuit usque modo et durat adhuc. et utique duret in eternum. Sicque factum est ut alii alium in regem nominarent et quisque pro libitu suo uellet habere dnm quem sibi sperabat fore propicium. Illa igitur discordia ultra (fol. 110) mare orta redundaū in yspaniam ita quod rex murcie nominatus fuit in regem marroquitanum. et yspal' ei faū[c]. et maior pars terre sarracenorum citra mare[4] Rex uero biacie et qui dominabatur ualencie frater ipsius[5]

a) alfonsus.— b) Sic (causa). — c) fauit.

rains du Maghreb (trad. Beaumier, Paris, 1860), ainsi que l'*Histoire des Almohades* d'Abd-el-Wahid Merrâkechi (trad. Fagnan, Alger, 1893), lequel s'arrête avec la mort d'Abou-Yacoub (1224), dont il dit ignorer les circonstances (p. 286).

45. 3. Abou-Mohammed Abd-al-Wahid Al-Makhlou, frère d'Al-Mançour, oncle d'An-Nacir et successeur d'Al-Mostancir, fut déposé et tué en septembre (?) 1224. Cf. *Roudh-el-Kartas*, p. 348.

45. 4. Le roi, ou plutôt gouverneur (wali), de Murcie était Abou-Mohammed Abd-Allah (Al-Adil), fils d'Al-Mançour; il prit la place de son oncle Al-Makhlou, fut noyé et étranglé en septembre ou octobre (?) 1227, et remplacé à Marrakech par son neveu Abou-Zakariya Yahya Al-Motacim, fils d'An-Nacir, et à Séville par son frère Abou-l-Ala Al-Mamoun. Cf. § 53, note 1; *Roudh-el-Kartas*, p. 352.

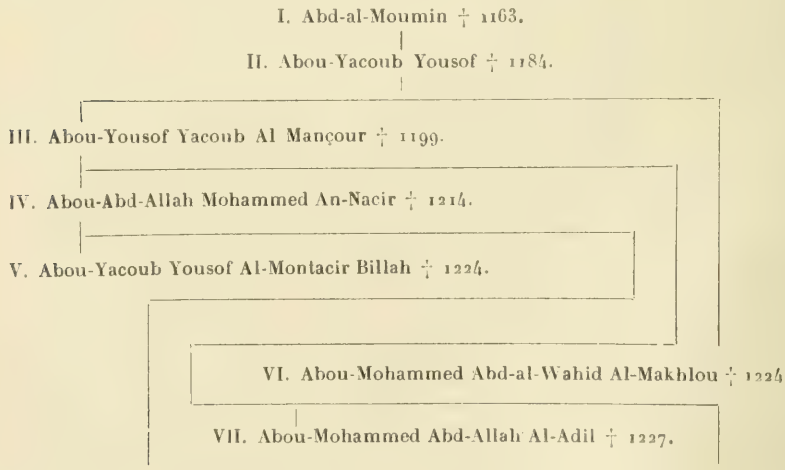

Voir § 12, note 4; § 18, note 7.

45. 5. Abou-Zeyd, celui que notre auteur nomme plus loin *Aceit* (cf. § 46, note 3). Ibn-Khaldoun (t. II, p. 230) dit que parmi les premiers partisans d'Al-Adil fut Al Bayasi, alors gouverneur de Jaen. Il en fait le « fils d'Abou-Abd-Allah-Mohammed,

fauctores ipsorum opposuerunt se predicto regi murcie iam nominato rege[a] marroquitano. Sicque diuisio magna facta est inter mauros ultra mare et citra mare et iam non regnum quod mutare[b] constat illud marroquitanum. sed discidium uerius poterat nominari. Et[c] quo quidem facto quisque uere potest scire quod daniel propheta dixit. quia regnum hominum in manu dei est et cuicumque uoluerit dabit illud[6]. Implectum est et illud oraculum ysaye prophete. De[d] q[i] predaris nonne depredaberis? et qui spernis nonne sperneris? Cum consumaueris depredationem depredaberis[7]. Sic z almehedi qui dicebatur abdelmum de haz[e]dus[8] qui moabitas dn̄os suos ad predicationem auētūmerit philophosi[f] de baldach regno priuau contra iusticiam sibique gentes et regna subiecit[9] cum consumau ista. per deum zelotem qui uisitat pcc̄a parentum in filios in terciam et quartam generationem priuatus est regno in potest'is[f] suis in diebus nostris[10]. Sit nomen domini benedictum.

46. Memoratus igitur rex biacie cum rege nostro ferr̄ fedus iniit. cum filium suum minorem natu dede[g] ut cum eo uenire[h] in regnum castelle. [i] de predicto rege biatie plenius confideret[1]. Rex igitur noster predicta uilla. s. quesada penitus desolata qm̄ tempus yemis instabat reuersus est cum magno gaudio et preda multa in terram suam[2]. Tunc uero rex ualencie frater sepedicti regis biacie misit ad regem nostrum nuncios solempnes supplicans. ut mandaret ei uenire ad se. Volebat ei[j] ipsum uidere. et siderabat[k] ei

a) regi. — b) nutare? — c) ex — d) Ve (vae) — e) Sic. — f) posteris — g) dedit. — h) uenirет. — i) ajouter *ut. — j) enim. — k) desiderabat.*

petit-fils d'Abou-Hafs et arrière-petit fils d'Abd-el-Moumen» (cf. § 47, note 1). Tandis que son frère Abou-Zeyd restait fidèle à Al-Makhlou, Al-Bayasi, furieux d'avoir été destitué par celui-ci, se serait rallié à Al-Adil. Ce n'est qu'ensuite qu'il se serait fait proclamer kalife à Baeza. Notre auteur abrège donc les faits.

45. 6. Cette citation est encore faite de mémoire et par à peu près : « ... donec scias quod dominetur Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit det illud. » (Daniel, IV, 29; cf. V, 21.)

45. 7. Même observation : « Vae qui praedaris, nonne et ipse praedaberis? et qui spernis, nonne et ipse sperneris? cum consummaveris deprædationem, depræ|laberis... » (Isaïe, XXXIII, 1.)

45. 8. J'ignore ce que veut dire ce mot, coupé par la fin de la ligne ainsi *haze|dus*. En tout cas ce n'est pas le *mahedi* qui s'appelait *Abdelmum*, mais son disciple. Notre auteur semble ici croire qu'Abd-al-Moumin était *mahedi* lui-même; son inspirateur deviendrait tout simplement un « philosophe ». — Ibn-Toumert enfin n'était pas de Bagdad comme il est dit ici et au § 6, mais y avait seulement étudié.

45. 9. Cf. § 6 et les histoires arabes citées à la note 2 du § 45.

45. 10. Ce n'est qu'en 1269, par l'entrée du chef mérinide Yacoub ben-Abd-al-Hakk à Marrakech, que la dynastie almohade disparut après une souveraineté de 144 ans (*Chronique des Almohades*, p. 270; Ibn-Khaldoun, t. II, p. 257). Mais elle fut chassée de l'Espagne dès 1228-9 par la révolte d'Ibn-Houd (Abenhut) qui contraignit Al-Mamoun à partir pour le Maroc : cf. § 53, et Ibn-Khaldoun, t. II, p. 234-6.

46. 1. Rodrigue ne dit rien de cela.

46. 2. Rodrigue (IX, 12) place tout de suite après l'expédition contre Quesada une pointe vers Jaen, dont ne parle pas notre auteur. Du reste, à partir de ce moment

modis omnibus seruire. Veniens igitur dictus aceit de ualencia ad dñum nostrum regem ad villam que dicitur moya ibidem factus est uassallus do[i] nostri regis. cunctis qui aderant uidentibus et manum eius osculatus est et pactum firmatum est inter eos. quod postea idem aceit de ualencia tãquam uilis apostata nulla iusta cãm [a] ductus dirupit[3]. Sequenti uero anno sub era .M. CC. LXIII. Rex noster in castellam[4] reuersus est distributisque stipendiis militibus largissime congregato magno fortique exercitu circa festum sancti iohannis tempore. s. quo solent reges ad bella procedere[5] portum de

a) causa.

il est très difficile de faire cadrer son exposé avec celui que nous allons trouver. Rodrigue est beaucoup plus succinct, et pourtant il indique des faits dont il n'y a trace ici. Pour plus de clarté, voici un tableau de concordance des faits signalés de part et d'autre jusqu'à la mort d'Alphonse IX, que Ferdinand III apprit en quittant le siège de Jaen :

Rodrigue.	Chronique latine des rois de Castille.
1. « Caseata occupata.... ad partes peruenit Giennii » (IX, 12).	« Quesada... desolata » (§ 46).
2. « Cepit Beatiam, Andugarum, atque Martos. »	
3. « Cepit Seuiot, Xolarum & Gartiez. » (texte de Lorenzana).	
4. « Cepit Eznatoraph, turrem de Albep, Sanctum Stephanum, & Chicranam, & alia vice duxit exercitum per Giennium circa festum sancti Johannis quod... non potuit expugnari — cepit Pegum — Alhama dissipauit. — In hac expeditione non interfuit Rodericus. »	« Jaen... obsederunt — Pego et Loxa... ceperunt — quandam villam (Alhama)... desolatam penitus reliquerunt. — Appropinquantes... Granada... mala multa intulerunt » (§ 46). « Praetergredientes Jaen... penitus destruxerunt — Rex Biacie dedit Marrocos (Martos), Jaen et Anduiar » (§ 47).
5. « Obsedit Capellam » (IX, 13).	« Era MCCLXIIII... Capellam obsedit (§ 49) — reddiderunt... Capellam » (§ 50).
6. « Obsedit Giennium... inde recessit » (IX, 14).	« (Sub anno MCCXXX)... obsedit... Jaen... ab ossidione recessit » (§ 60).

46. 3. Rodrigue ne parle pas de cette soumission du roi de Valence. Voir aux §§ 48 et 54. Le privilège accordé à l'ordre de Santiago le 26 mai 1225 (*Memorias para la Vida del santo Rey Don Fernando*, p. 350), est daté « eo videlicet anno quo Zeyt Abuzyt rex Valentiæ accedens ad me apud Moyam devenit vasallus meus, et osculatus est manus meas. » Un autre document, du 10 des kalendes de juin de la même année (*ibid.*, p. 351) est daté « el anno que el rey don Fernando entró en tierra de moros, é ganó por vasallos el rey de Valencia, e su hermano el rey de Baeza ». Sur la ville de Moya, cf. § 18, note 5.

46. 4. Sens propre. Il avait dû passer l'hiver de 1224-1225 à Tolède et à Cuenca, selon le texte d'Ocampo (cf. § 43, note 2).

46. 5. 24 juin (1225). Cette campagne est donc distincte de la précédente (celle de Quesada), bien que Rodrigue les confonde. Le texte d'Ocampo la distingue en effet nettement (fol. ccccv) : « *Primer çerco sobre Jaen.* Eñl mes d' março saco el rey dõ Ferrãdo d' Castiella su hueste muy grãde ꝛ mouio d' Toledo alas nauas de Tolosa : ꝛ llegol luego y el rey de Baeça (ms. Acad. Lisb. : *Ualença*) Abẽ mahomad (nom omis dans 8817) su vassallo . d' si paso el rey a Baeça, ꝛ llego cõtra Jaen al pie d'una torre ꝛ posieronle fuego : ꝛ morieron y los moros todos que ende auia quemados :

muradal cum festinancia transiit. ibique rex biacie occurrit ei. et factus est uasallus eius ipse et filii sui. et inseparabiliter adhesit ei. et usque ad mortem. | Mouent castra procedunt alacres acies uersus iaen dirigentes. terram circũq̃ʒ [a] uastantes preter illam que erat de dominio regis biacie. Appropinquantes igitur nobili et famose ciuitati de iaen

a) circumquaque.

ꝛ despeñauanse ꝛ recogien los en las lanças. E otro dia paso cabo de Jahẽ, ꝛ defendio el rey que non se acostase ninguno a las barreras, ꝛ ninguno oso pasar de su mandamiento. E los moros qñdo esto vieron atreuieronse a ellos : ꝛ venien fasta las tiendas, ꝛ matauan omes ꝛ lleuauan bestias ꝛ fazien daño. E el rey ouo su cõsejo, ꝛ dio dozientos caualleros q̃ derranchasen con ellos ꝛ trezientos otros caualleros que los acorriessen. ꝛ los moros recodien como solien. ꝛ los dozientos caualleros entraron entrellos ꝛ la vila, ꝛ los trezientos caualleros recodieron de la otra parte ꝛ los otras gentes granadas de la hueste : ꝛ fueron feriendo ꝛ matando enellos fasta en la villa : ꝛ caualleros y ouo que entraron dentro cõellos feriendo ꝛ matando, ꝛ alla tomaron dentro muerte. E morierõ enesta espolonada bien çiento ꝛ ochenta caualleros de moros delos honrrados ꝛ largos, ꝛ presos bien dos mill delos de pie. ꝛ desta guisa escarmentaron los moros q̃ nõ osaron empues salir al real. E estõces q̃marõ los cristianos las fazinas que teniẽ cabo la villa, ꝛ todas los paruas que trillaban, que non les fynco ninguna cosa fuera del muro. E entonces el rey mando fincar las tiendas en el fonsario cerca dela villa. E los conçejos de Segouia ꝛ de Avila ꝛ de Cuellare ꝛ de Sepoluega pasaron de la otra parte dela villa cabo la carrera que va a Granada. E estonces fue la gente tan mouida a combatir la villa que los non podiẽ asosegar, ꝛ deziẽ q̃ los ricos omes auiẽ tomado d' los moros grã algo por q̃ nõ dexasen combatir. ¶ Quando el rey don Ferrando de Castiella entendio lo que deziẽ mando cõbatir la villa mas por lo que dezien que non porque fuesse guisado, ca la villa era muy fuerte ꝛ muy torreada. ꝛ yazie dentro don Aluar perez de Castro con ciento ꝛ sesenta caualleros cristianos, ꝛ bien tres mill caualleros de moros, ꝛ bien çinquenta mill omes de pie. ꝛ cõbatieronla tan de rezio que allanaron las cauas que eran fondas : ꝛ furacaron las baruacanas : ꝛ feriense los caualleros a manteniente dentro en la baruacana. ꝛ murieron y muchos omes de cada parte. ꝛ morierõ y pieça d' caualleros cristianos : ꝛ perdierõse y muchos ca los matauan de piedras y saetas q̃ venien tan espessas como lluuia. ꝛ estonçes mando el rey dõ Ferrando que non combatiessen. ¶ De que todos fueron asosegados en sus posadas, ꝛ los moros vieron como estauan asosegados los quatre cõçejos apartados que vos deximos, salleron a ellos ꝛ cometieron los muy de rezio, ꝛ ellos otrosi defendieronse muy biẽ, ꝛ maguer que los moros erã muchos vẽçieronlos dos vezes, mas tã grãde era el poder delos moros que les faziẽ grã daño : ꝛ materõ cauallos ꝛ derribaron caualleros ꝛ ferieron y muchos, ca los cristianos menguauan ꝛ los moros cresçiẽ ꝛ querie los prẽder a manos : ꝛ entre tãto fizo se el ruydo : ꝛ acorrieronlos. ꝛ ante que los moros se acogiessen ala villa destajaron los. ꝛ morieron muchos d' los caualleros ꝛ peones ꝛ metieronlos por las puertas faziẽdo les gran daño. ¶ Estando alli sobre Jahen ouo el rey don Ferrando de Castiella su acuerdo con los omes buenos de su reyno como no estauan nin venien guisados para çercar villa ninguna pues non trayen engeños, ꝛ que serie mejor d'andar por la tierra ꝛ quel astragasen q̃ non fincar alli. E el rey auie toda essa trrã astragado fasta Guadalbullõ (ms. 8817 : *Guadabellom*; ms. Acad. Lisb. ajoute : ꝛ *ataa gadahynar*); ꝛ fasta las sierras d' Susaña. d' si mouio de alli ꝛ fuese para Martos, ꝛ el rey d' Baeça pidiol merçed por ellos que les non fiziesse mal, ꝛ ala tomada que fariẽ quanto mandasse : ꝛ el rey don Ferrando fizo su ruego : ꝛ fuese a Bivoras (ms. 8817 : *biberas*) ꝛ quiso combatir el castiello mas el rey de Baeça pidiol merçed q̃ sel dexase, ꝛ el rey touol por bien. ꝛ mouios dẽde ꝛ fuese sobre Alcaudete, ꝛ pidiose la el rey d' Baeça, otrosi ayudarõ le los omes buenos, ꝛ el rey por su cõsejo diogela, mas con tal preyto quel non demandasse mas. » Tout cela concorde bien avec notre texte, en le complétant, et en comblant la grosse lacune de Rodrigue, qui ne mentionne même pas la vassalité du roi de Baeza.

ipsam obsederunt et multis diebus impugnauerunt omnesque qui in eadem uilla erant conclusos tenuerunt. ortos[a] et uineas et arbores et segetes deuastantes. Denigrata est facies illius nobilis ciuitatis florentis et uirentis super carbones. emarcuit terra squalebant arua. decidit. decidit. gloria prima. Videns autem rex et qui cum eo erant. quia non possent eam ui capere cum sit fortissima et munitissima natura et artificio moverunt inde castra. uersus alias uillas. s. pego[6] et

a) Sic.

46. 6. Rodrigue *Pegum.* « Villam que vocatur Pego, que est inter Loxam, et Luch » lisons-nous dans un privilège de 1245, dans *Memorias para la Vida del Sante Rey D. Fernando,* p. 479; mais la conquête ne fut pas définitive, car de ce privilège il résulte que la ville, le 31 décembre 1245, appartenait encore aux Maures. La Chr. générale (texte de Pidal, p. 720, l. 50; texte d'Ocampo, p. CCCCVI) et la *Crón. de Esp.* (p. 500) écrivent *Priego;* le manuscrit 1347 *pēgo.* — La même campagne est relatée par Rodrigue avec des différences notables. S'il parle de la prise de cette ville et du siège inutile de Jaen, il ne nomme pas Loja; il ne parle pas expressément de la pointe vers Grenade, ni du retour par Jaen (cf. § 47). Comparer son texte avec celui de la Chr. générale. En revanche, il signale la prise de plusieurs villes (cf. § 46, note 2), Iznatoraf (à 40 kil. au nord-est d'Ubeda) et Alhama (Chr. gén., p. 721, l. 2 : *Alhanbra; Crón. de Esp.*, p. 500 : *Alhama*), que notre auteur désigne plus loin par les mots « quandam villam magnam et fortem ». Il a soin de dire qu'il n'assista pas à cette campagne, étant tombé malade à Guadalajara *(Guadalphaiare)* et qu'il se fit remplacer auprès du roi par l'évêque de Plasencia, Domingo, son chapelain. — *An. Tol. I:* « El Rey D. Ferrando cercò Jahen, è Losa, Era MCCLXII » (1224).

Cf. le texte d'Ocampo (fol. CCCCVI): « ¶ El rey mouio dēde ꝛ fue sobre Priego vna villa fuerte ꝛ abōdada ꝛ rica ꝛ muy sano logar ꝛ d' muchas buenas aguas ꝛ pobrada muy bien ꝛ de rezio alcaçar: ꝛ alli folgaron dos dias cabo aq̄llas buenas aguas astragādo toda la tierra enderredor: ꝛ al tercer dia combatieron la villa: ꝛ aq̄l dia la entrarō por fuerça, asi q̄ todos los moros morierō sinō los que se acogieron al alcaçar. ꝛ ganaron alli muy grā algo en la villa, ca era d' los caualleros Almohades ꝛ de gran cuēta. De si cōbatieron el alcaçar, ꝛ los moros sentieronse por mal trechos ꝛ truxeron preytesia cō el rey por el rey de Baeça q̄l dariē quanto auer yazie enel alcaçar, q̄ era muy grāde sin cuenta, por los cuerpos tan solmente, ꝛ q̄ darien bien ochēta mill marauedis de prata. ꝛ el rey touolo por bien. ꝛ dieronle en rehenes por el auer çinquēta ꝛ çinco dueñas muy fermosas ꝛ çinquenta caualleros d' los mas honrrados de la tierra, ꝛ de la otra gente dieron nueveçientos moros. d' si partio el rey sus rehenes por los omes buenos ꝛ por las ordenes. ꝛ el rey d' Baeça pidiol en guarda las moras dueñas fasta la salida. ¶ Esto fecho el rey d' Castiella mouio d' alli ꝛ fue aluergar en un valle muy fermoso entre unas peñas, ꝛ a media noche mouio dende ꝛ fue contra Loxa: ꝛ el rey erro el rastro ꝛ tomo otro camino. ꝛ yuan con el Gōçalo Ruiz gyron ꝛ Garci ferrandez de Villa mayor ꝛ caualleros de su mesnada, que eran por todos quatroçientos caualleros. ꝛ la hueste fue derechamente a Loxa: ꝛ cercarō la enderredor. E el rey ꝛ los que cō el yuan vieronse en gran afrenta, ca non tenien que comer nin en que lo aguisar: ꝛ entretanto fallarō vna alcayria buena ꝛ bien encastiellada, ꝛ cōbatierō la ꝛ entraron la por fuerça (ms. Acad. Lisb. ajoute ꝛ *matarō hy muitos mouros*) ꝛ fallaron y mucha viāda: ꝛ cuydaron y aluergar, mas era mal logar de biuoras, ca les mataron y dos omes, ꝛ salleron dēde ꝛ fuerō aluergar mas adelante. ¶ *Loxa destroyda.* ¶ otro dia pasaron por vn cabo do dezien estar siete dormientes que dormiē de luengos años, ꝛ entro el rey, por ver que serie. ꝛ entonçes llegol mādado como su hueste tenie çercada Loxa (ms. Acad. Lisb.: *alexa* partout; de même 8817). ꝛ llego el rey a hora de vispras a su hueste, desi al tercer dia combatieron la villa ꝛ furacaron los muros todos, ꝛ quemaron las puertas, ꝛ entraron la villa por fuerça, ꝛ mataron todos los moros sy non los que se acogieron al alcaçar, ꝛ ganaron y muy grand algo: ꝛ cada vno quanto ganaua tanto

loxa quas ui ceperunt. bonis omnibus spoliauerunt. multa milia maurorum interfecerunt. multos captiuauerunt. et sic castra versus nobilissimam ciuitatem que dicitur granada mouerunt Inuenerunt autem quandam uillam magnam et fortem. s. uacuati e[a] hominibus pre timore regis et exercitus ipsius in qua multam annonam. et quedam alia inuenerunt. unde recedentes ipsam desolatam penitus reliquerunt[7]. Appropinquantes autem dicte ciuitati. s. granada mala non multa intulerunt eidem ciuitati[8]. Videntes autem quia uictualia defficiebant exercitui proposuerunt redire per aliam uiam uersus terram xpianorum. ponita[b] tota supradicta terra in desolationem[9].

47. Pretergredientes igitur iaen si quid remanserat in partibus illis

a) sed uacuatum ? — b) Sic.

auie. E combatieron el alcaçar ꝛ tolleronles el agua de vna fuente que nascie al pie de la torre, ꝛ en tal suerte los quexaron que dixerō que querien dar el alcaçar, ꝛ que los dexassen salir solmente con los cuerpos. E entonces mando el rey tomar el su pēdon ꝛ que lo sobiessen suso, ꝛ los moros arrepentieronse ꝛ dixeron quel nō querien dar. ꝛ al rey vinol gran saña, ꝛ mādoles combatir: ꝛ los moros con gran cuyta dixeron que querien dar el alcaçar, ꝛ el rey non querie por lo que de antes auien fecho, mas los omes buenos trabajarō con el rey ꝛ dixeron que escusarie grand daño que y podrien resçebir las gentes. E quando el rey ya quiso, arrepentierō se como de cabo ꝛ dixeron q̄ gela non darien sinō q̄ querie morir ꝛ matar: ꝛ estōçes el rey mouido cō fuerte saña mādol cōbatir terribre. ꝛ los moros vieronse afincados ꝛ querie dar el alcaçar d' todo ē todo, mas el rey nō quiso sinō que los matasen como dixeran. ꝛ tan fuerte los acometierō que les tomaron el alcaçar ꝛ matarō ꝛ catiuaron todos. ꝛ segū dixerō los catiuos perdieron y en la villa de treze fasta catorze mil personas, ꝛ ganarō muy grā algo ademas: ꝛ mādola el rey d' struir ». Cf. ms. 8817, fol. 226 v.

46. 7. Cf. le texte d'Ocampo, fol. cccccvi: « Esto fecho el rey dō Fernādo mouio sobre Alhābra (ms. Acad. Lisb.: *lhandra;* ms. 8817, fol. 227: *vila ambra*) villa fuerte ꝛ bien çercada q̄ estaua en somo duna peña tajada: ꝛ fallarōla desmāparada q̄ non fallarō y ninguno, ca nō osaron y atēder los moros temiēdo que les acaesçerie lo q̄ acaeçio alos d' Loxa, ꝛ fuxerō cō los cuerpos tā solmēte: ꝛ finco en la villa todo el algo ꝛ cō los ganados. ꝛ robarōla: ꝛ derribarōla por el suelo. »

46. 8. Le texte d'Ocampo continue (fol. cccccvii): « E mouieron dēde, ꝛ entraron por la vega de Granada que era muy rica cosa. ꝛ çercarōla toda: ꝛ d'rribaron todas las torres q̄ y eran, ꝛ astrago muchos viçiosos logares q̄ y auie, ꝛ mataron muchos moros: ꝛ fizierō grādes ganācias. ꝛ mataron a vn adalid entonçes q̄ auie nombre Harrippas (ms. 8817, fol 227: *hun adaly muy boō, q̄ auia nome* [un blanc]; ms. Acad. Lisb.: *hūu mouro andaluz muy forte caualeiro*) ome que fazie grand daño enla tierra delos cristianos. ¶ El rey fuese acostando ala villa d' Granada ꝛ los moros ouieron miedo q̄ los çercarie. Dō Aluar perez de Castro era y estonçes, ꝛ los moros rogaron le q̄ les traxese preytesia con el rey ꝛ q̄ fincariē por sus vasallos. (ms 8817: ꝛ *q̄ ficaria el Rey mouro por seu vasalo;* ms. Acad. Lisb.: ꝛ *que ficarya elrrey de Graada por seu vassallo*). ꝛ quel dariē quātos catiuos auie en Granada. ꝛ el rey por sacar los catiuos touo por biē la preytesia que dō Aluar perez traye, ꝛ otorgosela. ꝛ entregaron al rey delos catiuos que fueron fasta mill ꝛ treziētos. »

46. 9. Texte d'Ocampo, fol. ccccvii v: « E el rey vinose para Montijar (ms. 8817: *Mōntsucar;* ms. Acad. Lisb.: *Monte ficar*) ꝛ d' ribola toda, ꝛ fuese pa Catena ꝛ fizo esso mismo. empero que don Aluar perez en la préytesia delos moros cobro la merçed del rey ꝛ vinose con el (cf. § 47), ꝛ vinol guiādo por Boniel ꝛ por Pegalfajali, ꝛ por Montija (ms. 8817: ꝛ *guioo p pegalfaira ꝛ p m̄tixar*; ms. Acad. Lisb.: *guyouho per agua dalfaiara ꝛ per mentixa*) ꝛ el rey astragol todo por suelo en guisa que por toda esa trrā nō finco sierra nin llano nin logar q̄ nō fuese escudrināḍo (ce qui suit manque dans le manuscrit Acad. Lisb.), ꝛ llego el rey a Esteuel ya de venida. »

intactum penitus destruxerunt. et sic ad fluuium ueteri[a] qui arabice dicitur guadalquiuir peruenerunt. Recedentibus autem de loco illo populis vniuersis in terram suam. remansit rex cum nobilibus magnatibus. s. et aliis militibus. et tunc rex biacie iuxta pactum quod cum rege nostro firmauerat dedit ei castrum nobile munitumque natura. s. marrocos[1]. Iaen et anduiar. et quedam alia minora castella. Tenebatur etenim ex pacto dare regi nostro munitiones omnes quas ipse uellet accipere. et retinere in terra maurorum. quas idem rex biacie posset habere. Tunc aluarus petri nobilis iuuenis filius petri fernandi. qui iam recesserat ab amicicia maurorum. factus est uassallus regis nostri recepitque predicta castra de manu regis et tenum . et defende[c] longo tempore postea fideliter et potenter[2]. Remansit preterea (fol. 111) tunc temporis in frontaria illa magister et fratres calatraueñ. et commendator et fratres ucleñ et quidam alii nobiles qui omnes dampna multa inferebant sarracenis cum rege biacie. cui iam multi milites qui dicuntur alaraues adherebant[3]. Hiis igitur ita dispositis. reuersus est rex noster cum gaudio et gloria magna toletum ad matrem et uxorem suam. que tunc temporis ibidem morabantur[4].

a) Sic (betim). — b)tenuit. — c) Sic (defendit).

47. 1. Lire *Martos*. Rodrigue (IX, 12) place la remise de ces trois villes lors de la seconde campagne, celle de Jaen-Priego n'étant d'après lui que la quatrième (cf. § 46, note 2); et celui qui les livra serait « Auomahomat, qui erat Arabum princeps nobilis filius Auoabdellae filii Abdelmuni » : cf. § 45, n. 1 et 5. Suite d'Ocampo (fol. cccccvii) : « Cuenta la estoria que el rey de Baeça entrego estonces al rey don Ferrãdo el alcaçar de Martos ꝛ de Andujar. ꝛ el d'xolos à dõ Aluar perez de Castro, ꝛ diol çinquẽta mill marauedis alfonsis en retenẽçia. ꝛ finco y cõel el maestro d' Calatraua, ꝛ Tello alfonso d' meneses fijo de dõ Alfonso Tellez ꝛ otros omes buenos por fronteros. ꝛ el rey fizoles preyto q̃ fuese conellos a março auiẽdo salud. » (Les deux derniers mots manquent dans le manuscrit de l'Acad. Lisb.; ms. 8817 : *avendo saude*). — Remarquer que les milices *(populis uniuersis)* sont parties et que seuls les nobles *(nobilibus magnatibus et aliis militibus)* sont restés avec le roi. (Cf. § 44, n. 3 et § 60. n. 1). — La ville de Martos fut donnée par Ferdinand à l'ordre de Calatrava le 7 décembre 1228 (*Mem. para la Vida del Santo Rey D. Fernando*, p. 365).

47. 2. Rodrigue ne parle pas d'Alvar Pérez (de Castro), dont le rappel vaut à Ferdinand les éloges de Luc (p. 114, l. 10), et qui était fils de Pedro Fernández *el Castellano*. Cf. *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 266; Béthencourt, t. IV, p. 425-431, et plus loin, § 65-67. Le texte d'Ocampo nous apprend (cf. § 46, note 5) qu'il était parmi les défenseurs de Jaen lors du premier siège; cf. la note précédente. « Don Aluar Perez de Castro, llamado el Castellano, succedio a don Pedro Fernãdez de Castro, su padre, en los señorios de el Infantado de Leon, y de las villas de Paredes, Cigales, Mucientes, Iscar, santa Olalla, y otros. Siguio la opiniõ de el Rey dõ Alonso de Leon, padre de el Rey. Passò a Andalucia cõ ciento y sesenta caualleros sus parientes, amigos, vassallos, y quãdo el Rey puso cerco à Jaen, se la defendio por el Moro, este don Aluaro (etc., cf. la note 8 du § 46)... El Adelantado mas antiguo de los tiempos de el Rey (Fernando III) fue don Aluaro Perez de Castro... que murio en Orgaz el año de mil y dozientos y treinta y nueve, lleuãndo socorro a Cordoua por su mandado : y su titulo fue de la Frontera, y Andalucia » (Salazar de Mendoça, f° 59 et 61°).

47. 3. Cf. même paragraphe, note 1. — Rien de cela non plus dans Rodrigue, non plus que de l'expédition dont il est question quelques lignes plus loin.

47. 4. Le texte d'Ocampo continue (fol. cccccvii°) : « ꝛ d'si tornose para Toledo do estaua su madre ꝛ la reyna doña Beatriz su muger, ꝛ alli partio sus donas cõ ellas

Magister uero supradictus cum fratribus suis et commendator et fratres eius et aluarus petri. et rodericus roderici cum militibus suis descenderunt ad partes yspalensis[a] et ibidem congressi sunt cum exercitu regis yspalen̄ qui se pro almiramolelino gerebat iuxta yspalim et uicerunt eos et fugauerunt de campo multis mauris interemptis in bello[5]. Tunc autem fere omnes uille et castra que erant inter cordubam et yspalı conuerse sunt ad regem biacie. et ipsum in dn̄um receperunt. Tandem uero corduba nobilis et famosa ciuitas eumdem in regem recepit. et se ipsius dominio subiugauit. capto rege proprio et in uinculos[b] compedito. fratre. s. regis yspalen̄[6].

48. Eadem tempestate alfonsus telli nobilis miles. et conchen̄ episcopus cum consiliis[c] illius episcopatus uersus partes murcie intrauerunt. ubi post obsidionem cuiusdam castri cum omnibus fere mauris illius frontarie innumerabili. s. multitudine prelium inierunt in quo per uirtutem dn̄i nostri ih'u xp̄i. contra mauros obtinuerunt multis milibus maurorum in eodem prelio interfectis[1]. Dn̄s autem ualencie qui aceit uocatur. iam tunc recesserat rupto federe sine causa a dn̄o[d] et amicicia regis nostri. Rex autem firmum gerens proponitum et irreuocabile destruere gentem illam maledic-

a) Sic.— b) Sic.— c) conciliis. — d) dominio.

muy granadamẽte. ꝛ dio alas ygresias muchas cortinas ꝛ muchos paños nobres q̃ empreo muy biẽ. ꝛ estudo y yaquãto tiempo. desi paso la tierra faziendo justiçia ꝛ sosegando su tierra. » Cf. ms. 8817, fol. 227ᵛ.

47. 5. Suite du texte d'Ocampo (*ibid.*). « Don Aluar perez de Castro ꝛ los otros q̃ fincaron en la frontera ꝛ el rey d' Baeça con ellos fueron a correr tierra de Seuilla ꝛ estragaronla toda. Estõçes asonaronse los moros de Seuilla ꝛ de Xerez ꝛ de Carmona ꝛ de Eçija (ms. Acad. Lisb. : *telhada:* ms. 8817 : *q̃yiada*) ꝛ de toda esta tierra, ꝛ juntaronse grand poder ꝛ vinieron lidiar con los cristianos. ꝛ fu la fazienda muy ferida de amas las partes, empero que prugo a dios ꝛ vençieron los cristianos, ꝛ duro el alcançe biẽ çinco leguas feriendo y matando : en guisa que se perdieron y bien veynte mill moros entre muertos ꝛ catiuos. ꝛ tornaronse con muy grandes ganancias ꝛ cõ muy gran honrra. » Le roi, ou plus exactement gouverneur, de Séville auquel notre auteur fait allusion, était Abou-l-Ala, frère de l'ancien roi de Murcie Al-Adil. Celui-ci était devenu *Amir al-Mouminin* (prince des croyants): Abou-l-Ala était son lieutenant en Espagne. C'est du moins ainsi que je comprends « se pro almiramomenino gerebat » ici et encore au début du § 53, bien que Ibn-Khaldoun (t. II, p. 234) place la prise de Cordoue par le roi de Baeza après la mort d'Al-Adil et la proclamation d'Abou-l-Ala (cf. § 45, n. 4). Le même auteur met d'ailleurs la bataille de Tejada avant la mort d'Al-Adil ; or cette bataille dont il parle (t. II, p. 232) doit être celle que mentionne ici, sans désignation de lieu, notre chronique, et la même aussi que signale Luc (p. 114, l. 3) « in loco qui dicitur Teiada » (ms. 2-c-5 : *teyᵉda*), comme ayant été livrée par les troupes du roi de Léon sous le commandement de don Martín Sánchez (Tejada est à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Séville). En tout cas, le *Roudh-el-Kartas* (p. 351) met la prise même de Cordoue avant cette grande bataille perdue par Abou-l-Ala, et bien avant la mort d'Al-Adil.

47. 6. Rodrigue ne parle pas davantage de ces faits. Le roi de Cordoue, frère du roi de Séville, était-il Abou-l-Hacen, ou Abou-Mouça, gouverneurs l'un de Grenade, l'autre de Málaga au moment de l'avènement d'Al-Adil (Ibn-Khaldoun, t. II, p. 230)?

48. 1. Rodrigue ne parle pas de cette expédition des gens de Cuenca, commandée par Alfonso Téllez et leur évêque.

tam. utpote qui spiritu dei agebatur circa festum omnium sanctorum uoluit reuerti ad partes illas ut uisitaret et consolaretur magistrum calatraueñ. et alios quos in frontaria reliquerat. Cuius uoluntati omnes fere magnates et consiliarii sui resistebant. non quod ignauia uel desidia torpere uellent. sed temporis yemalis asperitatem et aquarum inundanciam[a]. metuentes quod regis proponito ad futuram estatem dampnosum posset esse factum istud[b] cum propter paucitatem militum et aliorum hominum timeretur ne mauris nocere non posset et sibi suisque dampnosum existeret. Rex uero in quem spiritus domini irruerat ductus saniori consilio. tanquam a dñi spiritu [.] postpositis ne dicam spretis omnium uoluntatibus | et consiliis. toletum[c] festinanter exium[d] et uersus partes illas gloriosus miles xp̄i. cepit ire. Cum uero peruenit ad partes illas mandaū per solempnes nuncios suos regi biacie qui tunc cordube morabatur quam paucis diebus ante nouus rex et dñus intrauerat ut postpositis omnibus aliis negociis ueniret ad eum ad partes de auduiar uir[e] tunc rex noster erat. Rex uero biatie nunciis receptis et largis muneribus honorat9[f] dñi iubentis imperio acquieuit. et colecta magna multitudine militum et peditum ad dñȝ nostrum regem uenit. Videntes illam multitudinem quidam de nostris uiri nobiles in armis strenui et magni consilii. timuerunt timore magno. suspicantes perfidiam gentis illius que sibi desolationem īminere uidebat[g] regi et suis insidias parauisse. Rex autem stetit imperterritus [.] regem biacie tamquam uassallum suum.[h] conuenit iubentis usus imperio ut ei munitiones daret. quas ipse uellet eligere de regno cordubeñ. quod de nouo acquisierat. iuxta pactum inter eos scriptum et firmatum[2]. Tunc rex biacie et cordube utpote qui de mauris non confidebat. et in rege nostro totam suam spem posuerat. promisit se daturum ei statim castrum famosum. s. salua tierra et borialamel et capellam ad quas promissiones

a) mettre le point après *metuentes.* — *b)* le froid et les inondations. — *c) Sic.* — *d) exiuit.* — *e) ubi.* — *f) honoratis.* — *g) que sibi... uidebat* forme parenthèse. — *h)* le point est de trop.

48. 2. Suite du texte d'Ocampo (fol. CCCCVII): « Ueniendo los caualleros cristianos con esta victoria llegoles mandado como tenien çercado los moros a Martin gordiello en Garçies (ms. Acad. Lisb.: *guas;* ms. 8817; *g̃s*) ꝛ mouieron a grā poder por le acorrer: ꝛ passarō Guadalqueuir. Otrosi el rey don Ferrando veniēdo al preyto que auie con don Aluaro perez oyo esto mismo como era çercada Garçies ꝛ yua en su acorro: mas antes que ninguno llegase era perdido el castiello. ꝛ veniē con el rey dō Lope Diaz de Faro, ꝛ don Gonçalo ruyz gyrō ꝛ don Alfonso tellez de meneses, ꝛ don Guillen perez de Guzman, ꝛ don Garci ferrādez de villa mayor, ꝛ don Ruy Gōçalez ꝛ otros ricos omes. El rey fuese pa Andujar ꝛ para Enxaldaliella (ms. 8817: ꝛ *pousou en xanduella;* ms. Acad. Lisb.: ꝛ *pousou en xandella*) ꝛ alli llegol el rey d'Baeça con tres mill caualleros de Almohades ꝛ de Alaraves ꝛ de moros Andaluzes ꝛ bien veynte mil omes a pie con muchas trompas ꝛ atanbores, ꝛ estonces sallo el rey a resçebirle muy lueñe (ms. 8827: *rreçebeuo muy bem;* ms. Acad. Lisb.: *recebeuho muy bem* ꝛ *fezlhe muyta hōrra*), ꝛ veniē con el don Aluar perez ꝛ Tello Alfonso de meneses ꝛ los otros omes buenos que fincaron por fröteros. ꝛ el rey don Ferrando cogiolos muy bien ꝛ fizo les mucha honrra. »

obseruandas tradidit statin[a] magistro de calatraua alcazar de baeza. ita quod nisi promissa compleret. ipsum alcaçar de baeza magister absque omni calumpnia et contraditione rederet[b] regi nostro[3].

49. Recedentibus igitur ad inuicem rege nostro et rege biacie pactoque primo confirmato munitis et castris que rex nr̄ acquisierat de nouo et magistro calatraue cum fratribus constituto in alcazar de baeza rex noster cepit reuerti uersus toletum et tunc traditum est ei castrum borialamel[1]. Post longum tempus nobilis quidam maurus cordubensis. s. auenharach de mandato regis biacie. procurauit prudenter ut castrum quod dicebatur. Salua tierra redderetur regi nostro. Mauri siquidem qui tenebant ipsum castrum rebellabant contra regem biacie. et nolebant ei restituere castrum ipsum. Dictus ergo maurus statī ut habuit castrum tradide[c] ipsum fatribus[d] de calatraua et hominibus regis nostri quos ad hoc specialiter destinarat. Sic ergo castrum illud famosum arte et natura munitum. quod illustrissimus. a. post gloriosum triumphum licet alia omnia castra recuperasset que amissa fuerant in partibus illis tempore belli de alarcos ꝛ ꝛ quedam alia de noua[e] acquisierat ultra portum de muradal ulla ratione potuit acquirere[f]. Rex ferdinandus cuius facta diriguntur a dn[g] breui labore. breuique tempore acquisium[h] per uirtutem (fol. 112) et

a) Sic. — b) Sic. — c) tradidit. — d) Sic — e) nouo. — f) quod illustrissimus... acquirere forme une incidente. — *g) a domino. — h) acquisiuit.*

48. 3. Pour Salvatierra, cf. § 12, n. 5. Borialamel = Burgalimar? Capilla, à l'ouest d'Almaden. Rodrigue ne dit rien d'équivalent au contenu de ce paragraphe, dont l'essentiel est dans Madoz, t. III, p. 296. Suite du texte d'Ocampo (fol. CCCCVI): « ¶ Estando alli troxeron preytesia q̄ diese el rey de Baeça al rey don Ferrando estos castrellos : Saluatrrā, Capiellas, Burgalhimar (ms. Acad. Lisb. : *biezmar;* ms. 8817 : *burinar*). ꝛ diol en rehenes el alcaçar de Baeça quel touiesse fasta q̄l entregasse estos castiellos. E el rey dexo ēl alcaçar a dō gonçal yuañes maestre d' Calatraua » (ms. Acad. Lisb. ajoute ꝛ *ao meestre docres*; ms. 8817 *ao mestre de huql's*).

49. 1. La prise de possession de l'alcazar de Baeza et de Borialamel n'est pas signalée par Rodrigue, non plus que celle de Salvatierra, dont il est question ensuite. De son côté, notre auteur ne parle pas de l'occupation de la ville de Baeza, signalée sans détails par Rodrigue (cf. § 46, note 1). Suite du texte d'Ocampo (fol. CCCCVII): « E el rey d'Baeça dio por mañero al fijo de Aboaques (ms. Acad. Lisb. : *dabueça*) quel entregasse. E el rey don Fernando mouio luego pa alla : ꝛ quādo llego a Burgalhymar (ms. Acad. Lisb.: *biezmar*) dierōgelo luego ꝛ fuese pa Saluatrrā, ꝛ refertarongela biē quinze dias, ꝛ al cabo dierōsela : ꝛ fuese para Capiella mas nō sel quisieron dar, ꝛ por esto finco el rey conel alcaçar de Baeça : ꝛ sosego su frontera ꝛ tornose para Toledo ». Le ms. 8817 de la Bibl. nac. de Madrid porte « e el rey de baeça deullj por maneyro o fillo de Abuhazam q̄ ent'gasse os castelos al Rey » (fol. 277°); cf. § 73, où il est question d'un *Abohazan*.

Il semble résulter des textes que Ferdinand prit possession de l'alcazar de Baeza parce que le roi de cette ville ne put lui livrer Capilla ; ce qui ne l'empêcha pas de venir assiéger Capilla. Herculano, t. II, p. 297, signale l'envoi, attesté par une lettre du pape Honorius, d'un légat qui avait pour mission de pousser à la guerre contre les infidèles. Ferdinand n'avait guère besoin, semble-t-il, de tels encouragements, mais le légat, par ses prédications et ses indulgences, lui procurait des soldats et des subsides. Voir Madoz, t. III, p. 296.

gratiam dñi nostri ih'u. xp̄i. Reuersus iterum dñs rex in castellam distribut[a] stipendiis. nobilibus uasallis suis regia munificentia toletoque[b] exercitu non multo circa festum penthechostes. Sub. Era. M. CC. LXIIII. primo cum paucis castrum nobile fortissimum et famosum. s. capellam obsede[c]. ffirmata obsidione dum rex noster machinis mirificis castrum ipsum impugnaret. mauri cordubenses. qui nec deum timent nec hominem reuerentur more solito in neccem[d] regis et dñi sui regis. s. biacie conspirauerunt[.] comperto rex idem cum paucis aufugit quem cordubeñ insequentes consecuti sunt iuxta castrum quod dicitur almodouar[2] ubi decapitauerunt eum et caput eius miserunt regi marroquitano inimico eius capitali qui de yspali non multis diebus ante transierat in partes de marrocos. quod ut oblm[e] est ei sicut asseritur a multis virga quam tenebat in manu percussit verbis contumeliosis usus ē[f] in dedecus ipsius et tocius parentele eius. Cui cum respondisset aspere quidam frater regis biacie percussus est ab ipso rege marroquitano cum gladio et sic orta seditione mul[ti] ex utraque parte cede mutua occubuerunt. Ista didicimus fama referente[3].

50. Rex noster ceptis u'ili'[g] insistens et infatigabiliter die noctuque sine intermissione castrum quod obsederat modis quibuscumque poterat

a) distributis? — b) ajouter *exiens* et faire abstraction des points jusqu'à *obsede. — c) obsedit. — d) necem. — e) oblatum. — f) et? — g) uirilius.*

49. 2. Almodóvar del Río, sur la rive droite du Guadalquivir, à 25 kilomètres au sud-ouest de Cordoue.

49. 3. Rodrigue (IX, 13) ne dit que quelques mots sur la prise de Capilla, et ne parle pas du complot dont fut victime le roi de Baeza. — Suite du texte d'Ocampo : « A q'nto año que reyno el rey don Ferrando saco su hueste (ms. Acad. Lisb. : *Logo que el rrey dom Fernando foy en toledo a poucos dyas partio dhi con sua hoste ;* ms. 8817 ; fol. 227* : *Conta a estoria q̄ el Rey dō f'nando sacou sua oste*) ; ꝛ fue çercar a Capiella, ꝛ estouo sobrella gran tiempo : ꝛ el rey de Baeça embiol mucha farina ꝛ mucho fierro ꝛ cuerdas para los engeños quel rey le ponie, ca el castiello era fuerte ꝛ çercado de tres çinchos : ꝛ esta en una peña biua ꝛ torres mucho altas ꝛ el alcaçar muy fuerte. ꝛ el rey pusol sus engeños ꝛ combatiol muy fuerte, assi q̄ entraron la villa por fuerza : desi combatierō el alcaçar. ꝛ pues q̄ los moros vieron que non auiē acorto nin se podiē defender dierō lo al rey, ꝛ que los dexasse salir con los cuerpos tan solmēte, ꝛ antes que ende mouiesse dierōle sant Esteuan ꝛ Aznaltoraf (cf. § 50). ¶ Mientra quel rey touo çercado Capiella, el rey de Baeça estaua en Cordoua. E quando vieron los moros que enbiaua vianda a los cristianos alboroçaronse para el por lo matar. ꝛ el con miedo salio d'la villa por una puerta que es contra las huertas por se acoger al castiello de Almodouar ꝛ los moros fueron empos el ꝛ alcāçarōlo ante q̄ se acogiese al castiello en la cuesta ꝛ alli mataronlo. ꝛ dos moros cortaronle la cabeça ꝛ lleuaronla en presente a Bullale rey de Seuilla coydando quel fazien serciçio, mas entendiol mejor, ꝛ por la trayçion que fizieron en matar su señor mandoles cortar las cabeças ꝛ que los echasen alos perros. ꝛ los moros q̄ndo esto sopieron alçaronse todos por la tierra, ꝛ los moros de la tierra combatieron el alcaçar que tenien los cristianos, ꝛ non lo podieron tomar por ninguna guisa. » (Voir la suite à la note 2 du § 50). Ibn-Khaldoun (t. II, p. 234) dit que ce fut Abou-Ibourk, le propre vizir du roi de Baeza qui tua celui-ci et porta sa tête à Al-Mamoun, à Séville. D'après notre chronique, celui-ci n'était plus à Séville, mais bien au Maroc.

impugnabat. Et licet quibusdam inexpugnabile uideretur. qui audita morte regis biacie regi consulebant ut ab ossidione[a] recederet et transiret ad partes cor[du]be. ubi multa dapna posset inferre mauris et precipue cordubn̄ in ultionem nobilis uassalli sui regis biacie. ipse tamen rex prudentis matris consilium secutus que ipsi consulerant[b]. ut nullo modo recederet ab obsidione donec castrum caperet firmus et constans in propoito perseuerans. mauris obsesis non dabat requiem die ac nocte mauri fatigati labore diutuno[c]. et longa expectatione uidentes. et regis animositatem et constanciam fedus cum ipso inierunt datis obsidibus. ut si rex yspalensis qui tunc erat cordube uellet eis sucurrere infra octo dies ita quod regem nostrum ab ossidione recedere cogerent. obsides suos sin[d] omni dampno et iniuria saluos reciperet. Alioquin castellum ipsum saluis personis et rebus mobilibus quas asportare possent redderent regi nostro. Missis igitur nunciis yspaleñ regi eisdemque receptis certi quod rex predictus non subueniret eis. horrendum enim erat regi grandeuo contra iuuenem animosum et in propoito pertinacem | confligere reddiderunt castrum supradictum. s. capellam dn̄o nostro regi ad honorem et gloriam dn̄i nostri ih'u. xp̄i. Ipse uero rex fidem seruans et inimicis mauros ipsos et uxores et filios eorum cum rebus mobilibus saluos deduci fecit sicut promiserat usque ad castrum quod dicitur gahet[1]. Archiepiscopus vero toletanus et episcopus palentinus et alii uiri religiosi qui cum episcopis erant mezquitam maurorum omni spurcicia mahometice superstitionis per uirtutem dn̄i nostri ih'u. xp̄i. et uictoriosissime crucis eius purgata[e] dedicauerunt ecclesiam dn̄o ih'u. xp̄o. Missam et diuina officia cum magno gaudio celebrantes. Rex autem reparatis pro temporis oportunitate ruinis et irruptionibus[f] murorum munitoque ipso castro uictualibus. armis et machinis bellicis uirisque bellicosis. reuersus est toletum ad matrem suam circa festum assumptionis beate marie[2] cum multo gaudio et honore. Eadem estate rex legion̄ obsedit badaioz. et rex portuga-

a) Sic. — b) Sic. — c) Sic. — d) Sine. — e) Sic. — f) pour *ruptionibus?*

50. 1. Rodrigue ne dit rien de tout cela. — Gaete (?) près de Trujillo : « está arruinada en su mayor parte, y demuestra gran estension y fortaleza » (Madoz). Le roi de Séville dont il est question ci-dessus est toujours Abou-l-Ala (cf. § 47, note 5).

50. 2. Rodrigue (IX, 13) dit que l'expédition de Capilla dura quatorze semaines. Elle avait commencé, nous dit notre auteur (§ 49), vers la Pentecôte de 1226 ; et la Pentecôte cette année-là, tomba le 7 juin : cela ne ferait donc que dix semaines. Les *An. Toled. II*, mettent cette expédition en 1225 : « ... El rey D. Fernando priso Capiella Era MCCLXIII. » On arriverait alors à treïze semaines, la Pentecôte tombant le 18 mai en 1225 ; mais l'ensemble de notre texte interdit cette date, et Rodrigue indique 1226, puisqu'il dit que c'est en revenant de Capilla que le roi jeta la première pierre de la nouvelle cathédrale de Tolède, événement daté de 1226 par les *An. Toled. III* (je ne sais où le vicomte de Palazuelos, comte de Cedillo, a pris la date du 11 août 1227 qu'il marque dans sa *Guí. de Toledo*, 1890, p. [illegible]). Au surplus

leñ obsedit ielues[3] iuxta badaioz. Qui post longam obsidionem spe frustati[a] recedentes a uillis obsessis reuersi sunt uterque in terram suam. Quid autem egerint et qualiter se habuerint ipsi reges et

a) Sic.

Rodrigue compte sans doute dans les quatorze semaines le temps nécessaire à a mobilisation. Le *Chr. Cerratense* porte 1226. Cf. Herculano, t. II, p. 297, note 2.

Il n'est plus question de la lutte de Ferdinand III contre les Maures jusqu'au § 60 (second siège de Jaen). Au § 53, il est parlé de la trêve conclue avec le roi de Séville. Entre la prise de Capilla et cette trêve, le texte d'Ocampo place une série d'opérations qu'il est bon de mettre ici dans leur cadre (fol. CCCCVII) de manière à compléter la lacune laissée par notre auteur : « Quando el rey don Fernando sopo en como era muerto el rey de Baeça su vasallo diz quel peso mucho de coraçon, ꝛ teniẽdo que sel querriẽ alçar los moros enbio a Andujar a don Aluar perez de Castro ꝛ a dõ Alfonso tellez de meneses ꝛ los moros temiẽdose delo que començaran contra el alcaçar dexaron la villa ꝛ fueronse todos que non finco ningũo ꝛ finco la villa al rey. Eso mismo fizierõ los de Martos que non finco y ningũo : ꝛ otrosi finco al rey el alcaçar de Baeça ꝛ dexol a dõ Lope diaz de Faro (cf. § 32, note 4) con quinientos caualleros mucho valientes. ꝛ dexo en Martos a don Aluar perez de Castro ꝛ a dõ Tello Alfonso de meneses. ꝛ el rey vinose para Toledo. ¶ Don Tello Alfonso guiso cõ la gente q̃ pudo auer ꝛ fue correr Uaena (omis dans 8817) ꝛ Luçena ꝛ Castro del rio ꝛ toda esa trr̃a. E entonçes Abullale (omis dans 8817) rey de Sevilla era ende salido cõ muy grã poder ꝛ fue correr la tierra q̃ los cristianos auiẽ ganado nueuamẽte, ꝛ llego a Biuoras (ms. 8817 : *biberas*). Dõ Tello Alfonso fue en gran coita q̃ non sabie del. ꝛ por aventura prendierõ vn moro de quiẽ sopierõ como era alli Abullale con gran hueste ꝛ como yua sobre Martos. dõ Tello alfonso era en coita, ca non auie por do entrase a Martos, ꝛ fuese pa alla quanto pudo, ca la villa nõ era aun biẽ çercada : ꝛ estaua y la condesa doña Yrenia muger d' don Aluar perez de Castro q̃ auie ydo al rey dõ Fernãdo. Enõ auie dõ Tello alfonso por do ẽtrar si nõ por la hueste de los moros. Entonces fizo un tropel de su gẽte ꝛ endreço ala villa. Los moros recudierõ cõel ꝛ fizierõle daño enlos q̃ yuan derramados del tropel : ꝛ yuã se d'fendiẽdo quanto podiẽ ꝛ llegarõ ala puerta de la villa, ꝛ los moros con ellos, ꝛ alli fue grande la prisa q̃ los moros le dierõ. ꝛ mataron y un buẽ cauallero Ferran gomez (ms. 8817 : *guterrez*) de Padiella q̃ traye el pendon de don tello alfonso : ꝛ don tello alfonso moriera y synon por vna compaña de escuderos que salierõ de la villa que les ayudaron a defender. Entõçes Abullele (ms. 8817 : *el rey mouro*) çerco toda la villa en derredor. ꝛ la peña nõ era aun bien çercada sinõ de vn tapial. ꝛ conbatierõ la muy rezio los moros en guisa quel tomaron ꝛ mataron y bien doziẽtos (ms. 8817 : *t'zentos L*[a]) caualleros d' cristianos mucho garridos. E entõçes quisieran los moros labrar la peña, mas nõ quiso dios que tã grã vagar oviessen. ¶ Los cristianos perdida la peña quedaron en la villa muy cuytados, ꝛ temiẽ dela perder, ca nõ teniẽ uiãda, ꝛ comiẽ los cauallos ꝛ los cueros (ꝛ *los cueros*, omis dans 8817). Don gonçalo yuañes (8817 : *g*[o] *eañs*) fijo del conde don Gomez (8817 : *g*[o]) estaua en Baeça, ꝛ quãdol sopo uinose para Martos con setẽta caualleros ꝛ metiose enla villa. ꝛ ellos estando en esto llegol mandado al rey don Ferrando que era en guadalfajara, ꝛ ẽbio luego alla a dõ Aluar perez de Castro q̃ era aun y conel ꝛ a dõ Alfonso tellez de meneses (ms. 8817 : *a dom aluar pez. ꝛ dom afonso telles q̃ erã y cõ el. Et Adon po goñz meestre de santiago*) ꝛ a dõ Gonçalo yvañez maestre de Calatraua (cf. § 44 n. 2) ꝛ fuerõse para Martos, ꝛ metierõse en la villa ꝛ defendieronla mucho fuerte ꝛ cobraron la peña alos moros ꝛ fuerõse ende su via. ꝛ embiaron luego mãdado al rey como eran desçercados, ꝛ el rey que yua pa alla los acorrer, llegol mãdado en la calçada. desi tornose para Toledo. » Tout ce passage manque dans le manuscrit de l'Académie de Lisbonne.

50. 3. Même année que la prise de Capilla (1226). — Elvas, en Portugal, à l'ouest de Badajoz. La forme *ielues*, restée en espagnol, était employée par les Arabes ; mais ceux-ci avaient aussi une forme correspondante à la portugaise. Cf. David Lopes, p. 199 et 227 de l'article signalé à la note 8 du § 10 (p. 65 du tiré à part).

uassalli eorum in facto tam nobili quod aggressi fuerant ex condeo pacto firmato inter eos multis diebus ante non est nostrum dicere cum diuersi diuersa sentient omnium tamen sit concors et una sententia q2 post innumeras expensas et mortes hominum. sarraceni gloriantur in defensione uillarum et eas retinent usque modo [.] asseritur tamen a multis fide dignis q2 rex portugale destitutus a suis gemens et dolens ultra quam credi potest abscessit. Rex uero legioñ estui[a] caloris incessionem[b] nequiens tolerare faciem suam conuertit versus galleciam. dispones[c] beati Iacobi apostoli limina uisitare[4] : —

GEORGES CIROT.

(A suivre.)

a) aestiui — b) l'approche, ou *incensionem ? — c) disponens.*

50. 4. Rien dans Rodrigue sur cette double expédition du roi de Léon et du roi de Portugal. Luc (p. 114, l. 5) : « Rex Adefonsus iterum cum magno exercitu terram Maurorum ingressus cuncta quae erant in circuitu de Badaioz exterminauit. Similiter Sancius Rex Portugaliae cum exercitu suo, omnia quae erant circum circa Elves vastauit : & ambo Reges ad propria reuersi sunt ». Voir Herculano (t. II, p. 293-299), qui avait raison, comme on voit par notre texte, de penser que les deux rois s'étaient concertés, et qui explique très bien les circonstances, la situation respective des chrétiens et des Maures de ce côté de la péninsule, les progrès accomplis par les premiers depuis la reprise d'Alcacer (1217). L'historien portugais s'étonnait (p. 512) que Luc ne mentionnât pas la prise d'Elvas en 1226, que laisse pourtant supposer certain diplôme daté *apud Elvas*. Mais notre auteur est encore plus explicite que Luc : ni le roi de Portugal ni celui de Léon ne vinrent à bout de leurs assiégés respectifs; tous deux s'en retournèrent peu glorieusement. Il a ici des sous-entendus et des allusions qui nous échappent, mais qui laissent deviner que, quoi qu'en pense Herculano, les Léonais n'eurent rien à envier aux Portugais; et Luc n'a pas cherché à taire le succès de ceux-ci pour pallier l'échec de ceux-là. Sancho II mérita-t-il alors personnellement l'éloge que lui accorde ici Herculano? C'est possible, et notre auteur semble l'admettre; mais, soit par sa faute, soit par celle de son entourage, il n'aboutit cette fois-là qu'à un piteux résultat. — Retenons que, dans ce passage, il est dit que les deux villes d'Elvas et de Badajoz sont *encore* aux mains des Maures. Il a donc été écrit avant 1230, date de la prise de ces deux villes (cf. § 57 et § 11, note 1).

NOTES

SUR LES RAPPORTS DE NANTES AVEC L'ESPAGNE

(*Suite et fin*[1].)

III

I. Marchandises diverses faisant l'objet du trafic hispano-nantais.

I. Blés. — L'exportation des blés sur l'Espagne était pour le port de Nantes un élément de trafic considérable. Lorsque ce commerce se ralentissait, les négociants nantais se plaignaient amèrement. Aux environs de l'année 1595, les cultures françaises avaient été délaissées par suite des circonstances politiques, l'hectolitre de blé avait atteint le prix de 47 francs. Henri IV, à son avènement, avait interdit l'exportation des blés. L'armement de Nantes s'éleva contre cette mesure, mais les doléances des commerçants de la ville ne furent pas écoutées. Ce fut seulement en 1601 que l'exportation des blés fut de nouveau permise et la traite directe des blés avec l'Espagne ne fut autorisée qu'au mois d'octobre 1604. C'est à cette date seulement que le gouverneur de Nantes, M. de Monbazon, reçut des ordres de Paris et recommença à délivrer des certificats pour les navires à destination des ports de la Péninsule[2].

L'exportation des blés bretons en Espagne laissait aux commerçants du pays des bénéfices importants. M. de Beaulieu Beloteau, échevin, écrivait à l'intendant de Bretagne, le

1. Voir *Bull. hispan.*, t. XIV, p. 119 et 383; t. XV, p. 68.
2. Travers, *Histoire de la ville de Nantes*, t. III.

10 juin 1723 : « La ville de Nantes est à la veille de manquer de froment..., il n'en vient point de Bretagne, très peu d'Anjou, et le comté nantais ne peut en fournir étant épuisé. La raison pour laquelle il n'en vient point de Bretagne est que l'on y charge des quantités prodigieuses pour le Portugal et l'Espagne où il y a un profit considérable à faire. » Les blés bretons étaient si estimés en Espagne et en Portugal que les Anglais n'y accréditaient les leurs qu'en les vendant sous le nom de blés de Bretagne. On constate d'après une statistique dressée en l'année 1735 que la moitié des blés bretons étaient exportés par Nantes. Cette année-là les navires chargèrent à la Fosse 9,376 tonneaux à destination de l'Espagne et 10,882 tonneaux à destination du Portugal[1].

II. Vins. — Les Espagnols entreposaient à Nantes les vins de Touraine, d'Anjou, de l'Aunis et de la Saintonge. Ils exportaient sur les Flandres ou sur leur pays les boissons qu'ils allaient acheter aux foires d'Ancenis. C'était dans cette petite ville qu'avaient lieu les plus fortes transactions de toute la région sur les vins de la vallée de la Loire. Les vins du comté nantais proprement dit étaient moins estimés que les autres, car on les trouvait trop faibles. La plupart du temps, ils étaient transformés en eau de-vie sur le pied de huit barriques de vin pour une barrique d'alcool. Le commerce des vins ordinaires fut fait à Nantes par des Espagnols dès le xve siècle. Nous avons eu occasion de faire connaître le nom d'un facteur espagnol, de Compludo, qui s'occupait de cette nature de commerce.

De tous temps les étrangers enlevèrent par le port de Nantes de fortes quantités de vins et d'alcools. Dans son mémoire sur le commerce en Bretagne, Béchameil de Nointel estime que chaque année il sortait par la Loire sept mille pipes d'eaux-de-vie, vendues de 80 à 100 livres et huit mille tonneaux de vins de quatre barriques.

Si les Espagnols achetaient des vins à Nantes, ils y vendaient

1. Letaconnoux, *Le Commerce des grains en Bretagne au XVIIIe siècle*. Rennes, 1909.

également du vin de Madère. Celui-ci était considéré comme un cordial et un stimulant. Lors du siège de Nantes, en 1487, on en donna à boire aux hommes d'armes qui devaient effectuer une sortie[1]. Aux grands personnages on faisait présent de vin d'Espagne. En 1686, on en offrit trente bouteilles à M. le maréchal de Schomberg[2], et lorsque la maréchale d'Estrées fit son entrée à Nantes, le 4 août 1701, on lui offrit « 60 livres de bougies, 60 livres de confitures sèches et six douzaines de bouteilles de vins d'Espagne »[3]. Le vin de Madère se conservant bien, les armateurs nantais du XVIIIe siècle en achetaient des quantités importantes pour les exporter aux îles.

III. Poissons. — L'Espagne achetait à Nantes des poissons de diverses natures et y vendait des sardines lorsque la pêche bretonne avait été infructueuse. Il est un produit nantais que les Espagnols appréciaient particulièrement : nous voulons parler des lamproies. De tous temps, ce poisson eut une réputation supérieure. Le *Dit de l'Apostoille*, qui date du XIIIe siècle, présente une énumération des villes célèbres à cette époque par leurs denrées et produits. Les lamproies de Nantes y sont mentionnées.

Les seigneurs de Biscaye avaient coutume de s'en faire adresser au moment du carême. Ils paraissent en avoir été très friands, car ils payaient même d'avance leurs commandes. Quelquefois, celles-ci étaient tardivement expédiées. Dans sa séance du 10 février 1702, le corps des échevins de Nantes dut intervenir pour faire activer l'envoi des « boëttes de lamprets confits » aux seigneurs de Biscaye qui déjà avaient envoyé 480 livres pour solder le prix de cette expédition[4].

Lorsque les Irlandais eurent pris pied à Nantes, ils exportèrent sur la Péninsule des poissons salés et séchés. En 1712, la *Laure*, navire de *60* tonneaux, emporte 105 tierçons de sau-

1. Arch. mun. de Nantes CC. 102. Paiement de 12 livres pour une pipe de vin d'Espagne « prinse durant le syège pour faire boyre les gens de guerre qui devoient saillyr sur les franczoys ».
2. *Ibid.*, BB. 55.
3. *Ibid.*, BB. 64.
4. Arch. mun. de Nantes, BB. 64.

mon salé d'Irlande[1]. Les registres des entrées et des sorties de navires mentionnent fréquemment cette même nature de cargaison.

IV. Fers. — Le fer ne manquait pas en Bretagne, mais les mines étaient exploitées dans de mauvaises conditions. D'une enquête faite en 1479, il ressort que les forges de Loudéac étaient bien alimentées par des minerais de Bretagne, mais dans une faible proportion. Les populations de l'Armorique, à plus de cent ans de là, n'avaient pas fait de progrès dans l'art de l'exploitation de leurs mines, et dans son mémoire au roi d'Espagne daté de 1592, Yves Gourmil de Coedor citait à Philippe II comme une source importante de richesses les mines de Plougé, du Helgouat, de Locmaria, et il ajoutait que l'extraction des fers qu'elles contenaient était depuis longtemps abandonnée.

La majeure partie des fers importés en Bretagne provenait de la péninsule ibérique. De tous temps, les Espagnols introduisirent des fers à Saint-Malo, Redon et Nantes. En 1408, les moines de l'abbaye de Redon furent amenés à faire une enquête sur des faits remontant à soixante ans de là[2]. Nous lisons dans les dépositions des témoins que les fers d'Espagne affluaient au port de Redon. Un seul des déposants affirme qu'au cours d'une seule année il en a fait venir plus de « cent milliers », c'est-à-dire cinquante-deux tonnes environ. A Nantes, les Espagnols faisaient un commerce de fer des plus importants. Généralement, ils importaient des fers bruts et ceux ci étaient travaillés par la corporation des casseurs d'acier.

L'association des casseurs d'acier paraît avoir été très remuante. Au début du XVIe siècle, l'importation des fers d'Espagne s'étant ralentie, les métallurgistes de Nantes s'adressèrent au bureau de la ville pour qu'il pût leur fournir des matières premières afin d'éviter le chômage. Le bureau de la ville les autorisa à s'emparer des fers entreposés chez le comte Salvador, marchand espagnol. Cette saisie, autorisée en 1503,

1. Arch. mun. de Nantes, HH. 259.
2. Trévédy, *Le port de Redon aux XIVe et XVe siècles*, Saint-Brieuc 1903.

n'eut sans doute pas lieu, car elle aurait découragé et ruiné ce facteur qui deux ans après louait de nouveaux magasins près de la Chézine.

Cinquante ans plus tard, en 1553, des droits ayant été mis sur les importations de fer d'Espagne, les casseurs d'acier obtinrent de la Cour des comptes des lettres de surséance invitant le fermier de la traite à s'abstenir de percevoir ces droits [1]. Au début du XVIIe siècle, lorsque le commerce fut momentanément suspendu avec l'Espagne, les casseurs d'acier firent entendre de nouvelles doléances, mais elles furent de courte durée. Il n'en fut pas de même en 1688. Par un arrêt du Conseil, les fermiers de la Prévôté de Nantes avaient obtenu que le droit sur les fers fût majoré. Les casseurs d'acier protestèrent et firent écrire à Paris par l'intendant de la marine Des Gatines. Celui-ci, par une lettre datée de janvier 1688, faisait valoir que l'arrêt du 25 novembre 1687 n'était pas applicable aux fers d'Espagne [2]. L'Espagne, écrivait-il en substance, est la meilleure cliente de la France, il ne faut pas donner prise à l'établissement de nouveaux droits contre nous, ceux-ci sont trop difficiles à faire lever. Pour protéger quelques maîtres de forge français, nous risquons de ruiner toute une branche de notre commerce. Des Gatines fut toujours un fonctionnaire malheureux ; on lui répondit qu'il faisait trop d'histoires *(sic)* et qu'il eût à faire appliquer les nouveaux droits [3].

V. Livres, Papiers, Cartes a jouer. — Le commerce des livres fut particulièrement florissant entre la France et l'Espagne, notamment au XVIe siècle. Les libraires de Paris et principalement ceux de Lyon adressaient aux nombreux libraires d'Espagne ou à leurs propres représentants des ballots de livres considérables. Les achats étaient effectués soit par correspondance, soit lors des visites faites aux foires de Lyon par les libraires espagnols. Quelques libraires lyonnais choi-

1. Arch. de la Loire-Inf., B. 578, f° 50.
2. Arch. nationales, Marine, B3 55, p. 434.
3. *Ibid.*, B3 55, p. 459.

sissaient parmi les membres de leur famille des facteurs qui s'installaient à Salamanque, à Saragosse et à Médina del Campo. André de Portonariis représentait dans cette dernière ville la maison de Vincent de Portonariis ; Charles Pesnot avait également un comptoir à Medina. Philippe de Giunta représentait à Burgos la fameuse société des héritiers de Jacques de Giunta. Pierre Landry fréquentait les foires de Lyon et ses achats achevés il repartait pour Medina del Campo. On pourrait multiplier les exemples, mais l'histoire des relations commerciales des libraires espagnols et des libraires lyonnais est trop connue pour qu'on y insiste [1]. La manière dont se faisaient les expéditions de livres est moins connue. Ceux-ci étaient la plupart du temps adressés à des facteurs de Nantes qui centralisaient les envois dans leurs magasins et les faisaient ensuite parvenir à Bilbao.

De Lyon, Claude Senneton, Gaspard de Portonariis, Philippe de Giunta, Louis Pesnot, Guillaume Rouville et d'autres, adressaient leurs envois soit à André Ruys, soit à Mathelin Popelin, libraire à Nantes. Ceux-ci les acheminaient ensuite sur l'Espagne. Quelquefois, les envois parvenaient à Nantes par l'intermédiaire de Pierre Treperil, libraire à Orléans.

Outre les colis de Lyon, les facteurs de Nantes faisaient parvenir à leurs destinataires les envois de Colin Petit, Gilles Gilles, Guillaume Debues, libraires à Paris. En Espagne les principaux clients des maisons françaises étaient André de la Siera, Barthélémy de Catalinaga, Martin de Anuncibay, libraires à Bilbao, Miguel de Çamora, Diego de Curiel, Christophe d'Avila, imprimeurs et libraires à Burgos, Charles Pesnot, Jean d'Espinosa, Pierre Landry, libraires à Médina del Campo, Jean Peruso de Tolosa, Guillaume Chaodiera, à Salamanque [2].

La vente des livres était toujours assurée en Espagne. Le grand archidiacre Le Gallo, mort à Nantes, donna tous ses biens et sa bibliothèque aux pauvres de la ville. Sa bibliothèque devait être vendue, elle fut mise en adjudication et l'un des

1. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise, passim.*
2. Arch. mun. de Nantes, HH. 188, 189, 190, 191.

échevins de Nantes, Étienne Poulain, chercha à se rendre acquéreur des livres qui composaient cette collection à seule fin de les vendre en Espagne [1].

Ce n'étaient pas seulement des envois de livres que les facteurs espagnols centralisaient dans leurs entrepôts de la Fosse. Ils exportaient également des papiers et de la *tiarte* [2]. Dans les connaissements de navires on constate de fréquents envois de papiers. Le *Santiago* de Rohart charge de la part de Pierre et Joseph Ossandon 24 balles de papiers pour Salvator Ferrando, de Valladolid. Deux barques de Nantes emportent 229 et 178 balles de papiers pour Diego Hernandez de Cordoue, imprimeur de Valladolid, et Petro de Val Puesta, imprimeur à Burgos. Dans le chargement de la *Perrine* sont comprises 50 balles de papiers et des cartes à jouer.

Si livres et papiers exportés par Nantes provenaient de Lyon, Paris et Thiers, les cartes à jouer, au contraire, paraissent avoir été faites dans cette première ville. Il existait à Nantes de nombreuses fabriques de cartes à jouer aux portraits d'Espagne. Joseph Dutertre, ayant reçu inopinément la visite des commis des fermes, le 19 octobre 1719, jeta au feu deux grosses de cartes à portraits d'Espagne [3]. Le 3 novembre de la même année, Jeanne Elbout, veuve Thébaut, cartière, rue Casserie, présenta aux commis 144 jeux à figures d'Espagne. Le lendemain Pierre Brèche montra à ces mêmes employés 800 jeux de cartes imparfaites à portraits d'Espagne. Pierre Sigogne, marchand de toutes sortes de cartes, annonçait dans son prospectus qu'il tenait article de cartes espagnoles. Dans une collection de Paris, on pouvait voir un jeu de tarots daté de 1780. Le deux d'épées, vulgairement appelé deux d'écrits, portait la mention : « Fechas en Nantes » [4].

VI. Toiles. — La fabrication de la toile s'est développée

1. Travers, *op. cit.*, t. III.
2. *Tiarte* est un mot que l'on trouve dans les comptes d'André Ruys. Le savant archiviste municipal de Nantes, M. Blanchard, a identifié ce mot qui est synonyme de papiers en provenance de Thiers.
3. Arch. mun. de Nantes, CC. 17.
4. *Ibid.*, CC. 18 et note.

dans les campagnes bretonnes dès le xve siècle. Cette industrie était par excellence une industrie domestique [1]. Dans tout le duché on tissait le fil, mais chaque région avait sa spécialité. A Rennes on fabriquait les toiles « *noyales* » pour les voiles de grande dimension ; à Vitré, se confectionnaient les « *vitrées* » pour les petites voiles. Morlaix produisait des toiles grossières, à Pontivy, au contraire, des toiles très fines étaient tissées. A Quimper, Lokronan, Quintin, on fabriquait également des articles estimés. Chaque année des acheteurs anglais et espagnols parcouraient le pays, effectuaient des achats et ils dirigeaient les fardeaux sur Saint-Malo et sur Nantes. C'était principalement par cette dernière ville qu'étaient exportées les toiles bretonnes, car les droits qui les frappaient à Bilbao étaient presque nuls quand elles parvenaient par Nantes. Quelques chiffres donneront une idée de l'importance du commerce des toiles en Bretagne. De 1570 à 1575, la moyenne annuelle d'exportation des *vitréennes* fut de 723,662 aunes. De 1575 à 1580, le chiffre monta à 1,152,880 aunes. La seule exportation vitréenne se chiffra, en 1586, par plus de un million et demi, soit environ 7 millions de nos jours [2]. Au xviie siècle la fabrication de la toile fut moins soignée. Les acheteurs espagnols ralentirent leurs achats. En 1661, on dut faire une enquête pour connaître les causes de la crise qui sévissait sur l'industrie de la toile et l'on constata, à Morlaix tout au moins, que les toiles n'avaient pas les largeurs réglementaires. Des fabriques concurrentes de celles de Bretagne s'établirent en Silésie, en Irlande et dans d'autres pays au xviiie siècle, et le commerce des toiles, qui avait été particulièrement prospère en Bretagne, diminua sensiblement.

VII. Laines. — Les Espagnols eurent pendant plusieurs siècles le secret de la fabrication des laines et des draps fins. Ceux-ci surtout étaient superbes en raison de la qualité de

1. Sur le commerce des toiles en Bretagne, cf. Sée, *Essai sur les classes rurales en Bretagne*. — Bourde de la Rogerie, *Inventaire des archives du Finistère*, série B.

2. Frain de la Gaulayrie, *Les Vitréens et le commerce international* (*Revue hist. de l'Ouest*, 1893).

la laine *mérinos* dont les habitants de la Péninsule eurent longtemps le monopole. Les Bretons ne produisaient guère que des tissus grossiers et c'est d'Espagne, de Hollande ensuite qu'ils firent venir les laines et les draps dont ils avaient besoin. Dès le milieu du xve siècle les Espagnols importaient de fortes quantités de laines par le port de Nantes. En 1463, Yvonnet Gareau et Jean Toublanc, fermiers du denier pour livre, demandent à être déchargés de leur ferme et ils écrivent : « pour bien remontrer la raison de la doléance que vous font les ditz fermiers il est ainsi que la plus grande part et presque toute la marchandise qui se fait en ceste ville et faulxbourgs est par ceux de la dite nation [d'Espagne] ». Ils estimaient que les Espagnols introduisaient à Nantes seize charges de laine par semaine, chaque charge pouvant valoir 100 livres[1]. Au xve siècle, les Espagnols auraient importé, dit Verger, cinq à six mille balles de laine par an. D'après un document aujourd'hui perdu, ce même auteur ajoute : « avaient fait les dits espaigneuls ordonnances de tenir leur estappe des dites laynes en ceste ville et de non les mener ailleurs. »

L'existence de deux marchands de laines fixés à Nantes au xve siècle nous est révélée par plusieurs quittances et accords. Martinez et Ryaga, entrepositaires pour le compte de négociants de Bilbao, perdirent en 1487, au cours du siège de Nantes, quarante-deux balles de laines qui avaient été employées à abriter les assiégés contre les attaques des Français. Ces quarante-deux balles de laines leur furent remboursées 700 livres[2].

Lors du siège de Blain, les habitants firent venir d'Espagne des balles de laines destinées à garnir les fortifications. André Ruys et Balthazar Aregnana les leur procurèrent[3].

VIII. Marchandises diverses. — Les Espagnols apportaient à Nantes des armes, des soies plates, de la cire, du maroquin. Ils avaient la spécialité des gants longs. Le bureau de la ville

1. Verger, *Arch. curieuses de Nantes*, t. III, p. 41.
2. Arch. mun. de Nantes, EE. 189, CC. 102.
3. *Ibid.*, CC. 209.

en faisait acheter pour les grands personnages de passage à Nantes. Jacques Grandamy tenait boutique de gants d'Espagne parfumés d'ambre gris. C'était chez lui qu'on se fournissait de préférence[1].

Les éleveurs de chevaux de la région nantaise qui confine à la Vendée faisaient venir des chevaux d'Espagne et les élevaient dans leurs haras. Lorsque le roi Henri IV dut entrer à Nantes, le bureau de la ville décida de lui offrir un cheval. Stoffe de Quarare, gentilhomme écuyer, reçut trois écus pour frais de voyage à Machecoul où il s'était rendu pour examiner un cheval d'Espagne qu'on avait résolu de donner au roi[2].

Viau, éleveur de la Chevrollière, avait fait venir, en 1750, un étalon d'Espagne pour faire le service dans son canton[3].

Au XVIIIe siècle, Nantes exportait sur Bilbao de grandes quantités de sirops de sucre, des cacaos et des étoffes des Indes, notamment des satins à fleurs dits *culgas*[4].

II. Difficultés du commerce provenant des actes de piraterie.

Le commerce de la Bretagne avec les pays étrangers fut bien souvent rendu difficile par suite de la présence des écumeurs de mer qui croisaient sur les côtes de la province. Pirates anglais, italiens, espagnols et bretons se donnaient rendez-vous sur les côtes bretonnes pour attaquer les navires passant de la Manche dans l'Océan Atlantique. En dehors des pirates, les capitaines de navires marchands avaient encore à redouter, aux époques de guerre, les corsaires régulièrement armés et munis de lettres de marque.

Les commerçants nantais eurent particulièrement à souffrir des corsaires et des pirates. Dès le XIVe siècle, la piraterie était pour ainsi dire permanente sur les rivages voisins de l'embouchure de la Loire. Bretons, Espagnols, Anglais s'attaquaient

1. Arch. mun. de Nantes, CC. 346.
2. *Ibid.*, CC. 346.
3. Travers, *op. cit.*, t. III.
4. Arch. mun. de Nantes, HH. 259.

à l'envi. Les pirates de Biscaye étaient les ennemis les plus hardis et les plus redoutables du commerce maritime[1].

Les souverains bretons essayèrent maintes fois de remédier aux excès et aux déprédations des pirates, mais ils ne réussirent jamais à pallier les maux que ceux-ci causaient aux navires bretons ou étrangers. L'un des premiers qui prit une utile mesure fut le duc Jean IV. Au mois de juillet 1372 il rendait une ordonnance par laquelle il organisait le *convoi*.

« Jehan ... faisons scavoir à tous que pour le désir que nous avons de guarder nos subgiez et especialement les marchanz maréanz sur mer qui ont souffert moult de pertes et granz domages de lours marchandies et aultrement sur mer par plusieurs de diverses nacions nous aions ordené à tenir barges et autres vesseaux armez sur les portz de nostre duché pour la deffenze de noz ditz subgez marchanz. » Ce convoi était composé de deux escadres qui accompagnaient les navires de commerce jusqu'aux ports de destination et les protégeaient contre les attaques des pirates étrangers. Mais ce convoi ne se formait que deux fois par année et entre temps les navires sortant des ports bretons étaient fréquemment attaqués.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés depuis le moment où Jean IV et les villes de Biscaye avaient signé ensemble un traité de commerce et pris des mesures pour enrayer la piraterie que l'on vit entrer en Loire dix-neuf galères espagnoles et deux bâtiments légers qui répandirent la terreur à l'embouchure du fleuve. Aidé des Guérandais, Guillaume du Chastel défit les forbans espagnols et ceux-ci s'enfuirent vers la presqu'île de Ruys.

En 1405, Jean V résolut d'améliorer l'institution du convoi. Il décida d'imposer des *devoirs* sur les entrées et sorties de marchandises et de consacrer ces ressources à la construction de navires nouveaux. Quelques années plus tard, le roi de Castille et lui s'engagaient à supprimer les lettres de marque et de représailles délivrées aux capitaines des navires armés en course. Mais, malgré ces mesures, les écumeurs de mer espa-

1. E. de la Nicollière-Teijeiro, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, 1896.

gnols commettaient maintes déprédations au détriment des marchands bretons. Il est juste d'ajouter que les pirates bretons rendaient coup pour coup, abordage pour abordage et pilleries pour pilleries. Si un navire venait à se perdre sur les côtes bretonnes, les marchandises appartenant au duc en vertu du droit *de bris* étaient pillées bien avant que fût ouverte l'enquête sur les causes du naufrage du bâtiment. Lopez de Saint-Victor[1], ayant fait naufrage près de l'île de Sein, le duc Jean V, par mandement de 1476, ordonna qu'on lui restituât les cinq sixièmes de la cargaison du navire estimée 60.000 écus, le reste lui étant acquis en vertu de ses droits, mais toutes les marchandises avaient déjà disparu.

Parfois, pour se venger des pirates espagnols qui assaillaient les navires, les ducs de Bretagne faisaient mettre l'embargo sur les bâtiments stationnés dans les ports; ils saisissaient les marchandises appartenant aux étrangers de la nationalité des pirates ou même ils s'emparaient de ceux-ci et les emprisonnaient. Quelques exemples de ces représailles nous sont parvenus. En 1467, ordre fut donné par le duc François II de mettre l'embargo sur les navires espagnols amarrés dans les ports de Bretagne[2] en garantie des pillages commis par des marins de ce pays. Les Bretons ayant été dédommagés, mainlevée fut donnée de cette saisie de navires. La même année, François II fit saisir sur les marchands d'Espagne fréquentant la Fosse de Nantes pour 30.000 écus de marchandises en garantie des prises faites à Saint-Nazaire par des Espagnols qui avaient assailli des navires anglais[3]. Les négociants espagnols de Nantes ne trouvèrent pas ce procédé à leur goût et ils s'efforcèrent d'obtenir du duc des lettres de sauvegarde. Sur les instances du roi de Castille, celles-ci leur furent accordées en 1468.

Les documents d'archives relatent de si nombreux actes de piraterie qu'il serait fastidieux de les énumérer, même partiellement.

1. Bourde de la Rogerie, *Introduction à l'inventaire de la Série B. des archives du Finistère*, p. CXX.
2. Arch. de la Loire Inférieure, B5, f° 69.
3. *Ibid.*, B5, f° 146.

L'abondance des enquêtes concernant les pilleries de navires témoigne des difficultés du commerce maritime au cours des siècles passés. En 1476, le *Saint-Thomas*, de Morlaix, venant de la Rochelle est pillé par un navire espagnol [1]; une caravelle de vingt-huit tonneaux allant de Rouen à Quimper est assaillie la même année par des forbans espagnols [2]. En 1480, la piraterie espagnole prend sur les côtes bretonnes une telle extension que le duc de Bretagne est obligé de recourir à des mesures nouvelles. A quelques années de là, François II dut indemniser un armateur espagnol dont le navire avait été saccagé par des Bretons. Il lui versa 10.800 livres en 1487 [3]. Les Coetlanlem s'acharnèrent avec tant d'âpreté sur les navires espagnols qu'en 1486, le duc François II saisit leurs biens pour indemniser les négociants [4].

Mais qu'on interdît aux marins étrangers de descendre à terre avec des armes afin d'éviter les rixes et les collisions qui se produisaient; que l'on armât pour protéger les navires de commerce des vaisseaux tels que le *Grant-Léon*, le *Petit-Léon*, la *Bonne-Aventure;* que les souverains signassent pactes, traités et conventions, toutes ces mesures étaient illusoires. Les pirates ne désarmaient pas. Les Biscayens croisaient sur les côtes de Bretagne, ils s'installaient dans la petite île du Pilier et de là ils surveillaient l'embouchure de la Loire et s'attaquaient à des navires plus importants que les leurs. Parfois même, ils remontaient le fleuve, venaient jusqu'à Nantes et jetaient le trouble et la consternation parmi les commerçants de la ville.

Les actes de piraterie commis par les Espagnols sur les navires bretons étaient une cause de dommages importants pour les négociants; en revanche, les pilleries des Bretons sur les navires étrangers coûtaient des sommes importantes au trésor ducal. Le droit de *bris*, nous l'avons vu plus haut, ne pouvait pas toujours s'exercer; le duc était obligé d'indemniser les propriétaires de navires soit en leur versant immédiatement

1. Arch. de la Loire-Inférieure: E. 203. P. V. d'enquêtes.
2. *Ibid.*, E. 203.
3. *Ibid.*, B. 51.
4. Sur les Coetlanlem. Cf. *Bull. de la Société acad. de Brest*, 1878.

des dommages-intérêts, soit en leur assignant une rente sur leurs revenus. Sous la date du 28 août 1518, nous trouvons une procuration donnée par Éléonore Mascaron d'Avignon et son fils à Lopez de Burgos, négociant à la Fosse de Nantes, afin de réclamer à François Ier et à la reine Claude, héritière de François II, la somme que ce dernier avait assignée à son mari sur la prévôté de Nantes pour l'indemniser d'un navire qui lui avait été pris[1].

A dater de la réunion de la Bretagne à la France, le commerce maritime de la province eut à supporter non seulement les maux que lui causaient les pirates, mais encore ceux que lui infligèrent les corsaires.

Dès le mois de juin de l'année 1502, Louis XII ayant eu des difficultés avec ses alliés de la veille, la guerre éclata entre la France et l'Espagne. Les marins bretons reçurent des lettres de marque pour courir sus aux navires du roi d'Espagne[2]. De part et d'autre on échangea de bons coups; les navires espagnols n'abordèrent plus à Nantes et la corporation des casseurs d'acier ayant manqué de matières premières, on autorisa la saisie des fers entreposés chez le comte Salvador, sujet espagnol. Les lettres de marque délivrées aux marins bretons ne leur furent retirées qu'au cours de l'année 1509[3].

Durant les luttes de François Ier avec l'Espagne, les Nantais vivaient toujours dans l'inquiétude des corsaires espagnols. Dans les comptes du miseur de 1525 on trouve une dépense qui indique leurs préoccupations; il fut payé 16 s. « à un quidam qui fut envoyé au Croisic par l'avis de MM. les capitaine, sénéchal et bourgeois de cette ville avertir ceux du dit lieu que s'il entrait espagnols en rivière, incontinent le fissent savoir en cette ville[4]. »

Durant tout le cours du XVIe siècle, pirates et corsaires bretons ou espagnols sont toujours en lutte les uns contre les autres. De tous côtés, les plaintes des commerçants par-

1. Arch. de la Loire-Inf., E. 203.
2. *Ibid.*, B. 18, f° 19.
3. *Ibid.*, B. 18, f° 72.
4. Arch. mun. de Nantes, CC. 292.

viennent au pouvoir royal. Les négociants nantais mêlent leurs doléances à ceux des armateurs des autres ports. Il est difficile de prendre des mesures actives, car, sauf à de rares moments, la marine française n'est pas en mesure de secourir efficacement les navires de commerce. Mais, à tout le moins, on constitue des commissions chargées de faire des enquêtes sur les maux dont se plaignent les négociants des ports et sur les remèdes propres à les soulager. En 1571, l'amiral de Coligny, par lettre du 7 novembre, demande aux juges, consuls et négociants de Nantes un mémoire détaillé afin d'aviser aux moyens de rendre le trafic et commerce qui se fait par mer libre et assuré et empêcher les pirateries et larcins qui se commettent contre les sujets du roi[1]. Cette enquête demeure sans suite, et les pirates continuent à sévir à l'embouchure de la Loire. Les Nantais s'agitent et protestent contre la faiblesse du pouvoir royal. En 1575, ils écrivent : « Le trafic de la marchandise n'a plus cours. » Leurs doléances ne visent pas seulement les pillards étrangers, mais encore les marins des galères royales. A cette époque, la marine française était tombée si bas que les équipages des deux galères du Ponant qui restaient de la flotte d'Henri II étaient « des gens d'abjecte condition, des avariés qui infestaient le pays nantais de maladies contagieuses »[2].

Étant donnée l'absence de toute protection accordée à la marine marchande, celle-ci déclinait considérablement. Les Biscayens, les Italiens, les Turcs même avaient beau jeu à s'attaquer aux navires qui sortaient de la Loire. Aux environs de l'année 1580, la situation des armateurs nantais devint intenable. Deux galères italiennes étaient embusquées à l'entrée de la Loire et rançonnaient tous les capitaines de navires. Sur les instances de la municipalité, le gouverneur de Bretagne, le maréchal de Retz, envoya en Loire la *Réale*, avec mission de pourchasser les pirates. Les frais de ces expéditions restaient généralement à la charge des villes. A ce moment, la municipalité de Nantes, n'ayant pas les fonds

1. Arch. mun. de Nantes, EE. 217.
2. De la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. IV, pp. 45 et 159.

disponibles pour solder la solde des équipages, dut recourir à l'obligeance d'André Ruys, qui avança 200 écus pour payer les marins de la galère royale.

Cette expédition ne mit pas fin aux angoisses des exportateurs nantais. Les pirates italiens furent remplacés par d'autres forbans. Toutes les plaintes sur le manque de sécurité de la Loire demeuraient sans suite, la marine royale étant dans le désarroi le plus absolu. Toutefois, en 1586, les négociants de la place eurent un moment d'espoir quand le duc de Mercœur leur annonça que le roi avait décidé d'armer quelques vaisseaux destinés à protéger les navires marchands. Cet espoir ne fut pas de longue durée. Les temps étaient troublés par les guerres de religion, mais à la mort de Charles IX ils allaient encore devenir plus sombres pour les Bretons. Au moment de l'alliance de Philippe II et du duc de Mercœur, les Espagnols rançonnèrent la Bretagne et le comté nantais. Les soldats de l'armée de secours qui s'étaient réfugiés à Saint-Nazaire, à Ancenis et à Nantes, se livraient à toutes les exactions. Don Diego Broschero, commandant des galères espagnoles, croisait sur les côtes de Bretagne, et sous le fallacieux prétexte de s'assurer que les navires qu'il rencontrait appartenaient à l'*Union*, tous étaient visités et ils étaient le plus souvent pillés par les marins de Philippe II. Ceux-ci n'étaient pas rémunérés et ils se payaient eux-mêmes en effectuant des prises[1].

A cette époque, les réclamations des Nantais furent plus nombreuses que jamais. Le duc de Mercœur en était assailli et sa correspondance avec Philippe II témoigne du souci qu'elles lui donnaient. Au cours de l'année 1591, les saisies de navires s'étant multipliées, Mercœur réunit à Vannes les Etats de Bretagne le 22 mars 1592. A son instigation, ils décrétèrent la liberté du commerce de la Bretagne avec toutes les puissances étrangères. Un religieux, Marcelin Cordet, fut même envoyé à Valladolid auprès du roi Philippe II pour lui transmettre cette décision des États, lui demander de la

1. De Carné, *Correspondance de Mercœur*, etc., *passim*.

respecter et de donner des ordres à don Diego Broschero. Mais cette décision resta lettre morte pour le commandant des galères. Au mois de mai 1592, Saint-Andes de Loredo saisissait un navire nantais chargé de marchandises à destination des Flandres ; en septembre de la même année, Jacques Langloys, qui transportait à Nantes des denrées en provenance d'Olonne, fut arrêté par les Espagnols ; un navire allemand chargé de chevaux et qui faisait voiles pour Nantes fut pillé sur les côtes de Bretagne par les marins du roi d'Espagne. Bien qu'ils fussent munis de congés réguliers, les capitaines des navires marchands qui sortaient de la Loire étaient quotidiennement inquiétés sous le prétexte religieux.

L'ordre finit par se rétablir après le départ des troupes espagnoles. Ce ne fut cependant pas pour de longues années. Les guerres européennes se multiplièrent sous les règnes de Louis XIII et de ses successeurs. La France et l'Espagne furent continuellement en lutte. Dans les deux pays, les corsaires échangèrent de rudes attaques. L'ère des glorieux combats maritimes s'ouvrit pour les corsaires de Nantes. Ceux-ci ont trouvé, en la personne de la Nicollière-Teijeiro, un historien des mieux informés et des plus attachants. Pour ne pas sortir du cadre de ces notes sur les rapports économiques de l'Espagne et de la ville de Nantes, nous mentionnerons seulement quelques faits ayant trait directement au sujet qui nous occupe. Quelques-uns sont connus, les autres au contraire sont encore ignorés.

Le 12 mai 1635, les négociants de Nantes étaient informés que tout commerce avec les États du roi catholique était prohibé et qu'aucun navire ne devait sortir du port sans être armé. Aussitôt, on vit apparaître en Loire les corsaires espagnols qui enlevèrent les bateaux caboteurs. Durant toute la guerre de trente ans, ce fut entre Espagnols et Nantais une longue suite de prises, de luttes et d'abordages. Les corsaires et les pirates des autres pays se mêlaient souvent à ces luttes. Quand on parcourt les documents qui relatent tous ces faits de guerre, on demeure surpris que des armateurs aient eu l'audace de continuer l'exercice d'un commerce qui

offrait tant de périls et de dangers. Tantôt c'est Renier qui, en 1642, s'empare d'une pinasse espagnole montée par vingt-huit hommes que l'on enferme au Sanitat, tantôt c'est un facteur espagnol naturalisé français, Domingo d'Urquixo, dont le navire *l'Hercule*, chargé à Bilbao, est pillé par les Anglais avant de parvenir à Nantes. A d'autres moments, les Nantais vont pirater sur les côtes espagnoles. Gauwain, armateur nantais, est jugé à Bayonne[1] par les officiers de l'Amirauté. Mais quelles que soient les déprédations qu'il ait commises et qui amenèrent le Conseil d'État à donner l'ordre de le juger, ses méfaits ne sont pas comparables à ceux que les Biscayens ont exercés à l'égard des armateurs du port de Nantes. Cachés dans leurs repaires de l'île d'Yeu, de Noirmoutiers et du Pilier, ces bandits ne cessent d'assaillir les navires sortant de la Loire. En 1667, leurs exactions dépassent toutes les limites et la municipalité de Nantes avise Colbert du Perron, intendant de la marine, de toutes les déprédations commises par les Biscayens. Elle le prie de « moyenner une expédition de quelques frégates armées en guerre pour chasser lesdits Biscayens et protéger la côte et l'embouchure de la Loire ». M. de Beaumont, de 1691 à 1694, entreprend de véritables chasses pour déloger des îles les forbans qui y séjournent. Il y parvient en 1694[2]. Aussitôt le Pilier est fortifié et un système de signaux organisé entre Noirmoutiers, Saint-Gildas et Paimbœuf pour avertir les capitaines sortant de la Loire de la présence des corsaires ou des pirates.

Durant les guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne, de nombreux armateurs nantais armèrent en course, et s'il faut en croire des Caseaux, ils réalisèrent de grosses fortunes dans ce genre d'armement. En 1692, l'*Aigle* de Nantes reprenait aux Espagnols le *Prince-de-Galles*, qui était tombé entre leurs mains. La même année, ce navire s'emparait du vaisseau espagnol *N.-D.-de-l'Assomption*. Sur les côtes d'Espagne, le *César* effectuait de riches captures. Mais en face des fortunes réalisées et des prises heureuses, il

1. Ducère, *Histoire maritime de Bayonne*, p. 94.
2. Gaborit, *Le commerce de Nantes*, p. 108.

convient de faire ressortir les ruines qu'occasionnaient aux armateurs de Nantes les corsaires étrangers. Du 3 janvier 1702 au 12 septembre 1703, vingt-trois navires sur cent vingt et un sortis du port tombèrent aux mains des ennemis. De 1754 à 1756, les Nantais perdirent cent un navires ; de 1762 à 1763, soixante et un bateaux leur furent ravis, et en 1778, trente-neuf leur furent enlevés. Combien de ces prises enrichirent-elles les corsaires espagnols? Rien ne permet de le savoir. Au demeurant, le fait importe peu, car nous avons voulu essayer de montrer par ces quelques lignes que si le commerce hispano-nantais a été florissant durant plusieurs siècles, les pirates ou corsaires espagnols et bretons, sans parler de ceux des autres pays, ont souvent entravé le libre « entrecours » des produits et des marchandises. A certaines époques même, le mouvement commercial entre la Bretagne et la Péninsule ibérique a failli complètement sombrer, tant étaient grandes les difficultés que rencontrait le commerce maritime.

JULES MATHOREZ.

L'ESPAGNOL LANGUE UNIVERSELLE

Il ne s'agit pas de la diffusion de l'espagnol dans le langage de la conversation mondaine ou dans celui de la littérature au XVIe siècle, que l'on constate en Italie et en France et qui a déjà attiré l'attention de maint érudit ; il s'agit de la première apparition et affirmation de l'espagnol dans le langage de la politique à l'étranger, qui eut pour témoin la plus imposante des assistances. L'événement eut lieu à Rome le lundi de Pâques 17 avril 1536, dans la salle des *paramenti*, en présence de Paul III, des ambassadeurs de France et de Venise, de cardinaux, de prélats de la cour pontificale, de puissants seigneurs, etc., et celui qui prit la parole alors ne fut rien moins que l'empereur Charles-Quint, tout paré de la gloire que lui avait value sa récente victoire sur l'Infidèle à Tunis. D'une part l'excitation produite chez le souverain par la pompe de son entrée à Rome, ses promenades triomphales à travers la ville éternelle, les offices de la semaine sainte où il assista revêtu des ornements impériaux, et d'autre part l'irritation qu'il ressentit de la conduite de François Ier à son égard, comme des réclamations incessantes de l'ambassadeur Dodieu de Vély au sujet de la cession de Milan au duc d'Orléans, l'incitèrent à se livrer à une bruyante manifestation de ses griefs anciens et nouveaux, de sa force et de ses intentions prochaines : le tout dans la forme d'une longue harangue, qu'il médita seul, sans en parler à ses ministres ni au pape, et qu'il prononça avec une superbe assurance, au grand étonnement de tous les assistants, qui cependant ne la comprirent guère, car — et c'est là le point important — le discours de l'empereur fut prononcé *en espagnol*. Il est probable que jamais auparavant cette langue n'avait retenti sous les voûtes du Vatican, au moins dans un discours d'apparat, les « orateurs » de l'époque

parlant latin et aucun autre souverain espagnol n'ayant eu l'occasion de haranguer en ce lieu un pape.

De l'improvisation de Charles nous ne possédons pas de texte authentique, vu qu'il ne jugea pas à propos de faire publier toutes les vivacités de langage qu'il se permit alors, ni le défi à l'adresse du roi de France, se réservant le moyen de démentir ce qu'on pourrait lui imputer de trop injurieux ou de trop compromettant. Après avoir le lendemain spontanément atténué, dans une conversation qu'il eut avec les ambassadeurs de France, quelques passages du discours qui avaient éclaté comme des coups de tonnerre, il se contenta d'en envoyer à son ambassadeur près François Ier un résumé mitigé et d'en faire exécuter par des secrétaires d'autres sommaires, destinés soit à son frère Ferdinand, soit au corps diplomatique accrédité à Rome, soit enfin à ses compatriotes[1]. En ce qui concerne Ferdinand, nous sommes exactement informés sur ce qu'on lui envoya par une lettre de D. Martín de Salinas au roi des Romains datée de Rome, 22 avril 1536, où se lisent les lignes suivantes qui rendent compte et des circonstances de la manifestation du 17 et de la publicité restreinte qu'on décida dans l'entourage de l'empereur d'en donner.

Yo escribo al secretario de la manera que S. M. se vistió y oyó la misa del Papa el primer dia de Pascua, y lo que el lunes siguiente hizo fue : que S. M. mandó juntar en la sala del Papa á los Cardenales y Embaxadores de Francia y los otros que aquí estaban, y los señores ansi desta Corte como de Nápoles, y asimismo al Comendador mayor y Granvela ; y despues que todos fueron en presencia de su Santidad y Magestad, el Emperador se levantó en pié y quitó su bonete, y el Papa se levantó y, cubierto, S. M. hizo una habla en alta voz, la cual contenia lo que V. M. verá en escripto que se envia á mos. de Prat y Mayordomo mayor para que á V. M. se muestre. Y para con V. M.,

1. La lettre française à Jean Hannart, ambassadeur impérial en France, des 17 et 18 avril 1536 se lit chez Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. I, p. 223. Un texte espagnol de la même lettre se trouve aux Archives Nationales, K 1484, n° 58, avec la copie d'une autre lettre complémentaire, datée d'Acquapendente, 21 avril 1536. Enfin, une circulaire destinée aux vice-rois d'Aragon, de Catalogne et de Navarre et à l'ambassadeur espagnol en Portugal, du 18 avril, et également rédigée en espagnol, est conservée aux Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, Espagne, vol. 222, fol. 109.

ella no va tan larga como S. M. la refirió, porque así conviene para se poder mostrar y, si fuere menester, imprimir; y en ella no hace mencion de las palabras que S. M. dixo en forma de desafio; que fueron que S. M. holgaria que, para evitar las muertes de tantas gentes, seria mejor de librarlo de persona á persona con espadas, capas y puñales. La habla fue muy larga, porque en ella se enarró desde el tiempo que las guerras fueron criadas en Italia hasta la hora presente, justificando nuestra partida y narrando los excesos hechos por el Rey de Francia. De esta habla no fueron sabidores el Comendador mayor ni Granvela, y de su propio motu la hizo S. M. Yo creo que fuera más limitada, si dello fueran sabidores, ó á lo menos las palabras de desafio se escusaran. El Papa y Cardenales y caballeros y todo el resto quedaron muy espantados de cómo S. M. la dixo, y á todos ha parecido muy bien, porque lo tienen ser así verdad[1].

Le résumé le plus complet et le plus exact du fameux discours doit être la lettre collective des deux ambassadeurs de France près l'empereur et le pape, Claude Dodieu de Vély et Charles Hémard de Dénonville, évêque de Mâcon, lettre qui fut écrite en deux fois les 17 et 18 avril et ne fut expédiée que le 19[2]. Plus que qui ce fût, ces deux ambassadeurs avaient intérêt à reproduire, avec autant d'exactitude que possible, les paroles prononcées par l'empereur, et l'un d'eux au moins semble avoir été en état de suivre l'exposé de Charles et d'en saisir l'essentiel[3]. Lorsque l'impérial orateur eut fini, et que le pape eut aussi terminé sa réponse où il essaya d'apaiser Charles, l'évêque de Mâcon s'avança : « Moy, de Mascon, m'excusant de non povoir respondre, pour n'avoir entendu le langaige dudict empereur *qui est en espaignol*, et protestant

1. *El Emperador Carlos V y su corte, según las cartas de Don Martín de Salinas, embajador del infante Don Fernando (1522-1539), con introducción, notas é índices, por Antonio Rodríguez Villa*, Madrid, 1903-5, p. 712.

2. Publiée, d'après un déchiffrement du ms. Dupuy 265, ff. 55 et suiv., par E. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. Ier, p. 295, puis par Gachard, *La Bibliothèque Nationale à Paris*, t. II, p. 77. Gachard dit à tort que la lettre fut commencée le 18; les ambassadeurs en parlant de choses qui se sont passées le 16 disent « hier ».

3. Une preuve de l'exactitude du rapport des ambassadeurs nous est fournie par le passage du discours où Charles parle de la guerre qui éclata en Navarre au début de son règne : « qui fut au temps que les luthériens commençaient à pulluller et que en Espaigne les villains s'estoient soublevez en son absence ». Or, ce passage se retrouve presque à la lettre dans le texte portugais des *Mémoires* de l'empereur : « neste tempo começaram á pullular as heregias de Luthero en Alemanha, e as Communidades en Espanha » (p. 190 de mon édition, fasc. 202 de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*).

de n'actemper chose qu'il eust dicte, nous demandyons que moy, de Velly, fusse oy sur les choses dessusdictes : ce qu'il nous fut reffuzé. Et se levèrent et séparèrent nostre dict sainct-père et l'empereur d'ensemble. » Quelques instants plus tard, le Sr de Vély put aborder l'empereur et lui demander une copie du discours, « lequel respondist qu'il le me feroit bailler ». Ce jour-là les ambassadeurs ne virent plus l'empereur, ils s'entretinrent seulement avec Granvelle et Los Cobos, qui leur dirent « qu'ilz ne s'actendoyent pas que leur maistre deust faire ung tel sermon ». Une relation italienne[1] ajoute un détail non mentionné dans la lettre des ambassadeurs. Après avoir résumé en quelques lignes la réponse du pape, cette relation continue : « Monsig^r di Macon, ambasciatore di Francia qui residente, con licenza del Papa si fece avanti e disse à S. M^tà che quanto alla pace se trovaria sempre che il suo Ré ci saria inclinatissimo, che quanto al resto che toccava al detto suo Ré, non intendendo bene la *lingua spagnuola*, desideraria meglio intenderla da S. M^tà per poterlo scrivere et giustificare. » A cette demande l'empereur aurait répondu : « Che haveva fatto quel parlamento per dar conto di se et de suoi giustificationi à S. S^tà et à tutto il mondo acciò che in ogni tempo potessero fare tra se et il suo Ré quel retto giuditio che si convenisse, et che però non accadeva darne conto ad esso, ma che se voleva pur intendere, che lo intenderia finalmente[2] dall' Ambasciatore che apresso di se risiedeva, il quale bene intendeva la spagnuola come piu volte gli haveva detto ». Puis, ayant fait appeler M. de Vély, il se serait adressé aux deux ambassadeurs et leur aurait exposé « in Italiano buonissimo » qu'il ne voyait que trois manières de trancher le différend : ou une guerre, ou un combat singulier, ou une paix, mais tout autrement garantie que celles qui avaient été conclues antérieurement.

Le lendemain 18 avril, les deux ambassadeurs de France

1. Bibliothèque Nationale, ms. Italien 723, fol. 82 et suiv. Des extraits de cette relation ont été publiés par Gachard, *La Bibliothèque nationale à Paris*, t. I, p. 474, et par L. Cardauns, *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. XI, p. 211. Cf. L. von Pastor, *Geschichte der Päpste*, t. V, p. 175.

2. Ou *facilmente*, d'après d'autres copies.

eurent encore, en présence du pape, un entretien avec Charles-Quint, peu d'instants avant son départ de Rome, qui porta sur divers points, notamment les questions du défi et de la cession du Milanais au duc d'Orléans, et dans cet entretien, au dire des ambassadeurs, Charles se serait servi du « langaige italien ».

Avant de rechercher à quels sentiments obéit l'empereur en prononçant d'abord son discours en espagnol, puis en le commentant en italien, il convient encore de parler d'un autre témoignage concernant la scène du lundi de Pâques 1536, qui nous a été depuis peu rendu accessible. M. W. Friedensburg a trouvé dans le manuscrit 469 de la bibliothèque Corsini et a publié[1] un résumé du discours, qui offre ceci d'intéressant qu'il est en langue espagnole et que l'empereur y parle à la première personne : l'éditeur en a conclu que ce morceau nous représente un compte rendu officiel émané de la chancellerie impériale. Un détail toutefois du texte soulève à cet égard quelques objections. Parlant des victoires remportées sur François Ier en diverses occurrences, l'empereur est censé avoir dit : *como fue en la tal y tal.* M. Friedensburg explique cela en disant que le copiste de la pièce aura remplacé par cette expression vague des indications plus précises qui lui étaient demeurées inintelligibles. Il semble plus logique d'attribuer ce *tal y tal* au rédacteur même du compte rendu qui, pour aller plus vite et parce qu'il n'ajoutait pas d'importance à la chose, s'est contenté de cette abréviation. Ainsi, il s'agirait ici, non pas d'un compte rendu officiel de la chancellerie, mais d'un résumé fait de mémoire, immédiatement après la scène, par un des assistants espagnols. De toutes façons, ce précis du discours, qui conserve mieux le ton de la parole impériale que les autres, mérite d'être pris en considération. Il a paru utile de le reproduire, d'autant plus qu'il a été publié assez incorrectement — suivant l'habitude des historiens allemands quand ils ont affaire à des textes espagnols — et qu'il renferme des passages à redresser ou à

1. *Quellen und Forschungen*, t. XI, p. 365.

commenter. J'avertis que je ne m'attache pas à la ponctuation parfois défectueuse de l'éditeur, que je supprime certains mots par des parenthèses et que j'en restitue d'autres entre crochets.

Lo que el emperador habló en Roma delante papa y cardenales

Beatissime pater, muy R^do^ y sacro colegio, Ill^es^ [y] mag^cos^ cavalleros que presentes estais, bien creo que asi a V. S^d^ como a todos los demas sea manifiesto quanto, asi por nos como por nuestros antecesores, desde grandes tiempos pasados como[1] los que presente tenemos, de continuo la paz y sosiego de la christiandad se aya procurado, deseando siempre orgullosamente emplear todo el poder y grandeça que Dios nos dio[2] contra los paganos e infieles, enemigos de nuestra santta[3] fee catholica. Y asi mesmo a V. S^d^ y a todos vosotros os sera nottorio quanto por parte del rey de Francia de continuo los tales effettos se ayan estorvado, digo de la paz de la Christiandad y de la guerra que con ella a los enemigos de Dios y nuestros se pudiera haver hecho. Y que esto sea verdad, claramente por lo pasado lo muestran las pruevas tanto del savio emperador Maximiliano, quanto de el catholico rey Fernando, nuestros gloriosos aguelos, cuya memoria bien sé que en las vuestras estará tan fresca que bien creo os acordareis, asi del estorvo que el rey de Francia hizo al glorioso proposito que el rey don Fernando tenia de con tan poderoso exercito pasar en allende, como de las palabras que el emperador Maximiliano dixo la postrera[4] vez que con el rey de Francia hizo paz, que fueron estas : « Esta es la oncena vez que con el rey de Francia hago, asi como las otras vezes, la paz, por el deseo que tengo de la paz de la Christiandad, y no porque[5] no sepa que la ha de romper el rey de Francia, asi esta como todas las otras que ha hecho. » Porque las cosas que en nuestro tiempo han pasado, V. S^d^ y todos son buenos testigos si de ellas yo he sido causa, para lo qual no querais mas prueva y testimonio de las grandes vittorias, que Dios de continuo nos ha dado y muchas vezes con tanta desygualdad de gente como fue en la tal y tal, de las quales quasi todas mas han seydo en

1. Corrigez *hasta*.
2. Éd. *die*.
3. Le double *t* de *santta*, *nottorio*, *effettos*, etc., indique que le morceau a été transcrit dans le ms. Corsini par un Italien. Un autre trait italien est l'orthographe *spuela*, *spada*, *ducato*.
4. Éd. *postiera*.
5. Éd. *porque sepa que no*.

nuestros señorios que de nuestros enemigos[1]. De lo qual, aunque otra cosa no fuese, cada uno podria colegir [aver sido] las dichas cosas hechas por nuestra parte mas por necesidad de defender lo nuestro que por[que] el deseo de adquirir lo ageno nos moviese.

A lo qual si el rey de Francia dize que lo haze por tomar lo suyo, porque pretende haver no sé qué cosas de las nuestras? A esto digo yo que, pues agora se a de hazer concilio, que yo remito en él todas estas cosas (y), sometiendome a todo lo que en el dicho concilio se disputiere, y esto y mucho mas haré por la paz de la Christiandad y porque no tenga el rey de Francia ocasion, si por otra cosa no lo haze, de hazer concierto y ligas con el Turco y con los infieles, de lo qual ellos serian los que gozarian. Si Dios por nuestros pecados [no] nos dexase un poco olvidar, (porque) bien sabe V. S^d^ y a todos es manifiesto los conciertos y concordias que havia entre el rey de Francia y el Turco al tiempo que pasamos a Ungria, donde nuestro señor nos hizo tan señalada merced de darnos tan gran vittoria, como fue, sin calçar spuela ni dar golpe de spada, hazer retirar al Turco con un tan poderoso e memorable exercito como tenia. A donde embiamos a rogar que nos favoreciese e ayudase en la tal empresa, y nos respondio que, por estar muy fatigado y por no poder ayudarnos, que no partia, y embiamosle a rrogar de nuevo, y como nuestro embaxador le supplicó que por lo que cumplia a la Christiandad tomase él la empresa de Coron, (y) a esto respondiole [lo] de arriva, que tan presto no se podia hazer una tal armada. Savido por nos su voluntad, hezimos la armada por mar que a V. S^d^ y a todos es nottorio, y sabemos que el Turco con avisos del dicho rey se retiró sin dar vatalla.

Tambien creo que V. S^d^ savrá, y, si no, sepalo[2], que al tiempo que quisimos partir a hazer la empresa de Tunez, le embiamos a rogar para solo este effetto nos prestase sus galeras. A lo qual respondio que no lo podia hazer por quanto Barvar[r]oja hera su amigo, y no solamente esto, mas yo proprio con mis manos tomé en la Goleta estas cartas que tengo en la mano[3], que las embiava a Barvarroja en una fragata el rey de Francia, en las quales ay palabras de tan familiar amistad quanto en ellas podrá b[i]en veer quien veer lo quisiere.

Por lo qual digo que, si el rey de Francia lo ha por querer el ducado de Milan, que yo me profiero y contento de darlo a su hijo

1. Éd. *de las quales quasi todas y la mas han seydo en nuestros señorios o de nuestros enemigos.* Telle quelle cette phrase est inintelligible : j'ai corrigé pour faire dire à l'empereur, ce qui paraît avoir été sa pensée, que la guerre a eu plutôt lieu sur son territoire que sur celui de son ennemi, d'où ressort qu'il a pris les armes pour se défendre et non pour s'agrandir.

2. *Éd.* se palo.

3. La missive des ambassadeurs dit aussi que l'empereur « lisoit en ung billet qu'il avoit à la main ». Quant au fait même de la saisie de lettres adressées à Barberousse, cf. Sandoval, *Carlos Quinto*, livre XXII, § 9.

tercero[1] con las condiciones que antes de agora tengo dichas; y si lo quieren para este hijo segundo[2], yo me contento tambien de darselo[3], con tal que sea con (tal) condicion y seguridad que este no presuma en Italia de mover guerra, diziendo que por parte de su muger pretenda a Florencia o al ducato de Urbino. Y esto, si algunos piensan que yo lo hago por temor, estan muy errados, porque yo tengo tales vasallos y que tam bien me han servido y ayudado que, si el rey de Francia los tuviese, a mí me seria forçado venir con las manos atadas a lo que él quisiese[4]. Y que esto[5] sea verdad, nos da[n] testimonio las obras que de sus manos han salido.

Y algunos dizen que yo quiero ser monarcha[6] del mundo y mi pensamiento y obras (lo) muestran que es lo contrario, porque el ducato de Milan yo le tube antes de agora y lo di a cuyo era y agora digo que lo daré, pero quierolo dar de manera que la Christiandad esté segura de guerra.

Y porque V. S[d] sepa mi intencion y el pensamiento del rey de Francia, yo tengo letras suyas que, si le queria dar el ducato de Milan, que él me ayudaria y haria señor del resto de Italia: y a su embaxador, que está presente, doy por testigo, que sabe lo que sobre ello me ha hablado y lo que yo le he respondido que no lo quiero hazer, porque mi intencion no es de hazer guerra con los Christianos, sino contra[7] los infieles, y que la Italia y la Christiandad esté en paz y que posea cada uno lo suyo, y que nos contentemos y hagamos una confederacion contra los infieles, como ha seydo y es siempre mi intencion de hazerla, donde avrá mucha y mucha tierra (para) que podamos[8] partir sin pensar a lo de aca.

Y si el rey de Francia haze lo que haze por odio y por enemistad que a mi persona tenga, a esto digo que ninguna razon tiene, porque yo, siempre que él de mi lo quisiere, le terné el amor y voluntad que a mi hermano devo tener; mas si no basta esto para él(lo), no sé para que es querer tantos derramamientos de sangre y tantas muertes de Christianos, donde redundará tanto daño a la Christiandad que a los

1. Charles, duc d'Angoulême.

2. Henri, alors duc d'Orléans et qui devint dauphin après la mort de son frère François à Chinon, le 12 août 1536.

3. Éd. *darse.*

4. «Certificando... che non dimandava esso questa pace per diffidanza alcuna di sue forze et giustitia nelli vassali suoi, piu disposti et uniti a morire per la sua difensione che haveva al presente, ma solamente per divertire la publica rovina, come havea gia detto. Affirmando ancora che se il Re Francesco havesse gli vassalli della qualità ch'erano i suoi, ch'egli non solo non aspettaria la guerra, ma con le mani gionte et ligate andaria ad esso Ré in Francía a preghare quelle conditioni di pace ch' egli volesse dare.» (Relation italienne.)

5. Éd. *esta.*

6. Éd. *monarcho.*

7. Éd. *contro.*

8. Éd. *podiamos.*

que quedarán les sera forçado venir a ser esclavos de sus esclavos mismos. Y por tanto yo prometo a V. S^d^, delante deste[1] sacro collegio y de todos estos cavalleros, que presentes estan, si el rey de Francia se quisiere conduzir conmigo en campo de su persona a la mia, de conduzirme con él armado o desarmado en camisa, con una spada y un puñal, en tierra o en mar, o en una puente o en isla, o en campo cerrado o delante de nuestros exercitos o do[2] quiera (y como quiera) que él querra y justo sea. Y con tanto no digo mas, sino que yo le[3] doy veynte dias de plazo para que se resuelva en tomar la paz y estar en aquella verdad y fuerça que la verdad contiene, y no con seguridad y fuerça de palabras ni scripturas, las quales no creo que nadie nos culpará si yo no les diere fee, por el poco effetto que dellas tantas veces ha salido, sino con seguridad de poner en trocados y rrehenes sus hijos y los mios, en la qual seguridad sola me parece que podia estar segura, o con tomar la guerra en la manera que tengo dicho.

Donde si ninguna dellas quisiere, yo tomo a Dios y a V. S^d^, como su vicario en la tierra, por juez para que, si yo no tengo razon, V. S^d^ me castigue, y si la tengo, V. S^d^ me ayude y favoresca contra los que[4] no la tuvieren. Y con esto yo me parto mañana para la Lombardia, donde nos toparemos para rompernos tambien las cabeças. Espero en Dios que será para el rey de Francia *pejora prioribus*, y con esto acabo diziendo una vez y tres : que quiero paz, que quiero paz, que quiero paz[5].

Pour nous rendre compte maintenant de la raison qui porta l'empereur à discourir ainsi en espagnol, en pleine cour pontificale, et de l'effet que ce coup de théâtre produisit dans le monde, il faut interroger des écrivains contemporains ou peu postérieurs. Comme il était à supposer, l'incident n'échappa pas à Paul Jove, présent alors à Rome et très occupé de se faire bien voir du puissant empereur. Il démêla tout de suite ce que

1. Éd. *desto.*
2. Éd. *do*[*nde*]. Correction inutile : *do* est très bon.
3. Éd. *lo.*
4. Éd. *qua.*
5. Les deux dernières phrases du morceau sont d'un style vraiment bien familier et qu'il semble difficile d'attribuer à l'empereur. L'expression aussi *pejora prioribus* ne répond pas aux habitudes de Charles qui ne citait guère de latin, et pour cause. D'autre part, en ce qui concerne la triple exclamation de la dernière phrase, il ressort de la relation italienne que Charles a en effet dû affirmer à plusieurs reprises consécutives son désir de maintenir la paix : « che il dimandava la pace et la richiedeva d'avanti a Dio, d'avanti a S. Sta et d'avanti al Collegio de Cardinali et avanti a tutto il mondo, et protestava che la voleva, pregava, supplicava et desiderava sopra ogn' altra cosa », etc.

cette attitude avait eu de nouveau et d'un peu insolite, et ne manqua pas d'en consigner le souvenir dans ses *Historiae*, au lieu que Sepúlveda, récemment nommé chroniste de Charles-Quint et présent à Rome lui aussi, se contente de donner une analyse succincte du discours sans en noter la particularité la plus intéressante[1]. Le premier saisit l'actualité et le côté piquant des choses, en journaliste; l'autre, honnête historiographe et esprit rassis, s'attache au fond. Bref, Jove expédie en quelques lignes le discours, puis il ajoute : « Tum vero Pontifex clementiora ominatus, Caesaremque complexus, obsecravit, ne vel non iniquae iracundiae impensius quam pietati indulgere mallet, Gallosque oratores Maconium et Velleium quaedam respondere paratos diremit, nam hi ab initio concionis a Caesare frustra postularunt, ut Gallica lingua uti vellet. Sed Caesar se ideo Hispanice loquuturum dixit, ut a pluribus id idioma Romano eloquio proximum acciperetur[2]. » Nous apprenons là deux choses : que les ambassadeurs français auraient demandé à l'empereur, mais en vain, dès les premiers mots de son discours, de parler leur langue, et, secondement, que la préférence qu'il accorda à l'espagnol résulta de ce qu'il choisit l'idiome le plus proche de l'italien afin d'être compris du plus grand nombre des assistants. Ces deux assertions semblent l'une et l'autre assez contestables. Comment admettre que les ambassadeurs aient arrêté l'empereur au commencement de sa harangue pour lui demander de parler français, et, s'ils le firent, comment ne subsiste-t-il aucune trace de cette intervention dans leur lettre? Quant au choix de l'espagnol pour se mieux faire entendre de l'assistance, en majeure partie italienne, cela encore est bien douteux : de l'espagnol prononcé par Charles-Quint ne devait pas être accessible à beaucoup d'oreilles d'Italiens[3]. Un autre auteur, plus récent que Jove, nous donne une explication de ce choix qu'on estimera sans

1. *De Rebus gestis Caroli Quinti*, liv. XIV, § 20, éd. de Madrid, 1780.
2. *Historiae sui temporis*, lib. XXXV, éd. de Bâle, 1561, t. II, p. 857.
3. Pour diverses raisons, mais surtout à cause de la conformation de la mâchoire impériale : « ha... la mascella inferiore lunga e larga, onde avviene ch' ella non può congiungere li denti, e nel finire le parole non è ben intesa » (Relation de Federico Badoero dans le recueil d'Albéri, t. III, p. 222).

doute préférable. Au cours de ses *Rodomontades espaignoles*, Brantôme a eu l'occasion de parler des langues, de l'utilité qu'il y a pour les ambassadeurs à parler et à comprendre celle du pays où ils résident, ce qui le conduit aussi à montrer que la langue est le signe le plus distinctif de la nationalité et qu'il peut se produire des circonstances où le premier devoir d'un prince consiste à s'affirmer en parlant sa langue propre. Et il en vient alors précisément à notre cas qui lui sert d'exemple[1] : « L'empereur en monstra un très bel exemple en cela, lorsqu'il fut à Rome, et parla devant le pape, les cardinaux, les ambassadeurs, et qu'il brava tant, par trop enorgueily de sa victoire de Thunis et de la Gollette. Il y eut les deux ambassadeurs de nostre roy, l'un vers Sa Saincteté, l'autre vers Sa Cesarée Majesté, qui luy remonstrerent de ne parler poinct espaignol, mais autre langue plus intelligible. Il respondit à M. l'evesque de Macon, comme au principal, à cause du rang qu'il tenoit vers Sa Saincteté, et marchoit devant M. de Velly, qui estoit près de Sa Majesté, et ce avecques un certain dedain : « Monsieur l'évêque, entendez » moy si vous voulez, et n'attendez point de moy d'autres paroles » que de ma langue espaignole, qui est si noble et si belle » qu'elle merite d'être sue et entendue de toute la chrétienté. » Conformément à ses habitudes, Brantôme donne le texte espagnol de sa citation : « Señor obispo, entiéndame si quiere ; y no espere de mí otras palabras que de mi lengua española, la qual es tan noble que merece ser sabida y entendida de toda la gente christiana. » Après quoi Brantôme se met à discourir en ces termes : « Il y eut bien là de la natreté (malice) à l'empereur ; car s'il eust voulu, il eust fort bien parlé françois ou italien au pays et au lieu où il estoit, voire allemand et flamand, son pays natal, s'il eust fallu ; et il les eust bien rendus à *quia*, car il sçavoit toutes ces langues ; mais il ne voulut parler que l'autre, possible pour faire despit à ces messieurs les ambassadeurs et à aucuns cardinaux françois et autres partisans du roy. Ou bien le fit-il par un desdain et bravade et ostentation, pour honorer mieux sa langue et

1. *Œuvres complètes de Branthôme*, éd. de la *Bibliothèque Elzévirienne*, t. IX, p. 79.

aussy (ainsi que j'ay dict) que ceste langue est fort bravasche et fort propre pour menaces. » Brantôme commence par broder sur Paul Jove, semble-t-il, puis il s'en écarte et propose son explication, vaille que vaille. Charles a voulu, ou bien jouer un tour aux Français en les obligeant à écouter un discours qu'ils n'ont pas pu comprendre, ou bien il a eu l'intention de magnifier sa langue au centre même de la chrétienté, et même, si l'on tient compte de la riposte que lui prête l'auteur des *Rodomontades*, les deux intentions se seraient mêlées dans son esprit. A coup sûr on ne saurait garantir les termes mêmes de cette riposte, et avec un écrivain comme Brantôme il faut se tenir sur ses gardes; mais le sens général reste vrai. Oui, Charles-Quint a certainement pris plaisir à débiter son réquisitoire en espagnol, la langue du pays dont le prestige allait chaque jour grandissant et qu'exaltait encore une récente et brillante victoire. M'entende qui pourra, mais je parlerai la langue de mes compagnons d'armes, de ceux qui me suivront dans ma lutte contre le roi de France, si elle doit recommencer; c'est ce qu'il s'est dit ou quelque chose d'approchant. Au surplus, il n'avait pas le choix. Décidé à parler lui-même, au lieu de charger quelqu'un de ses ministres d'écrire pour lui et de lire un discours latin, de quelle autre langue se serait-il servi? Sa langue maternelle, le français, il s'en interdisait l'usage et nous venons de voir pourquoi. Restait l'italien, qu'il eût été courtois d'employer en présence du pape et des cardinaux, mais jamais Charles n'aurait pu parler une heure et demie italien. La lettre des ambassadeurs de France et la relation italienne s'accordent bien à dire que l'empereur répondit en italien à la demande de l'évêque de Mâcon; la relation ajoute même « in italiano buonissimo ». Or, c'est là une exagération manifeste. Tout au plus a-t-il conversé pendant quelques instants et, sans aucun doute, en fort mauvais italien. A Rome naturellement il ne pouvait être question ni d'allemand ni de flamand, et d'ailleurs, quoi qu'en dise Brantôme, l'empereur ne possédait pas ces langues[1]. Donc Charles-Quint parla espagnol à Rome

1. Le seul auteur qui nous ait conservé quelques phrases authentiques de

le lundi de Pâques 1536, parce qu'il voulut faire un esclandre et aussi parce qu'il... ne pouvait pas faire autrement. Mais le fait lui-même marque une date dans les destinées de la langue espagnole : pour la première fois cette langue s'est affirmée sur un théâtre grandiose et a acquis par là une faveur qu'elle ne possédait pas auparavant. A la vérité, ce triomphe n'eut pas de lendemain, et l'empereur ne se livra plus dans le reste de son existence à d'autres manifestations de ce genre. Qui sait cependant si l'espagnol n'aurait pas gardé son crédit et sa valeur comme langue politique, si l'empire, au lieu de passer à la branche cadette de la maison d'Autriche, avait passé à la branche aînée, si Philippe II, comme c'était l'intention de son père, avait recueilli la succession impériale, au détriment de Ferdinand? Mais la séparation définitive de l'Empire et de l'Espagne eut pour conséquence de ramener l'espagnol en Espagne. Au XVIe siècle du reste, aucune langue vulgaire d'origine latine ne pouvait avoir la prétention d'évincer complètement les autres pour les transactions politiques et les négociations diplomatiques, le français moins que les autres, car il était encore assez barbare. Seul l'italien aurait eu quelques titres à devenir « mondial », à cause de la supériorité reconnue des hommes d'État et des diplomates italiens, du grand renom de la cour pontificale et du gouvernement de la Seigneurie. En fait, la prédominance de l'une de ces langues vulgaires sur les autres et son adoption par les chancelleries d'Europe comme langue diplomatique, qui se réalisèrent au XVIIe siècle, tinrent en premier lieu à la décadence du latin. Quand les diplomates, les « orateurs » ne furent plus capables de parler ou d'écrire en latin, qu'il n'y eut plus que des sous-ordres et des commis aptes à rédiger une instruction, un discours d'apparat ou un traité en latin, il fallut bien avoir recours à une autre langue. Si le français fut choisi, cela dépendit moins sans doute de ses qualités de clarté et de précision que du prestige de la monarchie de Louis XIV, qui

l'allemand parlé par Charles-Quint est Barthélemy Sastrow, dans ses mémoires. Or, ces phrases sont une sorte de jargon mi-haut allemand, mi-flamand, qui montre que l'empereur ne savait en réalité ni l'une ni l'autre langue.

imposa la connaissance de notre langue et de notre littérature à l'Europe. Le français étant devenu partout la langue de la société polie, il devint par là même aussi la langue politique par excellence.

Le discours impérial de 1536, comme il était à prévoir, ne fut pas connu seulement des hommes politiques et des historiens; des versions en circulèrent qu'on ne tarda pas à recueillir en Espagne, car le morceau avait certes de quoi chatouiller au point le plus sensible la fibre patriotique. Je présume qu'il ne serait pas très difficile de le retrouver, sous une forme ou une autre, dans quelques anthologies, mais n'ayant pas entrepris de recherches à ce sujet, je me bornerai à emprunter une version assez curieuse du discours à la *Recopilacion de parlamentos sabios y razonamientos discretos,* manuscrit exécuté dans le cours du XVIIe siècle par Fr. Ignacio de Piña, prior de Chiapa au Mexique[1]. L'auteur indique comme source : « El Abad de San Frontes, lib. 6, cap. 27, parrafo 3 ». Quel est ce personnage? Il s'agit bien d'un Espagnol, car Fr. Ignacio au fol. 5 de son manuscrit le qualifie de « Abad de San Frontes de España ». On connaît un San Frontis, *arrabal* de la province et du district judiciaire de Zamora, mais cette localité a-t-elle été le siège d'une abbaye? Ce serait à rechercher : pour le moment contentons-nous de reproduire ce que nous livre dans son manuscrit Fray Ignacio :

Parlamento que hizo el invictissimo emperador Carlos maximo al somo pontifice Paulo terçero, estando los cardenales todos con él y el senado romano y otros muchos principes, capitanes y embaxadores de diversas partes del mundo, y endereçando el invictissimo Çesar las palabras al santo Papa habló con él y con todos desta manera :

« Padre santo y reverendos padres, principes y capitanes y grandes hombres que estais presentes. A Dios todo poderoso pongo por testigo de lo que pienso hazer en este aiuntamiento y al mesmo señor Dios suplico dé a mi lengua suave eloquençia para lo que ha de dezir y ponga en vuestros coraçones congrua atencion para me aver de escuchar, porque gracia y facundia para deçir los que hablan y benevolençia por dejarsse persuadir los que escuchan son dones que

1. Bibl. Nat., ms. Espagnol 187, fol. 67 à 70.

muchos los desean y son mui pocos los que los alcançan, porque es la inclinacion de los hombres en general tan superba y en universal tan sagaz la maliçia humana que no ay ninguno que se tenga por tan simple que no piensse saber mas de lo que otro sabe, y por esso me pareçe a mí que el poder solo uno a muchos persuadir es don que solamente Dios nos lo puede dar.

Mui sabida cosa es, Padre santo, y no ay persona que lo ignore de las que algo saben en el mundo, las causas de la competencia que ha tenido siempre la casa de Francia con las nobillissimas y antiquissimas casas de Hespaña, Austria y Borgoña, y assi no averá para que tocar aora a tan antigua llaga, siquiera para no renovar la herida, y tambien es mui notorio que el rey Francisco ni ninguno otro antecessor suio ayan jamas seguridad guardado ni palabra cumplido ni que tampoco ayan dejado de romper treguas ni quebrantar pazes que ayan hecho con mis mayores los principes y españoles reyes y augustos emperadores.

Y assi si de todo lo que en razon desto el rey Francisco ha usado conmigo, haviendole yo como emperador clemente libertado con mui franca y liberal mano, si de todo teneis noticia los que aqui estais, no dudo que os espanteis, pero aun estoy cierto que os escandalizareis. Lo primero, el rey Francisco me tiene usurpadas muchas tierras en Borgoña y esto sin ningun color de razon ni de justicia. Lo segundo, en dos o tres casamientos que teniamos fenecidos con mui poca christiandad la fee y palabra ha quebrantado, a mi, a mi padre y a mi abuelo, que no son obras de poco ingratitud, haviendo usado con él de tan grande liberalidad. Lo tercero, ninguna cosa de las que en recompensa de su libertad ha prometido, havemos visto que aya effectuado, porque ha quebrantado todo quanto devia guardar, y no ha guardado nada de quanto prometio cumplir.

Lo quarto, y lo que peor es, que como hombre cruel (y) ha nos desagradescido, fementido a Dios y al mundo, quebrantó el sagrado juramento que avia hecho en deshonor y desacato del inefable nombre de Dios todo poderoso y a yncitado contra nosotros y contra nuestra corona a todo el mundo hasta llegar al gran Turco a pedir socorro con harto mal exemplo y aun escandalo, por ser enemigo general del christiano pueblo, y todo esto no mas que por satisfaçer a su insaciable cobdiçia y ensanchar mas los terminos de Francia, por hazerse señor de Milan y de todo su estado y por poner en los confines de Italia los aledaños de su reino. Y digo mas, y me afirmo en ello, que ni Milan ni su estado es del rey Francisco ni puede él pretenderle con legitimo derecho, antes con titulo mui justificado, como sabe todo el mundo, y como feudo del pueblo romano es derechamente nuestro. Y porque las razones que ay para esto son muchas y mui notorias no ay para que cansarnos en referirlas. Dejado a parte que siendo nos el Empe-

rador augusto, legitimamente electo y juridicamente confirmado y coronado, no devemos dejar desmembrar este estado de las otras tierras del imperio, pues esta es la llave y el medio por donde lo tenemos de andar y visitar todo, y es el passo por donde de neçessidad avemos de passar a los imperiales estados, cada y quando que conviniere verlos o proveerlos en los casos necessarios y forçosos, pues como a buen Emperador y padre de la patria nos toca conservarlos en paz, deffenderlos en la guerra y mantenerlos en justicia.

Dexando pues, como digo, esto a parte, bien sabeis vostros todos quan indecente cosa seria que el augusto Emperador de Roma, que cada el dia tenia neçesidad de pasar de Flandes a Italia y de Italia a España y de España a Alemania, aya siempre de pedir passo seguro al rey de Francia ni a otro rey alguno menor ni maior de la tierra, de suerte que la monarchia del imperio romano y governacion del mundo venga a depender del arbitrio del otro desigual y inferior suio y no de la voluntad del Augusto emperador que lo ha de governar.

Y mas creo que sabeis tambien como el rey de Francia, ya que no ha podido ni le a sucedido tambien en lo de Milan y su conquista, por no averle ayudado a ello su potencia, ha buelto su saña y rabia contra el innoçente principe de Saboya, pervirtiendo las leyes de la misma naturaleza, usando con su mesmo tio, a quien devia el honor y respecto que a su padre proprio, del hecho mas cruel y mas tirano que jamas se ha oydo de rey ninguno ni aun esperado de algun principe barbaro ni lutherano, y todo ello endereçado al fin de allegarsse çerca de Milan para que a tuerto o a derecho, como dicen, lo pueda usurpar mas a su salvo, como lo suelen siempre hazer los del reino de Francia, aunque por la bondad de Dios, que nunca quiere que se cumpla la intencion mala, suelen por la mayor parte llevar en la cabeça y bolversse descalabrados a su casa. »

Prosigue y feneçe el invictissimo Emperador Augusto Carlos Maximo su elegantissimo parlamento, y encendido en saña y en enojo desafia y repta al rey Francisco delante de todo aquel auditorio y aun de todo el mundo, si alli estuviera junto, aunque el Pontifice abraçandole le rogó se aplacasse y se le quitasse el enojo.

« Padre santo y Reverendos Padres, amigos y capitanes que estais presentes, oydme una palabra y encomendalda mucho a la memoria, y no os maravilleis en oyrla de mi voca, ni os espanteis salga embuelta en ira y saña, porque los prinçipes ayrados con la lengua satisfaçen a sus reinos y a sus vasallos, y con la lança se satisfacen de sus enemigos. Qué maldad es y qué desverguença que digan los ministros del rey de Francia y aun diga el mesmo rei que le aya dado palabra el Emperador de conçederle a él y a sus hijos el estado de Milan? Y que anden imponiendonos por los cantones y infamandonos en los publicos lugares de lo que no solamente no havemos dicho,

pero ni aun por el penssamiento nos ha passado? Ha sido por ventura el emperador de Roma prissionero del rey de Francia como el rey de Francia ha sido aprisionado del emperador de Roma, si no es que está ya olvidado de lo que al rey de Navarra y al de Francia le succedio en Pavia y del buen tratamiento que sele hizo en España?

Soy yo por ventura el emperador Justino que perdio el juizio y ubo de governar otro las tierras del imperio? Soy yo acaso el emperador Galieno que por no ser para conservar los reinos del imperio romano consintiò que el rey de Palmira Odenato y aun su muger Zenobia y otros muchos tiranos ocupassen muchas tierras y señorios? Soy yo el tirano Macrino que partia el imperio de buena gana con Heliogabalo? Soy yo por ventura tan insensato que tengo de dar a ningun estraño lo que es mio por tan justo titulo? Y lo que por mui justas causas me está tan á cuenta? Seria bueno que yo dejasse a mis hijos pobres y diesse yo al rey Françisco con que hiçiesse a sus hijos ricos! Harto es que un prinçipe como yo aya sido hasta agora liberal en dar a los estraños, sin que me obligen dende adelante a ser prodigo de lo que debo guardar para mis proprios hijos.

El rey Francisco queria dejar iguales a sus hijos todos en principados y señorios y aun si pudiesse en reynos. Al mayor queria dar el reyno de Francia y de Bretaña, al otro el estado de Orliens y al otro el ducado de Milan. Esto es lo que queria el rey Francisco. Donosa cosa por cierto que quiera el rey de Francia con mi hazienda engrandeçer a sus hijos? Y que quiera con lo que es ageno hazer mercedes a los suios? Y que le pesse guarde yo lo que es mio proprio para hazer bien a los mios?

Pues sepa el rey Francisco y sabed todos los que estais en este ajuntamiento y sepa todo el mundo que no estan obligados las manos liberales, francas y cuerdas a dar aquello que piden las lenguas ambiçiossas y insensatas, porque assi como yo por ningun acontecimiento tengo de tomar lo ageno, tampoco quiero que se entienda que tengo de dar a nadie lo que es mio. Yo no tengo de ensuziar mis manos en tomar lo de los estraños ni tengo de limpiar las agenas en dar lo de mis mesmos hijos, y advierto mas que quiero que sepa el rey de Francia que tengo de vengar las injurias hechas al duque de Saboya, y sepan y entiendan todos mi intento y proposito, y no diga despues el rey Francisco que le cojo por engaño o le acometo de sobresalto, por tanto le doy bien claro y bien manifiesto aviso.

Yo me yre de aqui con el favor de Dios a Lombardia y juntaré alli el mayor exercito que fuere possible a mi potencia y entrare con él por el reyno de Francia, procurando como buen cavallero por las armas tomar venganza de las injurias, y vengare los agravios que se ubieren hecho a los mios y tomare emienda de los desacatos que se

ubieren cometido contra mis reynos y estado y señorios, como lo han tenido siempre de costumbre los emperadores romanos.

Aunque lo mejor de todo fuera excusar los grandes males que se suelen seguir de la guerra, adonde ordinariamente padescen aquellos que no tienen culpa, porque aunque las guerras sean mui justificadas, ordinariamente succeden en ellas mil injusticias, y asi ayamoslo los dos de bueno a bueno y libremos en las armas nuestro negoçio, y de su persona a la mia haga el rey Francisco conmigo campo, que dende agora le provoco, repto y desafio, y prometo con él matarme como y quando y adonde y de la manera que quisiere y le pareçiere.

Porque yo estoy cierto que, siendo la culpa suia y su ambicion la levadura de la guerra, que le sobrarán demeritos para serle desfaborable la fortuna, y segun que es la empressa mia tan justa y tan justificada mi causa, tengo en mi Dios mui granda fiducia que como hasta oy siempre me ha hecho victorioso contra el rey de Francia y contra los enemigos de su santo nombre y los de mi corona y monarchia, que me ayudará tambien aora en la batalla y me pondrá en las manos la victoria.

Malgré un peu de délayage et quelques moralités oiseuses, cette version rend avec une exactitude suffisante et un mouvement assez heureux la célèbre harangue. Que faut-il conclure de sa présence dans la *Recopilación* de Fr. Ignacio de Piña? Que même dans les contrées espagnoles bien éloignées de la métropole le morceau plaisait encore et flattait la vanité nationale. Au XVIIe siècle, à vrai dire, on avait perdu de vue ce qui lui donna, originairement, un relief particulier : la langue dans laquelle il avait été prononcé. A cette époque tardive, le rêve qu'avaient pu former les Espagnols sous le grand empereur de voir leur idiome se répandre dans tout le monde civilisé s'était hélas! dissipé. Toutefois bien des esprits s'en nourrirent encore assez longtemps. Qu'on se remémore, par exemple, la fin du manifeste de Francisco de Medina en l'honneur du castillan, qui sert de frontispice au Garcilaso commenté par Herrera et publié à Séville en 1580, manifeste qui est le pendant de la *Déffense et Illustration* de notre Du Bellay. En terminant, Medina compare la langue espagnole à une Hélène au pouvoir des barbares; les princes grecs, c'est-à-dire les bons écrivains, iront ravir cette pudique matrone à ceux qui voudraient en faire une vile

courtisane. Mais il faut laisser dans l'original cette péroraison qui se déroule majestueusement et finit sur une note héroïque et guerrière : « Se començarà a descubrir mas clara la gran belleza i esplendor de nuestra lengua ; i todos encencidos en sus amores la sacarémos, como hizieron los principes Griegos a Elena, del poder de los barbaros. Encogeráse ya de oi mas l'arrogancia i presuncion de los vulgares, que engañados con falsa presuncion de su aviso, osavan requestar atrevidamente esta matrona onestissima ; esperando rendilla a los primeros encuentros, como si fuera alguna vil ramera i desvergonçada. Incitaránse luego los buenos ingenios a esta competencia de gloria ; *i veremos estenderse la magestad del lenguage Español, adornada de nueva i admirable pompa, hasta las ultimas provincias, donde vitoriosamente penetraron las vanderas de nuestros exercitos.* » Cela s'écrivait huit ans avant l'Invincible Armada. Même quarante ans plus tard, l'historien de Philippe II, Luis Cabrera de Córdoba, nous représente encore son héros confiant aux soldats d'Espagne la mission de répandre la langue espagnole sur une surface douze fois plus étendue que celle où régnèrent les langues grecque et latine : « haciendo la [lengua] castellana general y conocida en todo lo que alumbra el sol, llevada por las banderas españolas vencedoras con envidia de la griega y latina, que no se extendieron tanto con doce partes[1]. »

A. MOREL-FATIO.

1. *Filipe segundo rey de España*, Madrid, 1619, Lib. I, Cap. I.

UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT

Mémoires pour le Diplôme d'Études Supérieures (Toulouse, Bordeaux).

Nous avons à signaler la soutenance de quelques mémoires pour le Diplôme d'études supérieures d'espagnol. On sait que la préparation et la soutenance publique de ces petites thèses constituent, en quelque sorte, la préface obligatoire ou la première des épreuves d'agrégation.

Mlle V. Paraire, professeur au collège de jeunes filles de Perpignan, avait pris pour sujet l'étude des *Quatre nouvelles de Lope de Vega*. Elle prétend établir que ces quatre nouvelles ont été écrites uniquement pour l'amusement de D^a^ Leonarda Marcia, sans souci des règles du genre, sans autre préoccupation que celle de plaire par la variété du ton. Les nombreuses digressions humoristiques suffiraient à prouver que l'auteur n'attache pas grande importance à la fable en elle-même, et qu'il n'a eu nulle intention de rivaliser sur le terrain psychologique ou littéraire avec l'auteur des *Novelas Ejemplares*. L'intention satirique est, çà et là, évidente, et l'on pourrait parfois songer à une parodie. L'auteur du mémoire n'insiste pas autant qu'on l'aurait souhaité sur la langue, la grammaire ou le vocabulaire de ces nouvelles. Ce sont cependant des remarques de ce genre qui pourraient surtout rendre utiles et profitables ces sortes de travaux.

M. Espesset, professeur au collège de Villefranche-de-Rouergue, a également présenté à la Faculté des Lettres de Toulouse et dans la même session de novembre, un mémoire sur le *Personnel des romans picaresques*, d'après les documents historiques contemporains. Il s'efforce d'y démontrer que les historiens, les moralistes, les économistes, etc., confirment et, au besoin, éclairent les témoignages fournis par les romanciers sur les diverses classes de la société et sur la moralité publique, au XVIe et au XVIIe siècle. On s'en doutait bien; mais l'auteur, s'il n'avait plus à faire preuve d'originalité sur un sujet qui commence à s'user, a tenu du moins à réunir et à mettre en ordre tous les témoignages allégués çà et là avant lui ; et il a fait preuve du moins de patience et de méthode. Peut-être eût-il été bon tout d'abord de se demander quelle est la valeur exacte de la déposition apportée contre la moralité de la société espagnole par les Picaresques, et s'il ne convient pas de voir, chez beaucoup d'entre eux, moins les résultats d'une enquête consciencieuse sur les mœurs du temps, que

le simple désir de se conformer à un type littéraire fixé une fois pour toutes et indéfiniment reproduit. Les clichés abondent dans cette littérature.

M. Agostino, professeur au collège de Blaye, a présenté à la Faculté des Lettres de Bordeaux, et soutenu le 29 novembre, un mémoire contenant un *Vocabulaire des termes de jeux de cartes employés dans la littérature au temps de Philippe III et de Philippe IV*. Cette recherche pouvait être fort utile aux lecteurs des classiques espagnols, car ils sont souvent arrêtés par des termes de jeux assez obscurs, et ces jeux eux-mêmes ont introduit dans la langue courante une foule d'expressions et de métaphores qui ont besoin d'explications, mais que les éditeurs s'abstiennent le plus souvent de donner. C'est ainsi que M. Agostino explique facilement par une *suerte de naipes*, dite le *mazo*, qui valait 55 points, un passage du *Buscón*, de Quevedo (II, VIII) qui a dérouté les anciens comme les nouveaux commentateurs de ce dernier, M. Fernández Guerra aussi bien que M. Castro (edad de *marzo*, cincuenta y cinco). — La forme du dictionnaire alphabétique est évidemment la plus commode pour la consultation, mais l'auteur (sans prétendre composer une histoire complète des jeux de cartes en Espagne) aurait eu intérêt à réunir dans une introduction nécessaire un certain nombre de renseignements généraux ou de données indispensables, qui se trouvent éparpillées en partie sous des mots où l'on ne songerait pas toujours à aller les chercher. Ajoutons que les dates entre lesquelles il prétend enfermer ces recherches ont paru arbitraires : ce serait se priver des moyens d'informations les plus riches parfois et les plus précis que de s'abstenir de remonter au delà de Philippe III. Malgré ces lacunes ou ces faiblesses du plan, un tel mémoire, plein de renseignements qu'on ne trouverait que bien difficilement et épars dans une foule d'ouvrages, est évidemment un travail des plus utiles, que l'auteur pourra aisément compléter et qui sera alors d'un grand secours à tous ceux qui ont à s'occuper de la littérature picaresque en particulier ou du théâtre populaire[1].

E. M.

Institut Français en Espagne.

(Union des Étudiants français et espagnols.)

Les cours, français et espagnols, qui avaient lieu les années précédentes à l'Université de Madrid, se feront cette année à l'Institut français nouvellement construit dans la rue *del Marqués de la Ense-*

1. Les jurys étaient composés : à Toulouse de MM. Anglade, Martinenche et Mérimée; à Bordeaux, de MM. Bourciez, Cirot et Mérimée.

nada, *10*. Ils commenceront le 27 mars et dureront jusqu'à la fin d'avril.

Voici le programme sommaire des cours français :

M. Bouglé, chargé de cours à la Sorbonne : *La Sociologie française au XIXe siècle.*

M. Dumas, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse : *Les préliminaires de la Révolution française.*

M. Le Breton, professeur à l'Université de Bordeaux : *Études d'histoire littéraire française.*

M. Mérimée, professeur à l'Université de Toulouse : *Études pratiques de langue et de littérature françaises.*

M. P. Sabatier, doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse : *La Catalyse.*

M. M. Wilmotte, professeur à l'Université de Liège : *Histoire de la langue française.*

(Le programme détaillé des cours sera publié en temps utile.)

Les conférences de langue et de littérature espagnoles pour les étudiants français seront faites tous les jours, à partir du 27 mars, à l'Institut. Elles seront dirigées par MM. Menéndez Pidal, professeur à l'Université centrale, M. Américo Castro et Angel Vegue, professeurs et docteurs en philosophie et lettres de l'Université de Madrid.

Tous les cours et conférences sont gratuits. S'adresser pour les renseignements à M. le professeur E. Mérimée, Université de Toulouse.

Inauguration de l'Institut français à Madrid.

La cérémonie d'inauguration des deux sections (*École française de Hautes Études hispaniques,* fondée par l'Université de Bordeaux, et *Union des Étudiants français et espagnols*, fondée par l'Université de Toulouse) qui constituent l'*Institut français* de Madrid, aura lieu le 26 mars, sous la présidence de M. Steeg, ministre de l'Instruction publique.

BIBLIOGRAPHIE

Amédée Pagès. *Auzias March et ses prédécesseurs. — Étude sur la poésie amoureuse et philosophique en Catalogne aux XIVe et XVe siècles.* Paris, Champion, 1912, XIX-469 pages.

L'ouvrage dont le titre précède est la contribution la plus riche et la plus précise qui ait été apportée jusqu'ici à la connaissance d'une époque littéraire et d'un poète qu'il est impossible de bien goûter sans une initiation spéciale. M. A. Pagès, bien préparé par ses origines catalanes, ses travaux antérieurs et aussi par ses études philosophiques (fort utiles en pareil sujet), nous offre, en même temps qu'une édition critique de la première partie des poésies d'Auzias March[1] (que nous laissons à de plus compétents le soin d'apprécier), une étude biographique, philosophique et littéraire que nous voudrions rapidement analyser. Cette étude, présentée à la Sorbonne comme thèse de doctorat, y a été « très honorablement » accueillie, et elle le méritait de tous points.

La partie la plus nouvelle de cette étude est sans doute celle consacrée à la biographie d'Auzias March (p. 1 à 125), si mal connue malgré les notices de Figuères, Roca, Fuentes au XVIe siècle, de Mayans, Ortiz, Borrull au XVIIIe; et, plus près de nous, de Quadrado ou Milá. M. Pagès a notablement enrichi cette biographie et celle des ascendants du poète par la découverte d'une foule de documents d'archives. Grâce à ce labeur méritoire, nous distinguons mieux les cinq Pere March, dont le dernier fut le père du poète, et Jacme March II, qui fut son oncle, tous deux chevaliers et poètes.

De tous les détails sur les ascendants d'Auzias, ce que nous retenons, c'est que le culte de la poésie était depuis longtemps en honneur dans cette famille. Mais en laissant à l'atavisme la part qui lui revient, c'est dans la vie intime et amoureuse du poète que nous aimerions à surprendre la source de son inspiration, puisqu'il fut réputé comme l'un des chantres de la passion et que, d'autre part, le critique prétend « étudier l'œuvre à la lumière de la biographie et la biographie à la lumière de l'œuvre »; ce qui n'est guère possible qu'à la condition que les documents soient suffisamment nombreux et significatifs, et que la chronologie des poésies permette de replacer dans leur ordre les confus incidents de cette psychologie compliquée. A cette dernière étude, M. Pagès avait consacré une étude préliminaire dans la *Roma-*

1. *Les Obres d'Auzias March, edició crítica,* per Amadeu Pagès, Volum I, *introducció, text critic de les poesies I á LXXIV.* — Ouvrage publié par l'*Institut d'Estudis catalans,* de Barcelone. L'édition comprendra trois volumes.

nia, en 1907. C'est maintenant à la connaissance de l'homme et de l'amoureux qu'il s'applique dans les premiers chapitres de l'ouvrage (chap. IV à VIII).

La date exacte de sa naissance reste inconnue. M. Paz y Melia la place en 1381 ; M. Pagès la recule jusque « vers 1397 ». Il est probable, mais non certain, qu'il vit le jour à Gandía. Le prénom assez rare d'Auzias ne serait qu'une forme valencienne de celui d'Elzéar, porté par le Provençal Elzéar de Sabran, canonisé en 1369, et qui fut l'un des héros du pur amour. Admis dans l'ordre de la chevalerie en 1418 ou 1419, après des études sur lesquelles nous manquons de renseignements, Auzias suivit Alphonse V dans les expéditions de Sardaigne et de Corse en 1420, et prit part à celle de 1424 contre les barbaresques de Tunis. Grand fauconnier du roi dans la région, particulièrement giboyeuse, de l'Albufera, il se consacra désormais à l'administration de ses biens et au culte des lettres. Des documents produits, il résulte que March fut un propriétaire avisé et un seigneur très attaché à ses prérogatives. Ses procès fournissent des détails intéressants sur la vie valencienne au xve siècle. Malheureusement, sa vie sentimentale, pendant son adolescence et sa jeunesse, ne peut guère être devinée que par son œuvre. Marié en 1437 (il avait alors plus de quarante ans), avec Isabel de Martorell († 1439), il épouse en secondes noces, quatre ans plus tard, Johana Scorna, que nous avons le regret d'ailleurs de ne connaître, de même qu'Isabel, que par des actes notariés. Johana mourut à son tour en 1454. March, s'il n'eut point d'héritier légitime, laissa du moins plusieurs bâtards, trois fils et une fille, à notre connaissance. Ses goûts, quelque peu vulgaires, ses « liaisons ancillaires », ses « caprices orientaux » forment un commentaire plutôt fâcheux aux poésies qui « exaltent les beautés de l'amour pur », et justifient amplement ses remords et ses lamentations. Il a donc connu par des expériences personnelles et, je le crains bien, concomitantes, les trois catégories d'amour superposées qui formaient l'existence sentimentale des hommes de l'époque, à commencer par le marquis de Santillane, le prince Charles de Viane, le roi Alphonse V lui-même, et nous leur joindrons sans scrupule le génial archiprêtre de Hita : c'est à savoir l'amour raffiné, quintessencié, dont ils nous entretiendront avec tant de complaisance, l'amour conjugal, qui évidemment les inspire beaucoup moins, et l'amour déréglé, le fol amour, auquel ils cèdent toujours en gémissant.

Autre contradiction, et très humaine aussi : ce philosophe, qui fait en vers si bon marché des biens d'ici-bas, paraît avoir été, comme il a été déjà dit, un homme d'affaires des plus retors et des mieux rentés. M. Pagès estime à 105,000 sous (ce qui, à 15 sous le florin, représentait alors une somme des plus rondelettes) les biens dotaux à lui apportés par ses deux femmes. Joignons-y l'usufruit de leurs biens

immobiliers et sa fortune personnelle (50,000 sous), avec les seigneuries de Beniarjó, de Pardines et de Verniça, au territoire de Gandía. Et ce n'est pas tout.

Il avait encore la maison de Gandía, le palais de Beniarjó, la confortable demeure de Valence (actuellement rue de Cabilleros, 7), dont M. Pagès nous fait si minutieusement les honneurs, et où le poète meurt en mars 1459. Il avait en somme, comme Sénèque, tout ce qu'il faut pour célébrer la pauvreté.

La deuxième partie du livre (p. 123-193) est consacrée aux antécédents et au milieu littéraires où se forma et se développa le talent d'Auzias March. En deux chapitres substantiels est condensée l'histoire de la poésie catalane, d'abord du début du XIVe siècle à la fondation de l'Académie de Barcelone en 1393, puis de 1393 à 1430, époque où notre poète commence à écrire. Pendant cette période l'imitation des Provençaux et des Français est encore prépondérante, mais elle est fortement battue en brèche par celle du grand triumvirat italien, Dante, Pétrarque et Boccace. La culture gréco-romaine, restaurée par la Renaissance, se mêle à la scolastique et au thomisme qui tente la conciliation du dogme et d'Aristote. Toute la famille des March et surtout Jacme, Pere et Arnau, prirent une part active à cette rénovation des lettres: ce fut dans ce milieu et sous ces diverses influences, nationales ou étrangères, antiques ou modernes, que mûrit le talent d'Auzias.

Nous arrivons ainsi à l'étude capitale (3e partie, p. 193-423), celle de ses œuvres. Ces dernières comprennent 128 pièces, que M. Pagès divise en quatre catégories, selon qu'elles chantent l'Amour, la Mort, la Morale, la Religion, division qui n'est peut-être pas à l'abri de toute critique, mais qui a du moins le mérite d'être claire et commode. Les poésies amoureuses sont de beaucoup les plus nombreuses: la reconstitution, forcément arbitraire sur certains points, du roman d'amour que l'on devine, laisse une impression assez confuse, et il était difficile sans doute d'établir une suite rigoureusement logique et une succession chronologique certaine entre des inspirations où le caprice du moment a dû entrer pour une forte part, et dont la monotonie est plutôt soulignée par cette classification méthodique. Faut-il s'étonner, au demeurant, que le portrait de la Dame, qu'elle se nomme *Bell'ab bon Seny*, *Lir entre carts*, ou tout simplement Thérèse, manque de traits précis et reste un peu « flou »? Le contraire nous surprendrait, car je crois bien, avec M. Pagès, qu'il n'y a là « qu'un idéal de convention, le type de la Femme consacré par le Moyen-Age ». Ses perfections sont d'ordre intellectuel, philosophique et ses attraits, immatériels. C'est « la femme blanche, délicate et sans poitrine », à laquelle March, pour rétablir l'équilibre, oppose, en manière de repoussoir, et peut-être sans plus de vérité réelle, l'horrible Na Monbohi, qui me fait songer à la Serrana, « à la gran yegua cavallar » de Juan Ruiz. Et, à ce

sujet, la riche galerie de femmes de l'ardent archiprêtre nous montrerait au besoin la différence entre une peinture symbolique et un portrait réaliste. En somme, il est aventureux de dire quelle est la part de vérité, d'expérience personnelle enfermée par March dans ses poésies amoureuses. Si « ses amours poétiques ne furent pas une simple fiction » comme l'assure son biographe, il a du moins soigneusement dissimulé et comme noyé la précision de ses souvenirs sous la vague phraséologie à la mode et sous les formules traditionnelles chères aux troubadours.

Car c'est à ces derniers, quoi que l'on en ait dit, que March se rattache directement. M. Pagès s'applique à en multiplier les preuves et à démontrer que l'on a exagéré l'influence de Pétrarque, à peu près nulle en réalité. Il a contre lui, il est vrai, la plupart des critiques antérieurs, Quadrado, Milá, Amador de los Ríos, J. Rubió y Ors et même Menéndez y Pelayo, qui tous, plus ou moins, voient dans la métaphysique amoureuse de Pétrarque la source principale de l'inspiration du poète catalan. M. Pagès énumère tous les emprunts faits par Auzias aux poètes d'oc et d'oil. Ces emprunts sont nombreux, souvent significatifs, et ils portent tout aussi bien sur les thèmes ordinaires et les lieux communs de l'amour courtois que sur la forme poétique codifiée dans les *Leys d'amors* par l'Ecole toulousaine. March « est un troubadour attardé ».

Cette démonstration est capitale. Pétrarque et March se ressemblent uniquement parce qu'ils ont emprunté aux mêmes sources provençales. Mais les analogies s'arrêtent là. Au fond, Pétrarque est un homme de la Renaissance, March se rattache au Moyen-âge, et c'est là que sont ses véritables inspirations. Sa philosophie (et il en a mis beaucoup dans sa poésie), il l'a empruntée à la *Somme* de saint Thomas et à l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote. Après avoir lu le chapitre où ces origines sont exposées, il est difficile de ne pas admettre qu'en effet sur les rapports de l'âme et du corps, sur les trois facultés (entendement, volonté, mémoire), sur les passions concupiscibles et les irascibles, etc., March n'avait guère d'autre science que celle puisée dans ces deux autorités alors souveraines.

Ce qui le séduit surtout, c'est la théorie de l'amitié, telle qu'elle est exposée dans la *Morale à Nicomaque,* théorie qui renforce la conception de l'amour chevaleresque ou courtois, et se confond avec elle dès le XIIe siècle. Amour pur, amour mixte, amour bestial correspondent assez exactement aux trois formes de l'amitié aristotélicienne, et se retrouvent aussi bien chez saint Thomas que dans le Trésor de Brunetto Latino et, peut-on dire, dans tout le Moyen-Age :

Tres amors són per on amadors amen:
l'u es honest e l'altr'es delitable;
del terç me call qu'es lo profit amable,

Cette philosophie amoureuse est subtile en ses principes, délicate en ses applications et la méthode en est purement scolastique. On se demande avec quelque inquiétude ce que devient la poésie dans ces analyses compliquées et ces raisonnements en forme. Et l'on en arrive volontiers aux conclusions du critique : « Amoureux intellectuel, il raisonne ses émotions plus qu'il ne les sent, les transforme en idées, et ces idées sont celles de l'Ecole... Le voile du *trobar clus* rend cette psychologie subtile plus inaccessible encore. » Certes !

Où donc, puisqu'elle n'est pas dans les chansons d'Amour, où donc trouverons-nous une inspiration vraiment personnelle, qui ne devra rien, ou, si c'est trop demander, qui ne devra pas tout aux philosophes et aux théologiens ? Sera-ce dans les chansons de Mort, qui pleurent la Dame disparue ? Mais ici encore, sans compter que March suit toujours ses modèles, « l'esprit tient plus de place que le cœur ». Nous sommes loin de Dante, de Pétrarque... et de Lamartine. La « douceur des larmes », dont il parle si volontiers, son désespoir qui attend très patiemment, avant de prendre une décision suprême, des nouvelles de l'autre monde, lesquelles ne viennent naturellement point, sa résolution finale de « conserver la vie par crainte de l'enfer » ne vont pas sans quelque danger de ridicule. Dans tous les cas « sa douleur nous laisse froids ». Fâcheuse conclusion pour un poète du sentiment !

Il serait surprenant que cette poésie, absente jusqu'ici, se trouvât dans les pièces morales et religieuses, et, en fait, l'érudition et la scolastique se donnent trop libre carrière dans les dix-sept œuvres morales (sirventes du début, poésies philosophiques postérieures) qui composent cette catégorie. Le lieu commun y triomphe avec ampleur. Et cependant c'est là que, pour notre part, nous découvrons quelques-uns des vers les plus fermes, les plus vrais, les plus émus du poète. La pièce *Puys que sens tu...*, qui est une prière à l'heure de la mort, couronne dignement toute l'œuvre ; l'on y sent un accent, une émotion trop rares ailleurs. « C'est là seulement qu'il est vraiment poète et manifeste quelque personnalité. » Est-ce donc tout ?

Car nous voici aux deux chapitres de conclusion, qui nous permettront enfin, en connaissance de cause, de mesurer l'influence exercée par le poète, et de l'apprécier à sa vraie valeur, qui jusqu'ici n'apparaît guère.

Naturellement, l'influence de March s'exerça tout d'abord sur ses compatriotes de langue limousine. De cette action, M. Pagès relève avec soin tous les témoignages dans la littérature du XVIe siècle, ainsi que les emprunts que lui font, sans toujours le citer, Catalans et Valenciens. Mais, en vérité, cette imitation n'a rien produit qui s'impose par des mérites éminents. Ni Pere Torroella, ni Romeu Lull, ni, plus tard, Juan Fernández de Heredia, Pere Serafí ou Joan Pujol ne font grand

honneur à leur modèle. Ce sont, en réalité, les poètes de langue castillane qui, à la suite de Boscán, remettent Auzias March à la mode. De 1539 à 1560 se réimpriment et se traduisent ses poésies ; éditions et versions paraissent avoir été bien connues des écrivains de cette époque. Milá et Menéndez Pelayo avaient montré déjà en quelques pages excellentes ce que Boscán lui devait personnellement. M. Pagès pousse plus loin cet inventaire et, chemin faisant, rectifie certains détails. Que doivent exactement à March Garcilaso, Mendoza, Cetina, León, Herrera ? Quelques citations, quelques vers, quelques expressions assurément, peu de chose en réalité. Mais du moins le souvenir plus ou moins précis du poète catalan, son «*fuerte y sabroso y dulce llanto* », comme disait Boscán, paraît être resté dans les mémoires. Baltasar de Romaní en 1539, Juan de Resa en 1555, Jorge de Montemayor en 1560, le traduisent en prose ou en vers ; l'évêque d'Osma, Honorato Juan, le commente, comme on devait commenter Garcilaso, Herrera ou Góngora. Mais commentaires et vocabulaires montrent qu'on ne le comprend plus bien, et les causes de l'oubli qui gagne (discrédit de la littérature chevaleresque, décadence de la scolastique, désuétude du catalan et du limousin) sont fort justement énumérées par M. Pagès. Le romantisme du XIXe siècle, la Renaissance catalane, les travaux des érudits, les études comme celle que nous analysons, les éditions nouvelles de l'*Institut d'Estudis Catalans*, suffiront-ils à restaurer la gloire trop oubliée du vieux poète valencien ?

Il n'est pas inutile, même après la consciencieuse et pénétrante étude que nous nous efforçons de résumer, de montrer pourquoi et dans quelle mesure cette restauration est vraiment méritée. Ce n'est pas seulement, croyons-nous, parce que March fut le premier « troubadour catalan » qui *nationalisa* la langue poétique. Ce mérite touchera surtout les érudits et les grammairiens. C'est encore et surtout pour ses mérites propres et originaux. On n'accusera pas, je pense, M. Pagès d'avoir exagéré ces derniers, ni d'avoir surfait son héros. On serait plutôt tenté parfois de penser qu'il pousse l'impartialité jusqu'à la sévérité, ou, si l'on veut, qu'il a mieux réussi à montrer ses défauts que ses qualités. Manque de spontanéité, obscurité, lieux communs, sécheresse poétique, prosaïsme, absence d'originalité et d'imagination créatrice, tous ces défauts ne sont que difficilement compensés par son mérite comme philosophe ou comme théologien, car, comme le dit fort justement M. Pagès, « en transportant la philosophie dans la chanson provençale, il est arrivé à superposer les subtilités de la scolastique aux raffinements élégants de l'amour courtois. C'est le *trobar clus* plus compliqué, la poésie fermée à double tour ».

Tout cela est juste. Et cependant, sans nier ces imperfections et ces insuffisances, quiconque, même sans une connaissance bien appro-

fondie de la langue, a parcouru l'œuvre du vieux poète, reconnaîtra qu'à nous en tenir là, notre jugement resterait incomplet, parce qu'il ne tient pas compte des sérieuses beautés de cet art subtil, souvent pénible, mais pénétrant, vigoureux et viril. Sans doute, ce qui lui manque de charme, d'imagination plastique et pittoresque, de tendresse émue, apparaît aussitôt qu'on le rapproche de Pétrarque, mais quelques-unes de ses poésies tout au moins expriment avec force des sentiments douloureux ou mélancoliques, rares jusqu'alors dans la lyrique : « C'est un poète incomplet, disait Milá, mais c'est un grand poète : il en est peu dont on pourrait citer tant de beaux fragments ou de pensées mémorables. » Et c'est encore ce qu'a mis en lumière Menéndez y Pelayo dans les pages qu'il lui a consacrées à propos de Boscán[1]. Peut-être est-ce quelque peu confondre les époques que de voir en lui « un lyrique pleinement romantique, qui avait deviné le romantisme dans ce qu'il a de plus intime et de plus douloureux », et d'apercevoir « dans son pessimisme comme des éclairs de la poésie byronienne ». Mais il est certain que la personnification de la Mort

Plorant sos ulls per sobres de gran goig,

et berçant la douleur humaine de sa voix mélodieuse, fait songer à Espronceda et soutient la comparaison avec les plus beaux vers du prologue du *Diablo Mundo*.

Des beautés de ce genre suffiraient à faire oublier bien des faiblesses. Que le nouveau critique les ait goûtées comme elles le méritent, il n'est point douteux, car, sans cela, une étude, faite évidemment avec amour, et une édition aussi monumentale ne s'imposaient point. Mais après avoir fourni au lecteur, au prix des recherches les plus patientes, tout ce qui était nécessaire à ce dernier pour pénétrer dans la parfaite connaissance de l'époque et du poète, peut-être, par crainte d'une vaine rhétorique, a-t-il trop compté que ce lecteur se formerait lui-même un jugement sur la valeur de l'inspiration ou sur le mérite de la forme.

Quoi qu'il en soit, la présente étude fait grand honneur à l'érudition et au goût de l'auteur, et il faut nous féliciter de trouver en France (laquelle, ne l'oublions pas, est directement intéressée aux études catalanes) un juge dont la compétence est reconnue par les savants catalans eux-mêmes. Et à ce sujet, me sera-t-il permis d'exprimer un regret? N'est-il point fâcheux qu'à une époque où l'enseignement de nos Universités se développe en tous sens avec tant d'ampleur, il n'existe nulle part chez elles le moindre enseignement de langue ou de littérature catalanes et que nos jeunes Français, dont une partie parle catalan, soient obligés de l'aller chercher... en Allemagne?

E. MÉRIMÉE.

1. *Antología de poetas líricos castellanos*, tomo XIII (1908), p. 289 sq.

CHRONIQUE

~~ La Bibliothèque de l'École des Hautes-Études s'est augmentée d'un 202e fascicule, l'*Historiographie de Charles-Quint, première partie suivie des Mémoires de Charles-Quint, texte portugais et traduction française,* par Alfred Morel-Fatio (Paris, Champion, 1913, 369 pages in-8°).

~~ Notre collaborateur M. J. Mathorez a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* un article sur *Le poète Olényx du Mont-Sacré, bibliothécaire du duc de Mercœur (1561-1610),* de son vrai nom Nicolas de Montreux, imitateur de Jorge de Montemayor et auteur d'une épopée intitulée *L'Espagne conquise par Charles le Grand.* Tiré à part, 1912.

~~ M. Paul Laffargue, ancien membre de l'École française de Madrid, professeur au Lycée de Bordeaux, fait cette année, à la Faculté des Lettres de Bordeaux, un cours libre sur Velázquez.

~~ Une *l* mise à la place d'une *f* en fin de ligne (p. 110, avant-dernière ligne, de notre dernier fascicule) a transformé le mot *vif* en *vil* : ce menu accident, survenu au moment de la mise sous presse, n'aura pu, nous l'espérons, inquiéter l'écrivain sympathique dont il était question. G. C.

~~ La librairie Auguste Picard (rue Bonaparte, 82, à Paris) vient de publier dans sa belle série de *Manuels* un nouveau volume qui intéresse beaucoup l'Espagne et ses anciennes colonies. Il s'agit du *Manuel d'archéologie américaine,* par M. H. Beuchat (LXI et 773 pages in-8°). On y trouve, outre une bibliographie très complète de l'américanisme et un historique de la découverte et de la colonisation du continent américain, les données les plus précises sur l'Amérique préhistorique et les anciennes civilisations du Mexique, de l'Amérique centrale, du Pérou, etc. Une illustration fort bien choisie accompagne le texte. Cet ouvrage atteste une véritable renaissance de l'américanisme dans notre pays et montre que la France occupe une place très honorable dans ce genre d'études, qu'ont illustré les Longpérier, les Siméon, les Boban, les Hamy et que continuent aujourd'hui le titulaire actuel de la chaire du Collège de France, le Dr Capitan, le vaillant explorateur le Dr Rivet, M. Raynaud à l'École des Hautes-Études, et d'autres.

15 mars 1913.

LA RÉDACTION : E. MERIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS.
G. CIROT, *secrétaire ;* G. RADET, *directeur-gérant.*

Bordeaux. — Imprimeries Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XV. Juillet-Septembre 1913 N° 3.

LES DÉCLAMATEURS ESPAGNOLS

AU TEMPS D'AUGUSTE ET DE TIBÈRE

(*Suite*[1])

VII

Le déclamateur M. Porcius Latro. — Vie et caractère de Latron. — Son école et son enseignement. — Ses principaux « auditores ». — Mauvais succès de Latron quand il plaide en Espagne. — Son manque de tact quand il déclame une controverse en présence d'Auguste, d'Agrippa et de Mécène. — Le suicide de Latron.

Compatriote et ami de Sénèque dès l'enfance, Latron naquit comme lui à Cordoue, entre 691-63 et 695-59, et vint avec lui à Rome en 712-42, pour fréquenter l'école de Marullus, où il fut un élève brillant et irrespectueux. On a vu qu'il déclamait en 737-17 devant Auguste, Mécène et Agrippa, et qu'il se tua en 750-4 ou en 751-3 pour se délivrer des souffrances d'une mauvaise fièvre[2].

Sénèque se plaît à insister sur la première controverse qu'il se souvenait d'avoir entendu développer à l'école de Marullus par son cher Latron[3]. On sait que l'élève des déclamateurs ne débutait pas par les *controversiae;* il ne les abordait qu'après s'être exercé un certain temps aux *suasoriae*. Latron était encore tout jeune *(admodum juvenis)*, mais il en avait fini avec les *suasoriae*, il occupait déjà le premier rang dans sa classe quand il eut l'honneur de déclamer en public[4]. Tacite dit de

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, p. 1; t. XIV, 1912, p. 11, 229, 341; t. XV, 1913, p. 154.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 1, 10; t. XIV, 1912, n° 1, p. 12, 13, 14.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 21.
4. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 24.

Domitien, âgé de dix-huit ans, qu'il est *admodum juvenis*[1]; Velleius Paterculus désigne par la même expression l'âge de Jules César quand il est pris par les pirates à vingt-trois ans, et l'âge de Marcellus quand il meurt à dix-sept ans[2]. On peut admettre que l'écolier de Cordoue, doué d'heureuses dispositions oratoires, mit peu de temps pour passer des *suasoriae* aux *controversiae* et pour se placer à la tête de la classe de Marullus. C'est vers 714-40, âgé d'une vingtaine d'années, que M. Porcius Latro développa, avec le succès que son ami est heureux de constater, la controverse sur le cas du jeune homme que son père avait chassé et que son oncle, qui l'avait recueilli, chassait à son tour parce que ce jeune homme donnait des secours au père qui l'avait banni de sa maison.

Sénèque ne nous dit pas à quelle date l'élève de Marullus ouvrit son école. Il donne à entendre qu'en 737-17 cette école était une des plus célèbres de Rome, puisque l'empereur Auguste venait, avec Mécène et Agrippa, en suivre les exercices. Avant 737-17, l'enseignement de Latron jouissait déjà d'une grande réputation parmi les étudiants, meilleurs juges peut-être qu'Auguste, Agrippa et Mécène de la valeur respective des maîtres de déclamation. Les élèves des autres rhéteurs, même des plus illustres, désertaient parfois leurs propres classes pour aller entendre Latron.

Parmi les admirateurs du maître, Sénèque cite Ovide, qui était cependant l'élève d'Arellius Fuscus, l'un des déclamateurs que le rédacteur des *Controversiae* place avec Latron dans le *primum tetradeum*[3]. Assidu aux séances de déclamation du rival de son professeur, le futur poète prenait, sans doute, des notes et, en tout cas, retenait fidèlement les passages brillants de Latron, qui, plus tard, devaient trouver une place dans ses propres poésies.

Sénèque nous donne des renseignements curieux sur un certain nombre de traits recueillis par Ovide dans les *controversiae* qu'il entendait déclamer par Latron : « Il était l'admi-

1. Tacite, *Agricola*, VII.
2. Velleius Paterculus, II, XLII, 1 ; XCIII, 1.
3. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 13. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 169.

rateur de Latron; il l'écouta avec une telle attention qu'il transporta plusieurs traits du rhéteur dans ses propres vers. Dans le *Jugement des armes*, Latron avait dit: « Jetons ces armes dans les rangs ennemis et allons les reprendre » *(mittamus arma in hostes et petamus)*. Ovide a dit à son tour : Faites jeter au milieu des ennemis les armes du héros et ordonnez-nous d'aller les reprendre[1]. »

La controverse déclamée par Latron ne doit pas avoir fourni seulement aux deux discours d'Ajax et d'Ulysse qui occupent près d'un tiers du XIIIe livre des *Métamorphoses*[2], l'unique *sententia* citée par Sénèque. On l'a dit fort justement: « Ovide a fait deux très bons devoirs de rhétorique... L'exorde, la narration, l'argumentation, la péroraison et jusqu'à l'attitude des personnages, tout a été conçu et exécuté selon les règles de la plus minutieuse rhétorique[3]. » Ces deux devoirs, grâce apparemment à l'excellente mémoire du poète, et peut-être aussi à ses vieux cahiers d'élève, nous font l'effet de la *controversia* elle-même de Latron, qui ne nous est pas parvenue[4], mise par un auditeur ingénieux en vers faciles et abondants.

Sénèque rapporte un autre trait emprunté par Ovide aux déclamateurs; il donne ainsi un exemple du procédé que le poète employait pour prendre son bien où il le trouvait: « Je me souviens que dans un de ses *préambules*[5], Latron avait dit: Ne voyez-vous pas comme les feux de la torche deviennent languissants si vous la maintenez immobile, comme ils se raniment si vous l'agitez? L'oisiveté amollit les hommes; le fer oisif se ternit, se couvre de rouille; à trop se reposer, on

1. Sénèque, *Controv.*, II, 11, 8. — Ovide, *Mét.*, XIII, v. 121 :
Arma viri fortis medios mittantur in hostes:
Inde jubete peti, et referentem ornate relatis.

2. Ovide, *Mét.*, XIII, v. 5-122, v. 128-381.

3. E. Nageotte, *Ovide, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1872, p. 175.

4. Sénèque n'a pas placé dans son recueil de *Controversiae* le développement de Latron sur le *Jugement des armes*, admirable sujet de déclamation emprunté aux légendes homériques (*Odyssée*, XI, v. 543-555, v. 561-564), qui était entré dans les exercices de l'école depuis le rhéteur philosophe Antisthène, élève de Socrate et ami de Xénophon. Les deux plaidoyers contradictoires d'Ajax et d'Ulysse, composés par Antisthène, nous sont parvenus, et M. A. Croiset *(Histoire de la littérature grecque*, t. IV, Paris, 1895, p. 248), en admet l'authenticité.

5. *In praefatione quadam...* — La *praefatio* était une sorte de discours préliminaire où le maître donnait des conseils à ses disciples.

désapprend... Ovide a dit : J'ai vu grandir les flammes agitées d'une torche que l'on mettait en mouvement; je les ai vues qui mouraient quand le mouvement cessait [1]. » Ces vers d'Ovide se trouvent dans une pièce des *Amours,* véritable *suasoria* où le poète développe ce lieu commun d'école : « Il faut céder à l'Amour; en supportant son joug avec soumission, on a moins à souffrir du dieu. » Quant à la *sententia* de Latron, Sénèque n'en cite l'emploi que dans cette élégie; mais Ovide en a usé à satiété dans ses divers ouvrages. Qu'il suffise de rappeler qu'à la fin de sa vie, quand il composait ses poèmes de l'exil, quarante ans après avoir entendu la *praefatio* de Latron, il se complaisait encore à de spirituelles variations sur le thème indiqué par le célèbre déclamateur [2].

On sait qu'Ovide, né à Sulmone le 20 mars 711-43, entra à l'école de déclamation vers 727-27 et en sortit en 729-25 [3]. M. Porcius Latro était donc, dès 727-27, un maître très réputé, puisque, dès cette date, les élèves de ses collègues les plus fameux se faisaient les auditeurs de ses déclamations, qui exerçaient sur leur développement oratoire une si notable influence.

L'école du rhéteur de Cordoue avait, d'ailleurs, un caractère particulier. Du temps qu'il était élève, s'il jugeait médiocres les développements de Marullus, Latron lui coupait la parole pour traiter à sa manière la controverse [4]. Devenu maître, il empêchait ses élèves de parler, car il parlait toujours. Il ne pouvait se résigner à écouter leurs déclamations : seul, il avait le droit de déclamer dans son école.

Il prétendait qu'il n'était pas un professeur qui enseigne, mais un modèle qu'on imite; il consentait à faire trafic de son éloquence, mais non de sa patience [5]. Cette éloquence, il n'en tenait pas boutique à la manière d'un commerçant qui reste toute la journée derrière son comptoir. Il ne déclamait qu'à

1. Sénèque, *Controv.*, II, II, 8. — Ovide, *Am.*, I, II, v. 11-12 :

Vidi ego jactatas mota face crescere flammas
Et rursus nulla concutiente mori.

2. Voir, par exemple, *Trist.*, V, XII, v. 21-30 ; *Pont.*, I, I, v. 67-74 ; V, v. 5-6.

3. Voir mon ouvrage, *La jeunesse d'Ovide*, pp. 21, 64, 193.

4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 10.

5. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 23 : *Declamabat ipse tantum et aiebat se non esse magistrum, sed exemplum.*

ses heures, et il ne lui plaisait pas de déclamer ailleurs que dans son école. Convaincu de la dignité de son art, Latron ne consentait pas à l'abaisser, comme faisaient certains de ses collègues, en déclamant dans les festins pour l'amusement des convives[1].

Véritable paysan espagnol, impuissant à se débarrasser de l'accent et des habitudes rudes et agrestes de sa patrie[2], doué de toute l'éloquence brutale de notre légendaire *Paysan du Danube*, sa mémoire était admirable et sa finesse d'esprit très vive. Il avait une constitution vigoureuse ; sa poitrine était excellente, mais il en abusa et sa voix puissante se brisa « dans les cris de l'école ». Son ardeur au travail était extraordinaire ; il ne savait pas se ménager ; il se surmenait par des mois d'étude et de déclamation. Puis, sans transition, c'étaient de longues périodes de vacances où le repos intellectuel absolu s'aggravait de prodigieuses fatigues physiques. Il allait à la chasse : rien de la méthode toute littéraire de chasser dont se vante Pline le Jeune, qui, assis auprès de ses filets, le stylet et les tablettes de cire à la main, attend en méditant et en écrivant, que les sangliers veuillent bien venir se faire prendre au piège[3]. Tout au contraire, Latron s'enfonce dans les forêts ; il marche jour et nuit, sans se reposer, sans se nourrir, sans dormir ; son endurance de montagnard des *sierras* espagnoles harasse les rudes paysans qui l'accompagnent. Puis, quand la chasse l'ennuie, il rentre à Rome ; et le travail ininterrompu de l'école de déclamation le ressaisit. Il écrit aussitôt après les repas, ce qui lui abîme l'estomac ; il passe la nuit à préparer ses controverses, ce qui lui fait perdre à peu près la vue ; il déclame à jeun dès le matin, il hurle ses déclamations, ce qui lui brise la voix. Sa vigoureuse constitution se ruine ; il devient blême et fiévreux.

1. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 15 : *Latro nunquam solebat disputare in convivio aut alio quam quo declamare poterat tempore.* — M. Bornecque n'admet pas dans son édition cette phrase, qui lui paraît être une glose. Voir H. Bornecque, *Le texte de Sénèque le père (Revue de philologie*, t. XXVI, 1902, p. 373).

2. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 16 : *Illum fortem et agrestem et Hispanae consuetudinis morem non poterat dediscere.* — Voir le portrait de Latron, *Controv.*, I, *Praefat.*, 13-24.

3. Pline le Jeune, *Lettres*, I, VI.

Ce maître étrange était, de la part de ses élèves, dont il ne daignait ni entendre ni corriger les compositions, l'objet d'un culte qui allait jusqu'à la puérilité; heureux d'écouter Latron, ils ne désiraient pas être écoutés par lui. Les élèves des autres écoles se moquaient d'eux, disant que chez Latron il n'y avait pas, comme ailleurs, des *disciples,* mais simplement des *auditeurs*[1]. Insensibles à ces moqueries, les auditeurs muets s'efforçaient de ressembler à celui qui prétendait ne pas être leur professeur, mais leur modèle: la pâleur de Latron, dit Pline l'Ancien[2], était un objet d'émulation de la part de son cortège de fidèles *(assectatores)*, qui absorbaient des infusions de cumin pour devenir aussi pâles que lui, — ce qui était plus facile que de devenir aussi éloquents que leur modèle. Il semble qu'Horace, qui était très malveillant pour les Espagnols[3] et qui aimait peu les gens d'école dont il dédaignait de quêter les suffrages[4], s'amuse à choisir l'exemple ridicule donné par les écoliers du déclamateur originaire de Cordoue, quand il dit, à propos de la servilité du troupeau des imitateurs: « Si, par hasard, je devenais pâle, ils se mettraient à boire le cumin qui décolore le teint[5]. »

L'admiration perpétuelle abolissait tout esprit critique chez ces auditeurs passifs, qui apprenaient par cœur les paroles de leur maître comme autant de formules religieuses[6], qui, à la grande indignation du probe orateur Cassius Severus, plaçaient leur maître au-dessus de C. Asinius Pollio et de M. Valerius Messalla Corvinus eux-mêmes[7].

1. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 23 : *Contumeliae causa a deridentibus* discipuli *Latronis* auditores *vocabantur.*

2. Pline l'Ancien, *N. H.*, XX, XIV, 159.

3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, p. 344 et suiv.

4. Horace, *Épître.*, I, XIX, v. 39 :

Non ego...
Grammaticas ambire tribus et pulpita dignor.

5. Horace, *Épître.*, I, XIX, v. 17 :

... Quod si
Pallerem casu, biberent exsangue cuminum.
O imitatores, servum pecus...

L'*Épître* XIX du livre I a été écrite vers 731-23; l'école de Latron, qu'Ovide avait fréquentée entre 727-27 et 729-25, était alors dans tout son éclat.

6. Sénèque, *Controv.*, II, II, 8 : *Quod scholastici quasi carmen didicerant.*

7. Sénèque, *Controv.*, III, *Praefat.*, 14.

Latron méprisait les Grecs et affectait d'ignorer leurs œuvres[1]; il manifestait le même dédain que Sénèque pour tout ce qui venait de Grèce[2]. Peut-être les deux condisciples avaient-ils été nourris dans ces idées par leur maître, Espagnol comme eux. Quoi qu'il en soit, c'est Latron, le seul des deux anciens élèves de Marullus qui ait tenu une école, qui répandit dans le monde des étudiants ces théories nouvelles. « Il est, dit M. Froment[3], le chef de cette école à laquelle appartiennent Sénèque [le philosophe], Lucain et Juvénal, qui proteste contre l'influence grecque, contre l'imitation grecque, contre la domination exclusive qu'exerce la Grèce sur les mœurs et la littérature romaine, depuis Cicéron et Atticus, depuis Catulle, Horace et Virgile. » Cette doctrine originale, qu'on n'entendait pas professer dans les autres écoles, excitait apparemment l'admiration des auditeurs de Latron; ils s'enthousiasmaient quand leur maître, emporté par une véhémence qui contrastait avec la froide sobriété des Attiques, déclamait de son rude accent espagnol des phrases passionnées qui tenaient l'auditoire immobile d'étonnement[4], ou qui lui arrachaient des acclamations frénétiques[5]. Cette docile admiration lassait parfois le maître. Un jour, il termina un développement dont les phrases se succédaient, pleines de force et d'éclat, par ce trait où il jouait sur le double sens du mot *monumentum,* qui signifie à la fois « monument » et « souvenir » : *Inter sepulcra monumenta sunt.* Ce qui voulait dire aussi bien « parmi les sépulcres, il en est qui sont des monuments » ou « parmi les sépulcres, il y a des souvenirs ». Les écoliers manifestaient leur admiration par de grands cris : il s'emporta, les accabla d'invectives, de telle sorte que depuis lors, par crainte que leur maître leur tendît quelque piège, ils se montraient lents à approuver, même ce qui était bien dit[6].

Latron ne ménageait pas plus ses collègues que ses auditeurs;

1. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 21.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 23.
3. Th. Froment, *Porcius Latro et la déclamation sous Auguste (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, t. IV, 1882, p. 339).
4. Sénèque, *Controv.*, I, VII, 16.
5. Sénèque, *Controv.*, VII, II, 9.
6. Sénèque, *Controv.*, VII, IV, 10.

il ne pouvait critiquer les déclamations de ses élèves, puisqu'il leur était interdit de déclamer dans sa classe. Mais il ne se gênait point pour blâmer durement ce qu'il trouvait mauvais dans les déclamations des maîtres de rhétorique. Il reprochait son manque de précision et de justesse au rhéteur Buteon, qui dirigeait une école célèbre dans les premières années du principat d'Auguste[1]. Il taxait de puérilité Rubellius Blandus[2], le premier déclamateur de rang équestre qui ait professé à Rome[3]. Il rappelait sévèrement au respect de la vraisemblance Pompeius Silo[4], qui était, d'après Cassius Severus, un déclamateur ordinaire, mais un avocat de premier ordre[5]. Pompeius Silo osait discuter avec Latron, dont il n'acceptait pas toutes les critiques. Nombreux sont les anonymes sans importance — *quidam*, dit Sénèque[6] — dont Latron blâmait à l'occasion la médiocrité. D'ailleurs, il n'hésitait pas à s'attaquer aux plus illustres des Grecs et des Romains, Arellius Fuscus, qui fut le maître d'Ovide et que Sénèque place dans le *primum tetradeum*[7], et le célèbre rhéteur grec Nicétès, qui était venu à Rome pour y consacrer sa réputation et qui était avec lui le seul maître dont les disciples, réduits au silence par l'admiration, devaient se contenter du simple rôle d'auditeurs[8]. Il reprochait à Fuscus d'user d'une argumentation contraire à l'esprit de la controverse[9], et il jugeait détestable une *couleur* employée par Nicétès[10].

La critique semble avoir en général épargné ce sévère censeur qui n'épargnait personne. Sans doute, quand il

1. Sénèque, *Controv.*, I, I, 20 ; VI, 10.
2. Sénèque, *Controv.*, I, VII, 10. — D'après M. Bornecque (*Les déclamations*, p. 194), « Blandus semble avoir eu pour maître Latron, le seul qui lui fasse des observations. » Mais, s'il critiquait les déclamations de ses collègues, Latron ne faisait jamais d'observations à ses élèves, puisqu'il ne leur permettait pas de déclamer devant lui.
3. Sénèque, *Controv.*, II, *Praefat.*, 5.
4. Sénèque, *Controv.*, II, VI, 10 ; VII, VIII, 10 ; IX, V, 10. — D'après M. Bornecque, (*Les déclamations*, p. 187), « Pompeius Silo semble avoir été l'élève de Latron », pour les mêmes raisons que Rubellius Blandus.
5. Sénèque, *Controv.*, III, *Praefat.*, 11.
6. Sénèque, *Controv.*, I, VIII, 14.
7. Sénèque, *Controv.*, II, II, 8, 9 ; X, *Praefat.*, 13.
8. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 23.
9. Sénèque, *Controv.*, II, III, 11.
10. Sénèque, *Controv.*, I, VIII, 13.

blâmait les plans trop compliqués[1], on lui reprochait bien à tort, selon Sénèque, comme un manque d'habileté, la composition de ses propres déclamations qu'il voulait très simple[2]. Mais l'orateur Passienus, qui, au dire de Sénèque, son ami[3], était l'homme le plus éloquent et le meilleur orateur de son temps, approuvait la méthode d'argumentation employée par Latron[4]. L. Munatius Plancus, qui fut consul en 712-42 et censeur en 732-22, et qui avait intimement connu Cicéron, à qui il adressait des lettres fort bien écrites, aimait particulièrement le talent de Latron[5]. Le Gaulois de Narbonne Votienus Montanus, qu'on appelait « l'Ovide des orateurs »[6], estimait que Latron était le modèle unique des qualités du déclamateur[7]. On attribuait généralement à Latron les traits ou les déclamations mêmes que l'on jugeait remarquables et dont on ignorait l'auteur[8]. Sénèque ne cite qu'une seule controverse où son ami reçut un blâme judicieusement motivé[9] du difficile Pollion, dont les critiques acerbes n'épargnaient aucun orateur, aucun écrivain[10]. Pollion disait que Latron voulait avoir l'air de plaider comme un orateur au forum en supprimant les *quaestiones*[11] inutiles et que ce souci même montrait en lui l'orateur d'école[12]. Cette critique, au demeurant, n'était pas pour déplaire à un rhéteur pour qui la déclamation scolaire était presque le tout de l'éloquence. Dans une autre occasion, Pollion blâmait l'ordre suivi par Latron dans la discussion des *quaestiones*[13]. Mais le critique qui reprochait à Tite-Live sa *patavinité*[14] ne relevait aucune *hispanité* chez

1. Sénèque, *Controv.*, II, v, 14-15.
2. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 21-22.
3. Sénèque, *Controv.*, III, *Praefat.*, 10.
4. Sénèque, *Controv.*, II, v, 17.
5. Sénèque, *Controv.*, I, VIII, 15.
6. Sénèque, *Controv.*, IX, v, 17.
7. Sénèque, *Controv.*, IX, *Praefat.*, 3 : *Latronem Porcium, declamatoriae virtutis unicum exemplum.*
8. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 23 ; X, *Praefat.*, 12.
9. Sénèque, *Controv.*, IV, VI, 3.
10. Sénèque, *Controv.*, IV, *Praefat.*, 3.
11. « *Quaestio* », le point de discussion qui naît de l'opposition entre la cause soutenue par l'accusation *(intentio)* et la thèse de la défense *(depulsio)*. (Emile Thomas, *Morceaux choisis tirés des traités de rhétorique de Cicéron*, Paris, 1897, p. 374.)
12. Sénèque, *Controv.*, II, III, 13.
13. Sénèque, *Controv.*, II, v, 10-12.
14. Quintilien, *Instit. Orat.*, I, v, 56 ; VIII, I, 3.

Latron. C'est le sévère Messalla qui blâmait sa manière de parler : il enveloppait le blâme dans un éloge magnifique, puisqu'il lui reconnaissait du génie ; mais, soucieux à l'extrême de la pure latinité, il disait, après avoir entendu une déclamation du rhéteur de Cordoue, dans laquelle il relevait, sans doute, des expressions et des tournures espagnoles : « Latron est éloquent dans sa langue. » Latron voulait bien tenir compte des observations que Pollion lui avait faites à propos de l'emploi des *quaestiones*, et dans la controverse sur le père et le fils qui se livrent à la débauche, il consentait à user d'un de ces thèmes vulgaires de discussion dont il dédaignait d'ordinaire la banalité[1]. Mais l'orgueilleux Espagnol ne pouvait tolérer la critique de Messalla, qui lui semblait un outrage. Pour se venger, il lut à ses élèves un plaidoyer très éloquent de son censeur ; et trois jours après, afin de leur permettre la comparaison, une *suasoria* qu'il avait composée lui-même sur la cause du client réellement défendu par Messalla[2]. On ne peut douter que cette *suasoria* n'ait été accueillie par de grands applaudissements et que les élèves n'aient mis depuis lors leur maître au-dessus de Messalla, comme ils le mettaient au-dessus de Pollion.

Ces élèves de Latron imitaient de leur mieux le maître qu'ils écoutaient dans un religieux silence. Si les infusions de cumin qu'ils absorbaient leur permettaient de se faire un teint aussi blême que celui de l'illustre déclamateur, il semble qu'ils ne s'assimilaient que ce qu'il y avait de plus contestable et de plus artificiel dans son talent.

Sénèque a entendu l'un d'eux, Florus, déclamer — ailleurs, il va sans dire, qu'à l'école de Latron où cet élève était un simple auditeur[3] — la controverse sur l'exécution d'un condamné ordonnée par le proconsul Flamininus pendant un festin à la demande d'une courtisane. Florus disait : « Le tranchant de la hache publique a brillé au milieu de l'argenterie

1. Sénèque, *Controv.*, II, VI, 5.
2. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 8.
3. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 23 : *Audivi Florum quemdam, auditorem Latronis, dicentem non apud Latronem.*

d'un festin privé. Avec tout ce qui est rejeté par l'ivresse, une tête humaine est balayée. » On attribuait ce trait à Latron. Sénèque s'en indigne : jamais, dit-il, Latron n'aurait fait cette antithèse entre la hache publique et le festin privé ; jamais il n'aurait prononcé cette phrase vide et sonore[1]. Mais l'antithèse et la phrase étaient apparemment dans la manière du maître, puisque l'on pouvait prendre cette copie maladroite pour un original.

Le rhéteur Capiton, dont Sénèque fait l'éloge et cite quelques développements[2] sortait probablement de l'école de Latron, puisqu'une déclamation sur Popillius, meurtrier de Cicéron, qu'il avait publiée était attribuée par l'opinion générale au maître[3].

Sénèque cite comme auditeur de Latron le poète Arborius Silo, qui, à l'exemple d'Ovide, mais nous ignorons avec quel succès, mettait en vers les *sententiae* du déclamateur[4]. Il cite surtout un autre ancien auditeur de Latron, Fulvius Sparsus, qui, lui, ne devint pas poète, mais s'associa pour fonder une école avec un autre rhéteur. Fulvius Sparsus, qui était cependant, au dire de Sénèque, « un esprit sage parmi les maîtres de rhétorique et un maître de rhétorique parmi les esprits sages[5], » imitait Latron à l'excès, lui empruntait ses traits, mais les exprimait dans son propre style et ne parvenait à ressembler à son modèle que lorsqu'il répétait en propres termes, ou en modifiant tout au plus quelques mots, ce qu'il lui avait entendu déclamer devant son auditoire[6]. Tous les anciens élèves de Latron n'avaient pas la merveilleuse habileté du poète Ovide qui savait dans ses vers ingénieux exécuter à l'infini des variations sur le thème fourni par le maître. Dans les passages de Sparsus cités par Sénèque, les antithèses abondent, les mots à effet sont nombreux, les phrases se balancent avec un cliquetis d'expressions qui ne dissimule pas

1. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 23-24.
2. Sénèque, *Controv.*, VII, II, 5-7 ; IX, II, 9-10.
3. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 12.
4. Sénèque, *Suasor.*, II, 19.
5. Sénèque, *Controv.*, I, VII, 15.
6. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 11 ; V, 26.

le vide des idées[1]. On relève de pures inepties; à propos de la vestale, qui, précipitée de la roche Tarpéienne, a survécu à sa chute, parce qu'elle avait invoqué Vesta, il dit: « Lancée par les dieux d'en haut, rejetée par les dieux d'en bas, il faudra, pour qu'elle subisse sa peine, construire un rocher spécial[2]. » Il fait dire à la courtisane qui demande au proconsul l'exécution du condamné au milieu du festin: « Je n'ai jamais vu tuer un homme. » Et il lui répond: « Flamininus t'a-t-il donc fait voir tout le reste[3]? » Dans la controverse sur le cas de l'homme qui estropie les enfants abandonnés pour les faire mendier à son profit, il disait à cet homme: « A toi seul, tu as plus de membres que tu n'en a laissé à ces malheureux. » Et il disait de ces malheureux: « On voit s'avancer plus de mendiants que de membres[4]. » A propos de la controverse où il s'agissait d'accuser et de défendre Parrhasius, coupable d'avoir fait mettre à la torture un prisonnier de guerre qui devait lui servir de modèle pour peindre Prométhée, Fulvius Sparsus disait dans sa description du tableau : « Toutes les fois qu'il lui faut du sang, c'est le sang humain que Parrhasius emploie[5]. »

Ces auditeurs, qui n'interrompaient le maître que pour l'applaudir, qui ne voyaient dans ses controverses que des traits brillants, des *couleurs* ingénieuses à imiter pour l'ornement de leurs propres controverses, gâtaient le talent du déclamateur et le rendaient incapable d'aborder l'éloquence judiciaire, de plaider devant un public disposé à la critique, en face d'un adversaire prompt à la riposte. Cette incapacité oratoire du déclamateur est déjà signalée par un contemporain de Sénèque, Votienus Montanus, qui adresse à l'école les mêmes critiques qui lui seront adressées dans le *Satiricon* de Pétrone, au temps de Néron, et dans le *Dialogue des Orateurs*, dont l'action est censée se passer la sixième année du principat de Vespasien[6]. Et Sénèque, qui, malgré son culte pour

1. Voir surtout *Controv.*, X, IV, 8-10 et V, 8-10. Cf. I, II, 2; III, 7; IV, 3; II, V, 10; VII, II, 3; IV, I, 2; VI, 3; IX, I, 7; III, 4; IV, 3; V, 4; VI, I; X, I, 5; II, 4; III, 3.
2. Sénèque, *Controv.*, I, III, 3.
3. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 5.
4. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 23.
5. Sénèque, *Controv.*, X, V, 23.
6. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 18-19.

la déclamation, reconnaît loyalement tout ce qu'il y a de vain et d'artificiel dans les exercices de l'école[1], ne craint pas de se faire rappeler par Votienus Montanus — ce Gaulois de Narbonne, qui était peut-être jaloux des Espagnols de Cordoue, et qui, loin de déclamer pour se faire valoir, n'admettait même pas la déclamation comme exercice utile — une aventure qui n'est pas à la gloire de Latron : « L'histoire que l'on raconte est-elle exacte? Tu peux le savoir mieux que moi. Un jour, dit-on, que Porcius Latro, ce modèle unique de toutes les qualités du déclamateur, plaidait en Espagne pour la défense de Porcius Rusticus, son parent[2], il commença par un solécisme. Comme il lui fallait pour parler se trouver renfermé sous un toit, entre quatre murs, il ne put recouvrer sa présence d'esprit qu'après avoir obtenu que l'on transportât l'audience du plein air du forum dans l'enceinte close d'une basilique[3]. »

Nous ignorons à quelle date de la vie de Latron se place cette histoire qui, d'après M. Froment[4], aurait forcé le déclamateur à renoncer définitivement aux plaidoyers. Mais il est impossible d'admettre avec Amiel que c'est dans la première jeunesse de Latron que ce début malheureux au barreau lui aurait fait abandonner la carrière d'avocat pour se consacrer tout entier à la profession de déclamateur[5]. Quintilien dit qu'au moment de cet échec Latron jouissait d'une très grande réputation dans les écoles[6], et toutes les réflexions de Votienus Montanus sur le trouble des déclamateurs qui, passant de l'école au forum, se trouvent déconcertés par une situation nouvelle et extraordinaire[7], s'appliquent bien au cas d'un maître de rhétorique qui, habitué à pérorer au milieu des

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 27.

2. G. Lindner (*De M. Porcio Latrone*, Breslau, 1855, p. 6) admet que le *cognomen* Latro de la branche de la famille Porcia à laquelle le déclamateur appartient vient du verbe grec λατρεύω et fait allusion aux services militaires des ancêtres de Latron ; le *cognomen* Rusticus aurait été, d'autre part, attribué à une branche de la famille Porcia qui, occupée à cultiver les champs, n'aurait pris aucune part aux guerres d'Espagne.

3. Sénèque, *Controv.*, IX, *Praefat.*, 3. Cf. Quintilien, *Instit. Orat.*, X, v, 18. — On entend par *basilica* « un édifice public destiné à servir de tribunal, de bourse et de lieu de réunion abrité » (R. Cagnat, *Lexique des Antiquités romaines*, Paris, 1896, p. 32).

4. Th. Froment, *Porcius Latro...*, p. 342 : « De ce moment il se consacra tout entier à la déclamation. »

5. Amiel, *L'éloquence sous les Césars*, p. 147.

6. Quintilien, *Instit. Orat.*, X, v, 18 : [Latroni] *summam in scholis opinionem obtinenti.*

7. Sénèque, *Controv.*, IX, *Praefat.*, 5.

applaudissements de ses élèves, est ébloui par le grand jour de la place publique et privé de ses moyens par le bruit de la foule. Sénèque assistait au plaidoyer de Porcius Latro pour Porcius Rusticus : nous savons que Sénèque a fait postérieurement à l'an 737-17 un assez long séjour en Espagne[1]. C'est pendant ce séjour que Latron, dont la gloire de déclamateur était alors à son plus haut période, vint dans son pays natal pour éprouver ce pénible échec au forum de Cordoue.

L'ombre même de l'école et le silence des auditeurs attentifs ne préservaient pas de tout désagrément le déclamateur habitué à disserter sur des sujets imaginaires et à ne se soucier en rien des réalités. Latron était pompéien, comme on l'était en général à Cordoue; cette fidélité à la mémoire de Pompée n'était pas une cause de défaveur auprès d'Auguste[2]. Latron pouvait s'écrier : « J'ai vu le chef d'une grande armée fuir seul, sans compagnon; j'ai vu abandonné par la foule obséquieuse des clients le seuil de ce palais mis en vente par son nouveau possesseur, cet adjudicataire des biens des proscrits[3] ! » L'entourage d'Auguste n'avait aucune raison de s'offusquer de cette allusion à Antoine, qui s'était seul présenté pour se faire adjuger les biens de Pompée et qui les avait ensuite cédés aux gens de la pire espèce; on se rappelait en quels termes indignés Cicéron avait flétri la conduite ignoble du protégé de César[4].

Mais on avait le droit de trouver mauvais que le déclamateur se permît de blâmer les actes de l'empereur en sa présence. Et la maladresse de Latron put le faire suspecter d'avoir voulu critiquer sans ménagement un projet d'Auguste qui était l'auditeur de sa déclamation passionnée.

Dans la controverse sur le cas du jeune homme pauvre qui, malgré la volonté de son père, refuse de se laisser adopter par un homme riche qui a chassé ses trois fils, le rhéteur de Cordoue avait développé le lieu commun sur l'adoption qui fait entrer des gens sans naissance dans les plus illustres familles

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° I, p. 13.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° I, p. 24.
3. Sénèque, *Controv.*, II, 1, 1. — Latron amplifie ces invectives contre Antoine, *Suasor.*, VI, 3.
4. Cicéron, *Philipp.*, II, XXVI-XXVII.

patriciennes[1]. Il avait crié son mépris pour la richesse toute-puissante à Rome : « C'est le cens qui élève à la dignité de sénateur ; c'est le cens qui sépare le chevalier romain de la plèbe, le cens qui fait monter en grade dans le camp, le cens qui choisit les magistrats, juges au forum. » Et Ovide avait pris en note cette tirade pour écrire plus tard dans ses *Amours :* « Le sénat se ferme pour les pauvres ; c'est le cens qui donne les honneurs ; c'est le cens qui fait le juge austère et le sévère chevalier[2]. » Le maître avait raillé l'abus de l'adoption : « Les images des Metellus ont ouvert une place aux Cornelius. Les Fabius, les Aemilius, les Scipions ont mêlé leurs familles par l'adoption. C'est ainsi que cette noblesse patricienne a pu se perpétuer depuis la fondation de Rome jusqu'à nos jours. L'adoption, voilà le remède qui guérit les erreurs de la fortune ! » Et l'admiration des auditeurs s'était manifestée en cris d'enthousiasme et en applaudissements.

Mais l'école recevait parfois des visiteurs plus exigeants que les élèves et beaucoup moins disposés à tout approuver de confiance. A Tarragone, Auguste charmait les ennuis de sa convalescence en fréquentant les salles où les rhéteurs d'Espagne déclamaient[3]. A Rome, dit Suétone[4], il suivait les *recitationes,* écoutant avec une bienveillante patience tout ce qu'on lisait en prose et en vers, poèmes ou morceaux historiques, dialogues et discours ; il se refusait seulement à entendre son propre éloge, à moins que le panégyrique fût l'œuvre sérieuse de quelqu'un des auteurs les plus notables. Il visitait l'école de Craton, rhéteur grec à l'esprit indépendant et à la parole très libre, chez qui il ne risquait pas d'entendre son éloge. Comme il n'était assidu aux séances de Craton que pendant l'hiver, le rhéteur prenait la liberté de lui demander : « Te sers-tu de moi comme d'un fourneau qui réchauffe[5] ? » Sénèque ne nous dit pas en quelle saison de l'année l'empereur fréquentait l'école de Latron ; mais il est probable qu'il s'abstint d'y

1. Sénèque, *Controv.*, II, I, 17.
2. Ovide, *Am.*, III, VIII, v. 55-56.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 154.
4. Suétone, *Auguste*, LXXXIX.
5. Sénèque, *Controv.*, X, V, 21.

revenir après une séance où le rude déclamateur espagnol s'était, sans peut-être s'en rendre compte, conformé beaucoup plus strictement que les simples convenances ne le demandaient aux intentions de l'empereur qui n'aimait pas entendre son propre éloge.

Auguste était venu à l'école du déclamateur en compagnie de ses deux familiers, Agrippa et Mécène. C'est apparemment Mécène, le protecteur attitré des gens de lettres, qui avait conduit le prince chez le rhéteur à la mode. M. Vipsanius Agrippa, qui possédait une forte culture oratoire, qui avait prononcé des discours admirés et qui critiquait durement les œuvres littéraires, mais avec une grande justesse d'appréciation[1], ne pouvait se désintéresser des exercices de l'école. Contemporain et ami de jeunesse d'Octave, il s'était attaché à la fortune du futur empereur qui l'avait récompensé par la préture en 714-40, par le consulat en 717-37. Auguste lui avait fait épouser, d'abord sa nièce Marcella, sœur du Marcellus dont l'*Énéide* déplore éloquemment la mort, et ensuite sa propre fille Julie, veuve de Marcellus. De son mariage avec Julie, Agrippa avait eu deux fils C. Caesar et L. Caesar qui, dit Sénèque[2], devaient, selon toute apparence, être prochainement adoptés par l'empereur quand Auguste et ses familiers visitèrent l'école de Latron. Comme Caius et Lucius furent adoptés en 737-17, c'est un peu avant cette date que se place cette visite.

Le déclamateur traitait la controverse où il est question du grand-père qui adopte l'enfant né de son fils qu'il a chassé et d'une courtisane qui l'a recueilli : le vieillard est accusé de folie par son second fils. A l'appui des arguments du jeune homme qui regarde cette adoption comme un acte de folie, Latron reprenait tout le lieu commun qu'il avait développé sur les méfaits de l'adoption, et, entre autres traits du même goût, il lançait cette apostrophe : « Le voici, cet enfant, le voici, qui, sorti du rang le plus bas, s'introduit, une fois adopté, dans la noblesse ! » Pendant cette tirade, Mécène n'épargnait pas les « psitt ! psitt ! ». Les malveillants préten-

1. Pline, *N. H.*, XXXV, IV, 26.
2. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 12.

daient que c'était pour attirer l'attention d'Auguste sur les propos déplacés du déclamateur. Mais on sait que « Mécénas fut un galant homme »[1]; il le prouva dans cette scène pénible, puisque, dit Sénèque, il tâchait d'indiquer à Latron que, l'empereur étant pressé, il convenait de mettre fin à la déclamation. Latron, en effet, n'avait qu'à se taire; il lui était impossible de se rattraper. Sénèque juge avec raison très digne de pitié son ami qui ne pouvait pas même s'excuser; car, ajoute-t-il, rien n'est plus cruel que de faire une offense telle qu'on l'aggrave encore si on l'explique[2].

On a prétendu que ce manque de tact eut des conséquences funestes pour Latron. H. Tivier suppose, et M. Froment admet encore comme une hypothèse très vraisemblable que le déclamateur aurait cherché dans la mort un refuge contre la colère d'Auguste[3]. Mais l'empereur permettait une très grande liberté de parole; il ne prit jamais le moindre souci de réprimer la licence des propos diffamatoires qu'on dirigeait contre lui[4]. A la vérité, Agrippa pouvait être piqué au vif par l'allusion involontaire que le déclamateur avait faite à l'obscurité de sa naissance, car il avait honte de l'humble *gens Vipsania* à laquelle il appartenait. Il supprimait son *nomen*, Vipsanius, et, ne conservant que son *praenomen* et son *cognomen*, il se faisait appeler M. Agrippa. Sénèque cite les mordantes plaisanteries qui s'exerçaient sur le ridicule de cette vanité et qu'Auguste laissait impunies. Il se peut bien qu'Agrippa ait gardé rancune à Latron, mais il semble exagéré de répéter avec Amiel, après Egger, que « l'audacieux rhéteur expia dans une longue disgrâce le malheur d'avoir blessé l'illustre héritier du nom obscur de Vipsanius »[5], ou de supposer, comme Lindner, que les persécutions d'Agrippa abrégèrent sa vie[6]. On ne voit pas de quelle disgrâce les

1. La Fontaine, *Fables*, I, XVI, *La mort et le malheureux*.
2. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 13.
3. H. Tivier, *De arte declamandi et de Romanis declamatoribus*, Paris, 1868, p. 25. — Th. Froment, *Porcius Latro...*, p. 362.
4. Suétone, *Auguste*, LIV.
5. Amiel, *L'Éloquence sous les Césars*, p. 153. — Cf. Egger, *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, Paris, 1844, ch. II.
6. G. Lindner, *De M. Porcio Latrone*, p. 22.

pouvoirs publics auraient pu accabler un déclamateur qui se tenait loin de la carrière des honneurs, enfermé dans la gloire de son école; d'autre part, Agrippa mourut au retour d'une expédition contre les Pannoniens, en 742-12; Latron devait lui survivre près de dix ans.

C'est, en effet, la première ou la seconde année de la 194e olympiade, c'est-à-dire l'an 750-4 ou l'an 751-3, que la *Chronique* de Saint-Jérôme place, probablement d'après le *De Rhetoribus* de Suétone, la mort de Latron, qui se tua parce qu'il ne pouvait se résigner aux fatigues d'une fièvre double quarte qui le consumait[1].

Ce suicide ne saurait nous surprendre: c'est la fin normale d'une vie factice, toute d'agitation stérile, que Latron termine brusquement avant la soixantième année. La maladie incurable, suite fatale de ses excès de fatigue intellectuelle et physique empêche le maître de déclamer. Ne pouvant plus déclamer, il se débarrasse de la vie désormais pour lui sans but et sans intérêt. La déclamation était le tout des hommes de la trempe de M. Porcius Latro.

VIII

Le déclamateur L. Junius Gallio. — Vie et caractère de Gallion. — Conjectures sur la date et sur le lieu de sa naissance. — Son intimité avec Sénèque et avec Ovide. — Ses relations avec Mécène, avec Messalla, avec Auguste et Tibère. — Gallion n'a été ni déclamateur de profession ni avocat. — Rapports de Gallion avec les déclamateurs ses contemporains. — Carrière politique de Gallion; son exil sous le principat de Tibère. — Adoption par Gallion de Novatus, fils aîné de Sénèque.

Dans son ouvrage où il veut fournir à ses fils des indications sur les déclamateurs ses contemporains qu'ils n'ont pu connaître eux-mêmes[2], Sénèque donne un certain nombre de

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° I, p. 14. — C. Fr. Hermann, *Disputatio de scriptoribus...*, p. 26, n° 67. — Suétone, édit. C.-L. Roth, Leipzig, 1858, p. 272, n° 8: *M. Porcius Latro* [*Latinus declamator, taedio duplicis quartanae semet ipsum interfecit.*]

2. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 1. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 19.

détails biographiques sur son ami Latron, qui était mort avant la naissance de Novatus, de Seneca et de Mela[1]. Mais il parle très peu de la vie de son autre ami Gallion, qu'il place à côté de Latron dans le premier quadrige des déclamateurs. On comprend facilement les motifs de ce silence : dans son recueil de *Controversiae* et de *Suasoriae*, Sénèque se montre très sobre de renseignements sur sa propre vie, parce qu'elle est bien connue des destinataires du livre[2]; il n'a pas à s'occuper davantage de la biographie de Gallion, qui est vivant, qui est son familier, qui est l'ami de ses enfants dont il adoptera l'aîné, Novatus, — *notre Gallion, votre Gallion*[3], comme il l'appelle à peu près chaque fois qu'il cite son nom. Beaucoup plus jeune que Sénèque, Gallion semble avoir été considéré par les fils de son ami comme un frère aîné; ils ont avec lui la même intimité qu'avec leur mère que son âge rapprochait beaucoup plus de ses propres enfants que de son vieux mari[4]. Sénèque parle de Gallion comme d'un tout jeune homme dont il a suivi avec intérêt les brillants débuts dans la carrière de l'éloquence, alors qu'il était lui-même depuis longtemps un habitué des séances de l'école; il constate avec quel tact, avec quelle convenance, qualités rares à un âge si tendre, Gallion déclamait déjà alors qu'il était adolescent[5].

Le jeune ami de Sénèque était le familier[6], peut-être le condisciple d'Ovide ; ces liens d'affection ne devaient pas être brisés par l'exil du poète en Scythie : l'élégie XI du livre IV des *Pontiques* est adressée à Gallion. Les trois premiers livres des *Pontiques* ont été écrits dans le printemps et l'été de l'an 765-12 et envoyés à Rome pour être publiés par Brutus dans les premiers mois de l'an 766-13; le quatrième livre ne fut édité qu'après la mort d'Ovide, c'est-à-dire après l'an 770-17[7].

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 14.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 12.
3. Sénèque, *Controv.*, II, 1, 33; V, 11, 13; III, *Praefat.*, 2; *Suasor.*, III, 6 : *Gallio noster.* — *Controv.*, VII, *Praefat.*, 5 : *Gallione nostro.* — *Controv.*, X, *Praefat.*, 8 : *Gallione vestro.*
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 20.
5. Sénèque, *Controv.*, VII, *Praefat.*, 6 : *Jam adulescentulus cum declamaret... tenera aetas...*
6. Sénèque, *Suasor.*, III, 7 : *Gallio Nasoni suo...*
7. F. Plessis, *La Poésie latine*, Paris, 1909, p. 427.

Les élégies de ce quatrième livre ont été écrites probablement en 766-13 ou en 767-14. Lindner remarque avec raison que dans l'élégie XI Ovide parle à Gallion comme à un ami de son âge: nous ne trouvons, en effet, dans cette pièce, ni les marques de déférence que l'on doit à un vieillard, ni le ton de condescendance dont on use avec un jeune homme[1]. Le poète commence par s'excuser de ne pas avoir encore écrit à un ami qui a pris une telle part à son malheur: « O Gallion, puis-je me faire pardonner de ne pas avoir cité ton nom dans mes vers? Car, je ne l'ai point oublié, quand je fus frappé d'un trait lancé par la main d'un dieu, tes larmes furent un soulagement à ma blessure[2]. » C'est maintenant le tour de Gallion d'être malheureux : les dieux n'ont pas craint de lui ravir sa chaste épouse. Ovide a lu en pleurant la lettre qui lui annonçait ce malheur; mais il ne croit pas utile de répondre en envoyant ses condoléances: le savant Gallion connaît mieux que lui les consolations qui peuvent être apportées par la philosophie. D'ailleurs, une longue année doit s'écouler entre le moment où la lettre de deuil est partie et le moment où la réponse envoyée de Tomes parviendra à Rome. Le temps, qui apaise la douleur, aura fait son œuvre, — et Ovide termine bizarrement sa lettre en exprimant l'espoir que Gallion est déjà remarié: « Comme les jours qui se suivent calment la blessure du cœur, celui-là peut la réveiller qui la touche mal à propos. Et puis — fasse le ciel que je sois un devin véridique! — déjà tu goûtes peut-être le bonheur d'un nouveau mariage[3]. »

On a pensé que les termes de cette lettre ne dénotaient qu'une banale amitié entre Gallion et Ovide qui s'acquittait d'un simple devoir de politesse en répondant froidement à une lettre de faire-part[4]. Mais il n'y a, semble-t-il, à relever dans cette réponse qu'une des nombreuses preuves de manque de tact dont le spirituel poète était coutumier. Gallion avait déploré la disgrâce de son ami Ovide : Ovide déplore le malheur de son ami Gallion. Mais, comme il s'est lui-même marié

1. G. Lindner, *De Junio Gallione commentatio*, Hirschberg, 1868, p. 6.
2. Ovide, *Pont.*, IV, XI, v. 1-4.
3. Ovide, *Pont.*, IV, XI, v. 19-22.
4. M. Koch, *Prosopographiae Ovidianae elementa*, Breslau, 1865, p. 30.

trois fois, il suppose que le veuf à qui il écrit a pu déjà se consoler par un second mariage. Nous ne savons rien de la chaste épouse, — *pudica conjux*, dit Ovide, — que Gallion avait perdue vers 765-12 ou 766-13. Il était encore en âge de se remarier : il n'était donc pas plus âgé qu'Ovide qui, né en 711-43, avait environ cinquante-cinq ans au moment où il espérait que son ami avait fait choix d'une nouvelle épouse. Lindner suppose que Gallion est né en 710-44[1]. Schmidt, qui juge qu'un homme de cinquante-cinq ans est trop vieux pour se remarier, a essayé de le rajeunir. Il doit admettre que les relations d'amitié que Gallion entretint avec Mécène, mort en 746-8[2], et que les luttes d'éloquence qu'il soutint contre Latron, mort en 750-4 ou 751-3[3], empêchent de placer sa naissance après l'année 719-35 : Gallion serait né en 719-35, huit ans après Ovide[4]. M. Bornecque se fonde sur les conseils matrimoniaux qu'Ovide adresse à son ami pour conjecturer que Gallion, qui était en âge de se remarier vers 766-13, devait être né vers 724-30[5], treize ans après Ovide.

Nous ignorons le lieu comme la date de la naissance de Gallion. Mais on admet généralement et avec vraisemblance que ce lieu de naissance est l'Espagne. Schmidt fait observer que le *cognomen* Gallio, inusité à Rome, se trouve dans des inscriptions d'Espagne[6]. Le nom complet de Gallion est L. Junius Gallio, et le *gentilicium* Junius est très fréquent en Espagne. César parle d'un Espagnol, Q. Junius, qui servait dans son armée en Gaule, et qui fut envoyé comme parlementaire auprès d'Ambiorix[7]. Il est question, dans le *De Bello Hispaniensi* d'un Espagnol, très connu dans sa province, L. Junius Paciaecus, que César chargea d'aller, à la tête d'une armée, secourir la ville d'Ulia, en Bétique, assiégée par le jeune Cn. Pompée[8].

1. G. Lindner, *De Junio Gallione*, p. 6.
2. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 8.
3. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 13.
4. B. Schmidt, *De L. Junio Gallione rhetore*, Marburg, 1866, p. 5.
5. Bornecque, *Les déclamations...*, p. 173-174.
6. Schmidt, *De L. Junio Gallione*, p. 5.
7. César, *De Bello Gallico*, V, XXVII : *Q. Junius ex Hispania quidam.*
8. *De Bello Hisp.*, III : *Hominem ejus provinciae notum, L. Junium Paciaecum.* — Se fondant sur un passage de Plutarque (*Crassus*, IV) où il est question d'un Espagnol,

Les Junius d'Espagne devaient leur nom au consul de l'an 616-138, D. Junius Brutus, l'un des plus illustres conquérants de la péninsule, qui avait combattu avec succès dans le pays des *Callaeci* (la Galice), sur les bords de l'Atlantique, et fondé la ville de Valence[1]. Les victoires de ce *summus imperator*[2] lui avaient valu le *cognomen* de *Callaecus*[3], et le produit du butin recueilli en Galice lui avait permis d'élever à Rome des monuments et des temples dont Cicéron parle dans le *Pro Archia*. Florus fait le plus magnifique éloge de ce Brutus, qui, poussant ses conquêtes jusqu'aux extrêmes limites de l'Espagne, avait dompté les Celtes, les Lusitaniens, tous les peuples de la Galice, franchi le fleuve de l'Oubli[4], si redouté des soldats, parcouru en vainqueur les rivages de l'Océan et n'avait ramené ses légions qu'après avoir vu, avec la crainte religieuse d'assister à un spectacle interdit aux mortels, le soleil se plonger dans la mer et ensevelir ses feux sous les eaux[5].

Les ancêtres de Gallion étaient apparemment au nombre des chefs des illustres familles espagnoles qui avaient reçu de Brutus le droit de cité et le *nomen* de Junius. La famille de Gallion était probablement, comme celle de Sénèque, originaire de la Bétique. Dans son poème sur le jour de naissance de Lucain *(Genethliacon Lucani)*, Stace s'écrie : « O Bétique, tu peux compter Lucain parmi ceux qui sont nés sur ton territoire ; c'est un plus beau titre de gloire que d'avoir donné Sénèque au monde ; c'est un plus beau titre de gloire que d'être la patrie de Gallion l'orateur aux accents pathétiques *(dulcem Gallionem)*[6]. » Le *dulcis Gallio* de Stace doit être plutôt le déclamateur Gallion lui-même que son fils adoptif, le frère de Sénèque le Philosophe et l'oncle de Lucain. Sénèque le père

Οὐίβιος Παχχιακός, qui secourut Crassus fugitif en Espagne au temps des proscriptions de Marius, Kraner, dans son édition du *De Bello Hispaniensi*, écrit *L. Vibium Paciaecum*.

1. *Epitome* de Tite-Live, LV-LVI ; Appien, *Guerres d'Espagne*, LXXI-LXXIII.
2. Cicéron, *Pro Archia*, XI, 27. — Cf. Valère-Maxime, VIII, XIV, 2.
3. Velleius Paterculus, II, V, 1.
4. *Flumen Oblivionis*. — Cf. Pomponius Mela, III, 1, 10 ... *cui Oblivionis cognomen est Limia*. Ce cours d'eau, qui a gardé le nom de Limia, sort d'un lac de la province d'Orense, en Espagne, et se jette dans l'Océan, près de Vianna do Castello, en Portugal.
5. Florus, I, XXXIII, 12.
6. Stace, *Silv.*, II, VII, v. 30-32.

se plaint que de ses trois fils le seul Mela, qui devait être le père de Lucain, s'occupe avec goût de déclamation[1]. Aucun document ne prouve que le fils adoptif de Gallion ait été un orateur aux accents pathétiques; le déclamateur, au contraire, se complaît à des descriptions de supplices dont l'outrance, dans le goût espagnol[2], devait exciter l'émotion. Il fait dire à un tyran qui presse le bourreau : « Torture cette femme... Voici une partie de son corps qui peut encore souffrir. Approche les feux. Ici, le sang est déjà desséché. Coupe, frappe, déchire cette femme sur le chevalet. Fais en sorte qu'elle n'inspire désormais à son mari aucun désir de la rendre mère[3]. »

On peut conjecturer que Sénèque accueillit à Rome et guida son jeune compatriote dans l'étude de l'éloquence; mais on ignore à l'école de quel maître Gallion, après avoir terminé sans doute ses études de grammaire à Cordoue, comme Sénèque et Latron avaient fait avant lui, vint acquérir ou perfectionner ces qualités d'à-propos, de convenance et de tact dans le style qui distinguaient les déclamations de son adolescence[4]. Si l'on admet qu'il a été le condisciple de son ami Ovide, il a dû suivre les leçons d'Arellius Fuscus dont Sénèque constate d'ailleurs qu'il a subi l'influence[5].

On ne connaît le nom d'aucun élève de Gallion; il est probable qu'il n'a jamais exercé la profession de rhéteur où Latron excellait. Dans l'*index* du *De claris Rhetoribus* de Suétone, on ne trouve, à côté des noms de L. Cestius Pius et de M. Porcius Latro[6], ni le nom de Sénèque, ni le nom de Gallion. M. A. Macé[7], qui croit que « Sénèque vint sans doute à Rome avec son condisciple Porcius Latro, pour y ouvrir comme lui une école », doit constater que « cependant Sénèque le Rhéteur n'est pas mentionné dans le *De Grammaticis et Rhetoribus*, pas même à l'*index*, bien que Porcius Latro, son

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 25-27.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 164.
3. Sénèque, *Controv.*, II, v, 6.
4. Sénèque, *Controv.*, VII, *Praefat.*, 6.
5. Sénèque, *Suasor.*, III, 6.
6. Suétone, édit. Roth, p. 272.
7. A. Macé, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900, p. 372 et 263.

condisciple, soit nommé, au moins dans cet *index* ». L'absence des deux noms de Gallion et de Sénèque prouve que ni l'un ni l'autre ne dirigea, comme Latron, une école de déclamation. Sénèque sortait d'une famille de chevaliers de Cordoue[1]; Gallion devait, lui aussi, appartenir à l'ordre équestre et Sénèque cite comme une innovation qu'un chevalier, Rubellius Blandus, ait enseigné la rhétorique[2].

Gallion n'a pas enseigné; il ne semble pas non plus qu'il ait plaidé. H. Meyer, qui le met au nombre des orateurs, lui attribue un plaidoyer pour Bathylle[3]. Mais ce prétendu plaidoyer n'est qu'une déclamation d'école. « Je vous montrerai — dit Sénèque à ses fils[4] — un petit livre plein d'esprit que vous pourrez réclamer à votre ami Gallion; il l'avait écrit pour répondre aux attaques de Labienus contre le Bathylle de Mécène; il lut cette réponse en public et vous y admirerez le courage d'un jeune homme qui provoque les dents de Labienus, ces dents si promptes à mordre. » Labienus était un déclamateur méprisé et redouté; la violence rageuse de ses invectives l'avait fait surnommer *Rabienus*. Ce déclamateur était aussi un avocat. On citait un plaidoyer qu'il avait prononcé au tribunal des centumvirs dans la cause célèbre des héritiers d'Urbinia; il soutenait les prétentions d'un certain Figulus, qui se disait fils d'Urbinia et qui revendiquait l'héritage de sa mère. Il avait pour adversaire Pollion, qui s'efforçait de démontrer que Figulus était tout simplement un esclave nommé Sosipater[5]. On a voulu que Gallion ait plaidé contre Labienus, comme Labienus avait plaidé contre Pollion. « Labienus — dit M. Cucheval[6] — prononça contre le Bathylle de Mécène un plaidoyer qui est perdu. Junius Gallio, ami de Sénèque, était son adversaire dans ce procès. La réponse de Gallion ne nous est pas non plus parvenue. » Le

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 4.
2. Sénèque, *Controv.*, II, *Praefat.*, 5.
3. H. Meyer, *Oratorum Romanorum fragmenta*, édit. F. Dübner, Paris, 1837, p. 363.
4. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 8.
5. *Dialogue des Orateurs*, XXXVIII; Quintilien, *Instit. Orat.*, I, v, 8; IV, I, 11; IX, III, 13.
6. Cucheval, *Histoire de l'éloquence romaine...*, t. I, p. 182. — Schmidt (*De L. Junio Gallione rhetore*, p. 8) et Lindner (*De Junio Gallione*, p. 7), pensaient aussi qu'il s'agissait d'un procès véritable où Gallion avait plaidé.

mime Bathylle était un affranchi de Mécène qui l'aimait passionnément[1]. Il est probable que Labienus, qui était un pompéien intransigeant, n'avait pas attaqué Bathylle en justice, mais qu'il avait composé contre le favori de Mécène un pamphlet où sa haine du régime impérial se donnait libre carrière ; ce pamphlet pouvait être au nombre des ouvrages que les ennemis de Labienus réussirent à faire condamner par le Sénat au supplice du feu[2]. A supposer même que le discours contre Bathylle ait été prononcé devant les tribunaux, la réponse de Gallion en faveur de Bathylle ne peut être regardée comme un plaidoyer : Sénèque, en effet, dit de cette réponse, *rescriptum recitavit;* c'est le même mot qu'il emploie pour désigner les déclamations que le rhéteur Cestius composait pour répondre à des discours réellement prononcés jadis par Cicéron, *rescripsit*[3].

Gallion publia sa réponse au pamphlet qui attaquait Bathylle sans se soucier des représailles dont pouvait user Labienus, si prompt à déchirer ceux qui l'avaient offensé. Cette publication devait lui attirer ou lui assurer, s'il la possédait déjà, la faveur de Mécène, protecteur précieux pour un jeune homme à ses débuts dans le monde.

L'intrépide défenseur de Bathylle semble ne pas avoir manqué de patrons dans la haute société littéraire et aristocratique de Rome. Une des rares anecdotes où Sénèque raconte à ses fils des traits de la vie de son ami qui pouvaient leur être inconnus[4] montre Gallion en relations familières avec Messalla, si sévère pour les hispanismes de Latron[5], avec Auguste et Tibère eux-mêmes. Arellius Fuscus, admirateur déclaré de Virgile, prétendait emprunter le thème de ses plus brillants développements à quelque expression de son poète favori. Pour un lieu commun sur le délire prophétique d'un devin, il disait s'être inspiré d'un mot bien connu de Virgile, *plena deo.*

1. Tacite, *Annal.*, I, LIV : *Maecenati... effuso in amorem Bathylli.*
2. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 5-6.
3. Sénèque, *Controv.*, III, *Praefat.*, 15. — Quintilien (*Instit. Orat.*, X, v, 20) emploie le même mot dans le même sens : *Rescribere veteribus orationibus ut fecit Cestius contra Ciceronis actionem.*
4. Sénèque, *Suasor.*, III, 5-7.
5. Voir plus haut, p. 246.

Cette expression, qui se trouvait peut-être dans une première rédaction de l'épisode de la Sibylle [1], a disparu du texte de l'*Énéide* que nous possédons. Mais, grâce à Arellius Fuscus, elle avait fait fortune : Gallion rapporte que son ami Ovide en avait usé dans sa tragédie de *Médée*, et nous la voyons reprise ensuite ou imitée par Lucain, par Stace, par Silius Italicus, par Valerius Flaccus [2]. Gallion lui-même, qui était probablement comme Ovide élève d'Arellius Fuscus, s'était approprié l'expression virgilienne qu'il entendait vanter sans cesse par le maître ; il la citait à tout propos et souvent hors de propos ; elle lui échappait malgré lui.

En sortant d'une séance où il était allé avec Sénèque assister à une déclamation de Nicétès, ce rhéteur grec qui réduisait comme Latron ses élèves au silence et que Latron critiquait sans ménagement [3], les deux amis se rendent chez Messalla qui demande à Gallion comment il a trouvé l'éloquence de Nicétès : *Plena deo,* répond Gallion ironiquement. Chaque fois qu'il avait entendu un de ces déclamateurs que l'on appelle « pleins de feu » *(caldi)*, dans le monde des écoles, il exprimait son jugement par sa formule ordinaire, *plena deo.* Messalla, qui flattait la manie de son jeune protégé, ne manquait jamais, lorsqu'il le questionnait sur quelque orateur que Gallion venait d'entendre pour la première fois, de lui demander : « Cet homme, lui aussi, est-il *plena deo?* » Un jour, comme on parlait devant l'empereur [4] du talent d'Haterius, improvisateur

1. Virgile, *En.*, VI, v. 78 :

Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse deum.

La Sibylle est pleine du dieu dont elle veut se délivrer.

2. Lucain, IX, v. 564 :

Ille deo plenus.

Stace, *Theb.*, X, v. 624 :

Mox plenum Phoebo vatem.

Silius Italicus, III, v. 673 :

Tum loca plena deo.

V, v. 80 :

Plenus et ipse deum.

Valerius Flaccus, I, v. 230 :

... plenus fatis Phoeboque quieto.

3. Voir plus haut, p. 244.

4. M. Bornecque (*Controverses et Suasoires*, t. I, p. 336, note 7) admet avec Lindner (*De Junio Gallione*, p. 7) que *Caesar* désigne ici Tibère. Je crois comme Schmidt (*De Junio Gallione rhetore*, p. 11) qu'il s'agissait d'Auguste qui, n'aimant pas Haterius,

pathétique dont, au dire du divin Auguste, la course impétueuse réclamait un sabot à enrayer[1], emporté par l'habitude, il s'écrie : « Encore un qui est *plena deo!* » On lui demande ce qu'il veut dire : il cite le vers de Virgile et raconte comment il l'a une fois appliqué à Nicétès en présence de Messalla ; depuis lors, il ne peut s'empêcher de le redire à l'occasion. Tibère était présent à cette scène ; disciple de Théodore, il aimait peu la manière de Nicétès, qui était le rival de son maître. Aussi trouvait-il excellente l'histoire de Gallion ; et Auguste ne devait pas trouver moins bonne la critique dirigée contre Haterius, qui lui déplaisait comme Nicétès déplaisait à Tibère.

Gallion était un homme du monde qui savait faire sa cour à Auguste et à Tibère en se moquant devant eux des rhéteurs dont ils critiquaient le talent. Il raillait finement Haterius et Nicétès, mais il se gardait des blâmes brutaux dont Latron accablait ses collègues et ses rivaux.

Un homme de naissance obscure, qui avait commencé par tenir une école élémentaire et que la faveur toute-puissante de Séjan devait faire arriver au Sénat, puis à la préture, en 775-22, Junius Otho[2], excellait à traiter comme professeur de déclamation les sujets où l'on peut tout dire sans apporter aucune preuve précise dans l'argumentation ; il s'était fait une spécialité des *couleurs*. Quand il ne trouvait aucune excuse sérieuse à apporter en faveur de l'accusé, il imaginait que son client avait agi sous l'influence d'un présage, d'une prédiction ou d'un rêve : toutes les fois, dit Sénèque, que les *couleurs* faisaient défaut à Junius Otho, il racontait un songe[3]. Ce *somniator* ayant publié un ouvrage en quatre livres sur les couleurs, Gallion ne manquait pas d'appeler cet ouvrage plein de songes « les livres d'Antiphon »[4], parce que l'auteur grec Antiphon, souvent cité par Cicéron dans le *De Divinatione*, avait composé un traité sur l'interprétation des songes.

trouve le mot de Gallion très spirituel. D'autre part, Tibère qui n'aime pas Nicétès, goûte fort le même mot de Gallion appliqué à ce rhéteur grec.

1. Sénèque, *Controv.*, IV, *Praefat.*, 7.
2. Tacite, *Annal.*, III, LXVI.
3. Sénèque, *Controv.*, VII, VII, 15.
4. Sénèque, *Controv.*, II, I, 33.

Si les plaisanteries de Gallion sur les ridicules de ses rivaux en déclamation sont spirituelles sans méchanceté, ses appréciations sur ceux-là mêmes qui n'avaient ni ses goûts ni ses opinions semblent d'une impartialité qui va jusqu'à la bienveillance. L'éloquent et mordant orateur Cassius Severus déclamait rarement et professait un profond mépris pour la déclamation et pour les déclamateurs; il composait contre les hommes et contre les femmes de l'aristocratie des libelles diffamatoires qui furent brûlés par ordre de l'empereur et qui firent reléguer leur auteur d'abord en Crète, puis dans l'île de Sériphos, où il mourut après un exil de vingt-cinq ans [1]. Gallion, qui était un des plus illustres déclamateurs de son temps et qui vivait dans l'intimité des plus nobles personnages de Rome, porte sur l'éloquence de Cassius Severus, qu'il admire sincèrement, un jugement très favorable que Sénèque considère comme définitif: « Dès que Cassius Severus prenait la parole, il devenait le maître absolu de ses auditeurs qui le suivaient où il voulait; si tel était son bon plaisir, il déchaînait leur fureur. Quand on l'écoutait, on n'avait qu'une seule crainte, c'était de le voir finir [2]. »

Un homme qui apprécie tout le monde avec un esprit juste et indulgent ne peut se faire d'ennemis. Sénèque, qui parle des attaques dont Latron fut l'objet de la part de Messalla et de Pollion [3] ne cite aucune critique adressée à son ami Gallion. Il rappelle les luttes d'éloquence où Latron et Gallion faisaient assaut de talent et d'habileté [4], mais il ne dit rien des relations d'amitié qui pouvaient unir les deux rivaux.

Nous ignorons quelle fut la carrière politique de cet homme du monde habile et bienveillant; elle lui était rendue facile par les illustres amitiés dont il s'honorait. Sénèque n'avait rien à apprendre à ses fils des fonctions que leur ami avait pu remplir; il ne fait même aucune allusion à la disgrâce qui frappa Gallion quelques années avant la composition du recueil

1. Tacite, *Annal.*, I, LXXII; IV, XXI.
2. Sénèque, *Controv.*, III, *Praefat.*, 2.
3. Voir plus haut, p. 245-246.
4. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 13.

des *Controversiae* et des *Suasoriae*. C'est Tacite et Dion Cassius qui nous apprennent que Gallion, qui faisait partie du Sénat, en fut chassé par Tibère, l'an 785-32, à la suite d'une flatterie laborieusement méditée dont la maladresse avait indisposé l'empereur[1] : l'habitude de la déclamation n'avait pas mieux enseigné la convenance et la mesure à Gallion qui était un amateur, qu'à Latron qui était un professionnel. S'il était habile de railler par un mot ingénieux le rhéteur Nicétès qui déplaisait à Tibère, il était maladroit de prétendre par excès de zèle empiéter sur les droits de l'empereur en proposant pour des hommes qui ne dépendaient que de lui des faveurs qu'il se réservait de leur octroyer de lui-même, si tel était son bon plaisir. Malgré toute son expérience de courtisan, Gallion ne s'était pas rendu compte qu'il est dangereux de parler dans un discours au Sénat comme dans une déclamation développée à l'école.

Le malencontreux sénateur espérait se faire bien venir du maître en demandant pour les prétoriens, après leur libération du service, le privilège de prendre place au théâtre sur les quatorze gradins qui, depuis la loi du tribun Roscius, étaient réservés à l'ordre équestre derrière les rangs du Sénat. En 785-32, Tibère n'assistait plus depuis longtemps aux délibérations des sénateurs ; on lui envoyait les procès-verbaux des séances et il retournait ses observations par lettre. La critique qu'il fit de la proposition de Gallion était rédigée en termes violents : De quoi ce personnage se mêlait-il ? A quel titre s'occupait-il des prétoriens qui ne dépendaient que de l'empereur et qui n'avaient à attendre de récompenses que de lui ? Gallion, en véritable satellite de Séjan, — *a satellite Sejani*, — ne cherchait qu'à corrompre la discipline militaire et à fomenter des troubles... Le déclamateur fut exclu du Sénat et chassé de l'Italie. Il se retira à Lesbos ; comme son exil

1. Tacite, *Annal.*, VI, III ; Dion Cassius, LVIII, XVIII. — Les anciens éditeurs de Tacite (Naudet, édit. Lemaire, vol. I, p. 525 ; Dureau de la Malle, traduct. Nisard, p. 507, etc.) répètent que ce Gallion est le frère de Sénèque le philosophe. D'après Amiel (*L'éloquence sous les Césars*, p. 348), « déjà sous Tibère, l'aîné des fils de Sénèque, fils adoptif de Gallion, siège au Sénat ; il parle ; il émet des avis ». Sous Tibère, le fils aîné de Sénèque n'avait pas encore été adopté par Gallion ; il s'appelait Novatus et ne siégeait pas au Sénat.

semblait trop doux dans cette île au séjour agréable, on le fit revenir à Rome où il fut emprisonné dans la maison d'un magistrat qui répondait de sa personne. Il est probable que la maladroite proposition concernant les prétoriens ne fut que le prétexte des rigueurs impériales. Mais Gallion était l'ami de Séjan, le favori de Tibère, comme il avait été l'ami de Mécène, le favori d'Auguste. Depuis la disgrâce de Séjan, ses anciens familiers étaient regardés comme les satellites d'un conspirateur. Dans la même lettre où il ordonnait l'exil de Gallion, Tibère demandait la condamnation d'un ancien préteur qu'il accusait d'avoir donné son concours aux projets criminels de Séjan.

Nous ignorons si la disgrâce de Gallion dura jusqu'à la fin du principat de Tibère, qui mourut dans les derniers jours de mars 790-37. C'est après la mort de Tibère que Gallion adopta Novatus. Sénèque, qui survécut à l'empereur[1], donne toujours à son fils le nom de Novatus. Sénèque le philosophe donne aussi à son frère aîné le nom de Novatus, quand il lui dédie les trois livres de son traité *De Ira*, écrit l'an 794-41, après la mort de Caligula[2]; il lui donne le nom de Gallion quand il lui dédie le traité *De Vita beata,* écrit en 811-58[3]. En 794-41, Novatus avait au moins quarante ans. En 795-42 ou en 796-43, il perdait sa femme qui lui laissait une fille, Novatilla, en âge de donner bientôt des arrière-petits-enfants à sa grand'mère Helvia[4]. En 791-41, Gallion avait plus de quatre-vingts ans, si, comme son ami Ovide, il était né en 711-43; il avait au moins soixante-dix ans, puisqu'il avait été l'ami de Mécène, mort en 746-8. Un vieillard de soixante-dix à quatre-vingts ans qui pense à adopter un homme âgé de plus de quarante ans ne saurait différer l'exécution de son projet; il est donc probable que c'est peu de temps après la dédicace du *De Ira*

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, p. 15-19.

2. A. Martens, *De L. Annaei Senecae vita et de tempore quo scripta ejus philosophica quae supersunt composita sint.* Altona, 1871. — Cf. *De Ira*, I, xx, 8, 9; II, xxxiii, 3-6; III, xviii, 3; xxi, 5.

3. Voir A. Martens, p. 37-38.

4. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem,* xviii, 7. — C'est en 795-42 ou en 796-43, dans les premiers temps de son exil, que Sénèque adressait à sa mère son traité *De Consolatione.* Voir A. Martens, p. 29.

que le frère aîné de Sénèque le philosophe prit le nom de Gallion.

On ignore la date de la mort du vieux déclamateur. Quant à son fils adoptif, Sénèque nous apprend qu'il avança par son mérite dans la carrière des honneurs[1] et qu'il fut envoyé en Achaïe[2]. C'est devant le tribunal de Gallion, proconsul d'Achaïe, qui se déclara incompétent, que les Juifs traduisirent saint Paul accusé d'exciter ses coreligionnaires à rendre à Dieu un culte contraire à la loi[3]. On sait par Tacite et par Dion Cassius qu'après la mort de Sénèque Néron fit tuer Gallion malgré ses supplications[4]. D'après saint Jérôme, qui le qualifie de *declamator egregius*, il se tua de sa propre main l'an 818-65[5]. Mais Gallion ne mérite en rien le nom de déclamateur excellent, puisque Sénèque le père se plaignait que, seul de ses fils, Mela consentît à s'appliquer à la déclamation. Saint Jérôme, qui sait qu'un Gallion s'illustra comme déclamateur et qui n'a pas trouvé le nom de ce Gallion dans le catalogue des *Rhetores* de Suétone, confond le père et le fils adoptif[6] : c'est par suite de la même confusion que l'on a attribué à Novatus, qui ne s'appelait pas encore Gallion en 785-32, la flatterie maladroite qui fit chasser du Sénat et exiler L. Junius Gallio, l'un des déclamateurs du premier quadrige.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

(A suivre.)

1. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem*, XVIII, 2.
2. Sénèque le philosophe, *Epist.*, CIV, 1.
3. *Actes des Apôtres*, XVIII, 12-16.
4. Tacite, *Annal.*, XV, LXXIII; Dion Cassius, LXII, XXV.
5. C. Fr. Hermann, *Disputatio de scriptoribus...*, p. 34, n° 89.
6. C'est apparemment au fils adoptif du déclamateur que saint Jérôme attribuait les *concinnae declamationes Gallionis* dont il fait l'éloge dans la *Préface* de ses *Commentarii in Esaiam.*

CHRONIQUE LATINE DES ROIS DE CASTILLE

JUSQU'EN 1236

(*Suite**)

III. — C. — Synchronismes de 1224 à 1230. — Ferdinand III roi de Léon (1230).

51. [I]N anno quo dn̄s noster rex mouit guerram contra sarracenos et quesadam destruxit. Lodouicus rex francorum collecto exercitu multo et forti descendit in pictauiam et cepit castrum nobile quod dicitur niort z uillam que dicitur. Sanctus iohannes de anglino. Tandem obsedit uillam famosam que dicitur rochela. et post longam obsidionem reddita fuit ipsi[1]. Lodouicus siquidem predictus rex successerat in regnum patri suo. Regi philipo qui mortuus fuerat sub. Era. M. CC. LXI. Memoratus autem lodouicus rex in estate illa in qua dn̄s noster rex obsedit et per uirtutem dn̄i nostri ih'u. x^i^. cepit castrum quod dicitur capella[2] uenit in partes prouincie[3] contra hereticos et defensores eorum de consilio et auctoritate legati romane (fol. 113) ecclesie qui tunc uices pape gerebat in partibus francorum. Venit autem in manu forti et brachio extento cum exercitu grandi et forti nimis cum multis machinis bellicis obsedit ciuitatem famosam. Auinionem que post longam obsedionem reddita est dicto regi et legato supradicto[4]. Subiugata uero fere tota terra illa preter tolosam et alia castra pauca dum reuerteretur in terram suam mortuus est in alūma[a][5]. Multi et magni uiri et nobiles multi mediocres multi et de minoribus mortui sunt in obsidione predicta : —

52. [C]Omes tolosanus et fauctores ipsius audita morte dn̄i lodouici illustris regis francorum repleti gaudio magno ualde parauerunt se ad reuellandum[b] contra ecclesiam et gentem francorum sperantes

a) Aluernia (Auvergne). — *b) Sic.*

* Voir *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 30, 109, 244 et 353; t. XV, p. 18, 170.

51. 1. Niort, Saint-Jean-d'Angély et La Rochelle furent pris, en effet, en 1224. Cf. § 44.

51. 2. 1226 (cf. § 49-50).

51. 3. La Provence.

51. 4. Le siège d'Avignon par Louis VIII eut lieu, en effet, en 1226. La ville fut prise le 12 septembre.

51. 5. A Montpensier, en Auvergne, le 8 novembre 1226.

regis puericiam et sexum femineum nil magnum aggredi posse. Siquidem dicto lodouico regi successit filius lodouicus puer tenellus ferme. XII. annorum cuius pueri. et regni mater regina. s. dña blanca gloriosi dñi aldefonsi regis castelle filia curam suscepit et tamquam prudens femina regnum francorum diu tenuit atque rexit. Habito igitur diligenci[a] tractatu cum legato ecclesie romane qui tunc erat in francia et cum archiepiscopis et episcopis ceterisque prelatis ecclesiarum et cum baronibus regni mictunt contra comitem tolosanum et fauctores eius uiros nobiles strenuos et prudentes cum magna multitudine militum et seruientium qui tanquam milites xpi et inuicti bellatores. non dantes requiem tolosanis totam terram illam dei auxilio destitutam ecclesie romaniae[b] mediante rege francorum subdiderunt. Sepedictus siquidem comes tolosanus uidens quod rebellare non posset supposuit se uoluntati legati. et regis francorum et in francia reconciliatus est ecclesie. recepta prius ab eodem cautione sufficienti. s. iuramento prestito quod per omnia pareret mandatis. ecclesie. nec de francia recederet antequam omnes conditiones que tunc impleri poterant implevisset. Vnica filia quam habebat idem comes de cuius matrimonio cum fratre regis francie tractabatur deducta fuit ad reginam francie consobrinam suam[1]. Eodem comite moram in francia protrahente. Anno ab incarnatione dñi. M° CC° XXIX. muri tolose funditus subuersi sunt et fossata plena superficiei campi sunt adequata omnesque municiones circum adiacentes dextructe sunt paucis exceptis quas in manu sua retinuit | rex francorum. Sic ergo x'. dns saluator noster destruxit omnem munitionem aduersum se extollentem. Heretica prauitas que quasi nidum suum locauerat in terra illa pro magna parte destructa est multis hereticis igni traditis aliisque fugatis atque dispersis.

a) Sic. — b) romane.

52. 1. Sa fille Jeanne épousa en effet, en 1237, Alphonse, futur comte de Poitou, frère de Louis IX; et c'est ainsi que, faute d'héritiers, les États de Raymond VII furent plus tard (1361) réunis à la couronne de France. Le cousinage entre Jeanne de Toulouse et Blanche de Castille est assez éloigné :

Alphonse VII épouse Berenguela	puis Rica
|	|
Sancho	Sancha
|	épouse
Alfonso VIII	Alfonso II de
|	Aragon
Blanche de Castille	|
|	Sancha épouse
|	Raymond VII
|	|
Alphonse de Poitiers épouse Jeanne	

Cf. § 15, note 2. La parenté de Jeanne avec son futur mari n'en était pas moins dirimante, se trouvant du quatrième et troisième degré : pourquoi notre auteur ne parle-t-il pas ici d'obstacle (cf. § 32 note 3)?

quorum dispersio prouidebat altissimus. ne sit occasio subuersionis multorum. Siluit igitur terra illa redita[a] sibi pace. cuius expers fuerat temporibus.

53. Post captionem castri quod dicitur capella[1] rex yspalen̄ qui tunc gerebat se pro almiramomelin cepit tractare de treuga cum dn̄o nostro rege promictens multam pecuniam. cuius partem soluit. partem uero residuam futuro tempore soluere tenebatur. Ea uero tempestate surrexit in regno murcie quidam almogar[2]. Plebeyus sicut dicebant strenuus tum in armis nomine abenhut. qui pugnauit contra murcianos et eis deuictis regem eorum cepit et in uinculis posuit. et ciuitatem et regnum obtinuū[b] usus consilio cuiusdam consilio [.....][c] mauri potentis et prudentis quem postmodum idem abenhuc interfecit[.] hodio[d] inexorabili persequebatur.[e] Amohades[f] predicans publice non esse obediendum illis tamquam scismaticis in lege sua. quia non obediunt dn̄o de baldac. qui est de genere mahometi[3]. Propter quam causam mezquitas suas dicebat purgandas esse tamquam pollutas almohadum superstitione. Dicebat eosdem almohades oppressores populi et uiolentos exactores. se uero asserebat liberatorem populi de handaluçia sic enim uocatur scismarina terra maurorum. Vnde et populi handaluzes uocantur quos quidam credunt uandalos esse. handaluzes autem credentes uirtutem diuinam in eodem operari qui mos est populo illi. leui persuasione noua sequi recedentes a dn̄o almohadum secuti sunt predictum. Auehut quasi regem et dn̄m. qui ut placeret eis et inimicicias capitales firmaret inter almohades et handaluzes atrocissime decrassatus[g] est in eosdem. Almohades uiros capitando. iugulando. diuersis penis interimendo

a) Sic. — *b) obtinuit.* — *c) Sic;* un blanc (manque le nom). — *d) Sic.* — *e)* Supprimer ce point. — *f) Sic.* — *g) degrassatus,* cf. § 4.

53. 1. Cf. § 50. Suite du texte d'Ocampo (fol. CCCCVII v°) : « Quando fueron andados seys años del su reynado deste rey don Fernando de Castella, saco su hueste ꝛ fuese para la frontera ꝛ quando llego a Andujar fallo y a don Aluar Perez que estaua doliẽte ꝛ poso el rey fuera a oriella d' Guadalqueuir. ꝛ estãdo y llego un moro que deziẽ Albucaçin cõ mãdado de Abullale (ms. 8817 : *abotazī*) rey d' Seuilla (omis dans 8817) quel darie treziẽtas vezes mil marauedis d' prata por tregua de un año ꝛ q̃l non fiziesse mal en su tierra, ꝛ el rey touol por bien ꝛ resçibiol el auer ». Le membre de phrase relatif à Alvar Pérez manque dans le ms. de l'Acad. de Lisbonne, mais non dans le ms. 8817. Le roi de Séville, Abou-l-Ala, se fit proclamer à la place de son frère le 15 septembre 1227 et mourut en octobre 1232. (Cf. § 45, n. 4; *Chronique des Almohades*, trad. Fagnan, p. 29 et 269; Ibn-Khaldoun, t. II, p. 233, 237; *Roudh-el-Kartas*, p. 363.)

53. 2. Un *almogávar?* Sur les sens qu'on a donnés à différentes époques à ce mot, voir le *Glosario* d'Eguilaz, le *Tesoro* de Cobarruvias, l'article *Almogawar* dans l'*Encyclopédie de l'Islam* de Houtsma et Basset (en cours de publication, Paris, Picard; Leyde, Brill). Le mot serait ici employé dans son sens primitif.

53. 3. Voir au § 6 ce que notre auteur dit de l'établissement de ces mêmes Almohades. Cf. dans l'*Encyclopédie de l'Islam* les articles *Abd-al-Mumin* et *Almohades*. La dynastie abbaside qui régnait à Bagdad allait elle-même disparaître en 1268 (cf. *ib.*, art. *Abbasides* et *Baghdad*).

mulieribus mamillas amputando puerorum uitam morte miserabili extinguendo. Audiens autem rex yspalen̄ quod murcia cum auehut rebellauerat contra eum moū[a] exercitum et ueniens ad partes illas murciam obsedit sed uoto frustratus yspalensim[b] reuersus est. Licet autem murciani multa mala sustinuissent in obsidione predicta firmiter tamen adheserunt dicto auenhuc. quorum consilio et auxilio in(fol. 114)fra breue tempus fere totam andaluziam auehut acquisiuit. Sponte siquidem andaluces subdebant se ipsi recedentes a dominio almohadum quod sibi graue et intolerabile uidebatur. Rex autem yspalen̄ uidens sibi periculum imminere. ffingens causam recesus quod uellet mare transire petiturus auxilium contra eos qui rebellabant[.] filio loco sui. Apud[c] yspalim dimisso ceptam[d] adiit[.] yspalen̄ uero filium eius receperunt et in uinculis posuerunt significantes auehut. ut ueniret ad eos. recepturus ab eis seruicium et obedienciam sicut. s.[e] rex. Qui misit ad eos fratrem suum quem loco ipsius honorifice receperunt. homines de granada et de iaēn et corduben̄ et omnes allie uille circumadiacentes receperunt eundem auenhut in dn̄m et in regem. Amohades autem qui tenebant municionem de iaen rediderunt ei seruata sibi uita et filiis et uxoribus suis[4][.] contra regem ualencie qui erat de genere almofadum rebellabit[f] nepos regis lupi. quod uidens idem rex ualencie transtulit se ad dn̄m nostrum regem castelle implorans eius auxilium aduersus rebelles. Sicque dictus auehut in breui tempore fere totam andaluciam habuit preter ualenciam in qua dictus maurus rebellaū[5].

a) mouit. — *b) Sic.* — *c)* Faire abstraction du point et de la majuscule. — *d) Ceutam.* — *e) suus.* — *f) Sic.*

53. 4. Rodrigue (IX, 13) résume tous ces faits, tout en ajoutant quelques détails : qu'Abenhut commença sa révolte « in castro Rechoc in territorio Murtiensi » ; qu'il se fit faire des armes noires et qu'il descendait du roi de Saragosse Abohaget ; qu'enfin il fut tué traîtreusement par un des siens, nommé Abenroman et remplacé par un laboureur, Mahoma Abenalaginar (Beale : *Alienalaginar ;* Lorenzana : *Auenalaginar*). Tout cela se retrouve dans la Chr. générale, texte de Pidal, § 1037, en partie seulement dans le texte d'Ocampo, fol. CCCCVII[v].

53. 5. Rodrigue dit aussi qu'Abenhut « obtinuit Vandaliam Hispanorum, præter Valentiam & confinia, in quibus Zaen de genere regio rebellauit » (IX, 13), ce que transforme le texte d'Ocampo : « gano toda el andaluzia ꝛ fue ende señor, fuera Ualencia ꝛ su tierra q̄l anparara Zahel q̄ era del abolorio de reyes. E este Abēfuc era del linage de Abenalfāge... » Cf. ms. Lisb. : « mas nō pode guaanhar uallença nem aterra q̄ lhe pteecia por que lha defendeu cahen q̄ era do linhagem de benalfaras ꝛ dos Reys de Ualença » (fol. CCCCVIII). Le ms. 8817 ne commet pas l'erreur non plus : « ꝛ foy ende senor fora Valença ꝛ sua t'ra por q̄a amparou cahē q̄ era do linagem dos reys Abelanfāge ». Après quoi le texte d'Ocampo, au lieu de continuer, comme celui de Pidal (p. 721[v], l. 40) le ms. 8817 et le ms. de Lisbonne, l'histoire d'Abenfuc, revient aux expéditions de Ferdinand III : « ...E por su esfuerço ꝛ por su bōdad (Abenfuc) valio mucho ꝛ fue muy buē rey esforçado ꝛ iusticiero ꝛ uerdadero ademas. E en aquella sazon el rey Abulalle de Seuilla dio al rey don Fernando (ms. 8817, au lieu de « ꝛ verdadero... Fernando » : *ꝛ aaçima convidoo hūū seu vassalo en Almaria q̄ auya nume yhuda rromā ꝛ cortoulle acabeça et en pos elle leuātousse out[o] mouro q̄ diziā yhuda rrama homad'ymar q̄ pouco*

54. Dictus autem rex ualencie calidus[a] et astutus presencies[b] populum sibi subiectum pare se ad rebellandum.[c] Videns et tantam dissensionem in toto regno marroquitano ultra cismarino. significaũ dño pape secreto si regorio[d] nono. quod uellet fieri xpianus et regnum suum subicere ecclesie romane. supplicans ut dignaretur mittere legatum pro hac causa. uirum prouidum et discretum et literatum. que causa potissima fuit quare dictus ppe[e] tunc miserit in yspanias legatum uirum prouidum et discretum et literatum. Magistrum iohannem de abbisuilla sabinensem episcopum. Sicut idem nobis retulit uiua uoce[1]. Intrauit igitur dictus legatus in

a) Sic.— b) Sic— c) Supprimer ce point. — *d) Sic (scilicet gregorio).— e) Sic (papa).*

tempo auya aũt q̃ rreynasse. andaua arando con os boys. Et foy rey de iheem & ariona ꝛ de gᵃnad[a ꝛ] de outᵒs lugares muytos ꝛ desq̃ el morreu partiusse p muytos senorios. Et esto aiudou muyto a goanar aterra aos xpãos. Mays agora leixa a estoria a falar desto ꝛ tornarem' al rey dõ f' cõmo el reỹ dõ fernãdo ç'cou Jaem. conta a estoria q̃ estando el rey dõ f' en anduiar enbioulle et rey d' Seuilla) trezientas vezes mill marauedis por tregua. E dierãse ya a Abẽfuc (ms. 8817: *abuhabos*) Granada ꝛ Murçia ꝛ Almeria ꝛ toda esa tierra. ¶ El rey don Ferrãdo mouio de Andujar ꝛ fue cõtra Jahẽ, ꝛ passo a Guadalbullõ, ꝛ derribo todas las torres ꝛ los molinos: ꝛ corto las huertas ꝛ parrales fasta otermar que ya eran cresçidas en pues que las el cortara otra vegada ꝛ astrago quãto auie en Moxacar (ms. 8817: *mentixar*), ꝛ catiuarõ muchos moros, ꝛ quebrantaron toda esa trrã fasta en Granada: desy torno para Toledo. ¶ El anõ siguiẽte quando fueron andados siete anõs del reynado del rey don Ferrãdo de Castiella, el saco su hueste ꝛ fue sobre Ubeda ꝛ cortol los panes ꝛ las huertas ꝛ gano sauiot ꝛ cortol otrosi los panes ꝛ las huertas ꝛ las uiñas ꝛ todo lo al a Aznaltoraf, ꝛ gano a garçies ꝛ a Xodar (ms. 8817 omet « toda lo al... Xodar »), ꝛ d'rribo muchas torres. Estonçes Abenfuc (ms. 8817: *Rey mouros*) assono toda su tierra ꝛ uino con muy gran poder çerca de la hueste de los cristianos: ꝛ cuydaron q̃ les querie dar batalla, mas nõ oso: ꝛ fue para Merida ꝛ lidio con el rey dõ Alfonso Fernandez de Leon, padre del rey dõ Fernando de Castiella que era y ꝛ fue Abenfuc vençido ꝛ desbaratado (cf. § 56). ¶ Estando asi el rey don Fernando de Castiella faziendo guerra enla frontera embiol el rey de Seuilla otras trezientas vezes mill marauedis por tregua d'vn otro año, desi el rey tornose para Castiella: ꝛ dexo corta ꝛ astragada Jahẽ ꝛ Ubeda ꝛ toda esta tierra. »

54. 1. Rodrigue mentionne bien le séjour de Jean d'Abbeville en Espagne comme légat du pape, et il note que ce séjour fut marqué par la réunion de nombreux conciles (IX, 12); mais il ne dit rien de la raison attribuée par notre auteur à ce séjour. Luc (p. 116, l. 16), pas davantage. Zurita (*Anales*, III, 2), écrit ceci: « Hallo en las chronicas que compuso en latin un obispo de Burgos, que traslado la historia general de Castilla, y fue en tiempo del rey don Alonso el decimo, que la principal causa porque Zeyt Abuzeyt fue echado del reyno, era porque embio muy secretamente sus embaxadores al Papa y al rey de Aragon, a offrecer que se queria boluer christiano..., y que con esta ocasion se apodero de la mayor parte del reyno un moro muy principal que se dezia Zaen. » Ce n'est évidemment pas notre chronique que Zurita veut désigner, puisque, d'après elle, si le roi de Valence simule des velléités de conversion, c'est quand il se voit sur le point d'être chassé, et ensuite puisque le nom de Zaen n'y figure pas. L'assertion à laquelle se réfère Zurita se trouve dans une longue note marginale du ms. j-P-10 (ou P-j-10) de l'Escorial, sur lequel j'aurai à revenir, et qui porte au folio initial du texte (après ceux de l'index) deux mentions contradictoires ajoutées l'une comme l'autre, me semble-t-il (c'est aussi l'opinion du P. Antolín, bibliothécaire du monastère), de la main même de Zurita, mais à un assez long intervalle de temps sans doute: « Gundisaluus eps burgen. tprẽ Alfonsi X. regis Castelle qui ad eccliam Toletanam fuit translatus » — « Sed auctor huius operis uidetur esse Gundisaluus sedg (secundus), cognomento de Finojosa qui prefuit eccl'e

ispaniam circa festum assumptionis. Anno ab incarnatione domini.

burgē. tprē regis Alfonsi XI.» Ces deux notes ont été suggérées par l'*incipit* même

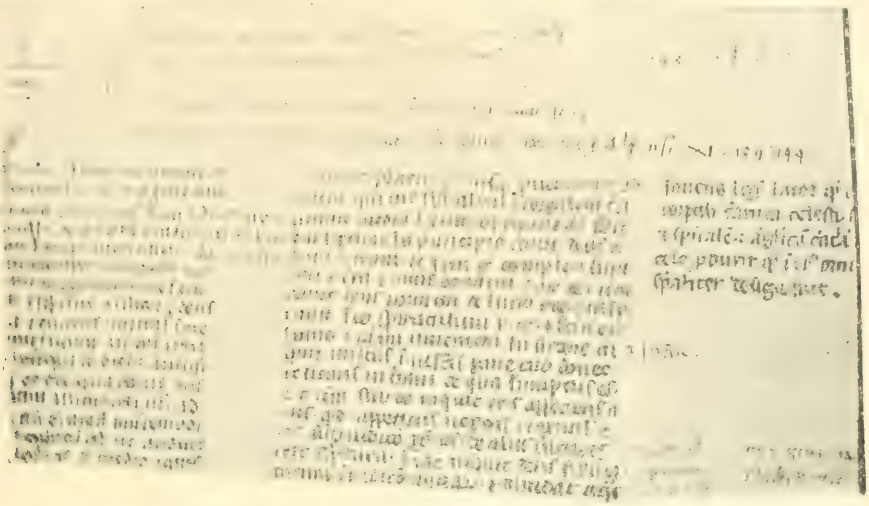

Ms. Escorial j-P-4 fol. 1

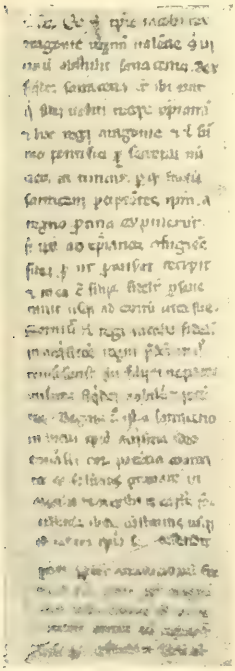

Ms. Escorial j-P-4 fol. 297v

(en rouge) : « Incipiūt cronice ab origine mūdi edite a. G. burgen ep̄o. » La note marginale en question est au folio CCLXXXXVII^{r}, recto et verso, et la phrase qui nous y intéresse est celle-ci :

« Eo tunc tempore iacobus rex aragonie regnum ualencie sancti uicinti abstulit sarracenis. Rex siquidem sarracenus tunc ibi erat qui fidem uoluit recipere christianam ⁊ hoc regi aragonie ⁊ etiam summo pontifici per secretos nuncios intimauit. per quod factum sarraceni percipientes ipsum a regno protinus expulerunt. Sed ipse ad christianos confugiens fidem prout promiserat recepit et in ea cum filio fideliter perseuerauit usque ad exitum uite sue. Seruiuit etiam regi iacobo fideliter in acquisitione regni predicti in quo remanserunt sui filii et nepotes milites siquidem nobiles et potentes. Regnis uero istis sarracenorum breui tempore acquisitis adeo remansit eorum potencia coartata quod solum rex granatensis in montibus et rupibus et castris fortissimis ibidem constitutis usque ad nostra tempora se defendit partim propter municionum fortitudinem partim propter magnam auri subuencionem quam ei habundanter mitunt tam reges quam ceteri populi affricani. »

La note débute ainsi (fol. CCLXXXXVII^{r}), en regard du chapitre *de infante Fernando...* : « [p]ost tp̄s acteno ad notatū facta sarraceno^{ꝝ} in ispania ⁊ occidētali ⁊ affrica tal'r pcesserū t. Et ut plenius gesta ip̄o^{ꝝ} clarescat incipiemo facta ip̄o^{ꝝ} altius exordiri. potestas siq'dē sarraceno^{ꝝ} *ut sup*^{a} *scripsimo* incepit in supiori egipto u' pseudo ppheta macometo... » Cette note paraît donc être de l'auteur lui-même qui se réfère à son chapitre intitulé *Verior* ⁊ *plenior*

M°. CC°. XXVIII°. currusque[a] per prouinciam conuocauit signodos[b] quedam noua constituens iuxta sapiam sibi a deo datam ad honorem dei et honestatem cleri et regimen ecclesiarum. Quum uero contra concubinarios cleros et sobolem eorum nascituram de concubinis quedam constituit tanta sedicio inter episcopos et clerum exorta est quanta uisa non fuit a temporibus retroactis[2]. Cum autem dictus legatus speraret et expectaret conuersionem regis ualencie memorati nunciis quibusdam inter regem et legatum discurrentibus idem rex expulsus de regno sicut supra tetigimus ad dn̄m nostrum regem accessit. et in regno nostro colloquium habuit | cum legato. Spe concepta de conuersione dicti regis frustratus dn̄s legatus post festum pasche. Anno ab incarnatione dn̄i. M°. CC°. XXIX. apud tirasonam sententiam diuorcii tulit inter regem aragon̄ dn̄m iacobum et reginam dn̄am alionor. propter incestum notorium utpote cum sibi actinerent in tercio gradu consanguinitatis[3]. Eisdem diebus rex legion̄

a) currensque.— b) Sic.

estoria machometi in ystoria q° ℣ dā regū affrice (fol. CLXXXI verso - CLXXXIII recto). — La version donnée par cette note marginale pour ce qui concerne le roi de Valence est en contradiction avec notre texte; mais celui-ci est contemporain des événements: l'auteur a pu ignorer que, se tournant vers le roi d'Aragon, Abou-Zeid ait fini plus tard par devenir chrétien. En tout cas, on a vu aux §§ 46 et 48 que le roi de Valence avait rompu son pacte avec Ferdinand. La comédie jouée par lui alors rappelle celle qu'avait jouée Abou-Abdoullah après sa reddition à Alcacer (1217); cf. Herculano, t. II, p. 219. Mais celui-ci n'avait pas fait déranger un légat!

54. 2. Rodrigue ne souffle mot de cette campagne contre le concubinat des ecclésiastiques ni de l'opposition qu'elle rencontra. Ces quelques lignes en disent long sur les mœurs sacerdotales du temps. Il résulte en tous cas, de notre texte, que les évêques soutenaient le légat.

54. 3. Ce concile eut lieu à Tarazona, et non à Tarragone, comme le veulent certains recueils de conciles (*Dicc. portatil de los concilios*, por D. Fr. Perez Pastor, Madrid, 1771, t. II, p. 98). Cf. *Summa conciliorum Hispaniae* de F. Matías de Villaniño, t. III, p. 41-45; Zurita, *Anales*, III, 3, qui donne la liste des évêques qui y assistèrent, et attribue la venue du légat non aux démonstrations du roi de Valence, mais au désir qu'avait le roi d'Aragon, Jayme el Conquistador, de rompre son mariage avec Leonor, « y segun se escriue en la misma historia del Obispo de Burgos fue por gran discordia que vuo entre ellos : y como eran parientes... » Il n'est pas question non plus de cette discorde des époux dans notre chronique, qui ne met en avant que l'inceste résultant du degré de parenté. — Jaime et sa femme avaient pour bisaïeul Alphonse VII l'empereur :

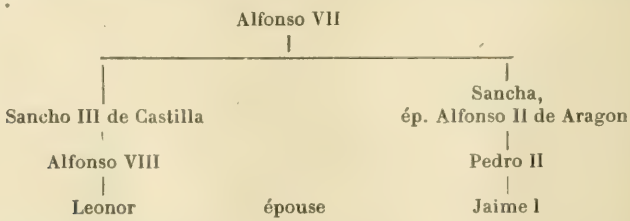

Dans ses *Indices rerum ab Aragoniæ Regibus gestarum* (p. 107), Zurita donne le texte de la déclaration par laquelle le roy Jayme affirme malgré tout la légitimité de son fils Alphonse.

cepit castrum famosum quod est cauzres[4]. dictus igitur legatus functus officio suo pata[a] legatione in fine mensis agusti egressus est de castella romam unde uenerat reuersurus[5].

55. M|Emoratus autem rex aragoñ primordia iuuentutis sue uolens dño consecrare. Congregaũ exercitum de cathalonia nobiles et populos et quosdam prelatos ecclesiarum circa festum nativitatis beate marie. nauigio insule que maiorca dicitur aplicaũ[1]. Exeuntibus vero de nauibus obuiauerunt sibi mauri maioricen cum quibus congressi sunt. et uirtute diuina mauri prima die cesserunt x'anis Sequenti uero die cum guillelmus de moncada uir strenuus et prudens cum parentela sua rege[b] aragonum uersus maioricam precederet inciderunt in insidias maurorum et tunc occubuit et multi nobiles de catalonia cum eodem[2]. Rex autem et qui cum eo erant licet a longe sequerentur audientes strepitum armorum et confligencium tumultum festinantes peruenerunt ad locum et inuenientes predictum nobilem cum multis aliis interfectum congressi sunt cum mauris de quibus multos cum dei adiutorio interfecerunt. Alios vero fugantes in ciuitate maiorica concluserunt. Obsidione vero firmata post innumeros labores et intollerabiles angustias defectus uictualium et asperitatis ymis que plus solito iorruerat[c] dictam ciuitatem cum rege proprio et rege almarie. qui casu superuenerat et cum omni populo suo captiuauerunt. Interfectis in ipso ingressu multis millibus maurorum[3]. Laudetur deus excelsus cui eque facile est in paucis

a) peracta. — b) regem. — c) Sic (inhorruerat).

54. 4. Luc (p. 114, l. 19) rattache la prise de Cáceres à l'intervention du légat, qui excita les rois de Castille et de Léon à combattre les Sarrasins, si bien qu'Alphonse, avec son armée et un renfort fourni par son fils, alla assiéger cette ville. Les *An. Toled. II* mettent un autre siège par le roi de Léon en 1222, et les *An. Toled. I*, un siège antérieur encore, en 1218. Toutefois, il y a dans les deux passages *Cancies* et non *Caceres*. En tout cas, Luc (p. 113, l. 54), signale sans la dater, une incursion de ce roi aux alentours de cette ville bien avant le siège définitif.

54. 5. Venu vers le 15 août 1228, et reparti à la fin d'août 1229, il ne serait donc resté qu'un an en Espagne, et non trois, comme dit Rodrigue. Herculano pourtant cite (t. II, p. 514) des documents qui prouvent sa présence en Portugal dès le début de 1228. D'après lui, c'est par le Portugal que la tournée aurait commencé, et d'autre part, le principal objet de la venue de ce légat de marque aurait été la situation de l'Église en Portugal à cette époque (*ib.* et p. 310). Quoi qu'il en soit, le fait est que le prélat trouva un peu partout de l'occupation. Voir Rades (*Sanctiago*, p. 27), sur un arbitrage qu'il eut à exercer entre les clercs et les chevaliers de Santiago.

55. 1. Cette expédition est longuement racontée par Bernat Desclot, aux ch. 14-48 de sa *Cronica del rey En Pere e dels seus anteçesors*, publiée par Buchon (*Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIIe siècle*, Paris, 1840, 1860 et 1875; cf. mes *Histoires générales d'Espagne*, p. 23, et lire à la note 3 « traduit du catalan par Raphaël Cervera »); par Ramón Muntaner, aux ch. 7-8 de sa *Chronica o descripcio dels fets e hazanyes del inclyt rey Don Jaume primer Rey Darago... e de molts de sos descendents* (cf. mes *Hist. génér. d'Esp.*, p. 26; trad. franç. dans Buchon, *loc. cit.*). Voir Zurita (*Anales*, III, 4-10), qui les suit tous deux et appelle Desclot *Aclot*.

55. 2. Cf. Desclot, ch. 36; Chron. de San Juan de la Peña, p. 151.

55. 3. Vingt mille, suivant Zurita, III, 8. Je ne vois pas qu'il soit question ailleurs du roi d'Almería fait prisonnier dans ces conditions.

uincere ut in multis. Sicut enim ex litteris illustris regis predicti cognouimus[4]. Vix erant cum eo quando capta fuit septingenti milites nobiles et XIII milia peditum pugnatorum. Capta fuit igitur predicta ciuitas ultima die mensis decembris. Anno ab incarnatione dn̄i. M°. CC°. XXIX[5]. Rex maiorice post paucos dies mortuus est decapitato filio eius quem tenerrime diligebat. Vnde pre dolore nimio creditur expirasse[6] : —

56. [S]Ubacta est ergo tota insula [.....][a] regi dicta ad honorem et gloriam dn̄i nostri ih'u xp̄i. preter (fol. 115) quodam castrum fortissimum[1]. Rex legion̄ circa quadragessimam instantem cum parte milicie sue non multa cum quibusdam et contiliis[b] intrauit in terram maurorum et obsede[c] ciuitatem antiquam famosam que tunc redacta ē ad instar oppidi parui. s. emeritam metropolim cuius dignitas translata fuit ad ecclesiam compostellanam. Vnde et archiepiscopo compostelleno[d] subdicti sunt episcopi qui antiquitus suberant emeriten̄ archiepiscopo. qui spectabant ad prouinciam lusitanie[2]. Dum autem rex moram traheret in obsidione. fratres quidam milicie sancti iacobi cum paucis aliis furati sunt castrum de montanges[3]. Regi autem predicta ciuitas redita est. s. emerita[4]. Memoratus autem auenhut agens in partibus cordube congregata multitudine militum et peditum cum proposito pugnandi. Venit ad q°dam castrum iuxta emeritam. Audiens autem rex legion̄ quod predictus auehut[e] ueniret pugnaturus cum eo egressus emeritam castra metatus est ultra fluuium qui dicitur aña. Mane igitur sequenti utreque acies prodierunt in campum et per auxilium dn̄i nostri i. x^i.

a) Le reste de la ligne en blanc; mais il semble que rien ne manque. — *b) conciliis.* — *c) Sic (obsedit).* — *d) Sic.* — *e) Sic.*

55. 4. Ne faut-il pas voir dans cette lettre de Jacques I une de ces *memorias* que José Villarroya (*Colección de cartas histórico-críticas...*, Valencia, 1800) supposait avoir dû être écrites par ce roi et avoir servi de base à la *Chronica o commentari del gloriosissim e invictissim rey En Jaume...* qui lui est attribuée et qui parut en 1557? — Cf. sur cette attribution mes *Histoires générales d'Espagne*, p. 25-26, et ajouter aux références : Serrano y Sanz, *Autobiografías y memorias* (*Bibl. nueva de Aut. esp.*, 1905), p. v; A. Rubió y Lluch, *Comentaris a uns documents sobre la Crónica de Jaume I*, dans *Empori*, n° 1 (1907). Voir la traduction castillane de M. Flotats et A. de Bofarull, 1848.

55. 5. Date marquée dans Desclot, ch. 47.

55. 6. Ni Desclot ni Muntaner ne disent rien de semblable, non plus que Zurita, d'après lequel un fils du roi de Majorque, âgé de treize ans, fut baptisé et devint seigneur de Gotor.

56. 1. Celui d'Oloron, c'est-à-dire *Alaro?* (Zurita, III, 9).

56. 2. C'est en 1120 que les prérogatives de Mérida comme siège métropolitain furent transférées à Compostelle (cf. Flórez, *Esp. sagr.*, t. XX, p. 292).

56. 3. « El Rey de Leon priso Merida, e Montanches, Era MCCLXVIII » (*An. Toled. II*). Cf. Flórez, *Esp. sagr.*, t. XIII, p. 256 (n° 22). Notre texte reporte sur les chevaliers de Saint-Jacques l'honneur de la prise de Montánchez.

56. 4. «... per manum Infantis Domni Petri filii Regis Domni Sancii primi Portugalis & Reginae Dñae Dulciae » (*Chr. Conimbr. III*, *Era MCCXXVIII*, à corriger en *MCCLXVIII*).

licet pauci essent qui erant cum rege legiōn respectu multitudinis maurorum obtinuerunt contra eos et multis ex eis interfectis ipse auenhut fugit et euasit confusus[5] : —

57. [H]abitatores ielues audito quod auehut. et qui cum eo erant sucubuerant[a] in prelio relicto predicto castro noctu fugerunt[.] Reūtes[b] autem fratres quidam portugaleō de bello in quo fuerant cum rege legiōn portas predicte uille inuenerunt apertas et intrantes et neminem inuenientes retinuerunt ipsum castrum id ipsum regi portugalie significantes. Quo audito misit milites suos et alios armatos ad retencionem sepe dicti castri. sique[c] predictum castrum famosum in partibus illis acquisitum est per gratiam saluatoris nomini xp̄iano[1].

58. Eodem tempore quo agebantur predicta hoc est anno ab incarnatione dn̄i. M°. CC°. XXVIII. fredericus romanorum imperator filius imperatoris henrici filii primi frederici imperatoris[1] cum longo tempore crucem portasset sed non post ihm uotumque quod in susceptione crucis emiserat implere nullatenus uellet querens occasiones friuolas ad remanendum in cicilia et in apulia. quibus tamquam rex dominabatur tandem excomunicatus a dn̄o papa Gregorio IX Coactus et retinens[d] absolutioe n̄ obtente[e] nec et prout decebat petita. circa festum exaltationis sancte crucis[2] traffretaū[f] cum paucis militibus et ueniens in terram sanctam cui tanquam rex preerat ratione filii quem susceperat de filia regis iherosolimitani iohannis[3]

a) Sic. — b) Sic (Reuertentes). — c) sicque. — d) renitens. — e) obtenta. — f) transfretauit.

56. 5. Cf. § 53, note 5. Luc (p. 114, l. 27) parle aussi de la prise de Mérida et de la victoire d'Alphonse de Léon sur *Abenfut (sic.)* Il nomme le château près duquel celui-ci avait établi son camp, et que notre auteur ne nomme pas : c'est Alhange, au sud-est de Mérida, et de l'autre côté du Guadiana. On voit qu'Alphonse traversa le fleuve pour lui livrer bataille. Luc ajoute qu'il y eut tant de morts du côté des Sarrasins, que beaucoup de leurs villes restèrent sans habitants. Gil de Zamora raconte à ce propos une anecdote *(Biogr. de Alfonso IX*, § 8 ; voir ma note 1 au § 11). Cf. le texte d'Ocampo (note 5 du § 53) et du manuscrit 1347 (à l'appendice).

57. 1. Luc (p. 114, l. 39) parle bien de l'abandon d'Elvas par les Sarrasins, et des chrétiens qui s'y installèrent ; mais il ne dit pas que ceux-ci étaient des Portugais, ni que le roi de Portugal y envoya des troupes (cf. § 50, note 4). Il ajoute qu'à son retour Alfonse de Léon prit Badajoz après un siège de quelques jours, ce dont notre auteur ne dit rien. Cf. *Ann. Compost. :* « Era MCCLXVIII. Aldefonsus Rex Legionis cepit in eodem anno Meridam, Badajoz & Yelves. » Le *Chr. Conimbr. III (Era MCCXXVIII*, lire *MCCLXVIII)* est peu claire « Ipso die fuit *Elves* & *Surmenia* de christianis & ad festum Sancti Spiritus reddita fuit Badaloz Rex Alfonsus Legionensis » (je corrige les noms d'*Elvos* et *Surmma*, que donne Flórez, d'après Herculano, t. II, p. 319, qui interprète *ipso die* « le même jour que Mérida »). D'après notre auteur, la prise d'Elvas serait donc à mettre au compte du roi de Portugal. C'est aussi ce que dit Rodrigue : « Huius (sancii) temporibus Heluis, Iurmenia, Serpia & multa alia castra Maurorum, Christianorum victoriis accesserunt » (VII, 6).

58. 1. Frédéric II était fils de Henri VI et petit-fils de Frédéric I.

58. 2. 14 septembre 1228. Il avait été excommunié en 1227.

58. 3. Il avait épousé Yolande, fille de Jean de Brienne.

cui filie regnum ipsum | ex parte matris hereditario iure debebatur. Moram traxit in eandem terram per totam yemem nil magnum aggrediens ut decet imperatoriam magestatem sed in astucia sua confisus hoc egit cum soldano babilonie per internuncios ut idem soldanus imperatori tanquam amico non sicut hostili relinqueret ciuitatem ihrl'm cuius muri diruti fuerant tempore quo xp̄iani acquisierant damiatam. Retinuit ergo sibi dictus soldanus munitionem templi et potestatem seu iurisdictionem. in sarracenis ibidem commorantibus[.] residuam uero partem ciuitatis quam xp̄iani non possent defendere contra mauros quandocumque uellent eam īpugnare reliquit imperatori a quo multa exenia[a] preciosa reciperat[b].

59. Sicque firmata tregua cum eodem soldano usque ad decem annos sub conditionibus mif'irimis[c] et horrendis. Euacuata terra militibus ballistariis et armis reuersus est in apuliam ocasione uastationis quam regno apulie populis exercitus exercebat[.]in quo exercitu erat. Rex iohannes et comes tomasius[1] et legati ecclesie romane. s. magister pelagii[d] yspanus. tunc episcopus albañ. quondam electus legiōn[2]. et dōnus iohannes de columba[3]. Siquidem tempore quo imperator predictus traffeu'rat[e] ducem quēdam qui cognominabatur dux uallispoleti[4] uicarium suum constituit in regno apulie. qui collecta multitudine xianorum et maurorum de mandato imperatoris sicut dicebatur intraū in patrimonium beati patri terram uastans castra occupans cedes multas exercens atrociter per ministerium maurorum sicque pervenit usque prope perusium uir[f]. papa. cum cardinalibus suis morabatur ea tempestate. Gemens igitur et dolens. papa. gregorius. nonus. et qui cum eo erant de nefanda cede xp̄ianorum et miserabili uastatione terrarum timens et sibi et suis. accito rege iohanne quem uicarium suum constituerat in ciuitatibus et castellis suis. uocatis et lombardis qui tinebant[g] ad societatem mediolanen̄ in auxilium ecclesie romane misit exercitum suum

a) « Cadeaux ». — *b) Sic.* — *c) miserrimis.* — *d) Pelagius.* — *e) Sic (transfretauerat?)* — *f) ubi.* — *g) Sic.*

59. 1. Le roi Jean de Brienne et le comte Thomas I de Savoie (1189-1233), vicaire impérial en Italie en 1226.

59. 2. Pelayo Galvão de Guimaraes, évêque d'Albano en 1212. Luc (p. 113, l. 46) parle de ce « Cardinalis Pelagius, Episcopus Albanensis Hispanus natione », qui envoyé par le pape, avait pris Damiette à la tête des croisés (en 1219). Risco (*Hist. de Léon*, p. 71, et *Esp. sagr.*, t. XXXV, p. 289) le fait léonais, parce que l'obituaire de Léon le mentionne parmi les bienfaiteurs de l'église. Mais il ignorait que ce Pelayo avait été évêque élu de Léon, qualité qui explique suffisamment pareille mention. Il n'a pas eu l'idée d'identifier le cardinal avec le Pelayo, évêque élu de Léon dont il trouvait la trace en 1208 (*Esp. sagr.*, t. XXXV, p. 281). Notre texte impose l'identification. Pourtant Risco semble avoir raison de ne pas admettre la date de 1240 pour la mort de ce prélat, et de préférer celle que marque ledit obituaire, 29 février, Era 1268 (1230), ce qui concorde tout à fait avec ce que dit plus loin notre auteur.

59. 3. Le cardinal Jean Colonna († 1245).

59. 4. Le duc de Spolète.

contra predictum ducem. quo fugato et expulso de patrimonio beati petri papalis exercitus intrauit in apuliam et ciuitates et castra quedam ui occupaū quedam sponte se reddiderunt dn̄o. pape. Anno igitur ab incarnatione dn̄j. M°. CC°. XXIX. dictus imperator circa principium iunii reuersus est in apuliam moramque t̃ens[a] ibidem cum non haberet exercitum sufficientem ad resistendum uel ad expugnandum contra papalem exercitum tanquam uir astutus sustinuit donec stipendia que dabantur exercitui papali ceperunt de(fol. 116)-ficere sicque idem exercitus diminunutus[b] cepit referre pedem. et imperator resumptis uiribus castra quedam et ciuitates quasdam quas amiserat recuperauit. Quedam uero retinuit dn̄s papa. per homines suos. Veniens autem imperator ad sanctum germanum cum exercitus[c] suo supradictum albanen̄ episcopum obsede[d]. in castro montis casini. Tandem treugua firmata inter papam et imperatorem ad tempus non longum[5]. dictus episcopus rediens ad curiam infirmitate graui correptus uitam finium[e] et apud perusium sepultus est ad pedes dn̄i pape. Innocencii. III. Prorogata treuga predicta tractatum est de pace et concordiā inter imperatorem et ecclesiam et per dei gratiam in principio mensis septembris sub anno. M°. CC°. XXX. imperator venit anagniam uir[f] erat papa ad pedes ipsius et reconciliati sunt sibi pace firmata sub certis condicionibus quas longum esset scribere[6].

60. (E)odem anno circa festum natiuitatis sancti iohannis bb'e. Rex noster dōnus ferrandus obsedit munitissimam ciuitatem. Iaen cui multa mala mala intulit. sed tandem circa festum sancti michaelis uidens quod non proficent[g] tum propter multitudinem defensorum qui intus erant tum propter fortitudinem loci ab ossidione recessit[1].

a) trahens. — b) Sic. — c) Sic. — d) Sic (obsedit). — e) finiuit. — f) ubi. — g) Sic (proficeret).

59. 5. Cf. *Die Vorverhandlungen zum Frieden von San Germano (1229-1230)*, par Carl Rodenberg, dans *Neues Archiv*, t. XVIII (1893), p. 179-205; il y est question du cardinal Pelayo et des pourparlers engagés avec l'empereur par le cardinal Thomas de Capoue.

59. 6. Paix de San Germano (1230). L'auteur reprend, au § 68, la suite des événements qui agitèrent l'Italie sous Grégoire IX.

60. 1. Cf. Rodrigue, IX, 14. Cette date de la Saint-Michel était l'échéance redoutée à laquelle il fallait avoir fini la campagne quelle que fût l'issue. Une expédition entreprise comme celle de Cordoue pendant l'hiver, ou précisément à la Saint-Michel comme celle de 1224 (§ 44), était tout à fait exceptionnelle. Il est vrai que le roi et les nobles (*magnates et milites*) avaient la ressource de rester en campagne (§ 47 et 64) ou de partir en toute saison. C'était l'armée active dé ces temps-là. Les réserves (les milices) ne marchaient qu'à leur heure.

La Chronique générale (texte de Pidal, § 1038) est d'accord avec notre texte pour reconnaître que Ferdinand dut, cette fois encore, abandonner le siège de Jaen. Le texte d'Ocampo arrange les choses autrement (fol. CCCCVIII) : « El rey don Fernando auie tan a coraçon fazer mal a los moros que non se d'touo alla mucho, ꝛ luego el año siguiēte que fue ochauo d' su reynado saco su hueste para la frōtera : ꝛ çerco a Jahen quel auie grand sabor a tomar, ꝛ posol sus engeños enderredor que tirauā

Tunc paucis diebus ante festum sancti michaelis. Rex legioñ dōnus alfonsus pater regis nostri in uilla noua iuxta sarriam in gallecia[2] migrauit a seculo felici fine sicut creditur concludus[a] uitam suam zelo iusticie raptores et alios maleficos uiriliter persequens et prudenter. Audita morte patris filie ipsius licet non multum distarent a loco ubi pater obiit cum multa festinancia redeuntes uenerunt astoricam nec fuerunt recepte sicut ipse uolebant. Inde recedentes cum indignatione uenerunt legionem uir[b] similiter non fuerunt recepte sicut uolebant. Nam responsio populi et episcoporum erat quod p̄s[c] ipsarum reciperent et eis libenter seruirent. sed non reciperent milites earum uel armatos [.] uenerunt beneuentum ubi simile receperunt responsum[3]. Ultimo uenerunt zamoram cum matre sua regina dña theresa[4]. que ipsas semper comitabatur. et ibi recepte fuerunt. fauebant autem ipsis

a) Abella : « forte *concludens* » .— *b) ubi.* — *c) personas?*

muchas piedras. E estando y ꝛ teniẽdo çercada Jahẽ llegol mandado como era finado su padre el rey dõ Alfonso d' Leõ. *Juntamiẽto de los reynos de Castiella ꝛ de Leon enel santo rey don Ferrando.* Luego como el rey don Alfonso d' Leõ murio la reyna doña Berenguella de Castiella enbio dezir al rey don Ferrãdo su hijo q̃ se viniese ꝛ nõ fiziesse ende al, ꝛ q̃ se fuese cõtra el reyno de Leon... »

60. 2. Rodrigue : « in villa noua de Sarria » (IX, 14). Luc : «... cum causa orationis ad Ecclesiam S. Iacobi apostoli properaret, in Galecia in loco, qui dicitur Villa noua de Zemos (ms. 2-c-5 : *Lemos*) grauiter aegrotauit ... Obiit era millesima ducentesima sexagesima octaua, octauo kalendas Octobris » (p. 114, l. 49). Ces trois mots manquent dans les manuscrits Hh 98 de la Bibl. Nac. et 2-c-5 de la Bibl. Real; mais le quantième qu'ils indiquent (24 septembre 1230) est bien conforme à ce que marque notre auteur. Ni Madoz, ni Coello (*Lugo*) ne signalent de localité ayant nom Villanueva près de Sarria, à moins qu'il ne s'agisse de la ville basse, par opposition au *castro*. Peut-être faut-il comprendre qu'il s'agit de Samos, alors ville nouvelle (?), non loin de Sarria. Cela concilierait Rodrigue et Luc, qui semble bien vouloir dire *Samos*. — Lafuente accentue *Sarría*; Coello, *Sárria*. L'accent porte sur le premier *a*.

60. 3. Rodrigue ne donne pas ces détails intéressants. D'après le texte d'Ocampo, qui ne parle même pas des sœurs de Ferdinand, c'est l'intrusion de son autre fils, Alfonso (de Molina), que craignait Bérengère : « ... ca los Leoneses ꝛ Gallegos querien alçar a su hermano el infante dõ Alfonso. ꝛ por verdad asi era, mas el nol quiso ser, ... ꝛ touo por bien de fazer lo quel su madre embiaua mãdar. ꝛ entonçes el rey fizo traer sus engeños a Martos. ꝛ vienose pa Castiella : ꝛ viose con su madre » (fol. CCCCVIII). On ne trouve d'ailleurs dans le texte d'Ocampo rien de ce que contiennent les § 1038-1044 de Pidal. Le manuscrit 8817 (fol. 229) traduit le passage qui vient d'être cité : « Et... el Rey (contresens, car le sujet est Alphonse) teue por bem de faz' oq̃lli sua madre enviaua diz'. Et fezo trager os engenos a marcos ꝛ veeousse pa castella ꝛ vyusse con sua madre », puis quelques mots sur une ligne grattée : « ꝛ desy foyse pa leon ꝛ fillorono (?) por Rey »; le restant de la page et le verso (229ᵛ) sont grattés, et ce qui était écrit paraît à peine; j'y distingue : « Casou con donᵃ uiolante filla del Rey... Jaymes daragon ꝛ dela... fillos o infante don fernã.... el Rey don S... de castela ꝛ de leon ꝛ al Infante don pedro ꝛ al infante don iohan ꝛ el infante don ....s ꝛ ouue fillas dona birīguela q̃ nõ foy casada ꝛ otra q̃ casou cono marq̃s de monf... ꝛ a dona uiolãte q̃ foy casada con don diago de vizcaya ꝛ enuiou o pp̄ de roma por... ey don afoñ por le fa... enperador de alemãna... » Aux fol. 230-233ᵛ, on trouve les § 1040-1045 de Pidal; le reste du fol. 233ᵛ est en blanc, et au fol. 234 on reprend avec les § 1046 et suivants avec les mêmes titres de chapitre jusqu'à la fin; le manuscrit s'arrête exactement comme dans Pidal.

60. 4. Cf. § 11, note 2.

nobil's[a] dn̄abus de terra de leon. s. roy fernandez cognominato[b] el feo filii comitis froyle et alii multi[5]. Rex autem noster audita morte patris antequam intrarent[c] toletum[6]. ubi erat mater sua et uxor habito consilio cum matre archiepiscopo et magnatibus qui tunc aderant transiuit festinanter serram[7] et per abulam transitum facies[d] uenit medinam. Venerunt autem tunc ad | eum quidam de thoro et de quibusdam aliis uillis regni legion̄ et invenerunt eum apud medinam. Ipse uero rex contemptis uanis quibusdam que sibi proposita fuerant pertransito dorio uenit ad uillalal. et homines ipsius uille statim receperunt eum. Sequenti die uenit ad sanctum ciprianum de mozot[8]. uir[e] similiter receptus fuit [.] Sequenti die. scilicet in festo sancti luche receptus fuit in choro[f] et fecerunt ei omagium[9]. Tercia die post exiens inde uenit ad uillampando quam tenebat regina dn̄a. beren̄. et inuadens maioricam receptus est ibi cum gaudio magno et honore. Deinde transitum faciens per mansiela[10] uenit legionem. ab episcopo

a) nobilibus?. — b) Sic. — c) intraret. — d) Sic (faciens). — e) ubi. — f) Thoro.

60. 5. Fils de Fernán Rodríguez de Cabrera (cf. § 15, note 5), Ruy Fernández *el Feo* épousa María Froilaz, fille du comte Froila Vermuiz de Trastamara, et sœur de Rodrigo Froilaz, qui dans la suite fut un des plus dévoués serviteurs de Ferdinand III. Cf. le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* (p. 282 et 287), qui, en fait de fils du comte Froila Vermuiz, ne nomme que ce Rodrigo. Je pense donc que, par *filii comitis Froile*, il faut entendre Ramiro et Rodrigo Froilaz, dont il est question au § 74. Parmi les *multi* qui favorisèrent les filles d'Alphonse IX, notre auteur sous-entend sans doute le *maestre* de Santiago, don Pedro González Mengo et ses chevaliers, sur lesquels cf. note 1 du § 61.

60. 6. « Cum Abdaralfertiam peruenisset » (Rodrigue, IX, 14). La reine-mère vint au-devant de son fils à Orgaz *(ibid.)*. La Chronique générale rend *Abdaralfertiam* par *Guadalfaiara* (p. 722, l. 3). Gil de Zamora (*Biogr. de San Fernando*, § 9), en fait *Dararfelciam*. Lorenzana mentionne la lecture *Daralfeciam* et *Daral Fertiam*. — Rodrigue nomme, parmi les personnages qui se trouvaient alors avec le roi : Rodrigue lui-même, Lope Díaz (de Haro), Alvaz Pérez (de Castro), Gonzalo Ruiz (Girón), García Fernández (cf. § 74), Alfonso Téllez, Guillén González et Diego Martínez.

60. 7. Toujours la sierra de Guadarrama.

60. 8. D'après Rodrigue (IX, 14), qui fit partie de l'expédition, les étapes furent : 1° *Agger Sellarum*, que la *Crón. de Esp.* (p. 502) traduit par *Campo Salado* (?) et la Chr. gén. (p. 722, l. 35) par *Oter de Siellas*, = Tordesillas (comme Tardajos = *Oterdajos*, rendu par *Agger Alliorum*, cf. § 38, note 1 ; *Tordehumos*, par *Agger fumorum*, cf. § 39, note 1) ; 2° *Castrum Sancti Cypriani de Mozoth* = San Cebrian de Mazote, au nord de Tordesillas ; 3° *Villa Lalii* (Chr. gén., p. 722, l. 40 : *Villa Allal*) = Villalar, à l'ouest de Tordesillas. Il est notable que l'ordre indiqué jour par jour ne soit pas le même de part et d'autre.

60. 9. 18 octobre 1230. Cette date n'est pas dans Rodrigue.

60. 10. De ces trois étapes de Villalpando, Mayorga et Mansilla (de las Mulas), Rodrigue ne mentionne que les deux dernières, et ajoute que lorsque le roi y arriva les évêques d'Oviedo (Juan), d'Astorga (Muño), de Léon (Rodrigo), de Lugo (Miguel), de Salamanque (Martín), de Mondoñedo (Martín), de Ciudad Rodrigo (Miguel), de Coria (Sancho), se déclarèrent pour lui. Il est étonnant que notre auteur ne signale pas un fait si important. L'évêque d'Astorga fut récompensé par le don de la ville de Santa Marina « quæ iacet supra pontem de Orbego » (1er janvier 1231, *Mem. para la Vida del Santo Rey D. Fernando*, p. 376). Quels que fussent les sentiments de la population léonaise, Ferdinand avait pour lui le haut clergé, qu'on avait dû préparer et travailler à l'avance, mais qui aussi devait se méfier du parti noble et tenir compte

et clero et ab omnibus habitatoribus loci qui multa mala sustinuerunt propter ipsum[a]. Turres autem eiusdem ciuitatis tenebat garsias roderici carlota merinus maior[11]. Cum autem rex noster moram protraheret in eadem ciuitate nolens inde recedere priusquam turres haberet. Regina therasi uenit cum filiabus suis et fauctoribus ad Villa lobos[12] et insinuauit regine dn̄e berenī rogans ut dignaretur uenire Valenciam[13] et ipsa ueniret ad eam ad eadem[b] uillam quod et factum est.

61. Tractatum est igitur in eadem uilla per reginas de pace et concordia inter regem et sorores. ffirmata est autem pax et concordia inter eos. apud beneuientum[c] presentibus in eadem uilla duabus reginis supradictis. et rege et sororibus et archiepiscopis. Toletān et compostellano et baronibus multis et consiliis. fforma uero compositionis hec erat. Quod rex assignauit duabus sorroribus suis in locis certis. XXX. M̃. m̄r[d]. anuatim q̃ꝺdiu uiuerent ipse percipiendorum. Adiectis multis conditionibus que in cartis de hoc confectis continentur. Ipse uero sorores renunciauerunt iuri si quod habebant in regno. et cartas paternas super successionem uel de donatione sibi concessas regni destruxerunt. Mandauerunt preterea castra seu munitiones quascunque sui tenebant nomine ipsarum restitui regi nostro. exceptis quibusdam castris que debent tenere fideles quidam pro conseruatione compositionis[1]. His ita dispositis rex

a) Manque le verbe ou le participe. — *b) Sic.* — *c) Sic.* — *d) morabetinorum.*

de la reconnaissance implicite du roi de Castille par Alphonse IX comme héritier de la couronne de Léon, reconnaissance confirmée en 1218 par Honorius III (Flórez, *Reynas*, t. I, p. 373).

60. 11. Rodrigue, qui parle aussi de l'accueil fait par l'évêque et les habitants (IX, 15), ne dit rien de la résistance de ces tours (les mêmes où Urraca avait été assiégé par son fils Alphonse VII, cf. la note 4 du § 4), non plus que de leurs défenseurs, le *merino mayor* García Rodríguez Carlota (ou *Carnota*) dont le nom figure à la fin de la *Memoria del Repartimiento de Cordova* reproduite par Salazar dans ses *Pruebas* (t. II, p. 624). Luc ne donne aucun des détails qui précèdent et raconte à la place l'histoire d'un rebelle Diego, « miles nobilissimus », qui s'empara de la tour et de l'église de San Isidro, tandis que l'évêque Rodrigue, partisan de Ferdinand, remplissait d'hommes et de munitions la cathédrale; or, Diego devint à moitié fou; les yeux lui sortaient de la tête, et il criait que saint Isidore voulait le tuer; sa mère, la comtesse Sancha, l'amena heureusement à résipiscence, et Diego, ayant restitué au couvent de San Isidro la tour et l'église, fut guéri et sortit de la ville. Risco (*Hist. de León*, p. 384) traduit tout ce morceau sans le commenter. On voit que notre auteur ne dit mot de cette histoire, mais les *multa mala* dont il parle y font peut-être allusion. Le départ de Diego n'avait pas aplani toutes les difficultés, puisque le *merino mayor* tenait encore les tours de la ville.

60. 12. Villalobos, entre Benavente et Villalpando.

60. 13. Valencia del Miño selon Flórez, qui hésite d'ailleurs (*Reynas*, t. I, p. 346 et 466), et Herculano, qui n'hésite pas (t. II, p. 324). Évidemment non. C'est Valencia de Don Juan, à mi-chemin de Villalobos et de Léon, où étaient Bérengère et Ferdinand.

61. 1. Tout cela est exposé à peu près de même dans Rodrigue (IX, 15), qui ajoute une réflexion admirative, bien méritée, touchant l'habileté de Bérengère. Luc (p. 115, l. 25) ne donne aucun détail sur ces arrangements et se contente de marquer le chiffre de la pension accordée par le roi à ses sœurs (triginta millia aureorum).

noster ueniens zemoram receptus est honorifice. Deinde intrau extremaduram. uir[a] ab omnibus receptus est cum gaudio et honore[2]. Sic igitur in breui tempore disponente deo in cuius manu regnum hominum est. Rex noster regnum paternum in pace habuit preter galleciam ad quam non potuit statim ire et in qua (fol. 117) non modica turbatio a morte patris orta perdurabat[3]. Vnita sunt ergo duo regna in persona regis nostri que in morte imperatoris fuerant separata : —

(A suivre.) GEORGES CIROT.

a) ubi.

Pour le récit de tous ces événements, la Chronique générale, texte de Pidal (§ 1038-1039), suit Rodrigue; mais le texte d'Ocampo n'y consacre qu'un chapitre de quelques lignes : « ꝛ cobro el reyno d' Leõ quel pertenesçie con poco trabajo » (fol. CCCCVIII). Le manuscrit 1347 n'a pas cette phrase et continue avec le texte de Pidal (cf. l'appendice). Sur l'accord de Ferdinand avec Sanche de Portugal, cf. Herculano, t. II, p. 325. Rades (*Sanctiago*, fol. 28) explique que les sœurs de Ferdinand II gardèrent Castrotoraf, où le grand-maître et les chevaliers de Santiago les avaient proclamées, et que ceux-ci occupaient comme feudataires du pape, à qui Ferdinand II l'avait donné. Le grand-maître fut excommunié, puis tout s'arrangea : « Todo lo dicho consta por escrituras de Vcles muy autenticas », ajoute Rades.

61. 2. Outre Zamora, Rodrigue énumère les villes visitées : Salamanque, Ledesma, Ciudadrodrigo, Alba (de Tormes). On voit encore ici que l'*Extremadura* commençait au Duero. Avant ce voyage, la Chronique générale (p. 724, l. 15) mentionne une entrevue de Ferdinand avec le roi de Portugal, à Sabucal (= Sabugal, au sud-est de Guarda, et non loin de la frontière espagnole). — C'est au moment où Ferdinand était à Zamora, d'après la Chronique générale (§ 1040-1044), qu'il envoya son fils Alphonse avec Alvar Pérez contre Abenhut, qui fut vaincu par eux à Jerez. Ce récit est passé dans la *Cronica del sancto rey don Fernando* (cf. note * du § 33), et de là dans les *Acta* de Papebrock (caput VII) ; mais, d'après ces deux textes, au lieu de son fils Alphonse (alors âgé de neuf ans), c'est son frère Alphonse (de Molina) que Ferdinand aurait ainsi envoyé. D'autre part, dans ces trois textes, on voit le roi de Baeza intervenir comme allié de Ferdinand ; or, d'après notre auteur, ce roi avait été tué avant la prise de Capilla (1226). Il y a une erreur d'un côté ou de l'autre, probablement dans la Chronique générale et ses dérivés, où la légende se donne visiblement carrière. En tout cas, c'est aussi après l'occupation du royaume de Léon et vers le temps de la prise d'Ubeda que Luc (p. 115, l. 32) place cette expédition (conduite par Alphonse, frère du roi, et Alvar Pérez), dont notre chronique ne parle pas. Celle-ci pourtant signale d'autres campagnes d'Alvar Pérez (§ 47, note 2, et § 67, note 1). Le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* (p. 266), d'après lequel c'est son fils que Ferdinand aurait envoyé, nous montre le rôle d'Alvar Pérez : « Este dom Aluar Pirez foi com ho iffante dom Affonso que depois foi rrey de Castella, em tempo de elrrey dom Fernando, em Eixarez de Sadornim hu lidou com elrrey Abeuchqui e com outros rrex... Este dom Aluar Pirez era tam gramde e tam gordo que nom pòde teer en aquella lide senom huuma falifa delgada et huuma vara na mão, mais tantos exempros boos deu aos seus e tamanho esforço disse que lhes fez cobrar os coraçõoes porque ouuerom a ser os mouros vençidos. » Cf. même *Livro*, p. 284, et § 74, note 1.

61. 3. Rodrigue et Luc sont muets là-dessus.

LOS ENDECASILABOS DE ALFONSO X

El presente artículo tiene por base una reproducción fotográfica del manuscrito j. b. 2 de la Biblioteca del Escurial. Este códice contiene las Cantigas de Santa María de Don Alfonso el Sabio, que se hallan en la edición de la Real Academia Española, Volumen I, págs. 3-214 y Volumen II, págs. 215-563, y además las Cantigas de las Fiestas de Santa María, que se leen en el Volumen II, págs 567-586. Designo con M. las Cantigas de Santa María y con F. M. las Cantigas de las Fiestas de Santa María.

Constan de endecasílabos graves las Cantigas M. 39. 54. 62. 69. 129. 211. 367. Tienen endecasílabos agudos el Prólogo de las Cantigas de Santa María y M. 22. 44. 58. 118. 122. 126. 130. 133. 142. 144. 170. 240. 259. 261. 290. 326. 339. 402, F. M. 5. Se mezclan endecasílabos graves y agudos en M. 17. 105. 180. 299. En el estribillo de M. 180, se emplean endecasílabos divididos por rima interna. Están mezclados los endecasílabos con otros metros en M. 10. 26. 30. 32. 38. 41. 52. 57. 97. 109. 139. 143. 150. 162. 192 (= 397). 255. 279. 390.

Las melodías de las Cantigas distinguen entre notas largas y breves, las que expreso por - y v. Tanto la larga como la breve se pueden subdividir en dos, tres y aun más notas. En tal caso, no se puede ver si las ligaturas equivalen á una larga ó una breve. Señalo todas las notas fraccionadas por el signo o, sin reparar en su índole especial. Imprimo el texto de las Cantigas con los acentos rítmicos, y para dar lugar á éstos, suprimo á veces el tilde que se usa para designar las vocales nasales. Doy como modelo el Prólogo de las Fiestas

de Santa María, cuya medida es yámbica, y principio por describir el ritmo:

v–,v–,v–,v–
v–,v–,v–,v–
v–,v–,v–,v–
v–,v–,v–,v–
v–,v–,v–,v–
v–,v–,v–,v–

Sigue el texto:

Quem Sánta Máriá seruír,
non póde nó seu bén falír.
E pórque éu gran sábor éy
de á seruír, seruílaéy,
e quánto póder púnnaréy
dos séus mirágres déscobrír.

Cuando las notas fraccionadas se indican por o, el ritmo de la melodía se presenta en la siguiente forma:

vo,vo,vo,o–
vo,oo,oo,o–
v–,vo,v–,o–
v–,vo,v–,o–
v–,vo,vo,o–
vo,oo,oo,o–

Agrego otra transcripción, en la cual se expresa el número de notas parciales que encierran las ligaturas:

v3,v3,v2,3–
v2,23,44,4–
v–,v3,v–,3–
v–,v3,v–,3–
v–,v3,v2,3–
v2,23,44,4–

Se hallan los facsímiles de M. 69 (Escurialense T. j. 1) y M. 130 (Escurialense j. b. 2) en la edición de la Academia. El Bulletin Hispanique XIII, núm. 3 trae las fotografías de algunas melodías. Ahí se encuentra la primera parte de M. 10 (Pl. VIII, del Escurialense j. b. 2), la segunda parte de M. 39 (Pl. IX, del Escurialense j. b. 2) y toda la Cantiga M. 38 (Pl. XIV, del Escurialense T. j. 1). Aubry, Iter Hispanicum, págs. 47 y 48, publica reproducciones tipográficas de M. 10 y M. 32.

Los endecasílabos presentan, en su gran mayoría, el ritmo dactílico. Excepcionalmente se halla el ritmo yámbico. La melodía de M. 402 no está anotada.

Principio por los versos yámbicos y doy como modelo M. 290. Expreso en primer lugar el ritmo tal como es á mi modo de ver, después doy el texto, y al último el ritmo que presenta el manuscrito con indicación de las ligaturas.

v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-

Maldíto séia quén non lóará
a qué en sí todás bondádes á.
Maldíto séia ó que nón loár
a qué de bóndadés non óuve pár
nen áuerá mentr' ó mundó durár;
ca Déus non féz outrá nen tál fará.

v-,vo,v-,v-,o-
v-,vo,v-,vo,o-
v-,vo,v-,vo,o-
v-,vo,v-,vo,o-
v-,vo,v-,v-,o-
v-,vo,v-,vo,o-

También M. 118 consta de endecasílabos agudos de ritmo yámbico. En F. M. 4, se mezclan endecasílabos agudos y graves. En M. 52, los endecasílabos se combinan con otros versos, que tienen dos sílabas más :

v-,v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-,v-
v-,v-,v-,v-,v-

Mui grán deréit' e dás bestiás obédecér
a Sánta Máriá de qué Deus quís nacér.
E d'ést un míragré, se Déus m'anpár,
mui frémosó uos quér' orá contár
que quíso múi grand' á Groríosá mostrár :
oídemió, se óuçadés prazér.

v-,vo,v-,vo,oo,v-
v-,oo,v-,v-,oo,v-
v-,oo,v-,oo,v-
v-,oo,v-,oo,v-
v-,vo,v-,vo,oo,v-
v-,oo,v-,vo,v-

En su mayoría, los endecasílabos son dactílicos. Doy como modelo M. 339 :

-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-

En quantas guísas os séus acorrér
sáb' a Uirgén, non se póde dizér.
Cá acorré en coit' é en pesár
ét en doór a quen á uai chamár,
ét acorré nas torméntas do már :
ónd' un mirágre queró retraér.

-vv,-vv,-vv,o
ovv,-vv,-oo,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,o
ovv,-vv,-oo,-

La práctica de la época franconiana (véase Riemann, Musik geschichte I, 2,201) convierte el dáctilo (2/8 + 1/8 + 1/8) en 3/8 + 1/8 + 2/8, sustituyendo de esta manera el ritmo binario por el ternario. Este grupo se escribe en las melodías mensuradas de aquella época en forma de dáctilo (-vv); pero las Cantigas de Santa María se apartan de esta práctica y emplean ordinariamente -v-. Los señores Collet y Villalba (Bulletin Hispanique XIII) atribuyen á la combinación -v- el valor de 5/8 y comparan el zortzico de los vascos y las ruedas de los castellanos (págs. 275 y 279), teoría que á mi ver es errónea.

Doy como modelo M. 279. Esta poesía consta de endecasílabos mezclados con versos quebrados de cuatro sílabas .

-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-

-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-

Sánta María, ualéd' ¡ai Sennór!
ét acorréd' a uossó trobadór
qué malle uái.
Atan gran mál e atán gran doór
cómo soffr' éste uossó loadór;
ét sãe iá, se uos én prazer fór,
dó que diz « Ai! »

-v-,-v-,ov-,-
-vo,-v-,-v-,-
-v-,o
-v-,-v-,ov-,-
-v-,-v-,ov-,-
-vo,-v-,-v-,-
-v-,o

En algunas poesías, alternan las dos formas del dáctilo. Véase M. 126. El primer pie tiene cuatro veces -vv y dos veces -v-, el segundo tiene -v- y el tercero -vv.

-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-

Dé toda chága ben póde guarír
ét de doór a Uirgén sen falír.
Cómo sãóu en Elché hũa uéz
Sánta María, a sénnor de préz,
á un omé de chagá que lle féz
húa saét', onde cuídou fĩír.

-v-,ov-,ooo,-
-vv,-vo,ovv,-
-vv,-v-,ovv,-
-vv,-v-,ovv,-
-v-,ov-,ooo,-
-vv,-vo,ovv,-

Al principio del verso, la larga puede ser sustituída por la

breve. Por este motivo, se escribe á veces vvv en lugar del dáctilo inicial. Véanse los últimos versos de la estrofa de M. 57 :

-vv,-v
-vv,-vv,-vv,v-
ét dales sísso
ét paraíso con tód' alegría.
vvv,-o
vvv,ovo,ov-,o-

El verso final tiene rima interna. El yambo que lo termina debe de llevar el acento en la breve.

Muy amenudo se emplea un anapesto en lugar del dáctilo. Hay que suponer que los tales anapestos lleven el acento rítmico en la breve inicial. Véase M. 259 :

vv-,-vv,-vv,-
vv-,-vv,-vv,-
vv-,-vv,-vv,-
vv-,-vv,-vv,-
vv-,-vv,-vv,-
vv-,-vv,-vv,-

Sánta María punná d'auïír
ós seus, por sé d'eles méllor seruír.
D'ést un mirágre grandé foi fazér
á Uirgen qué uos queró retraér
dé dous iográres que féz ben querér;
más o demó prouou dé os partír.

vv-,ovv,-vv,o
vv-,ovv,ooo,-
vv-,ovv,ooo,-
vv-,ovv,ooo,-
vv-,ovv,-vv,o
vv-,ovv,ooo,-

Acabamos de ver que la larga inicial puede ser reemplazada por la breve. Por este motivo, los aparentes anapestos podrían ser en realidad dáctilos (-v -). Pero el anapesto se encuentra también en medio del verso. Véase M. 39 :

vv-,-vv,vv-,--
vv-,-vv,vv-,--
vv-,-vv,-vv,--
vv-,-vv,vv-,--
vv-,-vv,vv-,--
vv-,-vv,vv-,--

Tórto sería grand' é desmesúra
dé prender mál da Uirgén ssa figúra.
Ond' avẽó en San Míguel de Tómba,
ún mõestéiro que iáz sobre lómba
d'úa gran péna que iá quant' e cómba,
én que corísco feríu noit' escúra.

vv-,-v-,vo-,o-
ooo,-o-,vv-,oo
ooo,-ov,-v-,oo
voo,-o-,vv-,oo
vv-,-v-,vo-,o-
ooo,-o-,vv-,oo

En M. 367, el primer pie es -vv, el segundo -v- y el tercero vv- :

-vv,-vv,vv-,--
-vv,-vv,vv-,--
-vv,-vv,vv-,--
-vv,-vv,vv-,--
-vv,-vv,vv-,--
-vv,-vv,vv-,--

Grándes mirágres faz Sánta María
é fremosós, a quem s'én ela fía.
Cá en aquéle que s'á ela cháma
ét a seru' é a loá et a áma,
mácar iaçá en leitó ou en cáma
cón gran doór, sãaó todauía.

-vv,-v-,vvo,o-
-vv,-v-,voo,o-
-vv,-v-,vvo,o-
-vv,-v-,vvo,o-
-vv,-v-,vvo,o-
-vv,-v-,voo,o-

Además, es muy frecuente el uso de la variante v-v, y también aquí hay que suponer que el acento rítmico cargase en la breve inicial. Véase M. 133 :

vv-,-vv,vv-,-
v-v,-vv,vv-,-
vv-,-vv,vv-,-
vv-,-vv,vv-,-
vv-,-vv,vv-,-
v-v,-vv,vv-,-

Résurgir póde et fázelos séus
uíuela Uírgen de qué naceu Déus.
D'ést un mirágre muy gránde mostróu
én Elch' a mádre do qué nos conpróu
pólo seu sángne et qué se leixóu
méter na crúz per mãós de judéus.

vvo,ovo,vvo,o
v-v,ov-,voo,-
vvo,ov-,voo,-
vvo,ov-,voo,-
vvo,ovo,vvo,o
v-v,ov-,voo,-

El valor rítmico de v v debe de haber sido 1/8 + 3/8 + 2/8; porque se podía escribir también v—. Véase M. 211 :

v-v,v-v,v-v,--
v-v,v-v,v-v,--
-vv,v-v,v-v,--
-vv,v-v,v-v,--
v-v,v-v,v-v,--
v-v,v-v,v-v,--

Apostos míragres fáz todauía
pór nos et frémosos Sánta María.
Fázlos muit' ápostos pórque aiámos
sábor de sábelos ét os creámos
ét fazlos frémosos pórque querámos
cóbijçar d'áuer a ssá companía.

vov,o-v,o--,o-
vov,o-v,o--,o-
vvv,vov,v-o,--
vvv,v-o,v-o,o-
vov,o-v,o--,o-
vov,o-v,o--,o-

El uso de las variantes vv — y v — v en lugar de — vv es un fenómeno muy conocido; compárese Barbieri, Cancionero Musical, núm. 124 :

vv-,v-v,--

Lásso me, ché son feríto.

Los endecasílabos de M. 139 contienen la combinación vvv

(sesto modo) en lugar del dáctilo (Beck, Melodien der Trouvadours 151) :

vvv,vvv,vvv,-v
vvv,vvv,vvv,-
É d'est un míragre uós contar quéro
qué en Frandés aquestá Uirgen féz.

vvv,vvv,ovv,ov
vvv,vvv,ovo,o

Los tres primeros versos del estribillo de M. 150 presentan contraposición de los acentos rítmico y gramatical en la rima :

-vv,v-v,v-v,-
-vv,v-v,v-v,-
-vv,v-v,v-v,-
-vv,-vv,-vv,v-
vv-,-vv,-vv,v-
vv-,-vv,-vv,v-
-vv,-vv,-vv,v-
-vv,-vv,-vv,v-

A que Deus áma, amár deuemós;
á que Deus préça, et nós precemós;
á que Deus ónrra, nos múit' onrremós :
ésta e sá madre Sánta María.
Nón ouu' a óutra tal ámor mostrádo
cóm' a está, pois el quís ensserrádo
séer en éla et óme formádo.
ét fez madré da fillá que auía.

-vv,v-v,v-v,-
-vv,v-o,vov,-
-vv,v-o,v-v,-
-v-,-v-,-vv,v-
vv-,-vv,-v-,v-
vv-,-vv,-v-,v-
-vv,-vv,ov-,v-
-v-,-v-,-vv,v-

Presento también la Cantiga M. 69, porque su melodía se halla en el facsímile que trae la edición de la Academia :

vv-,-vv,vv-,--
vv-,-vv,v-v,--
vv-,-vv,v-v,--
vv-,-vv,v-v,--
vv-,-vv,vv-,--
vv-,-vv,v-v,--

Sánta María os énfermos sáa
é os sãós tira dé uia uáa.
D'ést un mirágre queró contar' óra,
qué dos outrós non deué seer fóra,
qué Santa Mária, qué por nos óra.
gránde fez ná cidadé toledáa [1].

vvo,-oo,vvo,o-
vvo,ov-,vov,oo
vv-,ov-,vov,o-
vv-,ov-,vov,oo
vvo,-oo,vvo,o-
vvo,ov-,vov,oo

Agrego cuatro Cantigas que traen endecasílabos combinados con versos quebrados. La Cantiga M. 10 se halla en el Iter Hispanicum de Aubry, pág. 47.

-vv,-v | ∧,-vv,v-
-vv,-v | v,-vv,v-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,v-

Rósa das rósas | ét fror das fróres,
dóna das dónas, | sennór das sennóres.
Rósa de béldad e dé parecér,
ét fror d'alégria ét de prazér,
dóna en múi piadósa seér,
sénnor en tóller coitás et doóres.

-v-,oo ,-v-,v-
-v-,oo-,-v-,v-
-vv,ovo,-vo,-
-v-,ovo,-vo,-
-v-,-v-,ovo,-
-v-,oo-,-v-,v-

El manuscrito de Aubry (T. j. 1) tiene al principio del tercer

1. En esta Cantiga, corresponden de vez en cuando dos signos musicales á una sola sílaba. Así, al final del segundo verso, la palabra *uãa* tiene en la primera sílaba dos signos (de tres y dos notas parciales) y en la segunda un signo (de dos notas parciales). Podría ser que tal notación significase prolongación rítmica. Sin embargo, he preferido conservar, en la transcripción, el valor fundamental de las sílabas, porque se encuentran también dos signos sobre una sola sílaba en condiciones en las cuales la prolongación es imposible. Tienen, por ejemplo, dos signos las sílabas *Ma* y *mos* del primer verso.

verso -v-. En M. 143, el endecasílabo se combina con versos quebrados de ocho sílabas :

vv-,v-v,v-v,-
vv-,v-v,v-
vv-,v-v,v-v,-
vv-,v-v,v-
vv-,v-v,v-v,-
vv-,v-v,v-v,-
vv-,v-v,v-v,-
vv-,v-v,v-

Quén algũá cousa quíser pedír
á Deus por Sánta María,
sé de seus pécados sé repentír,
áueloá todauía.
Póren uos quéro contár sen mentír
cómo Santá Mariá quis oír
ún poblo qué se lle fói offerír
pór chuuia qué lle pedía.

vv-,o-v,v-o,-
vv-,o-o,o-
vv-,o-v,v-o,-
vv-,o-o,o-
vv-,o-v,v-o,-
vv-,o-v,v-o,-
vv-,o-v,v-o,-
vv-,o-o,o-

A la penúltima sílaba de las palabras *María*, *todauía*, *pedía* corresponden dos signos musicales (de dos y tres notas parciales). Puede ser que en el canto se prolongasen, y que el valor rítmico de los quebrados fuese igual con él de los demás versos. Compárese, sin embargo, la nota que he agregado á M. 69.

En M. 41, se hallan endecasílabos y quebrados de siete sílabas. Al final de los quebrados, hay discrepancia entre los acentos gramatical y rítmico.

-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-

-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-

Á Uirgen mádre do nóstro Sennór
bén pode dár seu sisó
áo sandéu, pois aó pecadór
féz auer páraysó.
En Seixons féz a Garín cambiadór,
qué tant' ouué de o tírar sabór
dó poder dó demo, cá de pauór
d'él perderá o sisó;
más ela tólleull' aquésta doór,
ét deulle páraysó.

-v-,-vo,-vv,-
-vo,-vo,-
-v-,ovo,ovo,-
-v-,-oo,-
-v-,-vo,ovv,-
-v-,-vo,ov-,-
-vv,-oo,ovv,-
-vo,-vo,-
-v-,ovo,ovo,-
-v-,voo,-

Parece que en el último verso el copista escribió equivocadamente una breve en lugar de una larga; pero también puede ser que la que parece breve en la fotografía, en verdad sea larga.

En M. 57, alternan los endecasílabos con versos quebrados de siete y cinco sílabas. Los quebrados de siete tienen discrepancia de los acentos en la rima. Los endecasílabos están divididos por rima interna.

v-v,-vv,-
v-v,-vv,-
v-v,-vv,-
v-v,-vv,-
-vv,-v
-vv,-vv,-vv,v-
vv-,-vv,-
v-v,-vv,-
vv-,-vv,-
v-v,-vv,-
-vv,-vv,-
v-v,-vv,-

v-v,-vv,-
v-v,-vv,-
-vv,-v
-vv,-vv,-vv,v-

Múi grandes nóit' e diá
déuemos dár porendé
nós a Santá Mariá
gráças, porqué defendé
ós seus de dáno
ét sen engáno en sáluo os guía.
E d'aquestó queremós
ún miragré preçadó
dízer, porqué sabemós
qué sera áscuitadó
dós que a Uírgen santá
áman porqué quebrantá
sémpr' aos sóberuiosós
é os bõós auantá
ét dales síso
é paraíso con tód' alegría.

o-v,-vo,-
o-v,-vv,-
o-v,-ov,-
o-v,-vv,-
vvv,-o
vvv,ovo,ov-,v-
vv-,ovv,-
v-v,ovv,-
vv-,ovv,-
v-v,ovv,-
vvv,-vo,-
o-v,-vo,-
o-v,-ov,-
o-v,-vv,-
vvv,-o
vvv,ovo,ov-,v-

El endecasílabo dactílico terminado en rima aguda se halla en los himnos de la iglesia cristiana y lleva ahí el nombre de decasílabo dactílico. Véase Analecta Hymnica II, 141 (pág. 100):

-vv,-vv,-vv,-

Martyris ecce dies Agathae
virginis emicat eximiae,
qua sibi Christus eam sociat
et diadema duplex decorat.

En este caso, la misma prosodia indica el ritmo. Pero existen también poesías que van acompañadas de melodías mensuradas. Véanse los siguientes versos tomados del Roman de Fauvel (Aubry, Iter Hispanicum, pág. 16):

-vv,-vv,-vv,-

Provideas subitum exitum
et caveas vetitum reditum.

Es idéntico con el decasílabo prosódico el decasílabo rítmico, que no distingue entre largas y breves. Véase Analecta Hymnica XXI, 242:

Páter sancté, dictus Lóthariús,
quía lotús baptismí gratiá,
ápellarís nunc Innócentiús
nómen habéns ab innócentiá,
dívinitús vocarís tertiús,
térnarií signant mysteriá,
trínitatís quod sis vícariús.

Wilhelm Meyer, Der Ludus de Antichristo, pág. 158, rechaza la identidad de los decasílabos prosódico y rítmico y cree que el verso rítmico (4 + 6) es imitación de otros metros parecidos (4 + 7 y 5 + 6). Esa conjetura la he refutado en Verhandlungen des Deutschen Wissenschaftlichen Vereins in Santiago IV, págs. 345-424. En Gesammelte Abhandlungen zur mittelalterlichen Rhythmik, pág. 301, nota 1, el mismo Meyer revoca su dictamen.

No faltan melodías mensuradas que comprueban la verdadera índole del decasílabo rítmico. Véase el siguiente ejemplo tomado de Coussemaker, Art Harmonique, núm. XVIII (Beck, Melodien der Troubadours und Trouvères, pág. 149):

-vv,-vv,-vv,-

Psállat chorús in novó carminé,
Organicó cum modúlaminé:
éximié pater égregié,
réctor pié, doctor égregié, etc.

El decasílabo latino es identico con el decasílabo francés y con el endecasílabo de Alfonso X. Conocían su carácter

dactílico los Minnesänger alemanes, que imitaban á los provenzales. Véase Weissenfels, Der daktylische Rhythmus bei den Minnesängern, Halle 1886. Creo que no es correcto lo que dice sobre esta materia Saran, Der Rhythmus des französischen Verses, pág. 134. Compárense los siguientes versos de Hartmann von Ouwe:

-vv,-vv,-vv,-v

Ich muoz von réhte den tác iemer mínnen
dó ich die wérden von érste erkánde,
ín süezer zühte, mit wíplichen sínnen:
wól mich daz ích den muot íe dar bewánde!

Contra la interpretación dactílica del decasílabo se dirigen Riemann, Sammelbände XI, pág. 569, y Schläger, Gröbers Zeitschrift XXXV, pág. 364. Me parece que los doctos investigadores luchan inútilmente contre ideas que en poco tiempo más han de ser del dominio común de todos los romanistas.

Sin embargo, no debemos olvidar que las Cantigas de Santa María confirman un hecho notable: al lado del endecasílabo dactílico existió también el endecasílabo yámbico. El decasílabo épico de los franceses podía ser dactílico, porque la notacíon musical del Audigier (Suchier, Geschichte der französischen Litteratur, pág. 22) para mí no admite otra interpretación. Pero tenemos que contar con la posibilidad de que el ritmo en algunas epopeyas francesas fuese yámbico, aunque creo que tal conjetura no tiene más que remota verisimilitud.

He hablado sobre el ritmo de los endecasílabos de Alfonso X, en Metrische Studien zu Alfonso und Berceo, Verhandlungen des Deutschen Wissenschaftlichen Vereins in Santiago, Band V. Creía entonces que la notación musical no nos subministraba indicaciones sobre el ritmo de las Cantigas, error seguramente perdonable á causa del escaso material que proporcionaban los facsímiles de la edición y en vista de las dificultades que presenta su interpretación. Hoy en día, estando en mi poder todas las melodías de las Cantigas, mis investigaciones descansan sobre una base más sólida; pero la idéa general que me había formado del ritmo de las Cantigas fué correcta, y

también en los detalles acerté muchas veces á la verdad. En cuanto al endecasílabo, llegué á la conclusión de que la distribución de los acentos gramaticales indicaba el carácter dactílico del verso y di como modelo la Cantiga M. 17. La notación musical comprueba mi conjetura :

-vv,-vv,-vv,--
-vv,-vv,-vv,--
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,-
-vv,-vv,-vv,--

Sémpre seiá bẽeitá et loáda
Sánta María, a nóss' auogáda.
Márauillóso mirágre d'oír
uós quer eu óra contár sen mentír,
dé como féz o diábro fogír
dé Roma á Uirgen dé Deus amáda.

-v-,-vv,-o-,oo
-v-,ov-,ov-,o-
-v-,-v-,-v-,o
-v-,-v-,-v-,o
-v-,-v-,-o-,o
-v-,ov-,ov-,o-

FEDERICO HANSSEN.

NUEVOS DATOS

ACERCA DEL HISTRIONISMO ESPAÑOL

EN LOS SIGLOS XVI Y XVII

(*Segunda serie*[1])

Siglo XVII

(*Suite.*)

1651

487. — Obligación de Sebastián de Prado y su mujer Bernarda Ramírez, de asistir en la compañía de Antonio García de Prado hasta Carnestolendas de 1652, Sebastián para representar lo que se le ordenare y Bernarda para hacer la tercera parte de las comedias y la primera de los tonos, ganando 50 reales de parte para ambos. Testigos: D. Juan de Zabaleta y Antonio de Rueda. Madrid, 23 Enero 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 28.)

488. — Conciertos de Diego Osorio con los de su compañía para el caso de que haya licencia para representar.

José Antonio de Quevedo, representante, tendrá 15 reales de parte.

Antonio Mejía, primer galán, ganará 27 reales de parte.

Juan Francisco de Aroche, cobrador } tendrán 27 reales de
Bernarda Manuela, su mujer, segunda dama } parte.

Juan Pérez de Tapia hará los papeles que hasta hoy ha hecho en dicha compañía Sebastián de Prado, y en las comedias que fueren estudiando, los terceros papeles, cobrando 32 reales de parte para él y para su mujer María de Olmedo.

Tomás de Nájera, representante y músico, tendrá 16 reales de parte.

Mateo de Godoy, barba, tendrá 16 reales de parte. Madrid, 25 Enero 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52.)

489. — Poder de Juana de Cisneros, representanta, á su madre María de Montemayor, residente en Toledo, para concertar fiestas en su nombre. Madrid, 2 Febrero 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 42.)

1. Voir le *Bull. hispan.*, 1906, p. 71, 148, 363; 1907, p. 360; 1908, p. 243; 1910, p.303; 1911, p. 47, 306; 1912, p. 300, 408.

490. — Escrituras para formar una compañía de partes bajo la dirección de Toribio de la Vega para representar hasta Carnestolendas de 1652, ganando cada uno lo que se le señalare.

Toribio de la Vega, autor, primer galán.
Ana María de Rojas, su mujer, para cantar y representar.
Antonio de Villalva, segundo galán.
Juan López, primer barba,
Pedro de Contreras, tercer galán.
Pedro de Cifuentes, representante.
Teresa de Briones, su mujer, tercera dama.
Juan Bezón, gracioso.
Francisca María, su hija, primera y segunda dama.
Josefa María, primera y segunda dama.
Francisco de San Miguel, músico y representante.
Luis de Mendoza, tercer galán.
Alonso Ortiz, apuntador y representante.
Luisa de Ribera, viuda, para cantar y representar.
Antonio de Vrosa, cobrador.

La compañía tendrá su caja y ésta llevará de parte lo que el primer galán. Madrid, 12 Febrero 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 47.)

491. — Obligación de Bartolomé Romero de ir á Morata y que representarán sus hijas Luisa y Mariana Romero dos autos y dos comedias en la víspera y día del Corpus próximo. Madrid, 15 Febrero 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 50.)

492. — Obligación de Antonio García de Prado, autor de comedias, de ir con su compañía á Valdemoro para los días 11 y 12 de Junio del presente año y representar un auto y tres comedias en precio de 4,200 reales, más traída y llevada la compañía en 8 carros, 5 de ellos cubiertos. Madrid, 8 Marzo 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 66.)

493. — Compromiso para formar una compañía de partes bajo la dirección de Francisco García Sevillano que ha de durar hasta Carnestolendas de 1652.

Francisco García, autor.
Nicolás de Zabala, primer galán.
Pedro González, gracioso.
Pedro Conde, tercer galán.
Sabina Abarca, su mujer, tercera dama.
Luis Díaz, para cantar y bailar.
Juan Fajardo, barba.
Francisco García, para cobrar y representar.
Manuel García, su hijo, hará los segundos galanes.
Micaela Ortiz, hará la mitad de las primeras damas.

Manuela Triviño, hará la otra mitad.

María de Salazar, segunda dama.

Cada compañero ganará en dinero la parte que se le señale. Madrid, 8 Marzo 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 70.)

494. — Auto para traer de la villa de Ocaña á Agustín de Villarroel y á Antonio de Villalba, de la compañía de Toribio de la Vega, para que trabajen en Madrid en la compañía de Antonio de Prado, el primero come apuntador y el 2° como barba (vinieron presos). Madrid, 24 Marzo 1651.

(Arch. mun., clase 16-3-470-23.)

495. — Obligación de Sebastián García de Prado, su mujer Bernarda Ramírez, Ambrosio Duarte y María de Prado, su mujer, Juana de Cisneros, Antonio de Escamilla y su hija María de Escamilla, Isabel de Espinosa por su hija Luciana de Espinosa, Juan de la Calle, Francisco García *(pupilo)*, Juan Vivas, Gaspar de Valdés, Antonio de Villalva, Agustín Díez de Villarroel, Francisco Ortiz y Juan de Ayora, representantes que fueron de la compañía de Antonio García de Prado, de continuar en la misma compañía, dando amplios poderes á Francisco García para que los administre y dirija. Madrid, 18 Abril 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 1652, f° 91.)

496. — Comunicación del Duque de Nájera al grefier de la Reina.

« Su Magestad, Dios le guarde, por su orden escrita en Aranjuez en respuesta a carta mia de 24 de este, es servido de hacer merced á Juan Rana de una racion ordinaria que ha de gozar por la casa de la Reina, nuestra señora, en consideracion de lo que la hace reir, y en esta conformidad se le apuntará en los libros para que se le acuda con ella desde la fecha de esta. En el Real sitio del Buen Retiro a 26 de Abril de 1651.

(Al pie.) Simon de Alcántara, grefier de la Reina nuestra señora. »

(Arch. del Palacio — Letra R-7.)

497. — Obligación de Diego Osorio, autor de comedias, de ir á la ciudad de Sigüenza para el 18 de Julio y hará en este día y el siguiente dos representaciones de dos comedias, y « ansimismo hará dos saraos dentro de la iglesia mayor, uno víspera de Santa Librada y el otro al dia siguiente; y se obliga á hacer con dicha compañía doce representaciones de doce comedias diferentes en la casa de comedias de dicha ciudad cobrando á la puerta lo que se estila en ella. » Se le darán 5,300 reales y además 100 reales de ayuda de costa por cada representación. Madrid, 24 Mayo 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 1652, f° 103.)

498. — Revocación, que Sebastián García de Prado y su mujer Bernarda Ramírez hacen del poder que dieron en 18 de Abril anterior á Francisco García para concertar fiestas y compañeros,

aunque dejando al dicho Francisco García en buena fama y opinión. Madrid, 25 Mayo 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 1652, f° 107.)

499. — Obligación de D. Francisco Criado, vecino de Trujeque, de pagar á María de Córdova, viuda de Andrés de la Vega, 450 reales « y un pernil de tocino » por el alquiler de los vestidos y demás cosas que le ha dado para la fiesta del Corpus en dicha villa. Madrid, 27 Mayo 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 1652, f° 105.)

500. — Poder de Sebastián García de Prado, como testamentario de Antonio García de Prado y Peri, su padre, á Juan Rodríguez, agente de negocios, para hacer inventario de los bienes que quedaron de dicho su padre y defender los derechos del otorgante con motivo de esta herencia. Madrid, 27 Mayo 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 1652, f° 108.)

501. — Obligación de Francisco García, autor de comedias, de ir con su compañía[1] á la ciudad de Toledo para el 24 del presente y hacer 20 representaciones consecutivas cobrando la ayuda de costa acostumbrada ú otra igual á la mayor que en dicha ciudad se hubiere pagado, y además el viaje desde Navalcarnero á Toledo y desde Toledo á Madrid. Madrid, 1° Junio 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 1652, f° 109.)

502. — Poder para testar otorgado por Isabel de Guevara en favor de su marido Diego Osorio, autor de comedias, advirtiendo que quiere sea sepultado su cuerpo en la capilla de la Soledad del convento de la Vitoria de Madrid. Madrid, 3 Junio 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 116.)

503. — Obligación de Luis López Sustaete, autor de comedias, de estar en Madrid para el 15 de Septiembre de este año, para representar, haciendo en todo lo que le ordenare D. Lorenzo Ramírez de Prado, protector de comedias. Madrid, 12 Junio 1651.

(Juan García de Albertos, 1651, f° 30.)

1. Francisco García, autor.
Sebastián de Prado.
Bernarda Ramírez, su mujer.
Ambrosio Duarte.
María de Prado, su mujer.
Juana de Cisneros.
Isabel de Espinosa.
Antonio de Escamilla.
Juan de la Calle.
Gaspar de Valdés.
Juan Vivas.
Antonio de Villalba.
Agustin de Villarroel.
Francisco Ortiz.
Juan de Ayora.

504. — Partida de defunción de Isabel de Guevara.

« Isabel de Guevara casada con Diego Osorio calle de Cantarranas en la esquina de la calle del Niño murio en veinte de Junio de 1651 años, recibio los santos sacramentos dio poder para testar al dicho su marido ante Juan Antonio de Sandoval en tres de dicho mes, testamentario in solidum el dicho su marido, enterrose en la Vitoria, dio de fabrica diez y seis reales. »

(S. Sebastián.)

505. — Obligación de Francisco García, *compañero y parte primera de la compañía que quedó de Antonio de Prado, autor de comedias,* de ir á Barajas con la compañía para el día 9 de Octubre y hacer 3 comedias de las que tiene puestas, pagándole la misma cantidad que en el año anterior se dió á Diego Osorio, autor de comedias. Madrid, 12 Agosto 1651.

(Juan García de Albertos, 1651, f° 48.)

506. — Obligación de Sebastián de Prado, *compañero de la compañía que quedó de Antonio de Prado, autor de comedias,* su padre, de ir con la compañía dicha á Fuenlabrada para el día 8 de Septiembre y hacer dos comedias de las que tiene puestas, pagándole 1,000 reales, más camas y posadas y 8 carruajes para traer y llevar desde Madrid toda la compañía. Madrid, 13 Agosto 1651.

(Juan García de Albertos, 1651, f° 50.)

507. — Obligación y concierto de Damián Ruiz, con poder de Jacinto Riquelme, autor de comedias, de que dicho autor irá con su compañía desde Salamanca á Sevilla, donde estará para Navidad de este año y representará en la Montería desde entonces hasta el martes de Carnestolendas del año próximo todas los comedias que tuviere, más las que le diere Juan Baltanas arrendador de dicho coliseo.

Juan Núñez de Prado se obliga, en nombre de Baltanas, de poner en la ciudad de Salamanca, donde ahora está Riquelme, 6,000 reales para los gastos del viaje, y al llegar á Sevilla Baltanas ha de dar á Riquelme lo que más necesitare, para desquitar ambas cantidades de las ayudas de costa, y éstas serán de 254 reales por cada representación. Es condición que Baltanas ha de dar al autor seis camas, la mitad del gasto de las apariencias y pagarle el alguacil y ministros que asisten á la puerta á la cobranza. Madrid, 17 Octubre 1651.

(Juan García de Albertos, 1651, f° 75.)

508. — Testamento de Isabel de Guevara otorgado por su viudo Diego Osorio, autor de comedias, en virtud del poder que le había dado.

Fue su voluntad que se le enterrara en la capilla de la Soledad del convento de S. Francisco de Paula de Madrid, y que fuese llevado su cuerpo en hombros de los Terceros de S. Francisco por ser hermana de la Tercera Orden.

Que dicho su marido fuera albacea y único heredero de sus bienes. Madrid, 13 Diciembre 1651.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 á 52, f° 114.)

509. — Comedias y otras fiestas que se hacen en el salón de Palacio y el lugar que cada uno de los que tienen entrada en ella les toca.

(Libro de etiquetas de Palacio, Salazar, K 104, f° 252.)

1652

510. — Obligación de D. Francisco de Villanueva, caballero de Santiago, de pagar á los arrendadores de los corrales de comedias de Madrid 10 ducados en cada un año del arrendamiento del *taburete quinto* de *ambos corrales, Príncipe y de la Cruz* que ha tomado por tiempo de 4 años para ver en ellos *las comedias nuevas jamás vistas ni representadas y entradas de autores.*

En el caso de que S. M. mandase quitar las comedias pagará solamente el tiempo que estuvieren abiertos los teatros. Madrid, 12 Enero 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 10.)

511. — Asiento de compañía de representantes para el año de 1652 á 53, de Carnestolendas á Carnestolendas.

María de Quiñones, primera dama, tendrá 30 reales de parte.

Juan Pérez hará los terceros papeles.

María de Olmedo, su mujer, para los cuartos papeles: ambos ganarán 32 reales de parte.

Jerónimo de Morales, segundos papeles con 21 reales de parte.

Mateo de Godoy, barba, 16 reales.

Tomás de Nájera, músico, 16 reales.

Jerónima de Omeño, viuda de Alonso de Olmedo Tofiño, en nombre de Alonso de Olmedo y Jerónima de Olmedo, sus hijos, que el 1° hará lo que se le ordene y la 2ª hará las terceras damas, tendrá por el trabajo de ambos sus hijos 33 reales.

Juan de Castro y Juana Caro, su mujer, representarán, ganando 20 reales de parte.

José Antonio de Quevedo, músico, ganará 15 reales, Madrid, 15 de Febrero de 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 44.)

512. — Obligación de los cofrades del Santísimo Sacramento de la villa de Zillo de pagar á María de Córdova, viuda de Andrés de la Vega, autor de comedias, 500 reales por el alquiler de los vestidos y adorno que les tiene alquilados para la fiesta del Corpus. Madrid, 29 Febrero 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 55.)

513. — Escritura para formar una compañía de partes bajo la dirección de Mariana Vaca, viuda de Antonio García de Prado.

Mariana Vaca, autora, hará las primeras damas, y llevará 30 reales de parte y 4 caballerías.

José de Prado, su hijo, hará los cuartos papeles, ganando 12 reales.

Alonso de Olmedo, tercer galán, y su mujer María de León, 2ª dama, } tendrán 30 reales de parte y cinco caballerías.

Juliana Candau, tercera dama, tendrá 13 reales de parte y 3 caballerías.

Bartolomé Romero, representante, y Mariana de Borja, su mujer, 4ª dama } tendrán 24 reales y 3 caballerías.

Cristóbal de Torres, representante y Juana Escribano, su muger, } tendrán 20 reales y 3 caballerías.

Juan Navarro Oliver, primer galán, 28 reales de parte y 4 caballerías.

Miguel Fernández, gracioso, 23 reales y 4 caballerías.

Matías de Castro, segundo gracioso, 14 reales y 3 caballerías.

Luis Díaz, músico, 13 reales y 1 caballería.

Jerónimo de Medina, cobrador, 8 reales y 1 caballería.

Tomás de San Juan, barba, tendrá 15 reales de parte. Madrid, 12 Marzo 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 77.)

514. — Conciertos de Juan Vivas y Gaspar de Valdés con los representantes que han de asistir en la compañía que están formando.

Ambrosio Duarte y María de Prado, su mujer, asistirán durante las fiestas, de este año, Duarte para cantar, poner la música y hacer los vejetes, y su mujer para representar las segundas damas y bailar, y ganarán 35 reales de parte.

Antonio de Escamilla, hará los segundos graciosos y barbas, y su hija María de Escamilla las cuartas damas, y ambos tendrá 32 reales de parte.

Francisco García asistirá hasta Carnestolendas de 1653 para hacer los primeros galanes y tendrá 28 reales de parte.

Pedro de Agramonte durante el mismo tiempo hará los terceros galanes y ganará 17 reales de parte.

Juana de Cisneros, primera dama, ganará 30 reales de parte.

Antonio de Villalba, hará los cuartos papeles, y los barbas, ganando 14 reales de parte. Madrid, 13 Marzo 1652.

(Juan García de Albertos, 1652.)

515. — Asiento de varios representantes con Cristóbal de Villarroel, autor de comedias, para asistir en la compañía de partes que está formando y que durará hasta Carnestolendas de 1653.

Diego de Santa María, para cantar y tocar el arpa.

Bernarda Eugenia, su mujer, para hacer las cuartas damas y cantar,

Pedro de Usor para hacer los segundos barbas.

Juana Bañuelos, su mujer, para las terceras damas.

Juan Fajardo, para hacer los segundos graciosos y vejetes. Madrid, 15 Marzo 1652.)

(Juan García de Albertos, 1652, f° 101.)

516. — Codicilo de Juan Núñez de Prado.

Dice que tiene otorgado testamento ante Beltrán de Olarte, escribano de S. M. en 15 de este presente mes.

Que no se tome cuenta á Damiana, su criada, y si quisiere continuar en el servicio de sus hijos, lo haga, y si nó, haga su voluntad.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 103.)

517. — Poder de Cristóbal de Villarroel, autor de comedias, á su mujer Isabel de Quesada para concertar en su nombre fiestas y compañeros. Madrid, 23 Marzo 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 105.)

518. — Obligación de Mariana Vaca, autora de comedias, de ir con su compañía á Valladolid y representar desde el 12 de Abril hasta el día del Corpus en la casa de comedias de dicha ciudad, sin salir de ella más de 12 días, dándole pagada la mitad de las apariencias y 5,000 reales adelantados.

En dicha compañía van:

Mariana Vaca, autora.

José de Prado, su hijo.

Juan Navarro Olivar.

Alonso de Olmedo Tofiño.

María de León, su mujer.

Tomás de San Juan.

Miguel Fernández.

Bartolomé Romero.

Mariana de Borja, su mujer.

Juan Francisco.

Matías de Castro.

Luis Díaz.

Juliana Candau, viuda. Madrid, 26 Marzo 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 107.)

519. — Asiento de Diego López de asistir en la compañía de Francisco García *(Sevillano)*, autor de comedias, desde hoy hasta Carnestolendas de 1693, para representar los terceros galanes, y María de Santiago, su mujer, para hacer las segundas damas, ganando la parte que se les señalare según la costumbre admitida en compañías de partes. Madrid, 2 Abril 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 115,)

520. — Poder de Mariana Vaca, viuda de Antonio de Prado, autor de comedias, à Juan Pérez, representante de la compañía de Diego

Osorio, para cobrar 1000 reales, que S. M. le hizo merced por una vez y «*de ayuda de costa para mi compañía y ansimismo reciba y cobre los 200 reales de la paga ordinaria de la representación particular que mi compañía hizo en la fiesta de los años de S. M.*» Madrid, 14 Abril 1652.

(Juan Garcia de Albertos, 1652, f° 136.)

521. — Obligación de Diego Osorio, autor de comedias, de ir con su compañía á Valladolid para el 24 de Octubre y representar en el patio y casa de comedias de la cofradía de S. José y Niños Expósitos las comedias que tiene puestas este año, cobrando 55 reales de ayuda de costa por cada representación, y le prestarán lo que importe el viaje de la compañía desde Salamanca á Valladolid. Madrid, 30 Abril 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 147.)

522. — Poder de D. Bernardo de Villavelarde, á cuyo cargo está el arrendamiento de las casas de comedias de esta corte, á Baltasar Luis para pagar en su nombre los gastos y ayudas de costa que necesiten las compañías de Luis López Sustaete y Adrián López que han de trabajar en Madrid. Madrid, 16 Julio 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 177.)

523. — Poder de Damiana Pérez, viuda de Francisco López, autor que fue de comedias, á tres procuradores para pedir que D. Jerónimo de la Torre, secretario de Estado, le dé y entregue una colgadura de brocatel y damasco, y otra de damasco carmesí y otra de tafetán listado que María Manuela López, su hija, mandó se entregaran á la otorgante hasta que Sebastián González, su hijo y heredero, se hiciese cargo de dichas tres colgaduras, según cláusula del testamento que otorgó en Granada á 21 de Enero de este año ante Francisco de Hinojosa. Madrid, 8 Noviembre 1652.

(Se le entregaron el día 18 del mismo mes y año.)

(Juan García de Albertos, 1652, f° 230.)

524. — Obligación de Simón Aguado, de asistir en la compañía de Adrián López, autor de comedias, hasta Carnestolendas de 1653 para desempeñar la parte de la graciosidad ganando 26 reales de partido; 10 de ración y 16 por representación. Madrid, 9 Noviembre 1652.

(Juan García de Albertos, 1652, f° 231.)

1653

525. — Concierto de Manuela Mazana, viuda de Lorenzo de Prado (fiador Sebastián de Prado), de ir à la villa de Sonseca y ayudar como primera dama en tres representaciones que se han de hacer el día del Corpus y siguiente cobrando 1,100 reales y los gastos de viaje pagados. Madrid, 8 Febrero 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 16.)

526. — Conciertos de Diego Osorio, autor de comedias, con los representantes que han de trabajar en su compañía hasta Carnestolendas de 1654.

Mariana de Borja, viuda de Bartolomé Romeo, representanta y arpista, cobrará 14 « reales de parte que se le pagaran del util de las representaciones que se hicieren segun y de la manera que se pagan y es costumbre en compañias de partes ». Madrid, 5 Marzo 1653.

Sebastián de Prado y Bernarda Ramírez, su mujer (que hará los terceros papeles), ganarán 55 reales de parte, y además les darán prestados 6,000 reales[1].

Gerónimo de Morales hará los segundos papeles, como los ha hecho antes, ganando 25 reales de parte mas dos caballerías para los viajes.

José Antonio de Quevedo representará y pondrá la música, ganando 16 reales de parte.

Juan de Castro y Juana Caro, su mujer, para representar, cantar y bailar, ganarán 21 reales de parte.

Antonio Messía hará los primeros papeles en las comedias y ayudará en los entremeses, ganando 29 reales de parte y 4 caballerías para los viajes.

Ambrosio Duarte, músico y representante, y María de Prado, su mujer, segunda dama, ganarán 37 reales de parte, y para los viajes 4 caballerías y llevado su hato.

(Juan Garcia de Albertos, 1653, f° 28 y sig^s.)

527. — Conciertos de Adrián López, autor de comedias, con los representantes que han de trabajar en su compañía haste Carnestolendas de 1654.

Blas Martínez hará los papeles de barba, ganando 20 reales de parte.

Juan Bezón, segundo gracioso, y Francisca Bezón, *que dijo ser su hija,* para hacer las *terceras damas y cantar y bailar y de la música la primera parte de bailes y entremeses,* ganarán 53 reales de parte y en los viajes tendrán 4 caballerías.

Simón Aguado hará la segunda parte de graciosidad, ganando 26 reales de parte.

Gregorio de la Rosa, músico y representante, ganará 17 reales de parte. Madrid, 15 Marzo 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 39.)

528. — Obligación de Manuela Triviño de asistir en la compañía de Pedro de la Rosa, autor de comedias, para representar los cuartos papeles, partiendo de la corte inmediatamente para Sevilla donde está la compañía, ganando 14 reales de partido, 6 de ración y 8 de cada representación, 300, más dos caballerías para la fiesta del Corpus y se le pagará el gasto del viaje de aquí á Sevilla. Madrid, 17 Marzo 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 55.)

1. Los pagaron en 10 de Julio de este año.

529. — Asiento y obligación entre Antonio de Rueda, *arrendador de los corrales de comedias de esta corte*, y Jerónima de Vargas, viuda, como madre de Bernarda Manuela, representanta, *que está en el convento de Bernardas de esta corte de orden del señor Presidente de Castilla*, sobre que la dicha « *Jeronima de Vargas se obliga a que precedida licencia de su Illustrissima para que la dicha su hija salga del dicho convento, la dicha Jeronima de Vargas la ternd en su compañia y de manifiesto en esta corte para que pueda representar en ella en las fiestas del Corpus ú otras qualesquiera del servicio de Su Magestad, ó para entrar en las compañias de representantes que por el dicho arrendamiento se conduxeren á esta corte, y que en este ministerio se ocupará todo el año presente hasta el martes de carnestolendas del año que viene de 1654* », representando los papeles que se la repartieren, y no saliendo de la corte.

Antonio de Rueda se obliga á ocuparla en las compañías que dicho arrendamiento trajere á la corte, y pagarle 27 reales de parte ó 12 reales de ración y 15 por representación, y además le asegura 12 reales de ración hasta que venga la compañía á que ha de ser agregada. Madrid, 19 Marzo 1653.

Testigo : D. Juan de Zabaleta.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 59.)

530. — Obligación de Ana María, viuda del Valenciano, y su hija Antonia Manuela de asistir en la compañía que formare Antonio de la Bella, haciendo Ana María los primeros papeles y su hija lo que se le ordenare, cobrando la parte que se les señalare en dicha compañía, que será de partes. Madrid, 21 Marzo 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 61.)

531. — Obligación de Antonio de la Bella y Alejandro de la Bella, Miguel Sánchez Carrillo, Juan Francisco García, Francisco González, Nicolás de Zabala, Ana María, viuda del Valenciano, y Antonia Manuela, su hija, de hacer en Paracuellos la fiesta del Corpus de este año en precio de 3,400 reales. Madrid, 21 Marzo 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 63.)

532. — Obligación de Juan Vivas y Catalina Vivas, su mujer, Gaspar de Segovia, Lorenzo de Castro y María de Segura su mujer, Vicente Vivas y su mujer Isabel Vivas, Cristóbal de Torres y su mujer Juana Escribano, Diego de Santa María y su mujer Bernarda Eugenia, Francisco García, Manuel García Sevillano, Isabel de Góngora y Manuela Carrión, todos representantes, de hacer en la villa de Talavera la fiesta del Corpus de este año en precio de 6,000 reales. Madrid, 26 Marzo 1653.

(Juan de García de Albertos, 1653, f° 68.)

533. — Concierto de Diego Osorio, autor de comedias, con el conde de Grajal sobre ir con su compañía á la ciudad de Salamanca y hacer

40 representaciones, comenzando el día 8 de Septiembre y poniendo las comedias que tiene puestas este año, más las nuevas que tuviere, recibiendo en Madrid los 200 ducados de ayuda de costa que ha de dar el dicho conde de Grajal. Madrid, 4 Abril 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 85.)

534. — Partida de defunción de Jusepa Vaca.

« Jusepa Vaca, viuda de Juan de Morales, calle de Santa Maria casas Alonso de Valcazar, murio en onçe de Julio de 1653 años recibio los santos sacramentos testó ante Francisco Castellanos que asiste en la calle de Francos en veinte y cinco de Noviembre de 1650 años hizo codicilo ante el dicho en cinco de Julio de 1653 dexó quatrocientas misas, testamentarios Mariana de Morales, su hija, comedianta, y á su hermana Jacinta de Morales, calle de las Guertas junto a las casas del Dr Rayado enterrose en Anton Martin dio de fabrica diez y seys reales. »

(S. Sebastián.)

535. — Consentimiento del arrendador de las casas de comedias de Madrid en que Diego Osorio, autor de comedias, vaya á representar con su compañía á Salamanca á condición de que ha de estar en Madrid para el 11 de Noviembre de este año y representar con su compañía en la corte desde dicho día en adelante. Madrid, 4 Septiembre 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 147.)

536. — Poder de Adrián López, autor de comedias, á Francisco de Villegas para que parezca ante el Consejo Real y pida se enmiende y recoja el libro *Errores celebrados* de D. Juan de Zabaleta, en cuyo cap. 18 se habla con descredito de los representantes y su ejercicio. Madrid 13 Septiembre 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 166.)

537. — Escritura de formación de compañía de partes bajo la dirección de Juan Bezón hasta Carnestolendas de 1654.

Juan Bezón.
Alejandro de la Bella.
Antonia-Manuela, su mujer.
Pedro González.
Micaela Ortiz, su mujer.
Luis de Guevara.
Ana Coronel, su mujer.
Sebastián de Alarcón.
Nicolás de Zabala.
Jerónimo de Medina, cobrador. Madrid, 9 Octubre 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 174.)

538. — Obligación de Jerónimo de Medina, de pagar á la cofradía de Nuestra Señora de la Novena 500 reales, los cuales se han de cobrar

de los bienes que dejare á su fallecimiento y no antes. Madrid, 24 octubre 1653.

(Juan García de Albertos, 1653, f° 183.)

539. — « Su Magestad (que Dios guarde) en consulta suia del 18 del corriente se ha servido hacer merced á Cosme Perez, alias *Juan Rana*, del paso de una racion ordinaria que goza por la despensa de la casa de la Reyna nuestra señora, para una hija suya con calidad que sea desde luego y que la susodicha no la pueda gozar si hubiese de andar en la farsa, en cuya conformidad ordeno al grefier le haga el asiento en sus libros y se le den las certificaciones necesarias. Madrid, 22 de Noviembre 1653 años.

» El Conde de Altamira. »

(Al pie :) D. Pedro de Villarreal, grefier de la Reina nuestra señora.

(Arch. del Palacio, letra P., leg. 24.)

540. — Asiento de Francisco Martínez, representante, y Domingo García, músico, de asistir en la compañía que hiciere Luis López Sustaete, autor de comedias, *como no sean para las tablas de Madrid, porque no han de representar en ellas.*

Durará el contrato hasta Carnestolendas de 1655 y se les pagará la parte que se les señalare. Madrid, 29 Diciembre 1653).

(Juan García de Albertos, 1653, f° 196.)

1654

541. — Obligación de Adrián López, autor de comedias, de ir con su compañía á Valladolid y representar desde 9 de Enero hasta el martes de Carnestolendas todos los días menos los sábados, cobrando 1,800 reales dados graciosamente, los aprovechamientos de costumbre y 6,000 reales prestados, de los cuales ha de dar prendas. Madrid, 1° Enero 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 1.)

542. — Obligación de Adrián López, autor de comedias, de pagar á Antonio de Rueda y demás arrendadores de los corrales de comedias de Madrid, 2,773 reales en que ha sido alcanzado de todas las cuentas que con los dichos ha tenido « desde que sali de Granada para esta corte hasta el dia de hoy ». Madrid, 4 Enero 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 7.)

543 — Obligación de Juan de Ayora de cobrar para Adrián López, autor de comedias *las libranzas de los particulares que ha hecho á Su Magestad con su compañía de representantes, que importan cinco mil reales*. Madrid, 4 Enero 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 10.)

544. — Obligación de Francisco de Morales, *maestro de volatines y máquina real*, de trabajar durante la cuaresma de este año en los

corrales de comedias de Madrid, cobrando 30 reales por cada día que trabajase, y si no los saca en la puerta, Antonio de Rueda, parte del arrendamiento de dichos corrales, se obliga á completar dicha cantidad. Madrid, 16 Enero 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 13.)

545. — Conciertos de Pedro de la Rosa con los que han de asistir en su compañía hasta Carnestolendas de 1655.

Gaspar Diago, músico, ganará 16 reales de partido, 6 de ración, 10 por cada representación, 300 por la fiesta del Corpus y dos caballerías.

Antonio de Escamilla, gracioso, y su hija, Manuela de Escamilla, que ha de hacer las terceras partes, ganarán 14 reales de ración, 28 de representación, 60 ducados y 4 caballerías para el Corpus, y de préstamo 100 ducados. Madrid, 31 Enero 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 21.)

546. — Asiento de representantes para asistir en la compañía que están formando Juan de la Calle y Antonio Mejía, y que ha de durar hasta Carnestolendas de 1655.

Antonio de Villalba, representante, ganará 15 reales de parte.

Juan Bezón, gracioso, y su hija Francisca María, que ha de hacer las segundas damas, y primera parte de bailes y entremeses, tendrán 50 reales de parte.

Tomás de Nájera, músico, tendrá 16 reales de parte y una caballería para los viajes.

Francisco de San Miguel, músico, tendrá 17 reales de parte y tres caballerías. Madrid, 4 Febrero 1654.

(En 10 del mismo mes dieron por nulas estas escrituras.)

(Juan García de Albertos, 1654, f° 27.)

547. — Concierto de Juan de la Calle y Antonio Mejía para formar una compañía de representación que ha de durar hasta Carnestolendas de 1655 siendo los gastos comunes y lo mismo las pérdidas y ganancias. Se señalan de parte Antonio Mejía 29 reales y ha de hacer los primeros galanes, y Juan de la Calle 25 haciendo los segundos galanes. Madrid, 24 de Febrero de 1654.

(Juan García Albertos, 1654, f° 32.)

548. — Escritura de formación de una compañía de partes hasta Carnestolendas de 1655 :

Antonio de la Bella, autor.
María de Salazar, su mujer.
Luis de Guevara.
Ana Coronel, su mujer.
Pedro de Usor.
Juana Bañuelos, su mujer.
Francisco Rodríguez.

Bernarda María, su mujer.
Pedro García.
Micaela Ortiz, su mujer.
Luis Antonio de Molina.
Luis de Torres.
Manuel García. Madrid, 4 Marzo 1654.
(Juan García de Albertos, 1654, f° 37.)

549. — Conciertos de Diego Osorio, autor de comedias, con los representantes que han de asistir en su compañía hasta Carnestolendas de 1655.

Alonso de Orozco y Guevara, hará los quartos papeles, ganando 14 reales de parte.

Mariana de Borja, viuda de Bartolomé Romero, para representar y tocar el arpa, ganando 15 reales y dos caballerías para los viajes,

Juan de la Calle, para los segundos papeles con 25 reales de parte.

José Antonio de Quevedo, músico y representante, ganará 16 reales de parte.

Francisco de San Miguel, músico, ganará 17 reales.

Jerónima de Olmedo, para segundas ó terceras damas, tendrá 20 reales y 4 caballerías.

Tomás de Nájera, para cantar, tendrá 16 reales de parte y una caballería. Madrid, 9 Marzo 1654.
(Juan García de Albertos, 1654, f° 48.)

550. — Asientos de representantes que han de asistir en la compañía de Esteban de Almendros, autor de comedias, hasta Carnestolendas de 1655.

Maximiliano de Morales, hará primeros y segundos galanes á partir con Diego Vivas.
Valerio Enríquez, representante.
Juan López, cobrador, y Ana de Barrios, su mujer, representante.
María de la Paz, mujer del autor.
Diego Vivas.
Vicente Vivas, é Isabel de Vivas, su mujer.
Matías de Castro.
José Jiménez.
Jerónimo Muñoz.
Simón Martínez.
Manuel García.
Antonia Bernarda, hija de Dª Juana Paniagua, primera dama.
Cada uno cobrará la parte que se le señalare. Madrid, 9 Marzo 1654.
(Juan García de Albertos, 1654, f° 49.)

551. — Obligación de Gaspar de Segovia y Francisco Gutiérrez, autores de comedias, de ir con su compañía á la ciudad de Segovia diez días antes del Corpus para hacer dos Autos sacramentales con

sus loas y sainetes, cobrando 6,800 reales. Madrid, 11 Marzo 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 58.)

552. — Obligación de Francisco Narvaez, *compañero y cobrador de la compañía de Toribio de la Vega*, autor de comedias, de que dicho autor con su compañía irá á la villa de Mondéjar para el miércoles infraoctava del Corpus y hará dos comedias en precio de 1,400 reales. Madrid, 12 Marzo 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 72.)

553. — Formación de una compañía de partes que bajo la dirección de Gaspar de Segovia y Francisco Gutiérrez ha de trabajar hasta Carnestolendas de 1655.

Gaspar de Segovia, autor.
Francisca López, su mujer.
Francisco Gutiérrez, autor.
Luis Gutiérrez, su hijo.
Antonio Vélez de Guevara.
José Garcerán.
Gabriela de Figueroa, su mujer.
Vicente Domingo.
Luisa López, su mujer.
Andrés de Córdoba,
Juan López.
Ana de la Paz, su mujer.
Francisco Bermúdez. Madrid, 12 Marzo 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f°, 67.)

554. — Obligación de Antonio de Escamilla, representante de la compañía de Pedro de la Rosa, y Francisca Díaz, su mujer, de pagar á Damiana Arias y Peñafiel, viuda de Gaspar Fernández de Valdés, autor que fue de comedias, 500 reales que le quedan debiendo de todas sus cuentas, dares y tomares. Madrid, 8 Abril 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 95.)

555. — Obligación de Antonio de Escamilla, representante, de pagar para fin de Octubre de este año á los mayordomos de la cofradía de Nuestra Señora de la Novena 362 reales que debe « por otros tantos que ha recibido de limosnas para la Virgen y dellos por esta razon le soy deudor dellos al dicho mayordomo ». Madrid, 18 Julio 1650.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 139.)

556. — Obligación de Pedro de la Rosa, autor de comedias, de ir á la ciudad de Salamanca con su compañía y representar desde el 8 al 27 de Septiembre 20 comedias cobrandó 100 ducados de ayuda de costa y 200 reales prestados. Madrid, 21 Julio 1654.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 141.)

CRISTÓBAL PÉREZ PASTOR.

(Continuará.)

NOTES SUR L'HISTOIRE DE LA COLONIE PORTUGAISE

DE NANTES

I

Les ports de Bretagne ont entretenu des relations commerciales avec les hâvres portugais dès le milieu du XIIe siècle. Bien souvent celles-ci furent troublées par des actes de piraterie qui suscitèrent de la part des habitants des deux pays de nombreuses réclamations sur l'histoire desquelles il n'y a pas lieu de s'étendre, car à ces époques de luttes continuelles les récits de ces faits de guerre sont toujours les mêmes.

En 1369, des marchands bretons trafiquaient avec le Portugal ; l'un d'eux établi à Lisbonne dut se rendre auprès du roi Henrique pour se plaindre de ses sujets qui avaient pillé un navire lui appartenant. A quelques années de là, le duc Jean V ayant été saisi de diverses réclamations de la part de marchands bretons, délivra des *lettres de marque* à ses sujets désireux de courir sus aux *Portugalloys*[1]. Ses successeurs essayèrent de mettre ordre à toutes les pilleries et roberies qui se commettaient sur mer. Ils n'y réussirent pas toujours.

Une série de documents attestent les efforts des souverains bretons et portugais pour instaurer un régime commercial régulier[2]. En 1449, les habitants de l'Armorique furent invités à venir librement trafiquer en Portugal. On leur promettait la sécurité. Dix ans plus tard, Alphonse V et le duc François II signèrent un traité d'alliance et de commerce, et en 1469 ils prorogèrent pour une nouvelle période de dix ans les clauses

1. Blanchard, *Lettres et mandements de Jean V*, acte XC.
2. Arch. de la Loire-Inférieure, E. 120, 124, 135, 202.

de leurs conventions. Tandis que le chancelier Rodriguez accordait des garanties aux Bretons négociant en Portugal, le duc François II octroyait aux Portugais venant dans le duché des lettres de sauf-conduit et il recommandait à ses sénéchaux de les publier par toutes les foires.

Nonobstant ces pactes et ces conventions, les Bretons eurent souvent maille à partir avec les Portugais; il y a tout lieu de supposer que ces derniers commirent à leur endroit des méfaits sérieux, puisque le roi de Portugal dut envoyer deux ambassadeurs, Pierre de Souza et Alvar Lopez, pour présenter ses excuses au duc de Bretagne et lui proposer de contracter un nouveau traité d'alliance et de commerce[1].

Les conventions relatives à la liberté du commerce ne furent pas plus respectées sous le règne des rois de France que sous celui des souverains bretons. Le 23 octobre 1508, Christophe Enhars fut obligé, son navire ayant été pillé, de recourir à la justice royale. Il obtint la satisfaction, toute morale d'ailleurs, de faire saisir les marchandises et les biens appartenant aux négociants de Portugal[2].

Malgré les difficultés sans cesse renaissantes, les habitants de Nantes entretinrent avec ceux de Lisbonne et des autres villes de la côte portugaise un commerce actif et qui dura pendant près de trois cents ans. La Bretagne envoyait en Portugal des toiles et des vins, elle en recevait des fruits et des denrées analogues à celles que lui adressait l'Espagne. Nantes appréciait les confitures faites en Portugal. Lorsque Trivulse accompagna Louis XII et Anne de Bretagne, en déplacement à Nantes à la fin de l'année 1500, le miseur de la ville reçut l'ordre de se munir de vins à offrir au maréchal de France et il lui fut enjoint d'avoir à se munir de « quelques potées de confitures nouvellement arrivées de Portugal »[3].

Le Portugal paraît avoir eu la spécialité de fournir la France de quelques plantes médicinales aux remarquables propriétés. Jean Nicot, en 1560, expédiait à Nantes, pour Catherine de

1. Arch. de la Loire-Inférieure, E 214.
2. *Ibid.*, B. 17, f° 151.
3. Arch. mun. de Nantes; Comptes des miseurs de l'année 1500.

Médicis, des orangers, des citronniers, des figuiers et une certaine herbe merveilleuse pour la guérison de la fistule[1].

Tout d'abord, il semble que ce furent des facteurs espagnols qui centralisèrent dans leurs magasins de la Fosse les marchandises destinées au Portugal ou celles qui en provenaient. Au commencement du XVIe siècle, les facteurs portugais furent relativement peu nombreux à Nantes. Ce n'est guère que sous le règne de Henri II que l'on voit se former l'embryon de la colonie portugaise de cette ville.

Plusieurs causes ont influé sur le développement de cette colonie; aussi, avant d'entrer dans le récit de l'histoire du groupement portugais de Nantes, convient-il de les rappeler brièvement.

Au XVIe siècle, les marranes ou nouveaux chrétiens furent malmenés par les souverains du Portugal qui, jusqu'au règne du roi Emmanuel, avaient cependant toléré et même protégé les juifs. A la suite des vexations dont ils étaient l'objet, des marranes passèrent en France et vinrent trouver Henri II, qui les accueillit et les prit sous sa protection. Par lettres patentes signées à Saint-Germain-en-Laye au mois d'août 1550, le roi accordait aux Portugais « appelés nouveaux chrétiens qui par gens exprès sont venus demander de trafiquer librement en France » le droit de commercer, d'acquérir et de tester. Ces lettres patentes furent confirmées par Henri III en 1574[2].

Sollicité par d'autres soucis, son prédécesseur, Charles IX, s'était peu occupé du sort des Portugais qui venaient dans son royaume. Il en est un cependant qui mourut à Nantes et qui avait abandonné son pays pour servir la France. Je veux parler de Bartholomeo Velho[3]. Cosmographe distingué, celui-ci, à l'instigation des frères d'Albaigne et notamment d'André del Bagno, avait quitté Lisbonne pour proposer au roi de lointaines expéditions profitables au pays. Le cardinal de Portugal

1. *Documents inédits de l'histoire de France. Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 210.

2. Th. Reinach, *Histoire des Israélites*, passim. Archives de la Chambre de Commerce de Nantes. C. 753. — Isambert, *Recueil des anciennes lois françaises*.

3. Bartholomeo Velho. Cf. Dr Hamy, *Bulletin de géographie historique*, 1895; et Sousa Viterbo : *Trabalhos nauticos dos Portuguezes nos seculos XVIe et XVIIe*, Lisbonne, 1895.

avait même été si marri de son départ qu'il réussit à faire arrêter à Séville André d'Albaigne, le promoteur du départ de Bartholomeo Velho[1]. Charles IX se montra peu enthousiaste des propositions que lui firent les frères d'Albaigne et leur associé, Bartholomeo. A la suite du rejet de ses projets, ce dernier se retira à Nantes où il obtint l'estime et la considération de tous. Il y mourut le 22 février 1568. L'épitaphe placée à la fin de son livre *Les vrais principes de la cosmographie* prouve qu'il avait su gagner l'amitié de Jacques de Bongy, président du Parlement de Bretagne et celle de Philippe du Bec, évêque de Nantes. Cette épitaphe, composée en vers hexamètres, se termine en effet par les mots suivants :

Jac. Bongius, senatus Armorici proeses
Philippo de Becco, nannetensi episcopo cultiss. ac humaniss. viro
rogante atque admonente posuit.
Cal. aprilis MDLXVIII.

Après la conquête du Portugal par Philippe II, en 1580, l'Inquisition subit dans ce pays une recrudescence de sévérité. On vit naître cette Inquisition « qui furette tout, s'alarme de tout, sévit sur tout avec la dernière attention et cruauté... qui veut dominer et régner sans mesure encore moins sans contradiction et sans même de plaintes »[2].

L'immigration des Portugais, catholiques ou marranes, s'accentua à la suite des mesures que les inquisiteurs prenaient contre tous ceux qui ne partageaient pas l'opinion régnante. Nombreux furent alors les sujets de Philippe II qui abordèrent à Nantes. Depuis plusieurs années, il s'était formé dans cette ville cosmopolite un groupement de quelques familles portugaises que l'importance commerciale de la place avait attirées. Les nouveaux venus accrurent cette colonie primitive. Parmi eux, il y eut des immigrants appartenant à la religion catholique (ce furent les plus nombreux) et d'autres qui professaient le culte israélite.

1. Fourquevaux, ambassadeur de Charles IX en Espagne de 1565 à 1572 ; lettre du 30 septembre 1567, citée par le Dr Hamy dans son étude sur les frères d'Albaigne.
2. Saint-Simon, *Mémoires*. Cité par Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, tome Ier, p. 59.

Les juifs déclarés ne séjournèrent pas longtemps à Nantes. L'esprit de la ville était ultramontain et, quand il fut encore excité par les prédications des farouches ligueurs, la situation de ces juifs aurait été analogue à celle qui leur était faite en Portugal.

C'est du reste ce que comprit parfaitement la famille d'Espinoza. Abraham d'Espinoza, le grand-père du philosophe Baruch Spinoza, avait émigré à Nantes avec quelques membres de sa famille, Sarah et Isaac d'Espinoza. Après un court séjour sur les rives de la Loire il crut prudent de se retirer en Hollande[1].

Le duc de Mercœur ne fut pas hostile aux étrangers; lorsqu'il se fut érigé à Nantes en maître souverain, il leur accorda de son propre chef des *lettres de naturalité*. Mais pour les obtenir, il est à supposer que les impétrants étaient tenus de faire une profession de foi catholique. Les clauses finales des lettres de naturalisation délivrées au nom de Mercœur constatent généralement que les nouveaux Français sont dévoués aux intérêts de la Sainte Union. Aussi, dans ces conditions, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les juifs portugais n'aient pu prendre pied à Nantes. Si, pour des raisons de politique intérieure et par tempérament, le chef de la Ligue en Bretagne a quelque peu troublé l'installation des juifs portugais dans sa capitale, il est également possible qu'il ait été amené à se conduire de la sorte à l'instigation de son puissant ami, Philippe II. Avant de devenir l'allié du roi d'Espagne, Philippe de Lorraine fut toujours en coquetterie avec lui. Au moment de la conquête du Portugal, le duc de Mercœur n'avait-il pas déjà donné des gages au souverain espagnol?

Quelques mois avant la conquête définitive du Portugal par Philippe II, Antonio de Crato, prétendant au trône laissé vacant par la mort du cardinal-roi Henri, était passé en France

1. Da Costa, *Israël en den Volken*, place l'arrivée des d'Espinoza à Nantes vers 1593. Aucun document ne permet d'infirmer son assertion. Il est certain que les d'Espinoza passèrent à Nantes à la fin du XVIe siècle. Le livre des enterrements juifs, sous la date du 9 avril 1627, relate le décès survenu à Amsterdam, d'Isaac d'Espinoza « qui vint de Nantes à Rotterdam ». Dans les archives de la communauté juive d'Amsterdam, on lit que les députés se réunirent dans la maison de M. Abraham d'Espinoza, de Nantes. Cette réunion eut lieu le 8 octobre 1628.

pour y chercher des appuis. Après les aventures les plus diverses, Antonio s'était retiré au château d'Hennebont que Catherine de Médicis avait mis à sa disposition. Philippe II avait essayé de faire assassiner le prétendant qui s'était alors réfugié à Beauvoir-sur-Mer dans le château de Mme de la Garnache. Un ami du duc de Mercœur, Jean de Hérédia, neveu du marquis de Santa Cruz, voulut s'emparer d'Antonio et, comme Mercœur avait favorisé ses desseins, Mme de la Garnache se plaignit à Henri III de la conduite de son beau-frère[1]. Mercœur ne tint guère compte des observations de son souverain.

A Nantes, des réunions dans lesquelles se fomentaient des complots contre Crato et ses partisans se tenaient chez un chapelier nommé Valladolid. Le gouverneur de la Bretagne n'ignorait pas ce qui se passait chez Valladolid et il en informait son futur allié. Bien que le prétendant Antonio de Crato n'ait pas vécu à Nantes, il est possible que certains des partisans qui l'avaient suivi lors de ses voyages s'y soient fixés au moment de son séjour en Bretagne. Après l'avoir servi, un de ses compagnons les plus dévoués, Antonio de Senna, vint s'établir dans cette ville. Il y mourut le 1er février 1584 et fut inhumé dans le couvent des Carmes[2].

La protection que les rois Henri II et Henri III accordèrent aux Portugais, la politique suivie en Portugal par les souverains de ce pays, la recrudescence de la sévérité de l'Inquisition au milieu du XVIe siècle, le départ d'Antonio de Crato, la conquête du royaume par le fanatique Philippe II furent pour les Portugais de suffisantes raisons pour abandonner un pays dans lequel l'existence n'était pas sûre. Beaucoup vinrent chercher fortune en France. Si les villes du Midi, Bayonne et Bordeaux, retinrent les israélites qui se constituèrent en colonie indépendante, les Portugais catholiques abordèrent à Nantes en grand nombre. Au XVIe siècle, les juifs ne firent

1. Bourel de la Roncière, *Histoire de la Marine Française*, t. IV, p. 167. — Vicomte de Faria, *Documents relatifs à Antonio de Crato*, Livourne, 1909. — Francisque Michel, *Les Portugais en France*.

2. *Bibliotheca Lusitana*, t. Ier, p. 384. *Biographie d'Antonio de Senna et bibliographie de ses œuvres.*

qu'y passer; un peu plus tard, il en vint quelques-uns, mais ils furent toujours trop peu nombreux pour s'organiser comme le firent leurs coreligionnaires de Bordeaux[1]. A Nantes, il importe de ne pas se laisser abuser par les noms portés par certains Portugais. Les Vaz, les Mendez, les Rodriguez, par exemple, furent nettement catholiques. Ils accomplirent tous les rites de la religion; ce ne fut pas pour eux de simples formalités administratives quand ils se marièrent à l'église, quand ils firent baptiser leurs enfants, quand ils se firent inhumer religieusement; en effet on retrouve des Vaz, des Mendez et des Rodriguez parmi les membres du clergé[2]. Si plusieurs familles ont été d'origine marrane, elles ont, en tout cas, rapidement abandonné leurs croyances anciennes.

II

Les premières lettres de naturalisation visant des Portugais furent enregistrées en 1561 à la Chambre des Comptes de Bretagne. Elles furent octroyées à Agnès de Cardozo[3]. Peu après cette époque, Francisco de Cardozo était également naturalisé. Mais ce n'est guère avant le dernier quart du XVIe siècle que se multiplièrent les naturalisations de Portugais. Du petit nombre de documents de ce genre rencontrés avant 1580, il ne faudrait pas inférer que ces étrangers n'eussent pas déjà fondé à Nantes des maisons de commerce importantes et prospères. Diago Gomez tenait comptoir de soieries[4]; lorsque la famille Lopez Netto débarqua à Nantes, elle fut accueillie par un grand concours d'amis portugais. Tous, avaient été attirés par l'importance commerciale de la place. Ils s'y étaient établis pour profiter d'avantages analogues

1. Cirot, *Recherches sur les juifs espagnols et portugais à Bordeaux (Bulletin hispanique*, t. VIII-IX, 1906-1908). Tiré à part, Bordeaux, Feret.

2. Arch. mun. de Nantes. Jérôme Mendez, prêtre, est parrain le 29 août 1615. GG. 299.

3. Arch. de la Loire-Inférieure. *Mandements*, vol. 14.

4. Arch. mun. de Nantes, CC. 123. Quittance de 53 écus pour huit livres de soie plate.

à ceux que les Espagnols avaient tirés de leur négoce avec la Péninsule.

Nantes était, au XVIe siècle, le principal port d'embarquement des produits à destination de l'Espagne et du Portugal. Durant deux siècles, cette ville a joui d'un véritable monopole à ce point de vue. Comme de nos jours les Français exportaient peu de marchandises lourdes et il était nécessaire de grouper les exportations. Ce groupage se faisait principalement dans ce port. Au XVIIIe siècle[1], un ambassadeur français écrivait : « Un des plus grands inconvénients de notre commerce avec le Portugal est de manquer de débouchés. Nantes et le Havre sont les seuls ports qui expédient pour Lisbonne et on ne peut en être étonné quand on considère le peu de volume des articles qu'on exporte et qui ont besoin d'être rassemblés pour faire un chargement... les chargements de Nantes sont composés de peaux de veau corroyées tant de la fabrique de cette ville que de celles de Tours et divers autres lieux du bord de la Loire, des toiles de Bretagne, des laines et des livres. »

Ce qui était exact au XVIIIe siècle était aussi vrai cent vingt ans auparavant, à cette différence près que le commerce français, à cette époque de guerres et de troubles, avait été accaparé par les étrangers.

Tous les courtiers, changeurs et armateurs venus de loin ne laissaient aux Français que de minces bénéfices à réaliser dans l'*entre-cours* des marchandises; les habitants des ports gémissaient de voir les étrangers s'installer à Rouen, à Bordeaux, à la Rochelle et à Saint-Malo. Ils réclamaient aide et protection, mais le pouvoir central n'était pas à même de les soutenir.

A Nantes, durant tout le XVIe siècle, les Espagnols avaient accaparé les meilleures affaires. Les Portugais leur avaient bien fait quelque concurrence, mais leur nombre n'avait jamais été assez élevé pour donner de l'inquiétude. A dater de l'année 1580, il n'en fut plus de même. Les Portugais, à la recherche d'un refuge, estimèrent qu'ils pourraient aussi bien réussir

1. Arch. du Ministère des Affaires étrangères. *Correspondance du Portugal*, vol. XCIV.

à Nantes que les Espagnols et ils commencèrent à affluer vers ce port. Les premiers venus les avaient sans doute attirés.

Entre les années 1575 et 1600 furent naturalisés plus de cent familles arrivant des côtes et de l'intérieur du Portugal. Pierre Rodriguez, Bastien Cardozo, Francisque Lopez, Agnès Lopez, Gabriel Rodriguez, Léonore Lopez, Emmanuel et Béatrix Rodriguez d'Espinoza, Guyomar Rodriguez, Antonio Pinthermiero, Fernando Lopez, et sa femme Marguerite Lopez, reçurent leurs lettres de naturalisation avant 1599. Emmanuel Mendez Costa, Gilles Mandeu, sa femme, Edouard Daranio, Francisco d'Almeyda de Lisbonne, Jérôme de la Torre, Martin Gomez dit Loys, sa femme et d'autres obtinrent également leurs lettres de naturalité, soit de Mercœur, soit de Henri IV après son succès définitif. C'est à dessein que je n'ai pas cité parmi tous ces Portugais les noms des Vaz et des Mello auxquels je consacre plus loin quelques lignes.

En dehors de ces noms qui figurent sur les registres des mandements de la Chambre des Comptes, je relève sur un rôle d'impositions, dressé en 1592, les deux Portugais suivants : Antoine Diez et Francisco Hanry[1]. L'année précédente, l'Université de Nantes avait accordé le titre de docteur en droit canon à un licencié portugais, Emmanuel Lobo Dandrado. Pour que ce nouveau docteur pût exercer dans la province les fonctions compatibles avec son grade, il avait été naturalisé français[2].

Le mouvement d'immigration des Portugais se continua jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Il s'accentua surtout sous le règne de Henri IV, car ce roi protégea ces étrangers.

En 1595, quand les néo-chrétiens virent que le roi était venu à bout de la Ligue, ils lui firent demander l'autorisation de s'établir dans le royaume. Le roi, qui avait des obligations d'argent à certains marchands portugais et notamment à Duarte Fernandez, leur accorda la permission sollicitée.

A dater de cette époque les colonies portugaises de Bordeaux et de Nantes prirent une extension rapide. En effet, à partir

1. Arch. mun. de Nantes, CC. 86.
2. Travers, *Histoire du Comté de Nantes*, t. III.

de l'année 1598, après la pacification définitive de la Bretagne, les Portugais, forts de l'appui royal, immigrèrent à Nantes par centaines. Ils y vinrent même si nombreux que, au cours de l'année 1603, on résolut de chasser tous ces nouveaux venus. On les trouvait envahissants. Les Nantais et les Espagnols, craignant de voir le commerce de la Péninsule passer exclusivement entre leurs mains, s'avisèrent de mêler la question religieuse aux difficultés pendantes, de manière à surexciter l'opinion contre ces étrangers. Il se trouvait parmi eux quelques familles juives : il ne fut pas malaisé de les accuser des maux que la ville endurait, entre autres d'une maladie contagieuse qui avait fait à Nantes des ravages terribles[1].

Les registres des délibérations de la ville qui relataient ces événements sont aujourd'hui perdus, mais l'abbé Travers, qui avait pu les consulter, rapporte les faits[2].

Le bureau de la ville ayant appris que plus de cinq cents Portugais, tant hommes que femmes et enfants, étaient arrivés à Nantes et que d'autres étaient encore attendus, résolut de se transporter auprès du sénéchal pour lui présenter « la remonstrance faite par le procureur syndic tendant à ce que les dicts étrangers s'éloignent et retirent de la ville pour esviter à tous les inconvéniens et y apporter les défenses requises pour le service du roy et de ladite ville. »

On ignore quelle réponse fut faite par le sénéchal. Le 20 novembre 1603, le maire déposa sur le bureau de la ville une lettre de l'avocat général près le Parlement de Rennes demandant quelles mesures avaient été prises au sujet des Portugais. Le bureau délibéra et décida qu'on ferait sortir de Nantes tous ces étrangers. Le 7 décembre, le bureau de la ville portait sa délibération à M. de Montbazon et lui demandait d'expulser les Portugais, mais ce seigneur répondit qu'il avait des ordres du roi pour maintenir à Nantes les nouveaux venus; il ajoutait que si les habitants avaient des représentations à

1. Brunschvigg, *Les Juifs de Nantes et du pays nantais*. Extrait du *Bulletin de la Société des Études juives*, 1890.

2. Travers, *op. cit.*, tome III. pp. 146 et suivantes.

faire au roi à ce sujet, il les transmettrait à Paris. Les Portugais continuèrent à vivre à Nantes sous la protection d'Henri IV.

Malgré ces incidents, ou peut-être à cause d'eux, de nombreux Portugais sollicitèrent leur naturalisation. Henri IV, lors de son séjour à Nantes, avait déjà confirmé les lettres de naturalité accordées par le duc de Mercœur, il en octroya de multiples après les événements de 1603. Costa, Balthazar Rodriguez, André Mendix, André Botello, Diego Lopez, Jean et Louis Rodriguez, Gaspard Vaz, Simon Suronnet, François Vaz-Nogeira, Alvaro Nogeira, Bianca Cardozo, Pierre Dominguez pâtissier, Bertha, Aliénor, Violante Gomez, Pierre Faris, Gratia Mendez, Marguerite da Fonseca, Simon Mahode se virent attribuer la qualité de Français[1].

Nous ne possédons pas sur les occupations de ces Portugais des détails aussi circonstanciés que ceux qu'il nous a été loisible de donner sur les Espagnols qui vécurent à Nantes. Jamais ils n'ont rempli de charges municipales et ils n'ont presque jamais été propriétaires dans le comté nantais. A l'exception de quelques médecins et de quelques membres du clergé, tous les portugais s'adonnèrent aux affaires. Les actes de la vie civile qui les concernent — et ils sont nombreux — ne fournissent à leur sujet que peu de renseignements intéressants. Il est à noter que la majeure partie des Portugais s'unirent entre eux et vécurent en un clan assez fermé. Naît-il un enfant dans une famille, parrain et marraine sont le plus souvent choisis parmi les membres de la colonie portugaise[2]. Toutefois, deux familles originaires de Portugal firent exception à cette règle, au moins à dater du milieu du XVIIe siècle. Ces deux familles, celle des Vaz et celle des Mello,

1. Arch. de la Loire-Inférieure. *Livre des Mandements*, volumes 7 et suivants.

2. Arch. municipales de Nantes. GG. 180. Agnès, fille de Gaspard Vaz et de Bastienne de Matos; parrain : Jacques Loppez, marraine : Antoinette Brandoa, femme de Lopez Siegal. — GG. 178; Jeanne fille de Manuel Rodriguez d'Espinoza; et de Béatrix Rodriguez; parain : Pierre Rodriguez, marraine : Bastidienne Cardoza. — GG. 179. Manuel, fils d'Antonio Pinto et d'Agnès de Mello, parrain Manuel de Mello, marraine : Éléonore de Mello. — GG. 190. Isabelle, fille d'Emmanuel Vaz-Nunez et de Beatrix d'Alfonseca, parrain : Jean Alvarez; marraine, Isabelle Vaz, fille d'Alvaro Vaz-Nogeira. — GG 176. Ysabeau, fille d'Antoine Gomez marraines : Agnès Cardozo veuve Hanry et Marie d'Alfonseca, femme d'Alfonso Rodriguez « les tous du pays de Portugal, à prèsens paroissiens de Saint-Nicolas. ». Il est inutile de multiplier les exemples de ce genre; ceux-ci suffisent à prouver la véracité des faits que j'avance.

ont joué à Nantes un rôle important et méritent qu'on leur consacre quelques notes spéciales. Les Vaz ont fondé à Nantes une véritable dynastie; on rencontre dans les actes des Vaz, des Vaz Nunez, des Vaz de Mello, des Vaz Nogeira; les uns exercèrent l'art de la médecine, les autres furent commerçants, un seul entra dans les fonctions publiques et fut garde-robier du roi.

Le chef de la branche nantaise des Vaz paraît avoir été Simon. Un registre de la paroisse Saint-Saturnin mentionne sous la date du 31 janvier 1540 « Simon Vaz, portugalensis, compater ». Ce Simon fut sans doute l'aïeul d'André Vaz, médecin à Nantes. Avant d'avoir été naturalisé, André avait épousé à Saint-Nicolas, le 20 janvier 1593, Agnès Cardozo[1]; au mois d'octobre suivant, il leur naquit un fils qui fut tenu sur les fonts par le médecin Louis Vincent et Guyomard Rodriguez[2], épouse de François Cardozo. André Vaz fut naturalisé en 1596; comme médecin, il jouissait d'une haute réputation, il possédait le titre de docteur régent à la Faculté de médecine de Nantes. C'est ainsi qu'il se qualifie dans un rapport par lui adressé, en 1602, à la municipalité de Nantes et dans lequel il étudiait quelques cas de purpure, de charbon et de bubons qu'il avait observés dans les faubourgs de la ville[3].

En 1601[4], je rencontre André Vaz comme parrain d'un sien neveu, Consallo, fils de Jean Lopez Netto et de Guyomar d'Almeyras. Lopez Netto et sa femme étaient venus s'établir à Nantes pour y faire le commerce. Ils eurent au moins cinq enfants, deux garçons et trois filles. Gonsalez, l'aîné, fut médecin, Béatrix entra en religion et Consallo, le filleul d'André Vaz, devint missionnaire[5]. Il avait modifié son nom en celui de Vazenet, alliant ensemble les noms de son père et de son parrain. En religion, il fut connu sous le nom de Père Cassien. Il fut, en 1638, massacré en Ethiopie en compagnie du P. Agathange de Vendôme.

1. Arch. mun. de Nantes. Registres de la paroisse Saint-Nicolas.
2. *Ibid.*, GG. 177.
3. *Ibid.*, GG. 370.
4. *Ibid.*, GG. 334.
5. *Abrégé de la Vie et du Martyre du P. Cassien et d'Agathange de Vandosme*, chez Julien Vatar, Rennes, 1756.

Il est probable qu'André Vaz mourut en 1617 et fut inhumé aux Cordeliers[1]. Avec lui ne disparut pas la lignée des médecins de ce nom. En 1629, Ignace Vaz, docteur en médecine, épousa Isabelle Vaz[2]. Dans les actes des paroisses de Nantes, je note encore Emmanuel Vaz, docteur, époux d'Agnès Vaz[3]. Tous les deux figurent dans l'acte de baptême du fils d'Emmanuel Vaz Nogeira et de Béatrix d'Alfonseca.

Au cours du XVIIe siècle, j'ai rencontré maint autre Vaz. Jacques Vaz est qualifié de marchand à la Fosse[4]; Louis Vaz, fils d'André et d'Isabelle Rodriguez[5]; Ysabelle, fille d'Anne et d'Alphonse de Mello[6]; Antoine Vaz[7]; Gaspard, époux de Sébastienne du Bois[8]; Aliénor, leur fille[9]. François Vaz-Nogeira fut naturalisé en 1624 en même temps qu'Alvarez Vaz-Nogeira, époux de Blanche Cardozo[10]; au baptême de leur fils Jacques figure comme marraine Isabelle Vaz, femme Fernandez[11]. Enfin, en 1651, André Vaz, sieur de la Boulletière est mentionné comme portemanteau ordinaire du roi[12].

N'ayant pas entrepris de rechercher la généalogie de tous les Vaz qui ont vécu à Nantes, je ne m'étendrai pas sur les divers membres de cette nombreuse famille. Il me suffit d'indiquer son extrême développement.

Adonnés au commerce et à la médecine, les Vaz paraissent s'être toujours tenus à l'écart des fonctions publiques. On ne les rencontre pas au Parlement de Bretagne. Aucun d'eux ne figure sur les listes des gens des Comptes et le *Livre doré de l'ancien hôtel de ville* de Nantes ne mentionne aucun Vaz parmi les échevins de la cité. Au XVIIIe siècle, les Vaz de Mello étaient

1. Arch. mun. de Nantes, GG. 204. Le 7 juin 1617, procession aux Cordeliers à l'enterrement du sieur Vaz, médecin.
2. *Ibid.*, GG. 196.
3. *Ibid.*, GG. 190.
4. *Ibid.*, GG. 154.
5. *Ibid.*, GG. 302.
6. *Ibid.*, GG. 190.
7. *Ibid.*, GG. 203. Inhumé à cymetière Anthoine Vaz, natif de Portugal et fut faict procession. 26 janvier 1608.
8. *Ibid.*, GG. 182.
9. *Ibid.*, GG. 184.
10. *Ibid.*, GG. 184.
11. *Ibid.*, GG. 184.
12. *Ibid.*, GG. 340.

propriétaires des seigneuries de la Métairie et de Barat, en Vendée[1]. Alexandre Vaz de la Métairie épousa, le 24 novembre 1760, Marie Charette de la Verrière. Ses deux fils furent tués, l'un à Quiberon, l'autre en Hollande, et ses quatre filles furent décapitées, le 15 août 1793, sur la place du Bouffay, à Nantes[2].

Aussi considérable que la famille des Vaz, celle des Mello a joui à Nantes d'une haute considération au XVIIe siècle. Les Mello comptèrent des négociants, des médecins et des prêtres. Ils s'allièrent à la famille des Vaz, et c'est par suite de ces alliances que l'une des branches de la famille Vaz adopta le nom de Vaz de Mello.

Le premier document sur lequel j'ai rencontré le nom de Mello est un rôle de 1592, concernant la paroisse Saint-Nicolas. Emmanuel de Mello y est mentionné comme médecin et cotisé pour six livres[3]. S'il faut en croire les détails contenus dans les lettres de naturalité qui lui furent octroyées en 1593 par le duc de Mercœur, Mello serait arrivé à Nantes vers l'année 1591, et c'est dans cette ville qu'il aurait achevé ses études médicales[4].

Les lettres de naturalisation disent : « Emmanuel de Mello, docteur-médecin de l'Université de Nantes, natif de Villevicose, au royaume de Portugal, et sa femme Ambryse Oyez, native de Coïmbre..., retirez il y a deux ans à Nantes, nouz ayant supplié de leur octroyer [la qualité de français]... en attendant la présence d'un roy recogneu catholique... a ces causes, désiranz leur subvenir à cause de la bonne affection qu'ils portent au bien de la Saincte Unyon des catholiques... leur avons accordé la grace qu'ils sollicitent. »

Ainsi que beaucoup d'autres étrangers qui tenaient de Mercœur leurs lettres de naturalité, la famille de Mello crut prudent, après la réconciliation du roi et de Philippe de Lorraine, de demander la confirmation de son nouveau statut per-

1. La Métairie et Barat, paroisse du Poiré, près la Roche-sur-Yon.
2. Lallié, *Le Tribunal révolutionnaire à Nantes.*
3. Arch. mun. de Nantes, GG. 86.
4. Arch. dép. de la Loire-Inf. *Livre des Mandements*, année 1593.

sonnel. Au cours de l'année 1598, furent de nouveau naturalisés : Emmanuel de Mello, Anne de Mello, veuve d'Alphonse Mendez, Simon de Mello, Édouard de Mello, Léonor Mendez, Marie Mendez. Tous sont désignés comme enfants de Manuel de Mello et d'Anne, veuve Mendez. Leur ville d'origine était Villevicose[1].

Les documents sont assez peu explicites sur les occupations de tous ces Mello. En 1602, Manuel de Mello est parrain de Manuel, fils d'Agnès de Mello et d'Antoine Pinto[2]. Dans le même acte figure comme marraine Éléonore de Mello, non mariée. En 1607, je rencontre un Manuel de Mello qualifié de chanoine de la cathédrale de Nantes[3].

Le plus connu de tous les Mello qui ont vécu dans cette ville au XVIIe siècle est Henri de Mello[4]. Comme médecin de la ville, il occupa une situation suffisamment en vue pour lui créer des amitiés et des jalousies. Par deux fois au moins il fut le parrain des enfants de ses confrères. En 1623[5], il tint sur les fonts le fils du chirurgien Fleurance Martelière et en 1637 il donna son nom à l'enfant d'un autre médecin, Mathurin de Navières, sieur de Bouez-Gentil[6].

Henri de Mello avait, en 1625, passé un contrat avec la municipalité de Nantes et les administrateurs du bureau de bienfaisance[7]. Aux termes de ce traité, Mello devait recevoir 300 livres du miseur de la ville et 100 livres du trésorier de l'hôpital, à charge « *que le dit Mello demeurera continuellement à Nantes sans pouvoir s'absenter ny esloigner plus de vingt trois heures sans substituer autre médecin à sa place, visiter les malades du dict hôpital et y faire une visite de toutes qualitez de ceste ville et mesmes assister celui des sieurs échevins qui fera la visite durant les maladies contagieuses et qui pourront arriver cy-après.*

Malgré le dévouement dont fit preuve Henri de Mello au

1. Arch. de la Loire-Inférieure. *Livre des Mandements.* Vol. XIV, p. 298.
2. Arch. de Nantes, GG. 179.
3. *Ibid.*, GG. 334. Le même est encore parrain en 1613 de Blanche, fille d'André Vaz-Nunez et de Louise Rodriguez.
4. *Ibid.*, GG. 179.
5. *Ibid.*, GG. 336.
6. *Ibid.*, GG. 301.
7. *Ibid.*, GG. 161. Ce contrat figure dans les comptes du miseur Jean Fachu.

cours de diverses épidémies, bien qu'il eût spécialement étudié les phénomènes de la peste et qu'il eût publié sur cette maladie un traité fort apprécié à l'époque, les médecins de Nantes ne voulurent pas reconnaître sa supériorité. Avant même l'expiration du traité passé entre la municipalité et Henri de Mello, ses confrères proposèrent d'assurer au rabais un service analogue au sien. Sept ou huit médecins, jaloux de l'avantage de Mello, offrirent de servir alternativement pour deux cents livres par an; ils y furent admis, par délibération du 22 décembre 1639, à commencer de l'année où finirait le traité de Mello. Celui-ci se pourvut devant le juge prévôt pour faire exécuter son traité. Le prévôt renvoya l'affaire au jugement de la ville et il fut stipulé que Mello ne recevrait que 150 livres les années où il n'y aurait pas de maladies contagieuses et 300 lorsqu'il se serait déclaré une épidémie[1].

Parmi les autres membres de la famille Mello qui ont laissé un nom à Nantes, il convient de citer encore Guillaume de Mello, prêtre, conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du roi, chanoine de la cathédrale de Nantes. Il est l'auteur de divers traités théologiques. On connaît de lui : *Les Élévations de l'âme à Dieu par les degrés des créatures, tirées de l'Eminentissime cardinal de Bellarmin et réduites en forme de paraphrases.* Cet ouvrage fut imprimé à Nantes en 1656[2]. Il fut dédié à Louise de Balzac, comtesse d'Avaugour. Guillaume de Mello publia encore à Paris, en 1673, un autre ouvrage d'allure mystique, offert à Mme de Baville : *Les divines opérations de Jésus dans le cœur d'une âme fidèle*[3].

Les deux familles des Vaz et des Mello contractèrent ensemble des unions; Alphonse de Mello épousa Anne Vaz et leur fille Ysabelle figure dans un acte de baptême de l'année 1633. Il semble, d'ailleurs, que c'est à dater de cette époque que l'une des branches de la famille Vaz adopta la qualification de Vaz de Mello.

1. Travers, *Histoire de Nantes*, tome III, p. 303.
2. Levot *Biographies bretonnes*.
3. *Les divines opérations de Jésus dans le cœur d'une âme fidèle.* A Paris, chez Jacques Van-Merle, 1673. Illustrations d'A. Wierx.

C'est sous cette dénomination que l'on retrouve des descendants de cette famille mentionnés dans un acte de baptême de l'année 1717, rédigé par le recteur de la paroisse de Vieillevigne. André Vaz de Mello, écuyer, seigneur de la Métairie, figure dans cet acte comme parrain de Honorée de la Ferté; il avait déjà été témoin au mariage de son père, Jean de la Ferté, son cousin germain[1]. C'est également sous le nom de Vaz de Mello que sont connues les victimes de Carrier dont j'ai parlé plus haut.

Si les Vaz et les Mello avaient acquis droit de cité à Nantes, tous leurs compatriotes n'étaient pas considérés avec sympathie. Lors des événements de 1603, le bureau de la ville n'avait pu obtenir gain de cause contre les Portugais soutenus par Henri IV. Ceux-ci, fiers, sans doute, de cet appui tout-puissant, durent se livrer à des actes peu amicaux. En outre ils eurent le tort de réussir et les Nantais, pas plus que les Espagnols du reste, ne leur pardonnèrent leur succès. On les toléra tout d'abord, puis, quand ils furent arrivés à la fortune, on commença à les trouver envahissants; on leur chercha noise.

En 1623, les membres de la *Contractation* se réunirent et défendirent aux Portugais de charger leurs marchandises sur les navires appartenant à cette société. Ils espéraient ainsi entraver le commerce des Portugais[2].

Si l'année même où les négociants nantais et espagnols prenaient cette décision, la municipalité accordait à Manuel de Souza un secours de 9 livres 12 sous pour l'aider à rentrer dans son pays, elle était plutôt mal disposée à l'égard des protégés du feu roi[3]. La population, d'ailleurs, ressentait toujours à l'égard des Portugais une certaine animosité et elle n'attendait qu'un prétexte pour se débarrasser d'eux.

1. Marquis de Granges de Surgères. *Notes d'Etat civil...* Vannes, 1903. Les familles portugaises sont toujours quelque peu difficiles à identifier, car « les mariages entre portugais et étrangers sont rares et les familles portugaises s'alliant souvent entre elles; il en résulte forcément une répétition de noms patronymiques ». (Vicomte de Faria : *La descendance de Don Antonio de Crato*, p. VIII.)

2. Arch. mun. de Nantes. Registres des délibérations de la Contractation. — Sur la Contractation, cf. *Les Espagnols à Nantes (Bulletin hispanique*, 1912).

3. Arch. mun. de Nantes, GG. 160.

Un marchand de cette nation commettait-il quelque infraction aux règlements, immédiatement il était condamné avec sévérité. Le 18 septembre 1635, Antonio Mathe Sampayo, s'étant permis de trafiquer avec un marchand du Poitou sans avoir été naturalisé, les magistrats de la ville le condamnèrent à une amende de 72 livres. Cette pénalité était considérable.

L'incident de Sampayo ne fut qu'un des traits de la haine qui entraîna les Nantais à fomenter des émeutes contre les Portugais. Nous ne possédons sur les troubles qui marquèrent la fin de l'année 1636 qu'un petit nombre de documents, car les registres des audiences de police de la ville ont été perdus. Mais si l'on ne peut exactement connaître la nature des émeutes qui furent dirigées contre les Portugais, il est cependant possible d'en déterminer les causes. Un mouvement de protectionnisme et de nationalisme se dessinait à ce moment contre les étrangers de tous les pays qui venaient faire fortune à Nantes. Ce courant d'idées devait, à quelques années de là, aboutir à la rédaction d'un factum célèbre : *Le commerce honorable*[1] dont l'auteur s'élevait avec violence contre la présence des étrangers en France. Les théories que le moine Jean Eon devait exposer dans son libelle avaient déjà cours et les habitants des grands ports supportaient mal l'intrusion des étrangers. Ils étaient surtout jaloux de ces fortunes rapidement faites et que leurs auteurs devaient principalement à leur hardiesse et à leur initiative.

Au cours de l'année 1636, les commerçants nantais étaient arrivés à persuader aux échevins qu'il serait bon de chasser les Portugais. Les magistrats municipaux partagèrent les idées de leurs administrés et des désordres éclatèrent. Sans doute pilla-t-on quelques magasins ; toujours est-il que le procureur du roi[2], Blanchard, écrivit à M. de la Bédoyère, procureur général à Rennes et le mit au courant des événements. Parlant des Portugais établis à Nantes depuis trente ou quarante ans, régnicoles, naturalisés ou même nés dans le royaume, il disait : « On les maltraite journellement et on les injurie,

1. Jean Eon, *Le Commerce honorable*. Nantes, 1646.
2. Arch. d'Ille-et-Vilaine. Fonds de la Grand'Chambre.

récemment lors d'une revue des habitants on a refusé de les admettre. On tient mille discours extravagants contre leur magistrat... il n'y a cependant aucun sujet légitime de plainte contre eux. »

Le magistrat dont il est question dans cette lettre doit être le consul portugais. Il avait sans doute favorisé ses nationaux; on utilisa contre lui les mêmes arguments que l'on avait employés contre le consul d'Espagne soixante ans auparavant. A la suite des émeutes qui avaient été dirigées contre eux, les Portugais s'étaient adressés au Parlement de Bretagne et, le 23 novembre, l'avocat général, Robert de Montigny, dévoilait les motifs exacts de la haine de certains Nantais à leur égard. Il affirmait que seule la jalousie des fortunes réalisées par ces étrangers avait poussé les habitants de la ville à piller leurs maisons. Le 24 novembre, la Cour rendit un arrêt par lequel elle mettait les Portugais sous la protection du roi et du Parlement de Bretagne. Elle interdisait de les exclure des fonctions publiques et prescrivait de les traiter comme les autres habitants sous peine de la vie[1].

Cet arrêt devait être publié à son de trompe dans les rues de Nantes. Cette formalité fut probablement accomplie, mais le texte de la délibération de la Cour resta lettre morte. En effet, le mois de janvier 1637 ne se passa pas sans qu'une autre émeute vînt troubler la quiétude des Portugais. Les auteurs de ces désordres ne furent pas punis, mais, après une enquête faite par ordre du roi, les magistrats de Nantes qui avaient fait montre de faiblesse furent destitués au mois de décembre 1637[2].

Au cours de toutes ces émeutes les échevins de la ville paraissent s'être conduits d'une manière faible et maladroite. Ils ne favorisèrent sans doute pas les fauteurs du désordre, mais ils les laissèrent agir. En tout cas, dès le mois de décembre 1636, ils leur avaient donné un motif plausible de faire éclater leur animadversion contre les Portugais.

La France et l'Espagne étaient alors en guerre; or, à

1. Arch. d'Ille-et-Vilaine. Fonds de la Grand'Chambre.
2. *Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, t. Ier, p. 254.

Bayonne, un certain nombre de juifs portugais avaient été chassés du faubourg de Saint-Esprit « attendu leurs relations continuelles avec les Espagnols ». De Bayonne ils étaient venus se réfugier à Nantes et leur arrivée avait provoqué une émotion telle que le bureau de la ville avait immédiatement réuni en une assemblée extraordinaire la municipalité et les anciens maires, sous-maires et échevins. Cette réunion eut lieu le 24 novembre 1636. Des mesures de sévérité furent prises contre les Portugais « sur l'advis donné que journellement les Portugais qu'on dict avoir été chassés de Bayonne se retirent en ceste ville »[1]. Le populaire, englobant dans une même animosité les riches marchands à la Fosse et les nouveaux venus, fut probablement trop heureux de faire payer aux premiers les méfaits que l'on prêtait aux seconds.

En dehors de l'incident que les médecins de Nantes provoquèrent contre Henri de Mello, les documents ne signalent plus d'actes d'hostilité contre les Portugais au cours du XVIIe siècle.

Toutefois, les actes d'inimitié des habitants de Nantes les détournèrent de cette ville. A dater de l'année 1637, les registres de la Chambre des Comptes ne relatent plus de naturalisations de gens de cette nation; les commerçants déjà établis ne paraissent pas cependant avoir déserté le port de Nantes.

Si nous ouvrons les registres des paroisses de la ville, nous constatons toujours la présence de multiples familles portugaises.

En 1640, Urbanne, fille de Louis Rodriguez et de Perrine Diaz Hanriquez, épouse un Rodriguez[2]. Le duc de Retz est parrain et Charlotte de Cornulier est marraine de l'un de leurs enfants, né en 1644[3].

En 1644, Beatrix Manoel[4] est marraine de Louis, fils d'André Vaz et d'Isabelle Rodriguez; Pierre Fariez et Marie Lopez tiennent sur les fonts Pierre, fils de Mathieu Diaz et Beatrix

1. Léon Brunschvigg, *Les juifs de Nantes et du pays nantais*, 1890. Extrait du *Bulletin de la Société des Études juives*.
2. Arch. mun. de Nantes, GG. 185.
3. *Ibid.*, GG. 186.
4. Arch. mun. de Nantes. Actes de la paroisse Saint-Nicolas.

Pina, enfant né en 1647[1]. Je note encore en 1664 le mariage d'Antoine Rodriguez, marchand tanneur, avec une Nantaise, Louise Suchet et le mariage de Rodriguez avec Catherine Augereau[2]. Les Vaz et les Mello n'avaient pas quitté Nantes au XVIIIe siècle. Les Cardozo subsistaient toujours, ils ont du reste fait souche dans le comté nantais. Les Lopez, les Dacunha[3] sont fréquemment cités dans les actes de baptême et de mariage. Il en est de même des Alvarez et des Matos.

Au siècle suivant, les documents concernant les familles portugaises établies à Nantes se raréfient et, dans les actes des paroisses que j'ai examinés, je n'ai guère rencontré de noms nouveaux. Le 30 avril 1778 fut cependant célébré à Saint-Nicolas le mariage d'Antoine, contremaître de navires, fils de Joseph Alie, natif de Portugal, avec Marguerite Abraham, fille de deux israélites convertis[4]. En 1787, E. de Souza, fils de Jean de Souza et de Marie da Silva, natif de Barcellos *(sic)*, épousait à Nantes la demoiselle Anne Laigneau[5].

La disparition progressive des Portugais au XVIIIe siècle n'a pas lieu de surprendre. Malgré les avantages économiques que les souverains de France et d'Espagne s'étaient accordés réciproquement, il n'y avait plus entre Nantes et la Péninsule la même activité commerciale que jadis. Au début du siècle, le commerce français était dans le marasme et faillit tomber entièrement entre les mains des étrangers; mais ceux-ci ne venaient plus du midi de l'Europe.

Les Hollandais qui avaient quitté Nantes après la révocation de l'Édit étaient revenus plus nombreux que par le passé; les Irlandais s'étaient rués sur la Bretagne et en particulier sur Nantes à la fin du XVIIe siècle, ils y avaient fondé des comptoirs importants et avaient dépossédé les Espagnols et les Portugais de leur suprématie. Lorsque la crise commerciale fut passée, le négoce nantais se réveilla subitement; on vit alors

1. Arch. mun. de Nantes. GG. 302.
2. *Ibid.*, GG. 304.
3. *Ibid.*, GG. 301, GG. 423, GG. 421. En 1711, on trouve un Lopez du Rocher sur le rôle de la taxe des aisés, CC. 210.
4. *Ibid.*, GG. 284. Il est probable qu'il faut lire Aliez. Les Aliez ont fait souche à Nantes.
5. *Ibid.*, GG. 41.

surgir ces maisons d'armement qui firent des affaires considérables dans le monde entier et furent surtout en relations avec la Hollande. Tandis que Nantes passait au premier rang des grands ports français, les ports de la Péninsule ibérique tombaient en pleine décadence, les habitants de l'Espagne et du Portugal s'appauvrissaient et leurs négociants n'avaient plus les mêmes éléments de fortune que par le passé. Le commerce de ces pays avec la Bretagne décroissait continuellement. En 1735, nos exportations sur le Portugal dépassaient de beaucoup les importations de ce pays[1]. Nantes y expédiait des toiles, des sirops, du blé, du café, de la mercerie, de la quincaillerie, de l'indigo, des eaux-de-vie et du sucre. En revanche, le Portugal n'importait que des cauris, du bois de campêche et les tartanes arrivant de Lisbonne étaient principalement chargées d'oranges.

Le commerce des oranges n'alla pas toujours sans difficultés. Au début du XVIIIe siècle, le capitaine du château de Nantes avait émis la prétention de prélever sur les arrivages deux cents fruits qu'il affirmait lui être dus en raison de sa charge. Cette prétention donna lieu à toute une correspondance diplomatique[2]. Par ailleurs il existait à Nantes une coutume fort préjudiciable aux négociants en oranges. Les maîtres des bateaux arrivant du Portugal étaient tenus, durant trois jours, de vendre au détail et à prix fixé les fruits qu'ils apportaient sous le prétexte de fournitures aux malades. Les échevins profitaient de cette circonstance pour s'approvisionner à prix modique et faire des présents à leurs amis. Après ce délai, la vente en gros était autorisée. Cette habitude provoqua fréquemment des réclamations de la part des maîtres de navires portugais[3].

Si le commerce de la Bretagne et du Portugal faiblit au XVIIIe siècle, le motif tiré des circonstances politiques et économiques n'est pas le seul que l'on puisse invoquer. Les procédés des

1. Bœuf, *Du commerce de Nantes*, p. 157.
2. Francisque Michel, *Les Portugais en France*. Correspondance du Portugal, année 1701 (Arch. des Affaires étrangères).
3. Arch. mun. de Nantes, série HH. Commerce avec le Portugal.

Bretons furent également cause de cette décadence; les Espagnols et les Portugais étaient les meilleurs clients des fabricants de toile de Bretagne et ceux-là ne leur donnaient pas toujours satisfaction. Les fabricants s'obstinaient à fabriquer des toiles qui n'étaient pas de l'aunage désiré par les Portugais. Aussi bien, avaient-ils abandonné les fabriques bretonnes pour aller s'approvisionner à Hambourg. En 1741, les industriels de cette ville n'avaient pu confectionner toutes les toiles dont ils avaient besoin et l'intendant du commerce écrivait aux députés bretons : « Hambourg n'expédiera pas cette année le quart des toiles habituelles, c'est une excellente occasion pour le commerce breton de se ressaisir[1]. »

A cette invitation du gouvernement royal les Bretons répondirent qu'ils ne voulaient plus trafiquer avec les Portugais, étant donnée leur mauvaise foi. Au vrai, cette réponse était une mauvaise défaite, car on répondit judicieusement de Paris que l'on ne comprenait pas que les Anglais et les Hollandais qui trafiquaient avec les Portugais d'une manière avantageuse n'invoquassent pas les mêmes raisons que les Bretons. Le rapport consulaire du 13 mars 1743 donne le véritable motif de cet abandon des fabriques bretonnes. Les Allemands se pliaient aux goûts de leurs acheteurs, ils tissaient les toiles de cinq aunes que les Portugais désiraient; à lire ce rapport, on croit lire une note actuelle rédigée par un consul se plaignant de ce que les industriels français veulent imposer leur manière de voir aux consommateurs étrangers et refusent de leur faire des crédits à longues échéances.

En 1764, le commerce de Nantes avec le Portugal était réduit à néant. Il n'était pas sorti du port un seul navire à destination de ce pays et six seulement en avaient apporté des cargaisons sans valeur[2].

L'histoire de la colonie portugaise de Nantes ne présente pas un intérêt aussi vif que l'histoire du groupement portugais de Bordeaux. Celui-ci, en effet, a vécu de sa vie propre et a

1. Arch. de la Chambre de commerce de Nantes, *Lettres reçues; années 1741 à 1745.*

2. Bœuf, *Du commerce de Nantes.*

possédé ses institutions, qui lui ont donné un caractère tout à fait spécial[1]. Celui-là, au contraire, n'a jamais eu une organisation particulière. Les Portugais qui se sont établis à Nantes ont principalement cherché à faire fortune dans le commerce, ils ont vécu de la vie normale de la cité. Le plus souvent, ils ont réussi dans leurs entreprises et, par là même, ont excité des jalousies; au moment où ils pouvaient craindre de voir péricliter leur commerce, ils ont trouvé des protecteurs puissants qui leur sont venus en aide et les ont soutenus.

Parmi ceux qui firent fortune à Nantes, beaucoup de Portugais ont essaimé en Bretagne ou dans les autres parties de la France, d'autres sont demeurés fidèles à leur ville d'élection et y ont fondé leur famille. Rien ne permet de préciser dans quelle proportion ces étrangers ont contribué à peupler la ville, mais il est à présumer, étant donné le nombre considérable de Portugais qui ont débarqué à la Fosse, que mainte famille nantaise actuellement existante pourrait retrouver la trace de l'histoire de ses ancêtres dans les archives de Coïmbre ou de Lisbonne.

J. MATHOREZ.

1. Cirot, *Recherches sur les juifs espagnols et portugais à Bordeaux*.

UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT

Inauguration de l'Institut français de Madrid.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, l'inauguration de l'Institut français de Madrid a eu lieu le 26 mars dernier sous la présidence de M. Steeg, que le gouvernement français avait délégué à cet effet. L'Institut de France s'était fait représenter par M. Collignon, qui fut jadis professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Le Ministère de l'Instruction publique avait envoyé MM. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, et Coulet, directeur de l'Office national des Universités et écoles françaises. Les recteurs de Bordeaux et de Toulouse étaient entourés de nombreux universitaires français, qui eurent le plaisir de féliciter M. le recteur Conde y Luque, MM. Altamira, R. Menéndez Pidal, Mélida, Rodrigo de Sebastián, promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Un compte rendu détaillé de la cérémonie et le texte des discours prononcés seront publiés prochainement par les soins des deux Universités de Bordeaux et de Toulouse. On en trouvera du reste un aperçu dans le numéro d'avril-mai du *Bulletin de la Société d'études des professeurs de langues méridionales*. Nous croyons donc inutile d'en faire ici un historique forcément incomplet. Disons seulement que la présence du président du Conseil, comte de Romanones, du ministre des Affaires étrangères, M. Navarro Reverter, du ministre de l'Instruction publique, M. López Muñoz, rehaussait singulièrement l'éclat et l'importance de cette manifestation. Les discours faits à deux reprises par M. López Muñoz, exprimant dans un français aussi pur qu'éloquent des sentiments indubitablement sincères, ont été comme la préface des discours échangés deux mois plus tard à Paris entre les deux chefs d'État. Une excursion organisée à Tolède par le Gouvernement espagnol a été une surprise absolument merveilleuse, réservée à tous les invités des deux Universités françaises, dont plusieurs étaient venus de Barcelone, Alicante, Peñarroya, où ils travaillent à maintenir le prestige de notre langue et de notre réputation. Ce fut pour ceux-ci, plus peut-être encore que pour les Français venus de France, une satisfaction profonde que de voir la part prise par l'Académie militaire, espoir et avenir de l'armée espagnole, à la réception qui nous attendait dans la Cité impériale, dans la ville d'où partirent les armées qui devaient triompher à Las Navas et où pour la première fois se reconstitua, contre l'ennemi commun, l'unité morale de l'Espagne tout entière.

Il y avait là un hommage éloquent à notre pays, la présentation des armes, cette belle et fière marque de respect. Aucun des Français qui étaient là n'oubliera cette impressionnante vision, parmi l'historique et merveilleux décor que domine l'Alcázar. Le clergé fit les honneurs de la cathédrale aux excursionnistes, que l'évêque coadjuteur était venu recevoir, lui aussi, à la descente du train.

Une excursion libre à l'Escorial compléta le programme. Les Pères Augustins se multiplièrent pour rendre possible en quelques heures la visite de l'église et de la Bibliothèque, où tous purent admirer les manuscrits les plus remarquables parmi ceux qui y sont exposés, ainsi que le palais, où l'intendant lui-même se fit guide et cicerone.

L'inauguration d'une œuvre française ne pouvait se faire dans de plus excellentes conditions. C'est au Gouvernement espagnol que nous devons en savoir gré.

G. C.

Les cours de Pâques de l'Institut français en Espagne.

Dès le surlendemain de l'inauguration solennelle de l'Institut français de Madrid, commençaient les cours publics et les conférences organisés par l'Université de Toulouse, lesquels, après avoir reçu, pendant plusieurs années, l'hospitalité à l'Université centrale, s'installaient définitivement dans le nouveau local de la rue *del Marqués de la Ensenada*. A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de constater le développement que prennent d'année en année les modestes cours fondés, non sans quelque audace, il y a six ans : ils constituent déjà comme une petite Université, où nos professeurs des divers ordres font connaître au public espagnol, en une série de leçons suivies, en même temps que notre langue et notre littérature, qui doivent rester, comme par le passé, les fondements de notre enseignement à l'étranger, quelques-uns des résultats de leurs travaux particuliers.

C'est ainsi que cette année M. Sabatier, doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse, a su intéresser un auditoire, qui n'était point cependant entièrement composé de spécialistes, aux mystères et aux merveilles de la *Méthode catalytique*, dont l'invention venait de lui obtenir l'un des prix Nobel. Grâce à l'extrême obligeance de quelques professeurs madrilènes, qui ont généreusement fourni les appareils et les matières nécessaires, toutes les expériences essentielles ont pu être reproduites par l'habile préparateur que M. Sabatier a associé à ses travaux. Le succès de M. Sabatier a été grand auprès de tous ceux qui sont en état d'apprécier ses travaux : l'Académie des Sciences, la Société de Physique et de Chimie, dans des séances particulières, ont tenu à lui témoigner publiquement leur haute estime.

En même temps commençait un cours qui attirait dans notre *aula*, malheureusement trop petite déjà, un public assez différent. M. C. Bouglé, qui appartient à la Sorbonne, mais qui reste encore titulaire à l'Université de Toulouse, résumait, en une série de leçons vigoureuses et éloquentes, toute l'histoire de *la Sociologie en France pendant le dix-neuvième siècle*. Nous avons eu la satisfaction de voir se presser autour de sa chaire, à côté d'hommes qui comptent dans la politique espagnole, une jeunesse que l'étude des grandes questions contemporaines ne laisse plus indifférente.

Il avait paru intéressant de charger un étranger du soin de retracer l'*histoire sommaire de la langue française*, et ce dernier a pu, en effet, sans crainte d'encourir le reproche de partialité, en montrer les glorieuses destinées. Il est vrai que cet étranger était M. Maurice Wilmotte, professeur à l'Université de Liège, qui, profitant d'un séjour d'études à Madrid, avait gracieusement offert sa collaboration. Nul assurément, par ses travaux antérieurs, par le rôle qu'il joue dans la grande lutte des langues en Belgique, comme aussi par l'élégance de sa parole, n'était mieux désigné pour un enseignement de ce genre.

L'histoire de France, à son tour, a fourni la matière d'un cours, qui était également une nouveauté à Madrid. M. F. Dumas, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse, a exposé, avec une clarté de langage et une précision d'informations qui ont été fort goûtées, *les préliminaires de la Révolution française*, et il a présenté de l'ancienne société française, à la veille de la convocation des États généraux, un tableau saisissant. La grandeur des événements et leur répercussion au delà de nos frontières leur donne une importance vraiment européenne, et les rend intéressants pour nos voisins presque autant que pour nous-mêmes. Il nous a été facile de nous en convaincre.

Enfin, M. André Le Breton, professeur à l'Université de Bordeaux, a charmé ses auditeurs en consacrant six leçons à quelques chapitres détachés de l'histoire des lettres françaises : *Le château et le parc de Versailles; Saint-Simon, ambassadeur de France en Espagne; Le poème du foyer dans la littérature française; L'amour des pauvres gens chez Victor-Hugo; L'œuvre d'Edmond Rostand.*

En dehors de la série des cours, M. M. Reymond, le dévoué président du Comité de patronage des étudiants étrangers de Grenoble, a entretenu son auditoire des *Monuments et paysages de la vallée du Rhône*, et il a fait défiler sous ses yeux une longue suite d'admirables projections, commentées avec beaucoup de bonne grâce et d'érudition.

Pour mieux mettre en évidence l'union que l'on voudrait établir entre les maîtres comme entre les étudiants des deux pays, l'on avait eu l'idée de convier quelques-unes des personnes les plus qualifiées par leurs travaux à présider la première conférence de chacun de nos

professeurs. M. José Carracido, professeur de chimie et doyen de la Faculté de Pharmacie, l'un des savants qui ont le plus d'action sur la jeunesse universitaire, avait tenu à honneur de présenter M. Sabatier au public espagnol : il l'a fait avec son éloquence accoutumée. M. Gumersindo de Azcárate, le chef unanimement respecté du parti républicain et l'un des bons orateurs du parlement, montra sans peine que l'intérêt des questions sociologiques traitées par M. Bouglé n'était pas moindre pour les Espagnols que pour les Français. De son côté, M. Eduardo de Hinojosa, professeur à l'Université centrale, dont le nom fait autorité parmi les historiens, fit une démonstration analogue en ce qui concerne les préliminaires de la Révolution française, résumés par M. Dumas. M. Wilmotte fut présenté au public par M. Ramón Menéndez Pidal, qui est, à l'heure actuelle, l'un des romanistes le plus en vue du monde entier. Enfin, Mme la comtesse de Pardo Bazán, l'illustre auteur de tant de romans célèbres, l'infatigable polygraphe si richement informée de notre littérature, et qui possède sur Victor Hugo, sur Émile Zola, sur les frères de Goncourt, de si piquants souvenirs personnels, inaugura brillamment par une conférence, à laquelle on ne reprocha que d'être trop courte, les leçons du professeur Le Breton.

Cette collaboration des maîtres espagnols et des professeurs français, assis côte à côte à la même chaire et s'adressant tour à tour au même public, n'est-ce point déjà une suggestive réalisation d'une union intellectuelle plus intime, fondée sur une connaissance réciproque plus complète, et également profitable aux deux pays? Et si l'Université de Toulouse, associée à celle de Bordeaux pour cette tâche particulière dans l'œuvre commune, réussit à donner une forme définitive et de jour en jour mieux assurée à une entreprise que quelques esprits jugeaient téméraire, n'aura-t-elle pas travaillé utilement à la défense de notre influence trop menacée?

Cependant, tout le travail d'enseignement de l'Institut ne se faisait point uniquement dans ces grandes conférences publiques que nous venons de rappeler. D'autres, plus modestes, plus familières et plus techniques, mais non moins profitables, avaient lieu quatre fois par semaine : l'on y lisait et l'on y commentait en commun quelques textes de nos auteurs classiques. A ces conférences, ou, comme l'on dit là bas, à ces *clases prácticas*, dont s'étaient chargés MM. Le Breton, Dumas et E. Mérimée, se sont inscrits deux cent trente auditeurs. Ce sont elles qui fourniront les premiers éléments des cours plus méthodiques, plus complets, et d'une plus longue durée, que l'Université de Toulouse a l'ambition d'organiser dès la prochaine rentrée, œuvre délicate mais utile, pour la réalisation de laquelle elle compte sur les bienveillantes sympathies qui l'ont soutenue jusqu'ici.

M.

Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas (Cours de vacances, Madrid, 1913).

Le deuxième cours de vacances pour étrangers, organisé par le *Comité des hautes études et recherches scientifiques*, aura lieu à Madrid du 25 juin au 5 août 1913, sous la direction de M. le Prof. Ramón Menéndez Pidal.

Ces cours ont pour but principal d'offrir aux étrangers qui se consacrent à l'enseignement de l'espagnol ou désirent se familiariser avec cette langue l'occasion d'entendre des conférences et de faire des exercices pratiques sur les chefs-d'œuvre les plus intéressants de la littérature. Ils ont également pour objet de leur faciliter la connaissance du pays au moyen de leçons, d'excursions et de visites aux Musées et aux Collections artistiques.

Les droits d'inscription sont fixés à 50 pesetas, payables au reçu de la carte d'inscription.

Les excursions seront organisées ultérieurement après entente avec les élèves.

La *Residencia de Estudiantes* pourra admettre un certain nombre d'étrangers inscrits, pension complète, à des prix qui varieront entre 5 et 8 pesetas suivant les chambres. Il y trouveront une petite bibliothèque et auront l'occasion de converser et de se mettre en rapport avec des instituteurs et des étudiants espagnols. Prière d'adresser une demande à M. Alberto Jiménez Fraud, président de la *Residencia*, 21, rue Fortuny, Madrid. — Les dames pourront être admises comme pensionnaires à « l'Institut International de Demoiselles » situé non loin de la Résidence. Elles sont priées de s'adresser au Secrétariat de l'Institut, 14, rue Fortuny, Madrid.

Adresser la correspondance relative aux Cours de vacances, ainsi que les demandes d'informations sur les hôtels, maisons d'hôtes et pensions de famille, voyages, etc., à M. le Secrétaire de la Junta para ampliación de estudios, 6, plaza de Bilbao, Madrid.

Programme du cours. — *A.* Littérature. — *El Cid en la Historia y en la leyenda :* une conférence par M. Federico de Onís. — *Juan Ruiz :* une conférence par M. Américo Castro. — *Cervantes y la épica :* une conférence par M. Ramón Menéndez Pidal. — *Cervantes* (2e partie du *Quijote*) : une conférence par M. José Ortega Gasset. — *Influencia del Ariosto en Cervantes :* une conférence par M. C. Ortega Mayor. — *El Teatro español del siglo XVII :* une conférence par M. Jacinto Benavente. — *El alcalde de Zalamea, García del Castañar, Las mocedades del Cid :* trois conférences par M. Victor Said Armesto. — *Saavedra Fajardo :* une conférence par M. Américo Castro. — *Cronistas de Indias :* trois conférences par M. Pedro González Magro.

— *Las novelas españolas contemporáneas de Pérez Galdós, Azorín, Baroja; Ultimas novelas de la Condesa de Pardo Bazán; La literatura periodística contemporánea :* cinq conférences par M. Ramón María Tenreiro. — *Geografía de España y su relación con la literatura :* une conférence par M. Manuel B. Cossío. — *Arte métrica española :* cinq conférences par M. Enrique Díez Canedo.

B. Grammaire. — Leçons de MM. Ramón Menéndez Pidal, Vicente García de Diego. Federico de Onís et Américo Castro : *La lengua y el estilo en el siglo XVI :* quatre leçons. — *Comentario gramatical de textos del siglo XVI :* six leçons. — *Carácter, vocabulario y estilo de la lengua del siglo XVII :* deux leçons. — *Comentario gramatical de textos del siglo XVII :* trois leçons. — *Carácter y estilo de la lengua del siglo XIX :* deux leçons. — *Comentario gramatical de textos del siglo XIX :* six leçons.

C. Histoire. — *Historia del arte español :* six conférences par MM. Manuel B. Cossío et Manuel Gómez Moreno. — *La colonización española en América :* une conférence par M. Rafael Altamira.

Exercices pratiques et classes de composition et de conversation. — 1° Exercices pratiques sur les textes qui serviront de thème aux conférences historiques-littéraires. Lectures de textes choisis et commentaires sous la direction des professeurs; travaux écrits. — 2° Exercices de phonétique pour les élèves qui en manifesteraient le désir. — 3° Quelques classes de conversation sur l'Espagne contemporaine. — 4° Visites aux différents Musées d'art et aux Collections particulières.

Excursions. — Excursions à Tolède, l'Escurial, Ségovie, Avila, Aranjuez et La Granja, sous la conduite de MM. Cossío, Gómez Moreno et autres personnes compétentes.

Nota. — Les personnes qui assisteront aux leçons et aux conférences seront censées connaître les principaux textes qu'on expliquera. Quelques fragments de ceux-ci seront distribués gratuitement pour les exercices pratiques. Des certificats d'aptitude et d'assiduité seront délivrés sur demande à tous ceux qui prendront part au cours de vacances.

Institut Français en Espagne
Union des Étudiants français et espagnols de l'Université de Toulouse (6e année)
Cours de Vacances à Burgos en 1913.

Les cours de vacances d'espagnol et de français auront lieu à Burgos, à l'*Instituto* (lycée), du *jeudi 7 août* au *lundi 15 septembre 1913*.

Les *Cours d'espagnol* ont pour but de permettre à tous de se perfectionner dans la connaissance pratique du castillan et de faciliter aux intéressés, en ce qui concerne cette langue, la préparation aux divers

examens et concours (*agrégation, licence, certificats d'aptitude secondaire et primaire, baccalauréat*).

Les *Cours de français* sont le complément des cours municipaux établis à Burgos. Chacun des deux cours (français et espagnol) est subdivisé en deux sections : élémentaire et supérieure. Chaque section a une classe par jour, sauf le jeudi, réservé aux excursions organisées en commun (*La Chartreuse de Miraflores, San Pedro de Cardeña, Fresdelval, San Quirce, la grotte d'Atapuerca, Santo Domingo de Silos*, etc.).

Tous les cours sont faits par des professeurs diplômés de l'enseignement officiel de France et d'Espagne. Ils sont gratuits pour les Français et pour les Espagnols : il sera seulement perçu, à Burgos, par personne inscrite, une somme de *2 pesetas* pour frais d'administration et d'organisation. L'immatriculation pour les étrangers (non Français ou Espagnols) est de *50 pesetas* pour les deux séries (française et espagnole) : des réductions seront consenties en faveur des membres de l'Enseignement.

En dehors des cours normaux qui précèdent, d'autres cours accessoires (préparation spéciale au *Certificat d'aptitude primaire,* préparation au *Baccalauréat* pour les autres matières que l'espagnol) pourront être organisés, sur la demande des intéressés, moyennant une rétribution fixée d'après le nombre des inscrits et qui restera aussi modique que possible.

Le programme détaillé des cours et la liste des ouvrages à expliquer (choisis, autant que possible, dans les divers programmes) sera envoyé à toute personne inscrite.

A la fin des cours, il sera délivré des diplômes, après examen écrit et oral, et des certificats d'assiduité.

Tout assistant au cours qui désire s'assurer une pension de famille (*casa de huéspedes ;* prix variant entre *3* et *6 pesetas*, trois repas, vin et logement compris), ou obtenir à l'avance des renseignements sur les logements et la vie matérielle, peut écrire à M. Guillermo Roca, professeur à l'*Instituto* et secrétaire de l'*Union des Étudiants*. — La ville de Burgos a été choisie à cause de l'agrément de son climat pendant l'été (près de 900 mètres d'altitude), de l'excellence du castillan que l'on y parle, de l'intérêt artistique et historique qu'elle présente, et enfin de la proximité de la frontière française (prix d'Irun à Burgos : 33 fr. 50; 25 fr. 15; 15 fr. 10, selon la classe),

Pour les inscriptions, s'adresser à M. le professeur E. Mérimée, rue des Chalets, 54, ou à M. G. Roca, Instituto de Burgos.

Deux professeurs conduiront de Toulouse et de Bayonne à Burgos ceux qui en exprimeront le désir par lettre adressée au Directeur de l'Union. L'horaire leur sera indiqué par circulaire.

Le Directeur de l'Union, E. MÉRIMÉE,
Professeur à l'Université de Toulouse.

Diplômes d'études supérieures.

M. E. Martinenche veut bien nous communiquer quelques notes sur les mémoires présentés par ses étudiants à la Sorbonne en 1912, en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures d'espagnol.

M. Bouchou : « La syntaxe de Montemayor dans le livre III de la *Diana* ». Travail restreint, mais sérieux et quelquefois assez pénétrant. Les textes qui servent de points de comparaison sont en nombre insuffisant. L'étude de la syntaxe portugaise n'a pas été poussée assez loin pour que M. Bouchou ait pu en tirer des observations justifiées. Mais, en ce qui concerne le troisième livre de la *Diana*, rien d'essentiel n'a été oublié. Certains chapitres, par exemple celui qui traite des propositions infinitives, révèlent un sens grammatical assez délicat. L'auteur se rend bien compte des caractères généraux de la syntaxe de Montemayor, de la manière dont elle s'organise en préférant, selon les tendances du génie espagnol, la subordination à la coordination. Cette étude demande à être élargie. Telle qu'elle est, elle offre une contribution utile.

M. Camp : « Les *Alivios de Casandra* d'Alonso Castillo Solórzano, et leur influence dans la littérature française du XVIIe siècle ». L'étude directe des *Alivios de Casandra* et des imitations françaises a été faite avec soin ; mais elle n'aboutit pas aux conclusions qu'on attendait sur la méthode d'adaptation qu'employait Scarron ainsi que ceux qui empruntaient à l'Espagne. Les imitations déjà signalées ailleurs sont précisées. Un chapitre spécial serait nécessaire pour étudier l'influence de la langue espagnole sur le style des adaptateurs français de ce livre.

M Delpy : « Essai d'édition critique de deux saynètes de Ramón de la Cruz, *La Plaza Mayor por Navidad* (1765) et *El Regimiento de la Locura* (1774, inédit) ». Indications généralement justes et quelquefois assez pénétrantes sur le texte, les sources, la langue et la versification. L'édition n'est pourtant qu'incomplètement critique, les variantes n'étant guère discutées. L'étude des sources pourrait être poussée davantage. La langue des *manolos* mériterait mieux que quelques réflexions isolées, et pouvait fournir un chapitre utile. Les notes sur la syntaxe constatent plutôt qu'elles n'expliquent. En somme, travail sérieux, qui sur plus d'un point apporte des résultats nouveaux et intéressants.

Les professeurs d'Oviedo à Bordeaux.

L'échange de conférences continue d'une façon particulièrement active entre l'Université d'Oviedo et celle de Bordeaux.

Le 27 mai dernier, M. Radet, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, avait à nouveau le plaisir de constater la vitalité de ces relations, à l'établissement desquelles il a tant contribué pour sa part. En présentant aux auditeurs réunis dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres M. Federico de Onís, il s'est plu à faire l'historique de cette institution qu'en franco-espagnol on est convenu d'appeler l'*Intercambio*, et dont l'idée, lancée en 1908, a été d'abord accueillie et réalisée par l'Université d'Oviedo.

Celle-ci s'était fait représenter cette fois par M. Federico de Onís, professeur de langue et littérature espagnoles, et M. Arias de Velasco, professeur de droit administratif.

M. Federico de Onís, élève de M. Menéndez Pidal, s'est révélé lui-même un maître dans la conférence qu'il a faite, avec une facilité d'exposition et une clarté remarquables, sur *la géographie linguistique de l'Espagne*. Il a montré comment, sur la masse dialectale qui se nuançait de l'est à l'ouest de la péninsule, s'est détachée, pour s'étendre de plus en plus, grâce à son importance littéraire et aux circonstances historiques, le dialecte castillan, qui présente des caractères tranchés en face des dialectes aragonais et léonais, si bien que ceux-ci, malgré leur séparation géographique actuelle, forment groupe à certains égards vis-à-vis de lui. Il a rappelé les travaux de MM. Menéndez Pidal, Leite de Vasconcellos, Morel-Fatio et Saroïhandy. La grande connaissance pratique qu'il a de ces questions lui a permis d'en indiquer l'état, les difficultés et les solutions. Lui-même s'occupe de dresser un atlas linguistique pour le léonais oriental, central et occidental, tandis que M. Navarro Tomás prépare celui de l'aragonais ancien et moderne. Cette œuvre importante et indispensable sera complétée par une chrestomathie des textes anciens, à laquelle travaille tout spécialement M. Américo Castro. Toute cette activité a pour foyer le *Centro de estudios históricos* dirigé par M. Ramón Menéndez Pidal. C'est donc un peu celui-ci que nous avons eu le plaisir d'applaudir en la personne de M. Onís, qui a su brillamment montrer à quelle école il s'était formé.

La seconde des conférences annoncées a eu lieu à la Faculté de Droit le lendemain 28 mai. Comme la précédente elle avait attiré un public nombreux, et les professeurs de la Faculté de Droit, auxquels s'étaient joints leurs collègues de la Faculté des Lettres remplissaient l'estrade du grand amphithéâtre.

Avec le charme qu'il sait mettre dans toutes ses causeries, et

l'enthousiasme tout particulier qui l'anime chaque fois qu'il s'agit de l'Espagne et de sa littérature, M. le doyen Monnier a présenté le conférencier, M. Arias de Velasco, qui a complété sa formation en France même, à Toulouse, où il a suivi pendant un an le cours de M. Hauriou, et qui est un ami sincère de notre pays, un partisan convaincu de la nécessité des échanges universitaires entre son pays et le nôtre.

M. Arias de Velasco a ensuite développé le sujet de sa conférence, *la Constitution de 1812*. Il l'a fait avec le talent d'un orateur et la précision d'un historien. Il nous est impossible de relever toutes les choses extrêmement intéressantes qu'il a dites, mais il en est une qui a particulièrement frappé, c'est que la constitution de 1812, d'où dérivent les constitutions proclamées postérieurement en Espagne, et lancée au moment où le pays se reprenait définitivement contre l'invasion napoléonienne, a été l'œuvre d'une minorité d'intellectuels, qui ont cru ou prétendu rétablir l'état de choses antérieur au régime d'absolutisme de la Maison d'Autriche, alors qu'ils s'inspiraient surtout de ce qui avait été fait ou écrit en France, et en particulier de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu. Elle proclamait la souveraineté de la nation, et les *cortes* de Cadix avaient interdit à quiconque de reconnaître Ferdinand VII tant qu'il n'aurait pas prêté serment. Cela n'empêcha pas l'armée et le peuple de l'acclamer sans s'inquiéter de semblables interdictions.

L'exposé plein de perspicacité de M. Arias de Velasco a été plus d'une fois interrompu par les applaudissements, et comptera avec celui de M. Federico de Onís parmi les meilleurs qu'il nous a été donné d'entendre depuis l'établissement des relations interuniversitaires franco-espagnoles.

Le soir, les deux professeurs d'Oviedo, que leurs collègues bordelais avaient reçus avec la cordialité qu'ils trouvent eux-mêmes au delà des Pyrénées, étaient les hôtes du Conseil de l'Université.

Un nom est revenu souvent au cours de ces conférences et de ces agapes, c'est celui de M. le recteur Canella, qui a été pour nous un ami fidèle, et qui, au moment où les difficultés de l'accord franco-espagnol énervaient le plus la presse des deux pays, nous écrivait : « Plus que jamais, c'est le moment de venir à Oviedo ! » Aussi est-ce avec une joie toute particulière que l'Université de Bordeaux a appris que le Gouvernement français l'avait fait officier de la Légion d'honneur. Profitons de l'occasion pour le rappeler et l'en féliciter à nouveau.

G. C.

BIBLIOGRAPHIE

Historiographie de Charles-Quint. Première partie suivie des Mémoires de Charles-Quint, texte portugais et traduction française, par **Alfred Morel-Fatio**, Paris, Champion, 1913, 369 pages in-8° (CCII^e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*).

Dans une courte introduction, l'auteur de ce livre indique l'insuffisance documentaire de presque tout ce qui a été publié sur le règne de Charles-Quint. A part ce qui concerne la Belgique, où les matériaux étaient préparés, à part aussi ce qui concerne les démêlés de l'empereur avec les protestants, quel que soit le mérite d'un Baumgarten, il y a beaucoup à faire encore avant qu'une synthèse puisse être tentée. Et c'est surtout pour ce qui touche à l'Espagne qu'on est loin de pouvoir entreprendre autre chose qu'un résumé dans le genre de celui d'Haebler. Ni Höfler ni surtout Danvila ne nous offrent d'assez sérieuses garanties. Ce qu'ils ont fait peut servir, à condition d'être revu de près, et ils ont laissé beaucoup à faire.

C'est pour combler en partie cette immense lacune de la documentation et aussi pour entamer la critique des sources, fort négligée jusqu'à présent, que M. Morel-Fatio s'est proposé de publier une série de volumes consacrés à l'historiographie de Charles-Quint. Dans celui qu'il nous offre aujourd'hui il étudie les historiographes, officiels ou non, espagnols ou italiens, qui ont écrit du vivant de l'empereur ou au lendemain de sa mort; il a joint la traduction portugaise inédite des Mémoires de Charles-Quint, intitulée *Historia do invictissimo emperador Carlos Quinto rey de Hespanha composta por sua Mag. Cesarea... traduzida da lingoa francesa e do proprio original. Em Madrid anno 1620;* et il a mis en regard une nouvelle traduction française, qui remplacera celle qu'a donnée en 1862, de cette même version portugaise, découverte par lui à la Bibliothèque nationale de Paris, le baron Kervyn de Lettenhove.

Un deuxième fascicule sera consacré à l'étude critique de la *Vida y hechos de Carlos V* de Sandoval, avec un appendice formé par les Mémoires de Sancho Cota, secrétaire de la reine Éléonore. Un troisième comprendra les *historiadores de sucesos particulares* avec une

édition critique et annotée de la Chronique scandaleuse de D. Francesillo de Zúñiga, sur laquelle M. Morel-Fatio a déjà écrit, en collaboration avec le regretté Léonardon, un article paru dans le *Bull. hisp.*, t. XI, p. 370-396. La moisson annoncée paraît devoir être abondante. M. Morel-Fatio en avait déjà donné une première gerbe dans *Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour* (cf. *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 227). L'histoire de cette époque l'occupe depuis longtemps, à preuve les nombreux articles qu'il y a consacrés dans cette revue, à commencer par *L'instruction de Charles-Quint à son fils Philippe II* (t. I, 1899, p. 135).

Dans le présent fascicule, il s'est attaché à faire connaître le rôle et l'œuvre des historiographes officiels, des « chronistes », comme il les appelle en francisant le nom de *cronistas* sous lequel on les désignait, lesquels, à partir du règne de Charles-Quint, sont considérés comme exerçant une fonction nationale, ainsi qu'en témoignent certains vœux exprimés par les *cortes*. Il y eut alors, en Castille comme en Aragon, les chronistes du roi, et les chronistes du royaume *(por el reino)* ; et les seconds avaient surtout pour mission de refaire l'histoire du passé. En Aragon le cumul officiel des deux fonctions était admis, et en Castille le chroniste du roi ne s'interdisait pas le domaine de l'antiquité, c'est le cas de Florián de Ocampo. Qu'il s'agît, du reste, de l'antiquité ou du règne actuel, c'était toujours une *crónica* et l'auteur était un *cronista*. On disait d'ailleurs aussi dans les deux cas *corónica* et *coronista*. L'histoire générale d'Espagne dont Ocampo a publié seulement les cinq premiers livres est intitulée *Cronica* dans la première édition (1543) et *Coronica* dans celle de 1553. Lui-même intitule la Chronique générale d'Alphonse X qu'il publie en 1541 *Cronica*, mot transformé en *Coronica* dans l'édition de 1604.

Un point important que M. Morel-Fatio a établi, c'est que la charge de chroniste pouvait être et fut effectivement donnée à plusieurs titulaires à la fois. Le traitement paraît avoir été régulièrement de 80,000 maravédis : c'est un peu plus de six fois ce qu'on donnait à Tolède, en 1559, à un *autor de comedias* pour deux *danzas de villanos* et une *comedia* (*Bull. hisp.*, t. VIII, p. 71).

Sur le premier chroniste de Charles-Quint, don Fray Antonio de Guevara, on trouvera ci-après quelques pages de M. René Costes, qui prépare une thèse sur cet auteur, et je n'ajouterai rien. Les *quitaciones de corte* nous apprennent qu'il toucha son salaire de 80,000 maravédis de 1527 à 1544, ce qui ne l'empêchait ni d'émarger encore pour 60,000 comme prédicateur ni, sans nul doute, de percevoir les revenus de sa mense épiscopale. Il avait succédé comme chroniste à Pierre Martyr d'Anghiera, mort vers la fin de 1526, mais celui-ci était chroniste des Indes, et Guevara eut à écrire l'histoire de l'empereur. Il ne semble rien avoir fait de sérieux. Il n'a jamais été qu'un fantaisiste,

pour ne pas dire plus; est-ce parce que Charles-Quint s'en aperçut, que dès 1536 il lui donnait un collègue, autrement consciencieux, dans la personne de Juan Ginés de Sepúlveda?

Bien que Sepúlveda ne se soit pas consacré exclusivement à sa tâche, et qu'il ait cumulé lui aussi (l'empereur l'ayant chargé d'enseigner le latin au futur Pilippe II), et qu'il ait donné beaucoup de son temps à la polémique, et de bonnes journées aux occupations de propriétaire rural, il a laissé un travail qui compte, le *De rebus gestis Caroli Quinti*, en trente livres, publié malheureusement à une époque où il n'avait plus guère qu'un intérêt rétrospectif comme spécimen de l'historiographie humaniste en Espagne au XVIe siècle, malgré de nombreux passages où le témoignage de l'auteur est réellement documentaire. M. Morel-Fatio proclame que l'ouvrage, dans son ensemble, « tentative très honorable de résumer l'histoire d'un grand souverain et d'une grande époque, avec des moyens insuffisants sans doute, et dans une forme qui a depuis longtemps perdu son prestige, demeure néanmoins une œuvre qu'il serait très injuste de traiter avec dédain. » Le *De rebus Hispanorum gestis ad Nouum Orbem* (de 1492 à 1521) et le *De rebus gestis Philippi II* (de 1556 à 1564), publiés également en 1780 par l'Académie de l'Histoire, n'avaient pas à arrêter M. Morel-Fatio, mais ils prouvent l'activité de cet homme méritant qui eut la conscience, non seulement de préparer, ce qu'ont fait quelques autres, mais de rédiger, puis de corriger et de remettre au net (comme le prouvent les manuscrits conservés par l'Académie) trois œuvres de cette envergure, sachant bien qu'il ne les publierait pas, et les mettant au point simplement pour le cas où le monarque voudrait les utiliser. L'histoire de la découverte du Nouveau Monde, celle de Charles-Quint et celle des huit premières années de Philippe II, il y avait là de quoi remplir une vie d'octogénaire (né en 1490, il ne mourut qu'en 1573) : les hommes de cette époque étaient trempés pour le travail. Mérite à part, il a eu sur d'autres chronistes l'avantage de connaître et de voir souvent les monarques dont il raconte l'histoire. Cela seul lui assure une sorte de prééminence, puisqu'au moins il nous donne sur leurs personnes des impressions de première main. Ce qui lui a peut-être le plus nui, c'est d'avoir écrit en latin.

Ayant écrit en espagnol, son collègue Pedro Mexía a obtenu plus de publicité. La collection Rivadeneyra contient en effet, au tome I des *Historiadores de sucesos particulares*, un des cinq livres qu'il a laissés, le second, consacré à l'histoire des *Comunidades*. Il paraît avoir eu comme Sepúlveda le souci d'aboutir, puisque, nommé chroniste le 8 juillet 1548 et mort le 7 janvier 1551, il avait déjà avancé à ce point son travail; il s'y était du reste préparé par avance, avant d'être pourvu de l'emploi (il le dit lui-même), ce qui prouve

chez lui une vraie vocation. Le vœu que formule M. Morel-Fatio de voir publier l'œuvre tout entière sera rempli par M. René Costes, qui en éditera les deux premiers livres dans sa thèse secondaire, et le reste ensuite.

Sur l'activité de Florián de Ocampo comme chroniste de l'empereur, M. Morel-Fatio n'a pu que donner des indications tirées d'une part des *quitaciones de corte*, qui lui ont révélé de quelle époque à quelle époque les 80,000 maravédis ont été versés audit Florián, et d'autre part d'un catalogue manuscrit des manuscrits de l'Escorial (Bibl. Nat. de Paris, n° 414, décrit par lui au n° 635 de son *Catalogue des manuscrits espagnols* de la Bibl. Nat. de Paris), qui l'a mis sur la trace d'une correspondance reçue par le même Florián en vue de la documentation préalable à une rédaction probablement jamais exécutée, en tout cas disparue. Cette correspondance, j'ai eu l'occasion de l'examiner depuis la publication du livre de M. Morel-Fatio, et je donnerai dans un article à part le résultat de mon examen; je me contenterai de dire ici qu'il confirme la supposition de M. Morel-Fatio, à savoir que cet autre fantaisiste que fut Florián de Ocampo, à qui Guevara peut donner la main, avait au moins songé à réunir des matériaux. Quel emploi en eût-il fait, c'est ce que nous ne saurons jamais, et c'est dommage, car le chroniste eût peut-être valu quelque indulgence au peu scrupuleux auteur de la *Cronica general de España*.

J'avais des raisons de douter que les deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Madrid inscrits sous l'ancienne cote Ff 99 et Ff 100, ou du moins le second, qui contient les *Noticias de lo sucedido por los años 1550 hasta el 1558*, eussent été rédigés par Ocampo, puisque Paez de Castro annonçait la mort de celui-ci en 1555 (voir mon livre *Les Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II*, p. 100). Les preuves que M. Morel-Fatio donne de l'inexactitude de cette affirmation de Paez, en particulier la mention faite, dans les *quitaciones*, des 80,000 maravédis versés à Ocampo jusqu'en 1558, et aussi l'examen de ces deux manuscrits en rapport assez étroit avec la correspondance conservée à l'Escorial, m'ont convaincu que mon doute était mal fondé. Cesáreo Fernández Duro (*Colección bibliográfico-biográfica de noticias referentes á la provincia de Zamora ó materiales para su historia*, Madrid, Tello, 1891, p. 379), citant à l'appui une respectable liste d'autorités qu'il faudrait peser et contrôler, prétend que Florián ayant eu des ennuis à Zamora parce qu'il soutenait (ce fait est exact) que Zamora n'était pas l'antique Numance, se serait fait transférer à Cordoue, et c'est là qu'il aurait été nommé *cronista* de l'empereur, avec la mission d'écrire l'histoire générale d'Espagne; il serait mort seulement en 1590. La correspondance qu'il recevait bien après 1539 à Zamora, comme je le

montrerai, prouve tout au moins que le transfert à Cordoue serait bien postérieur à la nomination comme chroniste.

Fernández Duro ne cite d'ailleurs pas dans sa liste de références la préface que Benito Cano a mise en tête de sa réimpression de la Chronique d'Ocampo (1791); il y aurait vu les raisons pour lesquelles la date de 1555 était proposée pour la mort de celui-ci. Il pouvait en tout cas voir cette date dans l'article consacré à Ocampo par Josef de Rezabal y Ugarte, dans sa *Biblioteca de los escritores que han sido individuos de los seis colegios mayores de San Ildefonso*, qui ne fait du reste que résumer, pour la biographie d'Ocampo, ce qu'avait dit Cano, — ce qui n'empêche pas S. Pawlowski, dans la *Grande Encyclopédie* (au mot *Ocampo*) de dire que cette *Biblioteca* contient la meilleure biographie d'Ocampo.

La vérité, c'est qu'il n'existe pas de biographie d'Ocampo, ni bonne ni mauvaise. Un homme que les uns font mourir en 1590 et les autres en 1555, alors qu'il a eu un rôle officiel comme celui d'historiographe royal ou impérial, et un rôle plus important encore comme historien de l'Espagne ancienne, dont il a falsifié à plaisir les origines et faussé pour longtemps l'historiographie, a encore vraiment besoin et mérite d'être étudié. Un point est acquis maintenant, c'est qu'il n'est pas mort avant 1558. Un autre point est signalé par M. Morel-Fatio, c'est sa participation active aux troubles des *Comunidades* en qualité de secrétaire du fameux évêque de Zamora, D. Antonio de Acuña. Elle est attestée par Manuel Danvila dans son *Historia crítica y documentada de las Comunidades de Castilla*, p. 670-678 du tome III (t. XXXVII du *Memorial histórico español*), et repose sur les réponses faites par deux *maestros* et un clerc étudiant de l'Université d'Alcalá à un interrogatoire concernant ce qui s'était passé alors dans cette ville. Le *maestro* Florián de Ocampo, à la tête de plus de deux cents hommes, serait arrivé au collège et aurait provoqué l'arrestation de plus de quarante *colegiales*, *maestros* et étudiants; après le désastre de Villalar, il aurait été envoyé par Acuña pour ramener du secours de Madrid et de Tolède; il aurait été parmi les plus ardents conseillers du recteur *comunero* Juan de Hontañón, jusqu'à la fin de la lutte. Non moins *gran comunero* aurait été le commandeur grec, Hernán Núñez. Puisque tout cela ressort d'un interrogatoire où ceux qui répondent ont été témoins et victimes, il est difficile de ne pas l'admettre. Il faut croire pourtant que, en ce qui concerne Ocampo, l'éponge fut passée et tout oublié même en haut lieu, puisque dix-huit ans après le même Florián de Ocampo était appointé comme chroniste de Sa Majesté, et que d'autre part son nom ne figure point sur une liste de deux cent cinquante-huit *comuneros* dressée par Paez sur un recueil conservé à l'Escorial (&-III-10) et que m'a montré le P. Miguélez; on comprend du reste que Paez n'ait pas inscrit sur une

telle liste le nom de celui dont les papiers lui servirent à former en partie d'utiles collections.

De Barnabé Busto, qui fut appointé en 1546 et mourut en 1557, il faudrait étudier, comme dit M. Morel-Fatio, l'*Empresa y conquista Germanica del Emperador Carlos V*, conservée à l'Escorial, et la comparer au *Comentario de la guerra de Alemania* par Luis de Avila y Zúñiga.

Juan Paez de Castro n'est plus un inconnu en France depuis que Charles Graux, dans son *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escorial*, a montré son rôle comme humaniste et son affection pour les manuscrits. Dans quelles conditions il fut nommé chroniste en 1555, c'est ce qu'on n'a pas encore tiré au clair. Toujours est-il qu'il fut mis en possession, alors ou plus tard, des papiers d'Ocampo, et je tâcherai, dans l'article que j'annonçais plus haut, d'expliquer comment il s'en est servi. C'était un homme extrêmement minutieux, qui ne ménageait pas sa peine pour annoter et copier des documents; mais il se rendait compte, comme le fait ressortir M. Morel-Fatio, qu'on n'écrit pas l'histoire en se servant « de lettres de soldats ou de propos qui se tiennent sur les places publiques », et c'est en somme tout ce que les correspondants pouvaient fournir à l'historiographe d'une Majesté qui laissait ses chronistes se débrouiller avec leurs 80,000 maravédis, sans presque jamais leur faire communiquer le moindre renseignement. On s'explique très bien que Paez n'ait pu aboutir dans ces conditions. Mais il avait des passions qui l'en eussent à elles seules empêché : l'amour des manuscrits, qui lui prenait bien du temps et de l'argent, et le goût pour l'étude de l'Écriture sainte, qui, au dire du « notaire qui assista Ambrosio de Morales dans l'inventaire de la bibliothèque de feu Paez de Castro » (Graux, p. 429), l'avait évidemment beaucoup plus occupé que la rédaction de la Chronique. En quinze ans, puisqu'il vécut jusqu'en 1570, il ne rédigea que son prologue, si toutefois ce que Morales a pris pour le prologue de la chronique projetée n'est pas la dissertation, écrite antérieurement, sur la méthode pour écrire l'histoire, dissertation dont M. Morel-Fatio donne une analyse et qui a été publiée dans les tomes XXVIII et XXIX de la *Ciudad de Dios*. Mais il a laissé trois collections de documents que signalent Graux et Catalina García *(Biblioteca de escritores de la provincia de Guadalajara)*, une quatrième qu'ajoute M. Morel-Fatio d'après le catalogue manuscrit de l'Escorial déjà cité, et enfin trois autres, qui sont celles-là mêmes que M. Morel-Fatio demandait qu'on examinât pour savoir quelle y était la part d'Ocampo et qui sont, à mon avis, des recueils formés par Paez à l'aide des documents d'Ocampo et d'autres documents aussi sans doute. Soit en tout sept collections, dont quatre à l'Escorial et trois à la Bibliothèque Nationale de Madrid.

Sur Lorenzo de Padilla je publierai prochainement un article où j'examine son œuvre comme historien de l'antiquité, et où j'aurai l'occasion de parler des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Madrid qui contiennent sa *Cronica de los Emperadores*.

Dans le second des deux volumes en question, du folio 307ᵛ au folio 341ᵛ et dernier, Padilla raconte année par année l'histoire de Charles-Quint, de 1517 à 1547. Lui-même déclare en 1554 qu'il n'a jamais reçu ni subvention ni salaire, ainsi que le relève M. Morel-Fatio; c'est donc à titre bénévole, mais non sans espoir sans doute, qu'il avait ainsi couché par écrit, assez brièvement d'ailleurs, les faits et gestes de l'empereur. J'ajouterai qu'une note anonyme mise sur l'exemplaire unique de son *Historia de España* imprimée vers 1570, porte qu'il dut être nommé cronista « por los años de 1540 ». Cette supposition paraît, comme on voit par ce qui précède, assez mal fondée.

Alonso de Santa Cruz ne fut chroniste que sous Philippe II, mais remplit les fonctions de cosmographe sous Charles-Quint; et peut-être cette fonction, qui lui donnait l'occasion d'approcher et même d'enseigner Sa Majesté, fut-elle aussi ce qui lui donna l'idée d'écrire une chronique de l'empereur dont Ranke a vu à Rome un manuscrit, et qu'il serait évidemment intéressant de connaître.

Tels sont les huit chronistes espagnols plus ou moins officiels qui se sont occupés d'écrire l'histoire de Charles-Quint. J'ai insisté sur eux parce que la nécessité d'étudier leurs œuvres, en bonne partie *terra incognita*, est le programme que recommande M. Morel-Fatio lui-même dans la présente étude d'ensemble, la première qui ait paru sur l'historiographie de Charles-Quint. Plutôt que d'accumuler les épithètes laudatives, j'ai pensé bien faire en résumant l'état où se trouve placée la question désormais en ce qui concerne chacun de ces chronistes.

Mais ce n'est là qu'une partie de l'exposé de M. Morel-Fatio, qui a consacré ses deux derniers chapitres aux historiographes italiens. Paul Jove, Girolamo Ruscelli, Lodovico Dolce, Francesco Sansovino, et à l'Espagnol italianisé Alfonso de Ulloa, tous bénévoles, sinon désintéressés. Ici, je n'ai rien de mieux à faire qu'à admirer une érudition toujours agréable autant que sûre, et je recommande en particulier tout ce qui est dit du premier et du dernier de ces écrivains, qui méritaient dans cette galerie la place qu'ils y ont obtenue. La question des lettres de Guevara inventées par Ulloa n'est pas la moins curieuse, et si M. Morel-Fatio ne l'a pas poussée davantage, c'est qu'il veut en laisser le soin à M. Costes, qui a fait des découvertes là-dessus et nous en dira plus long dans le livre qu'il prépare sur Guevara.

La version portugaise du texte français original disparu des *Mémoires*

de Charles-Quint et la nouvelle traduction française que M. Morel-Fatio nous donne de cette version occupent la seconde moitié de ce premier volume sur l'historiographie de Charles-Quint. La traduction française du baron Kervyn de Lettenhove n'était pas irréprochable, tant pour le français que pour le sens. D'autre part il était utile de donner enfin le texte portugais, qui a été traduit en 1620 du texte original français, en attendant que ce texte original dont Guillaume Van Male, aide de chambre de l'empereur, reçut la dictée en 1550 et devait élaborer une traduction en beau latin, soit à son tour retrouvé. M. Morel-Fatio se demande à qui il faut attribuer, à l'empereur (cela lui paraît peu probable), à son secrétaire ou au traducteur portugais, l'étrange manie d'employer deux mots pour un, comme *abaixar e deminuir, damno e mal, effeito e execução,* dont il relève une longue liste. Elle est due aux habitudes du temps. On pourrait en citer de nombreux exemples dans beaucoup d'auteurs du XVIe siècle et même du XVe, non seulement dans Mariana et Luis de León, qui visent au beau style, mais dans Garibay et Zurita, qui s'en soucient moins apparemment, dans Pérez de Guzmán, dans López de Ayala, voire dans la Chronique générale d'Alphonse X (cf. mon *Mariana historien*, p. 384-386). Rien d'impossible à ce que Charles-Quint, voulant écrire ses mémoires, ait employé, ou recommandé, ou tout au moins permis à son secrétaire un tel procédé, qui donne de l'ampleur à la phrase, s'il ne donne pas toujours plus de précision à la pensée. Je donne ma remarque pour ce qu'elle vaut.

Dans quelle mesure l'impérial auteur a-t-il utilisé les « deux liasses de cahiers d'histoire par Florián de Ocampo et d'autres » qui furent inventoriées parmi ses effets à Yuste au lendemain de sa mort, c'est ce qu'il serait intéressant de savoir. S'en est-il servi pour revoir son propre texte? Et de quelles liasses *(emboltorios con cuadernos de historia)* s'agit-il exactement? De celles qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Madrid, sous les cotes Ff 99 et Ff 100? De celle de l'Escorial et de quelque autre disparue? Mais des trois recueils que nous connaissons pour contenir la documentation d'Ocampo, celui de l'Escorial est passé par les mains de Paez; ceux de Madrid sont une copie d'un recueil qui a également passé par ses mains. C'est du moins ce que je pense pouvoir établir. Au moment où est mort l'empereur, il ne me semble pas probable que Paez eût déjà pu mettre en ordre et compléter ces collections, surtout s'il n'a eu les papiers d'Ocampo qu'après la *vraie* mort de celui ci, qui semble avoir précédé de peu celle de l'empereur. Ou bien il a eu les deux *envoltorios* seulement après la mort de Charles-Quint, ce qui me paraît douteux, ou bien il s'agit de collections différentes de celles que nous connaissons. C'est un sort: toutes les fois qu'on retrouve Ocampo, il y a du mystère.

Bien entendu, M. Morel-Fatio a annoté les Mémoires, qui en avaient besoin. La peine qu'il a prise de les traduire lui en faisait mieux voir qu'à personne les difficultés et les obscurités. G. CIROT.

Les renseignements auxquels on doit avoir recours lorsqu'on veut tracer une biographie satisfaisante d'Antonio de Guevara sont de deux sortes : les uns émanent des informations que lui-même s'est plu à donner sur sa personne en maints passages de ses écrits; les autres sont de simples documents d'ordre administratif. Des premiers, M. Morel-Fatio s'est méfié avec juste raison, et des seconds il a tiré, dans le deuxième chapitre de son ouvrage, plus que l'on n'en pouvait attendre. Seuls, en effet, ces derniers méritent entière créance, et ils doivent nous être d'autant plus précieux que, malgré leur sécheresse, il fournissent les premières données positives sur l'existence du fameux évêque. Les dates de sa naissance, de son arrivée à la cour, de son entrée au monastère, ne peuvent en somme être obtenues que par induction, et il faut arriver à l'année 1521, alors que Guevara a déjà quarante et un ans, pour avoir enfin une certitude absolue sur une circonstance de sa vie : elle nous est fournie par une dépêche royale conservée à Simancas qui l'appelait à prêcher dans la chapelle royale. Or, Charles-Quint était alors aux Pays-Bas, et Guevara devait être pour lui un parfait inconnu. Mais M. Morel-Fatio, rapprochant pour la première fois cette désignation de Guevara comme prédicateur du voyage de son frère aîné, le docteur D. Fernando, qui avait été chargé par le gouverneur Adrien d'Utrecht de tenir l'Empereur au courant de la révolte des comuneros, suppose avec beaucoup de vraisemblance que l'envoyé du cardinal profita de son séjour auprès de Charles pour « pousser son cadet ». De toutes manières, fait remarquer M. Morel-Fatio, la dépêche de 1521 n'était pas une nomination officielle; celle-ci ne vint qu'en 1523, et Wadding nous en a rapporté les circonstances. La coexistence des deux documents[1] permet donc de ne pas considérer comme erroné le texte de Wadding, ainsi que M. Julián de San Pelayo se trouvait amené à le faire pour ne pas accuser Guevara de mensonge. C'eût été, d'ailleurs, faire trop d'honneur à l'auteur du Marc-Aurèle que de sacrifier un texte précis aux indications chronologiques de ses lettres. M. Julián de San Pelayo, qui le premier a eu le mérite de recourir à des pièces d'archives pour éclairer les renseignements autobiographiques fournis par les Épîtres, s'était cru tenu cependant, à en respecter les dates[2]. Il nous paraît que ce serait désormais

1. Le premier, ainsi que l'indique M. Morel-Fatio, avait été d'ailleurs déjà signalé par Danvila dans le *Memorial histórico*, t. XXXVIII, p. 628.

2. Pour l'une d'entre elles, dont la date est inacceptable, M. de San Pelayo préfère supposer que celle-ci a été rapportée inexactement depuis la 1re édition (voir sa réimpr. du *Menosprecio*, p. CXLI, n. 1).

s'obstiner contre toute évidence et, tout en nous excusant de sortir un peu des limites d'un simple compte rendu, nous croyons qu'il ne sera pas inutile de nous arrêter un instant à le prouver :

Si nous examinons d'abord les lettres VI et XI (éd. Ribadeneyra), nous relèverons des détails qui, à l'époque indiquée, ne concordent point avec ce que nous savons soit des séjours de Charles-Quint en Espagne, soit de la vie de Guevara lui-même : « Il y a trente-huit années, dit-il dans la lettre au Connétable de Castille, que j'ai été amené à la cour de César... » Comme il y vint à l'âge de douze ans, et que la lettre est datée de 1525, il serait donc né en 1471, ce qui n'est pas exact. Au cours de sa lettre à Antonio de la Cueva (datée du 30 juin 1525), il raconte à son correspondant que le commandeur Juan de Torres n'a pas voulu le commandement d'Ocaña que lui donnaient les gouverneurs, disant qu'il méritait plus, et que le roi lui donnerait davantage lorsqu'il reviendrait de Flandre. Or, Charles-Quint était en Espagne à cette époque, et se trouvait même à Tolède durant le mois de juin. Telle lettre de 1523 (Ép. XXXIII) à Gonzalo Gil doit être évidemment reportée à l'année 1520 ou 1521, car elle fut écrite en pleine guerre des *comunidades*, le roi étant encore hors d'Espagne, et telle autre (Ép. III) à Antonio de Zúñiga doit, pour de semblables raisons, avoir été écrite avant 1522.

Le plus souvent l'inexactitude de la date ressort très clairement d'une allusion à un événement qui n'a pas encore eu lieu. C'est ainsi que les conseils adressés par Guevara au connétable de Castille (Ép. II) au moment où il dirige le siège de Fontarabie, durent être donnés en 1524 et non en 1522, et que la lettre à Pierre Giron (Ép. V) faisant allusion à la découverte de Pizarro, qui ne s'embarqua qu'en 1526, est forcément postérieure d'au moins trois ans à la date qui lui a été assignée. De même l'épître XIV (2e partie) « à un ami secret », bien que portant au bas la date du 22 mai 1524, fait allusion à la guerre de l'Espadan, et n'a pu par conséquent être écrite avant la fin de l'année 1526.

Parfois la contradiction entre l'année que porte la lettre et celle de l'événement qui nous permet de la réfuter est d'une évidence déconcertante. C'est ainsi que Guevara, qui ne fut nommé évêque de Guadix qu'en 1529, fait allusion dans une lettre à D. Alonso de Albornoz (Ép. VIII) du 12 mars 1523 (!) au procès qu'il soutint lors de son premier épiscopat, contre l'archevêque de Tolède, et que le 30 mars 1534, dans une lettre adressée à l'amiral D. Fadrique Enríquez (Ép. LXI), on est tout surpris de lire ces mots : « L'année passée, allant visiter mon évêché de Mondoñedo... » Mais que penser encore de la lettre à Jerónimo Vique (Ép. XIX) où, au début d'avril, notre épistolier met sur le compte des chaleurs d'août un violent rhume dont était alors affligé son correspondant, et de l'épître au

marquis de los Velez (Ép. XIII) où, en plein été, il se plaint des rigueurs de l'hiver? Et comment enfin celle au docteur Melgar (Ép. L) peut-elle être écrite en 1521, lorsqu'il nous apprend dans cette même lettre qu'à Burgos, en 1521, le Dr Soto le guérit des fièvres erratiques?

Voilà donc une douzaine de lettres qui, de toute évidence, sont mal datées, et nous pourrions aisément en augmenter le nombre. Guevara a donc établi l'âge de ses lettres, on n'en peut douter, après coup, et même au petit bonheur, car, si pour quelques-unes d'entre elles certaines erreurs étaient possibles (du moins sans une lecture attentive), pour beaucoup d'autres il n'en était pas ainsi, et un rapide coup d'œil sur leur contenu eût suffi pour lui montrer la contradiction qu'il allait créer [1].

Aussi est-ce avec raison que M. Morel-Fatio n'accepte qu'avec méfiance les indications chronologiques des Épîtres pour fixer à présent la date de la nomination de Guevara au poste d'historiographe. Le premier document où il apparaît revêtu de cette charge est du 7 décembre 1526, et il semble difficile d'admettre, comme il a cherché à le faire croire, que lors de la guerre des *comunidades*, il en fût déjà pourvu. M. Morel-Fatio doute encore très fortement de l'intervention de Guevara dans cette guerre, et conteste toute réalité historique au raisonnement de Villabrájima et aux lettres adressées aux différents chefs comuneros. Nulle part en effet, parmi les témoignages contemporains (et nombreux sont les documents sur cette époque si troublée), on ne trouve trace de son rôle dans la guerre, et les historiens qui en ont relevé l'importance ne l'ont fait que d'après le témoignage des Épîtres, c'est-à-dire sur la foi de l'unique intéressé. Néanmoins, nous nous permettrons de faire remarquer que son influence, si elle existe réellement, dut être surtout secrète, et ses intrigues souterraines.

D'autre part, il pouvait exagérer et inventer au besoin le caractère de ses rapports avec les chefs *comuneros :* les principaux étaient morts ; et en prêtant à Acuña, peut-être gratuitement, une vive colère pour ses agissements envers la Junta et ses heureuses tentatives de corruption, Guevara augmentait d'autant l'importance de sa personne aux yeux de César et aux yeux de la postérité. Mais il ne pouvait, semble-t-il, inventer entièrement ce rôle. Il n'eût pu, sans ridicule, s'attribuer indûment la conversion de Pedro Girón et de toutes pièces se fabriquer de tels états de service dans des circonstances dont les principaux acteurs, dans le parti vainqueur, étaient encore vivants et capables de se souvenir. Il reste pourtant l'éclat de Villabrájima, dont on devrait retrouver l'écho autre part que dans les Épîtres, et nous croyons que, si l'intervention de Guevara dans la révolte de 1521 n'est

1. On peut alors se demander pourquoi il ne les a pas évitées; nous nous proposons de l'examiner dans un travail ultérieur.

pas entièrement un mythe, cette intervention doit être ramenée à des proportions très réduites. Mais quand bien même le mensonge ne serait pas intégral et renfermerait une parcelle de vérité, on ne pourrait hésiter à conclure avec M. Morel-Fatio « qu'Antonio, qui cultiva avec succès la supercherie littéraire, qui trompa ses contemporains en inventant par exemple une correspondance de Marc-Aurèle avec des Romains fictifs, les trompa aussi sur son propre compte en jouant au personnage important, qui serait intervenu comme messager de paix et suprême réconciliateur entre les partis adverses ».

Tout en examinant la valeur historique des Épîtres familières, l'auteur de l'Historiographie de Charles-Quint relève leur ton cavalier et les privautés que se permet l'écrivain avec ses correspondants, qui sont souvent de grands seigneurs : « Vraiment, écrit-il, on s'étonne quelquefois de ce langage, et l'on se demande comment il a pu être toléré par ces riches-hommes de Castille, à peine sortis de la période féodale, et qui étaient à coup sûr d'assez puissants seigneurs. » Mais il l'explique aussitôt très clairement : d'abord, sous le froc de franciscain, Guevara est en somme un des leurs, et en second lieu, il peut intervenir utilement auprès de l'Empereur dans la répartition des bénéfices [1].

La partie la plus intéressante du chapitre consacré à Guevara est certainement celle où l'auteur examine son rôle d'historiographe. On sait qu'il n'est rien resté de sa chronique, à laquelle il est fait tant d'allusions dans les épîtres, et que d'autre part Guevara, obéissant évidemment à des scrupules religieux, a avoué dans son testament que, depuis l'année 1536, il n'y avait plus travaillé, tout en continuant à toucher les émoluments affectés à sa charge. Restait à déterminer ce qu'il avait bien pu écrire avant cette date, et sur ce sujet l'on semblait condamné à tout jamais à de vagues suppositions. Mais M. Morel-Fatio, en utilisant certaines indications de Sandoval, qui eut entre les mains le brouillon de sa chronique, a pu obtenir des résultats tout nouveaux. Le premier, il a songé à examiner de près le style des lettres adressées par les villes de Castille, qui se trouvent dans le *Carlos Quinto* de Sandoval. Cet examen lui a permis de les attribuer nettement à Guevara, et sa démonstration, qui eût été peut-être douteuse s'il se fût agi de tout autre écrivain, est dès à présent indiscutable, le style de Guevara ne pouvant se confondre avec aucun autre.

1. Remarquons en outre que les railleries trop risquées, les lettres où le correspondant est réellement tourné en ridicule, s'adressent le plus souvent à ceux dont la condition sociale est la plus modeste : regidores, alcaides...; Mosen Rubín, sa plus grande victime, n'est point un bien grand personnage, et si le Connétable de Castille, tout en étant son ami, eût pu raisonnablement se fâcher de la publication des lettres où il est fait allusion à ses affaires de famille, il est à noter que celui-ci est mort lors de l'impression des Épîtres, de même que plusieurs des correspondants nobles de Guevara.

D'autre part, la présence dans les Épîtres Familières de certains morceaux purement historiques (tout particulièrement sans doute ceux qui ont trait à l'institution de l'ordre de l'Écharpe et aux anciens privilèges de Badajoz) a pu amener M. Morel-Fatio à émettre une hypothèse toute nouvelle sur la composition des Épîtres. Ayant toujours en vue la fameuse chronique, il écrit en effet : « Qui sait même si cette chronique, en fin de compte, n'a pas pris simplement la forme des Épîtres Familières, selon le modèle que lui fournissait l'œuvre posthume de son prédécesseur Pierre Martyr d'Anghiera ? » Et voici comment le chroniste de Charles-Quint, imitant l'exemple de l'auteur de l'*Opus Epistolarum* aurait pu procéder : « Guevara aurait amassé des notes, se disant qu'il les utiliserait plus tard, puis, ayant décidé la publication de ses lettres, il y aurait introduit tout ce qui pouvait en faire l'équivalent du récit historique de toute une période. » — L'explication paraît légitime, et il devra désormais en être tenu le plus grand compte dans toute étude sur l'Épistolaire de Guevara.

Mais, pour ne parler que de la partie historiographique, nous connaissons dès maintenant, grâce au présent ouvrage, les emprunts de l'historien Sandoval, et savons en outre en quoi durent consister ce que Guevara appelait « les Chroniques de César ». Certes, elles ne devaient pas valoir les 80.000 maravédis annuels de Charles-Quint, qui vraiment n'eut pas souvent bonne main dans le choix de ses historiographes. Est-ce à dire qu'on ne doive pas se lamenter de leur disparition ? Sans doute, constate M. Morel-Fatio, Guevara manquait totalement des qualités qui font le véritable historien, et sa Chronique n'eût été qu'un tissu d'anecdotes et de fables. Il y a pourtant lieu, à son avis, d'en regretter la perte : « Celui qu'un fou de cour traitait de *predicador parlerista é coronista de su Majestad in magnam quantitatem* a dû y laisser beaucoup de bavardage, mais de ce bavardage amusant et instructif qui éclaire certains côtés de la vie d'autrefois et d'une société disparue que les historiens sérieux ne nous aident pas du tout à nous représenter. »

Tel est, en définitive, le jugement que porte M. Morel-Fatio sur l'œuvre historique du premier chroniste de Charles-Quint, et ce chapitre, où elle se trouve étudiée pour la première fois, et où l'auteur aboutit cependant à des conclusions si précises, vient jeter un peu plus de clarté sur la figure si intéressante, — et à certains égards si énigmatique, — de l'évêque de Mondoñedo.

René COSTES.

CHRONIQUE

~~ Sur l'invitation du comité de l'*Ateneo*, M. Ernest Zyromski, professeur de littérature française à l'Université de Toulouse, est allé à Madrid pour faire une conférence qui a eu lieu le 18 mars dernier, et dont le sujet était « Le procès du romantisme ». Le public d'élite qui fréquente les conférences de l'*Ateneo* a beaucoup apprécié le talent original, la parole sincère et distinguée de notre sympathique et éminent collègue.

~~ M. Joseph Calmette a publié dans la *Revue historique* (1912) une étude sur *La politique espagnole dans l'affaire des barons napolitains (1485-1493)*; il y montre le rôle de Ferdinand le Catholique et celui du pape Innocent VIII, ainsi que les conséquences de la conjuration, le tout avec documents inédits à l'appui.

~~ On lira avec intérêt dans le *Bulletin italien (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux)*, tome XII, 1912, nos 1, 2 et 3, une réimpression de la *Caduta del conte d'Olivares* du P. Ippolito Camillo Guidi, parue anonyme en 1644, et dont il existe trois traductions espagnoles au moins : une a paru dans le *Semanario erudito*, une autre récemment dans le *Bol. de la R. Acad. de la Hist.* (cette seconde a été donnée comme inédite), une troisième, la meilleure, est naturellement celle qui est restée inédite. L'édition qui nous est donnée cette fois du texte italien d'après celle de 1644 avec les variantes de la dépêche originale, quelque peu différente et privée de deux passages intéressants, a des chances pour être définitive : elle est de M. Morel-Fatio, qui a utilisé les notes accompagnant la traduction manuscrite, et a joint une annotation qui éclaircit et au besoin rectifie le texte. Dans l'introduction, la négligence et l'ignorance de plus d'un éditeur ou historien sont déplorées comme il convient.

~~ Dans la *Romania* (avril 1912), M. G. Millardet apporte une nouvelle explication sur les différences du traitement de *a* + *yod* en vieil espagnol, différences qui tiennent évidemment à ce que le yod se combine ou ne se combine pas avec l'*a* qui précède; et il ne se combinerait pas quand l'*a* était suivi d'un *yod* + voyelle parce qu'alors l'yod ne passe pas à la syllabe précédente par métathèse (*capiam* > *quepa*), et la division des syllabes s'opère ainsi : *a* | *yod* + voyelle. De là *maium* > *mayo*; *cadeo* > *cayo*; *stagnum* > *estaño* (ce dernier par suite de la réduction précoce de *gn* à *ñ*). M. Millardet étend la portée de cette conclusion et établit que « toutes les géminées se sont simplifiées en espagnol au cours de la période romane primitive... La coupe des syllabes est donc tombée immédiatement avant chaque consonne intervocalique (*Ma* | *yo*). »

~~ Le tome VII de la *Colección de Documentos para el estudio de la Historia de Aragón* est constitué par *La representación aragonesa en la Junta Central Suprema (25 sept. 1808-1810)*, recueil de documents conservés à l'Archivo histórico national (ceux qui se rapportent aux représentants aragonais dans la *Junta Central Suprema*) ou copiés dans les *Actas de la Junta Superior de Aragón*, dont sept volumes sur neuf sont à l'Archivo de la Diputación de Saragosse. Une étude préliminaire et un Index permettront d'apprécier l'utilité de cette publication, préparée en vue du Congrès de 1908, et dont il convient de savoir gré à l'auteur, un jeune et laborieux élève de M. Eduardo Ibarra, D. Pedro Longás y Bartibás.

~~ Le *Fonti spagnuole della « Storia dell' Europa » del Giambullari*, tel est l'objet d'un article de M. Eugenio Mele dans le *Giornale storico della Letteratura italiana* (1912, p. 359 et sq.; tiré à part). Ces sources sont la Chronique générale (celle qu'a éditée Ocampo), les *Commentarii urbani* de Raffael Maffei da Volterra, l'*Hispaniae Descriptio* de Mario Arezzo. Ainsi sont remises au point certaines assertions aventurées du professeur G. Kirner, qui évidemment ne s'était pas bien renseigné.

~~ Pour faire suite aux *Primeros Pinitos*, premiers pas dans l'étude de l'espagnol, MM. Dibie et Fouret, tous deux professeurs agrégés, viennent de faire paraître *Andando* (Paris, Didier; Toulouse, Privat), un modèle d'ingéniosité pédagogique où l'élève de deuxième année apprendra « en se promenant » à connaître l'espagnol et aussi l'Espagne. La fantaisie de l'illustration, due à M. Victor Ramond, contribuera au succès de ce petit volume de classe. Une carte d'Espagne, des spécimens d'affiches, de réclames, de factures et même de lettres de faire part de décès, compléteront l'initiation de l'enfant aux choses du pays; et, pour lui donner un avant-goût de ce que lui réserve la lecture des grands auteurs, on a complété par de petits morceaux tirés pour la plupart des écrivains contemporains. La grammaire se trouve ainsi cachée, et les élèves l'avaleront sans s'en apercevoir: ainsi veulent les programmes. L'élégance de l'impression et même de la reliure mérite bien aussi un bon point.

~~ Dans son article sur *L'espagnol langue universelle*, publié dans notre dernier fascicule (t. XV, p. 220), M. Morel-Fatio parle d'un « abad de San Frontes », qu'il a pu identifier depuis: c'est Gonzalo de Illescas, l'auteur de la *Historia pontifical y catholica*, qui était *abad de Sant Frontes* et *beneficiado de Dueñas*.

G. C.

18 juin 1913.

LA RÉDACTION : E. MÉRIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS.
G. CIROT, *secrétaire;* G. RADET, *directeur-gérant.*

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XV. Octobre-Décembre 1913. N° 4.

MES FOUILLES A NUMANCE ET AUTOUR DE NUMANCE

(1905-1912)

Les luttes pour la liberté, celles de notre propre peuple et celles des peuples étrangers, beaucoup plus que d'autres événements historiques, excitent notre intérêt. La forêt de Teutoburg témoigne de la lutte victorieuse pour la liberté soutenue par des tribus germaniques contre Rome. Mais Alésia et Numance ont aussi une renommée éternelle comme les lieux où deux autres peuples valeureux de l'Occident, les Gaulois et les Celtibères, dans une lutte héroïque, succombèrent devant la supériorité des forces romaines et des meilleurs généraux de leur temps, Scipion et César.

Alésia et la dernière lutte des Gaulois sous Vercingétorix sont immortalisées par les Commentaires de César. De Numance et de la ruine des Celtibères un célèbre témoin oculaire, Polybe, l'ami de Scipion, avait aussi parlé dans ses écrits, mais son ouvrage sur la guerre numantine ne nous est point parvenu.

Numance, la ville principale et le dernier boulevard des vaillantes tribus celtibères, habitantes des hauts plateaux inhospitaliers de la Vieille-Castille, alors que depuis longtemps tous les environs étaient soumis, résista pendant dix années (143-133 av. J.-C.) à la supériorité des forces et de l'art de guerre de Rome, n'ayant que 8,000 combattants et même en dernier lieu 4,000 seulement. Chaque année, depuis 143 av. J.-C., une armée consulaire de deux légions, formant avec les milices auxiliaires environ 30,000 hommes, se présenta devant ses murs; chaque année, elle fut honteusement mise en fuite. Les généraux romains n'osaient plus se hasarder devant cette

invincible ville de barbares, lorsqu'enfin Scipion, le destructeur de Carthage, reprit la guerre avec 60,000 hommes, entoura Numance d'une circonvallation de neuf kilomètres de longueur protégée par sept camps, l'affama et la força de se rendre. Ce fut par ce même moyen que succomba plus tard Alésia, la compagne d'infortune de Numance. C'est avec horreur que par Appien, qui nous a conservé un extrait du récit de Polybe, nous apprenons les derniers jours des Numantins : comment leurs envoyés rentrant sans succès furent mis en pièces, comment ensuite, lorsque tout, même l'herbe et le cuir eurent été consommés, ils dévorèrent les morts, puis les malades, puis les hommes faibles, et enfin s'entre-tuèrent presque jusqu'au dernier. Les survivants, une centaine d'hommes, se rendirent à l'impitoyable vainqueur. Polybe a décrit avec un horrible réalisme l'exode des derniers défenseurs de Numance : comment ils sortirent chancelants, vêtus de guenilles, couverts d'ordures, avec les cheveux hirsutes, les ongles longs, les yeux égarés encore pleins d'une haine mortelle. Contre cette ville héroïque Scipion décréta le même châtiment qu'avait subi Carthage : la ville fut incendiée et son territoire partagé entre les voisins qui s'étaient soumis.

Numance disparaît depuis lors des annales de l'histoire. Mais lorsque Auguste, le pacificateur, organisa la province d'Espagne subjuguée enfin après deux cents ans de luttes, construisit des routes, fonda des villes, il fit également sortir de ses cendres Numance située sur la route stratégique qui menait au théâtre de la guerre cantabrico-asturienne. Modeste petite ville provinciale, cette seconde Numance subsista jusqu'à l'époque de l'invasion des Germains. Alors disparaît ce nom jadis si célèbre ; il n'est cité ni dans les textes visigothiques, ni dans les textes arabes. Mais avec la Reconquête on voit renaître les souvenirs se rattachant à l'ancienne histoire du pays, et avec eux le nom de Numance. Lorsqu'au xe siècle fut fondé l'évêché de Zamora, son évêque se nommait « Episcopus Numantinus ». C'est pour cela que l'on chercha par erreur Numance à Zamora, située bien loin de l'emplacement réel. C'est seulement au xvie siècle, lors de la renaissance de la

littérature classique, qu'on connut la description topographique de Numance que donnait Appien. On situa alors Numance à sa place exacte, au confluent du Duero et du Merdancho, près du village de Garray, sur une colline qui portait les restes d'une ancienne ville. Grâce aux anciens auteurs qui parlaient de Numance et de sa lutte héroïque, sa renommée s'étendit de nouveau dans toute l'Espagne, et derechef les poètes s'occupèrent d'élever sa valeur jusqu'aux cieux, tandis que les topographes discutaient sur son emplacement terrestre. C'est alors que Cervantes, l'auteur immortel de Don Quichote, composa une tragédie *Numancia*, qui dans des scènes saisissantes, avec une éloquence enflammée, retrace les derniers jours de Numance. Comme la plupart, Cervantes cherche aussi la ville héroïque sur la colline de Garray, et sa poésie décèle une connaissance complète de la région. Mais la preuve que Numantia y aurait été réellement située n'existait pas encore. La description d'Appien n'était pas suffisante, et à côté de Garray, la ville voisine Soria, qui se nommait fièrement « la segunda Numancia », et Zamora élevèrent la prétention d'être Numance.

C'est seulement dans la soixantième année du XIXe siècle qu'on fit un pas en avant. C'est alors que l'ingénieur Eduardo Saavedra, qui dans la province de Soria s'occupait de la construction de nouvelles routes, examina la voie romaine qui, partant de la vallée de l'Èbre, menait aux plateaux celtibères[1], et sur laquelle, d'après les itinéraires romains, se trouvait Numance. Comme en outre la ville, d'après Appien, était située sur le Duero, il en résultait qu'elle ne devait être cherchée réellement que sur la colline de Garray, où la voie romaine traversait le Duero. Autant que le permettait la tradition littéraire, l'identité de la colline de Garray avec Numance était prouvée. Mais il manquait la clé de voûte de la preuve, la découverte de la ville même. Ce qu'on voyait sur la hauteur de Garray, c'étaient seulement les restes d'une ville romaine. Saavedra entreprit alors de chercher la ville ibérique détruite par Scipion. Mais

1. VIA sur la petite carte adjointe.

ses fouilles de trois mois, d'après le rapport officiel présenté à l'Académie de l'Histoire espagnole, n'avaient donné comme résultat que des vestiges d'une ville romaine, rien d'une ville plus ancienne, d'origine ibérique. Ce récit eut pour conséquence de donner un nouvel aliment au doute, et l'emplacement de Numance resta de nouveau incertain, comme celui de Troie qui avait été non moins vivement contesté.

I. La ville ibérique.

En l'année 1902, lors d'un voyage en Espagne, je visitai la colline de Garray et reconnus que la colline et ses environs répondaient si bien à la description d'Appien, que la ville, malgré les données négatives des fouilles espagnoles, ne pouvait être cherchée qu'ici. Avec cette première visite, en août 1902, commença mon entreprise numantique, qui aujourd'hui, après dix années, est arrivée à son terme. Les trois années suivantes 1903-1905, je les consacrai à l'étude de la tradition historique et à celle du plan de la colline et des environs relevé en 1861, mais non publié, et qu'avec une libéralité vraiment espagnole M. Saavedra avait mis à ma disposition. Le fruit de ces travaux antérieurs est le livre publié en 1905 dans les Abhandlungen der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften : *Numantia, eine topographische-historische Untersuchung*. L'ouvrage se compose de deux parties : dans la première partie, d'après les descriptions d'Appien et les plans espagnols, j'examine la topographie de la ville et l'investissement fait par Scipion; dans la deuxième partie, je fournis la preuve que le récit d'Appien concernant la guerre numantique et sa description de la topographie de Numance remontent à Polybe, le compagnon de Scipion, le témoin oculaire et l'historien du siège de Numance. Grâce à cette preuve, la description d'Appien, jusqu'alors à peine considérée, acquit une grande importance. A la fin de cet ouvrage sont formulés les problèmes archéologiques à résoudre à Numance et autour de Numance, à savoir qu'on devrait sous la ville romaine chercher

les ruines de la ville ibérique, et même qu'on aurait des chances de trouver les ruines des camps de Scipion sur les hauteurs entourant Numance. Je prédisais en outre les résultats que donneraient la ville ibérique et les camps romains, celle-là en faveur de l'antiquité ibérique encore presque inconnue, ceux-ci pour l'histoire militaire de la Rome républicaine. Ces problèmes exposés en 1905 ont été résolus les années suivantes et chacune des prédictions s'est réalisée. Lorsque je publiai le premier ouvrage, j'attendais encore de la part des Espagnols l'accomplissement de ce devoir archéologique, et à la fin du livre, j'adressais un pressant appel au gouvernement et au peuple espagnols. Lorsque l'ouvrage arriva en Espagne, on parla il est vrai d'une traduction, mais l'appel du savant étranger ne fut pas écouté, bien que la colline de Numance fût monument national, et que l'on fût sur le point d'y ériger une stèle commémorative. Alors je me décidai à mettre moi-même la main à l'œuvre. La Société des Sciences de Göttingen m'accorda 1,000 marcs, et au début d'août 1905 je me mis pour la deuxième fois en route pour Numance, accompagné de M. Constantin Koenen, celui qui avait découvert et exploré le camp de Novaesium, comme collaborateur archéologique. Le 11 août, nous arrivâmes à Soria, la modeste capitale de la province, et nous fûmes reçus avec grande courtoisie par les autorités dont l'attention avait été éveillée par une recommandation de notre ministre des affaires étrangères. Dès le jour suivant, le 12 août, je commençai avec cinq ouvriers les fouilles sur la colline de Garray. On pratiqua quatre tranchées bien orientées qui, poussées jusqu'à la roche, devaient d'abord permettre de déterminer les couches existantes et l'étendue de l'ancienne ville. Pour la deuxième fois la pioche et la bêche commencèrent leur œuvre, mais cette fois avec un meilleur résultat que quarante ans auparavant. Après quelques heures à peine se présentaient des choses étonnantes. Dès que les tranchées arrivèrent au-dessous du niveau de la ville romaine et devinrent plus profondes, on heurta une couche rouge de décombres provenant de briques en argile brûlées, et, dans ces décombres gisaient des morceaux de ces vases ibériques peints que préci-

sément Pierre Paris venait de faire connaître. Il n'y avait point de doute : au-dessous de la ville romaine était ensevelie une ville ibérique plus ancienne, détruite par le feu : *Numance était trouvée*. Les fouilles s'étendant, et traversant bientôt toute la colline et ses pentes, présentèrent partout le même aspect. Partout se montra une couche rouge provenant de l'action intense du feu qui avait détruit et brûlé les briques rouges des murs. La nouvelle de la découverte de la célèbre ville cherchée vainement quarante ans auparavant se répandit comme une traînée de feu dans le pays. De tous côtés affluèrent des curieux, et plus d'un emporta comme souvenir un fragment d'argile brûlée. Le 24 août, lorsque les fouilles allemandes étaient déjà passablement avancées, en présence du roi Alfonse XIII, le sénateur Aceña découvrit l'obélisque qu'il avait fait ériger sur la hauteur de Numance. Le jour suivant, je montrai au ministre de l'Instruction publique, qui accompagnait le roi, les résultats obtenus jusqu'alors par mes fouilles, et nous fûmes invités au banquet offert au roi par le donateur du monument, dans la salle des États de Soria. Par suite de la coïncidence de la découverte de Numance avec la visite du roi, l'attention générale fut dirigée sur Numance, presque oubliée et employée comme carrière par les paysans. On ressentit comme une honte de ce qu'un étranger eût retrouvé le lieu de l'Espagne le plus célèbre dans l'Antiquité, et on réclama en faveur de l'Espagne la continuation des fouilles. Des exaltés allèrent jusqu'à réclamer le renvoi immédiat des étrangers, et une feuille locale de Soria lança cette belle phrase : que les vagues du Duero devraient se teindre en noir, de honte de ce que des mains étrangères eussent remué les cendres des Numantins. C'est un honneur pour le gouvernement espagnol de n'avoir prêté aucune attention à de pareils cris et de n'avoir point retiré une autorisation une fois donnée, comme assez souvent la chose a été faite en pareil cas dans d'autres pays. Sans être inquiétés, aidés au contraire par les autorités et les particuliers, nous pûmes pendant quatre mois complets faire des fouilles et accomplir notre tâche d'exhumer une partie caractéristique de l'ancienne ville et de l'étudier de la façon la plus exacte,

Dans soixante feuilles dessinées à la plus grande échelle (1 mètre pour 10 mètres), Koenen établit la succession des divers établissements qui couvrirent la colline. On avait mis à découvert assez des murs d'enceinte, des maisons, des rues pour obtenir une image de la ville.

Quel aspect présentait donc l'ancienne Numantia? En haut, sur le petit plateau de la colline, n'ayant que 7 hectares de surface, entourée d'une puissante muraille large de 6 mètres, bâtie en grandes pierres dans le bas, en briques d'argile dans le haut, s'étend l'ancienne ville, tandis qu'un faubourg plus récent s'étend sur des terrasses jusqu'à la plaine. Le plan de l'ancienne ville présente plus d'art qu'on ne devait s'y attendre. Concentrique avec le rempart court autour de la ville une rue circulaire; entre le rempart et la rue circulaire se trouve un quartier circulaire composé d'habitations ayant 11 à 12 mètres de longueur, 2 à 3 mètres de largeur. L'intérieur de la ville est coupé par deux rues longitudinales (nord-sud), et par dix rues transversales (est-ouest) qui la divisent en un certain nombre de pâtés rectangulaires de maisons. Chaque pâté se compose de deux rangées de maisons qui se touchent entre elles par leur côté postérieur et qui, par le côté antérieur, touchent à la rue. La maison numantine a 11 à 12 mètres de longueur, 2 à 3 mètres de largeur et se compose de trois chambres : en avant, vers la rue, une chambre, avec cave à provisions en dessous; au milieu, la cuisine; derrière, la chambre à coucher. Tout comme le mur de la ville, les maisons ont aussi des murailles en argile avec cloisonnement de poutres, sur fondations en pierres grossières, tandis que les toits se composent de bois et d'argile. Ainsi que la ville préhistorique de Troie (Troie II), Numance était une ville en briques crues. La cave servait en même temps d'habitation d'hiver, en particulier, — comme le montrent de nombreux poids de tisserands et pesons de fuseaux, — de chambre de fileuses, comme il en était aussi, suivant Tacite, chez les Germains. Ainsi que la construction des maisons, le mobilier était très primitif. L'ustensile de fer est rare, celui de bronze manque entièrement. Par contre, on voit une quantité éton-

nante et très variée de vases d'argile, soit simples, soit richement peints d'ornements géométriques de toutes sortes, qui montrent une certaine influence des prototypes grecs et semblent se rattacher à la civilisation méditerranéenne. Les dessins d'hommes et d'animaux sont aussi de style géométrique et leurs figures ont une rudesse enfantine. Les potiers numantins représentent particulièrement le cheval, évidemment un animal favori; on rencontre aussi le lapin, autre animal caractéristique des hauts plateaux celtibères, de la « cuniculosa Celtiberia »; également des poissons et des oiseaux. Les figures humaines sont rares. Une fois, nous voyons le duel de deux guerriers portant des armes celtibères : un petit bouclier rond, une épée et plusieurs lances; une autre fois, c'est la capture et le dressage des chevaux sauvages du pays. Outre les vases, les Numantins confectionnèrent d'autres ustensiles de toutes sortes en argile. On est étonné de trouver des coffres en argile avec couvercle à charnières et même des cors en argile, qui jadis, peut-être, appelèrent les Numantïns à la lutte[1]. On ne peut nier que ces rudes barbares possédaient une industrie de la poterie très variée, dépendant à l'origine de modèles grecs, mais ensuite développée originalement. Ce qui reste du mobilier est pauvre et grossier. On trouve des meules à main et des pilons pour écraser le blé, des pesons de quenouilles et des fuseaux en argile, diverses poignées de couteaux et outils en corne de cerf, des couteaux en fer et autres objets pareils. Tous ces débris reposent sous la couche rouge de l'incendie, le suaire de la ville détruite. Dans cette couche furent aussi trouvés des restes d'ossements humains, entre autres des crânes d'adultes et d'enfants, qui provenaient probablement des horribles repas des derniers défenseurs.

Sous la ville ibérique se trouvent *deux stations préhistoriques*, l'une contenant des ustensiles néolithiques, l'autre des vases de l'époque de Hallstatt. Les uns pourraient être attribués aux Ligures, les habitants de l'Espagne les plus anciens

1. Ces objets ont été trouvés dans les fouilles espagnoles.

que nous connaissions, les autres aux Celtes, qui, avant les Ibères, se fixèrent sur les hauts plateaux et d'après lesquels ceux ci furent nommés « Celtibères ».

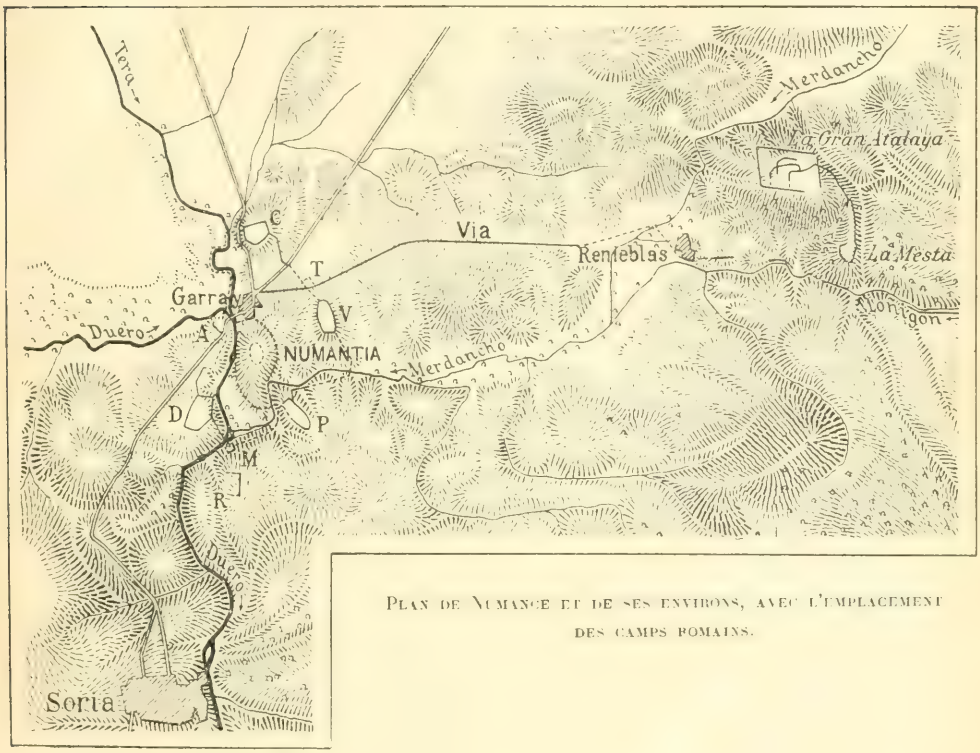

Plan de Numance et de ses environs, avec l'emplacement des camps romains.

II. Les camps de Scipion.

La ville ibérique était trouvée. Durant la première campagne, je commençai encore la recherche du deuxième objet de mes travaux : les camps de Scipion. De fait, sur plusieurs des hauteurs entourant Numance et qui étaient propices à l'installation de la circonvallation, je réussis à trouver des traces des travaux de Scipion, non seulement de la poterie romaine, mais aussi des murs de ses camps. Lorsque je communiquai à la Société archéologique de Berlin cette si heureuse campagne,

on ne put certainement, en présence des pièces trouvées, douter de la découverte de Numance; par contre, on eut de la peine à croire à l'existence des restes des camps de Scipion qu'on devait se figurer comme des ouvrages en terre. Les « Camps de Scipion », cela ne ressemblait-il pas un peu au « Collier d'Hélène » et au « Trésor de Priam »? Mais la preuve ne devait pas longtemps tarder à se produire. Après que, sur les instances de M. le professeur U. von Willamowitz-Moellendorff, S. M. l'Empereur eut mis à ma disposition des subsides assez importants pour assurer la continuation des fouilles, je consacrai la seconde campagne, en 1906, à la recherche des camps de Scipion, pendant qu'une commission espagnole continuait de son côté les fouilles sur la colline de la ville. Sur la colline située au sud de Numance, la « Peña Redonda », je mis réellement au jour et rapidement les lignes régulières des murailles de casernes appartenant à un camp qui recouvrait toute la colline, et où l'on recueillit des monnaies romaines du temps de Scipion, des armes et autres objets de guerre, ainsi qu'une masse de débris d'amphores et d'autre poterie. Le premier camp de Scipion était découvert! De Peña Redonda je me transportai sur les autres hauteurs qui enserraient Numance, et à la fin de la deuxième campagne quatre des sept camps avaient été retrouvés. Ils donnèrent en même temps de nombreuses reliques de l'armée romaine, parmi lesquelles de précieuses pièces telles qu'un exemplaire très bien conservé de pilum, la célèbre arme de jet des légions, un ceinturon militaire en bronze artistement orné, des lances et des pointes de traits des formes les plus diverses, des traits de catapulte et des boulets de baliste du poids de dix livres, de l'artillerie de Scipion, et une grande quantité de céramique de cette époque, qui ouvrait un nouveau chapitre dans l'histoire de la poterie romaine. Ainsi donc les camps de Scipion existaient en réalité. Ils ne se composaient point de terre et de bois, mais étaient de solides constructions en pierre comme les camps permanents de l'époque impériale. Deux des camps, « Peña Redonda » et « Castillejo », laissaient nettement reconnaître les longues rangées de casernes de manipules d'une

légion avec les deux centuries séparées par une cour, ainsi que les maisons des tribuns correspondant à une habitation romaine et pourvues de triclinia, et enfin le praetorium, où habitait le général. Comme Scipion n'avait que deux légions et que l'une était commandée par lui et l'autre par son frère, Fabius Maximus, en raison de son emplacement important et de son praetorium plus grand je considérai le camp de Castillejo comme le quartier général de Scipion; l'autre, Peña Redonda, comme le camp que commandait son frère. Dans les deux campagnes suivantes, 1907 et 1908, on découvrit les trois autres camps et en outre une des deux redoutes par lesquelles, suivant Appien, Scipion barrait le Duero, ainsi que des portions considérables du mur de circonvallation qui reliait les sept camps, ayant quatre mètres de largeur et muni de tours servant à l'observation et au tir de l'artillerie. L'étendue des lignes découvertes, neuf kilomètres, correspondait exactement à la mesure donnée par Appien. Des sept camps, deux, ceux des deux légions, étaient bien conservés; des deux autres il restait des ruines considérables, et il subsistait assez des trois autres pour qu'on ne pût douter de leur identité. Les camps, à l'exception de celui qui barrait la plaine à l'est de Numance, le camp « Travesadas », sont tous situés sur des hauteurs en partie escarpées et ont un caractère exclusivement défensif. Ce fait est d'accord avec le récit d'Appien, d'après lequel Scipion, avec ses mauvaises troupes, se bornait entièrement à enserrer la ville et à défendre ses ouvrages contre les tentatives d'évasion des Numantins; de la sorte, assiégeants et assiégés avaient échangé leurs rôles. On a aussi trouvé la place où, selon Appien, un petit lac traversait les lignes et nécessitait la construction d'une digue. De même existent encore les puissantes levées du pont que Scipion avait essayé de jeter sur le Duero. Comme dans les premières années la découverte de Numance, celle des camps de Scipion attira maintenant l'attention du monde savant. L'Institut archéologique envoya à Numance MM. le professeur Fabricius, directeur de la Commission du Limes, et Dragendorff, le directeur de l'Institut archéologique. Dans leurs rapports, tous les

deux firent ressortir l'importance de la découverte. M. Fabricius est resté depuis lors un fidèle protecteur de mon entreprise.

Ainsi, la première campagne nous avait rendu la ville de Numance, les trois campagnes suivantes, de 1906 à 1908, les puissants travaux d'investissement de Scipion : un vivant commentaire d'Appien, et la confirmation de la preuve donnée dans mon premier ouvrage qu'Appien aurait utilisé le récit du témoin oculaire Polybe. J'ai fixé la topographie d'une ville célèbre et une page illustre de l'histoire romaine. La fin dramatique de la lutte des Ibères pour la liberté s'offre à nos yeux avec une netteté saisissante. Quant aux détails, les fouilles de la capitale celtibère constituaient le premier examen scientifique d'une ville ibérique, celles des camps de Scipion un surprenant enrichissement de notre connaissance de l'art de la guerre au temps de la République romaine. Tandis que jusqu'à présent nous ne possédions que des camps de l'époque impériale, les camps trouvés à Numance datent de l'année 133 av. J.-C., et de ce fait l'histoire du camp romain s'enrichit de données de cent cinquante à deux cents années plus anciennes. De plus les trouvailles, principalement les armes, étaient d'une importance particulière comme documents des guerres de la République romaine.

Sur un point seulement les espérances ne furent point comblées. On avait espéré que les camps de Scipion concorderaient avec le camp contemporain décrit par Polybe. Mais tel n'est pas le cas. En effet, l'étroitesse de la surface des camps et leur caractère défensif avaient eu pour conséquence de les rendre très différents du camp classique. Les années 1905 à 1908 avaient donné tout ce que l'on attendait, excepté cela. Mais ma Fortuna Hispaniensis m'est restée fidèle, et ce que refusait Numance m'a été accordé par « La Gran Atalaya », la colline de Renieblas : à savoir un camp complet d'après le schéma de Polybe.

III. Les cinq camps de Renieblas.

Déjà pendant la première campagne, j'avais dans les environs de Numance cherché le camp de Nobilior, qui, d'après Appien, se trouvait à 24 stades, soit à 4 kilomètres 1/2 de Numance. C'est de ce camp qu'il commença en l'année 153 la guerre celtibérique. Mon attention avait été alors attirée par la colline « La Gran Atalaya », près de Renieblas, à 6 kilomètres de Numance, où j'avais remarqué des murs antiques. A la fin de la campagne 1908, je pratiquai là une fouille d'essai. Elle donna des lignes régulières de murailles, des monnaies romaines, des armes, de la poterie, en un mot, des traces d'un camp romain qu'on ne pouvait méconnaître. En parcourant l'étendue de la colline, je vis que les murailles s'étendaient au loin et qu'ainsi j'étais en présence d'un établissement important. C'est ainsi que je me trouvais, juste au moment où j'en finissais avec Numance, en face d'une nouvelle et importante tâche à remplir. Mais sans argent pas de fouilles possibles. Les ressources dues à S. M. l'empereur étaient depuis longtemps épuisées et c'est seulement grâce aux subsides du ministre de l'Instruction publique prussien et de l'Institut archéologique que la dernière campagne à Numance avait pu être terminée. Bien décidé à entreprendre également à tout prix cette nouvelle recherche, je me vis contraint d'aborder avec mes propres moyens la cinquième fouille, la première de Renieblas, jusqu'au moment où derechef me vint un secours, et cette fois d'un ami de l'Antiquité autrichien, M. L. Angerer. Pendant la cinquième campagne (1909), je déterminai deux camps qui s'enchevêtraient, par conséquent qui dataient d'époques différentes; pendant la sixième campagne, en 1910, je déblayai encore trois autres camps, si bien que La Gran Atalaya ne portait pas moins de cinq camps romains! Trois d'entre eux, très vastes, jusqu'à 60 hectares d'étendue, étaient de grands camps destinés à deux légions de l'armée consulaire; les deux autres pouvaient tout au plus contenir une légion.

Maintenant, comment fut-il possible de venir à bout d'une pareille quantité de découvertes? Une circonstance heureuse a facilité le travail. Les murailles des cinq camps étaient en majeure partie encore reconnaissables sur le sol, si bien que beaucoup pouvaient être relevées sans aucune fouille. Sur le plateau dénudé, balayé par les vents, pendant les deux mille ans écoulés depuis la construction du camp, il ne s'était formé presque aucun humus. Dans les circonstances normales, couverte de terre, l'énorme masse de murailles n'aurait pu être ni découverte ni mise à nu. Mais ainsi il fut possible au commandant Lammerer, chef du bureau topographique bavarois, de dresser un plan détaillé (1/1000) des camps et de la colline, travail fort admiré dans les cercles archéologiques. Autant que le permirent l'argent et le temps, les parties les plus importantes des camps furent mises à découvert et relevées à une plus grande échelle (1/100 ou 1/200) par l'architecte Dr Pfretzschner. On dut pratiquer beaucoup de fouilles dans le cinquième camp, le plus récent, qui était en majeure partie situé dans la plaine au-dessous de La Gran Atalaya et qui était recouvert d'une épaisse couche de terre.

C'est ainsi qu'en quatre campagnes (1909-1912) j'avais réussi à accomplir le travail nécessité par les cinq camps de Renieblas dont l'ensemble couvrait une surface de 2 kilomètres carrés. Mais c'est sous ces camps qu'existe réellement le camp espéré vainement à Numance, un *camp d'après le schéma de Polybe!*

Le *troisième camp*, le plus ancien des trois grands camps à deux légions, concorde dans tous les points essentiels avec le camp de campagne de Polybe d'une façon si complète, qu'il constitue un commentaire monumental de Polybe. On y trouve les six corps de troupes formant la légion : *equites romani et triarii, principes et hastati, equites et pedites sociorum*, en trois groupes situés les uns derrière les autres et chacune des troupes logée dans dix casernes situées les unes près des autres. On a trouvé ces rangées de dix casernes divisées en deux moitiés de cinq casernes par la Via quintana, la Via praetoria menant au praetorium et la Via principalis, la grande rue du camp. Comme chez Polybe, les deux rangées de casernes appar-

tenant à un des trois groupes se touchent par l'arrière et par leur front bordent la rue. Les casernes destinées aux manipules et à la turma, avec les deux ailes hébergeant les troupes et l'aile transversale qui les relie destinée aux bêtes de somme, forment un fer à cheval. La première chambre des deux ailes habitée par le centurion, sous-chef, porte-étendard, se fait remarquer par sa grandeur, et elle est pourvue d'un corps de garde, d'où l'on pouvait surveiller tout ce qui entrait ou sortait. Les 120 hommes du manipule étaient divisés dans le camp comme dans le combat, en deux centuries de 60 hommes chacune, et les centuries campaient dans 10 chambres de 6 hommes, qui dans le combat forment une *section*. En raison de cette concordance entre le dispositif de combat et le campement, le manipule pouvait se former en un moment dans la cour de la caserne. Le schéma minutieusement étudié du camp républicain, le chef-d'œuvre de la République romaine, dont jusqu'à présent nous n'avons eu qu'une idée incomplète par la description de Polybe, se déroule devant nous. Avec la découverte du camp de Renieblas commence une nouvelle époque pour l'histoire du camp romain poursuivie aujourd'hui si activement, surtout en Allemagne.

La valeur du IIIe camp est augmentée par ce fait, que nous pouvions avec assez de certitude désigner le général qui l'a bâti et l'année de la construction. Suivant la donnée d'Appien le consul Nobilior en l'année 153, à 4 kilomètres 1/2 de Numance, a construit un camp pour deux légions; or La Gran Atalaya se trouve à 6 kilomètres, ce qui est à peu près la distance donnée par Appien, et dans les environs de Numance il n'y a aucun autre camp; alors le camp de Nobilior doit être un des trois camps à deux légions. Mais d'autre part, comme le camp IV est un camp d'été, que le camp V en raison de sa situation exposée dans la plaine ne peut avoir été bâti qu'après la destruction de Numance, nous sommes forcément conduits à désigner le IIIe camp comme le camp de Nobilior.

La tradition manque pour *les camps IV et V*. Évidemment, tous les deux datent de la même époque et sont dus au même général. Ils ont la même grandeur et, à l'opposé du camp III,

tracé irrégulièrement en raison du terrain, ils ont une forme à angle droit. Le camp IV ne possède aucunes constructions intérieures, ainsi c'est un camp d'été, tandis que le camp V représente un camp d'hiver pourvu de bâtiments intérieurs. Ainsi le camp IV aurait pu être bâti en été, le camp V pendant l'hiver de la même campagne. Situés dans la plaine et exposés à toutes les attaques des Numantins, le camp V et, de ce fait, le camp IV également semblent n'avoir été construits qu'après la chute de Numance (133 av. J.-C.), c'est-à-dire pendant une guerre ultérieure.

Le plan du camp V, entièrement différent du camp III, correspond à la réforme de l'armée par Marius. La céramique, qui semble plus jeune, confirme que les deux camps datent d'une époque très postérieure au camp de Nobilior (153 av. J.-C.) et à celui de Scipion (133 av. J.-C.). Peut-être le camp V date-t-il des années 75-74 av. J.-C., lors des combats livrés entre Pompée et Sertorius autour de la ligne du Duero.

Le camp V se fait remarquer par la plus belle régularité. On voit encore conservées des parties du praetorium, une grande construction se composant d'une cour ouverte et des chambres qui l'entourent, et la Via praetoria qui vient y déboucher. Des deux côtés du praetorium, le long de la Via principalis, s'est conservée la longue rangée de maisons destinées aux douze tribuns et aux douze préfets des deux légions. Ce sont des maisons d'habitation parfaites d'après le plan de la maison à péristyle grecque et pourvues de triclinia et autres conforts, documents importants pour l'histoire de l'habitation antique. Une semblable rangée d'habitations, dans lesquelles certainement habitait la suite du général, se trouve derrière les maisons des tribuns. C'est seulement après le tiers du camp occupé en entier par ces grandes constructions que viennent les casernes qui sont également d'une grandeur étonnante et d'une construction soignée. Leur disposition en 30 manipules = 10 cohortes, l'absence des socii italiens et de la cavalerie romaine s'expliqueraient par l'organisation de l'armée due à Marius et l'assimilation des socii en 89 av. J.-C. En plusieurs endroits du camp se voient des greniers avec des

murailles puissantes, renforcées de contreforts qui supportaient le plancher suspendu. Le camp V est le mieux bâti de tous les camps romains trouvés autour de Numance. Par le soin porté à l'exécution, il ressemble aux camps permanents de l'époque impériale, avec la seule différence que ses murailles ne sont point liées avec du mortier, mais seulement avec de l'argile. Le camp est défendu par un rempart en pierre de quatre mètres d'épaisseur, bien pourvu de barbettes. La longueur du rempart Nord atteint presque un kilomètre. Avec ses 60 hectares, ce camp est de beaucoup le plus grand de tous les camps romains découverts jusqu'ici et il est de plus du double plus grand que Novaesium, Lambaesis, Carnuntum, les trois camps permanents les mieux connus de l'époque impériale.

Comme les camps IV et V paraissent être sensiblement plus jeunes, de même *les camps I et II* paraissent être sensiblement plus anciens que le camp de Nobilior. Et s'ils sont plus anciens que celui-ci, qui en 153 ouvrit la guerre celtibérique, comme précédemment, à ce qu'il paraît, une fois seulement en 195 sous le consul Caton, une armée romaine poussa devant Numance, on est en droit de présumer que seul le célèbre défenseur de la discipline et des mœurs sévères en fut le constructeur. A l'époque de Caton correspond également, faite dans l'étendue du camp I, la trouvaille de plus de cent monnaies d'argent (victoriats) frappées avant 217 av. J.-C. qui, en raison de leur excellente conservation, n'auraient pu circuler que peu de temps.

IV. Les camps d'Almazan et d'Aguilar.

En dehors des sept camps autour de Numance et des cinq de Renieblas, on a encore trouvé un treizième et un quatorzième camp. L'un, dont je dois la connaissance à M. Aurelio Gonzalez de Gregorio, est situé près d'Almazan, à 35 kilomètres de Numance, sur la rive gauche du Duero, sur une hauteur commandant au loin la région plate. Manquant de

constructions intérieures, c'est un camp d'été. Il est situé sur la route stratégique romaine qui, partant de Medinaceli, l'ancienne Ocilis, sur le Jalon, la base d'opération des Romains pendant la guerre celtibère, passait à Almazan et menait à Numance, exactement à mi-chemin entre Numance et Ocilis. Comme Nobilior en l'an 153 a pris cette route, lors même que ce camp ne proviendrait pas de lui, il a dû l'occuper. Un quatorzième camp, découvert par le marquis de Cerralbo et qui, certainement, aussi se rapporte aux guerres celtibères, se trouve sur une hauteur commandant la vallée du Tajuna, entre les villages d'Aguilar et d'Anguita, à 20 kilomètres à l'est de Siguenza. Il reste encore à trouver le grand camp de Medinaceli, le grand entrepôt des Romains.

C'est ainsi que mon entreprise a toujours étendu son cercle. Partant de Numance, elle est allée en progressant aux camps de Scipion, de ceux-ci à Renieblas, puis à Almazan, Medinaceli et Siguenza. Autant a été heureuse cette constante faveur de la fortune, autant cependant il a été difficile de trouver les ressources nécessaires pour accomplir une aussi grande tâche. Si ces difficultés ont été surmontées, je le dois essentiellement à l'intérêt que l'entreprise a trouvé en Prusse. Presque la moitié des 40,000 marcs dépensés en tout a été accordée par S. M. l'empereur Guillaume, et le reste a été en majeure partie mis à ma disposition par le ministre de l'Instruction publique, l'Institut archéologique et les Académies de Göttingen et de Berlin.

Après huit campagnes (1905-1912), en l'année 1912 j'ai terminé mon entreprise numantique. J'ai retrouvé la ville détruite par Scipion, avec ses curieuses antiquités, et les sept camps de Scipion. De plus, la chance m'a donné les cinq camps de Renieblas et parmi eux un exemplaire complet du camp de Polybe. Des casernes des soldats et des logements d'officiers j'ai retiré une précieuse collection d'armes romaines et autres articles de guerre, qui seront exposés dans une salle du musée de Mayence. L'histoire des camps et de l'art de la guerre de l'époque républicaine, pour lesquelles nous manquions jusqu'ici de monuments importants, est

devenue beaucoup plus nette. On devra encore estimer plus haut le profit historique. La dernière et dramatique phase de la guerre celtibère, le siège et la conquête de Numance, nous l'avons sous les yeux dans les restes tragiques de la petite ville et dans les puissants travaux d'investissement des Romains. Dans le camp de Nobilior nous voyons au travail les légions qui en l'année 153 ouvrirent la guerre de vingt ans, et les belles maisons des tribuns du camp V ont été peut-être habitées par les officiers de Pompée. Du désert des hauts plateaux castillans, on doit bien le dire, est sortie une page d'histoire, et surtout un épisode de l'histoire romaine particulièrement intéressant, éclairé par les grands noms de Scipion et de Polybe.

ADOLPHE SCHULTEN.

Traduit de la *Internationale Monatschrift für Wissenschaft, Kunst und Teknik*, Jahrgang 7, n° 4, par le Dr FLORANCE.

LES DÉCLAMATEURS ESPAGNOLS

AU TEMPS D'AUGUSTE ET DE TIBERE

(*Suite et fin*[1].)

IX

Le style, la méthode et l'habileté oratoire de Latron et de Gallion. — Les *sententiae*, les *divisiones* et les *colores* dans les déclamations de Latron et de Gallion. — Supériorité de Latron. — Latron continuateur des disciplines oratoires de Cicéron. — Son goût pour l'érudition historique. — Son influence sur Tite-Live. — Satire de la société romaine contemporaine dans les déclamations de Gallion et surtout dans celles de Latron.

Dans son recueil de *Controversiae* et de *Suasoriae*, Sénèque parle abondamment des déclamations de ses deux amis Latron et Gallion, de celles du premier surtout. Il n'est pas une seule des trente-cinq *Controversiae* où l'on ne trouve des *divisiones*, des *quaestiones*, des *colores* ou des *sententiae* de Latron. Gallion n'est pas cité dans la troisième et la quatrième controverse du livre I, dans la première, la quatrième et la septième du livre II, dans la deuxième, la troisième, la quatrième et la cinquième du livre VII, dans la deuxième du livre IX et dans la sixième du livre X. Il n'est cité que dans la cinquième des *Suasoriae;* et Latron n'est cité que dans la première, la deuxième et la sixième; probablement, parce que la *suasoria*, considérée comme plus facile que la *controversia*, était l'exercice des élèves débutants. Un maître illustre comme Latron se donnait rarement la peine de développer dans son école le corrigé d'un travail fait par

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, p. 1; t. XIV, 1912, p. 11, 229, 341; t. XV, 1913, p. 154, 237.

des « nouveaux » ; et un amateur distingué comme Gallion dédaignait de s'escrimer sur des sujets indignes de lui.

Les abondants renseignements fournis par Sénèque nous permettent d'apprécier la valeur des éloges qu'il donne à la méthode et à l'art oratoire de ses amis. Mais il semble impossible de juger en connaissance de cause quel était le style de Latron et de Gallion. Messalla blâmait Latron d'avoir une langue à lui[1] ; Sénèque ne nous dit pas qu'on ait fait des remarques désobligeantes sur la langue de Gallion, mais il ne nous donne pas les éléments nécessaires pour nous rendre compte de ce qu'étaient le vocabulaire, la syntaxe et le style des deux déclamateurs. Il reconnaît qu'à l'âge avancé où il rédige ses souvenirs d'autrefois, il doit se plier aux caprices de sa mémoire qui depuis longtemps ne lui concède plus qu'une obéissance précaire[2] ; cette mémoire infidèle peut lui présenter le sens, mais non les termes mêmes des déclamations dont il entretient ses fils. Exception faite des *sententiae* dont les mots à effet ont pu rester gravés dans le souvenir du rédacteur des *Controversiae* et des *Suasoriae*, il y a grande apparence que le style de l'ouvrage appartient en propre à Sénèque et non aux auteurs dont il cite les *divisiones*, les *quaestiones* et les *colores*.

Lindner, qui a étudié le vocabulaire et la syntaxe de tous les passages de Latron et de Gallion dont, à mon avis, Sénèque reproduit le sens plutôt que le texte exact, reconnaît que les deux déclamateurs parlent, sinon comme Cicéron, du moins comme les plus classiques de leurs contemporains[3]. D'ailleurs, parmi les termes du vocabulaire de Gallion et de Latron que Lindner relève comme étrangers à l'usage de la bonne époque, il en est plusieurs qui se trouvent dans les comiques[4], dans Cicéron et les auteurs de son

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 246.

2. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 5 : *Necesse est ergo me ad delicias componam memoriae meae, quae mihi jam olim precario paret.*

3. Lindner, *De M. Porcio Latrone*, p. 27-29 ; *De Junio Gallione*, p. 10-11.

4. Latro. — *Controv.*, I, I, 2 : *cellula* (Térence, *Eun.*, II, III, v. 19). — *Controv.*, I, V, 4 ; VII, VI, 9 : *vitiare* [virginem] (Térence, *Eun.*, IV, IV, v. 36 ; *Ad.*, IV, V, v. 52, etc.). — *Controv.*, II, VII, 9 : *delenimentum* (Ribbeck, *Comic. Latin. Reliquiae*, Laberius, v. 134 ; Afranius, v. 379 et 383). — *Controv.*, VII, III, 7 : *infelicitas* (Térence, *Ad.*, IV, II, v. 5).

temps[1], dans Virgile et dans Tite-Live[2]. Les autres sont d'un emploi ordinaire chez Velleius Paterculus, Sénèque le philosophe, Sénèque le tragique, Pline l'Ancien, Quintilien, Suétone[3]. Il n'y a guère que les mots *viliator*, employé par Latron et par Gallion[4], et *sollicitator*, employé par Latron[5], qui ne semblent se rencontrer que dans les passages des *Controversiae* où Sénèque cite les développements de ces deux déclamateurs.

Lindner remarque que Latron n'emploie aucun mot grec : c'est, dit-il, à cause du mépris que le rhéteur professait pour l'hellénisme[6]; mais Sénèque n'attribue aux controverses de Gallion que l'emploi d'un seul mot grec, *myoparon*, qui est déjà dans les *Verrines*[7]. Si l'on trouve dans les *sententiae* et dans l'argumentation de Latron et de Gallion une subtilité et une exagération inconnues à Cicéron, leur langue et leur syntaxe sont parfaitement classiques. Le désarroi où Latron est mis par le solécisme qui lui échappe au début de sa malencontreuse plaidoirie prononcée en Espagne[8] prouve bien jusqu'à quel point il poussait le souci de la correction. Il est probable que Gallion ne se montrait pas moins correct

1. Latro. — *Controv.*, II, VII, 3 : *salutator* (Quintus Cicero, *Commentariolum*, IX, 35, 36, etc.).

Gallio. — *Controv.*, I, VII, 12 : *excaecare* (Cicéron, *Acad. Prior.*, II, XXIII, 74). — *Controv.*, IX, IV, 12 : *taxatio* (Cicéron, *Pro Tullio*, III, 7). — *Controv.*, II, V, 6 : *matrix* (Varron, *De Re Rustica*, II, V, 12).

2. Latro. — *Controv.*, I, IV, 1 : *obluctari* (Virgile, *Én.*, III, v. 38). — *Controv.*, VII, I, 17 : *derigere* (Virgile, *Én.*, III, v. 260, v. 308; VII, v. 447); *sublapsus* (Virgile, *Én.*, II, v. 169; VII, v. 354; XII, v. 686; *Géorg.*, I, v. 200). — *Controv.*, X, I, 10 : *inspoliatus* (Virgile, *Én.*, XI, v. 594). — *Controv.*, VII, II, 8 : *aggravari* (Tite-Live, IV, XII, 7, et très souvent).

3. Latro. — *Controv.*, I, III, 8 : *adjutorium* (Velleius Paterculus, II, CXII, 4; Sénèque, *Epist.*, XXXI, 5; Quintilien, *Instit. Orat.*, III, VI, 83). — *Controv.*, I, VII, 1; II, V, 1, 12, 18 : *tyrannicida, tyrannicidium* (Sénèque, *De Ira*, II, XXIII, 1; Pline, *N. H.*, VII, XXIII, 87; XXXIV, IV, 17; VIII, 70, 72; Quintilien, *Instit. Orat.*, V, X, 36, 59; VII, III, 7, 10; VII, 2, 5. — *Controv.*, VII, VI, 13 : *stuprator* (Sénèque tr., *Phèdre*, v. 905; Suétone, *Domitien*, VIII; Quintilien, *Instit. Orat.*, IV, II, 69; VII, IV, 42).

Gallion. — *Controv.*, II, V, 6 : *lancinare* (Sénèque, *De Ira*, I, II, 2; Pline, *N. H.*, IX, VI, 13). — *Controv.*, IX, III, 2 : *consummatio* (Sénèque, *De Brevitate vitae*, I, 3; Pline, *N. H.*, IV, XXIII, 121; Quintilien, *Instit. Orat.*, IX, II, 103).

4. Sénèque, *Controv.*, I, V, 6; VII, VIII, 4.

5. Sénèque, *Controv.*, II, VII, 3, 4. — D'ailleurs, le mot *sollicitator* se retrouve, sinon chez les littérateurs, du moins chez les juristes.

6. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 243.

7. Sénèque, *Controv.*, I, II, 11. — Cicéron, *In Verrem* (II), I, XXXIV, 86; III, LXXX, 186, etc.

8. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 249.

dans l'emploi du style familier, qu'il maniait avec une maîtrise si vantée par Sénèque[1].

A défaut de précisions sur le style de Latron et de Gallion, le recueil de *Controversiae* et de *Suasoriae*, rédigé par leur ami et publié sous le titre de *Oratorum sententiae, divisiones, colores*[2], fournit du moins des documents abondants qui nous permettent de nous faire une idée très nette de ce qu'étaient la méthode oratoire et la manière de ces deux déclamateurs.

On a déjà vu que dans le vocabulaire des écoles le mot *sententia* a deux sens[3]. L'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*, qui écrivait avant l'époque de Cicéron, définissait la *sententia* « une maxime tirée de la pratique de la vie, présentant en un trait rapide une observation sur ce qui se fait ou sur ce qui doit se faire dans la vie »; il donnait entre autres exemples de *sententiae* simples et courtes ces maximes assez banales : « Celui-là doit être regardé comme libre qui n'est l'esclave d'aucune passion honteuse... Ils sont également pauvres celui qui n'a pas de ressources suffisantes et celui à qui rien ne suffit. » Mais, tout en vantant le mérite de ces maximes qui charment par leur brève simplicité, l'auteur fait remarquer qu'il ne faut les employer qu'avec réserve, car l'orateur ne doit pas faire œuvre de précepteur moraliste[4]. Un siècle et demi après la *Rhétorique à Hérennius*, l'*Institution oratoire* cite un grand nombre de ces *sententiae*, plus aiguisées que celles des anciens et dont les orateurs, à la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne, abusent sans goût et sans discrétion[5]; ce sont les *lumina orationis*, qui sont comme les yeux de l'éloquence : mais Quintilien juge monstrueux un corps humain dont tous les membres seraient couverts d'yeux[6]. Dans les écoles, le mot *sententia* a aussi un autre sens plus spécial : « Il indique l'opinion des déclamateurs sur la culpabilité ou la non-culpabilité de l'accusé, sur l'appli-

1. Sénèque, *Controv.*, VII, *Praefat.*, 5.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 17.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 18.
4. *Rhet. ad Herenn.*, IV, XVII.
5. Quintilien, *Instit. Orat.*, VIII, v, 1-8.
6. Quintilien, *Instit. Orat.*, VIII, v, 34.

cation au cas proposé du texte de loi exprimé, lorsqu'il y en a un[1]. »

Il semble inutile de rechercher ce que sont les *sententiae* de Latron et de Gallion en cette acception particulière : comme tous les déclamateurs, ils doivent successivement dans la même *controversia* établir avec plus ou moins de subtilité leur opinion sur la culpabilité et sur la non-culpabilité du même accusé. Quant aux textes de lois exprimés, on sait que ces lois sont le plus souvent imaginées pour servir de thèmes à des développements de casuistique compliquée[2]. On peut simplement noter qu'à l'encontre de la généralité de leurs confrères qui affectent de s'appuyer sur ces lois créées pour le besoin de la cause, les deux déclamateurs espagnols ont coutume de se fonder sur l'équité. A la manière de l'Antigone de Sophocle, qui invoque les ἄγραπτα θεῶν νόμιμα[3], Gallion se réclame des *jura non scripta sed omnibus scriptis certiora*[4]. Il comprend que ces lois qui ne sont pas écrites ont beaucoup plus de sûreté que les lois imaginées par le déclamateur en quête de thèmes à controverses, et que le droit commun à l'humanité tout entière *(commune jus generis humani)* est une base de discussion beaucoup plus sérieuse que ce droit factice qui n'existe pas en dehors de l'école. Latron, lui aussi, sépare toujours le droit factice de l'équité, sur laquelle il préfère fonder sa *sententia;* il laisse même la jurisprudence complètement de côté pour ne considérer que l'obligation morale[5].

Pour ce qui est des *sententiae* au sens ordinaire de *lumina orationis,* Sénèque leur attribue une importance extrême et leur accorde toute son admiration, quand elles réussissent à exprimer des pensées ingénieuses d'une manière à la fois concise et brillante. Il promet l'immortalité à une *sententia* qu'il juge parfaite[6]. Cette *sententia* est due à un Gaulois de Narbonne, Votienus Montanus. Mais si les *sententiae* des décla-

1. Bornecque, *Les déclamations,* p. 51.
2. Voir Bornecque, *Les déclamations...* Chap. III. *Le droit dans les Controverses,* p. 59-74.
3. Sophocle, *Antigone,* v. 454-455.
4. Sénèque, *Controv.,* I, 1, 14.
5. Sénèque, *Controv.,* I, 1, 13; II, v, 12; VII, iv, 3, etc.
6. Sénèque, *Controv.,* IX, v, 15.

mateurs grecs sont bien inférieures à celles des latins[1], les Espagnols, dignes émules des Romains, ont des *sententiae* qui valent celle de Votienus Montanus : elles sont, en effet, comparables ou supérieures à celles des maîtres les plus illustres[2].

Latron se distingue naturellement au premier rang des meilleurs auteurs de *sententiae*. Déjà, alors qu'il était écolier, il coupait la parole à son maître, Marullus, pour lui indiquer tous les traits qui pouvaient prendre place dans la controverse péniblement développée par le déclamateur à court de *sententiae*[3]. Quand il est lui-même maître d'une école de déclamation, il sait éviter la mésaventure de Marullus : il s'est composé un assortiment de *sententiae* — ce qu'il appelle un *mobilier* — sur la fortune, la cruauté, le siècle, les richesses[4]. Ses élèves ne peuvent le prendre au dépourvu; mais ils peuvent piller son assortiment. Les poètes Arbronius Silo et Ovide mettent en vers ses *sententiae*[5] : le seul de ces deux poètes que nous connaissions, Ovide, gâte même en y insistant les traits qu'il emprunte au célèbre déclamateur. C'était un défaut de Votienus Montanus, l'auteur de la *sententia* destinée à durer autant que les siècles[6]. Latron échappait à ce défaut : il possédait une provision assez abondante pour ne pas avoir besoin de revenir sur un trait heureux; il en produisait un si grand nombre que l'opinion lui attribuait tous ceux qui avaient du succès. On était tellement habitué à applaudir tous ceux que sa voix robuste imposait à l'admiration qu'il devait débiter parfois des *sententiae* d'un goût douteux pour avoir le droit d'accabler d'invectives l'enthousiasme inopportun de ses auditeurs[7].

Sénèque cite un grand nombre des *sententiae* de Latron et

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 23.
2. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 16.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 10.
4. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 23 : *Hoc genus sententiarum supellectilem vocabat.* — Cf. Cicéron, *De Orat.*, I, XXXVI, 165 : *In oratoris vero instrumento tam lautam supellectilem nunquam videram.*
5. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 239-240, p. 247. — Lire : « Arbronius », au lieu de : « Arborius », p. 247, ligne 14.
6. Sénèque, *Controv.*, IX, V, 17.
7. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 243, 245, 247.

de Gallion. Au témoignage de leur ami, les deux déclamateurs espagnols seraient à peu près indemnes des défauts souvent reprochés avec sévérité à leurs confrères : dans la discussion d'une controverse, il arrive que quelques déclamateurs, même que la plupart d'entre eux, ne trouvent à user que de *sententiae* plus ou moins déplacées[1]. Comme la critique des contemporains[2], celle des lettrés du siècle suivant a épargné les *sententiae* de Latron. Par contre, dans le *Dialogue des orateurs*[3], Messalla reproche à celles de Gallion le cliquetis de mots qui, d'après Quintilien, accuse chez l'orateur une certaine faiblesse plutôt que la surabondance de force[4]. Le reproche de Messalla est justifié : parmi les *sententiae* de Gallion que Sénèque cite sans les blâmer, il est facile d'en choisir, à titre d'exemples, quelques-unes où l'on voit combien l'abus des figures de rhétorique peut contribuer au cliquetis de mots :

Controv., I, II, 11 : « Cette loi prescrit une enquête sur les ancêtres de la femme, sur son corps, sur sa vie... A quelles tentatives sur toi les pirates ont-ils été poussés par leur cruauté d'ennemis, leur férocité de barbares, leur toute-puissance de maîtres? »

Controv., I, I, 4. Gallion fait dire au jeune homme chassé successivement par son père, puis par son oncle qui l'avait adopté[5] : « Je ne m'étonne pas que l'on me reproche d'avoir été miséricordieux ; mais je m'étonne que ce reproche me soit fait par lui... Ma conduite fut telle que ce qu'on me reproche forme un lien entre mon père et mon père adoptif. Ils m'aiment tous les deux ; tous les deux, dans l'indigence, ils me demandent des aliments, et, tous les deux, ils m'empêchent d'en donner. Tous les deux sont mon oncle, tous les deux sont mon père. »

Controv., II, III, 6. Gallion fait dire au père inexorable du jeune séducteur[6] : « Quand tu m'auras dit que tu es en état de

1. Sénèque, *Controv.*, VII, V, 8.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 244.
3. *Dialogue des orateurs*, XXVI : *Tinnitus Gallionis.*
4. Quintilien, *Inst. Or.*, II, III, 9.
5. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 12.
6. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 15.

démence, j'en délibérerai avec mes amis, j'en délibérerai avec mes proches, j'en délibérerai avec ta mère. »

Dans une *Suasoria*, il prête aux Athéniens, qui ont à combattre l'immense armée de Xerxès, cette *sententia* que Sénèque juge digne d'un vrai discours ou d'une œuvre historique[1] : « Ils peuvent mourir plus longtemps que nous ne pouvons vaincre. »

Sénèque juge très agréable[2] cette *sententia* que Gallion prête à l'*educator*, l'homme bienfaisant qui a recueilli et élevé deux enfants exposés ; le vrai père réclame plus tard ses enfants et il refuse d'en laisser un au père adoptif qui les a élevés tous les deux. Celui-ci se plaint en ces termes : « Ainsi donc, me voilà puni maintenant pour avoir été miséricordieux ! » Dans cette controverse, Gallion abonde en traits subtils. Le vrai père explique pourquoi il a abandonné ses deux fils : « Si je les ai exposés tous les deux, c'est que je n'étais pas capable de choisir l'un d'eux. » Il dit aux juges : « Je cours le risque, moi qui suis arrivé au tribunal avec deux enfants, d'en revenir sans un seul, car je ne suis pas capable de choisir celui qu'il me faudra prendre. » L'*educator*, de son côté, dit aux juges : « Votre rôle est facile : vous pouvez nous renvoyer de votre tribunal père l'un et l'autre[3]. » C'est-à-dire, vous pouvez nous renvoyer chacun avec un fils, si vous me laissez, comme je le réclame, l'un des enfants que j'ai recueillis et élevés.

La *sententia* manque de clarté et demande une explication ; c'est le cas de beaucoup de ces *sententiae*. Le souci d'exprimer par le moins de mots possible une idée à effet rend souvent le trait obscur. Tite-Live blâmait déjà les tendances des déclamateurs à prendre l'obscurité de l'expression pour une sévère sobriété[4] ; et Quintilien regrettera que ses contemporains regardent ce défaut des *sententiae* comme leur plus grand mérite[5].

1. Sénèque, *Suas.*, v, 8 : *Sententiam dignam quae vel in oratione vel in historia ponatur.*

2. Sénèque, *Controv.*, IX, III, 10 : *Illam amabilem sententiam.*

3. Sénèque, *Controv.*, IX, III, 2 ; 6 : *Utrumque potestis ex hoc judicio patrem dimittere.*

4. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 26 : *Livius de oratoribus qui... orationis obscuritatem severitatem putant.*

5. Quintilien, *Inst. Orat.*, VII, I, 44 ; VIII, II, 17.

On trouve chez les deux rhéteurs espagnols peu d'exemples de ces traits qui sont des énigmes. Latron dit bien, à propos de Cimon accusé pour avoir tué sa femme surprise en flagrant délit d'adultère : « Il m'implore pour une seule personne, mais il m'en arrache deux[1]. » Ce qui signifie que, pour être innocent aux yeux de la loi, l'époux outragé doit tuer les deux complices. Gallion fait bien dire à un vieillard : « J'ai eu une fille féconde, quoique cet homme n'ait qu'un fils vivant[2]. » Cet homme est le gendre qui a eu de sa première femme, fille du vieillard, trois enfants dont deux ont été empoisonnés par sa seconde femme.

Mais ces *sententiae* qu'il faut expliquer sont une exception chez Latron et chez Gallion. Les traits de ce dernier, pour être souvent d'une extrême subtilité, sont rarement inintelligibles. Cimon a volontairement remplacé en prison son père Miltiade condamné pour concussion ; le riche Callias a payé l'amende et délivré Cimon qu'il a marié à sa fille ; surprise en flagrant délit d'adultère, la fille de Callias a été tuée par son mari. Le gendre répond aux reproches de son beau-père qui l'accuse d'ingratitude : « Je n'ai reçu de toi aucun bienfait. La prison n'était pas pour moi un châtiment ; c'est ma propre volonté qui m'y avait fait entrer. Crois-tu donc que ma chambre à coucher m'ait été plus agréable que ma prison[3] ? » Dans la controverse où un père est accusé de folie pour avoir marié sa fille à un esclave fidèle[4], le fils, qui est l'accusateur, accable l'esclave de ce trait méprisant où il lui donne un certificat de bon domestique : « On n'a à lui reprocher ni vol, ni délit[5]. » Un jeune homme a violé une jeune fille ; il nie son crime, perd son procès, et, pour échapper au châtiment, demande à épouser sa victime : « C'est ton intérêt, lui dit-il, que je prenais : je ne voulais pas que l'on pût dire que tu étais devenue la femme de ton séducteur... Tu ne pourras jamais trouver un mari plus obéissant : il ne dira plus jamais non[6]. »

1. Sénèque, *Controv.*, IX, I, 7 : *Pro una rogat; duos eripit.*
2. Sénèque, *Controv.*, IX, V, 1.
3. Sénèque, *Controv.*, IX, I, 10.
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 16.
5. Sénèque, *Controv.*, VII, VI, 23.
6. Sénèque, *Controv.*, VII, VIII, 4.

Tout le développement où se trouve cette *sententia* fait penser au récit du viol de Pamphila dans les *Adelphes*[1]. Comme Térence qu'il semble parfois imiter, Gallion est ami d'un langage pur *(puri sermonis amator* ; comme les auteurs comiques, il use volontiers du style de la conversation qu'il manie avec une délicatesse admirée par Sénèque[2] et reconnue par Quintilien qui constate que, suivant son tempérament, le déclamateur a volontiers une manière de parler douce et modérée[3].

Latron se rapproche plutôt des poètes tragiques ; il ne craint pas de leur faire des emprunts ; Sénèque rappelle qu'il excita les plus vives acclamations en plaçant dans une controverse ce vers d'un *Thyeste* dont nous ignorons l'auteur : « Pourquoi fuis-tu ton frère ? Il le sait bien lui-même[4] ! » Quintilien cite une autre *sententia* à forme tragique, prononcée dans la controverse au sujet du séducteur[5], et que Sénèque ne mentionne pas : « Tu me feras donc mourir ? — Si je le peux[6]. » Parmi les traits de Latron que nous connaissons par Sénèque, il en est beaucoup qui seraient à leur place dans une tragédie :

Controv., I, I, 2. « Imiter la faute d'un autre, est-ce être innocent ? »

Controv., I, III, 1. Contre la Vestale[7] : « Elle a été condamnée parce qu'elle a été impudique ; elle a été précipitée parce qu'elle avait été condamnée ; elle doit être reprise pour le châtiment parce qu'elle a été impudique, parce qu'elle a été condamnée, parce qu'elle a été précipitée... Elle croit se défendre en disant qu'elle n'a pas réussi à mourir. »

Controv., I, IV, 10. Pour le brave qui a perdu les mains à la guerre[8] : « Combien alors me suis-je plaint de mon sort ! J'aurais dû perdre les yeux aussi !... Jeune homme, suis tes parents [sa mère adultère et le complice]. »

1. Térence, *Adelph.*, III, IV.
2. Sénèque, *Controv.*, VII, *Praefat.*, 5-6.
3. Quintilien, *Inst. Or.*, IX, II, 91.
4. Sénèque, *Controv.*, I, I, 21. — Cf. Ribbeck, *Trag. Rom. Fragm.*, Leipzig, 1897, p. 309, *Ex incertis incertorum fabulis*, CXV.
5. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 15.
6. Quintilien, *Inst. Or.*, IX, II, 91.
7. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 12.
8. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 13.

Controv., I, VIII, 15 : Pour le père du brave aux trois actions d'éclat[1] : « Je l'ai chassé, mais je ne le laisserai pas partir; je mettrai la main sur lui et je le retiendrai de force; au moment où il sortira, j'étendrai mon cadavre devant le seuil. Pour aller à l'ennemi, foule aux pieds ton père! »

Controv., II, III, 1. Pour le père du séducteur[2] : « Je mourrai, dit mon fils, je mourrai. — Puisses-tu dire la vérité! Je ne pleurerai pas. »

Controv., II, IV, 5. Contre le grand-père qui a adopté son petit-fils né de la courtisane[3] : « On ne connaît pas le père de cet enfant, mieux vaudrait pour lui qu'il en fût ainsi de sa mère! »

Controv., VII, I, 8, 26. Un père a fait condamner pour parricide son fils accusé par sa belle-mère. Le fils s'échappe, devient chef de pirates et sauve son père qui a été pris par ses hommes. Le fils : « Tu aurais été tué, mon père, si tu n'étais tombé aux mains d'un parricide. » Le père : « Est-il père plus malheureux que moi? Je dois la vie à un fils parricide! »

Controv., VII, III, 2. Pour le fils qui, après avoir été chassé trois fois par son père, est accusé de parricide, parce qu'on l'a surpris broyant du poison : « J'ai dû trois fois plaider ma cause; j'ai recherché du poison pour mon supplice; je l'ai en ma possession. Si cela n'est pas assez pour toi, je vivrai. »

Controv., VII, V, 6. Pour le fils accusé d'avoir tué son père dont la seconde femme est l'amante de l'intendant : « Pourquoi apporter de la lumière? J'aurai plus de courage pour le parricide, si je n'ai pu voir mon père. Un fils serait-il capable de tuer son père avant sa marâtre et de ne pas tuer sa marâtre, même après son père? »

Controv., VII, VI, 9. Contre le père qui a marié sa fille à l'esclave fidèle[4] : « Il appelle l'esclave et, parce que cet esclave n'a pas mérité d'être mis en croix, il lui ordonne un acte digne de ce supplice... L'esclave prétend qu'il a respecté ma sœur,

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 14.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 15.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 11.
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 16.

alors que le tyran vivait: quel serait notre bonheur s'il en était encore de même! »

Controv., VII, VII, 8. Contre le père accusé d'avoir laissé mettre en croix par trahison son fils qui lui avait été préféré comme chef d'armée: « Rien ne manque à la dénonciation. Faites une enquête sur la trahison: le général vous renseignera; sur le traître: vos ambassadeurs. »

Controv., VII, VIII, 2. Pour le jeune homme qui demande à épouser la jeune fille qu'il a violée[1]: « C'est donc un plus grand danger de nier le viol que de l'avoir commis... O juges, on court moins de risques à vos yeux pour avoir commis une faute que pour en rougir! »

Controv., IX, I, 6. Pour Cimon accusé par son beau-père Callias[2]: « J'ai pitié de mon accusateur, non parce qu'il a perdu sa fille, mais parce qu'il l'a eue. »

Controv., IX, VI, 6. Pour la fille du second lit[3]: « Elle est, dit-on, la fille d'une empoisonneuse. Si l'on examine ce que sont ses parents, pourquoi ne pas la croire semblable à son père qui la chérit plutôt qu'à sa mère qui la hait? »

Suasor., II, 4. Pour les Lacédémoniens aux Thermopyles[4]: « Nous avons été choisis *(electi)* pour défendre les Thermopyles, nous n'y avons pas été abandonnés *(relicti)*. »

Controv., VII, II, 1. Contre Popillius[5]: « Assurément, le futur meurtrier de Cicéron devait commencer par tuer son père... Antoine t'a ordonné le meurtre de Cicéron: ton général te savait capable de commettre un parricide. »

Gallion devait reprendre ce trait dans la controverse sur le cas du fils qui, après avoir frappé son père par ordre du tyran, tue le tyran et est défendu par son père: « Mon père, dit-il, m'a ordonné ce meurtre: ainsi, non seulement le tyran mais ton père lui-même t'ont cru capable de commettre un parricide[6]? » Cassius Severus comparait les déclamateurs qui

1. Voir, plus haut, p. 392.
2. Voir, plus haut, p. 392.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 16.
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 161.
5. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 15.
6. Sénèque, *Controv.*, IX, IV, 13.

empruntent une *sententia* en la modifiant à peine aux voleurs qui changent les anses des coupes qu'ils ont dérobées[1]. Doit-on accuser Gallion d'avoir volé Latron? Mais on pourrait accuser Latron de semblables plagiats. Dans la controverse au sujet des mendiants estropiés[2], le déclamateur grec Artémon avait dit: « Nos estropiés, sans travailler, nourrissent l'homme valide. » Latron, à son tour, après avoir décrit tous ces malheureux qui se traînent à terre, s'écriait: « Dieux bons! Voilà ceux qui nourrissent un homme bien portant! » Sénèque juge la *sententia* de Latron plus virile que celle d'Artémon et il affirme qu'on ne peut soupçonner de vol l'Espagnol, qui méprisait les Grecs et voulait les ignorer[3]. Mais Latron ne méprisait pas les Latins et il ne pouvait ignorer cette *sententia* que Q. Haterius avait placée dans la controverse sur la fille du pirate[4]: « Pourquoi frémir d'horreur, ô jeune homme? C'est ton beau-père qui vient d'arriver[5]. » Et lui-même il dira dans la controverse sur le condamné exécuté au milieu d'un festin[6]: « Pourquoi frémir d'horreur, ô juges? Ce sont jeux de courtisanes[7]. » D'ailleurs, dit Sénèque, il fait suivre cette *sententia* d'une autre *sententia* moins connue, mais aussi bonne: « C'est contre un de nos alliés que le préteur du peuple romain sévit dans son domicile particulier, la nuit, devant un tribunal qu'il a réuni à la hâte. Le préteur est ivre, peut-être; il n'a pas même remis ses chaussures, à moins que, pour donner à la courtisane le spectacle complet d'un jugement, il n'ait minutieusement observé toutes les formes. » Il ne faut pas tenir rigueur à Latron et à Gallion pour ces sortes de plagiats, rares chez eux et d'ailleurs inévitables. On a vu que les mêmes sujets de déclamations sont perpétuellement traités dans les écoles[8]. Il est difficile de trouver des *sententiae* originales pour ces thèmes rebattus; et il n'est que trop facile à un

1. Sénèque, *Controv.*, X, v, 20.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 248.
3. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 20-21.
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 168.
5. Sénèque, *Controv.*, I, VI, 12.
6. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 163.
7. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 24.
8. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 21-22.

déclamateur dont la mémoire est encombrée de *sententiae* déjà entendues d'en faire involontairement passer quelques-unes dans ses propres développements.

Sénèque constate que Latron n'emploie jamais de *sententiae* ridicules et outrées[1]; et, parmi toutes celles qu'il mentionne avec complaisance, on n'en trouve que quelques-unes où Latron ait réellement donné des preuves de mauvais goût, par exemple, quand il fait dire au père qui a perdu les mains à la guerre : « Vous vous trompez en croyant que je ne possède plus de mains : j'ai appelé mon fils[2]. » — Au jeune homme à qui les pirates veulent couper les mains[3] : « Que votre cruauté s'exerce sur n'importe quelle autre partie de mon corps. Tous mes membres sont à moi : mes mains appartiennent à l'État[4]. »

Latron ne s'inquiète pas de chercher des *sententiae* inutiles, uniquement pour le plaisir de briller. Il considère les traits non comme des ornements, mais comme des arguments subsidiaires destinés à insinuer d'une manière détournée une idée qui, exprimée directement, pourrait blesser les oreilles[5]. Loin de délayer son argumentation pour y placer des phrases à effet, il la resserre en supprimant toutes les inutilités[6]. Mais, quand il se laisse entraîner par cette fougue qui tient son auditoire immobile de stupeur[7], les *sententiae* convenables à la thèse qu'il défend sortent naturellement du magasin où elles sont en si grand nombre. Il évite les traits blâmés par Sénèque, que l'on appelait *sententiae Publilianae*, parce que tout leur esprit consistait dans des jeux de mots dignes des mimes de Publilius Syrus[8]. Cependant, il ne craint pas le jeu de mots qui est un argument. Ainsi, il dira à l'exploiteur qui estropie les enfants pour les faire mendier à son profit : « Tu mendierais toi-même, si tu n'avais pas fait tant de mendiants[9]. » Il dira en

1. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 24.
2. Sénèque, *Controv.*, I, IV, 10.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 13.
4. Sénèque, *Controv.*, I, VII, 1.
5. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 24.
6. Sénèque, *Controv.*, VII, VII, 10.
7. Sénèque, *Controv.*, I, VII, 16.
8. Sénèque, *Controv.*, VII, III, 8; VII, 15.
9. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 1.

faveur d'un vieillard accusé de démence : « Vous ne pouvez faire condamner un père pour des paroles, que dis-je? pour une seule parole[1]. » La *sententia* qui sert d'argument à Latron sert à Gallion de transition pour passer de l'exorde à la narration[2].

Les deux déclamateurs évitaient le mauvais goût de ceux de leurs confrères qui encombraient la *sententia* de mots inutiles dans l'espoir d'en rendre la cadence plus harmonieuse. Sénèque est très dur pour ces *sententiae* à trois membres qui, par leur emphase vide de sens, déshonorent les tribunaux[3]. Il cite comme exemple à éviter le *tricolon* de Paullus Fabius Maximus dans la controverse sur le petit-fils né de la courtisane[4] : « Le grand-père est accusé à la fin de sa vie; le petit-fils, adopté au commencement de sa vie; le fils, chassé au milieu de sa vie[5]. » Il blâme aussi, comme n'ayant d'autre utilité que de donner une vaine harmonie à la phrase le quatrième membre du *tetracolon* que Murredius plaçait dans la controverse sur le proconsul qui fait décapiter un condamné : « Le forum était l'esclave de la chambre à coucher; le préteur, l'esclave de la courtisane; la prison, l'esclave du festin; le jour, l'esclave de la nuit[6]. » Si Latron et Gallion savent échapper à ces excès ridicules, ils sont passés maîtres dans l'art de balancer habilement les mots qui s'opposent sans nuire à la force de la *sententia*. On peut citer de Gallion un *tricolon* fort bien venu : « Si j'ai engagé ce procès, c'est le fait de la loi; si je l'ai gagné, c'est le fait des juges; si j'ai combattu, c'est le fait de mon père[7]. » Et la seule *sententia* à six membres que Sénèque mentionne est de Latron : « Elle est belle : c'est la faute de la nature; elle a été sans époux : c'est la faute de son mari; elle a été l'objet de propositions : c'est la faute d'un autre; elle a repoussé ces propositions : c'est le fait de sa

1. Sénèque, *Controv.*, X, III, 7. — Voir, plus haut, p. 395, *electi... relicti.*
2. Sénèque, *Controv.*, I, I, 25.
3. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 12 : *Tricolon tale qualia sunt quae basilicam infectant.*
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 11.
5. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 12.
6. Sénèque, *Controv.*, IX, II, 27. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 163.
7. Sénèque, *Controv.*, X, II, 2.

vertu ; elle a été instituée héritière : c'est le fait de sa chance ; elle a accepté l'héritage : c'est le fait de sa prudence[1]. »

Les *sententiae* au sens de traits piquants se trouvent dans toutes les parties de la déclamation dont elles font l'ornement ; l'exposé de la *sententia* au sens d'opinion de l'orateur sur la culpabilité ou la non-culpabilité de l'accusé précède et prépare la *divisio*, qui est le plan de discussion choisi et développé par l'accusateur ou par le défenseur. Le plan d'une déclamation ne diffère pas sensiblement de celui d'un vrai discours prononcé par Cicéron au forum, encore moins d'un discours préparé à loisir, comme la rédaction que nous possédons du *Pro Milone*, suivant les procédés de la rhétorique contemporaine[2]. Après l'*exorde*, qui établit la *proposition* (I-II), vient une *réfutation de quelques objections préjudicielles* (III-VIII), qui précède la *narration* (IX-X). Suit la très longue *confirmation de la proposition* (XI-XXVI), où, par l'examen des probabilités tirées des motifs et de la conduite des deux personnes en présence, l'orateur montre que Milon n'avait aucun intérêt à tuer Clodius et qu'il n'a fait que se défendre, que Clodius, au contraire, a essayé de tuer Milon dont il avait tout intérêt à se débarrasser. La *confirmation* se termine par une *consécution*, qui étudie la conduite de l'accusé après le meurtre (XXIII), et par une *approbation*, qui réfute les bruits calomnieux répandus contre Milon (XXIV-XXVI). Après la *confirmation* et avant la *péroraison* (XXXIV-XXXVIII), se place une *compensation* ou *tractatio extra causam* qui démontre que Milon, eût-il tout fait pour amener la mort de Clodius, serait encore en droit de se glorifier de sa conduite.

On peut considérer le *Pro Milone*, qui n'a pas été rédigé pour être prononcé au forum, comme une déclamation composée en 702-52. Une controverse scolaire, au Ve siècle de l'ère chrétienne, comme au temps de Sénèque, comporte un exorde, une proposition, une narration, une argumentation, une réfutation avec des digressions et des exemples, une péroraison.

1. Sénèque, *Controv.*, II, VII, 11.
2. Cf. Meusburger, *Quatenus Cicero in oratione pro T. Annio Milone observaverit praecepta rhetorica*, 1882.

« Dans l'Anthologie latine de Riese (pièce 21), figure une controverse en vers avec le titre des parties. Ce sont : Exorde *(Prooemium)*, narration, digressions, preuve, exemple, réfutation, péroraison. Enfin, le plan suivi par Ennodius[1] au cours de sa *Dictio XXI* est le suivant : Préambule *(Praefatio)*, exorde *(principium)*, narration, objections, digressions, exemples, péroraison[2]. »

Sénèque ne nous donne pas de déclamation complète ; dans la *Controversia VII* du livre VII, qui rapporte à peu près entièrement la plaidoirie de Latron, il n'en indique pas les divisions de l'exorde à la péroraison. Ce que Sénèque entend par *divisiones*, ce ne sont pas les divisions d'un discours en ses parties essentielles, mais simplement le plan d'après lequel sont traitées les *quaestiones*[3] et les *tractationes*.

La *quaestio*, chez Latron, établit ce qu'on a le droit de faire et la *tractatio*, ce qu'on a le devoir de faire suivant les considérations d'équité. On sait que le déclamateur espagnol se fondait plus volontiers sur l'équité que sur le droit et que son mépris des *quaestiones* d'école lui valait le reproche de prétendre plaider comme un orateur du forum[4]. Dédaigneux de la *divisio*, plus habile et plus compliquée, imaginée par les nouveaux déclamateurs, Latron reste fidèle à la méthode des anciens, qui n'admettaient dans leurs controverses qu'une *divisio* fort simple fondée sur l'opposition entre l'esprit de la loi *(aequitas)* et la lettre *(jus)*, opposition déjà établie, dans le *De Oratore*, par Cicéron, dont le déclamateur fait toujours profession d'être le disciple[5]. Il blâme chez ses confrères la *divisio* trop compliquée et les *quaestiones* inutiles[6]. Il diminue le nombre des *quaestiones* que l'on exagérait de son temps, supprime celles qui lui semblent oiseuses, resserre, pour y faire contenir davantage, celles qu'il conserve et qui sont souvent les plus banales *(vulgares, calcatae quaestiones)* ; il les méprise

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 20
2. Bornecque, *Les déclamations*, p. 54.
3. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 245, note 11.
4. Voir plus haut, p. 388. — Cf. le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 245.
5. Sénèque, *Controv.*, I, 1, 13 ; II, 13 ; VI, 8 ; II, III, 11 ; IV, 7 ; VII, 1, 16, 17, etc. — Voir Cicéron, *De Orat.*, I, XXXVIII, 173 ; LVI, 240.
6. Sénèque, *Controv.*, II, III, 11-12 ; II, V, 10, 12 ; IX, 1, 9.

d'ailleurs lui-même et ne s'en sert que pour montrer le peu d'importance qu'il faut leur attribuer[1]. Dans son argumentation, la *quaestio* sur ce qu'on a le droit de faire *(an licuerit)* est constamment subordonnée à ce qu'on a le devoir de faire suivant l'équité *(an oportuerit)*. Le souci de l'équité l'amène souvent à proposer l'admission des circonstances atténuantes auxquelles Quintilien fait allusion lorsqu'il cite, comme une *divisio* fréquente de son temps, la *deprecatio :* quand l'accusé serait coupable, il y aurait des raisons pour lui pardonner[2]. Latron introduit souvent cette *quaestio :* Si le jeune homme pauvre a eu le tort de ne pas se laisser adopter par le vieillard riche, comme c'est son affection pour son père qui l'a fait agir, ne doit-on pas lui pardonner?... Si, pouvant et devant, en droit et en équité, tuer sa mère adultère et son complice, le fils ne l'a pas fait, ne doit-on pas lui pardonner, parce que sa piété filiale l'a empêché de frapper?... Alors même que le jeune homme qui a accompli des actions d'éclat s'est montré irrespectueux pour son père, ne doit-on pas lui pardonner, parce que l'amour de la gloire a entraîné trop loin sa jeunesse[3]? »

C'est cette habitude de simplifier les *quaestiones* en les subordonnant aux *tractationes* et de négliger les arguties des textes de lois plus ou moins réelles dont on usait à l'école qui a fait reprocher à Latron de manquer de finesse *(subtilitas)*. Sénèque dit qu'on trouvait plus de force que de finesse dans ses discours. Mais Passienus, le plus grand orateur de son temps, vengeait Latron de ce reproche en montrant combien la simplicité du déclamateur espagnol l'emportait sur la prétendue finesse de Buteon qu'on avait le tort de trop admirer[4].

Gallion mettait en pratique les mêmes théories que Latron sur la simplicité de la division. Dans la controverse sur le brave soldat qui a accompli trois actions d'éclat et que son père empêche de partir pour une quatrième campage, il divisait ainsi l'argumentation du père : « Si je te retiens, c'est

1. Sénèque, *Controv.*, I, v, 9 ; II, III, 15 ; VI, 5 ; VII, VII, 10 ; IX, V, 8 ; X, III, 7.
2. Quintilien, *Inst. Or.*, VII, IV, 19.
3. Sénèque, *Controv.*, II, I, 22 ; I, IV, 6 ; X, II, 9. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 250-251 ; t. XII, 1910, n° 1, p. 13.
4. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 20 ; II, V, 17.

d'abord dans l'intérêt de l'État; puis, dans le tien; enfin, dans le mien[1]. » Dans la controverse où il s'agit de l'orphelin pauvre qui s'obstine à suivre en habits de deuil le riche qu'il soupçonne d'avoir tué son propre père, Gallion divisait ainsi la défense du jeune orphelin : « On ne tombe pas sous le coup de la loi relative aux injures pour des actes permis à tout le monde; or, il est permis de pleurer; il est permis d'aller où l'on veut; il est permis de s'habiller comme on veut[2]. »

Le plus souvent, Sénèque compare les divisions de Gallion à celles de Latron qui sont établies dans le même esprit. Gallion ajoute une *quaestio* à celles qui ont été fixées par Latron, les dédouble ou les modifie[3], mais il reste le plus souvent fidèle à la *divisio* adoptée par Latron[4]. Il observe la même simplicité et mérite les mêmes éloges que Latron, Fuscus et Albucius, les autres déclamateurs du *primum tetradeum*, qui savent, comme lui, éviter les divisions subtiles et les questions inutiles[5].

Les *colores* sont les procédés plus ou moins habiles pour *colorer* le récit d'un fait, de manière à le rendre criminel ou innocent, suivant qu'il s'agit de l'adversaire ou du client. L'ingéniosité subtile et le mauvais goût des déclamateurs se donnent libre carrière dans la recherche des *colores* les plus bizarres comme dans celle des *sententiae* les plus sonores. Si une heureuse *sententia* devait mériter l'immortalité à Votienus Montanus, Junius Otho, de qui Gallion se moque[6], s'était acquis une célébrité plus contestable en composant un ouvrage spécial sur les *colores;* et Latron devait avoir un magasin de *colores*, comme il avait un magasin de *sententiae*. Mais les *colores* qui sortent en temps voulu de ce magasin sont généralement simples et vraisemblables et n'ont rien des artifices ordinaires aux déclamateurs qui s'efforcent d'étonner leur public par l'argumentation la plus inattendue.

1. Sénèque, *Controv.*, I, VIII, 9. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 14.
2. Sénèque, *Controv.*, X, I, 9.
3. Sénèque, *Controv.*, I, I, 14; VII, 12; II, III, 14; IX, IV, 13; V, 8.
4. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 11-14; V, 13.
5. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 13.
6. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 263.

Sénèque loue constamment la simplicité éloquente des *couleurs* de Latron qu'il oppose au mauvais goût prétentieux de celles dont usent ses rivaux[1]. Ainsi, d'après lui, le jeune homme chassé par son oncle doit non se justifier, mais se glorifier d'avoir secouru son propre père[2]. Toute la défense du jeune homme accusé par sa marâtre de ne pas avoir tué son frère convaincu de parricide consiste dans cette *couleur* introduite par Latron dès la narration et reprise pendant tout le plaidoyer : « Je n'ai pas pu tuer mon frère[3]. » Dans la difficile défense de Popillius, meurtrier de Cicéron, Latron n'emploie que cette couleur simple *(colorem simplicem)* : c'est la nécessité qui a fait agir le meurtrier ; et il renforce ce moyen de défense par cette *sententia* : « Peut-on s'étonner que Popillius ait été forcé de tuer, au moment où Cicéron était forcé de mourir[4] ? » Le jeune homme, trois fois chassé par son père et accusé de parricide, parce qu'on l'a surpris broyant du poison, se défend simplement en disant que, las d'être toujours chassé, réduit au désespoir, il voulait s'empoisonner[5].

La simplicité et la vraisemblance des *couleurs* préférées par Latron viennent de ce qu'il a coutume de se fonder non sur la lettre de la loi, mais sur l'équité, et de prétendre, ce qui lui valait les reproches de Pollion, ne pas déclamer comme un rhéteur dans son école, mais plaider comme un avocat au forum[6]. M. Froment le dit fort justement, « plus moraliste que jurisconsulte, c'était surtout le cœur humain qu'étudiait et qu'analysait Porcius Latron »[7]. Il fait volontiers valoir comme *colores* les arguments tirés de la passion qui excuse un acte jugé coupable. « Si j'ai mal agi — fait-il dire au jeune homme qui a fourni des aliments à son père — c'est que je me suis laissé emporter par ma sensibilité[8]. » Il admet comme excuse d'un crime que l'homme qui se trouve en danger ne

1. Sénèque, *Controv.*, I, VII, 16.
2. Sénèque, *Controv.*, I, I, 16. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 12.
3. Sénèque, *Controv.*, VII, I, 20. — *Colorem rectum*, dit Sénèque.
4. Sénèque, *Controv.*, VII, II, 10. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 16.
5. Sénèque, *Controv.*, VII, III, 7.
6. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 245.
7. Th. Froment, *article cité*, p. 355.
8. Sénèque, *Controv.*, I, I, 15.

s'appartient plus[1], que l'homme emporté par la passion et la colère n'est plus maître de lui[2]. Il invoque l'état de stupeur causé par un spectacle inattendu[3], l'ébranlement de la raison par le malheur[4], le trouble d'esprit ou l'état d'ivresse qui empêche le coupable d'avoir conscience de son acte[5]. Il cherche le mobile des crimes dans les sentiments exaltés de ceux qu'il défend, dans les souffrances qu'ils éprouvent[6]. Mais, s'il défend habilement ceux qui lui paraissent excusés par une folie momentanée, il repousse absolument ces vagues accusations de démence dont les déclamateurs abusaient contre ceux qu'ils attaquaient[7], et il blâme la *couleur* d'un déclamateur qui excuse par une impulsion de folie maladive *(morbo)* la conduite du jeune homme qui va à la guerre malgré son père[8]. Il a, d'ailleurs, l'ambition de trouver des couleurs nouvelles[9]. Il prétend en emprunter à la médecine. Pour justifier le peintre Parrhasius qui avait torturé le prisonnier de guerre destiné à représenter Prométhée, il se fondait sur la liberté laissée aux médecins qui chaque jour dissèquent les membres des cadavres afin de se rendre compte de la position des nerfs et des muscles[10].

Dans la même controverse, Gallion prétendait justifier le peintre en imaginant que le prisonnier mis à la torture était un criminel de droit commun : *couleur* dont Sénèque juge la fantaisie insoutenable. Le plus souvent, cependant, les mêmes *couleurs* étaient adoptées par Latron et par Gallion ; ou, tout au moins, les deux déclamateurs choisissaient le même genre de *couleurs*[11]. Mais si Latron avait soin de repousser tout argument qui ne convenait pas à l'esprit de la controverse, Gallion pensait faire preuve de subtile finesse en adaptant avec plus

1. Sénèque, *Controv.*, II, III, 20.
2. Sénèque, *Controv.*, IX, I, 9.
3. Sénèque, *Controv.*, I, IV, 7 : *Stuporem totius corporis.*
4. Sénèque, *Controv.*, I, VII, 16 : *Mihi excussa mens est.*
5. Sénèque, *Controv.*, VII, VIII, 2 : *In hanc perturbationem perductus erat;* 10 : *Se ebrium fuisse et ignorare quid fecerit.*
6. Sénèque, *Controv.*, VII, IV, 3.
7. Sénèque, *Controv.*, II, VI, 1.
8. Sénèque, *Controv.*, I, VIII, 13. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 14.
9. Sénèque, *Controv.*, X, I, 10.
10. Sénèque, *Controv.*, X, V, 17. — Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 248.
11. Sénèque, *Controv.*, VII, I, 12 et 20 ; IX, I, 12.

ou moins de bonheur l'argument à la controverse[1], ou en s'ingéniant à employer un argument qui, sans ses prodiges d'adresse, aurait paru détruire le thème de la controverse[2]. Il trouve parfois pour une controverse quelque *couleur* dont aucun orateur de l'école ne s'était avisé avant lui[3]; il ajoute des *couleurs* aussi bien que des questions aux questions et aux *couleurs* proposées par d'autres déclamateurs[4]. Et ce n'est pas seulement dans la controverse sur Parrhasius qu'il imagine des couleurs inadmissibles : ainsi il veut justifier l'exploiteur qui estropie les enfants pour les faire mendier en prétendant que si le bourreau leur cause un préjudice en les privant de quelque membre, il leur assure un bénéfice en les laissant vivre[5].

En somme, quand Gallion abandonne la méthode de Latron, il semple trop accorder à la subtilité et ne pas se rendre compte qu'à force de recherche il tombe dans le mauvais goût et dans le ridicule. D'ailleurs, ce déclamateur aimable, que l'on a pu critiquer avec raison, ne se permet pas les rudes critiques dont Latron accablait ses rivaux. Sénèque ne cite qu'une occasion où Gallion exprime un jugement défavorable. On discutait le cas du pontife Metellus qui avait perdu la vue en sauvant le Palladium dans l'incendie du temple de Vesta : un aveugle peut-il continuer à exercer le sacerdoce? Un orateur prétendait qu'en perdant la vue Metellus devenait indigne, parce que la cécité était un châtiment envoyé par les dieux. Gallion n'approuvait pas cette couleur, et il soutenait que, tout en plaidant contre Metellus, on devait lui témoigner le plus grand respect[6].

En résumé, pour ce qui est de l'usage des *sententiae*, des *divisiones* et des *colores*, qui était le tout de l'éloquence des déclamateurs, Gallion et surtout Latron méritent bien les éloges que Sénèque leur donne et la place qu'il leur attribue

1. Sénèque, *Controv.*, X, I, 12.
2. Sénèque, *Controv.*, IX, V, 11.
3. Sénèque, *Controv.*, I, VI, 10.
4. Sénèque, *Controv.*, II, III, 14 ; IX, VI, 20.
5. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 15.
6. Sénèque, *Controv.*, IV, II, 2.

dans le *primum tetradeum*. Les défauts mêmes de Gallion peuvent dans quelque controverse lui valoir la palme de la victoire; mais la gloire d'une composition bonne en toutes ses parties appartient à Latron, chaque fois qu'il déclame[1]. Cette gloire lui vient justement de ce que, par son bon sens, son énergie et sa simplicité, il se rapproche des vrais orateurs d'autrefois, qui prononçaient des discours au forum, et s'éloigne des déclamateurs, ses contemporains, qui débitent des controverses sur des thèmes imaginaires dans l'ombre de l'école. Ce jugement de Sénèque ne saurait étonner, puisque, tout en admirant l'art des déclamateurs, le rédacteur des *Controversiae* ne peut s'empêcher de regretter la vanité de la discipline scolaire des déclamations[2].

Latron nous semble bien supérieur à Gallion. Il ne faut évidemment rien exagérer. Si Latron met, suivant les préceptes du *De Oratore*, l'équité au-dessus du droit strict, ce n'est pas, je crois, une raison suffisante pour voir en lui le propagateur des « idées d'équité, d'humanité, de charité même », le précurseur qui « inaugure, en somme, le droit nouveau que va consacrer l'édit perpétuel de Salvius Julianus »[3]. Il a le mérite moins contestable d'avoir essayé de continuer dans les déclamations de l'école les traditions oratoires de Cicéron, qu'il était incapable — son échec en Espagne le prouve[4] — de soutenir dans un vrai plaidoyer. « Ce sont tes propres termes, ô Cicéron, qu'il faut employer, » s'écrie-t-il dans une *Suasoria*[5]. Parlant devant un public où, dit Sénèque, Cicéron était tellement ignoré que n'importe quel déclamateur pouvait en toute sécurité réciter une *Verrine* comme étant son œuvre personnelle[6], il y a grande apparence que Latron s'appropriait souvent les termes mêmes et les développements de l'auteur des *Verrines*. C'est, en particulier, d'après le *De Suppliciis* que le déclamateur démontre qu'il est une torture qui consiste

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 2, p. 169.
2. Voir le *Bull. hisp.*, t. XIV, 1912, n° 1, p. 27-28.
3. Th. Froment, *article cité*, p. 363.
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XV, 1913, n° 3, p. 249.
5. Sénèque, *Suas.*, VI, 3.
6. Sénèque, *Suas.*, II, 19.

à prolonger l'attente de la mort[1]. Il reprend en plusieurs endroits de ses controverses le thème sur l'instabilité de la fortune et le néant des espérances humaines, développé dans le *De Oratore* à propos de la mort de Crassus[2], et l'idée exprimée par la seconde *Philippique* qu'on n'accorde pas un bienfait lorsqu'on se borne à ne pas commettre un crime[3]; il adapte à une *Suasoria* tout le passage où Cicéron dit quelle indignation Antoine excita dans Rome en achetant à vil prix les biens de Pompée mis à l'encan[4].

Ce qui vaut mieux que des expressions ou des développements oratoires, Latron emprunte à Cicéron, pour la mettre en pratique, la théorie exposée par Crassus dans le *De Oratore* : l'orateur doit toujours avoir à sa disposition, comme autant de matériaux utiles, les exemples fournis par l'histoire. Latron, dit Sénèque, connaissait à fond l'histoire tout entière[5]. Il devait, sans doute, ce goût de l'histoire à son maître Marullus, qui faisait volontiers étalage de ses connaissances historiques[6].

Sénèque ne relève jamais dans les développements de l'élève de Marullus ces anachronismes qu'il raille chez d'autres déclamateurs[7]. On a reproché à Latron de donner comme argument dans une controverse où il est question des guerres civiles que jamais une tête de femme ne fut frappée par la proscription[8], alors que Valère Maxime dit que, pendant les proscriptions de Sylla, les femmes ne furent pas épargnées[9]. Mais rien ne prouve que le déclamateur s'occupe des actes de Sylla : quand il se représente une proscription, c'est évidemment celle dont Cicéron fut victime, et l'histoire ne rapporte par que les triumvirs aient fait figurer des noms de femmes sur leurs listes.

Sans doute, on trouve dans les développements de Latron

1. Cicéron, *De Suppliciis*, XLV, 118; Sénèque, *Controv.*, I, V, 5.
2. Cicéron, *De Orat.*, III, II, 8; Sénèque, *Controv.*, I, I,3; II, I, 1.
3. Cicéron, *Philipp.*, II, III, 5; Sénèque, *Controv.*, II, V, 12; VII, VI, 13.
4. Cicéron, *Philipp.*, II, XXVI, 64; Sénèque, *Suas.*, VI, 3.
5. Cicéron, *De Orat.*, I, XLVI, 201; Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 18.
6. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 14-15.
7. Sénèque, *Suas.*, II, 22.
8. Sénèque, *Controv.*, X, III, 1.
9. Valère Maxime, IX, II, 1.

bien des allusions historiques qui ne sortent pas de la banalité : Marius assis sur les ruines de Carthage; le vertueux Caton accusé de vol par Appius Claudius Pulcher; le noble Metellus attaqué par C. Atinius Labeo Macerius ; l'illustre Pompée calomnié par le vil délateur M. Brutus; Manlius ordonnant la mort de son fils vainqueur et le consul Brutus faisant exécuter ses fils traîtres à la République[1]. Gallion, dont Sénèque ne vante pas l'érudition historique, donne, lui aussi, des exemples bien connus, quand il cite Horatius Cocles opposant la barrière de son corps aux armées étrusques, Mucius Scaevola brûlant sa main sur un autel ennemi, P. Decius Mus imitant le dévouement de son père[2].

Mais il faut remarquer que l'histoire de Tite-Live s'est parfois inspirée des déclamations de Latron. Tite-Live, qui s'intéressait aux exercices de l'école de rhétorique[3], assistait probablement, comme Ovide, aux déclamations de Latron; et comme Ovide, il leur emprunte des *sententiae*. Latron faisait adresser ces paroles par un père à son fils : « Courage, mon fils ! Pour arriver au tyran, il faut commencer par ton père. » Tite-Live fait dire par Pacuvius Calavius à son fils : « Mon fils, pour frapper Hannibal, pour le tuer, il faut commencer par me percer la poitrine[4]. » Dans la controverse sur le petit-fils né de la courtisane[5], Latron fait le plus grand éloge de la mère de l'enfant : « Quelle femme que cette courtisane ! Elle s'acquittait elle-même de tous les soins domestiques; elle s'empressait auprès du lit du malade; elle se dépensait pour lui prodiguer tous les soins nécessaires... Et je me disais : où est la courtisane[6] ? » A propos du scandale des Bacchanales, Tite-Live parle d'une courtisane qui ressemble beaucoup à celle qui a recueilli et soigné le jeune homme de la controverse : « Il y avait à Rome une courtisane fameuse, Hispala Fecenia; c'était une femme au-dessus du métier qu'elle avait

1. Sénèque, *Controv.*, I, I, 3; X, I, 8; III, 8.
2. Sénèque, *Controv.*, X, II, 3,
3. Voir plus haut, p. 391.
4. Sénèque, *Controv.*, IX, IV, 3; Tite-Live, XXIII, IX, 8.
5. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 11.
6. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 1.

pris étant esclave et qu'elle continuait après avoir été affranchie. Le voisinage avait fait naître entre elle et Aebutius des relations qui ne nuisaient en rien ni à la fortune ni à la réputation du jeune homme. C'était elle qui l'avait recherché et entouré de son affection, et la générosité de la courtisane fournissait à Aebutius ce que lui refusait l'avarice de ses parents[1]. »

Latron avait pris, sans doute, dans la réalité contemporaine le type de cette courtisane bienfaisante; il y trouvait aussi les modèles de ces femmes coquettes qu'il montre se produisant en public, le visage paré pour toutes les séductions, le corps à peine plus couvert que s'il était nu, empressées à engager la conversation avec une gentillesse provocante, attirant les galants par l'espérance qu'elles leur font concevoir d'un succès possible[2]. Dans son épître au mari jaloux qui fait surveiller sévèrement sa femme, Ovide[3] reprend cette idée que le principal attrait d'une femme n'est pas sa beauté, mais l'espoir qu'on peut avoir de la séduire *(majus irritamentum spem corrumpendi quam faciem quamvis amabilem et venustam)*. Et les Romaines de l'*Art d'aimer* ressemblent beaucoup aux élégantes des déclamations de Latron, qui affichent leur manque de pudeur par leurs vêtements d'étoffes légères et transparentes, par leur démarche libre et leurs propos immodestes. Le déclamateur connaît bien et décrit fortement la société contemporaine.

Au demeurant, les déclamations n'ont pas toutes des thèmes étrangers à la vie réelle, comme le soutiennent le *Satiricon* et le *Dialogue des orateurs*[4]. La controverse où il est question de la jeune femme amoureuse de son intendant[5] fait allusion à des personnages qui appartiennent à la société du temps d'Auguste et de Tibère, comme à celle du temps de Cicéron. Cet intendant à la jolie figure *procuratur speciosus)* se trouvait déjà comme personnage réel dans le *Pro Caecina* où il s'appelait Sextus Aebutius. Cicéron ne dit pas qu'il fût joli garçon,

1. Tite-Live, XXXIX, IX, 5.
2. Sénèque, *Controv.*, II, VII, 3-4.
3. Ovide, *Am.*, III, IV, V. 25 et suiv.
4. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1, p. 18-19.
5. Voir plus haut, p. 394.

mais il le dépeint intrigant habile à séduire la veuve Caesennia par les apparences d'un faux zèle et d'un dévouement hypocrite[1].

Gallion décrit lui aussi les travers de ses contemporains. Dans un tableau rapide il raille le ridicule des vieillards amoureux qui ne se résignent pas à désarmer: « Il est devenu vieux, mais il ne peut pas croire qu'il a vieilli... Un vieillard qui fait l'amour, un vieillard qui s'enivre, qui se couronne de fleurs et qui se couvre de parfums, qui s'efforce de revenir en arrière vers sa jeunesse passée et qui se rue aux plaisirs avec plus d'impétuosité qu'un jeune homme, n'est-ce pas un spectacle monstrueux[2]? » C'est ainsi que dans un parallèle laborieux entre la guerre et l'amour, Ovide explique pourquoi on ne veut ni d'un vieux soldat, ni d'un vieil amoureux[3].

Mais les descriptions de Latron sont bien plus vivantes. Ce déclamateur, qui a le mérite de se rapprocher parfois de Cicéron, abonde en développements qui font penser aux diatribes de Sénèque le philosophe contre les hontes et les scandales de son temps, en traits piquants qui ne sont pas sans parenté avec les épigrammes de Martial. M. Porcius Latro peut être considéré comme le fondateur de cette école littéraire d'Espagne dont le célèbre philosophe est le chef au temps de Néron et dont le poète de Bilbilis est le représentant le plus distingué sous les empereurs de la dynastie flavienne.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

1. Cicéron, *Pro Caecina*, v, 13.
2. Sénèque, *Controv.*, II, vi, 4.
3. Ovide, *Amor.*, I, ix.

CHRONIQUE LATINE DES ROIS DE CASTILLE

JUSQU'EN 1236

(Suite et fin)*

III. — D. — Ferdinand III. — Ubeda (1233) et Cordoue (1236).

62. [A]nno proximo sequenti circa natalem dn̄ [. .][1] intrauit rex galleciam quam de turbatione reduxit ad pacem et reseratis multis dapnis per inquisicionem ueram atque quibusdam constitutionibus promulgatis contra turbatores et malefactores terre uenit in asturias ouecen̄[a] ubi moram fecit aliquantulam et dāpnis redintegratis terraque pacificata exiens inde transitum fecit per legionem et uenit carrionem uir[b] mater occurrit ei et ibidem moram longam fecerat uxor eius. Conuenerunt autem ibidem ad eum multi de populis regni legion̄ et multi nobiles de gallecia et de asturiis quorum quosdam expediuit alios secum duxit burgis : —

63. [C]Onfluxit ad eadem ciuitatem maxima hominum multitudo populorum et nobilium tan̄ de castella quam de gallecia et de aliis partibus regni ubi longam protraxit moram. rex expediendo negocia multiformia cum consilio bonorum uirorum : —

64. [S]Equenti uero hyeme sub. Era M. CC[a]. Lxxi[a]. in festo epiphanie. obsede dn̄us rex ubedam cum nobilibus et populis quibusdam non multis de regno legion̄ et populos[c]. Tauren. Zamoren̄. Salamantinos[d]. Ledesmen̄. qui iuxta mandatum regis ad obsidionem predicte uille in multitudine magna et operatu[e] multo occurrerunt. adueniente vero termino usque ad quem tenebantur seruire regi f'm[f] forum suum sicut ipsi dicebant ante captionem uille ad propria sunt reuersi[1]. Rex uero perseuerauit in obsidione supradicta cum castellanis

a) ouetenses. — b) ubi. — c) Sic. — d) Sic. — e) Sic (apparatu). — f) secundum.

* Voir *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 30, 109, 244 et 353; t. XV, p. 18, 170, 268.

62. 1. Noël 1231. Il n'y a dans Rodrigue rien qui corresponde au contenu des §§ 62 et 63. — Comme on voit, Ferdinand passa au moins l'hiver de 1231-1232 en Gallice et dans les Asturies. C'est bien ce que marque le texte d'Ocampo : « se estouo porēde sin tornar a moros fasta q̄ paso el segundo año q̄ fue apoderado en aq̄l reyno de Leon » (f. CCCVIII).

64. 1. Rien dans Rodrigue là-dessus. Cf. § 60, note 1. — Au § 72 il est dit que les milices du royaume de Léon se considéraient comme libérées de leurs obligations militaires au bout de trois mois de campagne. Dans les *Siete Partidas* (cf. § 72, note 2), l'obligation d'aller à la guerre, *ir en fonsado*, pas plus en territoire ennemi qu'en cas d'invasion, ne comporte aucune limitation de temps. Ferdinand III avait

et nobilibus regni legionī suprascriptis. donec sepe nominata uilla famosa que quondam diuiciis et populorum multitudo[a] pollebat per gratiam ih'u x[i] tradita est in manus eius mense iulio[2]. Siquidem neque auehut neque alii potentes mauri cismarini fuerunt ausi uenire in sucursum dicte uille. Ipsi uero qui in munitione tenebantur obsessi penuria panis et aliorum uictualium laborabant Aposita ergo condicione quod saluis personis hominum utriusque sexus et mobilibus que possent asportare liceret eis exire. tradiderunt ipsam munitionem dnō regi prestitoque sibi ex conducto securo usque ad locum quem elegerunt recesserunt. Eodem tempore. rex aragonī donus iacobus obsedit et cepit uillam que dicitur borriana uersus ualenciam famosam ciuitatem[3]. In yeme memorata in qua dns noster rex ferrandus obsedit ubedam. | Magister de calatraua et populus placenter[b] cum episcopo suo castrum quod dicitur trugellum obsederunt et ceperunt[4] : —

a) Sic (multitudine). — b) Sic (placentinus?). Abella : « forte *Placentiae* ».

confirmé aux villes léonaises leurs *fueros* (pour Léon, cf. Risco, *Esp. sagr.*, t. XXXV, p. 293; *Hist. de Léon*, p. 405; pour Toro, cf. Fernández Duro, *Mem. hist. de la ciudad de Zamora*, t. I, p. 431). Mais je ne connais aucun texte qui reconnaisse aux milices de ce royaume le droit de rentrer dans leurs foyers au bout de trois mois.

64. 2. Juillet 1233. Le siège avait donc duré plus de six mois. Rodrigue (IX, 15) et Luc ne mentionnent que brièvement la prise d'Ubeda. La date marquée par le premier (*Aera* 1272 = 1234) pour cet événement est d'accord avec les *An. Toled.*, *II* et *III*, mais elle est difficile à concilier avec la chronologie de notre auteur. La Chr. gén. marque 1235 (p. 729, l. 36); de même le texte d'Ocampo (fol. cccciix[v]).

Il n'est pas inutile ici de résumer dans la mesure du possible la situation entre les Maures et Ferdinand III au moment de ce siège d'Ubeda. A part la tentative contre Jaen en 1230 (§ 60), notre Chronique ne signale aucun mouvement du roi de Castille contre eux depuis la prise de Capilla en 1226 (§ 50), après laquelle elle mentionne une trêve entre Ferdinand et Al-Mamoun, au moment où se produisait la rébellion d'Ibn-Houd (§ 53), et ensuite le départ d'Al-Mamoun pour le Maroc. A cette trêve, dont il est également question dans le texte d'Ocampo (cf. la note 5 du § 53), Ibn-Khaldoun fait allusion quand il dit qu'Al-Mamoun « traversa le détroit, emmenant un corps de troupes chrétiennes que leur roi avait mises à sa disposition moyennant certaines conditions » (t. II, p. 235; cf. la note du baron de Slane). Abou-l-Ala mourut en 1232 : et le passage du texte d'Ocampo signalé plus haut nous apprend qu'il avait versé par deux fois 300,000 maravédis. Ne serait-ce pas par un accord tacite avec lui que Ferdinand fit, en 1230, la campagne de Jaen? Quant à celle d'Ubeda, contre qui était-elle dirigée? Notre auteur nous dit plus loin qu'Ibn-Houd n'osa venir au secours de cette ville. C'est qu'il était aux prises avec de sérieuses difficultés. On a vu au § 53 que les Sévillans, chassant le fils d'Abou-l-Ala, reçurent le frère d'Ibn-Houd. Or, Ibn-Khaldoun (t. II, p. 320) nous dit que trois ans après ces faits, qu'il date de 1228-9, « les habitants chassèrent de chez eux Abou-'n-Nedjat-Salem, frère d'Ibn-Houd, et prêtèrent le serment de fidélité à Abou-Merouan-el-Badji. Le nouveau souverain prit le titre d'El-Motaded *(aidé de Dieu)* et choisit pour vizir Abou-Bekr-Ibn-Sahel-er-Redd. Un peu plus tard, ce chef fut assiégé par Ibn-Houd, et pour mieux lui résister, il contracta une alliance avec Mohammed-Ibn-el-Ahmer qui, après avoir établi sa domination dans Cordoue, s'était emparé d'Arjona et de Jaen. Les princes confédérés mirent en déroute les troupes d'Ibn-Houd et rentrèrent triomphants dans leurs États respectifs ». Cf. § 67, note 2.

64. 3. Cela n'est pas dans Rodrigue.

64. 4. Cela n'est pas davantage dans Rodrigue. Luc ne mentionne l'acquisition de

65. [P]Ost captionem dicte nobilis uille[1]. Rex reuersus est in castellam et receptus est burg̃. cum magno gaudio et honore. ibique moram trahens non modicam dum quedam magna negocia tractaret que tocius terre continebant utilitatem quendam de maioribus castelle. s. lupum didaci creditur offendisse[.] cepit rancor preconceptus prius in obsidione ubede de die in diem crescere sed ignis accensus nondum erumpebat in flamam. Recedens igitur dictus lupus didaci a rege ira plenus et indignatione. maxime quia se spretum et contemptibilem habitum in conspectu regis multis indiciis perpenderat ut dicebat se preparans ad uindictam[2] cepit tractare de contubernio cuiusdam filie sue. c'.[a] dōno nunio comite de rusellon nepote comictis barcinonie et comitis nunii de castella quod et factum est post pascha. Anno gratie M.CC.XXX. IIII[3]. Circa idem pascha firmaū alteram filiam suam maiorem. s. alvaro petri consimilio contubernio quia in gradu equali ipsi tres sibi inuicem atinebant. sed hoc contubernio[b] consumatum est post festum sancti michaelis proximum sequens. existentibus burgis rege et regina matre sua et archiepiscopo toletano et episcopis burgeñ et segouien. et oxomen . s. cancellario. a quibus excomunicatus fuit tunc. alvarus petri et mencia lupi quam duxerat[c] solempniter et publice die dominica in ecclesia bur-

a) cum. — *b) contubernium.* — *c)* relier *excommunicatus fuit* avec *solempniter.*

Trujillo par Ferdinand qu'après la prise de Cordoue, et tout à fait à la fin de sa Chronique; de même pour Santa Cruz et Alhange. Ce doit être une addition, un post-scriptum. — *An. Toled., II :* « Los Freyres de las ordenes, è el obispo de Placencia prisieron a Trujiello dia de Conversion Sancti Pauli en Janero, Era MCCLXX. » Or, notre Chonique dit que ce fut le même hiver où Ferdinand assiégea Ubeda, siège qu'elle date de 1233, et que les mêmes *An. Toled.* placent en 1234. Dávila le met en 1232 (*Teatro de las Iglesias de Esp.*, t. II, p. 483). Pour le maître de Calatrava, cf. § 44, note 2.

65. 1. Ubeda (cf. § 64).

65. 2. Rien de toute cette affaire dans Rodrigue.

65. 3. Doña Sancha, fille du comte Nuño Pérez de Lara, et sœur du comte Alvar Núñez, avait épousé Don Sancho, infant d'Aragon, comte de Roussillon (et de Provence), quatrième fils de D. Ramón Berenguer IV et de Doña Petronila. Leur fils, Nuño Sánchez, était donc bien petit-fils de Nuño Pérez et de Berenguer (cf. Salazar, *Lara*, t. III, p. 28-23, qui ne parle pas de ce *contubernium*). Sa parenté avec la fille de Lope Díaz de Haro (Dª Urraca) résulte du tableau suivant :

D. Pedro González de Lara (cf. § 31, note 6).

D. Manrique Pérez, épouse Dª Ermesinda.	D. Nuño Pérez épouse Dª Teresa Fernández
Dª María Manrique épouse Diego López de Haro.	Dª Sancha épouse D. Sancho comte de Roussillon.
D. Lope Díaz de Haro épouse Dª Urraca Alfonso.	D. Nuño Sánchez.
Dª Urraca.	

gen̄ de consilio astoricen episcopi qui tunc erat in curia regis et aliorum iurisperitorum propter incestum manifestum quia contra proibicionem precedentem factam ab archiepiscopo toleti. et ab episcopo burgen̄ factam burḡ[4]. Ocasione igitur huius contubernii turbatio non modica orta est in regno. Voluntas siquidem regis cuius beneplacitum requirendum fuerat et expectandum uelud auunculi fratris. s. mac's[d] puelle[5] et nutritoris eiusdem. quum in camara regine dn̄e beatricis custodiebatur. ne dicam spreta. non fuit aliquatenus requisita. hoc pignore medio conuictus est. Aluarus petri. lupo didaci. nexu firmissimo sicut ipsi fatebantur contra inimicos comunes populo reliquo suspicante fedus initum contra regis familiares nec dicam contra regem. quod apparuit ex post facto. Siquidem

d) scilicet matris.

65. 4. Cf. Béthencourt, *Hist. genealóg.*, t. IV, p. 407-431.

Rodrigo Fernández de Castro el Calvo épouse Estefania Pérez de Trava.

Fernán Ruiz de Castro, *el Castellano* épouse Dª Estefania, fille d'Alfonso VII.	Dª Aldonza Ruiz de Castro épouse Lope Díaz de Haro.
Pedro Fernández de Castro, *el Castellano* épouse Dª Ximena Gómez (?)	Diego López, *el Bueno* épouse Dª María Manrique.
Alvaro Pérez de Castro.	Lope Díaz de Haro épouse Dª Urraca Alonso.
	Dª Mencía.

D'après le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, la femme de Pedro Fernández, mère d'Alvar Pérez, serait « Maria Sanchez filha do iffante dom Sancho, o que matou o usso em Canameiro » (p. 266). — Les évêques qui intervinrent en cette affaire sont donc Rodrigue de Tolède, Maurice de Burgos, Bernard de Ségovie, Jean d'Osma et Nuño d'Astorga. L'évêque d'Osma, dont il est encore question aux § 67, 70 et 74, avait succédé comme chancelier à Diego García; cf. § 12, n. 3, et Salazar de Mendoça, p. 42 : « Succedio a Diego Garcia, por merced de el Santo Rey don Fernando, vn tal don Ioan, Abad de Santander, despues de Valladolid, y Obispo de Osma, y Burgos. y tuuolo diez y nueue años. Por su muerte, el mesmo Rey don Fernando le dio a dō Rodrigo Ximenez de Rada Arçobispo de Toledo, cuyos successores en el Arçobispado le tuuieron muchos años. » — L'évêque et les gens d'Astorga étaient, on l'a vu au § 60, les premiers qui eussent refusé de recevoir les troupes des filles d'Alphonse IX.

65. 5. « Oncle, c'est-à-dire frère de mère. » Ferdinand III était l'oncle maternel (naturel) de Mencía et Urraca López, la mère de celles-ci étant fille naturelle d'Alphonse IX de Léon et de Doña Inés Iñíguez de Mendoza ; cf. Flórez, *Reynas*, t. I, p. 390. — D'après notre auteur, le roi n'aurait pas été consulté. Cela est bien extraordinaire, puisqu'il autorise de sa présence l'acte de vente du 24 juillet 1232, publié par Salazar (*Lara*, t. IV, p. 623, cf. Béthencourt, t. IV, p. 430), et par lequel Alvar Pérez cède à Doña Mencía sa ville de Paredes. Peut-être approuvait-il alors le projet de mariage, dont cet acte de vente était, pense Salazar, le préliminaire. Vu la brouille qui suivit, on se dispensa de lui demander son approbation définitive. En tout cas, on voit que le mariage des deux sœurs n'eut lieu que deux ans après ; et au surplus, la date 1232 peut être inexacte : c'est 1235 d'après la copie de Juan Lucas Cortés, publiée dans les *Memorias para la vida del Santo Rey D. Fernando*, p. 437 *(XXIIII die julii, era MCCLXXV)*.

aluarus petri muniuit quantum potuit armis [.....] et fossato.[a] Villam que dicitur paredes[6] que est inter palenciam et carrionem que sua propria hereditas est. dicens que[b] in hereditate propria rema (fol. 118) nere uolebat. et hoc ei secundum forum castelle licebat sicut ipse dicebat. Licet rex terra[c] quam ab ipso tenebat. idem aluarus petri iam occupasset.

66. Quo audito rex ira comotus conuocauit miliciam nobilium et populos uicinos propositum firmum habens expugnare preditam villam. et propter hoc venit palenciam. sed aluarus petri usus consilio saniori supposuit se uoluntati et dispositione[d] reginarum dn̄e berenḡ et dn̄e beatricis. Ipse uero habito prudentum uirorum consilio. mandauerunt aluaro petri ut relinqueret paredes sicut prius erat et exiret de toto regno iturus in terram sarracenorum ibique moraturus. uel alibi. donec regis gratiam recuperare posset. fauctoribus eiusdem regis gr̄e restitutis. Nec autem factum est nulla conditione nulloque pacto precedente. Lupus didaci .XVII. castra que tenebat de regno castelle. sed non receperat ea per portarium regis ec̄cē regnoū[e] et de manu regis mediante portario suo recepit. terra sibi asegurata usque ad quinquenium. per reginam dn̄am berenḡ. sub cunctis conditionibus et honestis. confirmante filie[f] matris factum. Sicque per illius gratiam qui est pax nostra pacificata sunt omnia. et terra siluit et quieuit. Acta sunt ista in uilla que dicitur palenciola. circa festum purificationis[1]. Instante uero initio X°L[g]. proxime cum rex esset apud uallem oleti. Aluarus petri licenciatus ab eo iter suum versus terram sarracenorum dirigebat. Regine uero uelde[h] prudentes dn̄e preintelligentes mala que possent accidere frontrarie[i] nostre de confederatione aluari petri. cum abehuth rege maurorum cismarino dederunt opera efficaciter ut aluarus petri gratie regis restitueretur. quod et factum est. et sic terram suam recuperaū et castra[2].

67. Post uero proximum[j] quod fuit sub an̄ gr̄e M. CC°. XXXV° preeunte aluaro petri de mandato regis in terras sarracenorum ad auehut[1].

a) Supprimer le point. — *b) quod.* — *c) terram* (*rex* est le sujet d'*occupasset*). — *d) Sic.* *e) esse recognouit.* — *f) Sic (filio).* — *g) quadragesime.* — *h) ualde.* — *i) frontarie.* — *j) post uer proximum* ou *post, uere proximo.*

65. 6. Paredes de Nava, c'est la ville qui fait l'objet de l'acte de vente cité à la note précédente. Alvar Pérez tenait cette ville de son père, et la vendit à l'ordre de Calatrava en 1239. Cf. Béthencourt, *Hist. genealóg.*, t. IV, p. 425. « ... Dom Alvar Pirez foi o que pôs as barreiras do sirgo em Paredes de Naba quando elrrey de Castella o queria çercar, e disse que nunca outro muro meteria amtre ssy e aquelles que quisessem viir: e este foy porque era namorado da rrainha dona Mecia Lopez, filha de dom Lope, senhor de Bizcaya com que despois casou. » *(Livro das Linhagens do conde don Pedro.)*

66. 1. Palenzuela (cf. § 38, note 2). Février 1235. Je ne vois pas qu'il soit question de ces faits ailleurs.

66. 2. Encore un coup de maître de Bérengère.

67. 1. Cf. § 61, note 2.

secutus est eum rex cum nobili milicia et populis non multis. Tunc uastatis segetibus de Jaem et de ariona[2]. et de uillulis. adiacentibus conuenit cum auehut. qui tunc obsidebant[a]. Niebla[3] inter hispalim et portugaliam mediante aluaro petri quod abenhut daret regi nostro pro treuga us;[b] ad mayum sequente .CCCC. XXX. milia morb'orum. de qua summa statim soluta est fere tercia pars. Altera tercia debet solui in fine septembris proximi[4]. Reliqua tercia in fine ianuarii. His firmatis prout tunc firmari poterant rediens rex de partibus cordubēn obsedit heznatoraf[5]. castrum fortissimum. quod redditum est ei statim saluis personis maurorum et rebus nobilibus[c] que poterant asportari. Circa[d] igitur et custodia castri comissa crudam[e] militi aliis adiunctis eidem. uenit ad castrum inexpugnabile nominatum sant esteuā[6]. quod ualde dampnosum erat xp̄ianis presertim in obsidione uiarum. per quas itur ubedam et baeciam. Alcaidus eiusdem loci et qui cum eo erant statim reddiderunt castrum regi. Abcepta ab eo quadam summa pecunie non multa et equis et mulis nescio q?. Prouiso qui remanerent in castro rex reuersus est toletum ad matrem et uxorem. Deinde transitum faciens per segouiam in uigilia asumptionis intrauit burḡ. ubi recepta[f] est cum magno gaudio et honore. De duobus castris predictis hoc auctum fuerat in firmatione treugue. ut si rex ea uellet obsidere uel posset capere. Auehuth non defenderet ipsa. et non erant in treuga : —

68. [T]Empore quoque proximo scripta[g] turbatio fuit orta in regno nostro. discordia maxima fuit inter ecclesiam romanam cui tunc presidebat gregorius XX^us^[h]. et romanos. Certantibus ep̄is[i] de conculcatione libertatis ecclesiastice. et uolentibus grauissimas conditiones. et importabile iugum imponere cardinalibus et uniuerso clero romano. Subtrahebant ecciā[j] idem romani pape iura que ab antiquo papa obuerat[k] in urbe tam in moneta quam in creatione senatoris et in aliis multis. Ob quam causam p̄p̄e[l] cum carde[m] ueniens reate uocauit

a) obsidebat (supprimer le point) — *b) usque.* — *c) mobilibus.* — *d)* Ducange : « vigiliae, excubiae ». — *e) cuidam.* — *f) Sic.* — *g)* suppléer *era* (cf. plus loin, formule semblable) — *h) gregorius IX^us^.* — *i) ipsis (romanis)*, et non *episcopis.* — *j)* lire *etiam*, et non *ecclesiam.* — *k) obtinuerat?* — *l) papa.* — *m)* Abella « forte *Cardenalibus* ».

67. 2. Arjona. Rodrigue ne parle pas de cette expédition. On a vu au § 64, n. 2, que Mohammed-Ibn-el-Ahmer s'était emparé d'Arjona et de Jaen, et cela antérieurement à l'année 1233-4, où Ibn-Khaldoun place la mort d'El-Badji. Je pense donc qu'Alvar Pérez, venant en 1235 dévaster les champs de Jaen et d'Arjona, agissait comme allié d'Ibn-Houd, qu'il allait amener à une trêve avec Ferdinand III, ainsi qu'il est dit ensuite. Ibn-Houd avait d'autant plus besoin d'être tranquille du côté des Chrétiens, qu'il était occupé au siège de Niebla, comme l'explique aussi notre auteur.

67. 3. Niebla, au nord-est de Huelva. Supprimer le point qui précède.

67. 4 Cette partie de la chronique a donc été rédigée avant septembre 1235.

67. 5. Cf. § 46, note 6.

67. 6. Castellar de San Esteban (ou de Santisteban), dominant la vallée du Guadalimar au nord-est d'Ubeda. Luc (p. 115, l. 39) signale aussi cette prise.

ad se speratorem[a] fredericum[1] de apulia. et habito tractu[b] diligenti taliter est prouisum quod procederet sententia excomunicationis in senatorem et quosdam de maioribus romanorum. Quam sententiam statim subsecuta est dificatio imperatoris et in senatum et uniuersum populum romanum. Consequenter imperator cum exercitu quem tunc habebat secum. inuasit in fines romanorum quibus multa dāpna intulit et captis quibusdam castris que tunc romani tenebant. dimissoque quodam comite teutonico cum nobili milicia apud uiterbium ad defenssionem ecclesie. papa tunc existente p̄usii[c] reuersus es[d] in apuliam rediturus. ut promitebat cum exercitu grandi et forti in estate sequenti. Reuertentes autem ad cor romani timore pocius forsitan quam amore subdiderunt colla ecclesie. et omnibus de quibus erat contencio mandatis apostolicis paruerunt. Prestita securitate iuramento .s. senatoris et multorum nobilium romanorum sicque pacificatum est inter ecclesiam et romanos. Predicta tn̄ securitas quibusdam carde non placuit eo quod insuficiens (fol. 119) uidebatur. Vnde eciam pax ipsa non fuit firma nec stabilis et idcirco neque papa neque carde uoluerunt intrare urbem. Imperator uero qui se promisserat rediturum cum exercitu in auxilium ecclesie contra romanos yuit in alemaniam. et duxit in uxorem regis anglie. qui tunc regnabat filiam .s. regis ioh's filii enrici magni regis anglorum. Tunc idem imperator traens moram in alemania congregaū exercitum non multum contra lombardos qui contra eum rebellabant .s. contra mediolanū et societatem ipsius. Sub era. M. CC. LXX IIII. circa festum sancti michaelis intrauit in lombardiam et multa mala intulit mantuanis. et cepit uicenciam cuius pars rebellabat. pars vero eis ifauebat[e]. sique quieuit exercitus in yeme instanti. Ipse uero imperator dimisso exercitu in lombardia reuersus est in alemaniam. Eodem tempore constantinopol' imperator qui anna dicebatur. Rex ioh's de acre gener regine nostre dn̄e berenī[2] infestabatur a grecis et quasi obsesa tenebatur ciuitas constantinopol'. Vnde idem imperator clamabat ad ecclesiam romanam petendo subsidium .s. iusta[f] desiderium suum non exaudiebatur : —

69. [E]odem tempore sub era pro xp̄o scripta. s. LXXIIII[1] dn̄us

a) imperatorem. — *b) tractatu.* — *c) Perusii* (pour *Perusiae*, Pérouse). — *d) Sic.* — *e) Sic* (*ei si fauebat?* ce serait l'hispanisme de *si* affirmatif?). — *f) sed iusta.*

68. 1. Cf. § 59.

68. 2. Cf. § 42; Morel-Fatio, *Chronique de Morée* (Genève, 1885), p. 20-21.

69. 1. *Era* 1274, année 1236. La formule *sub era pro xp̄o scripta* est insolite. — D'après Rodrigue (IX, 16), Ferdinand aurait assiégé Cordoue « elapso biennio a morte patris sui ». Je ne m'explique pas cette erreur, que Papebrock (p. 111) relève, tout en substituant au ch. 16 de Rodrigue le récit de la prise de Cordoue donné dans la *Cronica del santo rey don Fernando*, qui place le siège de Cordoue cinq ans avant la mort d'Alphonse IX. La Chr. gén. corrige peu heureusement Rodrigue (p. 729, l. 2).

noster rex fernandus circa medium ianuari beneuenti. matre sua moram faciente apud legionen recepit nuncios ex parte illorum xpianorum qui q̄dam partem cordube furtin[a] de nocte occupauerant[2]. supplicantes ut subueniret eis qm̄ in grauissimo periculo constituti erant. cum paucissimi essent respectu multitudinis cordubem̄. nec ab ipsis mauris separentur nisi muro quodam secante q̄i[b] per medium ciuitatem et erat in potestate maurorum.[c] exire q̄ꝺ-documque uellent de parte ciuitatis quam ipsi tenebant ad impugnandum xp̄ianos. Verutn̄[d] ipsi xp̄iani quasdam turres fortissimas in muro q̄ꝺ occupauerant munierant armis et hominibus [.] et reliqui xp̄iani. in confinio partis ciuitatis quam tenebant et illius partis quam mauri defendebant pugnabant contra mauros. et sese cede mutua occidebant. Siquidem ipsi xp̄iani quasi a spiritu sancto excitati. in toleto[e] prius statu cordube qꝺ in illa parte ciuitatis quam occupauerīt[f] pauci morabantur figentes[g] se longius ire[3] duce quodam primo qui de mauro factus fuerat xianus. et plene nouerat statum cordube[4] de nocte uenerunt. et per scalas ascendentes in murum occisis custodibus murorum. Ipsam partem ciuitatis occupauerunt interficientes multos de habitatoribus eiusdem partis nonnullis de ipsis habitatoribus confugientibus ad reliquam partem ciuitatis[.] aspexit corduba populum alterius | religionis et lingue q̄ꝺ non nutrierat.[h] Velut in sinu suo neccantes filios suos et uelud stupida manus dissolutas genua nobilia roborare non poterat ad usus[i] hostes quos licet uideret paucos eis tamen non ualebat resistere quum indignatio dn̄i ih'u xi et ipsius potencia tantam multitudinem maurorum et tam validam comprimebat[5]. Instabant igitur predicta[j] nuncii apud dnm̄

a) Sic. — b) quasi. — c) supprimer ce point. — *d) verumtamen. — e)* lire *intellecto. — f) occupauerunt. — g) fingentes. — h)* supprimer ce point. — *i) aduersus. — j) predicti.*

69. 2. Comment fut exécuté ce coup de main, c'est ce qui est expliqué plus loin, à partir des mots *Siquidem ipsi xp̄iani...* Jusque-là, ce que l'auteur explique, c'est la situation où se trouvaient les chrétiens depuis lors, aux prises avec les Maures auxquels ils avaient ainsi enlevé une partie de la ville, l'*Axarquia*, dit Rodrigue (IX, 16), l'*Ajerquia*, quartier de l'est, au bord du fleuve. La Chr. gén. (§ 1046) donne de l'affaire un récit beaucoup plus détaillé, qu'on retrouve dans la *Cronica del sancto rey D. Fernando* et Papebrock (cap. VIII).

69. 3. Ils font mine de dépasser la ville pour ne pas attirer l'attention.

69. 4. Rodrigue ne parle pas de ce guide, mais explique que les chrétiens Almogavares avaient reçu les ouvertures de certains Sarrasins qui avaient à se venger des princes ou notables *(primoribus)* de Cordoue. La Chr. gén. ne dit rien de cela, mais semble pourtant y faire allusion (p. 730b, l. 8).

69. 5. Rodrigue ajoute que les auteurs de ce coup de main avertirent alors les chrétiens de la frontière qu'un nommé Ordoño Alvarez « de familia Regis » vint se joindre à eux avec d'autres et prévint le roi ; qu'enfin, Alvar Pérez arriva alors. Luc (p. 115, l. 59) expose simplement que des Almogavares étant entrés par escalade dans Cordoue prévinrent Ferdinand, et qu'Alvar Pérez, qui était à proximité, vint à leur secours. La Chron. gén. (p. 730a, l. 35) et la *Crón. de Esp.* (p. 506) nomment les deux premiers qui montèrent à l'escalade : Alvar (Domingo dans la *Crón. de Esp.*) Colodro et Benito Baños; et la Chron. gén. raconte longuement cet exploit.

regem. Vt uasalis suis qui pro seruicio ipsius et pro honore fidei xpiane. tanto se periculo exposuerant subueniret. et horam quam sibi dn̄s fortunauerat et obtulerat audaci in manu sumeret. et se uirum cunctis audientibus demostraret.

70. Irruit igitur dn̄i spiritus in rege et ponens spem suam in dn̄o ih'u. xpo. aures suas obturauit ne audiret consilium eorum. qui uelud incantatores uerbis et persuasibilibus factum tam nobile impedire machinabantur allegantes yemis asperitantem[a] que solito pluuiis amplius inundabat uiarum pericula fluminum inundationem raritatem nobilium qui secum tunc aderant tanti discriminis euentum dubium. et quod plus omnibus erat formidandum multitudo populi cordubēn in numera[b] qui ceteris mauris cismarinis. ab antiquo strenuitate. et armorum exertitio precelebat. Cum quibus erat certamen ineundum sr.[c] propriis personis et ciuitate tam nobili terra natiuitatis sue pro uxoribus et liberis et sr. omnibus que posidebant. Timeri poterat satis rationabiliter aduentus regis eorum. s. auenhuth cum omni potentatu suo. et concursus omnium populorum circumadiacencium ciuitatum que corduba[d] contra x^i^anos uelud clipeum fortissimum et propugnaculum reputabant. Sua cuiusque mauri cismarini res agi uidebatur. cum capta corduba relique ciuitates uellud imbelles et inermes regi potentissimo castelle et legiōn resistere non valerent. Sed pretis[e] his omnibus et pro nichilo habitis miles x^i^[f]. fortissimus rex fernandus mane sequenti exiuit uenauentum in multa festinancia matrem que tunc erat apud legiōn[1] de longe salutauit per nuncium qui nunciaret ei fideliter ea que acciderant. et firmum propositum filii. quod nulla ratione poterat īmutari. Rex uero transitum faciens per zemoram breuiter adlocutus est populum et uelud aquila volans ad predam peruenit salamanticam ubi modico tempore moram faciens equos et arma que habere potuit dede[g] nobilibus qui cum eo erant. et preparatis prout possibile fuit in tam modico tempore que ne (fol. 120) cessaria erant ad tantum iter remissio[h] exinde cancell'io. s. osomensi ep̄o.[2] ad matrem suam pro largiendis stipendiis militibus qui eum sequi dicebant ipse uia rectissima non declinans ad dexteram. uersus ciuitatem roderici. uel ad sinistram versus talaueram et toletum. quarum uiarum utralibet comodior uidebatur. peruenit ad emeritam[3].

a) Sic. — b) Sic. — c) super. — d) Cordubam. — e) spretis. — f) Christi. — g) Sic (dedit). — d) Sic (remisso).

70. 1. L'auteur a expliqué (§ 69) que Ferdinand était à Benavente à ce moment, ce qui ressort de Luc (p. 116, l. 11) et est dit explicitement dans la Chr. gén. (p. 729[b], l. 16, et p. 731[a], l. 5), tandis que sa mère était à Léon. Rodrigue (IX, 16) dit simplement que le roi était « in regno Legionis », sans faire mention de Bérengère.

70. 2. Cf. § 65, note 4.

70. 3. Luc (p. 116, l. 10), beaucoup plus sommaire, dit aussi que le roi entra chez les Maures par la frontière léonaise. Rodrigue ne donne pas d'indication; mais

71. Deinde non dans sibi requiem die ac nocte per terram inuiam et desertam non obstantibus fluminibus qui sr̄[a] inundauerant et ripas suas excesserant neque uiis lutosis que iter impediebant celo desuper infestante toto fere in pluvias resoluto[1] iter[b] castra maurorum uoti compos peruenit cordubam. VII[e] die mensis feb'rii. ffelix illa dies in qua populus xp̄ianus qui tunc erant cordube in tanto discrimine positus regem suum uiderit qui se tanto periculo ut populo suo subueniret exposuit. invenit ibi rex cum populo supradicto aluarum petri vasalum suum nobile[c] et potentem et episcopum cochen[d] qui de partibus toletanis uenerat[2] audito quod predicti xpiani partem cordube ceperant. Beaciën episcopus et qui uicinior erat festinanter cum populo suo superuenit[3]. In comitatu d[i] regis cum primo cordubam aduenit. non erant.c. milites nobiles[4]. maiores autem qui regem tunc secuti fuerunt et cum ipso usque ad cordubam peruenerunt. Infans dompnus Alfonsus frater suus. Rodericus ferrandi el feo. Gil marric. Aluar ferrandez filius comitis fernandi. Et didacus gonzalui filius comitis goncalui. Petrus poncii. Et gonzaluus goncalui consobrinus eius. Tellius alfonsi. et frater eius Alfons telli[5]. Habita uero

a) super. — b) inter. — c) Sic. — d) conchensem.

la Chr. gén. (p. 731[a], l. 21) marque l'itinéraire : « de Benauente endereço para çibdat Rrodrigo, et de çiptat para Alcantara, paso Guadiana a la barca de Medelin, et de Medelin endereço a Magacela et a Bienquerençia, que era de moros. » (de même Papebrock, p. 109). Cela concorde mal avec ce que dit notre auteur, d'après lequel Ferdinand ne prit ni la route de Ciudad Rodrigo ni celle de Talavera-Tolède. Mais pour arriver à Medellín il put en effet passer par Mérida qui est sur la rive droite du Guadiana. Magazela et Benquerencia sont sur la ligne du chemin de fer de Madrid à Badajoz. Voir l'anecdote que la Chron. gén[e]. (p. 731, l. 25) raconte à propos du passage de Ferdinand à Benquerencia (Papebrock, p. 109). De là, la même chronique le fait passer par Dos Hermanas et *Daralbaçar* (ou *Guadalbaçar?)* Il est à remarquer que s'il passa par Mérida, Medellín, Magacela et Benquerencia, il put suivre la route romaine dont on voit le tracé dans la carte qui accompagne l'article de Fr. Coello, *Vías romanas entre Toledo y Mérida* (*Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, t. XV, 1889).

71. 1. Rodrigue : « imbrium et fluuiorum inundiationibus aliquantulum impeditus. » Luc parle aussi de ces pluies et de ces inondations (p. 116, l. 12 et 16).

71. 2. Voir la Chr. gén. (§ 1,046) sur le rôle d'Alvar Pérez. L'évêque de Cuenca était Gonzalo (cf. § 73, note 5).

71. 3. L'évêque de Baeza s'appelait Domingo (cf. § 73, note 5).

71. 4. Rodrigue (IX, 16) dit qu'il était parti « vix cum centum militibus ». A part cela il ne donne aucun des détails qui suivent; il ne consacre que quatre lignes au siège de Cordoue.

71. 5. Aucun de ces noms ne figure ici dans Luc, Rodrigue, ni la Chr. générale. Celle-ci, en revanche, parmi les compagnons qu'avait avec lui le roi en arrivant à Benquerencia, nomme : « don Fernant Rroyz Cabeça de Vaca... don Diego Lopez de Vayas, que era estonce escudero... Martin Gonçalez de Miiancas... Sancho Lopez dAellos... don Johan Arias Mexia, et otros de qui non sabemos aqui çiertos los nonbres » (p. 731[a], l. 42). — Pour Ruy Fernández el Feo, cf. § 60, note 5. — « Don Gil Manrique, hijo de don Manrrique Gomez, y nieto del Conde don Gomez de Mançanedo » fit partie de l'expédition de Xerez (Rades, *Chronica, Sanctiago*, f° 29[v]; cf. Chr. gén., p. 725[a], l. 31, et 727[b], l. 41). — Sur Alvar Fernández, fils du comte Fernando de Lara, cf. § 39, note 5 ; Flórez, *Reynas*, t. I, p. 381, et Salazar (*Lara*, t. III, p. 32-4),

deliberatione quid facto opus esset elegit rex consilio spiritus sancti ductus transire fluuium betim intelliges[a] quod mauri corduben libere poterant exire pontem et acquirere que sibi forent necc̃a et ciuitatem munire uictalibus armis et hominibus si opus esset. transito igitur flumine per potē[b] qui est iusta cordubam ad deias[c] leucas uersus anduiar[6] fīx[d] temptoria erigi oē iusta[e] pontem ciuitatis.s. it'[f] cordubam et astigi[7] ciuitatem que non distat a corduba nisi per nouem laucas. his auditis auehut rex maurorum cum esset in partibus murcie turbatus est et tactus dolore cordis intrinsecus colleta[g] multitudine militum quatuor uel quinque milium et multitudinem[h] electorum peditum triginti milium cum magna festinancia uenit astigi. Erant preterea cum auehuc x^i^ani milites nobiles fere | ducenti qui seruiebant ei pro stipendiis suis[8]. Sperabatur ab omnibus quod dictus rex auehut confisus de tanta multitudine pro liberatione ciuitatis cordube pugnaret cum dn̄o nostro rege. qui tunc secum non habebat ultra pontem .cc. milites nobiles et paucos alios. Nam Aluarus petri et quidam alii milites et omnis populus residuus remanserant in parte ciuitatis quam tenebrant[i] nec poterant transire fluuium in parte illa et si uelent uenire in auxilium regis. Dn̄s ergo ih's xp̄s xp̄ianorum deus cor-

a) intelligens. — b) pontem. — c) duas. — d) fixit (pour *fecit?*). — *e) omne iuxta?. — f) inter. — g) Sic. — h) multitudine. — i) tenebant.*

qui prouve que dès 1235 il accompagnait le roi et se trouvait donc rentré en grâce. — Sur Diego González, fils du comte Gonzalo de Lara, cf. Salazar (t. III, p. 78 et 83), qui le montre également dans l'entourage du roi en 1235. — Il y a un Gonzalo González, commandeur de Mora en 1222 (Rades, *Sanctiago*, f° 26ᵛ). J'ignore si c'est le même qui est nommé ici, et s'il s'agit d'un fils de Gonzalo Ruiz Girón sur lequel cf. § 32, note 1; cf. Salazar (*Lara*, t. III, p. 436), qui donne en effet à celui-ci un fils du nom de Gonzalo. — Pedro Ponce, son cousin, sans doute, celui qui épousa Doña Aldonza Alfonso, fille d'Alphonse IX et de Doña Aldonza Martínez de Silva, et veuve de Diego Ramírez Froilaz (Flórez, *Reynas*, t. I, p. 389; Salazar, *Lara*, t. I, p. 241). On peut voir sur sa famille C. Fernández Duro, *Memorias hist. de la ciudad de Zamora*, t. I, p. 360-9 et 389-90. Je ne sais comment il est cousin de Gonzalo González. — Tello Alfonso et Alfonso Tellez (el de Córdova) étaient fils d'Alfonso Téllez, et petit-fils, par leur mère, de Ruy González Girón (cf. § 32, note 7; § 47, note 1; § 50, note 2).

71. 6. En amont. Ce doit être, comme le dit la Chron. gén. (731, l. 3), le pont d'Alcolea. C'est par ce pont que la grande route de Bailén à Cordoue traverse le Guadalquivir. Il est à deux heures de Cordoue. (Cf. *Guide du voyageur en Espagne et en Portugal*, par Richard et Quétin (Paris, Maison, s. d.) : « un beau pont de vingt arches en marbre noir. » Dupont y battit les Espagnols le 7 juin 1808 (Gómez Arteche, *Geografía histórica militar*, p. 722). Le pont du chemin de fer passe aujourd'hui auprès. — Luc (p. 116, p. 21) n'est pas d'accord avec notre auteur, car il dit que pour traverser le fleuve, le roi fit faire des radeaux (il emploie le mot espagnol, *balsas*) avec du bois et du cuir, et passa le premier.

71. 7. Nom ancien d'Ecija. Le roi tourna donc la ville et vint camper au sud, sur la rive gauche du fleuve, en face du quartier occupé par les Espagnols. Il coupait les communications avec Ecija et tout le sud. Luc dit que le roi s'empara du château qui était « in ipso ponte » (p. 116, l. 23), sans doute la tour de *Calahorra*.

71. 8. Parmi ces chrétiens la Chr. gén. (p. 731ᵃ, l. 27) nomme Llorenço Suarez, qui trahit Abenhut en lui faisant croire que Ferdinand avait une grande armée avec lui (ch. IX dans Papebrock). Lafuente, t. III, p. 186, l'appelle Lorenzo Juarez.

roboraū m̄jam [a] suam super timentes se et qui cor regis inflamauerat ad ueniendum cordubam et sucurrendum ppl'o ppl'o suo confortaū spiritum eius et eorum qui cum ipso erant et posuerunt animas suas in manibus suis expectantes per singulos dies quibus auenhut moram fecit apud astigi. hoc est. per xv. dies ad minus ipsum regem uenturum ad bellum contra eos mauros et cordubeñ ip̄m expectantibus tota die 9.

72. Sed saluator noster qui non reliquit sperantes in se infatuauit consilium maurorum et eneruauit animos et uires eorum. nec ausi fuerunt congredi cum rege nostro glorioso cum quo deus erat. cui eque facile est uincere in paucis aut in multis. Iterum vero defectum magnum paciebantur rex noster et exercitus eius in uictualibus pluuiis non cessantibus et fluminibus et torrentibus īnudantibus [b] supra modum. Memoratus uero rex maurorum cum quadam parte sui exercitus dimissa reliqua multitudine iuit ispalim fingens quasdam causas uanas et falsas propter quas de astigi recedebat 1. Emarcuit cordoue cor. intra viscera eorum. Videntes ei [c] quod aciderat [d] et intelligentes quod rex suus non fuerat ausus congredi cum dn̄o nostro rege quasi desperantes de auxilio extrinseco proposuerunt rebellare usque ad mortem. Post pascha uero superuenit milicia castellana dehinc legioñ 2 et galleci secuti sunt. Precesserunt autem ipsos populi q°ꝝdā [e] ciuitatum .s. salamantii(?). Zamoreñ Taurini. Intelligentes autem xp̄iani quod defice't [f] alimenta in ciuitate obsederunt uias et fluuios de mandato dn̄i regis et firmata est obsidio nec licebat alicus [g]

a) misericordiam. — b) Sic. — c) enim. — d) Sic. — e) quorumdam. — f) deficerent. — g) alicui.

71. 9. Alors que les habitants de Cordoue l'attendaient lui-même de jour en jour, le roi maure persistait à attendre que Ferdinand vînt l'attaquer. La Chr. gén. dit également (p. 731, l. 33) qu'Abenhut attendait à Ecija. — « Aq̄l abenahut era omē q̄ se Reçelaua de acometer grands̄ fechos por q̄ las mas vegadas q̄ el cometiera era vençido ꝛ se fallaua ende mal » (ms. 1347, fol 444ᵛ; même texte à peu près dans Pidal, p. 731ᵃ, l. 38). Cette appréciation de la Chron. gén. complète heureusement celle que nous fournit notre auteur sur le pauvre Ibn-Houd. Le texte d'Ocampo (fol. CCCCIX) attribue à la victoire du roi de Léon (cf. § 56) cette réserve étrange : « Aquel rey Abenfuc era ome q̄ se reçelaua ende mucho, ca fuera vençido otra vez del rey de Leon ꝛ fallo se ende muy mal... »

72. 1. La Chr. gén. explique que le roi maure voulait secourir le roi de Valence menacé par Jayme, roi d'Aragon (p. 732ᵃ, l. 49).

72. 2. Rodrigue dit aussi qu'il arrivait chaque jour des gens de la Castille et du Léon. L'ordre d'arrivée est naturellement en raison même de l'éloignement. Il n'y avait pas de délai fixé d'un façon immuable : « ... quando el Rey quisiere entrar en la tierra de los enemigos para facerles mal como de pasada, débelo ante facer saber á los suyos á aquellos que toviere por bien que vayan con él, poniéndoles plazo en que se puedan guisar para venirle servir tanto tiempo quanto entendiere que conviene á aquel fecho et lo puedan ellos sofrir. Et por esto los antiguos non posieron plazo de aturamiento señalado á tal hueste como esta, porque podrie seer de pocos dias ó de muchos, segunt los fechos acaesciesen... » (*Partida* II, *tít.* XIX, *ley* VII).

exire uel intrare. Tunc ergo ceperunt mauri tractare de reditione ciuitatis abiecta[a] conditione quod liceret eis. abire saluis personis et mobilibus que secum possent portare. Rex anuit conditioni et cum pactum deberent firmari[b] mauri resilierunt intelligentes quod deficiebat exercitui uitualia et quia concilia regni legiōn ullatenus remanere uolebant eo quod (fol. 121) complessent .III. menses expedicionis[3]. Sic igitur rex noster quasi delusus ab auehut rege fedus iniit cum rege de Jaen. qui erat inimicus regis. auenhut et cordubeñ maurorum[4]. Quod uidentes auehut et cordubeñ timuerunt. Valde[.] reuersi sunt ad regem nostrum offerentes ei ciuitate[c] cum predicta conditione.

73. Erant autem de magnatibus dn̄i regis quidam[d] consulebant ei quod non acceptaret conditione f; ui caperet eos et decapitaret quod poterat facere quia penitus deficiebant alimenta. et tamquam fame confecti non poterant defendere ciuitatem. E contrario suadebatur regi. ut acceptaret conditione et non curaret de personis maurorum uel de mobilibus dum modo ciuitatem posset habere sanam et integram. Siquidem quasi pro certo sciebatur quia cordubeñ conduxerant quia si dns noster ꝗ[e] rex nollet acceptare conditionem desperantes de uita omne preciosum quod esset in ciuitate destrueret[f]. Mezquitam .s. et potem[g] aurum et argentum absconderent p̄anos sericos ymo totam ciuitatem igni sucederent[h] semetipsos morti traderent. Acquieuit rex saniori consilio et de uoluntate regis de Jahen cum quo fedus inierat. contra auehut regem et cordubenf acceptaū conditionem preditam[i] et firmatum est pactum sub predita conditione data insuper treuga et firmata. Auehut[j] et subditis suis usque ad .VI. annos. Ita tamen quod auehut singulis annis .fo.[j] tercios anni soluat regi castelle. xl. milia et duodecim milia. mr̄borum[k]. de qua summa quamdam partem debet accipere rex de Jahen. his igitur tunc pertractis et firmatis frustrati spe sua quam conceperat[l] de retinendo ciuitatem suam mauri cordubeñ. fame tabl'i[m] reliquerunt sedes suas flentes et ululantes et p[e]n angustia spū gementes. sic ergo per virtutem d[i] nostri ih'u xp̄i. corduba famosa ciuitas. uitorē[m] quo-

a) adiecta. — b) firmare. — c) Sic. — d) omis *qui? — e)* pour *f: (fernandus). — f) destruerent. — g) pontem. — h) succenderent. — i) predictam. — j) per. — k) morabetinorum. — l) conceperant. — m) tabefacti? — n) post. — o) uitore.*

72. 3. Cf. § 64, n. 1.

72. 4. De cette alliance de Ferdinand III avec le roi de Jaen il n'est parlé nulle part ailleurs que je sache.

73. 1. D'après la Chr. gén., Abenhut ne prit pas part aux négociations, par la bonne raison que, parti pour secourir le roi de Valence, il avait été tué à Almería par un de ses favoris, qui l'avait noyé dans une cuve pleine d'eau (p. 733ᵃ, l. 16; cf. p. 722ᵃ, l. 3; texte d'Ocampo, fol. ccccx; même histoire dans l'*Estoria de los Godos*, p. 171); et ce n'est qu'après sa mort (l. 37) que les habitants de Cordoue se résignèrent à capituler. Rodrigue, qui dit aussi qu'Abenhut fut assassiné à Almería (de même la *Cron. d'Esp.*, p. 502), ne fixe pas l'époque : 1237-8, d'après Ibn-Khaldoun (t. II, p. 320, 324).

dam peculiari et ubere solo predtā[a] queq̃'[b] tanto tempore captiua tenebatur .s. a tempore roderici regis gotorum redita est cultui xpiano per laborem et strenuitatem d[i] nostri regis ferrandi. Euntibus sarracenis de ciuitate et cateruatim fame ruentibus princeps eorum nomine abohazan[2] claues ciuitatis tradidit dn̄o nostro regi statimque dn̄s rex sicut uir catolicus gr̄as agens saluatori nostro de cuius misericordia speciali recognoscebat se tantam gr̄am in acquisitione tam nobilis ciuitatis adeptum precepit ut uexillum crucis precedẽ uellum[c] suum et in altissima turre mezquite ponentur[d] ut palam cunctis possent ītram[e] subsequente uexillo suo. sicque uexillum regis eterni comitatum. Vexillo | regis ferrandi cum primo apparuit in predicta turre confusionem et pln̄tum intulit ineffabilem sarracenis. Et e contrario ista uidere gaudium ineffabile x[i]anis. Felix per omnes mundi cardines dies illuxit xp̄ianis in felice festo apostolorum petri et pauli aīa[f] ipsa solempnitas ipsa die agebatur[3]. circa uesperum cancellarius. s. osom̄en episcopus. magister lupus[4] cum eo qui uexillum crucis in turrem predictam primo intromisit intrauerunt in mezquitam et preparantes que nec̄ erant ad hoc ut ecclesia fieret de mezquita expulsa mahometi superstitione uel spurcicia sanctificauerunt locum per aspersionem aque cum salibus benedictionem et quod prius erat cubile diaboli facta ecclesia ih'u. x[i]. uocata nomine genitricis ipsius gloriose. Secunda feria que dies proxima sequebatur dn̄s rex cum baronibus suis et cum uniuerso populo introiuit in ciuitatem et accedens ad ecclesiam receptus est honorifice cum processione solẽpni ab episcopo osomen̄ predicto et ab conchen̄. Baecen̄ episcopis[5] et a uiris religiosis qui tunc aderant et a clericis uniuersis.

74. Missa igitur sollẽpniter celebrata per osomen̄ episcopum et benedictione super populum data dn̄s rex intrauit in palacium nobilissimum quod reges maurorum sibi preparauerant de quo tot et tanta

a) predita. — *b) queque.* — *c)* Abella : « forte *uexillum* ». — *d) poneretur.* — *e) intremere* « trembler, flotter »? — *f)* B. M. *anima ;* Abella « forte *annua* ».

73. 2. Cf. la note 1 du § 49; mais cet Abou-Hazan est-il le même dont il est question à la dite note, et d'autre part peut-il être identifié avec Abou-l-Hacen, frère d'Abou-l-Ala (cf. § 47, note 6)? Il est dit au § 50 que le roi de Séville (Abou-l-Ala) était revenu à Cordoue après la mort du roi de Baeza. Il avait pu y réinstaller son frère, si tant est que ce soit celui-ci qui gouvernait cette ville avant qu'elle fût prise par le roi de Baeza, et qu'il ait pu y rester ou y revenir encore après la révolte d'Ibn-Houd.

73. 3. Même date dans Rodrigue (29 juin) : un dimanche, d'après ce qui suit.

73. 4. Rodrigue (IX, 17) nous dit que ce Lope fut sacré évêque de Cordoue.

73. 5. Rodrigue (IX, 17) cite comme ayant pris part à la cérémonie : Juan évêque d'Osma et chancelier; Gonzalvo, évêque de Cuenca; Domingo, évêque de Baeza; Adam, évêque de Plasencia; Sancho, évêque de Coria. Étant lui-même à Rome, il était, ajoute-t-il, remplacé par l'évêque d'Osma. Son absence explique qu'il nous ait donné une relation si brève du siège, et qu'il parle des cérémonies comme si elles avaient eu lieu toutes le même jour.

dicuntur ab his qui uiderunt quod a non uidentibus incredibilia iudicantur. factum est ergo in illa die magnum gaudium in illa ciuitate. Barones autem uiri et potentes qui dn̄o regi seruierunt in obsidione predicta et cum ipso ciuitatem ipsam intrauerunt. ffuerunt autem isti aluarus petri et alii superius nominati qui cum rege cordubam aduenerunt. quidam tamen ex eis de mandato regis redierant pro militibus habendis cum quibus regi servire tenebantur. Qui autem post pascha superuenerant de castella. fuerunt isti. Garsias ferrandi cum generis et filiis suis. Didacus lupi et frater eius. Alfonsus lupi. Rodericus gonzalui [.] de regno legionis gallecie. Ramirus froyla. et Rodericus froyla frater eius. Rodericus gomez et ferrandus guterii. Fernandus ioh'ns pelagius arias [.] de asturiis. Ordonius aluarez. Pelagius petri. et Seuastian gutierrez [1]. Sedit igitur in trono gl'ie

74. 1. Rodrigue ne nomme aucun de ces personnages. Le premier est peut-être Frey Garci-Fernández, commandeur de Herrera (Rades, *Alcantara*, p. 9v); il est question d'un Garci-Fernandez de Villa Mayor dans le texte d'Ocampo (cf. note 6 du § 46). — Lope Díaz eut de sa femme doña Urraca Alfonso quatre fils, Diego, Sancho, Lope (*el Chico*) et Alfonso (*Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 260). C'est le premier et le dernier qui sont mentionnés ici. — Le personnage qui vient après est probablement le Don Ruy González qui fut *comendador mayor* d'Uclés à cette époque, et que Rades (*Sanctiago*, p. 30) pense être le même que Rodrigo de Valverde, sur lequel cf. Rodrigue, IX, 3, et Chr. gén., p. 726a, l. 28. J'ignore s'il faut l'identifier d'autre part avec Rodrigo González, seigneur de Val de Cisneros, fils de Gonzalo Rodríguez Girón (cf. Rades, *Sanctiago*, p. 29v; Salazar, *Lara*, t. III, p. 259; *Livro das Linhagens*, p. 270). Ce ne peut être en tout cas Rodrigo González de Palmeyra, qui s'en alla en Portugal à la suite d'une dispute avec Alvar Pérez de Castro, dispute motivée par le partage du butin rapporté de l'expédition de Jerez (*Livro das Linhagens*, p. 284). Salazar de Mendoça (fol. 76) cite un autre « Rodrigo Gonzalez, el Niño, confirmò, con este apellido, entre otros privilegios, uno de Seuilla. »

Ramiro et Rodrigo Froilaz sont mentionnés dans le *Livro das Linhagens* comme fils du comte Froya, et petit-fils du comte Ramiro de Campos, enterré « em Carazedo em terra de Berez »; leur frère, Diego, épousa doña Aldonza Martínez de Sevilla, ex-concubine d'Alphonse de Léon (p. 274). Il y a un autre Rodrigo Froilaz, beau-frère de Ruy Fernández el Feo (cf. § 60, note 5). « Don Rodrigo Frolez, y dō Gonçalo Ramirez, entiendo que son de los de Cifontes » (Salazar de Mendoza, f° 76). « Don Rodrigo Gomez de Cisneros, cuyo solar es Valde-Cisneros, cerca de Palēcia » (Salazar de Mendoça, f° 75v)? « Don Rodrigo Gomez, señor de Trastamar, obo en el repartimiento de Seuilla la heredad Cerraja, llamada por el Trastamar » (*id.*, f° 77)? Sur Fernán Gutierrez, fils de Dom Guter Rodríguez et de doña Eluira Osorez voir le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, d'après lequel sa sœur doña María aurait été enlevée par Suero Tellez de Meneses (p. 267). Don Gutierre Rodríguez *el Escallabrado*, était fils de Rodrigo Fernández el Caluo, l'aîné suivant le même *Livro* (p. 266; cf. § 9, note 2); il était galicien par sa mère, fille du comte D. Pedro de Trava. « Dom Fernam Goterrez foi muy boo caualleiro d'armas come o padre e ouue muy boo corpo. Dom Guter Rodríguez seu padre jouue presp em terra de mouros quoremta annos, e despois ueeromsse para Galliza domde era natural de parte da madre » (*ibid.*, p. 267). Cf. Salazar de Mendoça, fol. 46. « Son sus descendientes los Condes de Lemos » (*id.*, fol. 59v). Il est bien question dans le même *Livro* (p. 284) d'un autre Ferrán Gutiérrez, vassal d'Alvar Pérez de Castro; mais celui-là fut tué par Gonzalo Rodríguez de Palmeira dans la dispute rappelée plus haut. *Fernandus Johannis* reparaît, sous la forme *Ferrandus Ioani*, dans un document de 1231 publié par Risco (*Esp. sagr.*, t. XXXVI, p. CLIII), ainsi que d'autres noms cités ici. Peut-être Frey

cordubeñ regni rex inclito[a] et cepit tractare cum baronibus suis quod facto esset opus et qualiter prouidendum eõ[b] tanti[c] ciuitati que nobis[d] habitatoribus xpi. cultoribus iplenda erat gente maurorum subito uacuata. Stant menia[.] sublimis altitudo murorum turribus excelsis decoratur[.] domus. auratis liquoribus splendent[.] platee ciuitatis ordine disposite uiatoribus patent. sed cum tanta sit gloria ciuitatis. pauci reperiuntur qui uelint ibidem remanere[2]. Deficien-(fol. 122)tibus ergo uictualibus et expensis afecti tedio longe more proceres festinant ad reditum. sed rex nobilis tacitus mente uoluptat euentus uarios. et post diuersa baronum consilia preelegit cum paucis ibidem remanere subiciens se uoluntati diuine quam derelinquere tam nobilem ciuitatem tantis sudoribus aquisitam sine rectore sicut deffensore seu abitatore. Tandem prouisum est ita quod quilꝫ magtuꝫ[e] et magri[f] ordinum dimittẽt ibi milites cum armis et equis cum quibus et alii uiri bellatores remanserunt. Superuenerunt eodem tempore. CL. milites segobieñ cum armis et equis muniti et uitualibus habundantes. Prefecit insuper dñs rex omnibus qui remenebant[g] in ciuitate Tellium alfoñ cum quo remansit frater suus. Alfonsus telli[3] ambo iuuens[h] armis strenui parati mori uel defendere ciuitatem. his itaque dispoitis[i] dñs rex cum baronibus suis reuersus est toletum ad matrem suam uir[j] receptus est cum honore multo et gaudio magno [.] protrahens ibi moram circa principium mensis agusti decide[k] in lectum egritudinis quandiu[l] detentus mortis periculum uix euasit[4]. Circa festum sancti michaelis[5] rege toleti moram protraente. propter nimiam debilitatem

a) inclitus. — b) esset. — c) tante. — d) nouis? — e) quilibet magnatum. — f) magistri. — g) remanebant. — h) iuuenes. — i) Sic. — j) ubi. — k) Sic (decidit). — l) qua diu.

Fernan Yañez, « comendador de Sant Iulian » (Rades, *Alcantara*, p. 10ᵛ). — Je ne puis identifier Pelayo Arias.

« Ordoño Aluarez fue de los de Asturias, señor de Noroña, primero Alcayde de Iaen... » (Salaçar de Mendoça, fol. 60; cf. Nuñez de Castro, *Vida de San Fernando*, f° 76). C'est lui qui, d'après Rodrigue (IX, 16), vint le premier au secours des auteurs du coup de main et prévint le roi (cf. Chr. gén. p. 730ᵇ, l. 46). — « Don Pelay Pérez Correa, maestre de Santiago », dit Núñez de Castro (*ibid.*, f° 58 et 96), prit une grande part à ce siège et à celui de Séville. Cf. sur ce personnage Herculano, t. II, p. 349 et 536, et la liste des grands maîtres que donne Madoz à l'article *Santiago de la Espada*. Un autre « Pelay Perez de Fromesta fue hijo de Pedro de Pelaiz, q̃ murio en la cõquista de Iaẽ... » (Salazar de Mendoça. f° 75ᵛ). Il ne fut grand-maître qu'en 1242 (Rades, *Sanctiago*, p. 32); au moment du siège de Cordoue, il était commandeur de Portugal (*ibid.*, p. 30). Je ne puis identifier le dernier des trois Asturiens nommés, Sebastián Gutiérrez.

74. 2. Fin novembre 1236. Notre auteur s'arrête avant Rodrigue, qui parle 1° du mariage de Ferdinand avec Jeanne, fille de Simon, comte du Poitou, et petite-fille de Louis, roi de France, mariage célébré à Burgos en 1237; 2° des enfants issus de ce mariage, Ferdinand, Leonor et Louis (*paruulum*); 3° d'une nouvelle incursion en pays maure. Mais tout cela est exposé brièvement en un chapitre (IX, 18) et Rodrigue date son ouvrage du jeudi 31 mars 1243.

74. 3. Ils étaient de ceux qui étaient arrivés à Cordoue en même temps que le roi (cf. § 71, note 5).

74. 4. Rodrigue ne parle pas de cette maladie du roi (août 1236).

74. 5. 29 septembre.

suam totam hominum multitudo quasi subito ex iperato[a] cordubam confluxit quod domus antiqua nouis habitatoribus uix suficiebat[6]. et sic diuina prouidencia supleũ quod magnum consilium formidabat : —

75. [T]Vnc in festo sancti luce[1] lupus didaci uir et potens et diuẽs uiam ingressus est uniuerse carnis. quo audito dn̄s rex cum matre sua quam cito potuit equitare toletum exiũ et in fine mensis nouembris burg̃ aduenit[2]. hoc opus expleui. tempore credo breui. Laus tibi xp̄e : —

GEORGES CIROT.

a) insperato.

74. 6. De même Rodrigue : « domus habitatoribus, non habitatores domibus defecerunt » (IX, 17).

75. 1. 18 octobre. Ici encore le *Livro das Linhagens* se trompe de mois : « e morreo XV de novembro era de mill CCLX e quatro annos » (p. 260). L'auteur aura traduit *XV Kal. Nov.* (= 18 octobre) par 15 novembre.

Errata et addenda. T. XIV, p. 36, l. 22. Sur la bibliothèque de ce P. Ponce de Léon cf. G. Antolín, *Catálogo de los Códices de la R. B. del Escorial*, t. I, p. XXX. L'*Indice* de la Bibl. nac. de Madrid publié dans l'*Ensayo* de Gallardo signale au nom *Ponce de Leon ob. de Palencia* le ms. Q. 39, *Inventario de su librería por Ambrosio de Morales.* Je regrette de ne l'avoir pas examiné.

P. 109, notules, *ser*, à corriger en *secundum.*

P. 110, note 23. Le tout doit être une indication marginale insérée maladroitement dans le texte au milieu de la phrase de Lucain : ... *consortis* (ut XXIII. q. VII. c. qd'. aut circa principium) *erit.* La citation est du reste aussi dans Rodrigue : « quia omnis potestas impatiens est consortis » (VI, 15). C'est peut-être là que notre auteur l'a prise.

P. 117, note 6. 6. Cf. Ibn-Khaldoun, t. I, p. 256; *Chron. des Almohades et des Hafcides* attribuée à Zerkechi, trad. Fagnan, p. 2-7.

P. 244, note **, à la fin du premier paragraphe, ajouter : « Cf. Pidal, *Catálogo de la R. Bibl., manuscritos*, p 7 et 95. »

P. 251, notules, *per*, à corriger en *secundum.* — Note 10, 7. Barrantes (*Aparato bibliogr. para la hist. de Extremadura*, t. III, p. 565) cite un document de nov. 1169, où il est dit : « Quando Rex venit Badalioz, et jacebat infirmus in balneis de Alafoen. »

P. 255, fin de la note 11. 4. Au lieu de « quinze ou dix-huit mois », lire « plus de deux ans ». — La nourrice de Bérengère eut d'ailleurs une remplaçante.

P. 259, note 13. 1. Cet Ordoño Garcíez de Roda est-il le fils de Garcia Garcés de Aza (Salazar, *Lara*, t. III, p. 219)?

P. 271, note 18. 7. Lire *Mohammed ben* (et non *Abou*) *Yacoub.*

P. 272, note 18. 9. Cf. Ibn-Khaldoun, t. II, p. 225, note 2 du baron de Slane.

P. 355, fin de la note 21. 4, supprimer la phrase « Il est étonnant que... », déjà à la note 21, 1.

P. 356, note 22. 2. Avencaliz, Yousof Ibn-Cades dans Ibn-Khaldoun, t. II, p. 224.

P. 361, note 24 1. Le baron de Slane (Ibn-Khaldoun, t. II, p. 225) note que l'auteur du *Cartas* marque 15 juillet, et le Merrakechi *lundi* 15 juillet.

P. 373, texte, ligne 12, *dum transitum faceret terram.* Le copiste a omis *per* avant *terram.*

T. XV, p. 27, fin de la note 33*. Cf. Dormer, *Progresos*, l. III, cap. IV, n° 24.

P. 31, note 36. 4. Je ne pense pas qu'il s'agisse de Castronuño (sur le Duero) très éloigné de là.

P. 35, note 40. 4, supprimer la parenthèse *(de Aranzo...).* — García González fut grand-maître de Santiago de 1213 à 1224, et Pedro González de 1226 à 1236.

P. 172, note 44. 2. Cf. § 40, note 4, corrigée comme ci-dessus.

P. 173, note 44. 3, l. 7, corriger *travaillèrent* en *travailleront.*

P. 177, note, l. 29, corriger *quatre* en *quatro*; l. 32, *materõ* en *matarõ.*

P. 186, note, l. 31, corriger *Abullele* en *Abullale.*

P. 272. La cote du ms. de l'Escorial est non pas P-j-10, mais P-I-4. Cf. Guill. Antolín, *Catálogo de los Códices latinos de la R. Bibl. del Escorial*, t. III, p. 253.

P. 283, note 60. 11, l. 3, corriger *leurs défenseurs* en *leur défenseur.* Ce García Rodríguez Carnota fut maintenu *merino mayor*, puisqu'il signe comme tel le privilège accordé aux Léonais par le roi à Benavente le 17 décembre 1230 (Risco, *Hist. de Léon*, p. 404-6), et un privilège de Burgos, 1237 (Muñoz, *Colección de fueros municipales*, p. 272). La référence pour Salazar est tome IV (et non t. II), p. 624.

NUEVOS DATOS

ACERCA DEL HISTRIONISMO ESPAÑOL

EN LOS SIGLOS XVI Y XVII

(*Segunda serie*[1])

Siglo XVII

(*Suite.*)

1655

557. — Poder de Antonio de Rueda tesorero de la cofradía de Nª Sª de la Novena, á Mateo de Almansa, representante en la compañía de Jacinto Riquelme, para pedir cuentas de las limosnas que de tres años á esta parte se han sacado de la compañía del dicho Riquelme, y que han entrado en poder de Antonio de Mata, tesorero de la misma compañía. Madrid, 18 Henero 1655.

(Diego de Cepeda, 1643 á 56, fº 326.)

558. — Obligación de Mariana Vaca, viuda de Antonio de Prado, autor de comedias, de ir a la villa de Oropesa con Rufina Justa y hacer en el día del Corpus y su octava nueve representaciones de estudio haciendo los primeros papeles, y Rufina Justa los terceros, cobrando 2.500 reales Mariana Vaca y 1200 Justa Rufina, más la comida y viajes pagados. Madrid, 20 Febrero 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, fº 14.)

559. — Conciertos de Diego Osorio, autor de comedias.

Mariana de Borja, viuda de Bartolomé Romero, representante, hará durante un año hasta Carnestolendas de 1656 lo que se le ordene representar, y tocará el arpa, ganando 17 reales de parte, más dos caballerías para los viajes.

Ambrosio Duarte y María de Prado, su mujer, para poner la música y hacer las segundas damas respectivamente, ganarán 43 reales de parte, se les darán 3 caballerías y 2.000 reales prestados.

Sebastián de Prado, para hacer los primeros galanes, y Bernarda Ramírez, su mujer, para las terceras damas, ganando 60 reales de parte, 4 caballerías y 3,000 reales prestados.

Francisco de la Calle y Jerónima Coronel, su mujer, para hacer los terceros y cuartos papeles respectivamente, ganando 34 reales de parte, 4 caballerías y 1,500 reales prestados.

1. Voir le *Bull. hispan.*, 1906, p. 71, 148, 363; 1907, p. 360; 1908, p. 243; 1910, p. 303; 1911, p. 47, 306; 1912, p. 300, 408; 1913, p. 300.

Tomás de Nájera, músico, ganará 16 reales de parte, más una caballería y 400 reales prestados.

Jerónimo de Morales, para representar, ganando 26 reales de parte, 2 caballerías y 500 reales de préstamo.

Mateo de Godoy, para representar, ganando 18 reales de parte, dos caballerías y 1,100 reales prestados. Madrid, 27 Febrero 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 21 y sig°.)

560. — Concierto de Gaspar de Segovia, autor de comedias.

Matías de Castro representará *la graciosidad,* ganando la parte que se le señalare.

Antonia Bernarda hará las primeras damas, ganando la parte que le corresponda. 28 Febrero 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 22.)

561. — Asiento de varios representantes para formar compañía de partes durante un año bajo la dirección de Alonso de la Paz, como si fuere tal autor de compañía de ración y representación, desempeñando.

Alonso de la Paz, los papeles de barba.

Bernadela de León, su mujer, las segundas damas.

Juan Francisco de Ribera los galanes primeros, y cantar.

Isabel María Ribera, su mujer, lo que se le ordene y cantar.

Jerónimo de Sandoval, segundos galanes.

Gaspar García, terceros galanes.

Manuel García, la graciosidad.

Sebastián de las Peñas, segundos barbas y vejetes.

José Loarte, los cuartos papeles.

José La Rosa, apuntador.

Francisco Barroso, cobrador.

Juana de las Reyes, las primeros damas.

Manuela Tribiño, terceras damas.

Jacinta Manuela, cuartas damas.

El reparto y señalamiento se hará por el autor y el compañero más práctico.

Habrá caja y si de ella se sacare alguna cantidad para socorro, el socorrido dejará prendas que se le devolverán al volver el dinero. Madrid, 1° Marzo 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 23.)

562. — Escritura de formación de una compañía de partes bajo la dirección de Toribio de la Vega, como tal autor, haciendo los oficios siguientes.

Toribio de la Vega los primeros galanes.

Su muger las segundas damas.

Andrés de Córdoba, los segundos galanes.

Alonso Cañadas, los barbas.

Juan Antonio, los terceros papeles.

Gerónima Muñoz, su mujer, los cuartos papeles, cantar y bailar.
José Garcerán, apuntador.
Gabriela Figueroa, su mujer, primeras damas.
Antonio Vélez de Guevara, los papeles de graciosidad.
Juan López, segundos barbas y vejetes.
Ana de la Paz, su mujer, para representar y cantar.
Esteban de Almendros, músico.
María de la Paz, su mujer, las terceras damas.
Jerónimo de Peñarroja, segundos barbas y cuartos papeles.
Juan Morales, los papeles de por medio. Madrid, 1° Marzo 1655.
(Juan García de Albertos, 1655, f° 26.)

563. — Asientos de representantes para asistir en la compañía de partes que forman Francisco Gutiérrez y Gaspar de Segovia.
Lorenzo de Castro.
María de Segura, su mujer, música.
Vicente Vivas.
Isabel de Vivas, su mujer.
Pedro Juan.
Luis Gutiérrez.
Francisco Bermúdez.
Jerónimo de Heredia.
Josefa López, su mujer.
Jacome Nuez y Quiroga. Madrid, 4 Marzo 1655.
(Juan García de Albertos, f° 50.)

564. — Obligación de Alonso de la Paz, autor de comedias, de ir á la villa de Torija para el Corpus y hacer con su compañía tres representaciones, una de la comedia de *Santa María Egipciaca* y las otras dos de las que tiene prestas, en precio de 2,850 reales, y además las camas y posadas necesarias. Madrid, 4 Marzo 1655.
(Juan García de Albertos, 1655, f° 43.)

565. — Formación de una compañía de partes durante un año bajo la dirección de Miguel Fernández Bravo.
Miguel Fernández Bravo, autor, hará la parte de graciosidad.
Francisco Fernández, su hijo, hará los papeles de por medio.
Micaela Fernández, su hija, representará los quintos papeles.
Antonio Ordaz, los primeros galanes.
Juan Francisco, los terceros galanes.
José Alejandro, los barbas.
Onofre Quirante, los segundos barbas.
Bartolomé Gómez, para cantar y bailar.
Antonia Guevara, su mujer, terceras damas.
Diego de Cisneros, representante y arpista.
María de Andrada, su mujer, las cuartas damas.
Manuela de Carrión, soltera, hará los papeles de dama.

Catalina Jiménez, hará los papeles que se le repartieren.
Felipa Maya, hará las segundas damas.
Juan García, apuntador.
Simón Martínez, guardarropa.
Domingo de Salas, hará los segundos galanes.
Juan Fajardo, segundos barbas. Madrid, 4 Marzo 1655.
(Juan García de Albertos, 1655, f° 54.)

566. — Escritura de formación de una compañía de partes, hasta fin de Julio de este año con precisión, y voluntariamente hasta fin del mismo año.

Francisco García, *Sevillano*, autor.
Francisco Martínez.
Juan Correas.
Pedro de Contreras.
Juan Francisco.
Miguel Codes.
Jerónimo de Medina.
Juan de Ayora y su mujer Ursula de Torres.
Alonso Ortiz.
Josefa María.
Luisa de Vargas.
Manuela Mazana, viuda de Lorenzo de Prado. Madrid, 11 Marzo 1655.
(Juan García de Albertos, 1655, f° 69.)

567. — Poder de Antonio de Rueda, tesorero de la cofradía de N^a S^a de la Novena, à Jusepe de Carrión, representante de la compañía de Pedro de la Rosa para cobrar de Juan González y Antonio de Escamilla lo que están debiendo de la limosna que tienen obligación de dar a dicha cofradía según escritura que tienen hecha. Madrid, 13 Marzo 1655.
(Diego de Cepeda, 1643 á 56, f° 337.)

568. — Obligación de Pedro de la Rosa, autor de comedias, de estar con su compañía en Madrid para el 10 de Septiembre y representar en los corrales de la corte hasta fin de Noviembre para pagar á los arrendadores de ellos las cantidades que le dieron cuando vino de Córdoba, y para su venida de Castilla la Vieja. Madrid, 15 Marzo 1655.
(Juan de García de Albertos, 1655, f° 83.)

569. — Carta de pago y recibo de dote y arras, otorgada por Jerónimo de Heredia, hijo de Juan Jerónimo de Heredia y de María Jusepa del Castillo, en favor de Josefa López, hija de Luis López Sustaete, autor de comedias, y de Angela Corbella. Dote : 15,810 reales. Arras : 4,400 reales. Madrid, 17 Marzo 1655.
(José de Azpeitia, 1655 y 6, f° 55.)

570. — Partida de defunción de Jacinto Riquelme.

« Jacinto Riquelme casado con Francisca Verdugo, comedianta,

calle de Francos en casas de Marcos Lopez, murio en veynte y quatro de Março de 1655 años recibio los santos sacramentos testó ante Francisco Castellanos en diez y siete de Março de 1655 años dexo quatrocientas misas de alma, testamentarios la dicha su muger, Mateo Almansa, comediante en compañia de la dicha, enterrose en los Trinitarios descalzos, dio de fábrica diez y seys reales. » Madrid, 24 de Marzo de 1655.)

(S. Sebastián.)

571. — Carta de pago de Francisca Verdugo, viuda de Jacinto Riquelme, autor de comedias, y Angela Fernández, su hermana, hijas de Tomás Fernández de Cabredo, en favor de D. Pedro de Velasco, capellán de honor de S. M., por 466 reales de vellón, « los quales les ha pagado como herederas del dicho Tomas Fernandez y por la misma suma que les toca de los setecientos reales que quedó debiendo al dicho Tomas Fernandez, su padre, Don Antonio Coello. » Madrid, 11 Mayo 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 126.)

572. — Testamento de Antonia Manuela Catalán, mujer de Bartolomé Romero, hija de Juan Catalán y Mariana de Guevara, vecinos que fueron de Sevilla.

Manda ser enterrada en el convento de Trinitarios Descalzos de Madrid.

Todos los bienes que tienen son gananciales.

Declara que tiene una hija monja en S^a Catalina de esta corte, llamada ahora Juana de los Santos y en el siglo Juana Romero.

«Declaro que tuvimos por nuestro hijo á Bartolomé Romero, el qual es ya difunto, y fue casado con Mariana de Borxa, de la qual dexó un hijo que se llama Bartolomé, que será de dos años... »

Mejora á Francisca y Antonia Romero, sus hijas, en el 3° remanente del 5°.

Deja por herederos á sus hijos Luisa, Francisca, Mariana, Domingo y Antonia Romero.

Testamentarios : su marido y Fr. Juan de San Francisco, trinitario. Madrid, 16 Mayo 1655.

(Juan de Burgos, 1655, 1657 y 1658, f° 1°.)

573. — Concierto para llevar la compañía de Toribio de la Vega á la ciudad de Valencia desde la de Cuenca, donde ahora está, en precio de 300 ducados. Madrid, 22 Junio 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 143.)

574. — Poder de Luis López Sustaete, autor de comedias por S. M., á Adrián López, autor de comedias, y Simón Aguado, representante, residentes en Barcelona, para sacar de las galeras del puerto de dicha ciudad y entregarse de un esclavo suyo « de nacion moro, llamado Amete, de buena estatura, moreno amulatado... de edad de 30 años

que compré el año 1651 del gobernador de Larache estando en el Puerto de Santa María y se me huyó y ausentó desta corte habrá mas de un año». Madrid, 25 Junio 1655.

(José de Azpeitia, 1655 y 1656, f° 153.)

575. — Obligación de Francisco Gutiérrez, autor de comedias, y en su nombre Luis López Sustaete, su yerno, de ir á la ciudad de Granada á representar con su compañía 90 comedias y de ellas 16 nuevas desde el último de Agosto de este año.

Los comisarios le darán prestados 4,000 reales cuando salga de Murcia para Granada y 2,000 puestos en Madrid, y 8 ducados de ayuda de costa por cada representación.

De los dos alguaciles que hay á las puertas uno pagará el autor y otro los comisarios, y los gastos de las comedias de tramoya también serán por mitad. Madrid, 8 Julio 1655.

(José de Azpeitia, 1655 y 1656, f° 168.)

576. — Obligación de Mariana Vaca, viuda de Antonio de Prado, de ir á la villa de Cifuentes para el 1er° domingo de Octubre de este año y hacer la primera dama en 3 representaciones, cobrando 650 reales, más 8 reales de ración, camas, posada y caballerías para ella y su criada. Madrid, 20 Julio 1655.

(Juan García de Albertos, 1650, f° 152.)

577. — Obligación de Francisca Verdugo, viuda de Jacinto Riquelme, de ir á la villa de Arévalo para el 29 de Agosto, y hacer 5 representaciones con la compañía que tiene, cobrando mil reales, más todos los aprovechamientos de la casa de comedias, y además le proporcionarán 12 ó 14 carros para llevar la compañía á Salamanca. Madrid, 31 Julio 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 160.)

578. — Carta de pago de Francisca Verdugo, viuda de Jacinto Riquelme, en favor del administrador de los Hospitales de Salamanca por 2,200 reales que le da por el ayuda de costa que se obligó á pagarla porque fuese á representar en dicha ciudad 40 representaciones en los 40 días de vacaciones, desde 8 de Septiembre á 18 de Octubre de este año. Madrid, 18 Agosto 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 166.)

579. — Obligación de Francisca Verdugo, autora de comedias, Francisco García, Pedro Quirante, Francisco de Medina, Carlos de Tapia, Gregorio de la Rosa, Sebastián de las Peñas, Pedro de Salazar y su mujer María de los Santos, Luisa de Garay, viuda, Gerónima de Omeño como madre de Gerónima de Olmedo, Isabel de Galvez y Mateo de Almansa, todos de su compañía, de volver á Madrid desde Salamanca, donde ahora son, para el día 26 de Octubre de este año y representar aquí hasta el 28 de Noviembre, y habiendo cumplido en Madrid irán á Toledo para hacer 30 representaciones.

Antonio de Rueda, parte del arrendamiento de los corrales de Madrid, se obliga á pagar 1,500 reales de ayuda de costa para el viaje de la compañía desde Salamanca á Madrid. Madrid, 22 Agosto 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 167.)

580. — Testamento de José Antonio de Quevedo, representante, natural de la ciudad de Murcia.

Tiene recibidos 200 reales de la fiesta de Cifuentes; manda se paguen.

Debe á Diego Osorio, autor de comedias, 100 reales.

Testamentarios, su mujer Francisca de Berganza, y su confesor el capellán de las Trinitarias Descalzas.

Heredero : su mujer. Madrid, 2 Septiembre 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 171.)

581. — Asientos de representantes que han de trabajar en la compañía de Francisco García hasta Carnestolendas de 1656.

Jerónimo Muñoz, representante, ganará 10 reales de parte y 2 reales por escribir los papeles y dos caballerías para los viajes.

Gaspar Diago, músico principal, tendrá 18 reales de parte y dos caballerías.

Diego Carrillo y su mujer María de Escamilla, representantes, ganarán 30 reales de parte y tres caballerías iguales.

Juan González hará los segundos galanes, cobrando 26 reales y tres caballerías.

Juan de Malaguilla Mendieta hará los terceros galanes y tocará el arpa, cobrando 20 reales de parte y tres caballerías.

Antonio de Escamilla, gracioso, y Manuela de Escamilla, su hija, que ha de hacer las *terceras damas de la graciosidad*, ganarán 47 reales de parte y cuatro caballerías para los viajes. Madrid, 25 Octubre 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 175.)

582. — Obligación de Francisca Verdugo, autora de comedias, y los de su compañía de estar en la corte y representar hasta el martes de Carnestolendas del año próximo todas las comedias que tuviere « y entre ellas ocho comedias nuevas xamas vistas ni representadas siguiendo la orden del Sr D. Lorenzo Ramirez de Prado interpolandolas de ocho en ocho dias, y no saldran de Madrid por quanto su S^ria asi lo tiene mandado por ahora ».

Se le darán 300 ducados graciosos; pero si saliera la compañía á cumplir una escritura de 30 representaciones á que está obligada á favor del arrendamiento de la casa de comedias de Toledo, en este caso devolverá á prorrata de los dichos 300 ducados. Madrid, 9 Diciembre 1655.

(Juan García de Albertos, 1655, f° 202.)

1656

583. — Capitulaciones matrimoniales entre Francisco de Vergara, representante, hijo de Pedro García de Vergara y de María Fernández, Angela Fernández, hija de Tomás Fernández de Cabredo y Juana de Espinosa, autores que fueron de comedias.

Se desposarán dentro de 15 días.

Francisca Verdugo, hermana de Angela, ofrece por dote 550 ducados (de ellos se hizo entrega en 3 de Abril de este año).

Francisco de Vergara da de arras 1000 reales, que caben en la decima parte de sus bienes. Madrid, 13 Marzo 1656.

(Juan García de Albertos, 1656, f° 20.)

584. — Poder de Francisca López Sustaete, representanta, á D. Bartolomé de Carrión, abogado de Sevilla, para que en su nombre la obligue à que estará en la compañía de Antonio de Castro, autor de comedias que reside en Sevilla, durante el año de 1656 á 1657 para representar las primeras damas, con tal de que dicho autor se obligue á darla 150 ducados de joya y 300 prestados, señalándole además 30 reales de parte y pagándole el viaje desde Madrid á Sevilla « llevandome en una litera » y para los demás viajes se le han de dar tres caballerías iguales, « poniendo penas iguales a mi y al dicho autor para el complimiento de uno y de otro ». Madrid, 14 Marzo 1656.

(José de Azpeitia, 1655 y 56, f° 32.)

585. — Conciertos de Diego Osorio, autor de comedias, con sus representantes para que asistan en su compañía hasta Carnestolendas de 1657.

Tomás de Nájera, músico, ganará 16 reales de parte y una caballería. Jerónimo de Morales, segundo galán, 26 reales y dos caballerías para los viajes.

Onofre Quirante, representante, 14 reales y una caballería.

Ambrosio Duarte, músico, y María de Prado, su mujer, segunda dama, ganarán 43 reales de parte y tres caballerías para los viajes.

Francisco de la Calle, tercer galán, y Jerónima Coronel, su mujer, cuarta dama, ganarán 34 reales de parte y tres caballerías.

Mateo de Godoy, barba, tendrá 18 reales y dos caballerías.

Mariana de Borja, partirá las cuartas damas con Jerónima Coronel, y ganará 57 reales y dos caballerías.

Sebastián de Prado, primer galán, y Bernarda Ramírez, su mujer, tercera dama, ganarán 60 reales de parte y cuatro caballerías. Madrid, 15 Marzo 1656.

(Juan García de Albertos, 1656.)

586. — Obligación de José Antonio de Quevedo de asistir en la compañía de Francisco García, autor de comedias, ganando 17 reales « de parte, pagados de lo que procediere de la representación segun costumbre de compañia de partes ». Madrid, 15 Marzo 1656.

(Juan García de Albertos, 1656, f° 26.)

587. — Escritura de formación de una compañía de partes bajo la dirección de Mariana Vaca durante un año y ganando cada uno lo que se le señalare :

Mariana Vaca, viuda de Antonio de Prado, autora.
Cristóbal de Villarroel.
Pedro de Contreras.
Pedro de Villalta.
Francisco Martínez.
Juan Correas.
Antonio Esteban. Madrid, 19 Marzo 1656.

(Juan García de Albertos, 1656, f° 37.)

588. — Formación de compañía de partes bajo la dirección de Alonso Caballero, que ha de durar hasta Carnestolendas de 1657.

Alonso Caballero, autor, gracioso.
Isabel Coronado, su mujer, dama.
Micaela Ortiz, segunda dama.
Manuela Triviño, tercera.
Miguel de Orozco, primer galán.
Jerónimo de Sandoval, segundo.
Vicente Vivas, tercero.
Isabel de Vivas, su mujer, cuarta dama
Juan de Carmona, barba.
Pedro Ferrer, músico.
José Cardona, apuntador.
Inés Gallo, música.
Eugenio Hermosilla, cobrador.
Cada uno cobrará la parte que se le señalare. Madrid 20 Marzo 1656.

(Juan García de Albertos, 1656, f° 39.)

589. — Obligación de Alonso Caballero, autor de comedias, de ir con su compañía á la villa de Corral de Almaguer para el día del Corpus de este año y hacer « dos representaciones y un Auto y Loa Sacramental, las dos comedias ha de ser la una *El Job de las mujeres*[1] y la otra de las que tiene puestas la que eligieren los mayordomos y el Auto y Loa asimismo », pagándole 4400 reales. Madrid, 28 Marzo 1656.

(Juan García de Albertos, 1656, f° 48.)

590. — Obligación de Pedro de la Rosa, autor de comedias, de ir

1. *El Job de las mugeres, S^a Isabel, reina de Hungria,* de D. Juan de Matos.

á la ciudad de Segovia ocho días antes del Corpus, dar la muestra de los Autos con toda su compañía y representarlos el día del Santisimo, cobrando 8,300 reales. Madrid, 18 Abril 1656.

(Juan García de Albertos, 1656, f° 88.)

591. — Concierto por el cual Antonio de Rueda se obliga á que Francisco García, autor de comedias vaya á la ciudad de Sigüenza con la compañía que tiene para el 18 de Julio de este año, « y en el dia 19 hará por la mañana en la iglesia ó en la plaza, donde eligieren los comisarios, un sarao de muy buena composicion y gala y à la tarde una comedia y en el dia 20 otra comedia en la plaza », cobrando 6,600 reales, y después de hecha la fiesta de Santa Librada hará 12 representaciones y por cada una se le darán 100 reales de ayuda de costa. Madrid, 22 Junio 1656.

(Juan García de Albertos, 1656, f° 118.)

592. — Carta de libertad dada por Luis López Sustaete, autor de comedias, en favor de un esclavo suyo llamado Ali, « el qual hube y compré en la ciudad de Valencia en la Lonja de la Plaza del Mercado donde se me remató en publico pregon como mayor ponedor en mil y cinquenta reales, moneda corriente valenciana y me ha servido mas de diez y seis años bien y fielmente dandome muchos aprovechamientos ». Quedará libre al fallecer el otorgante. Madrid, 28 Junio 1656.

(José de Azpeitia, 1655 y 56, f° 118.)

593. — Poder de Antonio de Rueda, tesorero de la cofradía de N^a S^a de la Novena, á Blas Polope, mayordomo de dicha cofradía y representante de la compañía de Adrián López, para cobrar todos los maravedises que se deban y debieren á dicha cofradía. Madrid, 20 Septiembre 1656.

(Diego de Cepeda, 1643 à 56, f° 457.)

1657

594. — Real orden del Consejo de Aragón sobre los trajes de las comedias.

« Quando permití que volviesen las comedias que se habian suspendido por los desordenes y relaxacion de trajes y representaciones que se habian experimentado, fue con orden precisa que esto se executase con atencion muy particular a la reformacion de los trajes y a la decencia de las representaciones que se habia de observar de suerte que no hubiese, ni en lo uno ni en lo otro, cosa alguna que ofendiese la publica honestidad. Y porque he entendido que en esto se falta gravemente en las partes donde se representa y que los trajes no son con la moderacion y ajustamiento que se debe, os ordeno que envieis ordenes a la corona en todo aprieto (de suerte que se observen precisa y indispensablemente) que ninguna muger pueda salir al

teatro en habito de hombre, y que si hubiese de ser preciso para la representacion que hagan estos papeles, sea con traje tan ajustado y modesto que de ninguna manera se les descubran las piernas ni los pies, sino que esto esté siempre cubierto con los vestidos o trajes que ordinariamente usan o con alguna sotana, de manera que solo se diferencie el traje de la cintura arriba, imponiendo vos las penas que os pareciere y disponiendo que inviolablemente se execute en las que contravinieren al cumplimiento de la orden referida. Madrid a primero de Enero de 1657. — Rubricada de la Real mano de su Magestad. = El Vicecanciller de Aragon. »

(Academia de la Historia, K 57, fol. 185.)

595. — Obligación de José Romano de estar en Madrid y desde primer domingo de Cuaresma hacer « en los corrales de comedias de esta corte acompañado con los Volatines ó sin ellos, todo lo que sabe en razon de todo genero de juego de manos y naipes y lo que sabe en razon de vasos y hacer lo demas ingenioso que á esto toca », cobrando del arrendamiento de los corrales lo que fuere justo. Madrid, 21 Enero 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 6.)

596. — Auto mandando que no salgan de la corte Pedro de la Rosa, Diego Osorio y Francisco García, autores de comedias, ni los de sus respectivas compañías.

Inmediatamente fueron notificados y se les embargaron los vestidos no obstante que todos dijeron que estaban prestos á cumplir dicho auto, y fueron los siguientes :

Francisco García, *el Pupilo*, autor.
Antonio de Escamilla y Manuela de Escamilla de Ecija.
Isabel Robles.
Jerónima de Olmedo.
Juan González.
Juan de la Calle.
Luis de Mendoza.
Jerónima Coronel.
Ambrosio Duarte y María de Prado, su mujer.
Juan de Castro y Juana Caro, su mujer.
Diego Carrillo y María de Escamilla, su mujer.
Diego Osorio, autor.
Gregorio de la Rosa.
Mateo de Godoy.
María de Quiñones.
Sebastián de Prado y Bernarda Ramírez, su mujer.
Jusepe de Carrión.
Jerónimo de Morales.
Pedro de la Rosa, autor y Antonia de Santiago.

Cosme Pérez, *que se llama Juan Rana.*
Antonio de Villalba.
Francisco de la Calle.
Jusepe Melocotón.
Francisca Verdugo.
Tomás de San Juan.
Simón Aguado, *gracioso.*
Jerónimo García y Manuela Bernarda, su mujer.
Juan Navarro.
Juan de Carmona.
Juan de Malaguilla, músico.
Pedro de Agramonte.
Tomás de Nájera.
(Arch. mun., cl. 16, 3-340-23.)

597. — Poder de Jerónima de Omeño, viuda de Alonso de Olmedo y Tofiño, como curadora de su hija Juana de Olmedo, á su yerno Juan Pérez de Tapia, autor de comedias, para arrendar ó dar en administración *el oficio de alguacil mayor del almirantazgo de la ciudad de Málaga y el uso y exercicio dél que pertenece á la dicha Juana de Olmedo, mi hija, por merced particular de Su Magestad, con que tiene lexitimada su persona.* Madrid, 20 Febrero 1657.
(Juan García de Albertos, 1657, f° 12.)

598. — Obligación de Pedro de Usor y Juana Bañuelos, su mujer, de asistir en la compañía de Esteban Núñez, autor de comedias, durante un año, para hacer los segundos barbas y las terceras damas respectivamente, ganando el 1° nueve reales de parte y la 2ª trece reales, y para ambos tres caballerías. Madrid, 21 Febrero 1657.
(Juan García de Albertos, 1657, f° 15.)

599. — Escritura de formación de una compañía de partes durante un año.
Francisco Narvaez, autor, tendrá el gobierno de la compañía.
Alfonsa de Haro, su mujer, hará las primeras damas.
Gaspar de Segovia, primer galán.
Miguel Arias, segundo galán.
Angela Martínez, su mujer, hará los quintos papeles.
Pedro de Espinosa, segundo barba.
Juan Francisco, primer barba.
Manuel Garcia de Peñalosa, gracioso.
Manuela Mazana, su mujer, cuarta dama:
Rafael de Torres, parte de por medio.
Francisco de Morales.
Juana de los Reyes, segunda dama.
Manuela de Triviño, tercera dama. Madrid, 26 Febrero 1657.
(Juan García de Albertos, 1657, f° 21.)

600. — Concierto de Jerónimo de Heredia y su mujer Josefa López, para asistir en la compañía de Diego Osorio, autor de comedias, hasta Carnestolendas de 1658, para hacer los terceros galanes, y si se ofreciere los primeros ó segundos, y su mujer para representar y cantar, cobrando ambos 34 reales de parte y tres caballerías. Madrid, 7 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 26.)

601. — Obligación de Antonio de Acuña, autor de comedias, de ir con sus compañeros á Estremera y hacer en los tres días de Pascua de Resurrección cuatro representaciones de las comedias que tiene puestas, por precio de 1,100 reales y los viajes pagados. Madrid, 8 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 28.)

602. — Formación de una compañía de partes bajo la dirección de Torivio de la Vega durante el año de 1657 á 1658.

Toribio de la Vega, autor, hará los papeles principales.

Ana María de Rojas, su mujer, representanta.

Francisco de Narváez.

Alfonsa de Haro, su mujer, primera dama.

Miguel Arias, segundo galán.

Angela Martínez, quinta dama.

Diego de Balmaseda, primer gracioso.

José Méndez.

Onofre Quirante.

Juan Franscisco, primer barba.

Jerónimo Muñoz, apuntador.

Manuela Triviño, tercera dama. Madrid, 15 de Marzo de 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 42.)

603. — Obligación de Isabel Gálvez de asistir en la compañía de Francisco García, autor de comedias, para hacer los primeros papeles de damas hasta Carnestolendas de 1658, ganando 31 reales de parte y 3, 000 de préstamo. Madrid, 17 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 48.)

604. — Concierto entre Juan Bautista Velarde, parte del arrendamiento de las comedias de Madrid, y Francisco García, autor de comedias, juntamente con sus compañeros Juan González, Antonio de Escamilla, su hija Manuela de Escamilla, y Mateo de Almansa, sobre volver á Madrid dicha compañía, que está de partida para Valladolid, y representarán en los corrales de esta corte desde 10 de Septiembre hasta 26 de Noviembre de este año, « y para ello traen estudiadas diez comedias que son las siguientes :

La del *Hijo de la piedra*[1].

1. Matos.

La segunda de *Bernardo*[1].

El honrador de su padre[2].

Otra comedia de Don Juan de Matos, que tiene escritas dos jornadas y el dicho Juan Bautista ha de enviar la tercera jornada.

Otra comedia que se intitula *Contra sa suerte ninguno*[3].

Otra de Villaviciosa y Matos, que el dicho Juan Bautista Velarde se ha de obligar a enviar.

La de los Figueroas.

La comedia de Juan de la Calle.

La comedia de *las Animas*[4].

Con las quales dichas comedias en que se incluyen las que da el arrendamiento, la dicha compañía ha de representar el tiempo que estuviere en esta corte hasta el dicho dia 26 de Noviembre deste presente año, y con mas dos comedias mas, las que diere el arrendamiento, dandole la una de estas dentro de 4 dias de como lleguen, y la otra á los 15 dias despues de haber llegado. »

Si el autor no pusiera todas las dichas comedias, devolverá al arrendamiento las no representadas á la mitad del dinero que hubieren costado.

El arrendamiento dará de ayuda de costa 3,000 reales para pagar el viaje de la compañía. Madrid, 17 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 44.)

605. — Escritura de formación de una compañía de partes que gobernará Francisco de la Calle hasta Carnestolendas de 1658, ganando cada uno lo que se le señalare :

Francisco de la Calle, autor, segundo galán.

Jeronima Coronel, su mujer, segunda dama.

Antonia Bernarda, primera dama.

Ana María, tercera dama.

Juan de Flores, primer galán.

Pedro de Agramonte, tercer galán.

Manuel García de Peñalosa, gracioso.

Manuela Mazana, su mujer.

Alonso Ortiz, hará los vejetes.

Cristóbal de Villarroel, barba, y músico.

Blas de Brizuela, apuntador.

Esteban de la Iglesia, guardarropa.

Juan Quirante, cobrador.

Pedro Quirante, su hijo, segundo gracioso.

Aña de Cañas, quinta dama. Madrid, 18 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 51.)

1. ¿ Liaño ?
2. Diamante.
3. Malo de Molina.
4. ¿ ?

606. — Obligación de Francisco de la Calle, autor de comedias, de ir á Toledo para Pascua de Resurrección y hacer 20 representaciones sucesivas de las comedias que tiene ó tuviere puestas, cobrando 60 reales de ayuda de costa de cada representación y la mitad de las apariencias. Madrid, 22 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 54.)

607. — Obligación de Mariana Vaca, viuda de Antonio de Prado, de asistir en la compañía de Alonso Caballero, autor de comedias, durante la octava del Corpus de este año para « representar las primeras damas de quatro comedias y un auto que para esta octava tiene puestos el dicho Alonso Caballero », cobrando 10 reales de ración desde que se empieze á ensayar y 1,100 reales. Madrid, 24 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 59.)

608. — Obligación de Francisco de la Calle, autor de comedias, de ir á Segovia con su compañía para representar 12 comedias antes del Corpus y en este día dos autos sacramentales con sus bailes y entremeses, dando antes muestra de ellos á la ciudad y haciendo particular de la fiesta á cada comisario en la forma que fuere costumbre.

Cobrará 7,000 reales por los autos y la ayuda de costa conveniente para las comedias. Madrid, 25 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 61.)

609. — Obligación de Francisco de la Calle, autor de comedias, Juan de Flores, Pedro de Agramonte, Cristóbal de Villarroel y Antonia Bernarda, representantes, de volver á Madrid, *de donde ahora salen para la ciudad de Toledo*, y desde el dia 25 de Julio de este año hasta el 15 de Septiembre representarán *once comedias que ponen para este año*.

Don Jerónimo de Montalvo, arrendador de los corrales de comedias de Madrid, se obliga á darles « quatro comedias nuevas, dos de Alvaro Cubillo y otra que se intitula *Penar por culpas agenas*, que las entregará luego, y otra que remitirá, y estas comedias se las da dadas ».

Se les darán 1,500 reales de ayuda de costa para el viaje.

Es condición que han de empezar con comedia nueva, y si algún dia no hubiere representación, al siguiente se pondrá tambien comedia nueva. Madrid, 25 Marzo 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 60.)

610. — Poder de Luis López Sustaete, autor de comedias, *de partida para la ciudad de Barcelona*, á Pedro de Cañas y Miguel de Miranda para cobrar lo que se le debe y arrendar las casas que tiene en la calle del Infante. Madrid, 11 Abril 1657.

(José de Azpeitia, 1657-58, f° 340.)

611. — Obligación de Rodrigo de Zayas de asistir en la compañía

de Francisco de la Calle, autor de comedias, hasta Carnestolendas de 1658 para hacer los primeros barbas, ganando 8 reales de parte y 500 de préstamo. Madrid, 24 Junio 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 107.)

612. — Obligación de Diego Osorio, autor de comedias, de ir con su compañía á Valladolid para fin de este mes y representar 30 comedias, cobrando seis ducados de ayuda de costa por cada representación. Madrid, 13 Julio 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 126.)

613. — Obligación de Pedro de la Rosa, autor de comedias de venir á Madrid y con su compañía representar durante los meses de Octubre y Noviembre « y en ellos demas de la comedia y loa con que ha de comenzar, representará con la dicha su compañia seis comedias nuevas nunca vistas ni representadas, que el dicho Pedro de la Rosa se obliga a traer puestas y estudiadas por si y la dicha su compañia; tres suyas y tres del arrendamiento de que tiene pagada su mitad y por ellos 1,250 reales, que son: una de Francisco de Villegas, otra de Don Juan Velez, y otra del dicho Don Juan y Don Juan de Matos, y esta la hará si se la dan enmendada, y tambien representará la comedia de Don Diego Gutierrez si hubiere licencia para ello por tener la pagada el dicho arrendamiento, y si no hubiere licencia el dicho Rosa no será obligado a pagar cosa alguna de esta comedia. Y durante los dichos dos meses y en ellos si el dicho Rosa no hiciere las tres comedias que tocan al dicho arrendamiento, dandole enmendada la del dicho Don Juan Velez y Don Juan Matos, el dicho Pedro de la Rosa queda obligado y se obliga a pagar el arrendamiento 400 reales por cada una destas tres que dejare de representar antes de salir de Madrid o hará entrega de la que dejare de representar u otra comedia nueva de las suyas, uno u otro a eleccion del dicho arrendamiento. »

Ha de volver á Madrid para representar desde Reyes hasta Carnestolendas á fin pagar lo que el autor debe al arrendamiento, que son 9,000 reales, de los cuales se ha de descontar 1,250 que el arrendamiento pagó por las tres comedias de Villegas. El arrendamiento dará graciosamente á Pedro de la Rosa 3,000 reales de ayuda de costa para el viaje de Octubre. Madrid, 16 Julio 1657.

(Juan García de Albertos, 1657, f° 130.)

614. — Obligación de « Francisco Garcia, autor de comedias por su Magestad, Juan Gonzalez, Antonio de Escamilla, Juan de Castro, Antonio Villalba, Pedro Conde, Juan de la Calle, Gregorio de la Rosa, Mateo de Almansa, Diego Carrillo, Isabel de Galvez, Geronimo de Omeño en nombre de su hija Jeronima de Olmedo, e yo el dicho Juan de Castro por mi mismo y en nombre de Juana Caro mi muger, y Antonio de Escamilla por mi mismo y Manuela de Escamilla, mi

hija, y Diego Carrillo, en nombre de Maria de Escamilla, mi muger », todos de la misma compañía, de venir desde Zaragoza, á cuya ciudad van á hacer 50 representaciones, á la corte para el día 15 de Febrero de 1658 y representar sin cesar hasta Carnestolendas, para lo cual se les ha de dar de ayuda de costa 3,000 reales « y tambien dentro de 20 dias contados desde hoy nos ha de remitir (el *arrendador Juan Bautista Velarde*) á dicha ciudad de Zaragoza Loa para empezar en esta corte el dicho dia 16 de Febrero escrita por Juan Bautista Diamante, y lo que costare ha de ser por nuestra quenta y las comedias que hemos de hacer en esta corte en dicho tiempo han de ser las siguientes : *El Angel de la Guarda*, de D. Juan de Matos : *las Sabinas*, de un ingenio[1] : *Celos, amor y cordura*[2], que son nuevas y las tenemos en nuestro poder sin que por ello dicho arrendamiento nos dé cosa alguna, esto sin la comedia con que empezaremos el primer día lo qual hemos de representar con dicha Loa y saynetes nuevos... y nos obligamos de remitir al dicho Juan Bautista Velarde dentro de 30 dias contados desde hoy dia de la fecha la comedia con que hemos de empezar en esta corte y los saynetes para que la registre y pase de forma que quando llegamos a esta corta no nos detengamos en representar el dicho dia 16 de Febrero... » Madrid, 5 Diciembre 1657.

(Andrés de Torres, 1657 à 62, f° 96.)

CRISTÓBAL PÉREZ PASTOR.

1. D. Juan Coello y Arias?
2. D. Juan Arroyo y Velasco. Refundicion de la de Coello, del mismo título.

VARIÉTÉS

Alfonso de Ulloa et le comte Pierre-Ernest de Mansfelt.

Il résultait déjà de certains renseignements, qu'on trouvera consignés dans un de mes derniers ouvrages [1], que le publiciste Alfonso de Ulloa avait subi un temps de détention à Venise, en l'année 1569, pour un motif qui n'est pas parvenu à notre connaissance. Récemment, M. Lucien Romier, membre de l'École française de Rome, a trouvé dans une liasse des Archives farnésiennes, à Naples, et a eu la bonté de me transcrire deux pièces ayant trait à Ulloa et à son activité historique vers 1570, dont l'une au moins confirme le fait de la détention, mais sans en découvrir malheureusement la cause. Toutes deux sont d'ailleurs intéressantes en ce qu'elles éclairent un peu le caractère du publiciste, sa façon de travailler et de se corriger. Dans l'une comme dans l'autre, il s'agit d'une rectification à exiger de l'auteur au sujet du rôle prêté par lui au comte Pierre-Ernest de Mansfelt, le général bien connu, pendant les années 1568 et 1569. La demande de rectification vise deux passages des *Commentari del Sig. Alfonso Ulloa della guerra che il Sig. Don Fernando Alvarez di Toledo duca d'Alva, et capitano generale del Serenissimo Re Catolico ha fatto contra Guglielmo di Nansau Principe di Oranges*, Venise, 1569, ouvrage récrit et republié par Ulloa en espagnol cette même année, puis traduit en français par François de Belleforest et publié à Paris en 1570.

La première pièce des Archives farnésiennes est une réponse du duc d'Albe à la réclamation du comte qui, à première vue, pouvait croire le gouverneur des Pays-Bas ou son entourage quelque peu complice d'Ulloa :

Al muy Ill^e Sor Conde de Mansfelt.

Muy Ill^e Señor,

Dias ha que no he sabido de la salud de V. S., y deseolo como quien le cabra tanta parte de contentamiento. V. S. me haga merced de scrivirme como se halla. El señor Don Frances [2] me ha escrito la platica que V. S. tuvo

1. *Historiographie de Charles-Quint, 1re partie*, Paris, 1913, p. 131.
2. D. Francés de Alava, ambassadeur d'Espagne en France.

con él cerca de un librillo que se imprimio en Venecia por un Alonço de Ulloa, que está alli preso, que fue secretario de un cardenal de Santa Cruz. No quiero dexar de dezir a V. S. que quedo con mucho sentimiento de que le aya podido passar por la fantasia que, donde yo estuviere, se ha de toccar con el honor de V. S ny del señor Conde su hijo, sabiendo lo que sus personas merecen y lo que ha servido a su M^d^. Yo vy aqui dias ha este librillo y mandé escrivir luego a un Español que está ally, consul de aquella Señoria, para que hablasse con aquel hombre y le hiziesse recoger todos los libros y emendarlos, y para saber V. S. el fundamiento que tienne su scriptura, no quiera saber mas de que, estando preso en la carcel, la hizo por relacion de otros de tan poco juizio como el suyo. V. S. sea cierto que etc.

De Bruxellas, a 28 de mayo MDLXX.

El duque d'ALVA [1].

Les faits relatifs à Ulloa que contient cette réponse se réduisent à ceci : Ulloa se trouve actuellement, c'est-à-dire au mois de mai 1570, dans les prisons de la Seigneurie à Venise; il avait été auparavant secrétaire d' « un cardinal de Sainte-Croix », ce qui désigne ou bien D. Bartolomé de La Cueva, des ducs d'Alburquerque, cardinal de Sainte-Croix de 1555 à 1562, ou D. Francisco Pacheco, dernier évêque et premier archevêque de Burgos, cardinal aussi de Sainte-Croix de 1565 à 1579. En ce qui concerne le livre publié par l'Espagnol, le duc d'Albe dit qu'il en a pris connaissance et que ce livre ne mérite aucun crédit, ayant été composé en prison et à l'aide de renseignements fournis par des gens d'aussi peu de sens que l'auteur lui-même. Il ne faudrait pas prendre cette appréciation trop au sérieux. Le duc d'Albe cherchait surtout à rassurer Mansfelt sur l'effet que pouvaient produire dans le public certains passages des *Commentaires;* il les déprécie donc à dessein et, disons-le, injustement, car, après tout, ce récit sommaire et un peu « bâclé », comme tout ce qu'a écrit Ulloa, des faits et gestes des Espagnols en Flandre, au début du gouvernement du duc, outre qu'il avait le mérite d'être le premier, répondait à son objet, puisqu'il livrait aux lecteurs avides de nouveautés des informations suffisantes. Motley [2] a, d'autre part, attribué aux *Commentaires* la valeur d'un témoignage oculaire et une importance qu'ils n'ont pas, en confondant le publiciste Alfonso de Ulloa avec son homonyme (et peut-être son parent) [3], le mestre de camp Alfonso de Ulloa, commandant du régiment de Naples, qui vint aux Pays-Bas avec le duc. En résumé, « ni cet excès d'honneur ni cette

1. Archives d'État à Naples, *Carte Farnes.*, fascio 278, fascicolo 1°.

2. *The Rise of the Dutch Republic*, 3e partie, ch. II, éd. de *Everyman's Library*, vol. II, p. 171, note 4.

3. Dans la traduction espagnole des *Commentaires*, fol. 10vo, Ulloa décerne à cet homonyme des épithètes si flatteuses qu'on peut croire qu'il lui tenait de près : « Varon de mucha prudencia y bondad, y muy valeroso, de quien [el duque] mucho confiava. »

indignité » ; il faut prendre les *Commentaires* pour ce qu'ils représentent : un écrit d'occasion, utile néanmoins au moment de son apparition, mais qui a depuis longtemps perdu la petite valeur dont il jouit aux alentours de 1570.

Le comte Pierre-Ernest de Mansfelt, qui avait eu quelques froissements avec le duc d'Albe et que ce dernier avait éloigné des Pays-Bas en l'envoyant au secours des catholiques français, se trouvait à Paris au commencement de l'année 1570. Dans l'éclat de la gloire acquise à la bataille de Moncontour (3 octobre 1569), où sa brillante conduite lui avait valu les félicitations et la reconnaissance de Charles IX, Mansfelt fut assez désagréablement surpris de lire, dans la traduction d'Ulloa par Belleforest, qui venait de paraître, deux passages de nature à lui porter préjudice. Aussitôt, il estima nécessaire de se plaindre au roi de France, au duc d'Albe et à Octave Farnèse. On vient de voir ce que lui répondit le duc d'Albe. Quant à Farnèse, Mansfelt s'était adressé à lui supposant que le duc de Parme pourrait agir utilement à Venise et y faire interdire le livre par le gouvernement de la Seigneurie. Voici les passages essentiels de sa plainte :

Il fatto è questo che essendo passato a Parigi, intesi che alcuno metteva in vendita un libretto con questa annesso, et perchè egli è tradotto di italiano in francese et stampato in Parigi sotto il privilegio del Re Ch^mo^, forse per colpa d'alcuno de suoi ministri che l'haverà permesso, et trovandomi calumniato in detto libretto, come apparisce a fogli 22 et 64, io me ne lamentai col Re predetto, il qual io spero che ne farà tal dimostratione che prohibirà il libro in quello que mi appartiene, et similmente se ne ressentirà contra il traslatore, in modo che io ne restarò sodisfatto. Dall' altra banda, il S^or^ duca d'Alva non approva intieramente detto libro, secondo che me ne ha scritto, come vi piacerà vedere per la copia della sua lettera qui annessa... Et perchè questo libro è stampato principalmente in italiano in Venetia, sotto privilegio della S^ria^, io sono d'openione di far capo al Senato per saper la causa di tal consentimento in quella parte che mi tocca, ma io non ho voluto passare tanto avanti senza prima havere questo honore del vostro parere...

Suivent les deux passages incriminés et dont Mansfelt réclamait la suppression :

Fol. 22 : Che fu causa che molti vedendo i portamenti cosi rigorosi del duca d'Alba, si absentorno di Fiandra ; alcuni fugirono in Inghilterra et altri in altri luoghi, fra quali furono il Conte di Mansfelt... Fol. 64 : Et altri dicevano che vi era in altra parte di molte intelligenze, et in quel ragionamento si prese in suspetto il Conte di Mansfelt [1]...

A cette réclamation, le duc de Parme répondit assez mollement, donnant à entendre qu'il ne tenait pas à agir auprès de la Seigneurie

1. Archives d'État à Naples, *Carte Farnes.*, fascio 278, fascicolo 1°.

pour une affaire de ce genre ; il s'excusa en invoquant la liberté qui règne à Venise, où l'on ne défend guère que les livres contraires à la religion.

Vivendosi in quella Repubblica con una libertà universale, non è maraviglia che si sia permesso la stampa di quel libro, essendo consueto di non vietare la stampa di opera alcuna, eccetto se non è reprobata dalla religione [1].

Auprès du roi Charles IX, Mansfelt eut plus de succès. La traduction française par Belleforest de l'italien d'Ulloa, à laquelle le général avait emprunté les deux passages qu'il mit sous les yeux du duc de Parme en les retraduisant en italien, porte le titre de *Commentaire premier et second du seign. Alphonse d'Ulloë, contenant le voyage du Duc d'Albe en Flandres,* etc., avec l'adresse : *A Paris, par Jean Dalier, marchant libraire, demeurant sur le pont Sainct Michel, à l'enseigne de la Rose blanche. 1570. Avec privilège du Roy.* L'extrait du privilège, qui se trouve au verso du fol. 102 et dernier de ce petit livre in-8°, est daté du 21 janvier 1570. Au fol. 22, et à propos des premières mesures de rigueur prises par le duc d'Albe en Flandre, peu de temps après son arrivée, se lisent ces mots : « Qui fut cause que plusieurs, voyans les deportemens si estranges du Duc, s'absenterent de Flandres, les uns fuyans (comme dict est) en Angleterre, et autres en autres lieux. Entre les fugitifs *fut le Comte de Mansfelt, Colonnel d'un regiment de Lansquenets*, le seigneur de Tamburg, Colonnel d'un autre », etc. Plus loin, au fol. 64, au sujet de la conduite du prince d'Orange dans le cours de l'année 1568, le traducteur disait : « La route encore du comte Ludovic en Frise luy rompist l'effect de plusieurs de ses plus grands desseins. D'autres disoient qu'il avoit ailleurs de grandes intelligences, *et sur l'heur fut soupçonné le Comte de Mansfelt, qui estoit gouverneur pour le Roy Catholique à Luxembourg, lequel l'avoit semons de venir là, et luy livrer ce païs en main.* » Or, dans une édition corrigée de la traduction de Belleforest, qui porte la même adresse et compte exactement le même nombre de feuillets [2], les mots des deux citations que j'ai reproduits en italique ont disparu, et en marge de la seconde, au fol. 64, on lit : « En la premiere edition avoit icy quelque faute, et peu de verité. » Mansfelt, grâce à un ordre de Charles IX, obtint donc satisfaction, au moins pour ce qu'il avait jugé calomnieux dans la version française des *Commentaires*.

A Venise aussi, Mansfelt eut gain de cause, et l'autorité du duc d'Albe s'exerça avec efficacité sur le publiciste espagnol, qui avait toutes les raisons du monde de se soumettre au désir du puissant personnage dont il s'était improvisé l'historien. L'édition italienne des *Commentaires*, dont la dédicace au comte Giulio Capra est datée

1. Mêmes archives et même liasse.
2. Bibliothèque Sainte-Geneviève, Réserve M 152 [2].

de Venise le 10 juillet 1569, parut évidemment en cette même année 1569, quoique je n'aie pas réussi à voir d'exemplaire sous cette date. Dans l'édition de 1570 « appresso Bolognino Zaltieri », les deux parties des *Commentari* sont suivies de l'*Historia di Zighet ispugnata da Soliman, re de' Turchi, l'anno MDLXVI*, après laquelle il y a un avis aux lecteurs ainsi conçu : « Percioche à carte 17 dell' historia di Fiandra si dice, che fuggì in Inghilterra il conte di Mansfelt Colonello di dieci insegne di Tedeschi, & non si dice il nome suo. Però n'è paruto avertire qui, che detto Conte ha nome Carlo : il quale hora in Francia l'esercito del Duca di Dueponti per la morte di esso Duca l'ha eletto per suo Capitano generale, & sostenta la parte Ugonotta. Questo habbiamo voluto avertire, perche medesimamente à carte 88 si dice che il Duca d'Alva manda il Conte di Mansfelt in soccorso del Re Christianiss. & perche non si creda che sia il medesimo, che fuggì ; ma un suo cugino Catolico : il quale hora serve il Re di Francia con detta gente per ordine del Re Catolico. » On se demande pourquoi la rectification ne porte ici que sur le premier passage concernant la fuite en Angleterre du comte de Mansfelt et non pas aussi sur le second, au fol. 61, relatif à des intelligences du comte de Mansfelt, gouverneur du Luxembourg, avec le prince d'Orange : « Altri facevano guidicio, che egli havesse alcun trattato in qualche luogo, come allora fu detto del Conte di Mansfelt, Governatore per il Re nel Ducato di Lucemburgo, che haveva intelligenza con esso, & che era stato chiamato da lui per darli quello stato. » Cet oubli — car il ne peut s'agir ici que d'un oubli — Ulloa ne tarda pas à le réparer. Dans la traduction espagnole, très retouchée, de son récit italien, qu'il se décida à faire sur la demande de quelques compatriotes, et qui fut publiée à Venise chez Domingo de Farris en 1569, avec une dédicace à D. Luis de Requesens du 1er octobre de cette année, non seulement Ulloa corrigea le premier passage (« el Conde *Carlos* de Mansfelt, Coronel de diez vanderas de Tudescos »), mais il remania complètement le second (fol. 40) : « Y la rota que el Conde Ludovico su ermano recibio en Frisa le deshizo todos sus disignos. Otros juzgavan que tenia algun tractado en alguna tierra, como entonces se dixo del Conde de Mansfelt, *primo ermano del que huyò al principio*, que era governador por el Rey nuestro señor en el estado de Lucemburgo, que se carteava con él, y que lo havia embiado a llamar para darle aquel estado. *Lo qual no fue verdad, porque este cavallero ha servido siempre a su Magestad fielmente, y agora lo sirve en Francia con su gente contra los rebeldes del Rey Christianissimo.* » Après cela, Mansfelt pouvait se tenir pour satisfait : Ulloa s'était exécuté aussi complètement que possible, et l'on ne voit pas ce que le général aurait pu exiger de plus.

L'histoire de ces variantes des trois versions des *Commentaires* d'Alfonso de Ulloa, dont les documents découverts par M. Romier

nous ont donné la clef, présente assurément quelque intérêt et complète un peu la connaissance que nous avions du publiciste espagnol de Venise. Resterait seulement à contrôler l'exactitude d'une des rectifications d'Ulloa. Celui-ci nous dit que le Mansfelt, qui quitta les Pays-Bas pour se réfugier en Angleterre, se nommait Charles et était cousin de Pierre-Ernest. N'ayant pas à ma portée de généalogie de la maison de Mansfelt, entre autres le livre de Gottfr. Hofmann, *Die Ehre des fürstlichen und graeflichen Hauses Mansfeld,* Leipzig, 1718, je me contenterai de dire que le résumé dans le *Calendar* anglais de deux lettres de Guerau d'Espés, ambassadeur de Philippe II près Élisabeth, signalent l'arrivée et la présence en Angleterre d'un comte Charles de Mansfelt au mois de décembre 1569 et au mois de janvier 1570 : « The count of Mansfeldt has arrived here, brother of count Volrad, who is in France. He comes from there on his way to Germany, and has been well received. He is accompanied by M. de Lumbres, a native of Artois, one of the Flemish exiles, who comes nominally as an ambassador from the duchess of Vendome. They request more money to bring further German aid into France...

» Count Charles Mansfeldt, brother of Volrad, is here, and presumes to say that as soon as the western sea is navigable, he will go home that way, and will, with the prince of Orange, again enter France to aid admiral Chatillon. It seems, however, that they are not vapouring against the States of Flanders, but only against the Christian King[1]. » En admettant provisoirement, ce qui sera d'ailleurs facile à vérifier, que le Charles en question soit bien, comme le prétend Ulloa, un cousin de Pierre-Ernest, il y a lieu de rappeler que celui-ci eut un fils, aussi nommé Charles, qui signa le *Compromis des nobles* de 1566, et que son père, à cause de cela, obligea de quitter les Pays-Bas avant l'arrivée du duc d'Albe ; il servit ensuite la cause catholique en France, comme son père, et ne revint en Flandres que sous le gouvernement de Don Juan d'Autriche[2]. Ulloa n'a certainement pas voulu parler de ce dernier Charles dans le premier passage de son livre.

A. M.-F.

1. *Calendar of State Papers. Spanish,* vol. II (*Elisabeth,* 1568-79), pp. 218 et 228.
2. *Biographie nationale de Belgique,* t. XIII, col. 360 et suiv.

UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT

Les réformes récentes de l'Enseignement primaire en Espagne.

Le document dont nous publions ici la traduction [1] présente un double intérêt, soit en raison des faits qu'il contient, soit à cause de la source dont il provient. C'est un tableau, complet et précis, des réformes introduites depuis deux ans dans l'enseignement primaire, réformes dans la situation matérielle des instituteurs (dont les traitements sont améliorés dans des proportions notables et dont l'avancement est régularisé), réformes dans la classification et le nombre des écoles sensiblement accru, dans le plan d'études des écoles normales et enfin dans l'organisation de l'enseignement, soustrait, dans la mesure du possible, aux fluctuations de la politique et à l'influence funeste des rivalités locales et du *caciquisme* de clocher. Pour la première fois cet enseignement sera contrôlé par une inspection sérieusement dotée, n'existant pas seulement sur le papier, et fortifié par quelques-unes de ces institutions accessoires (bibliothèques, collections, bourses, colonies scolaires, mutualités, etc.) qui complètent son action et en assurent l'efficacité. Ce qui distingue ce document de tant d'éloquentes déclarations qui accompagnent d'ordinaire l'entrée aux affaires des ministres de l'Instruction publique, c'est que ces réformes ne sont plus seulement préconisées et promises, mais qu'elles sont réalisées, ou du moins sérieusement engagées, et que les ressources nécessaires à leur exécution sont assurées et figurent au budget considérablement augmenté. Alors même que certaines de ces dispositions prêteraient à quelques objections ou réserves, on estimera sans doute qu'elles constituent un ensemble capable de modifier heureusement la triste situation dans laquelle a langui trop longtemps l'enseignement primaire espagnol. Si cette législation nouvelle ne sombre pas dans quelqu'une de ces aventures toujours à redouter de l'autre côté des monts, si la Couronne et le Parlement continuent aux réformateurs l'appui qu'ils leur ont prêté depuis quelques années, un pas décisif aura été fait dans la reconstitution de l'enseignement public. Beaucoup d'esprits réfléchis estiment que ce pas est précisément le premier qu'il convenait de faire dans la voie de cette fameuse « régénération », dont nos modernes « arbitristes » ont la bouche pleine, et qui a fait

1. Cette traduction est due à M. Rimey, professeur au Lycée de Foix, auquel nous adressons nos remerciements.

couler bien des flots d'encre. Et ce ne serait pas une médiocre satisfaction pour les vrais amis de l'Espagne. Rapprochées des efforts faits d'autre part pour infuser une vie nouvelle à l'enseignement supérieur, (efforts qui se sont traduits par des créations si intéressantes), rapprochées aussi des améliorations matérielles considérables apportées récemment dans la situation des professeurs des *institutos*, les réformes du primaire, si elles sont résolument poursuivies, peuvent avoir des conséquences considérables pour l'avenir du pays.

L'exposé ou rapport que l'on va lire est dû à M. Rafael Altamira, naguère professeur à l'Université d'Oviedo, et, depuis le 1er janvier 1911, directeur de l'enseignement primaire, fonction spécialement créée pour lui. Au mois de février 1913, M. Altamira a eu l'occasion d'exposer les mêmes faits dans une conférence faite à la Sorbonne et justement remarquée[1]. Dans la conférence, comme dans le présent rapport, il ne manque que l'indication de la part prépondérante prise par lui dans cette œuvre féconde. C'est bien à lui cependant, à son énergie, à son expérience, que ces réformes sont dues en majeure partie. Il n'est que juste d'ajouter qu'il a été résolument soutenu par la confiance du roi Alphonse XIII, devant lequel il avait eu l'occasion d'exposer, dans son discours de réception à l'Académie des Sciences morales, le programme des réformes nécessaires, programme dont une grande partie a été déjà accomplie.

Cette déclaration une fois faite, laissons-lui la parole. Si ce sont les faits qui louent, ceux qui sont ici exposés et les chiffres qui les accompagnent suffiront à montrer éloquemment la place qui doit lui être réservée parmi les meilleurs ouvriers du progrès.

E. M.

Le 1er janvier 1911, en vertu d'un article de la loi de Finances, commença à fonctionner la Direction générale de l'Enseignement primaire. Jusqu'alors, le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (créé, en 1900, lorsqu'on détacha l'enseignement du ministère de « Fomento »[2], auquel il avait jusque-là été rattaché), avait joui d'une organisation rudimentaire, purement politique et démocratique, sans répartition technique et précise des attributions (exception faite cependant pour l'Institut de géographie) qui permit à l'activité de chacun de s'appliquer plus particulièrement à telle ou telle branche de l'éducation nationale. Le ministre et son sous-secrétaire d'État

1. Cf. Rafael Altamira, *Problemas urgentes de la primera enseñanza en España* (1912). C. Ibáñez de Ibero, *Le mouvement pédagogique en Espagne* (*l'Éducation*, sept. 1912); Angel Marvaud, *L'Espagne au XXe siècle* (1913), p. 365 et suiv. — Voyez aussi, à titre de comparaison, *L'Enseignement en Espagne* (1908), par Manuel B. Cossío.

2. Le ministère de « Fomento » comprenait : l'Agriculture, le Commerce, le Travail et l'Instruction publique.

(hommes politiques tous deux) supportaient tout le poids des complications nombreuses que soulevait l'Administration de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; aussi, quelles que fussent leur activité et leur compétence, il semble inadmissible que ces deux hommes pussent donner une bonne solution à tous les problèmes qu'ils avaient à examiner, surtout si l'on tient compte de la situation où se trouvait notre enseignement, qui exigeait des soins particuliers et de tous les instants, en même temps qu'une poussée vigoureuse vers le progrès : sur ce point, une juste et méthodique division du travail pouvait seule produire les résultats attendus.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Jules Burell, fut le premier qui comprit le défaut dont souffrait son administration et qui résolut d'y apporter un correctif. Pénétré, d'autre part, de cette idée que l'enseignement primaire est le fondement de toute œuvre qui vise au développement de la culture intellectuelle d'un pays et que la réforme ne pouvait pas être appliquée à tous les degrés de l'enseignement à la fois, il apporta ses soins d'abord à l'enseignement primaire et créa la Direction de cet enseignement. Un décret royal du 1er janvier 1911 — qui figure à l'appendice V du mémoire ci-joint[1] — en détermina le plan général, l'organisation et le fonctionnement.

Dans le mémoire cité sont expliquées en détail les fonctions et attributions de la Direction (p. 8 et 9) ainsi que les résultats obtenus la première année de sa vie officielle (p. 10 à 17). Il contient également les sommes proposées pour le budget de 1912, mais qui ne furent pas votées ; mais pour bien comprendre les raisons de ce retard et les réformes réalisées en 1911 et 1912, il est nécessaire d'entrer dans des explications très circonstanciées. Le budget de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en 1911 présentait une augmentation de 6 millions de piécettes sur le budget antérieur[2]. Sur ces six millions, l'enseignement primaire ne devait recevoir effectivement que : 1° 130,000 piécettes pour augmenter le nombre des inspecteurs primaires ; 2° *1 million* de piécettes pour l'augmentation du traitement des instituteurs et la création de nouvelles écoles; 3° quelques sommes supplémentaires ajoutées aux crédits destinés aux cantines et colonies scolaires. Le résultat pratique de ces améliorations économiques se réduisait : 1° à la création de 21 inspections nouvelles, y compris l'inspection générale qui, auparavant, n'existait pas ; 2° à l'organisation et à la dotation de quelques colonies et cantines scolaires ; 3° à l'emploi d'un peu plus d'un demi-million de piécettes pour augmenter les traitements et le nombre des écoles. En effet, le million dont nous avons parlé était déjà diminué, au 1er janvier, de 471,100 piécettes pour la création

1. Nous n'avons pas cru nécessaire d'imprimer ici les documents joints au présent rapport.

2. Exactement 6,173,212 piécettes.

d'écoles *réparties en catégories*, conformément à la législation antérieure (décret royal du 6 mai 1910), de sorte qu'il ne restait plus à la Direction générale, pour les employer à son gré, que 500,000 piécettes. Et c'est avec cette faible somme qu'elle devait amorcer la réforme ou se résigner à une inaction mortelle, tant qu'un nouveau budget n'accorderait pas des ressources plus grandes.

La Direction générale se décida à entreprendre la réforme et, pour en assurer l'exécution rapide, elle ne craignit pas d'engager l'avenir, pensant avec raison que plus il y aurait de gens intéressés à l'application de cette réforme, moins nombreuses seraient les entraves qui en arrêteraient le développement. Tout d'abord furent publiés deux décrets royaux du 25 février 1911 : l'un fixait les augmentations de traitement, et l'autre le classement des écoles, les degrés de l'enseignement d'après un mode nouveau en Espagne.

Le premier décret permit de créer 10 postes d'instituteurs au traitement de 4,000 piécettes, et 20 postes à 3,500 piécettes (ces traitements n'avaient jamais existé en Espagne, le maximum était jusqu'alors de 3,000); d'élever à 2,500 deux traitements de 2,275 et 32 de 2,250 piécettes; de porter à 2,000, 33 de 1,900; à 1,650, 35 de 1,625 et 4 de 1,500; à 1,375, 92 de 1,350 et 1 de 1,250; à 1,100[1], 1 de 1,075, 2 de 900 et 4,260 à 825 piécettes; enfin, de préparer l'élévation au traitement de 1,000 piécettes des maîtres recevant 625 et 500 piécettes (art. 4).

Jusqu'alors, le traitement minimum légal était de 500 piécettes. La loi de Finances de 1911 l'avait élevé à 1,000 piécettes et le décret royal du 25 février porta à 1,100 piécettes le traitement de 4,260 instituteurs qui n'était que de 1,000 piécettes; cette amélioration entraîna l'augmentation d'autres traitements et, *après le concours de 1913*, conformément à l'article 4 du décret royal, 540 instituteurs, qui avaient des écoles de 650 et 500 piécettes, ont reçu un traitement de 1,000 piécettes.

Le deuxième décret du 25 février fixa les règles qui présideraient: 1° à la transformation en *postes d'instituteurs titulaires* des postes d'instituteurs *stagiaires* qui existaient déjà; 2° à l'établissement d'écoles à plusieurs maîtres. De la sorte, en 1911, 510 écoles auxiliaires furent transformées en écoles indépendantes et on créa 412 postes nouveaux dans les écoles de catégories. Au total, 922 écoles nouvelles, et on aurait pu même en ouvrir davantage si les communes, qui avaient à leur charge l'aménagement des locaux, avaient montré un peu de bonne volonté en faveur de la réforme. Mais la plupart des conseils municipaux se refusèrent à toute coopération quand ils ne s'ingénièrent pas à créer des obstacles à l'établissement de la réforme.

1. Les maîtres promus furent 4,542, dans les catégories de 4,000 à 1,100 piécettes.

Leur mauvais vouloir nous fournit une raison de plus d'arracher aux conseils municipaux les quelques droits qui leur restent d'intervenir dans les questions d'enseignement. Enfin, toutes ces améliorations eurent pour base la conversion du traitement, qui auparavant était *local*, en traitement *personnel*, autrement dit l'établissement du mode *d'avancement sur place;* ce système n'existait pas en Espagne, et, pour augmenter son traitement, l'instituteur devait passer à une école d'une catégorie supérieure à celle de l'école où il enseignait.

Il est évident que les efforts de la Direction générale furent en raison directe des fonds disponibles; cependant, elle s'attacha à préparer la juste répartition des sommes à recevoir et régularisa les dépenses des disponibilités. C'est ainsi que: 1° le décret royal du 19 mai 1911 établit pour la première fois en Espagne, aux frais de l'État, des cours d'adultes (à l'usage des femmes qui voudraient apprendre à lire ou développer leur culture primaire); 2° un deuxième décret, à la même date, détermine l'organisation des colonies scolaires; 3° un autre décret, du 16 juin, crée l'inspection médicale scolaire; 4° un décret du 7 juillet établit la création et le fonctionnement des mutualités scolaires; 5° l'ordonnance royale du 12 juillet invitait les instituteurs à faire des observations météorologiques et à les transmettre à l'Observatoire central (les résultats furent remarquables); 6° le décret du 25 août confirma les décrets du 25 février, fixa des règlements pour les nominations d'instituteurs et ratifia le principe du *traitement personnel;* 7° le décret du 10 septembre modifia le plan d'études de l'Ecole nationale supérieure de l'Enseignement primaire, laquelle doit former les professeurs des écoles normales; ce plan d'études devint plus pratique, mieux approprié aux exigences professionnelles; d'autre part, tous les élèves admis à l'École normale supérieure, en nombre limité, seront boursiers désormais; 8° le décret du 21 décembre approuva les plans-modèles des édifices scolaires; 9° l'ordonnance royale du 26 décembre pour favoriser les dons d'appareils de projections et de plaques aux écoles publiques. [Le mémoire ci-joint traite des résultats obtenus et de l'application des décrets (p. 9 et 15 à 17).]

En 1912 il n'y eut pas de budget nouveau et forcément la Direction générale dut arrêter complètement la marche ascendante dans la voie des réformes, faute d'argent; néanmoins elle ne resta pas inactive. D'abord elle obtint un crédit extraordinaire de 550.000 piécettes pour l'augmentation des traitements et la création d'écoles: ce crédit devait subvenir aux dépenses qu'avait entraînées le mouvement naturel du personnel et le million alloué en 1911 avait été dépassé. La Direction poursuivit également son œuvre de réorganisation des services et prépara son nouveau budget. Dans cet ordre de choses elle détermina exactement les attributions et pouvoirs des Conseils municipaux en

matière de *créations d'écoles volontaires* (ordonnance royale du 16 janvier); elle publia le règlement et le carnet-modèle de la Mutualité scolaire; elle dressa le *Tableau d'avancement* des instituteurs et des institutrices, travail de la plus haute importance dont la publication était attendue impatiemment par tout le personnel enseignant; elle prépara une statistique exacte des locaux et bâtiments scolaires et un état des lieux; elle établit un devis du mobilier et matériel scolaire acheté directement par l'État (décret royal du 22 juillet); elle envoya à l'étranger, pour visiter les écoles, deux groupes d'instituteurs, sans compter d'autres boursiers envoyés séparément et dans la même intention[1]; elle organisa un cours spécial de *perfectionnement* à l'usage des instituteurs; ce cours se fit à Madrid avec le concours de la Commission pour le développement des études, le musée pédagogique, plusieurs professeurs de Faculté et d'inspecteurs de l'Enseignement primaire; elle publia un nouveau livre de plans-modèles pour la construction de bâtiments scolaires à bon marché; elle fit l'acquisition de 1,500 cartes hypsométriques de la Province de Madrid (type nouveau d'une exécution très soignée), et en fit don aux écoles de la province de Madrid ainsi qu'aux écoles des provinces limitrophes; elle fit l'acquisition de séries de préparations microscopiques de tissus végétaux, préparations faites gratuitement par le professeur D. F. de las Barras, à la demande de la Direction générale, et ces séries furent envoyées aux écoles; elle créa une Bibliothèque circulante pour les instituteurs et les élèves (décret du 12 décembre), répartie en cinquante sections à raison d'une par province, non compris une section spéciale pour Madrid-ville; les inspecteurs primaires sont chargés du fonctionnement de cette bibliothèque qui représente la diffusion dans toute l'Espagne de l'enseignement sous forme de milliers de volumes (pédagogie, culture générale, lecture); elle entreprit l'organisation du service des fondations et œuvres de bienfaisance et d'instruction rattachées autrefois au ministère de l'Intérieur et attribuées à présent au ministère de l'Instruction publique; enfin elle examina et approuva un grand nombre de règlements et de statuts des Mutualités scolaires, des projets d'inspection médicale en province, conformément au décret royal de 1911, et des rapports demandés aux inspecteurs sur les écoles de leur ressort.

Après le vote du budget pour 1913, la Direction générale a pu disposer dès le 1er janvier d'une augmentation[2] de plusieurs millions, desquels : 25,000 piécettes furent allouées aux cours de perfectionne-

1. Le paiement de ces bourses de voyages revient à la *Junta para ampliación de Estudios* (commission pour le développement des Études). En 1911 il y a eu trente boursiers (instituteurs et inspecteurs). Le choix de ces boursiers et l'organisation des voyages se fait toujours d'accord avec le Directeur général.

2. L'augmentation a été de 4,186,787 piécettes (58,524,586 en 1911 et 62,711,373 en 1913); la plus grande part revient à l'Enseignement primaire.

ment des maîtres et des inspecteurs (ce service dépendra désormais uniquement de la Direction); 4,350,000 piécettes (au lieu du million de 1911) pour l'augmentation des traitements et la création des écoles; 100.000 piécettes pour les cours d'adultes (décret de 1911); 533.500 piécettes (au lieu de 359,000) pour l'inspection; 50.000 piécettes pour les bibliothèques scolaires et le matériel en circulation; 50,000 piécettes pour le mobilier pédagogique (cf. le décret du 22 juillet 1912), et quelques réformes ou augmentations spéciales.

Dans les quatre mois écoulés de l'année courante (1er janvier au 15 mai), l'application des nouveaux crédits a produit:

Augmentation des traitements (décret royal du 14 mars et ordonnances royales des 12 et 28 février). — Comme conséquence de l'ordonnancement des crédits disponibles pour l'augmentation des traitements, le personnel de l'Enseignement primaire a obtenu les avantages suivants :

Décret du 14 mars: 10 instituteurs au traitement de 3,500 sont promus au traitement de 4.000; 20 passent de 3,000 à 3,500; 176 de 2,750 et 10 de 2,500 passent à 3,000; 485 passent de 2,000 à 2,500; 391 passent de 1,650 à 2,000; 824 de 1,375 passent à 1,650; 2,472 passent de 1,100 à 1,375; 2,000 passent de 625 et 500 à 1,000; et 1,000 passent du traitement de 300 piécettes au traitement de 625. Soit au total 7.389 instituteurs qui changent de classe, et parmi eux 3.000 obtiennent une notable augmentation de traitement. Les instituteurs non promus obtiennent eux aussi un avantage par la suppression des rétributions qui faisaient partie, précédemment, de leur traitement. Les chiffres donnés représentent un minimum; quand les renseignements statistiques auront tous été vérifiés, il y aura de nouvelles promotions, en nombre plus ou moins grand.

Par ordonnance royale du 12 février, 540 instituteurs passent de 500 et 625 piécettes à 1,000.

Par ordonnance royale du 28 février, 1,075 instituteurs passent de 825 piécettes à 1,100. Enfin 440 instituteurs *stagiaires* deviennent *titulaires* aux frais de l'État.

Par ordonnance royale du 28 avril, 5 instituteurs et 5 institutrices passent à 4,000 piécettes, et 20 à 3,500.

En somme, 9.480 maîtres sont promus à une classe et à un traitement supérieurs; 4,251 obtiennent un traitement de 1.000 piécettes, minimum légal, ou 1,100 piécettes; 1,000 passent de 500 à 625 piécettes et 284 obtiennent 500 piécettes. Faisons remarquer encore une fois que ces chiffres seront vraisemblablement augmentés.

A ces 9,480 maîtres on ajoutera, pour obtenir le total général, les 474 instituteurs des écoles basques, dont nous allons parler, et les 60 maîtres des établissements de bienfaisance auxquels nous consacrerons également un paragraphe spécial. Donc, 10,014 maîtres ont vu leur

situation s'améliorer pendant l'année courante, ce qui porte à 14,556 le nombre des instituteurs favorisés par la nouvelle loi, depuis 1911.

Les maîtres des provinces basques et le régime commun (ordonnances royales des 29 janvier et 14 février). — En raison du régime économique spécial dont jouissent les provinces basques, les instituteurs publics qui exercent dans ces régions recevant directement leur traitement des municipalités, — traitement inférieur généralement à 500 piécettes, — ne pouvaient pas participer aux avantages accordés à leurs collègues du reste de la péninsule depuis 1911. Il fallut qu'une loi (30 décembre 1912) modifiât le régime précédemment en vigueur pour qu'ils pussent recevoir les augmentations prévues au budget : 284 passèrent à un traitement de 500 piécettes et 190 autres passèrent de 825 à 1,000 piécettes.

Les écoles de Melilla. — Les écoles primaires de Melilla dépendaient du ministère de la Guerre et de la Commission dite des « Délégations financières » ; les maîtres étaient nommés d'après certaines règles et habitudes en dehors du régime commun, l'enseignement lui-même n'avait rien d'officiel. Désormais ces écoles dépendront de la Direction générale. Coût : 48,900 piécettes.

Inspecteurs et inspectrices. — Le budget prévoyait la création de 40 places d'inspecteurs avec augmentation de traitement, selon la classe à laquelle ils appartiennent, soit : 5,000, 4,000, 3,000 et 2,500, au lieu de 4,000, 3,000 et 2,500. Un grand nombre de ceux qui avaient des traitements inférieurs ont été augmentés sur place. 10 places, sur les 40 créées, ont été réservées pour des inspectrices, c'est la première tentative d'inspection officielle par des femmes que l'on ait faite en Espagne (décret royal du 7 février).

Instituteurs des œuvres de bienfaisance. — Les maîtres des écoles de bienfaisance, qui dépendaient du Conseil général, ne se trouvaient qu'en partie soumis au régime commun. Par ordonnance royale du 12 mars l'État prend à sa charge le paiement de ces maîtres. Résultats : 60 maîtres, recevant plus de 1,000 piécettes, occupent sur le tableau d'avancement la place qui leur correspond d'après leurs années de services ; l'État paiera la différence entre le traitement de la classe et la somme que leur alloue le Conseil général.

Création de nouvelles écoles. — Pour l'emploi des crédits portés au budget et destinés à ces créations d'écoles, le décret royal du 14 mars ordonne la transformation en écoles nouvelles de toutes les écoles où exerçaient des instituteurs stagiaires payés par les municipalités ; il ordonne en outre la création de 100 écoles de 1,000 piécettes dans les villages qui disposeront de locaux convenables (ordonnance royale du 25 mars). Autorisant, d'autre part (art. 27), la Direction générale à proposer toutes les créations qu'elle jugera nécessaires, dans la limite des crédits, et à transformer en écoles stagiaires de 1,000 pié-

cettes les écoles déjà existantes au traitement de 500 piécettes. Une ordonnance royale du 25 mars a fixé définitivement la création de ces 100 écoles.

Création de dix nouvelles sections de la bibliothèque scolaire circulante, à la charge des inspectrices. — Aux cinquante sections de la bibliothèque circulante créées en 1912, le décret royal du 17 mars en a ajouté dix nouvelles dans les dix capitales des arrondissements universitaires; les livres de ces bibliothèques seront prêtés aux maîtresses et aux élèves des écoles publiques, ainsi qu'aux adultes âgées de plus de douze ans.

En plus de ces réformes, des dispositions spéciales ont été adoptées pour régler certaines questions relatives au personnel enseignant et à leurs fonctions. C'est ainsi que des écoles supérieures avec section commerciale — pour jeunes filles — (premier essai de ce genre en Espagne, décret royal du 4 avril, dépense prévue au budget : 100,000 piécettes) ont été créées; des instructions ont trait à la réorganisation du corps des inspecteurs primaires, à l'administration provinciale de l'enseignement primaire, aux conseils départementaux et aux délégations cantonales (décrets du 5 mai), à la formation d'un patronage en vue de nouveaux édifices scolaires à construire à Madrid, avec un capital initial de 250,000 piécettes versées par le ministère (décret royal du 4 avril); une plus grande liberté sera laissée aux adolescents de douze à quinze ans pour assister aux classes d'adultes, qui, précédemment, leur étaient fermées (décret royal du 7 février); est supprimé « le certificat d'aptitude », grâce auquel, après un simple examen, et sans études préalables dans une école normale, on pouvait être nommé instituteur ou bien ouvrir une école (décret royal du 7 février); une nouvelle réglementation est appliquée aux écoles dites graduées (décret royal du 28 mars qui élargit les règlements de 1911); des prix sont accordés aux mutualités scolaires qui se sont le plus distinguées (ordonnance royale du 29 avril); organisation d'un cours de perfectionnement pour les maîtres et un autre pour les inspecteurs (ordonnances royales du 28 mars). — Citons encore : la création d'un cours modèle de dessin ; la formation d'un groupe d'inspecteurs et d'un groupe d'institutrices pour visiter des écoles à l'étranger; la réglementation de l'avancement (décret royal du 14 mars et circulaires des 28 mars et 2 avril); établissement dans les écoles de registres matricules afin de connaître exactement la population scolaire; acquisition pour les écoles de 1,000 cartes hypsométriques (500 de la province d'Alicante et 500 de la province de Murcie) et de collections d'animaux marins dues à la Station biologique de Santander; création de nouvelles écoles normales et, dans certaines autres, établissement d'un cours de 4e année; rapport à M. le Ministre et propositions d'achat d'un matériel scolaire et pédagogique pour l'enseignement primaire.

Enfin, la Direction générale a soumis à M. le Ministre un projet pour le budget de 1914. En voici les grandes lignes :

I. Augmentation du personnel administratif, absolument indispensable à la bonne marche des affaires (V. mémoire de 1911, p. 17-18).

II. Crédit pour excursions scientifiques, artistiques et pédagogiques des élèves des écoles normales et de l'école normale supérieure : 20,000 piécettes.

III. 6,065,000 piécettes nécessaires pour élever au traitement minimum de 1,000 piécettes tous les maîtres qui touchent un traitement inférieur à cette somme.

IV. Crédit suffisant pour créer le plus grand nombre possible d'écoles nouvelles.

V. Augmentation du crédit actuel de 100,000 piécettes pour écoles primaires supérieures.

VI. Augmentation des traitements des employés dans les sections provinciales d'après le tableau d'ancienneté.

VII. Crédit pour le reclassement des professeurs d'écoles normales d'après la nouvelle échelle des traitements et pour l'égalisation des traitements des professeurs-hommes et des professeurs-femmes.

VIII. Compléments nécessaires à la réforme de l'inspection pour que le traitement minimum soit de 3,000 piécettes.

IX. Crédit considérable (50,000,000 en cinq ans) pour la construction de bâtiments scolaires.

X. Augmentation de 100,000 piécettes du crédit destiné au matériel scolaire.

Enfin quelques autres petites réformes.

Si l'on compare ce qui a été réalisé depuis 1911 avec le programme de réformes et d'améliorations exposé par le directeur général dans son discours de réception à l'Académie royale des Sciences morales et politiques (lu en présence de Sa Majesté le Roi), on se rendra compte des réformes effectuées et de celles qui restent encore à faire; mais on verra qu'elles s'enchaînent logiquement et découlent les unes des autres. On a procédé lentement et on s'est avancé pas à pas dans la voie des réformes de façon à exécuter immédiatement tout projet dont la réalisation était possible; les progrès n'étaient pas toujours suffisants mais chacun d'eux cependant servait de base à des réformes plus grandes et préparait ainsi l'avenir. En somme, il existe un plan organique qui demande du temps pour être exécuté dans son ensemble, mais dont les lignes générales, exposées dans le discours du directeur général, ne tarderont pas à être réalisées.

Visite de M. le président Poincaré à l'Institut français de Madrid, 9 octobre 1913.

Le 9 octobre 1913, M. R. Poincaré, président de la République française, a visité l'Institut français de Madrid. Il y a été reçu par M. Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux, M. Lapie, recteur de l'Académie de Toulouse, et M. P. Paris, directeur de l'École des hautes études hispaniques. M. E. Mérimée, directeur de l'œuvre toulousaine de l'Union des étudiants français et espagnols, empêché par un deuil cruel, tout récent, n'avait pu assister à la visite présidentielle.

Voici le discours que lui a adressé M. Thamin, au nom des deux Universités :

« Monsieur le Président de la République,

» L'Institut français, qui a l'honneur de vous recevoir, est encore un nouveau-né. Son baptême date du 26 mars 1913. Deux ministres de l'Instruction publique, l'un Français, l'autre Espagnol, furent, ce jour-là, ses parrains. Il ne s'étonne pas outre mesure de recevoir aujourd'hui la visite du Président de la République française, d'abord parce que c'est un enfant gâté, puis parce que, sans abuser de la recherche de paternités illustres, il reconnaît en lui le ministre qui émancipa les Universités, et les rendit capables de ces adaptations et de ces initiatives que vous-même, à Toulouse, rappeliez avoir été dans vos desseins. Ce ministre avait-il pressenti alors qu'en moins de vingt ans quelques Universités se sentiraient assez de vitalité pour essaimer jusqu'au delà des frontières? C'est, quoi qu'il en soit, la marque d'une loi bien venue que de porter des fruits imprévus de la plupart et de tenir plus qu'on n'a promis pour elle. Que les auteurs de la loi de 1896, et vous me permettrez d'associer à votre nom celui de votre collaborateur d'alors, M. Liard, soient donc salués dès le seuil de cette maison, comme de jeunes ancêtres que nous revendiquons.

» L'Institut français d'Espagne est l'œuvre commune des Universités de Toulouse et de Bordeaux, dont les deux recteurs, toujours unis, le sont en particulier dans le respect avec lequel M. Lapie et moi nous inclinons en ce moment devant vous. Les deux Universités ont fondu dans cet Institut des initiatives propres, déjà anciennes, mais qui, en se rapprochant et en se délimitant, se sont précisées, en même temps qu'elles acquéraient cette stabilité que la pierre donne aux œuvres des hommes. M. Mérimée, qu'une grande douleur tient éloigné de nous, M. Mérimée, dont le nom est connu en Espagne autant qu'en France, dirige aujourd'hui une véritable école normale à double face, de l'enseignement du français pour les Espagnols, de l'enseignement

de l'espagnol pour les Français. Il a recruté pour elle ici-même des collaborations qui sont à elles seules des récompenses. Il l'a appelée d'un beau nom, expressif du présent et de l'avenir, l'« Union des Étudiants français et espagnols ». L'été, cette école se transporte à Burgos, où elle trouve plus de fraîcheur, mais un égal succès.

» M. Paris, un vétéran de l'archéologie hispanique, a eu l'ambition, longtemps considérée comme chimérique, aujourd'hui réalisée, de fonder ici quelque chose d'analogue aux Écoles de Rome et d'Athènes. En un sens, nous avons même fait plus grand que les fondateurs de ces illustres maisons, puisque notre École de hautes études hispaniques, considérant que l'histoire qui se fait est aussi de l'histoire, et que l'étude d'aujourd'hui et celle d'autrefois s'éclairent mutuellement, s'ouvre aux observateurs de la vie sociale et économique de l'Espagne contemporaine en même temps qu'aux philologues et aux archéologues épris d'un glorieux passé. Elle présente du même coup, par le rapprochement d'intelligences vouées à des objets divers, un échantillon plus complet de l'élite de notre jeunesse. Des livres de haute valeur, des articles sans nombre ont déjà justifié la confiance de M. Paris dans cette mine inépuisable qu'est l'Espagne, dont les monuments, les bibliothèques, les archives offrent à l'explorateur, comme en des couches superposées, les empreintes successives de tant de races et de civilisations qui ont jonché son sol et trempé, au travers de luttes grandioses, son âme héroïque. Un large courant d'études hispaniques, qui était nécessaire, et où il appartenait à la France de tenir le premier rang, après l'Espagne même, est désormais créé.

» Enfin, sur les œuvres précédentes comme base, et peu à peu, une véritable saison française de haut enseignement s'est établie à Madrid, dont la durée, limitée d'abord à nos vacances de Pâques, tend à s'allonger par les deux bouts. Pour ne citer que deux noms, et en prenant l'un équitablement à l'ordre des Lettres et l'autre à l'ordre des Sciences, Lanson a été au nombre de nos professeurs temporaires, emprunté par nous à la Sorbonne, avant même que nous ayons la jouissance de cette salle, et aussi, il y a six mois, Sabatier, le Sabatier de Toulouse, celui que vous appeliez récemment le digne continuateur de Marcellin Berthelot. Ainsi, une Université française en miniature renaît ici à chaque printemps, et vient apporter à nos amis d'Espagne le meilleur de notre littérature et de notre science, pour maintenir le contact de nos deux cultures, pour cultiver et féconder notre amitié intellectuelle et pour continuer cette tradition française qui est d'enseigner la France et de la faire aimer par l'entremise et le rayonnement de ses idées.

» Formation pédagogique de futurs maîtres, recherche scientifique et connaissance de plus en plus approfondie de l'Espagne de tous les temps, propagande d'œuvres et d'idées, et pénétration mutuelle de

l'enseignement de deux pays voisins, voilà donc le triple objet de notre Institut.

» Je manquerais à un devoir de reconnaissance, qui ne me pèse aucunement, si je ne remerciais pas devant vous les puissants auxiliaires que nos Universités ont rencontrés : le Parlement français d'abord, qui aide ceux qui s'aident, trois ministères du gouvernement de la République, celui de l'Instruction publique naturellement, et naturellement aussi celui des Affaires étrangères, mais encore celui de l'Intérieur, grâce aux dons duquel nous serons bientôt propriétaires de ce bel immeuble, deux classes de l'Institut de France, qui ont subventionné notre bibliothèque et nos publications, deux ambassadeurs de la République française, M. Revoil, notre ami de la première heure, qui a conçu et préparé, et son éminent successeur, M. Geoffray, qui a réalisé. Ce sont les Français de Madrid qui ont construit cette maison, dans le voisinage si opportun de leur collège, qui l'ont construite pour la science française, pour la France, rien de français ici ne leur étant étranger. Qu'eux aussi soient remerciés. Je n'ai garde d'oublier les Conseils d'Université, les Conseils municipaux, généraux, dont le siège est à Bordeaux et à Toulouse, et qui, en nous donnant le moyen d'user des libertés dues à la loi de 1896, ont accompli à la fois une œuvre décentralisatrice et nationale.

» Mais c'est surtout l'Espagne que je dois remercier, hommes d'État et hommes de science, l'Espagne entière, pour l'accueil qu'elle nous a fait. Elle a deviné en nous un fraternel désir de collaboration. Une publication a déjà paru portant une double signature, française et espagnole. Et cette collaboration scientifique nous initiera à d'autres collaborations. Elle a senti dans la science française, que la sûreté de ses méthodes met d'autre part à la hauteur de toute comparaison, la permanence de qualités en harmonie avec son propre génie ; les fils du Cid devaient se trouver avec les fils de Corneille un air de famille ; et ces ententes dans l'ordre de la pensée et du sentiment sont, pour elle comme pour nous, le prélude et la garantie des autres. Elle a compris que nous venions dans ce pays en bons ouvriers d'une tâche commune, d'un idéal commun, très élevé et très large, et vers lequel on tend de bien des côtés divers, la formation d'une véritable conscience latine. Elle a compris que notre œuvre était une œuvre d'amour, d'amour pour elle, l'Espagne, et ses sentiments se sont, du premier jour, mis à l'unisson des nôtres.

» Monsieur le Président de la République, quelqu'un a dit ces choses mieux que moi, ici même, et dans un français d'une tonalité admirable, chaud et sonore comme de l'espagnol : c'est le ministre de l'Instruction publique de mars 1913, c'est le ministre d'État d'aujourd'hui, M. Lopez Muñoz. Et je tiens, par le souvenir que j'évoque, à ce qu'un témoignage de la joie patriotique que nous avons éprouvée à l'entendre,

à ce qu'un écho même de ses paroles, que ces murs ont dû garder, parvienne jusqu'à vous. La portée de notre œuvre vous apparaîtra dès lors tout entière. Dans cette maison où de la science se fait et s'enseigne, de l'amitié aussi se crée. Et si heureusement elle n'est plus à créer, c'est du moins ici un foyer où est pieusement entretenue, dans ses raisons d'être éternelles, l'amitié de deux grands pays. »

M. Poincaré a répondu en ces termes :

« Monsieur le Recteur, Messieurs,

» Lorsque, le 26 mars dernier, mon ami M. Steeg est venu, en compagnie des hommes d'État les plus éminents de l'Espagne, inaugurer l'Institut français de Madrid, l'écho des éloquents discours prononcés par M. Lopez Muñoz et par lui a joyeusement retenti dans le cœur de tous ceux qui d'un côté ou de l'autre des Pyrénées sont les amis fervents de la culture latine.

» Heureusement inspirés par l'expérience qui depuis quelques années se poursuit à Florence et qui permet à la science française de fraterniser avec la science italienne, les fondateurs de cet établissement ont compris qu'il y avait dans nos grands foyers universitaires un pouvoir de diffusion lumineuse assez fort pour dépasser nos frontières. Les Universités de Bordeaux et de Toulouse ont essaimé; elles ont colonisé, se sont prolongées jusqu'à Madrid dans des institutions qui, groupées maintenant sous un titre commun et administrées par un comité unique, conservent cependant leur caractère propre et leur indépendance respective.

» L'Union des Étudiants français et espagnols, qui enseigne aux jeunes gens de chacun des deux pays à parler et à penser dans la langue de l'autre, est pour eux une maîtresse de concorde intellectuelle et une conseillère d'amitié. L'École des hautes études hispaniques, largement ouverte aux philologues et aux historiens, aux archéologues et aux artistes, offre à tous les travailleurs le moyen de demander aux bibliothèques et aux archives, aux monuments et aux musées, les secrets du passé et les enseignements du présent. D'illustres conférenciers attirent autour de vos chaires un public empressé et enthousiaste que vos salles ne peuvent déjà plus contenir tout entier. Et ce ne sont pas seulement des professeurs français qui ont assuré la rapide prospérité de votre établissement; ce sont aussi des maîtres espagnols qui vous ont spontanément apporté leur précieuse collaboration, et qui ont contribué avec vous à fortifier l'union intellectuelle des deux peuples voisins et amis.

» Au cours des siècles, littérature française et littérature espagnole ont constamment agi l'une sur l'autre par une pénétration réciproque.

Celle-ci a donné à celle-là d'immortels exemples de noblesse et de grandeur chevaleresque. La première a proposé à la seconde d'incomparables modèles de clarté, d'harmonie et de puissance ordonnée. Chacune d'elles a gagné à ces emprunts mutuels, qui n'ont pas altéré le génie des deux races, mais qui, sous les différences caractéristiques, ont cependant resserré entre les esprits les liens de parenté. C'est le monde entier qui est débiteur d'un Cervantes ou d'un Lope de Vega; mais la France sait en outre ce que son théâtre — classique ou romantique — a tiré de l'Espagne, et ce qu'ont reçu d'elle Théophile et Racan, Corneille et Molière, Rotrou, Scarron et Lesage, — plus tard Victor Hugo, Mérimée, Gautier; de nos jours même, Heredia ou le prestigieux Rostand.

» Le développement de l'instruction, la facilité des communications, le goût croissant des voyages et de la lecture, la loyale entente de la France et de l'Espagne, ne peuvent que donner à ces relations littéraires encore plus de suite et d'intensité. L'heure était donc propice pour la création de cet Institut. Il sera la représentation concrète de l'intimité morale où deux sœurs latines ont désormais conscience de trouver l'accomplissement normal de leurs destinées, et s'il a besoin d'une devise pour définir son programme, un mot résumera l'œuvre qu'il a entreprise : Pour la France et pour l'Espagne, par le culte du Beau et par la recherche de la Vérité. »

Doctorat.

Le 26 février 1913, M. J. H. Probst, membre de l'École française d'Espagne, a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants : thèse complémentaire, *Le lullisme de Raymond de Sebonde;* thèse principale, *Caractère et origine des idées du bienheureux Raymond Lulle.* M. Probst a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres, avec la mention *honorable.*

M. Henri Collet, professeur agrégé d'espagnol, ancien membre de l'École française de Madrid, a soutenu, le 11 mars 1913, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ses deux thèses pour le doctorat ès lettres. Le titre de la thèse complémentaire est : *Un tratado de canto de órgano (siglo XVI) manuscrito en la Biblioteca nacional de Paris;* celui de la principale : *Le mysticisme musical espagnol au XVIe siècle.* M. Collet a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES QUESTIONS ET AUTEURS DES PROGRAMMES D'AGRÉGATION ET DE CERTIFICAT SECONDAIRE POUR LA LANGUE ESPAGNOLE EN 1914.

QUESTION I. L'organisation matérielle du théâtre depuis Lope de Rueda jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Mariana, *Tratado contra los juegos públicos*, ch. I-XVI inclusivement.

Agustín de Rojas, *El viaje entretenido*, lib. I, depuis « La primera Loa que yo oí á Rojas... » jusqu'à « Más quisiera haber llegado á Antequera. »

Vélez de Guevara, *El Diablo cojuelo*, tranco V.

* Jovellanos, *Memoria para el arreglo de la policía de los espectáculos y diversiones públicas*.

QUESTION II. La *novela* espagnole dans la première moitié du XVIIe siècle.

* Cervantes, *La Gitanilla*.

* Lope de Vega, *La más prudente venganza*.

Auteurs supplémentaires. *Crónica general*, chap. 1010-1020 de l'édition Menéndez Pidal.

* Quevedo, *Calíope*, *Silvas*, II, IV, VI, XV, XXIV.

* Pereda, *Pedro Sánchez*.

* Ramón Domingo Perés, *Musgo*.

Auteur latin. — Virgile, *Egloga VIII*.

Pour le certificat, les auteurs marqués d'un astérisque.

Questions.

PREMIÈRE QUESTION. — L'organisation matérielle du théâtre depuis Lope de Rueda jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (les édifices : Madrid, Séville, Valencia, etc. ; — les troupes, — les représentations (décors, travestissements, etc.), — principaux acteurs et actrices, — les musiciens, — le public, — surveillance des autorités...).

Il conviendra, pour l'étude de cette question, de distinguer deux périodes : 1° de Lope de Rueda jusqu'à la mort de Calderón ; 2° de la mort de Calderón jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Première période. — Le livre classique sur l'organisation matérielle du théâtre espagnol au siècle d'or est celui de Casiano Pellicer, *Tratado histórico sobre el origen y progresos de la comedia y del histrionismo en España*, Madrid, 1804 (Bibliothèque nationale de Paris : Yg. 37245). Vieilli sur bien des points et insuffisamment documenté, l'ouvrage de Pellicer a été remplacé par l'excellent travail de M. Hugo Albert Rennert, *The Spanish Stage in the time of Lope de Vega*, New-

York, 1909, dont il paraîtra prochainement une traduction espagnole. Ce traité méthodique, à la fin duquel on trouvera un dictionnaire biographique des acteurs et des actrices contemporains de Lope de Vega, résume et coordonne les enquêtes poursuivies depuis quelques années par plusieurs érudits. A la tête de ces derniers, il convient de citer M. Cristóbal Pérez Pastor, ravi en 1909 par une mort prématurée et dont les publications suivantes seront consultées avec profit : *Nuevos datos acerca del histrionismo español en los siglos XVI y XVII*, Madrid, 1901 ; — *Proceso de Lope de Vega por libelos contra unos cómicos*, Madrid, 1901 (en collaboration avec A. Tomillo) ; — *Documentos para la biografía de Calderón*, t. I, Madrid, 1905 ; — des articles en cours de publication depuis 1906 dans le *Bulletin hispanique*.

Sur les origines de la profession d'acteur en Espagne, sur Lope de Rueda et les premiers comédiens espagnols, on se reportera à la brochure de M. Narciso Alonso A. Cortes, *Un pleito de Lope de Rueda*, Valladolid, 1903, et à l'introduction de M. Emilio Cotarelo y Morí, dans : Lope de Rueda, *Obras. Edición de la Real Academia española*, Madrid, 1908, 2 vol. *(Biblioteca selecta de autores clásicos españoles)*.

L'organisation matérielle du théâtre, principalement dans les débuts, n'a point été identique sur tous les points de la péninsule. Un des problèmes les plus intéressants qui s'offre aux candidats, c'est de rechercher comment la diversité primitive s'est changée peu à peu en uniformité. Quelques travaux les aideront dans cette étude :

Sur Séville, — Sánchez Arjona, *Anales del teatro en Sevilla*, Sevilla, 1898.

Sur Málaga, — Narciso Diaz de Escovar. *El teatro en Málaga*, Malaga, 1896, brochure superficielle et mal informée.

Sur Valencia, — Luis Lamarca, *El teatro de Valencia desde su origen hasta nuestras dias*, Valencia, 1840, et Henri Mérimée, *Spectacles et comédiens à Valencia* (1580-1630), Paris, 1913.

Sur Valladolid, — Agustín de Amezúa y Mayo, *El casamiento engañoso y el coloquio de los perros*, Madrid, 1912, p. 75, n. 31.

Pour avoir une impression directe, aussi vive que possible, de ce qu'était une représentation dramatique au commencement du XVIIe siècle, on lira le premier acte de la comedia *La Baltasara*, en tête du volume *Primera parte de comedias escogidas de los mejores de España*, 1652. Cette *primera jornada*, qui a été écrite par Luis Vélez de Guevara, se déroule dans le théâtre de la Olivera, à Valencia, tandis qu'on représente sur la scène une pièce du licencié Damián Salustio del Poyo. Les spectateurs, les manifestations auxquelles ils se livraient, les préparatifs et les péripéties de la représentation, les appels des marchands de friandises et de rafraîchissements, les algarades et les fantaisies des acteurs, tout cela a été décrit par le poète avec beaucoup de précision.

Deuxième période. — L'organisation matérielle du théâtre espagnol au XVIIIe siècle, sur laquelle on trouvera quelques indications dans les écrits dogmatiques de Moratín le jeune, a été étudiée avec beaucoup de détail par M. Cotarelo y Morí dans les ouvrages suivants :

Estudios sobre la historia del arte escénico en España :

I. *María Ladvenant y Quirante*, Madrid, 1896.

II. *María del Rosario Fernández (La Tirana)*, Madrid, 1897.

III. *Isidoro Máiquez y el teatro de su tiempo*, Madrid, 1902.

Iriarte y su época, Madrid, 1897.

Don Ramón de la Cruz y sus obras, Madrid, 1899.

D'autre part, on trouvera le récit très fidèle d'une représentation dramatique en Espagne au début du XIXe siècle dans une série d'articles que M. Juan Pérez de Guzmán a publiés, sous le titre de *El centenario de « El si de las niñas »*, dans *La Ilustración española y americana*, numéros des 22, 30 janvier et 8 février 1906.

Sur les discussions concernant la légitimité du théâtre, sur les rapports des comédiens avec les autorités ecclésiastiques ou laïques, tant au XVIIe siècle qu'au XVIIIe, on lira les documents réunis par M. Cotarelo dans *Bibliografía de las controversias sobre la licitud del teatro*, Madrid, 1904.

1. Mariana, *Tratado contra los juegos públicos*, chap. I-XVI inclusivement.

Sur ce *Traité*, sur son auteur, il suffira de renvoyer au livre de M. Georges Cirot, *Mariana historien*, Bordeaux-Paris, 1905, en particulier pp. 86 sqq. Le *Tratado contra los juegos públicos* a été réimprimé au tome XXXI de la *B. A. E.*

2. Rojas Villandrando, *El viaje entretenido*, libro primero. Depuis : *La primera loa que yo oí a Rojas en mi vida...* jusqu'à : *Mas quisiera haber llegado ya á Antequera...*

Le *Viaje entretenido* est en quelque sorte le journal d'un acteur qui raconte ses courses à travers la péninsule vers la fin du XVIe siècle. On le comparera chez nous, soit avec le *Roman comique* (1651), de Paul Scarron, soit avec *Le capitaine Fracasse* (1861-1863), de Théophile Gautier. — La première édition du *Viaje* est de Madrid, 1603. De nos jours, il a été réimprimé par les soins de Manuel Cañete et de D. Adolfo Bonilla dans la *Colección de libros picarescos*, Madrid, MCMI, en deux volumes, qui ne se vendent pas séparément. Cette édition est précédée d'une notice et suivie d'un appendice bibliographique. Il sera prudent d'en collationner le texte, si possible, avec celui d'une édition ancienne. Il faut d'ailleurs tenir compte de ce que entre les éditions du XVIIe siècle il y a, de l'une à l'autre, des différences importantes.

3. Vélez de Guevara, *El diablo cojuelo*, tranco V.

Sur la biographie de Vélez de Guevara, on consultera, outre les

ouvrages indiqués ci-dessous, une brochure de M. Bonilla y San Martín, imprimée en 1902 sous le titre *Algunas poesías inéditas de Luis Vélez de Guevara, sacadas de varios manuscritos*, et les cinquante-cinq documents inédits, publiés ou analysés au tome III de la *Bibliografía madrileña*, de Pérez Pastor, Madrid, 1907, pp. 499-515.

M. Bonilla a procuré, en 1902, à Vigo, chez Eugenio Krapf, une édition du *Diablo cojuelo*, calquée sur la *princeps* de 1641 et pourvue d'un commentaire. Plusieurs comptes rendus en ont été publiés, notamment par M. Morel-Fatio dans le *Bulletin hispanique*, tome V, 1903, pp. 307-314, et par M. Felipe Pérez y González dans *La Ilustración española y americana*. Les articles de M. Pérez y González, réunis et complétés, ont été réimprimés en un volume de 218 pages in-8°, à propos duquel M. Bonilla y San Martín a écrit en 1904, d'abord dans ses *Anales de la literatura española*, puis en tirage à part, un plaisant article sous le titre de *Más « diabluras », comentario y notas á unas «Notas » y á unos « Comentarios » sobre un Comentario y unas Notas*. De ces discussions, M. Bonilla s'est chargé de dégager lui-même la substance lorsqu'il a publié (1910) une nouvelle édition, critique et explicative, de *El diablo cojuelo*, qui forme le tome second de la collection des *Bibliófilos madrileños*. C'est dans ce dernier texte qu'il conviendra d'étudier le *tranco* inscrit au programme.

4. Jovellanos, *Memoria para el arreglo de la policía de los espectáculos y diversiones públicas*.

Cette *Memoria*, où les erreurs matérielles ne sont pas rares, permettra aux candidats, qui devront en faire la critique, de vérifier la sûreté de leur propre information. Ils la trouveront réimprimée dans la *B. A. E.* avec les autres écrits de Jovellanos. Il ne leur est pas possible, à l'aide de la seule *Memoria*, d'étudier le talent étendu et varié de Jovellanos. Ils verront du moins par un exemple comment cet homme d'État a su faire entrer dans la littérature tout un ordre d'idées et d'écrits qui jusque-là n'y avaient point eu de place.

On trouvera une étude d'ensemble sur Jovellanos par M. Ernest Mérimée dans la *Revue hispanique*, tome I, pp. 34-68. Cf. aussi Edmundo González Blanco, *Jovellanos, su vida y su obra*, Madrid, 1911. On consultera parmi les travaux récents :

Julio Somoza de Montsoriú, *Inventario de un Jovellanista*, Madrid, 1901.

Julio Somoza García-Sala, *Cartas de Jovellanos y Lord Vassall Holland sobre la guerra de la Independencia* (1808-1811), 2 vol., Madrid, 1911.

Julio Somoza García-Sala, *Documentos para escribir la biografía de Jovellanos*, 2 vol., Madrid, 1911.

José Gómez Centurión, *Jovellanos y las Ordenes Militares*, Madrid, 1912.

H. M.

Deuxième Question. — La *Novela* espagnole, dans la première moitié du xviie siècle, est surtout représentée par les *Novelas ejemplares* de Cervantes (1613) et les quatre nouvelles que Lope de Vega publia en 1621 et 1624. Des unes et des autres, il a déjà été question dans le *Bull. hisp.*, t. II, p. 331 ; t. III, p. 436; t. IX, p. 94 (pour Cervantes), et t. VII, p. 417 (pour Lope de Vega). A ces notes bibliographiques, en ce qui concerne Cervantes, ajoutons un article de M. Eug. Mele, *La novella « El celoso Extremeño »*, dans la *Nuova Antologia*, 1er octobre 1906; une note de M. R. Schevill sur *El Curioso impertinente*, dans la *Revue hisp.*, t. XXII, p. 447. La *Bibliotheca romanica* a donné une bonne édition de cinq des *Novelas ejemplares* (fasc. 41-44) précédées d'une notice substantielle (cf. *Bull. hisp.*, t. X, p. 216). M. Amezúa en a publié deux (*Casam. eng.* et *Coloquio*, chez l'auteur, Alarcón, 11, Madrid). M. A. Coster a fourni une traduction de *Rinconete y Cortadillo* (cf. *Bull. hisp.*, t. XIII, p. 95). Dans son livre récent, *Cervantes*, M. Paolo Savj-Lopez (Napoli, Riccardo Ricciardi, 1913), a un très bon chapitre intitulé *Le novelle esemplari*. Le *Bulletin italien* a commencé dans son numéro de juillet 1913 un article de M. R. Sturel sur *Bandello en France au xvie siècle*. Il y aura sans doute profit à le lire.

Ajoutons également le t. II des *Orígenes de la Novela* de Menéndez Pelayo (*Nueva B. A. E.*, 1907), qui contient le ch. XI et dernier de l'introduction, avec des aperçus intéressants, notamment sur l'influence des conteurs italiens, Boccace, Bandello, etc., en Espagne (p. ii-xxv, cxxxviii). On fera bien du reste de parcourir le tome I (1905). Bien qu'on puisse restreindre dans la pratique l'acception du mot *novela* de la façon que nous dirons plus loin, il est permis aussi de l'étendre à tout récit qui n'est pas strictement historique, qu'il soit long ou court, que le sujet soit d'amour ou non, la façon à l'orientale, ou à la grecque, ou à l'italienne, ou à la française, ou à l'espagnole.

C'est ainsi que l'a compris l'auteur des *Orígenes de la Novela*, qui serviront d'introduction un peu large à la question portée au programme. Au surplus, il est bien difficile d'étudier sérieusement une catégorie si on la bloque dans un compartiment. On fera bien de lire aussi le *Bosquejo histórico* que D. Eustaquio Fernández de Navarrete a mis en tête du tome XXXIII de la *B. A. E.*; on y trouvera défini le sens qu'on donnait, du temps de Cervantes, au mot *novela* (p. xxxviii), et ébauchée une esquisse en partie refaite par Menéndez Pelayo, en grande partie à refaire pour le xviie siècle, de l'histoire du roman avant et après Cervantes ; les indications qui concernent le xviie siècle tout au moins seront utiles pour qui voudra se reconnaître dans le *mare magnum* qu'est l'histoire de ce genre à pareille époque.

Mettant à part les petits contes qui égayent grossièrement les *Diálogos de apacible entretenimiento* de Gaspar Lucas Hidalgo (1605, *B. A. E.*, t. XXXVI), les fables ou historiettes du *Fabulario* de Sebastián

Mey (1613), deux œuvres sur lesquelles on verra les *Orígenes de la Novela*, t. II, p. XCIX-CXXI; *Las clavellinas de recreación* d'Ambrosio de Salazar (1614, cf. Morel-Fatio, *Ambr. de Salazar*, Paris, Picard, 1901, p. 35); *El león prodigioso* de Cosme Gómez de Tejada (cf. *B. A. E.*, t. XXXIII, p. XLIX), tous ouvrages d'ailleurs peu facilement accessibles, on peut classer sans conteste comme *novelas* les récits historico-légendaires qui remplissent les *Noches de invierno* d'Antonio de Eslava (1609, cf. *Orig. de la Nov.*, t. II, p. CXXI-CXXXVII), les nouvelles incluses dans les *Discursos morales* (1617) de Juan Cortés de Tolosa, et dans la *Guía y avisos de forasteros* d'Antonio Liñán y Verdugo (1620, éd. de 1753, Madrid), « admirable écrivain, observateur pénétrant, ingénieux peintre de mœurs » au jugement de M. Fitzmaurice-Kelly; les douze *Novelas morales y ejemplares* de Diego Agreda y Vargas (1620, deux dans la *B. A. E.*, t. XXXIII); les huit *Novelas morales* qui composent le *Teatro popular* de Fr. de Lugo y Dávila (1622, t. I de la *Colección selecta de antiguas novelas españolas*); les *Historias peregrinas y ejemplares* de Gonzalo de Céspedes y Meneses (1623, *Col. selecta de ant. nov. esp.*, t. II); les douze *Novelas amorosas* de José Camerino (1624, annoncées par la même *Col. selecta*); les *Sucesos y prodigios de amor* de Juan Pérez de Montalván (1624), dont la *B. A. E.* (t. XXXIII) donne deux échantillons; les douze « avisos », appuyés d'exemples, que Matías de los Reyes a réunis dans *El Curial* (1624, t. XII de la *Col. selecta*), et aussi les trois nouvelles comprises dans le *Para todos* du même auteur (1632, éd. de Barcelone, 1734); les courtes nouvelles mêlées de simples anecdotes que l'on trouve dans *El Filósofo del aldea* de l'alférez Baltasar Mateo Velásquez (1626, t. IV de la *Col. selecta*); *El cuerdo amante* (1628) et *La desdicha en la constancia* (?) de Miguel Moreno (également dans le t. IV de la *Col. selecta*); les *Novelas amorosas y ejemplares* et les *Novelas y Saraos* de María de Zayas y Sotomayor (1635?-47), dont quatre sont à la fin du tome XXXIII de la *B. A. E.*; enfin, les six nouvelles de *La Mojiganga del gusto* d'Andrés Sanz del Castillo (1641, *Col. selecta*, t. VIII), dont une est également reproduite au même tome de la *B. A. E.*

Encore dans le même tome XXXIII de la *B. A. E.*, on lira deux nouvelles non picaresques d'Alonso de Castillo Solórzano. A ses recueils de nouvelles celui-ci aimait à donner des titres prometteurs : *Tardes entretenidas* (1625, six nouvelles, *Col. sel.*, t. IX), *Jornadas alegres* (1626, six nouvelles, *Col. sel.*, t. XI), *Noches de placer* (1631, douze nouvelles, *Col. sel.*, t. V), *Huerta de Valencia* (1629), *Fiestas del Jardin, que contiene tres comedias y cuatro novelas* (1634), *Los alivios de Casandra* (1640), *Sala de recreación* (1640, où se trouve *El Disfrazado*, l'une des nouvelles données par la *B. A. E.*), *La quinta de Laura* (1649?); et nous devons citer encore son *Lisardo enamorado*

(1629), qu'il appelle une « novela preñada de muchas », et son « historia entretenida » de *Los amantes andaluces*.

De son côté, Alonso Jerónimo de Salas Barbadillo mettait des nouvelles dans sa *Casa de placer honesto* (1620), dans *Coronas del Parnaso y platos de las Musas* (1635). A vrai dire, *El curioso y sabio Alejandro* (1634), que Fernández Navarrete a mis en tête du t. XXXIII de la *B. A. E.* comme spécimen du talent de Salas Barbadillo, n'offre guère de *novelesco* que l'histoire du ménage du *Pleiteante moledor*. Mais on peut voir les histoires dont l'auteur a voulu agrémenter (nous ferons là-dessus tout à l'heure quelque réserve) les dissertations morales de *Boca de todas verdades* dans sa *Corrección de vicios* (1615, t. I des *Obras* de Salas Barbadillo, publiées par E. Cotarelo y Mori dans la *Colección de autores castellanos*). D'autres nouvelles du même écrivain forment un groupe un peu à part : *El necio bien afortunado* (1621, une des *Dos novelas* données par Fr. R. de Uhagón, « Sociedad de Bibliófilos españoles », t. XXXI); et encore plus *El sagaz Estacio, marido examinado*, « comedia en prosa » (1620), *La sabia Flora Malsabidilla* (1621, t. I des *Obras* par Cotarelo), *El cortesano descortés* (1621, dans *Dos novelas*), histoires dialoguées qui ont l'apparence de comédies; puis *Fiestas de la boda de la incasable mal casada* (1622), et enfin *Don Diego de noche* (1623), série d'aventures nocturnes coupées d'un épistolaire burlesque.

Une place d'honneur revient aux contes que Tirso de Molina a réunis dans les *Cigarrales de Toledo* (1621? en tout cas 1624), réimprimés par Eug. de Ochoa dans son *Tesoro de novelas españolas* (1847) « si bien un tanto alterado el texto », déclare Cayetano Rosell, p. XIII du t. XVIII de la *B. A. E.*, où figure le conte tripartite intitulé *Los tres maridos burlados*, plaisant concours de rosserie féminine. Et si l'on veut encore s'édifier sur pareille matière, on peut lire *El Menandro* de Matías de los Reyes (1636, t. X de la *Col. selecta*).

Puisque, aussi bien, la nouvelle espagnole est en grande partie d'origine italienne, il conviendrait de ne pas oublier l'édition des nouvelles de Straparola da Caravaggio traduites en espagnol par Fr. Truchado (1598, 1612, cf. Salvá, n° 1725).

On voit que la mode des *novelas* battait son plein entre 1600 et 1650. Et l'on s'étonne moins des extravagances qu'une telle vogue devait amener : par exemple ces *Varios efectos de amor en cinco novelas ejemplares sin una de las cinco letras vocales excluyendo vocal diferente en cada novela*, dus à Alonso de Alcalá y Herrera (1641, Salvá, n° 2015, Gallardo, n° 79); et encore cet échantillon du même art qui ne parut qu'en 1665 (cf. Gallardo, n° 3201), souvent cité, et reproduit au t. XXXIII de la *B. A. E.*, et qui a pour titre *Los tres hermanos, novela escrita sin el uso de la a*, par Fr. Navarrete y Ribera.

La *novela* s'introduit partout. On la trouve dans les chefs-d'œuvre

et dans les productions les plus misérables; dans le *Don Quijote* comme dans maint roman pastoral ou historique, sous forme épisodique ou sous forme de récits racontés par les personnages. Qu'on voie par exemple les *Tragedias de amor de gustoso y apacible entretenimiento* du licencié Juan Arce Solorzeno (1607), ou l'*Historia tragicómica de Don Henrique de Castro* par Fr. Loubayssin de Lamarca (Paris, 1617)[1]. Mais c'est surtout dans le roman picaresque que la nouvelle devient envahissante.

Nous pouvons considérer sans doute comme en dehors de notre programme la plupart des romans picaresques, non pas parce qu'ils sont picaresques, car beaucoup de *novelas* sont elle-mêmes picaresques, mais parce que la forme biographique distingue en général assez nettement ces romans des *novelas* dont nous rappelions tout à l'heure les titres, et qui, si leurs héros sont parfois aussi des *pícaros* (ou des *pícaras*), ont d'ordinaire une intrigue, presque toujours une seule, outre qu'elles se rattachent souvent plus ou moins au genre sentimental et souvent sont des histoires d'amour, des romans romanesques. Beaucoup d'entre elles, c'est vrai, font exception : par exemple le *Coloquio de los perros*, d'une part, le *Rinconete y Cortadillo*, de l'autre. Ce ne sont des *novelas* que parce que l'auteur les a mis dans une collection de *novelas;* cela n'empêche pas la règle.

Pour le cas où l'on tiendrait à voir des *novelas* dans les romans picaresques, rappelons pour mémoire *La Pícara Justina* de Fr. López de Ubeda (1605, *B. A. E.*, t. XXXIII), *La ingeniosa Helena, hija de Celestina* (1612-1614, éd. de la *Bibl. romanica*, fasc. 149-150[2]) et *El sutil Cordobés Pedro de Urdemalas* (1620) d'Alonso de Salas Barbadillo, le *Marcos de Obregón*, d'Espinel (1618, *B. A. E.*, t. XVIII); le *Lazarillo* de Juan de Luna (1620), le *Lazarillo de Manzanares* de Juan Cortés de Tolosa (1620, éd. de Cotarelo, 1901, imp. de la *Revista esp.*); le *Donado hablador* de Jerónimo de Alcalá (1624-26, *B. A. E.*, t. XVIII), le *Buscón* de Quevedo (1626, éd. de *La Lectura*); la *Varia fortuna del soldado Píndaro* de Gonzalo de Céspedes y Meneses (1626, *B. A. E.*, t. XVIII); *Las harpías en Madrid* (1631, t. VII de la *Col. selecta*), *La niña de los embustes* (1632, t. III de la *Col. selecta*), les *Aventuras del bachiller Trapaza* (1637), *La garduña de Sevilla* (1642, *B. A. E.*, t. XXXIII) d'Alonso de Castillo Solórzano, et l'*Estebanillo González* pour finir la série.

Mais en admettant qu'il faille distinguer ces romans des *novelas*, comment ne pas les ouvrir, puisque la plupart d'entre eux contiennent précisément des *novelas*, presque toutes du genre sentimental,

1. La Bibliothèque municipale de Bordeaux possède un exemplaire de chacun de ces deux ouvrages.

2. L'édition de la *Colección clásica de obras picarescas*, 1907, reproduit celle de Milan, 1616.

à commencer par le *Guzmán* où nous lisons la charmante histoire d'Ozmín y Daraja, et qui, parce que la première partie en a paru en 1599, n'entre pas moins dans le cinquantenaire qui nous est fixé, aussi bien que la seconde (1604), ainsi que la continuation de Mateo Luján de Sayavedra (1602).

Les auteurs de ces aventures de sac et de corde aimaient à allonger le nombre de leurs *pliegos* en les garnissant de *novelas* non picaresques : c'était une manière de vivifier un genre qui s'épuisait, de divertir le lecteur, qui pouvait à la longue se lasser de ne rencontrer que des coquins ou des filles perdues. Ainsi, *El Viage entretenido*, d'Agustín de Rojas (1603, éd. Bonilla, dans la *Colección de libros picarescos*, 1901), renferme une longue nouvelle découpée en trois morceaux. Dans le *Píndaro*, nous avons des histoires amoureuses : celle de Don Gutierre et de Doña Hortensia (I, §§ VII-XIII), celle de la dame au coffret (I, §§ XX-XXI), celle d'Anselme (II, §§ XIV-XXI), qui toutes trois forment épisode dans celle du personnage principal; il y a l'histoire horrifique du capitaine Alonso de Céspedes, racontée par le bon curé (I, §§ XVI-XVIII). Dans *La Garduña de Sevilla*, trois nouvelles sont en vedette, chacune avec un numéro d'ordre. Le procédé avait trop réussi à Alemán et à Cervantes pour ne pas être employé jusqu'à l'abus.

Il l'est, et d'une façon assez insipide, par Salas Barbadillo, dans son *Caballero puntual* (1614-19, t. II des *Obras* de cet auteur par Cotarelo), roman picaresque sans l'être, pâle cousin du *Don Quijote* et du *Buscón*. Le conte wisigothique qu'un serviteur « ingenioso y elocuente » sert à ce peu intéressant chevalier d'industrie, affligé de la manie des grandeurs, ne vaut pas, certes, le bijou qu'il reçoit en récompense. Dans *La ingeniosa Helena*, le même auteur a cru bon d'ajouter, en 1614, une *novela* (du moins il la nomme telle), qui n'a vraiment rien de romanesque, et avec cette circonstance aggravante qu'il en coupe le fil à plusieurs reprises (l'éditeur de la *Bibl. romanica* l'a mise en appendice, avec deux prétendus contes en vers, en réalité des satires, insérées à la même époque).

Au surplus, puisqu'il est encore question de Salas Barbadillo, observons que des cinq contes en prose de la *Corrección de vicios* (la plus curieuse, la plus ingénieuse de ses œuvres, au dire des traducteurs espagnols de Ticknor, t. III, p. 549), il en est à peine deux qui aient un peu de sel : *La dama del perro muerto* et *El escarmiento del viejo verde*. L'auteur a des intentions moralisantes, sans conteste; mais, comme ceux du *Guzmán* et du *Marcos de Obregón*, et sans avoir, tant s'en faut, leur faculté inventive, il tire visiblement à la ligne.

Si l'on en croit M. Julio Puyol y Alonso (*Revue hispanique*, t. XX, p. 298), les écrits que contiennent les nombreux tomes (douze actuellement) de la *Colección selecta de antiguas novelas españolas*

(dirigée par E. Cotarelo y Mori, du moins en ce qui concerne les dix premiers tomes, pour le compte de la *Librería de los Bibliófilos españoles*) ne méritaient pas d'être tirés de l'oubli : il les compare en fin de compte à des balayures, à des épluchures de pommes de terre. M. Puyol y Alonso juge toute cette littérature de troisième ordre en artiste. Pourtant, de telles publications ne sont pas inutiles. On ne connaît vraiment la littérature d'une époque que lorsqu'on en connaît les médiocrités. Que les délicats s'en tiennent aux chefs-d'œuvre. L'historien a l'estomac moins susceptible. Et après tout il n'est pas mauvais de lire de ces choses-là, ne serait-ce que pour goûter davantage l'histoire de la *Gitanilla* ou des *Fortunas de Diana*.

Nous pouvons du reste, en finissant, nous détourner d'un autre côté pour achever de nous rendre compte de ce qui différencie les *novelas* proprement dites, ou du moins telles que nous les avons définies ou circonscrites, de l'ensemble de la littérature d'imagination à l'époque indiquée, domaine immense, puisqu'on y trouve encore, par exemple, les *Comentarios* de Diego duque de Estrada (*Memorial histórico español*, t. XII); les *Fantasías de un susto* de Juan Martínez de Moya (1630?, éd. de Madrid, 1738); le *Diablo cojuelo* de Vélez de Guevara (1641); le *Siglo pitagórico* (1644, éd. de « Rohan », 1682; de Madrid, 1788) d'Antonio Enríquez Gómez, qui d'ailleurs y a inséré un roman autobiographique, d'inspiration picaresque, que l'on a imprimé dans le tome XXXIII de la *B. A. E.*

Mais ne sont ce pas de longues *novelas*, des *novelas* allongées, chargées d'éléments hétéroclites, que tous ces romans d'inspiration plus ou moins idéaliste comme *El prado de Valencia* (1600, éd. H. Mérimée), et toutes les pastorales qui ont suivi la *Galatea* de Cervantes (1585) et l'*Arcadia* de Lope de Vega (1598); et aussi les *Guerras civiles de Granada* de Ginés Pérez de Hita, dont la seconde partie est de 1604; et le *Peregrino en su patria*, où Lope de Vega a trouvé le moyen de publier quatre *autos sacramentales* (1603); et le *Persiles* de Cervantes (1617); et le *Poema trágico del Español Gerardo*, en deux parties (1615-17, *B. A. E.*, t. XVIII), de Gonzalo de Céspedes y Meneses; et *El caballero perfecto* de Barbadillo (1620); et les *Casos prodigiosos* de Juan de Piña (1628-29, 1re partie dans le tome VI de la *Col. selecta*), etc., etc.?

A vrai dire, bien difficile serait une démarcation précise. C'est souvent une question de dimension. Les uns délayent et allongent, les autres, plus alertes, abrègent et condensent. Le roman tend à se gonfler de *novelas*, comme la *novela* à s'enfler en roman. Mais qu'il s'imprime isolément ou en collections, ou bien se perde dans les chapitres d'un roman picaresque, ou pastoral, ou historique, le petit roman où se développe une intrigue, généralement une intrigue amoureuse, la

novela, devient une sorte de type littéraire que les auteurs du temps affectionnent. Il faudrait en suivre l'évolution, ou peut-être pour mieux dire, les avatars, à cette époque où la *comedia*, avec laquelle il a tant d'affinités, épanouit toute sa fleur. G. C.

Auteurs supplémentaires.

I. *Crónica general*, édition de la *Nueva Biblioteca de autores españoles*, Madrid, Bailly-Baillière é hijos, Plaza de Santa Ana, núm. 10; 1906 (édition due aux soins de D. Ramón Menéndez Pidal).

La *Crónica general* ayant déjà figuré au programme de l'agrégation (pour l'année 1908), on trouvera une notice bibliographique la concernant dans le *Bulletin hispanique* (année 1907).

Les chapitres qui figurent au programme cette année ont trait à la bataille de las Navas de Tolosa, dont le septième centenaire a été célébré en grande pompe à Pampelune et à Roncevaux en juillet 1912.

Le récit de la *Crónica general* est quelque peu tendancieux : il vise à faire retomber tout l'honneur de la victoire sur les Castillans et leur roi Alphonse, tandis qu'en réalité ceux qui décidèrent du gain de la journée furent les Navarrais, avec leur roi Sanche le Fort, et les Aragonais, avec leur roi Pierre II. Sur le fond même du sujet, on pourra consulter les ouvrages suivants :

1° Zurita, *Anales de Aragón*, in-4°, t. I, p. 96 à 99 ;

2° Mariana, *Historia de España*, libro XI, cap. XX à XXV (dans l'édition latine de 1719, in-16, le récit concernant la bataille et ses préliminaires se trouve au tome IV, p. 377 à 396) ;

3° *Anales de Navarva*, del padre Moret, édition in-folio, t. III, p. 86 et suiv.

Voir *Bull. hisp.*, t. XV, p. 353-374. H. G.

II. Quevedo. — Sur cet auteur et ses poésies, nous ne pouvons que renvoyer à l'*Essai sur la vie et les œuvres de Francisco de Quevedo* de E. Mérimée (Paris, A. Picard, 1886), surtout au ch. VI. — *Caliope*, huitième muse, occupe les pages 127-215 du recueil intitulé *Las tres musas ultimas castellanas. Segunda cumbre del Parnaso español de don Francisco de Quevedo y Villegas... sacadas de la libreria de Don Pedro Aldrete Quevedo y Villégas...* Madrid, 1670, première édition pour ces trois muses. On trouvera les *Silvas* indiquées au t. LXIX de la *B. A. E.* (éd. Janer, t. III des *Obras* de Quevedo). Voir aussi la vie de l'auteur par A. Fernández Guerra y Orbe dans les *Obras completas* de Quevedo (éd. de Menéndez Pelayo, Bibliófilos andaluces, 1897).

G. C.

III. Pereda, *Pedro Sánchez*. — Sur Pereda et son œuvre, on trouvera une notice bibliographique dans le *Bulletin hispanique*, tome IV

(année 1902), page 369. Nous nous contenterons de la compléter par les quelques renseignements suivants :

L'édition la plus facilement accessible des œuvres de Pereda continue d'être celle des *Obras completas*, Madrid, Viuda é hijos de M. Tello, calle de San Francisco, 4. Depuis 1901, la collection des *Obras completas* s'est accrue des éditions ou rééditions suivantes : *La Montálvez ; Pedro Sánchez ; Nubes de estío ; Peñas arriba ; Al primer vuelo ; Pachín González*. Du Pedro Sánchez il y a une édition annotée par R. Emerson Bassett, International Modern Language Series, Boston, Gin & C°, s. d. (1909).

En ce qui concerne la biographie de Pereda, il existe une excellente brochure, de grand format, ornée de nombreuses gravures, publiée quelques mois après la mort du romancier (survenue en mars 1906), par un journal de Santander, et qui, malgré son titre modeste de *Apuntes para la biografía de Pereda*, donne tous les renseignements qu'il est possible de souhaiter sur la vie de l'auteur[1]. On pourra également lire avec intérêt la belle préface que Pérez Galdós a écrite pour *El sabor de la tierruca*. Enfin, sur l'œuvre même de Pereda, on pourra consulter la longue et belle étude de Menéndez Pelayo, insérée en tête de l'édition de *Los hombres de pró*.

La langue de *Pedro Sánchez* présente assez peu de provincialismes. On pourra toutefois consulter avec fruit, à l'occasion, le petit ouvrage suivant : *Palabras, giros y bellezas del lenguaje popular de la Montaña elevado por Pereda á la dignidad del lenguaje clásico español*, par Eduardo de Huidobro (Santander, imprenta « La Propaganda Católica », calle de Hernán Cortés, 9; 1907). Sans être absolument complet, ce petit livre facilite grandement, à l'occasion, la compréhension de la langue de Pereda. Enfin, les œuvres de Pereda s'expliquant souvent les unes par les autres, on fera bien de relire quelques-unes des œuvres les plus caractéristiques de l'auteur, en particulier les *Escenas montañesas*.

IV. *Musgo*, por Ramón Domingo Perés; Barcelona, Librería « *L'Avenç* », ronda de la Universidad, 20 (ou Madrid, Fernando Fe, carrera de San Jerónimo, 2); 1903.

La lecture des œuvres de M. Ramón Domingo Perés, ou du moins de quelques-unes d'entre elles, renseignera mieux que toute notice sur la personnalité de cet écrivain, Catalan[2] écrivant d'ordinaire en castillan, à la fois poète et critique littéraire. Nous donnerons donc ici la liste de ses principaux ouvrages.

1. *El Diario montañés*, número extraordinario, 1° de mayo de 1906.

2. Le père de M. Perés était Catalan ; quant à sa mère, elle était née au Mexique, d'un père catalan et d'une mère biscayenne, et bien qu'elle fût elle aussi de famille catalane, elle ne parla jamais que le castillan. La double culture de M. Perés s'explique par cette double éducation : catalane du côté paternel, castillane du côté maternel.

En dehors de *Musgo*, son œuvre poétique comprend :

Cantos Modernos, ilustrados por Apeles Mestres (Madrid, Fernando Fe; et Barcelone, I. López, rambla del Centro, 20); 1888.

Norte y Sur, poema cíclico (segunda serie de *Cantos Modernos*) Madrid, Fernando Fe; et Barcelone, I. López; 1893.

Pour la connaissance des idées de l'auteur, on lira avec fruit le « *Confiteor preliminar* » qui précède le premier de ces deux ouvrages, avec sa *Nota adicional;* on lira également avec intérêt la courte préface de *Norte y Sur*.

La partie critique de l'œuvre de M. Ramón D. Perés comprend un recueil d'études très intéressantes et très variées, recueil intitulé *Á dos vientos; críticas y semblanzas : literatura castellana; literatura catalana* (Barcelona, Librería Española de López, rambla del Centro, 20; et Madrid, Fernando Fe); 1892[1].

M. Ramón D. Perés est également l'auteur d'un article intitulé *El espíritu castellano y el catalán en la poesía española*, paru dans la *Revue hispanique* (tome XII). Son discours de réception à la *Real Academia de buenas letras* de Barcelone, qui a pour thème *Verdaguer y la evolución poética catalana*, et la réponse qu'y fit D. Federico Rahola y Tremols, ont été publiés en une brochure, imprimée à la *Casa Provincial de Caridad*, calle de Montealegre, 5 (1913).

M. Ramón D. Perés a publié également une traduction de Rudyard Kipling, *El libro de las tierras vírgenes*, précédée d'une intéressante étude sur Kipling (Barcelone, Gustavo Gili, editor, calle Universidad, 45; 1re édition : 1904; 2me édition : 1908).

Enfin, il est l'auteur d'une étude très intéressante et souvent très humoristique intitulée *Bocetos ingleses*, Madrid, Fernando Fe, 1895 (une nouvelle édition, avec des illustrations dues à M. Guillermo Perés, fils de l'auteur, est en préparation, et sera publiée par la « Unión editorial hispano-americana », Barcelone et Buenos-Aires; elle fera partie de la collection dite « Excelsior »).

Sur l'œuvre de M. R. D. Perés on pourra lire un article de M. Martinenche, dans la *Revue Latine* du 25 avril 1908. M. Perés a bien voulu nous dire qu'il souscrirait lui-même aujourd'hui à la plupart des légères critiques que lui adresse M. Martinenche, et que ses idées d'autrefois se sont, en général, modifiées précisément dans le sens que souhaitait l'auteur de l'article. — Sur *Musgo*, on pourra consulter un compte rendu en anglais de M. J. Fitzmaurice-Kelly dans la *Revue hispanique*, t. IX, p. 547, et une note de D. Rafael Altamira, parue dans *The Athenaeum* du 4 juillet 1903.

H. G.

1. Aujourd'hui M. Perés ne considère plus *A dos vientos* que comme une œuvre de jeunesse qui aurait besoin de quelques corrections; peut-être l'auteur est-il un peu sévère pour son propre ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

Arcipreste de Hita, *Libro de buen amor*. Edición y notas de **Julio Cejador y Frauca**. Ediciones de la *Lectura*, Madrid, 1913; 2 volumes.

On ne pourra pas dire que M. Cejador y Frauca, connu jusqu'ici surtout par ses travaux de grammairien, n'est pas capable d'enthousiasme littéraire. La préface où il vante l'archiprêtre n'est pas d'un homme insensible, d'un « sec regratteur de mots ». Son auteur lui rappelle Polyphème, et il ne lui trouve d'égal, hors d'Espagne, que chez Dante, Eschyle, Ezéchiel et Isaïe. J'avoue que je n'aurais guère pensé à ces trois derniers, non plus qu'à Polyphème. Mais quand les grammairiens s'y mettent! Après tout, il y a de quoi s'enflammer, à la réflexion. Le *Libro de buen amor* est bien, je le crois aussi, une des plus étonnantes, une des plus vivantes productions du génie espagnol. Aussi a-t-on été bien inspiré de le publier sans retard dans la collection de la *Lectura*. Disons tout de suite que l'abondance du commentaire est encourageante pour le lecteur qui sait les difficultés du texte. Un index des mots intéressants et des noms propres, une liste des proverbes dont Juan Ruiz a émaillé son œuvre seront également fort utiles. Enfin, il y a la préface, qui ne manque pas d'originalité. C'est là que l'éditeur nous explique comment il comprend l'œuvre et l'auteur.

M. Cejador n'admet pas (t. I, p. XIV; cf. t. II, p. 277) que l'archiprêtre ait pu être un « clérigo libertino y tabernario, un escolar nocherniego, gran frecuentador de tabernas; un clérigo de vida deshonesta y anticanónica », comme le définit Menéndez Pelayo. Des pensées si élevées, des sentiments si délicats, ne courent pas les tavernes et les lupanars... Hélas! Hélas! Comme exemples du contraire n'avons nous pas notre Villon, notre Verlaine? Les Espagnols n'ont-ils pas Espronceda? M. Cejador est mieux inspiré quand il compare son homme à ces bons curés d'humeur allègre « que están por cima de hablillas y chismografías de barrio y les gusta terciar con todos y chocarrear á sus tiempos y aun tocar la guitarra y cantar flamenco, si á mano viene. » Pour être dans la vérité historique, ne faut-il pas reconnaître pourtant que le chapitre des femmes lui était connu autrement que par la confession? Et que beaucoup d'ecclésiastiques alors en connussent au moins quelques paragraphes par expérience propre, on peut l'inférer de plus d'un fait. La cause en est l'exil des

papes à Avignon, la faute remonte aux rois de France, nous déclare M. Cejador. Assurément, les faits s'enchaînent, ils ont des répercussions lointaines. Mais tout de même! Avant comme après l'exil des papes à Avignon le clergé espagnol a été plus d'une fois rappelé à l'ordre et ramené à un peu d'ascétisme. On pourrait citer des exemples aussi bien sous saint Ferdinand (cf. *Bull. hisp.*, t. XV, p. 274) que sous Charles-Quint et Philippe II (voyez l'histoire des Jésuites et leur lutte contre les habitudes des prêtres séculiers). Et les semonces du cardinal Gil Albornoz, au temps de notre archiprêtre, prouvent peut-être que si le haut clergé voulait plus de tenue, ses subordonnés ne renonçaient pas de bon cœur à leurs douces habitudes. Soit, répondra M. Cejador, mais Juan Ruiz n'était pas de ces pécheurs! Il a écrit leur histoire, l'a mise sous forme autobiographique (sous cette forme qui devait donner plus tard tant de saveur et de vérité aux romans picaresques). — Il doit y avoir du vrai dans cette façon de voir. J'imagine volontiers, par exemple, que l'archiprêtre n'a pas eu affaire personnellement à toutes ces *serranas* du Guadarrama, solides et exigeantes, prodigues de leurs rudes caresses, et qu'il a plutôt fait œuvre de folk-loriste en recueillant des légendes ou des chants qui couraient dans les campagnes parmi les villageois aguichés et apeurés. Mais il a, dans certaines histoires, un accent que seuls peuvent donner des souvenirs intimes. Et s'il a enrichi sa galerie, il a bien connu en nature quelques-unes des figurantes. Certes, ce n'est pas pour le plaisir de médire d'un si aimable homme que je m'étends sur ce point. Il y va de l'intelligence de l'œuvre. Ni une autobiographie stricte et exacte, ni une confession générale des misères humaines par un saint homme qui bat sa coulpe humblement pour les péchés d'autrui : plutôt une autobiographie agrémentée de traits pris dans la vie des autres, voire dans la littérature. Toute la lyre d'amour, toute l'échelle de la passion, depuis la grande dame qui ne donne que ses sourires et ses causeries, parmi l'élégance des ouvrages de soies et d'or, en compagnie de ses femmes, « qui la gardent comme les juifs gardent la thorah », jusqu'à la fille des monts qui assaille le passant, l'entraîne, le nourrit (ô temps, ô mœurs!), etc. Quelle est la part de la fantaisie, c'est ce qu'il est difficile pour nous aujourd'hui de tirer au clair. Il y en a, c'est sûr; mais il n'y a pas que cela.

Quoi que l'on puisse penser de l'opinion exposée par l'éditeur à ce sujet, ce dont il faut le louer, c'est d'avoir voulu nous donner une édition critique du *Libro de buen amor,* d'autant qu'il reste peu de chance pour que le P. Ducamin songe maintenant à de telles vanités. M. Cejador reconnaît du reste le grand service rendu par l'édition paléographique qu'a donnée ce dernier; il déclare loyalement qu'avec ce travail il faudra recourir peu souvent aux manuscrits, et que l'édition (critique) était préparée. J'avais pourtant noté dans

Ducamin une de ces fautes de copie, ou plutôt d'impression, qui se glissent dans les publications les mieux soignées. M. Cejador a corrigé sans jeter des cris de triomphe comme eût fait quelque cuistre. Le dernier mot de la strophe 75 dans Ducamin serait *entiça*, qui n'a pas de sens, à ce qu'il me semble. Or le fac-similé du folio 7 recto que Ducamin a précisément joint porte à n'en pas douter une *r* et non un *t*. M. Cejador imprime, comme il fallait, *enriça* (il rend le ç par *z*), et donne des exemples qui expliquent le mot. D'autre part le nouvel éditeur ne partage pas l'opinion de son prédécesseur touchant la valeur respective des manuscrits connus et utilisés. Au manuscrit de Salamanque (conservé à la Biblioteca de Palacio), reproduit dans l'édition paléographique, il a préféré le manuscrit Gayoso (propriété de l'Academia Española), comme plus ancien, et quoique moins complet. Il se trouve ainsi qu'à côté de l'édition paléographique d'un des manuscrits nous avons une édition critique reposant sur un autre manuscrit : il y a à cela un avantage, car la physionomie d'un manuscrit ne ressort pas très bien en général de la seule lecture des variantes. M. Cejador a d'ailleurs pris dans les manuscrits de Salamanque et de Tolède (ce dernier à la Bibliothèque nationale de Madrid) les leçons qu'il a jugées préférables ; et il s'est dispensé de mettre les variantes en bas des pages, ce qui eût été une superfétation, mais obligera naturellement le lecteur à avoir entre les mains le volume de Ducamin s'il veut se faire juge du choix à établir.

Il a donc rendu un réel service pour l'étude de ce texte, et il a aussi facilité la lecture en simplifiant l'orthographe dans une mesure très acceptable, — très acceptable, dis-je, bien que l'on puisse faire des réserves sur l'emploi de *z* pour les deux formes sigmatiques (*z* et ç) de *s* employées aux XIVe et XVe siècles.

Les notes sont abondantes, je l'ai remarqué ; elles sont souvent intéressantes, ajouterai-je, souvent bien comprises et fondées sur une connaissance sérieuse de l'ancienne langue. Voici quelques remarques qu'elles m'ont suggérées :

Tout d'abord il y a des répétitions qui eussent pu être évitées. Certaines explications, surtout celles qui touchent aux archaïsmes de conjugaison, l'emploi des formes simples comme *contecer* au lieu des formes composées *(acontecer)*, etc., pouvaient être données une fois pour toutes, et des rappels eussent suffi ensuite. Bien souvent le lecteur pouvait être renvoyé à des ouvrages comme la *Gramática histórica* et le tome II du *Cantar de mio Cid* de R. Menéndez Pidal, le *Diccionario de construcción y régimen*, les *Apuntaciones críticas sobre el lenguage bogotano* de Cuervo, les *Notas* du même à la *Gramática* de Bello, pour nous en tenir à des ouvrages écrits en espagnol. Enfin, un trait pour séparer les notes relatives à une même strophe eût facilité la lecture.

Je suis maintenant les notes dans l'ordre : 3. « *Libreste* por *libraste* de lib(e)ra(v)isti... » Non, selon Pidal, *Gr. hist.*, § 118, 4. Il faudrait donc discuter. — 32. Exemples de *quisto* au XVIe siècle encore : Ocampo, f° XXVIII de l'éd. de 1543 : *tan quisto;* Garibay, *Compendio*, t. I, p. 393 : *muy quisto.* — 60. *Certinidad*, dans Ocampo, f° LIX ; sainte Thérèse, *Vida*, p. 26 de l'éd. Rivadeneyra ; Díaz del Castillo, p. 167 de l'éd. Rivad. — 75. *Como quier(a) que* a aussi le sens de *aunque*, cf. Bello, n° 1071 et note 131 de Cuervo ; *Dicc. de constr.* (*Como*, 9, d) ; emploi fréquent dans Ocampo et Mariana. — 77. *Al* était déjà un archaïsme au temps de Cervantes, qui ne l'emploie que par plaisanterie. Covarrubias : « En la lengua castellana antigua vale al lo que cerca de los latinos aliud ». — 102. *Deveces* n'est pas un erratum, en effet. C'est l'analogue de *de antes*. — 125. Ex. de *deprender* au sens de apprendre, dans sainte Thérèse, *Vida*, p. 70. — *Maguer* n'est employé que par plaisanterie dans le *Don Quijote*, et de même dans le *Quijote* d'Avellaneda, p. 7 de l'éd. Rivad. ; Mariana l'emploie souvent (XXV, 17 ; XXIV, 17), mais par affectation. Déjà Valdés, dans son *Diálogo de la lengua*, p. 387 de l'éd. Boehmer) dit : « ya no se usa ». Il n'est pas inutile de noter cela, sans quoi l'on pourrait croire que le mot a été d'un usage courant jusqu'au XVIIe siècle. M. Cuervo a discuté la question *maguer-magüer* dans la *Romania*, t. XXXIII, p. 255. — 168. Sur l'emploi de *vezar*, *avezar*, cf. Valdés, p. 361-2 ; Luján, *Seg. parte* du *Guzmán*, p. 368 de l'éd. Rivad. : « Quien de mucho mal es vezado, de poco bien tiene harto ». — 172. « *Fúxo*, pretérito de *fuir*, como *truxo* de *traer*. » L'analogie est-elle si complète ? — *Vegada* était encore usité au temps de Valdés (p. 390), mais lui-même l'évitait. C'est donc sans doute encore par plaisanterie que Cervantes l'emploie. — 186. *Laceria* est employé dans le *Lazarillo*. — 205. *Premio* est aussi employé par sainte Thérèse (*Vida*, p. 75') dans le sens de *apremio*. — 213. *Ledo* est dans une lettre de D. Quijote dans Avellaneda, p. 7'. — 246. *Ducho* est noté comme archaïsme par Valdés, p. 383 et par Covarrubias, qui signale aussi la forme *duecho*. — 268. « *Talente* por *talento*, voluntad ». N'est-ce pas la forme primitive de *talante?* — 269. L'explication de *Varraganes* par *barr-eras* plus le basque *gana* (monter), ou *barrar* (jeter en bas), me laisse inquiet. Et *barragana*, faut-il l'expliquer aussi par « sauteuse de barrière ? » — 389. Lire 959 au lieu de 957. — 393. Sur *lueñe*, cf. note 13 de Cuervo à la *Gramática* de Bello. — 400. L'étymologie du problématique *fadragas* m'inquiète, elle aussi. — 414. Diego de Mendoza, dans sa *Guerra de Granada* (p. 80 de l'éd. Rivad.) donne la recette du *vedegambre*, destiné à empoisonner les traits, et employé jadis dans les montagnes de Béjar et de Guadarrama. Est-ce bien une corruption de *verdegambre?* et, en tout cas, quelle est l'étymologie ? — 460. « *Ligión, lisión*, y la pronunciación es conforme á su etimología... » En quoi ? La prononciation *gi*

pour *si* se retrouve précisément dans *quigieredes* (pour *quisieredes*), qui étonne M. Cejador (str. 680), et se lit dans sainte Thérèse; inversement *relisioso* pour *religioso*; *tiseras* pour *tijeras* (Salas Barbadillo, t. II de ses *obras* par Cotarelo, *El caballero puntual*, p. 21). Voir au t. XIII, p. 89, du *Bull. hisp.* — 490. « Algunos críticos franceses suelen mostrar un criterio, que yo llamaría morrocotudo, y consiste en creer que Francia es ombligo del universo... ». Allons, c'est une boutade, n'est-ce pas? Mais puisque tout cela vient à propos de *fabliaux*, je me ferai un plaisir d'apprendre à M. Cejador qu'il y a un nommé M. Bédier qui s'est occupé avec un certain succès de ces choses-là, qu'il appelle des *fableaux*, et que peut-être il y aurait profit à le lire. — 605. *Conortado*, dans sainte Thérèse, *Vida*, p. 86'. — 612. « *Crey'* cree (imperativo) ». Pourquoi cette apostrophe? C'est *crey* pour *cree*, comme *cay*, *tray*, pour *cae*, *trae*. — 680. *Quigeredes*. Voir 460. — 699. La leçon *Troyas* s'entendrait plutôt avec le sens de vieilles ruines, antiquités, que l'on applique volontiers aux beautés que l'âge a maltraitées. — 798. « ... así como del plural *nati* salió *nadi* y *nadi-e*, con la *-e* de *otri-e* ó *otri*, *otro*. » Et d'où vient l'*e* de *otrie*? Et puis est-il bien sûr que *nadi* vienne de *nati*? Cf. Pidal, *Gram. hist.*, § 102, 3. — 826. « *Fascas*, casi. » Une petite explication ne serait pas de trop.

Tome II. — 974. Autre exemple dans Gómara, p. 241 de l'éd. Rivad.: *dende á dos meses*. — 1089. « *A-hevos*, he aquí, de *a*, *¡he!* de llamar, y *vos*. » Cf. Pidal (*Cantar de mio Cid*, t. II, p. 686), qui explique très bien par l'arabe *he (ha)* avec le pronom affixe. — 1117. A propos du double sens d'*ostia*, Valdés raconte une anecdote, p. 392. Covarrubias: « *Ostra*... Algunos corruptamente la dizen ostia, y ostion. » — 1143. « Díjose *annader*, *anader*, *anedir*, *añedir*, *ennader*, *annadir*, *enadir*. » Et aussi *añidir* (sainte Thérèse, *Vida*, p. 32; *añido*, p. 38; Zurita, *Anales*, XX, 50: *añidia*). — 1154. A côté des formes avec *e* *perrochiano* et *perrochano* des str. 1144 et 1154 (où sans doute le *ch* sonne comme *qu*), on peut citer *perroquia* dans sainte Thérèse, *Cartas*, 1582, p. 421, et jusque dans Salas Barbadillo, *El caballero puntual*, p. 87. — 1159. *Mijor*, forme encore usuelle au XVIe siècle, surtout dans sainte Thérèse. — 1199. Cf. *Lazarillo*, p. 25 de l'éd. Foulché-Delbosc; « De que salio de su casa ». — 1236. Évidemment, rien d'extraordinaire à ce que les Clunisiens espagnols du XIIIe et du XIVe siècle se fissent remarquer par leur incontinence: leur ordre n'était-il pas un ordre français? « Y aquellos señores habían entrado en España con tanto ruido, logrando se aboliese nuestro rito mozárabe y metiéndonos el romano, de donde se dijo: *Allá van leyes do quieren reyes*. » — 1325. Luján, p. 377': « Menos mal hubiera sido si aquella noche no me sucediera otro *avieso* » (tracas, malheur). — Au temps de Lope de Vega, le *letuario* et l'eau-de-vie étaient le petit déjeuner préféré des Espagnols, au moins de ceux de la basse classe.

Et c'étaient des Français qui vendaient l'une comme l'autre. M. Cejador a manqué une belle occasion de nous attribuer cet autre fléau :

Franceses que pregonais
Aguardiente y letuario...

dit le valet dans *El acero de Madrid*. — 1348. *Hortolano* est la forme habituelle dans sainte Thérèse (*Vida*, p. 44', etc.). — 1350. Sainte Thérèse, *Vida*, p. 45', *cabe el señor;* p. 54', 71' *cabe si;* p. 81', *cabe mi*. — 1466. *A quien te fay, fayle*. Explication? — 1481. Une note pour ces tmèses du futur eût suffi une fois pour toutes. Cf. *Bull. hisp.*, t. XIII, p. 85-6. — 1522. *Piadad* habituel dans sainte Thérèse, *Cartas*, 1582, p. 334'; *Vida*, p. 23', 41. — 1524. *Fuesa* est encore dans Gómara, p. 278'.

En somme, il est clair que M. Cejador eût pu grossir son annotation : il a peut-être bien fait de se contenir. Et si l'on peut avancer qu'il eût dû l'alléger de certaines redites et surtout de certaines réflexions pour le moins inutiles, on ne peut nier qu'elle soit en général pour le lecteur un secours appréciable. Beaucoup de bonnes remarques, de bonnes citations, de bonnes étymologies; un texte lisible et établi, semble-t-il, avec soin; de la conscience, il y en a; du savoir, il y en a. C'est seulement cela que je veux retenir.

G. CIROT.

Primera parte de Guzmán de Alfarache, compuesta por **Mateo Alemán**.... Edición transcrita y revisada por **Julio Cejador** (Biblioteca Renacimiento). Madrid, 1913, in-8°.

Il a été dit souvent que les Espagnols prônent beaucoup leur ancienne littérature, mais qu'ils la lisent infiniment peu. Eux-mêmes constatent le fait et le déplorent. A vrai dire, jusqu'à ces dernières années, ils avaient une excuse valable pour ne pas lire leurs vieux livres et pour se contenter d'en parler : l'absence, sauf pour le *Don Quichotte*, d'éditions correctes et suffisamment commentées des œuvres qui forment le trésor intellectuel de la nation. Seuls quelques rares privilégiés pouvaient recourir aux éditions originales, lesquelles d'ailleurs contiennent souvent de nombreuses fautes et se présentent sans éclaircissements d'aucun genre; mais où donc le commun des lecteurs se serait-il initié à la littérature classique, s'il en avait eu le désir? A coup sûr pas dans ces volumes compacts et rébarbatifs de la *Bibliothèque Rivadeneyra*, où des textes fréquemment mal reproduits sont livrés à l'état brut. On a fini par comprendre en Espagne que, pour inviter le public à reprendre contact avec les vieux auteurs, il fallait d'autres appâts. De là les éditions très bien conçues de « La Lectura » qui, dès leur première apparition, ont été si favorablement accueillies soit en Espagne, soit à l'étranger. Format commode,

impression nette, soin en général suffisant apporté à l'établissement du texte, annotation pas trop encombrante et toujours instructive, voilà les qualités qui recommandent cette intelligente et patriotique entreprise. Comme de juste, tout n'est pas d'égale valeur dans la collection : à côté du spirituel et suggestif *Don Quichotte* de Rodríguez Marín, il y a un Garcilaso un peu faible; mais l'ensemble se tient et mérite la reconnaissance aussi bien que l'estime des lettrés friands de bonne littérature espagnole.

Le succès remporté par les éditions de « La Lectura » devait susciter d'autres entreprises analogues. Une nouvelle collection vient d'être créée, sous la direction de M. Martínez Sierra, qui a pris le titre de *Biblioteca Renacimiento, obras maestras de la literatura universal*, car l'éditeur compte joindre aux reproductions d'œuvres espagnoles des traductions d'œuvres étrangères. Ici point d'annotations, des textes tout nus, mais « préfacés » par des érudits ou des écrivains réputés, au nombre desquels figurent de grandes illustrations contemporaines : Azorín, Pio Baroja, Jacinto Benavente, Ricardo León, et d'autres.

L'aspect extérieur de cette *Biblioteca Renacimiento* charme l'œil par le même format que celui de « La Lectura », un caractère d'imprimerie fort élégant, une jolie reliure; mais hélas! sitôt que l'on se met à examiner l'intérieur et à essayer de lire, l'impression change. La première partie du *Guzmán de Alfarache*, qui ouvre la collection et qui s'annonce comme « transcrite et revisée par D. Julio Cejador », s'offre à nous de la façon la plus déplorablement fautive. Non seulement l'éditeur n'a pas eu recours à l'édition princeps de 1599 et s'est contenté de reproduire soi-disant une édition de Coïmbre, 1600, fort inférieure même à l'édition Rivadeneyra, mais il a encore ajouté de son cru de nouvelles fautes, sauté des phrases entières, saccagé l'ancienne ponctuation, qui, malgré beaucoup d'inconséquences, valait bien mieux que la sienne. On se demande vraiment quel sens prête M. Cejador au mot « revisée », qui qualifie sur le titre son travail, ou plutôt son absence de travail. La préface tapageuse ne rachète pas le vice fondamental de l'édition; M. Cejador y sonne une fanfare stridente en l'honneur de Mateo Alemán, profond moraliste et grand écrivain. Il y aurait bien à redire à cela. Alemán, grâce à l'expérience qu'il avait acquise au cours de sa carrière administrative, grâce aussi à son esprit observateur et assez pénétrant, a dénoncé avec franchise et vigueur les vices de la société de son époque; toutefois ses moralités manquent parfois d'à propos et de mordant, surtout elles assomment à la longue par leur impitoyable délayage : « Larga digresión he hecho y enojosa », dit-il lui-même au commencement d'un chapitre pour s'excuser d'avoir été trop diffus : la phrase pourrait s'appliquer à toute la partie morale du livre et l'on conçoit que d'anciens éditeurs aient

marqué d'un astérisque ces digressions afin de permettre de les sauter facilement. M. Cejador a bien fait de ne pas recourir à ce procédé et de les maintenir sans leur infliger de marque dépréciative, car, aujourd'hui, ceux qui lisent le roman pour s'instruire de l'Espagne de Philippe II y trouvent leur compte, sinon beaucoup d'agrément. Aussi bien les incidents plaisants ou comiques du livre, la question par exemple de savoir si les œufs que servit à Guzmán une Maritorne furent plus ou moins « empouletés », ou si le *ventero* lui fricassa du veau ou de l'âne, ne captivent pas énormément quand on a passé la seizième année : le lecteur un peu rassis s'arrête plus volontiers aux réflexions de l'auteur, quelque pénible qu'en soit la digestion. Pour le style, la célèbre nouvelle picaresque ne mérite pas les éloges excessifs que lui prodigue M. Cejador, et, quoi qu'en ait dit Mayans, il s'en faut que Mateo Alemán puisse être tenu pour « un des meilleurs maîtres de la langue espagnole ». Son vocabulaire a de la richesse, de la variété et une bonne saveur andalouse; l'auteur use aussi parfois de tours heureux. Sans conteste, il possédait un vrai tempérament d'écrivain; seulement aucune correction grammaticale, aucune syntaxe. Ses phrases se déroulent au petit bonheur, va comme je te pousse, et, rien qu'à cause de cela, il ne saurait servir de modèle sûr de bon langage. Ajoutez que ses idées ne pèchent pas par un excès de clarté, qu'il s'embrouille souvent et que les allusions à des choses et à des institutions contemporaines abondent chez cet homme, qui connaissait par le menu les dessous de bien des compartiments du monde espagnol d'alors. Si un livre de la littérature du XVIe siècle a besoin de commentaire, c'est bien celui-là. Je doute que beaucoup d'Espagnols d'aujourd'hui puissent le goûter sans aide et comprendre le sens exact de nombreux passages. Encore faudrait-il qu'ils eussent à leur disposition un texte conforme à ce qu'a écrit l'auteur, au lieu des bévues ou des non-sens qui émaillent celui que vient de fournir M. Cejador.

En somme, la *Biblioteca Renacimiento* a fait un mauvais début. Souhaitons que le directeur de l'entreprise s'en aperçoive et prenne des mesures pour que les volumes suivants ne ressemblent en rien au premier.

A. M.-F.

P.-S. — Un deuxième volume vient de paraître qui contient la première partie du *Criticón* de Gracián, ornée d'une préface du même M. Cejador. Je n'ai pas confronté le texte avec l'édition originale, n'ayant pas celle-ci à ma portée. La préface, non moins bruyante et arrogante que celle du *Guzmán*, se termine en proclamant le jésuite aragonais le plus grand penseur de la race espagnole et l'un des plus grands de l'humanité! On le voit, M. Cejador n'y va pas de main morte. Cette préface témoigne en outre d'une ignorance, peut-être voulue, en tout cas complète des derniers travaux sur Gracián. Pour

mon goût, j'aime mieux la manière pleine de tact et de mesure d'Azorín, qui, afin de raviver le culte des auteurs d'antan chez ses compatriotes, ne se croit pas tenu de battre la grosse caisse ou d'employer le tam-tam, mais s'évertue, dans ses *Lecturas españolas* ou dans *Clásicos y modernos*, à rapprocher habilement le passé du présent, à rafraîchir des pages jaunies et oubliées, à marquer des nuances délicates de pensée et d'expression, en un mot à faire comprendre et à faire goûter.

Charles Bratli, *Philippe II, roi d'Espagne. Étude sur sa vie et son caractère.* Paris, Champion, 1912; 309 pages in-8°.

C'est en même temps une satisfaction et une déception que cause ce livre, écrit par un universitaire danois en un français très méritoire mais grandement perfectible, sur un sujet qu'il a travaillé avec conscience, mais qu'il traite bien rapidement — en soixante-dix pages, si l'on défalque les préliminaires, les notes, la bibliographie et l'index.

Il est louable, ce dessein de défendre un souverain que la passion religieuse et politique des étrangers a autant attaqué que le patriotisme des Espagnols le vénère. Mais peut-être eût-il fallu d'abord démontrer plus surabondamment son innocence en ce qui touche la mort de D. Carlos son fils, si « rabougri » fût-il, et celle du baron de Montigny. Sans insister outre mesure sur les histoires de femmes, on eût pu ne pas abréger à l'excès, et plus d'un lecteur sera quelque peu désappointé à cet égard. Philippe II a fait de grandes choses, certes : d'abord l'Escorial, que M. Bratli décrit et appelle un monument *encyclopédique*[1] (a-t-il voulu dire *cyclopéen*?) Il y a réuni une belle bibliothèque. Il a encouragé Plantin à publier la Bible d'Anvers et lui a envoyé Arias Montano tout exprès. Il a confié à Ambrosio de Morales une mission de recherches à travers une partie de l'Espagne, autant d'ailleurs pour obtenir certaines reliques que pour réunir des manuscrits. Il a énormément travaillé, s'occupant des moindres détails, en quoi il avait peut-être le plus grand tort, car c'était le moyen de manquer les grandes choses qu'il rêvait. On peut lui reconnaître encore beaucoup d'autres mérites et qualités. Sa mémoire, en tout cas, impose le respect ; encore une fois, louable est l'idée qu'a eue M. Bratli de la laver une fois pour toutes des accusations intéressées qui l'ont ternie plus ou moins injustement ; mais je crains qu'il n'ait un peu dépassé la mesure.

Ce n'est pas le lieu de discuter avec M. Bratli. Au surplus, son livre s'adresse au grand public, cela est visible non seulement à sa façon de traiter un peu de haut les questions, mais à ce qu'il y a de

1. « Pendant les vingt années que dura la construction de ce monument encyclopédique... »

superflu dans le luxe de ses notes[1]. Dès lors, il faut savoir gré à l'auteur d'avoir mis ce grand public au courant de la question, d'avoir réagi contre une hostilité pas toujours très raisonnée à l'égard d'un roi que les protestants, les juifs, les morisques n'ont eu aucune raison d'aimer. Qui sait si parmi ceux qui sont morisques, ou juifs, ou protestants, plusieurs ne se laisseront pas gagner à l'optimisme qui rayonne dans les pages indulgentes de ce plaidoyer? Ils se rapprocheront peut-être ainsi de la justice et de la vérité. G. C.

Raymond Bona, *Essai sur le problème mercantiliste en Espagne au XVIIe siècle*. Thèse pour le doctorat, soutenue devant la Faculté de Droit de Bordeaux. Bordeaux, Cadoret, 1911; 209 pages in-8°.

Ce travail est divisé en deux parties. Dans la première, sorte d'introduction, l'auteur fait connaître sommairement « la situation économique de l'Espagne au XVIe siècle et au XVIIe siècle ». Dans la seconde, il expose ce que furent les doctrines économiques en Espagne au XVIIe siècle. Il divise les écrivains en deux groupes, les *mercantilistes* et les *anti-mercantilistes*. Parmi les premiers, il étudie particulièrement Sancho de Moncada, Pellicer de Ossau et Francisco Martínez de la Mata; parmi les seconds, Alberto Struzzi, Manuel de Lira, Diego Josef Dormer. Une bibliographie assez abondante est jointe.

Dans l'estimation des sommes comptées en maravédis, réaux, ducats ou écus, il eût été bon de tenir compte de l'avilissement qui a atteint progressivement la monnaie. Les 12,000 maravédis que coûtait le service quotidien de la table des rois catholiques, valaient plus que 91 francs d'aujourd'hui, bien que l'équivalence soit vraie arithmétiquement (p. 18).

1. Parmi les notes superflues, il y a au moins celles qui concernent des œuvres ou des faits qui n'ont qu'un rapport lointain avec le sujet du livre, et sur lesquels M. Bratli était sans doute moins bien renseigné :

P. 148. La première édition de la *Crónica general* d'Ocampo n'est pas de 1581, mais de 1543, et c'est bien celle que M. Bratli veut désigner, puisqu'il compte CCXXXV folios sans l'index. — P. 149. La continuation d'Ocampo par Morales a bien paru en 1574, 1577 et 1586, mais ce qui a été publié en 1575 ce sont ses *Antigüedades*. — Les *Anales* de Zurita ont paru d'abord en 1562, 1579, 1580. Je ne connais pas d'édition de 1616 (1610?). — Il est exagéré de dire que ces *Anales* soient la source principale de Mariana; une des sources principales, soit. — P. 162. Morales ne dit pas que son oncle Pérez de Oliva « inventa le téléphone magnétique ». Il parle d'un traité écrit en latin sur l'aimant, de conversations touchant la possibilité de transmettre la parole *(como se pudiesen hablar dos absentes)*, et même de procédés imaginés; mais il déclare que rien ne fut réalisé, faute d'un aimant assez fort. (*Opúsculos de Morales*, t. II, Madrid, 1793, p. 131). On sait du reste que les propriétés de l'aimant ont fort intrigué les imaginations au Moyen-Age.

Bien entendu, beaucoup de notes ont un grand intérêt. Quant à la bibliographie, un peu démesurée par rapport à l'ouvrage en lui-même, puisque l'auteur l'a voulue si abondante, et pendant qu'il y était, que ne l'a-t-il donnée vraiment complète? C'eût été un service inappréciable.

Les fautes d'impression, surtout pour les mots espagnols, sont assez fréquentes. Des noms propres sont dénaturés : *Menendos Pidal*, *Morel-Fatro* (p. 206). Mais les imprimeurs qui ont la spécialité des thèses de droit n'ont pas souvent affaire à la langue espagnole et, de toute façon, en matière de correction, leur clientèle sait se contenter de peu. Ici, il y a une perfection relative.

G. C.

Idiomas y Etnografía de la Región Oriental de Colombia, par le **P. P. Fabo.** Barcelone, José Benet, 1911 ; 1 vol. in-8° de 293 pages.

Le territoire dont il est question dans ce livre est la partie colombienne des *llanos* de l'Orénoque qu'arrose un sous-affluent de gauche de ce fleuve, le Casanare. Le P. Fabo est un religieux espagnol qui a longtemps vécu parmi les indigènes de cette contrée reculée ; il a étudié leurs mœurs et leurs langues ; il connaît tous les travaux publiés sur ce pays, qui sont pour la plupart dus à des missionnaires comme lui. Le présent ouvrage — qu'une carte eût beaucoup éclairé — se compose d'une partie linguistique et d'une série d'appendices très divers ; le plus précieux nous a paru une bibliographie casanareña. Même lorsqu'il discute des problèmes d'érudition, le P. Fabo reste apôtre et poète ; il insiste sur les arguments qui tendent à prouver l'unité d'origine de l'espèce humaine, répète sa joie de s'adonner à des études linguistiques propres à faciliter la conversion des indigènes, reproche vivement à tel auteur de traiter avec trop de dédain l'effort scientifique — incontestable et désintéressé — des missionnaires. D'après lui, les Indiens du Casanare présenteraient un mélange d'éléments Chibchas, originaires du Mexique, et Caraïbes, venus de la Méditerranée américaine ; il estime — et ceci nous paraît probable, comme à lui, que cette population, qui fut toujours très peu dense, n'a pas sensiblement diminué depuis la conquête espagnole. On lui saura gré d'avoir recueilli deux vocabulaires des dialectes tunebo et achagua, ainsi qu'un curieux folklore de poésies du *llano* colombien. Ce livre, fruit d'un labeur sérieux et diligent, a mérité l'honneur d'une publication par les soins de l'Académie nationale d'Histoire de Bogotá.

HENRI LORIN.

Emilio Bobadilla (Fray Candil). — *Bulevar arriba, bulevar abajo (Psicología al vuelo).* Ollendorf, Paris, s. d.

Ce n'est point sans remords que je constate le temps écoulé depuis le jour où, après avoir lu ce livre, je l'ai posé sur ma table avec le ferme dessein de le signaler aux lecteurs du *Bulletin*. Point ne leur chaut de savoir pourquoi je ne l'ai pas fait plus tôt. L'important,

c'est qu'ils soient assurés de trouver dans ces pages un amusant défilé de silhouettes connues, croquées au jour le jour par un étranger (plus parisien que beaucoup qui sont nés entre la Madeleine et la Porte-Saint-Martin) avec une verve prime-sautière, dans un langage alerte, sans pose ni apprêt. Ce défilé, où se coudoient fantoches et hommes illustres, bohêmes et académiciens, pîtres et escrocs, savants et professeurs, est égayé ou, si l'on veut, troublé par les *latigazos* répartis avec abondance et impartialité par le bon Frère Candil, qui est passé maître à se donner la discipline sur les épaules d'autrui. Et c'est dans l'exercice de ses fonctions que le représente la couverture du volume, signée Xandarò : un moine à moustaches jouant des étrivières à travers la foule encombrant le trottoir. Oncques vit-on frère lai si combatif depuis les temps du *Donado Hablador*, lequel, au demeurant, n'était auprès de lui qu'un prodige de mansuétude? Les recueils antérieurs, les *Capirotazos*, les *Triquitraques*, les *Escaramuzas* montraient déjà que pour lui la critique n'est pas un simple exercice académique. C'est à travers ses nerfs *(Al través de mis nervios)* qu'il sent, et même qu'il juge; ce sont ses impressions, ses sympathies ou ses antipathies qu'il confesse, sans souci des jugements tout faits, sans crainte de se montrer irrévérent. Ce salutaire exercice lui est évidemment agréable : c'est alors qu'il se sent vraiment vivre *(Sintiéndome vivir)*. Il n'a point la bosse du respect et il y a du gavroche dans cet Espagnol, aussi sincère d'ailleurs que personnel dans sa manière de voir. Ce n'est pas celle de tout le monde — heureusement — et plus d'un lecteur se récriera à certains endroits. L'auteur n'a point la prétention de les convaincre par raisons démonstratives, mais de dire à la bonne franquette ce qu'il pense et ce qu'il sent. Il le fait avec une entière franchise et sans aucun dessein d'« épater le bourgeois ». Et c'est ce qui donne son charme et sa saveur (parfois un peu âpre) à sa critique.

Cette dernière repose — on s'en aperçoit bientôt — sur une information sérieuse, sur une érudition assez rare en l'espèce. Ce montreur de marionnettes est très capable au besoin d'exposer les grandes lignes d'un système philosophique ou, du moins, car il n'a point de goût pour le genre didactique, d'en esquisser les traits caractéristiques. Pour juger, il peut comparer et prendre ses points de repère dans l'antiquité aussi bien qu'autour de nous. « Fray Candil, disait le critique littéraire de *El Liberal* est, parmi les Espagnols, l'écrivain qui a apporté le plus de science dans la critique littéraire, » assertion trop absolue, mais qui contient une bonne part de vérité.

M. Pérez Galdós a noté avec justesse un autre aspect de Fray Candil, celui de voyageur. Ses impressions de voyage, riches en « évocations » et en « paysages », se lisent avec d'autant plus de plaisir que le genre a été relativement peu cultivé en Espagne. Son recueil *Viajando por España* doit être suivi de *La Cité sans vertèbres* (Londres), de *De canal*

en canal (Belgique et Hollande), de *Ce que j'ai vu sous le tropique*, de *En Scandinavie*, etc. C'est un « délicieux voyageur », mais si le mouvement berce son « incurable mélancolie », sa verve satirique ne s'endort guère. « A l'exactitude de la description, dit M. Pérez Galdós, il unit une riche imagination, la grâce et la pureté du langage, et ces qualités brillantes sont rehaussées par le fil d'or d'une sincérité qui enchante et qui déconcerte. Avec une parfaite tranquillité il substitue son critérium personnel à celui des voyageurs qui l'ont précédé dans ces terres romantiques (il s'agit de Burgos, de Valladolid, de Salamanque et de Tolède). Il se moque de certaines choses que par routine nous sommes convenus de trouver vénérables. Il a plaisir à fouler aux pieds les traditions et à sacrifier la vague poésie à la Vérité toute nue. Esprit analytique, amoureux de la science, érudit, il cherche parmi les ruines le bijou perdu de la Vérité sans se soucier des herbes jaunies qui festonnent les vieilles pierres. » On ne saurait mieux dire et il convient de s'en tenir là : le jugement d'un tel maître vaut mieux en sa concision que tout ce que l'on pourrait ajouter ici. E. M.

Emilio Bobadilla (Fray Candil), *Viajando por España*, tomo primero, segunda edición. Madrid, 1912; in-8°, 300 pages.

Le récit de M. Bobadilla est affranchi de toute convention. Nous y retrouvons la personnalité frémissante de Fray Candil, avec son horreur du lieu commun et du cliché. Maint détail nous atteste l'origine cubaine de l'auteur. Possédant comme beaucoup d'Américains une culture encyclopédique et largement cosmopolite, il ne met point son orgueil à rester un pur artiste. Ni la chimie ni les sciences naturelles ne lui demeurent indifférentes et l'on s'aperçoit que la sociologie a longtemps retenu son attention. Ce qui nous intéresse le plus, à vrai dire, dans cette relation si personnelle, écrite dans un style énergique et dépouillé, ce sont les digressions. M. Bobadilla procède à la façon de Taine dans son *Voyage aux Pyrénées*. Le passé immuable des villes ne l'intéresse pas moins que les aspects changeants des paysages. Nous y gagnons une série de tableaux hardiment brossés : l'évocation de la vie espagnole aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, un portrait d'Enrique de Villena, de Macías, de D. Alvaro de Luna, une biographie partielle de Cervantes. Mais le chapitre le plus neuf pour nous de cet ouvrage fortement documenté, c'est une étude sur Colón où le lecteur qu'attirent les questions américaines trouvera, outre d'utiles renseignements bibliographiques, une psychologie très complète, très vivante, du grand navigateur. M. Bobadilla, en consacrant des pages aussi vigoureuses au premier des conquistadors, a bien servi la cause des lettres espagnoles et américaines.

G. LE GENTIL.

CHRONIQUE

~~ M. Georges Le Gentil, professeur agrégé au Lycée de Toulouse, docteur ès lettres, a fait en 1913, à la Faculté des lettres de Toulouse un cours public libre sur Camoëns, soit sept leçons ayant pour titre : 1° Camoëns et la nationalité portugaise; 2° L'Université de Coïmbre; 3° La cour de Jean III : Camoëns et Catherine d'Athayde; 4° Campagnes et voyages en Asie; 5° Origines du Sébastianisme; 6° La littérature maritime des Portugais; 7° Valeur historique des *Lusiades*.

~~ Touchant le compte rendu que nous avons donné (*Bull. hisp.*, t. XV, p. 348) de la conférence qu'il a faite à Bordeaux en mai dernier, M. Federico de Onís veut bien nous communiquer les rectifications ou précisions suivantes :

« 1° Al mismo tiempo que se hacen notar las semejanzas entre el leonés y el aragonés frente al castellano, es preciso hacer constar como hecho fundamental que los tres forman esencialmente un grupo lingüístico.

2° Mi contribución personal al estudio del leonés está restringida al leonés de Salamanca y Estremadura. El Atlas lingüístico que tenemos en preparación se ha hecho en colaboración : Menéndez Pidal estudió Asturias y León, Navarro y Castro Zamora, y yo Salamanca y Estremadura.

3° El libro de Navarro sobre el aragonés antiguo y moderno está terminado y en prensa.

4° La Crestomatía de textos antiguos es obra personal y directa de Menéndez Pidal, aunque con la colaboración de toda la sección de filología del Centro de estudios históricos. »

« La justice et la vérité sont deux pointes subtiles, » a dit Pascal; il n'est que trop facile d'échacher l'une et l'autre, avec la meilleure volonté du monde. Merci à M. Federico de Onís de les avoir redressées, d'autant qu'il s'agissait moins de lui que de ses éminents collaborateurs et de son maître, dont j'avais mal délimité les parts et les rôles respectifs.

Quant à ce qui concerne la parenté de l'aragonais et du léonais avec le castillan, cela allait de soi, mais cela va toujours mieux en le disant. Ce n'est qu'à certains égards, ai-je dit, qu'ils forment groupe vis-à-vis de lui. Cela ne les empêche pas tous les trois de former un groupe vis-à-vis du groupe catalan-valencien et du groupe galicien-portugais.

~~ Dans les *Mélanges* offerts à M. Émile Picot, M. Morel-Fatio pose, sous le titre *Châteaux en Espagne*, la question de l'origine qu'on

peut assigner à l'expression *donner, faire* ou *bâtir des châteaux en Espagne*. Il l'explique d'une part par le fait qu'il y avait en Espagne beaucoup de châteaux, *castella* (Robert Gaguin le constatait après Gil de Zamora), et d'un autre côté par le fait qu'on savait la péninsule en grande partie au pouvoir des infidèles, ce qui rendait précaire la possession de tels châteaux. — Dans le même recueil, M. Ernest Muret publie une lettre de Lope de Vega conservée à la Bibliothèque publique de Genève (legs Ed. Favre) et contenant des inscriptions funéraires rédigées par le poète en l'honneur de Philippe III.

~~ Les tomes VI, VII et VIII du *Don Quijote* édité par D. Francisco Rodríguez Marín (Ediciones de « La Lectura », Madrid; à Paris, Champion) sont sortis des presses, et avec une rapidité qui fait honneur aux éditeurs. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de louer cette édition, où le commentaire grammatical et littéraire est excellent. Quand cette collection de *Clásicos castillanos* ne contiendrait que ce *Don Quijote*, elle aurait droit à l'estime. Mais *honneur oblige!* Souhaitons aux autres collaborateurs de soutenir la réputation acquise. Ont paru également cinq éditions sur lesquelles nous reviendrons : *D. Guillén de Castro, Las mocedades del Cid*, annoté par Víctor Said Armesto; *Marqués de Santillana, Canciones y decires*, par Vicente García de Diego; *Fernando de Rojas, La Celestina*, par Julio Cejador y Frauca, qui a encore donné dans la même collection un *Arcipreste de Hita* dont on trouvera plus haut un compte rendu détaillé; enfin, *Villegas. Eróticas ó Amatorias*, par N. Alonso Cortés. En tout vingt-deux volumes. A bientôt le centième!

~~ Nous avons annoncé au commencement de l'année la *Santa Teresa*, que venait de publier, peu de jours avant sa mort, D. Miguel Mir. Depuis lors, l'*Historia interna documentada de la Compañía de Jesús*, due à la même plume, a paru chez le même imprimeur-éditeur (Jaime Ratés Martín, Madrid, plaza de San Javier, 6). Nous parlerons de ces deux ouvrages dans un prochain numéro.

~~ M. J.-P. Wickersham Crawford a bien voulu nous adresser les tirés à part de plusieurs articles consacrés à la littérature espagnole. Les trois premiers ont paru dans *Publications of the Modern Language Association of America*, 1909, 1911, 1912, les deux derniers dans *Romanic Review* (vol. II, nos 2 et 4) : *A Spanish farce of the early sixteenth century* (farce anonyme, probablement de Luis Margarit, contemporain de Torres Naharro, représentée devant Germaine de Foix, veuve de Ferdinand le Catholique, alors femme du marquis de Brandebourg); — *The Catalan Mascarón and an Episode in Jacob van Maerlant's Merlijn; — Teofilo Folengo's Moschaea and José de Villaciosa's La Mosquea; — The Braggart Soldier and the Rufián in the Spanish Drama of the sixteenth century; — The Pastor and Bobo in the Spanish religious Drama of the sixteenth century.*

Ces études, très personnelles, rendront service aux lecteurs, et aussi à l'auteur lui-même, en le préparant à des travaux d'ensemble.

~~ M. Rudolph Schevill nous a envoyé de son côté *A note on El curioso impertinente* et *Juan de Timoneda, El buen aviso y portacuentos* (réimpression), deux articles publiés par la *Revue hispanique* (t. XXII et XXIV); — *Theobald's Double Falsehood?* (comparaison de la pièce *Double Falsehood or the Distrest Lovers* attribuée à Shakespeare par Theobald, de *The Adventures on the Black Mountains* éditées par Samuel Croxall, et du *Don Quijote* traduit par Shelton (hist. de Cardenio; la conclusion, encore hypothétique, est que la pièce serait de Theobald), article paru dans *Modern Philology*, vol. IX, octobre 1911; — enfin un compte rendu de deux articles publiés par Ph.-H. Churchman dans la *Revue hispanique* (*Modern Language Notes*, janvier 1912).

~~ Notre collaborateur M. Federico Hanssen a donné dans les *Anales de la Universidad de Chile* (1912), sous le titre de *La pasiva castellana*, une traduction espagnole d'un article publié par lui dans *Romanische Forschungen*, t. XXIX, pages 764-778. Dans cette étude minutieuse et délicate, faite au point de vue historique, à la lumière des textes depuis le Poème du Cid et l'Alexandre jusqu'à *La Barraca*, on trouvera des remarques et des conclusions très intéressantes. La formule donnée page 18 du tiré à part (note) paraît heureuse : « Creo que podemos decir que estar es perfectivo i ser imperfectivo. » Mais il semble que cette différence soit relativement moderne. A noter les trois sens donnés jadis au type *es dicho*, à savoir *fué dicho*, *se ha dicho* et *está dicho*. — Nous recevons au dernier moment de M. Hanssen sa *Gramática histórica de la lengua castellana* (Halle a. S., Max Niemeyer, 1913), traduction et refonte de sa toute récente *Spanische Grammatik* (*ib.*, 1910).

~~ A signaler également aux philologues un intéressant article de M. Juan B. Selva paru dans *España moderna* (juillet 1911) et intitulé *El arcaísmo en la Argentina*.

~~ Sous le titre *Segells del temps de Jaume I*, M. Ferrán de Sagarra a offert, comme contribution au Congrès d'histoire de la Couronne d'Aragon consacré au roi Jacques Ier, une belle collection de planches très réussies, de quatre-vingt-deux sceaux du temps de ce souverain, avec notice explicative. Il y en a surtout d'aragonais, catalans ou navarrais, mais aussi de personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire de la Castille, Pero Fernández de Azagra (1216), Alfonso de Molina (1255), Nuño Gonzálvez de Lara (1273 et 1275), Lope Díaz de Haro (1281), Innocent III (1200). Tiré à part, 71 pages, Barcelona Estampa de Fr. X. Altés, 1912.

~~ *Una lezione epistolare di latino a una donzella spagnola nel 1504* était un joli thème pour un opuscule *per nozze*. Il s'agit de la

correspondance entre Lucio Marineo Siculo et doña Juana de Contreras (non *Contrera*, et son oncle s'appelait non *Lopez* Vaena, mais Lope de Vaena), sur laquelle il y a une petite notice dans l'*Ensayo de una Colección bibliográfica-biográfica de noticias referentes á la provincia de Segovia* par Vergara y Martín (Guadalajara, 1904), p. 477, et dans les *Apuntes biográficos de escritores segovianos* de Baeza (1877), p. 361. L'auteur de ces quelques pages, M. Pietro Verrua, a déjà consacré à Lucio Marineo plusieurs plaquettes; profitons de l'occasion qui se présente pour les mentionner : *Cultori della poesia latina in Ispagna durante il regno di Ferdinando il Cattolico (note desunte dalle opere di Lucio Marineo Siculo)*, Adria, 1906; *Nel mondo umanistico spagnolo* et *La prima fortuna del Poliziano nella Spagna (Spigolando dall' Epistolario di Lucio Marineo Siculo)*, Rovigo, 1906; *Precettori italiani in Ispagna durante il regno di Ferdinando il Cattolico*, Adria, 1907; *Lucio Marineo Siculo e la scienza del linguaggio*, Adria, 1908. Marineo est évidemment le grand homme de M. Pietro Verrua, qui devrait bien lui consacrer un livre d'ensemble pour faire pendant au *Pierre Martyr d'Anghera* de Mariéjol.

— *Les archives du Consulat de la Mer à Bilbao*, par M. Albert Mousset, membre de l'École française d'Espagne (Paris, Fontemoing, 20 pages) font connaître une institution curieuse et insistent sur ses relations avec les ports français, notamment avec Nantes. Le consulat percevait sur les marchandises un droit appelé *avería* ou *derecho de nacion*.

— Notre déplorable façon de lire le latin offre trop d'inconvénients dans l'étude des langues romanes et en particulier de l'espagnol et du portugais pour que nous ne recommandions pas l'excellent petit Manuel pratique que M. Alcide Macé a donné dans la *Nouvelle Collection à l'usage des classes* bien connue des étudiants (Paris, Klincksieck), et qu'il a intitulé *La prononciation du latin*. On y trouvera une introduction sur l'essence de l'accent latin, intensif, et par conséquent analogue à celui des langues romanes; quelques règles très simples pour la prononciation des consonnes et des voyelles, pour la place de l'accent, quelques règles générales très précieuses sur la prosodie, aussi indispensable à connaître que le latin lui-même pour l'étudiant philologue; un index des formes latines permettant de déterminer la place de l'accent dans tous les mots. Tout cela tient en un mince volume de 145 pages in-12. Exempt de certaines exagérations qui menaçaient de jeter quelque ridicule sur la réforme, le programme que nous trace M. Macé mérite l'approbation et l'entente commune. Mais ce ne sont pas les élèves qui doivent marcher en avant, ce sont les maîtres. — Un *Guide théorique et pratique de la prononciation latine* par M. H. Brémenson (chez l'auteur, Flers, Orne), a l'avantage d'envisager le point de vue pratique et de poser la question : prononciation classique reconstituée ou romaine actuelle? en préférant la première.

~~ *La patria española. El país y los habitantes pintados por escritores españoles modernos* (Paris, Colin, 1913). Ce recueil, publié par Mlle Paraire et M. Rimey, sera d'un grand secours pour les professeurs d'espagnol en vue des lectures expliquées à faire en classe. Il comprend deux parties, l'une consacrée à des descriptions de villes, pays, usages locaux, l'autre au caractère espagnol, aux types les plus caractéristiques. Les morceaux sont empruntés à des auteurs très variés, contemporains ou relativement modernes. Suit un appendice comprenant quelques *danzas* et *cantares* avec la musique. Pour chaque grande région, il y a une petite notice divisée en autant de paragraphes qu'il y a de provinces. Des gravures donnent des vues intéressantes ou un aperçu des costumes. Il est à désirer que ce volume soit inscrit parmi les textes à faire expliquer aux candidats au baccalauréat pour l'épreuve de lecture commentée.

~~ Nous avons annoncé l'année dernière (t. XIV, p. 448) l'apparition des deux premiers tomes du *Catálogo de los Códices latinos de la Real Biblioteca del Escorial* par le P. Guillermo Antolín. Le tome III (cotes L-I-2 à R-III-23) sort des presses. L'éditeur s'en tient naturellement à sa méthode purement descriptive et analytique, qui ne l'a pas dispensé du travail si minutieux des collationnements nécessaires à l'identification intégrale des textes et à la rectification d'attributions ou identifications erronées. Les latinistes et les hispanisants lui sauront gré de son dévouement.

~~ Notre numéro d'octobre-décembre paraît trop tard pour annoncer le « Primer Congrés d'Art cristià a Catalunyà » qui s'est réuni du 26 au 30 octobre. Nous tenions pourtant à le mentionner, en adressant tous nos vœux pour son succès au président du Comité, M. J. Puig i Cadafalch. G. C.

~~ Richard (Gaston), *Pedagogía experimental*. Traduction de Anselmo González. 1 vol. in-8°, 440 pages. Daniel Jorro, Madrid, 1913. Ce volume est une traduction du livre qu'avait publié en 1911, dans l'Encyclopédie scientifique, notre collaborateur M. G. Richard, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. L'objet en est de démontrer que la pédagogie expérimentale est tout à la fois une science et un art. La science, trop assujettie aux procédés minutieux de la psychophysique, ne donne encore que des résultats partiels et risque d'asservir à l'excès l'idéal de l'éducation aux exigences de l'hygiène. Elle ne peut être féconde que si l'on en combine les résultats avec les inductions de la sociologie comparée et celles de l'histoire de la culture. Beaucoup plus ancien, l'art éducatif expérimental consiste en expériences scolaires instituées dans des conditions toujours mieux définies et mieux généralisées. Il renouvelle peu à peu les méthodes de l'enseignement et de la discipline et montre l'identité profonde de l'éducation de la volonté et de la formation de l'activité mentale.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

ALTAMIRA (R.). — Les réformes récentes de l'enseignement primaire en Espagne. 451

CIROT (G.). — Une chronique latine inédite des rois de Castille jusqu'en 1236 *(Suite et fin)*. 18, 170, 268, 411

— Inauguration de l'Institut français de Madrid 340

— Les professeurs d'Oviedo à Bordeaux. 348

— Notes bibliographiques sur l'agrégation. 470

— Chronique. 112, 236, 363, 492

— A. Bernard, *Le Maroc* (bibl.). 111

— A. Morel-Fatio, *Historiographie de Charles-Quint* (bibl.). . . . 350

— J. Cejador y Frauca, *Arcipreste de Hita* (bibl.) 479

— Ch. Bratli, *Philippe II* (bibl.). 486

— R. Bona, *Essai sur le problème mercantiliste en Espagne au XVIIe siècle* (bibl.). 488

DAUMET (G.). — Louis de la Cerda ou d'Espagne. 38

GAVEL (H.). — Notes bibliographiques sur l'agrégation 476

GIRARD (A.). — C. Espejo y Julián Paz, *Las antiquas ferias de Medina del Campo* (bibl.). 105

HANSSEN (F.). — Los endecasílabos de Alfonso X. 284

LA VILLE DE MIRMONT (H. DE). — Les déclamateurs espagnols au temps d'Auguste et de Tibère *(Suite et fin)*. 237, 384

LE GENTIL (E.). — Azorín, *Lecturas españolas, La ruta del Quijote* (bibl.). . . . 110

— E. Bobadilla, *Viajando por España* (bibl.). 491

LORIN (H.). — P. Fabo, *Idiomas y Etnografía de la región oriental de Colombia* (bibl.). 489

MATHOREZ (J.) — Notes sur les rapports de Nantes avec l'Espagne *(Suite et fin)*. . 188

— Notes sur l'histoire de la colonie portugaise de Nantes. . . . 316

MÉRIMÉE (E.). — Les cours de Pâques de l'Institut français de Madrid. . . . 341

— Cours de vacances à Burgos en 1913. 345

— Mémoires pour le diplôme d'études supérieures . . . 226, 347

— Notes bibliographiques pour l'agrégation 93

— Chronique. 116

— A Pagès, *Auzias March et ses prédécesseurs* (bibl.). 230

— E. Bobadilla, *Bulevar arriba, bulevar abajo*. 489

MÉRIMÉE (H.). — Notes bibliographiques pour l'agrégation 466

Morel-Fatio (A.). — L'espagnol langue universelle. 207
— Alfonso de Ulloa et le comte Pierre-Ernest de Mansfelt . 445
— Nécrologie : Henri Léonardon. 100
— J. Cejador y Frauca, *Primera parte de Guzmán de Alfarache* 484
Paris (P.). — L'archéologie en Espagne et en Portugal. 1, 117
Pérez Pastor (C.). — Nuevos datos acerca del histríonismo español en los siglos xvi y xvii *(Suite)*. 300, 428
Richard (G.). — A. Bonilla, *Hist. de la filosofía española* (bibl.) 101
— L.-G. Levy, *Maïmonide* (bibl.). 101
Schulten (A.). — Mes fouilles à Numance et autour de Numance 365

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

Antiquités et histoire ancienne. — L'archéologie en Espagne (mai 1910-mai 1912) **(P. Paris)**, p. 1-17, 117-153. — Mes fouilles à Numance et autour de Numance (1905-1912) **(A. Schulten)**, p. 365-383. — Les déclamateurs espagnols au temps d'Auguste et de Tibère (*suite et fin*) **(H. de La Ville de Mirmont)**, p. 154-169, 237-267, 384-411.

Histoire. — Une chronique inédite des Rois de Castille jusqu'en 1236 (*suite et fin*) **(G. Cirot)**, p. 18-37, 170-187, 268-283, 411-427. — Louis de la Cerda ou d'Espagne **(G. Daumet)**, p. 38-67. — Notes sur les rapports de Nantes avec l'Espagne (*suite et fin*) **(J. Mathorez)**, p. 188-206. — Notes sur l'histoire de la colonie portugaise de Nantes **(J. Mathorez)**, p. 316-339.

Histoire littéraire. — Los endecasílabos de Alfonso X **(F. Hanssen)**, p. 284-299. — L'espagnol langue universelle **(A. Morel-Fatio)**, p. 207-225. — Nuevos datos acerca del histrionismo español en los siglos XVI et XVII (*suite*) **(Cr. Pérez Pastor)** p. 300-315, 428-444.

II. Variétés, Notes, Chroniques.

Histoire. — Alfonso de Ulloa et le comte Pierre-Ernest de Mansfelt **(A. Morel-Fatio)**, p. 445-450.

Universités et enseignement. — Institut français en Espagne, p. 227-228. — Inauguration de l'Institut français de Madrid **(G. C.)**, p. 340. — Les cours de Pâques de l'Institut français de Madrid **(M.)**, p. 341. — Visite de M. le président Poincaré à l'Institut français de Madrid, p. 461. — Junta para ampliación de estudios, p. 345. — Cours de vacances à Burgos en 1913 **(E. M.)**, p. 345. — Les professeurs d'Oviedo à Bordeaux **(G. C.)**, p. 348. — Les réformes récentes de l'enseignement primaire en Espagne **(R. Altamira)**, p. 451. — Doctorat, p. 465. — Mémoires pour le diplôme d'études supérieures **(E. M.)**, p. 226, 347. — Notes bibliographiques sur les questions et auteurs des programmes d'agrégation et de certificat secondaire pour la langue espagnole en 1913 **(E. M., E. M., H. G.)**, p. 93-99; en 1914 **(H. M., H. G., G. C.)**, p. 466.

Nécrologie. — Henri Léonardon **(A. M.-F.)**, p. 100.

Chronique. — Mir, Bates, Rodríguez Marín, Rivas Cherif, Onís, García de Diego, Ureña, Bórquez-Solar, Reyles, Collet, Méndez y Mendoza, Seignobos, Appel, Lorin, Dihigo, Monsalvo, Aranha, Desdevises du Dezert, Roma du Bocage, Prestage, Sousa Viterbo, Martínez Sierra, p. 112-116. — Morel-Fatio, Mathorez, Laffargue, Beuchat, p. 236. — Zyromski, Calmette, Morel-Fatio, Millardet, Longás, Mele, Dibie et Fouret, p. 363-364. — Le Gentil, Onís, « La Lectura », Mir, Wickersham Crawford, Schevill, Hanssen, Selva, Verrua, Mousset, Macé, Brémenson, Paraire et Rimey, Antolín, Congrès d'art chrétien en Catalogne, Richard, p. 492.

III. Bibliographie.

A. Bonilla y San Martín, *Historia de la filosofía española (siglos VIII-XII, Judíos)*; L.-G. Levy, *Maïmonide* (**G. Richard**), p. 101. — C. Espejo y J. Paz, *Las antiguas ferias de Medina del Campo* (**A. Girard**), p. 105. — Azorín, *Lecturas españolas; La ruta de Don Quijote* (**G. Le Gentil**), p. 110. — A. Bernard, *Le Maroc* (**G. Cirot**), p. 111.

A. Pagès, *Auzias March et ses prédécesseurs* (**E. Mérimée**), p. 230.

A. Morel-Fatio, *Historiographie de Charles-Quint* (**G. Cirot** et **R. Costes**) p. 350. — J. Cejador y Frauca, *Arcipreste de Hita, Libro de buen amor* (**G. Cirot**), p. 479; *Primera parte de Guzmán de Alfarache* (**A. Morel-Fatio**), p. 484. — Cr. Bratli, *Philippe II* (**G. Cirot**), p. 487. — R. Bona, *Essai sur le problème mercantiliste en Espagne au XVIIe siècle* (**G. Cirot**), p. 488. — P. Fabo. *Idiomas y Etnografía de la región oriental de Colombia* (**H. Lorin**), p. 489. — E. Bobadilla, *Bulevar arriba, bulevar abajo* (**E. Mérimée**), p. 489; *Viajando por España* (**G. Le Gentil**), p. 491.

IV. Gravures.

Vases et fibules de Chibanes, p. 6. — Rochers et graffiti de Peñalba, p. 8, 9. — Grotte de la Graja, p. 11. — Grotte de Fuencaliente; grottes d'Andalousie, stylisations, p. 12. — Tête de biche, p. 13. — Grotte de la Vieja, 15. — Stèles du Musée ethnologique portugais, p. 16, 17. — Tête du Cerro de los Santos, p. 117. — Bœuf d'Elche, p. 118. — Lion de Baena, p. 119. — Vases de la Zaida, p. 121. — Pot ibérique, p. 122. Ruines de Numance, p. 124. — Vases, idoles, taureau de Numance, p. 125, 127. — Vase d'Ampurias, p. 128. — Ruines d'Ampurias, p. 130-134. — Vases d'Ampurias, p. 136-139. — Statues d'Ampurias et de Besalú. p. 139-142. — Plaques de bronze d'Ampurias, p. 143-144. — Déméter de Mérida, p. 146. — Stèles, p. 146-147. — Bas-reliefs de Javea, p. 148, de Cordoue, p. 149. — Plan de Numance, p. 373.

Manuscrit Escorial P-1-4, p. 273.

---

3 novembre 1913.

LA RÉDACTION : E. MÉRIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS
G. CIROT, *secrétaire;* G. RADET, *directeur-gérant.*

Bordeaux. — Imprimeries Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

PQ
6001
B8
année 15

Bulletin hispanique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY